R.P. Lucien Duchêne

LES PERES BLANCS
1868 – 1892

DEPUIS L'ORIGINE DE LA SOCIETE JUSQU'A LA MORT DU FONDATEUR

FIDES CARITAS SPES

TOME II

HISTOIRE DE LA SOCIETE

MAISON – CARREE
1902

PUBLICATION EN CALLIGRAPHIE
enrichie de nouveaux documents et photos,
transcrite par le P. Stefaan MINNAERT

Renaix (2020)

HISTOIRE
DE LA SOCIETE
DES PERES BLANCS

1868 – 1892

DEPUIS L'ORIGINE DE LA SOCIETE
JUSQU'A LA MORT DU FONDATEUR

FIDES CARITAS SPES

TOME II

HISTOIRE DE LA SOCIETE

R.P. Lucien Duchêne

MAISON – CARREE
1902

CARDINAL LAVIGERIE (1825-1892)

SOMMAIRE DU TOME II

HISTOIRE DE LA SOCIETE

Lettre de Monseigneur Livinhac au R.P. Duchêne 7

Préface 9

LES PERES BLANCS

CHAPITRES

1. A Kouba. Le P. Girard et les trois premiers postulants..... 11
2. 1er Noviciat à la Maison Rostan..... 15
3. Le R.P. Creusat – Fin du 1er Noviciat..... 26
4. Le 2ème Noviciat à Saint-Eugène 29
5. A Maison-Carrée – Dénuement des Missionnaires et des orphelins..... 36
6. Nouvelles épreuves – Départ du P. Finateau – Le P. Charmetant, Supérieur..... 48
7. 1er Scolasticat – 3ème Noviciat – Le R.P. Terrasse 53
8. Les 12 premiers serments – Aumônerie de N.-Dame d'Afrique 64
9. Mort tragique de deux novices 66
10. Derniers événements de 1873 – Retraite annuelle – Le Scolasticat transféré à N.-D. d'Afrique..... 70
11. Décret de louange du Concile d'Alger – Approbation des Règles..... 73
12. Premier Chapitre Général de la Société..... 76
13. Consécration de la Chapelle de Maison-Carrée..... 82
14. Situation de l'Œuvre à cette époque – Quêteurs en Amérique, en Angleterre et en France..... 88
15. Etablissement de la Procure de Paris..... 93
16. Noviciat et Scolasticat : 1874-1875 – Départ des Pères Jésuites 97
17. Retraite annuelle. Incident – 2e Chapitre Général 101
18. Quêtes – Visites dans les Séminaires – L'Archevêque de Lyon..... 105
19. La Mission vers Tombouctou – Massacre de trois Pères..... 108
20. Attaques contre l'Archevêque et la Mission – 3e Chapitre Général..... 112
21. Refus des crédits au Diocèse d'Alger et à la Mission – L'Archevêque veut se démettre de son Siège..... 115

22. Besoin de ressources et de sujets – Visites dans les Séminaires, quêtes dans les diocèses 118
23. Chapitre général de 1877 – Rapport du Vicaire de la Société sur la situation générale de l'Œuvre 120
24. Sainte-Anne de Jérusalem – L'Afrique Equatoriale 124
25. Lettre de Mgr Lavigerie à un Séminariste de France – Approbation des Règles 131
26. L'Ecole apostolique de Saint-Eugène 132
27. Départ des premiers Missionnaires pour l'Afrique Equatoriale – Chapitre de 1878 134
28. Les peintures murales de la chapelle – Divers événements 136
29. Nominations de deux Provicaire pour l'Equateur – Refus du P. Deguerry 139
30. Graves événements en Kabylie 140
31. Rapport de Mgr Lavigerie à l'Œuvre de la Propagation de la Foi – Lettres aux Missionnaires 142
32. Le Noviciat et l'Ecole de Philosophie – La Mission à l'île d'Arguin 148
33. Trois nouveaux martyrs au Sahara – Abdon de R'damès et de Tripoli (1881-1882) 151
34. Le Cardinalat 155
35. Le Scolasticat transféré à Carthage 158
36. Election d'assistants provisoires 160
37. Visite du R.P. Bridoux dans les Séminaires de France – Affaire Lesserteur 163
38. Chapitre de 1883 – Le R.P. Bridoux, Supérieur Général – Nomination d'un membre suppléant pour le Conseil 165
39. Diverses décisions du Cardinal Fondateur 167
40. Projet d'une grande histoire de l'Eglise d'Afrique 172
41. Offre du couvent de Cerfroid à notre Société 174
42. Les deux 1ers Vicaire apostoliques du Nyanza et du Tanganyika 176
43. Le choléra dans la Légion étrangère campée à Maison-Carrée 180
44. Chapitre extraordinaire de 1885 181
45. Noyade d'un novice en Méditerranée 182
46. Retraite annuelle de 1885 – Lettre du Cardinal aux retraitants 183
47. Pèlerinage à Saint Augustin à Hippone 192
48. Chapitre de 1886 – Le R.P. Deguerry élu Supérieur – Quelques décisions de ce Chapitre 193
49. Conseils de direction donnés par le Fondateur 199
50. Projet de transfert de la Maison-Mère et du Noviciat à Carthage 202

51. Jubilé épiscopal du Cardinal Lavigerie 203
52. Projet de lettre du Supérieur aux Missionnaires 207
53. Croisade antiesclavagiste 209
54. Mort de Mgr Charbonnier – Sacre de Mgr Bridoux 216
55. Œuvre antiesclavagiste 217
56. Lettre du Cardinal Lavigerie au Président de la République sur La nouvelle loi militaire et les missions catholiques françaises à l'étranger 222
57. Mission du Nyassa 225
58. Croisade antiesclavagiste (*Le Congrès de Lucerne*) 228
59. Chapitre Général – Election de Mgr Livinhac 230
60. Le Collège de Carthage de Tunis – Le R.P. Deguerry quitte la Société 232
61. Arrivée en Europe de Mgr Livinhac – Croisade antiesclavagiste (*Congrès de Paris*) 243
62. Chapitre de 1890 248
63. le Toast d'Alger – Ses conséquences pour la Société 251
64. Derniers jours – Maladie – Mort – Funérailles nationales 262

EPILOGUE 273

LES FRERES MISSIONNAIRES 275

1. Mgr Lavigerie propose à l'Empereur la création en Algérie de deux Ordres religieux : agricoles et charitables 276
2. A la Maison-Rostan – Frères Agriculteurs et Hospitaliers du Vénérable Géronimo 278
3. Le R. P. Keller – Ouverture du Noviciat à la Maison-Rostan – Les Règles 281
4. Postulat de Chassagne (Ardèche) 283
5. Le deuxième Noviciat à Maison-Carrée (octobre 1871) 286
6. Noviciat à Maison-Carrée – Premiers Frères envoyés en Mission 287
7. Postulat de St-Laurent d'Olt (Aveyron) de 1874 289
8. Chapitre de 1874 – Nouvelles Règles – Le serment remplace les vœux 290
9. Noviciat transféré à St-Martial – Mort des Pères Dioré et Dereviers 292
10. Le R.P. Hirth, Supérieur – Transfert du Noviciat à Maison-Carrée 297

11. Les Frères d'Armes 298
12. Les Frères soignent des soldats cholériques – Quelques décisions du Conseil de la Société 301
13. Les Frères Catéchistes – Instituteurs 302
14. Le R.P. Girault Supérieur du Noviciat 303

APPENDICE 305

1. Liste des Missionnaires entrés dans la Société durant les 10 premières années (1868-1878) 307
2. Liste des Membres du Conseil du 12 octobre à la mort du Fondateur 312
3. Notes sur la cérémonie de la proclamation des premières règles de la Société (2 février 1869) 315
4. Retraites Générales : liste des prédicateurs 318
5. Liste des Vicaires Généraux de la Société du 12 octobre 1874 jusqu'à la mort du Fondateur (26 novembre 1892) 319
6. Projet d'épitaphe 320
7. Testament Spirituel du Cardinal Lavigerie 321
8. Ecrites à la main même de Mgr Lavigerie 324
9. Voyage d'Alger à Oran (février-mars 1869) 327
10. Lettre de Monseigneur Livinhac aux Missionnaires leur annonçant la mort du Cardinal Lavigerie 335
11. Le R.P. Deguerry 336

DOCUMENTS JOINTS

1. Le P. Charmetant : Mes notes et mémoires sur les premières années de la Société des Missionnaires d'Afrique 347
2. Extrait des notes et souvenirs du P. Jamet de 1873 à 1892 423
3. Mort du R.P. Deguerry 458
4. Feuille de chef de dizaine 462

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR LIVINHAC

Evêque de Pacando
Superieur Général
de la Société des Pères Blancs

HOMMAGE

de profond respect et d'amour filial

MGR LIVINHAC (1846-1922)

LETTRE DE MONSEIGNEUR LIVINHAC

AU R.P. DUCHENE

Mon bien cher Père,

Il y a dans la vie des Congrégations religieuses une époque d'un intérêt particulier et d'une importance capitale. C'est la période qui s'étend de leur naissance à la mort de leur fondateur.

Durant ces années le plus souvent laborieuses, l'action divine apparaît clairement et dans l'élaboration parfois rapide, mais plus ordinairement lente du plan de l'édifice, et dans son exécution, tandis que l'esprit qui doit animer et distinguer le nouvel Institut semble s'incarner dans le Fondateur et dans ses premiers disciples, pour être communiqué par eux à ceux qui viendront après.

Connaissant votre affectueuse vénération pour notre bien aimé Père, sous l'autorité duquel vous avez vécu pendant quinze ans, et votre dévouement sans bornes à notre chère Société à laquelle vous vous êtes généreusement donné il y a un quart de siècle, je vous avais chargé d'écrire l'histoire des vingt-cinq années durant lesquelles elle a eu le bonheur d'avoir à sa tête, son illustre Fondateur.

Vous vous êtes acquitté de cette tâche délicate et difficile avec une patience et un soin dignes de tout éloge, non pas en panégyriste mais en véritable historien soucieux avant tout de la vérité.

Cette vérité, vous avez su la revêtir d'un style coulant et facile qui rend attrayante la lecture d'un ouvrage déjà si intéressant pour nous tous, par son objet.

Vous avez donc acquis des droits incontestables à la reconnaissance de vos confrères présents et futurs.

Je suis heureux de vous le dire en vous remerciant en leur nom, et en vous offrant, mon bien cher Père, avec mes plus sincères félicitations l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués en N.S.

+ Léon
Evêque de Pacando
Sup. Gén. des Miss. d'Afrique
(Pères Blancs)

Maison-Carrée, 12 avril, Saint Jour de Pâques 1903.

MAISON ROSTAN

PREFACE

Invité par Mgr Livinhac, notre Vénéré Supérieur Général, à écrire l'histoire des 25 premières années de notre Société, j'ai osé entreprendre ce travail, à la fois si difficile et si délicat, comptant avant tout sur l'assistance particulière que Dieu ne refuse jamais à l'obéissance.

Cette assistance ne m'a pas manqué, spécialement dans la réunion des matériaux nécessaires.

Les documents les plus précieux me sont en effet, venus de tous côtés et nombreuses ont été les sources où il m'a été donné de puiser largement.

D'abord les Archives de la Société comprenant les Ordonnances et Lettres du Fondateur, les comptes-rendus des Conseils, les Circulaires des Supérieurs Majeurs, les Rapports des Visiteurs et des Provinciaux, les diaires des stations, sans compter une volumineuse correspondance des missionnaires.

Les Archives du diocèse d'Alger, mises gracieusement à ma disposition par Mgr l'Archevêque, m'ont également fourni des pièces d'une réelle valeur historique.

Enfin plusieurs Pères de la Compagnie de Jésus, le R.P. Terrasse en particulier, des missionnaires de la première heure, même ceux qui nous ont quittés, se sont fait un plaisir de me donner un bon nombre de renseignements, inédits pour la plupart, tous d'une grande importance et sans lesquels les débuts de notre Société n'auraient pu être racontés avec précision.

Mon travail a consisté surtout à utiliser ces précieux documents, m'efforçant de dire, en simple historien, tout ce qu'il faut et rien que ce qu'il faut.

Ai-je réussi ? Je ne suis pas sans quelque crainte à cet égard. Dans le désir d'être complet, n'ai-je pas relaté trop de détails secondaires ? Il y en a, en effet, plus d'une que j'aurais jugé, tel, si je n'avais pas cru devoir les donner soit pour rectifier une opinion erronée, soit pour détruire une légende trop longtemps accréditée ou pour peindre une situation encore peu connue.

D'autre part, la préoccupation de l'exactitude historique ne m'aura-t-elle pas fait présenter certains procédés de notre illustre Fondateur, de façon à diminuer le respect et la vénération que nous devons avoir pour sa mémoire ?

Afin de prévenir cette mauvaise impression, il est nécessaire de rappeler que chez notre Père, tout était calculé et que bien loin d'obéir à des mouvements d'humeur ou au caprice du moment, il poursuivait un but clairement déterminé : affermir ses missionnaires dans les vertus apostoliques, en particulier, dans l'humilité, l'obéissance, l'esprit de sacrifice, imitant d'ailleurs en cela les grands Fondateurs d'Ordres. Et pour ne parler que de Saint Ignace, dont on connait la pondération et la charité, ses historiens rapportent qu'il se montra en quelques circonstances d'une très grande sévérité, même pour quelques-uns de ses premiers compagnons.

Le P. Natal fut parfois traité si rudement qu'il ne pouvait retenir ses larmes. Le P. Lainez, pourtant en si haute estime auprès du Fondateur, que celui-ci le plaçait même au dessus de François-Xavier, fut également soumis à des procédés d'une rigueur telle, qu'il en était plongé dans une peine inexprimable et qu'il disait à Dieu tout désolé : « Seigneur, qu'ai-je donc fait contre la compagnie, pour que ce Saint me traite de la sorte ? »

On objectera peut-être que l'Histoire de la Société est prématurée, écrite trop tôt pour que l'on puisse tout connaître d'elle et se former un jugement sur les hommes et sur les Œuvres.

L'objection ne me semble pas justifiée.

Voici au contraire, à mon sentiment, les avantages qu'il y avait à l'écrire maintenant et les inconvénients qu'il y aurait eu à en retarder plus longtemps la publication.

Les avantages – C'est que bon nombre de documents existent à l'heure actuelle et sont exposés à se perdre ensuite ; c'est que des témoins oculaires vivent encore et qu'il est possible, grâce à eux, non seulement de connaître exactement les faits, mais aussi les causes qui les ont produits.

Les inconvénients – C'est que la première génération de missionnaires ou ceux qui ont été mêlés à l'Œuvre dès ses débuts, tendent à disparaître de jour en jour ; que ces témoins disparaissant, le contrôle des faits devient plus difficile et qu'on est alors réduit trop souvent à ne plus faire d'histoire ou à faire de l'histoire fantaisiste et qu'on en use.

Toutefois, j'ai cru bon, sur le désir manifesté par Mgr Livinhac, d'arrêter mon travail à la fin de l'année 1892, date de la mort du Fondateur. La présence dans la société de presque tous ceux dont j'aurais eu à parler m'eût empêché de posséder cette pleine liberté d'esprit et de plume si nécessaire à l'historien qui veut être impartial.

Ai-je répondu à l'attente des lecteurs ?

Ce n'est pas à moi à le constater, j'ai, du moins, essayé de le faire ; qu'on veuille bien me savoir gré de cette bonne volonté. *« **Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas.** »*

Je termine en offrant ce premier essai de l'Histoire de notre chère Société, à mes aînés dans l'apostolat, car ce sont eux qui l'ont faite par leurs travaux, leurs peines, leur dévouement et leur mort. Je le dépose surtout aux pieds de Mgr le Supérieur Général, le remerciant à la fois et du grand honneur qu'il m'a fait en me confiant ce travail et des jouissances intimes que j'ai goûtées en l'écrivant.

Maison-Mère, 5 octobre 1902'en la fête de N.-Dame du Saint-Rosaire, Reine victorieuse de l'Islam.

LES PERES BLANCS

1. A Kouba – Le Père Girard et les trois premiers postulants

Même après les essais infructueux de Mgr Pavy et de M. Girard, l'idée de la Mission auprès des infidèles continuait à enflammer le zèle de plusieurs en Algérie. Les prières qu'on faisait chaque jour, à cette intention, au Grand Séminaire, la confrérie érigée à N.-Dame d'Afrique et qui réunissait dans une commune supplication, pour la conversion des Musulmans, plus de 80 000 personnes, ne devaient pas peu contribuer à attiser le feu sacré.

Nous avons lu une lettre qu'un séminariste de Kouba, M. l'Abbé Hébrard écrivait de Paris vers 1865, à M. Finateu, après avoir assisté à un départ de missionnaires de la rue du Bac. Elle était vraiment belle de foi et d'enthousiasme apostolique.

Avant de se manifester à Kouba, la pensée de l'apostolat avait déjà germé dans l'âme de quelques enfants du Petit Séminaire de St-Eugène.

M. Papelier, ancien curé de Cherchel, raconte que son condisciple et ami, M. Finateu, lui répétait souvent alors : « Les Arabes ne se convertiront que si on se fait Arabe comme eux. »

Cet enfant, qui avait déjà une vue si juste sur le moyen d'attirer les indigènes à l'Evangile, est celui-là même que Dieu choisit plus tard pour être le premier novice de la Société.

Arrivé au Grand Séminaire, il se sentit de plus en plus attiré vers la vie de missionnaire, sans toutefois ébruiter un secret que son directeur seul devait connaître. Dieu réaliserait-il jamais son désir et comment ? C'était là le mystère. Il attendait l'heure de la Providence dans la prière et l'offrande de lui-même. Cette heure arriva enfin.

Un soir du mois de décembre 1867, M. Girard faisait l'instruction à ses séminaristes réunis pour l'exercice de la lecture spirituelle, avait laissé déborder son âme sur l'évangélisation des infidèles. Peut-être la récente arrivée du jeune Archevêque avait-elle encore exalté ses espérances ; il ne les avait jamais exprimées avec une plus grande chaleur et une plus vive confiance. » « Eh ! Messieurs, s'écria-t-il, qui sait si dans cette salle, parmi ceux qui m'entendent, il n'y en a pas un, pas deux, pas trois peut-être, qui se dévoueront à cette œuvre des missions auprès de ces pauvres égarés ? » .

Le même soir, à la récréation, trois de ces jeunes gens se trouvèrent réunis par hasard, ou mieux par une volonté providentielle de Dieu – « Eh bien, que pensez-vous de la lecture spirituelle ? demanda l'aîné des trois. – Et vous ? » lui dirent les autres. Mis ainsi en demeure de répondre à sa propre question, le premier reprit résolument : « Eh bien, moi, je pense que je pour-

rais bien être un des trois ! – Et moi aussi, dit le second. – Et moi de même, dit le troisième. »

Celui qui avait posé la question, puis fait la réponse, était Charles Finateu de Koléah en Algérie. L'autre était Eugène Barbier de St-Jean (Loire). Le troisième Louis Pux d'Ainay (Rhône). Ils ne s'étaient jamais rien dit de leurs aspirations ; ils n'en avaient jamais parlé au Supérieur qui, du reste, n'était le directeur spirituel d'aucun d'eux.

C'était Dieu seul qui avait inspiré a M. Girard cette exhortation et ménagé entre eux cette première rencontre, Tous trois devaient être, sinon les fondements, du moins l'échafaudage de l'édifice arrêté dans les célestes desseins.

Etonnés eux-mêmes et charmés de l'identité de leurs vues d'avenir, ils parlaient déjà d'aller s'en ouvrir ensemble au Supérieur : « Non, pas encore, dit le plus âgé, il ne faut pas s'emporter. Avant de faire cette démarche, demandons à Dieu ses lumières. » On convint en conséquence qu'on ferait une neuvaine à Ste. Philomène « la chère petite sainte » de M. Girard et de plus on décida que durant ces neufs jours, pas un mot ne serait échangé entre eux ni sur la mission ni sur les Arabes, ni sur rien qui se rapportât à cette vocation, s'en remettant absolument et uniquement à la volonté du ciel.

La neuvaine terminée, leur résolution à tous trois était plus que jamais de se dévouer à la conversion des musulmans et de former une Société instituée à cette fin. L'idée avait germé et muri, durant ces jours, aux feux du Saint Esprit.

Quand alors ils vinrent ensemble auprès du Supérieur, le vieillard accueillit leur dessein avec plus de joie qu'il n'en fit paraître, il voulait les éprouver : « Il faut beaucoup prier, leur dit-il. – Mais nous venons de faire une neuvaine à Ste. Philomène. – Eh bien, faites-en une seconde, puis vous viendrez me trouver. » La seconde neuvaine donna la même réponse que la première.

C'est bien, leur dit alors M. Girard, j'en parlerai à Monseigneur.

On devine aisément la joie de l'Archevêque, quand il entendit le Supérieur de son Grand Séminaire lui apprendre que trois séminaristes s'offraient à lui pour la réalisation de ses projets d'apostolat auprès des musulmans.

Ce n'étaient plus seulement des indigènes qui lui tendaient les mains, comme dans ce songe mystérieux qu'il eut au tombeau de St Martin en 1866, mais des apôtres qui lui disaient par la bouche de leur Supérieur : *« **Ecce ego mitte me !** »*

Dans le récit qui a été fait de cette entrevue et qui pendant longtemps a été la seule relation admise d'un événement si considérable dans l'histoire de notre Société, on a raconté que M. Girard avait présenté lui-même ses trois séminaristes à l'Archevêque d'Alger. Il n'en est rien.

Mgr Lavigerie reçut d'abord, comme il vient d'être dit, le Supérieur seul et de concert avec lui, fixa un rendez-vous pour les séminaristes, qu'il voulait connaître et interroger lui-même.

Ce fut au 29 janvier, fête de Saint François de Sales, que l'Archevêque fixa la date de son audience. Le jour arrivé, nos jeunes Abbés partirent de Kouba de grand matin pour aller faire la communion à N.-Dame d'Afrique. Il est plus facile de deviner que d'exprimer les sentiments dont leurs cœurs étaient remplis en ce solennel moment. Ils comprenaient toute l'importance de la démarche qu'ils allaient faire, aussi, avant de s'offrir à leur évêque pour être ses premiers missionnaires, sentaient-ils le besoin de se consacrer auparavant au Saint des Apôtres et à la Reine des Martyrs.

Le cœur leur battait bien fort, paraît-il, lorsqu'ils furent introduits devant Monseigneur, mais il les reçut avec tant d'affabilité, que leur émotion fut vite passée. Ils lui racontérent alors, dans tous ses détails, l'histoire de leur vocation.

Voyant dans cette suite d'événements une indication de la Providence, le Prélat accepta l'offre d'eux-mêmes qu'ils venaient lui renouveler. Il ne leur cacha rien de leurs épreuves futures, il leur fit même envisager la perspective du martyre, en signe de quoi il leur remit une relique du Vénérable martyr Géronimo. Puis les ayant bénis, il les congédia par ces solennelles paroles : « ***Ite, docete omnes gentes !*** »

L'Archevêque manifesta alors le désir de les séparer de leurs confrères et de les installer dans une maison arabe bâtie au milieu de la vigne du Séminaire. Tout en assistant aux cours de théologie, ils s'initieraient à un genre de vie plus adapté à leur nouvelle vocation. M. Girard s'opposa à cette mesure objectant que ces trois jeunes gens ne devaient, pas se singulariser, ni s'exposer par une vie d'exception à être jalousés du reste de la communauté et que, du reste, leur première obligation était de se former aux vertus cléricales. Pour être de zélés missionnaires, ne leur fallait-il pas avant tout, devenir de bons prêtres or la vie commune au Séminaire pouvait seule leur donner la formation dont ils avaient besoin. L'Archevêque comprit les raisons du Supérieur et n'insista pas.

Les 3 postulants restèrent donc à Kouba. Rien ne transpira parmi leurs confrères de l'entrevue de St-Eugène et des engagements qui les liaient déjà à l'œuvre de la Mission arabe. Toutefois, la décision de M. Girard, tout en les obligeant à suivre les exercices ordinaires de la maison, ne leur interdisait pas de préparer l'avenir ; aussi commencèrent-ils à jeter les fondements de ce qu'ils nommaient pompeusement leur « Ordre ».

L'étude de la langue arabe, fort négligée en général par les séminaristes qui ne comprenaient pas la nécessité d'apprendre une langue dont ils prévoyaient ne devoir jamais leur servir, fut strictement imposée.

Sans faire vœu de pauvreté, chacun d'eux déposa son argent dans une bourse commune dans laquelle on puisait, pour les dépenses personnelles, ou pour les aumônes généreuses distribuées le jeudi aux indigènes.

Aux jours de promenade, dès que le signal de se disperser était donné, nos trois amis se réunissaient, s'enfonçaient dans la brousse, récitaient pour la conversion des musulmans quelques prières de leur composition soit à N.-Dame d'Afrique, soit au Vénérable Géronimo, sous le vocable duquel devait être placé l'Institut naissant, soit à leurs patrons Saint Charles, Saint Louis et Saint Eugène.

Nous possédons dans nos archives le petit cahier qui contient ces prières. Dans les litanies à N.-Dame d'Afrique nous lisons ces invocations touchantes : Reine des Arabes, Mère des Orphelins, Vous qui ferez triompher l'Evangile à la place du Coran – Palmier dont l'ombrage réjouit le voyageur – Source mystérieuse du désert,-etc....

Leurs dévotions achevées, les fervents apôtres allaient visiter les habitants des gourbis les plus rapprochés pour se perfectionner dans la langue arabe, et leur faire quelque bien par leurs paroles ou leurs aumônes.

Il est à propos de se demander si les jeunes fondateurs avaient un plan bien arrêté, une vue bien claire de l'Œuvre qu'ils rêvaient de créer.

M. Finateu, comme nous l'avons dit plus haut pensait dès l'époque de son Petit Séminaire que « pour évangéliser les Arabes, il fallait se faire Arabe avec eux ». Comment ? il n'en savait rien encore. Dieu aviserait. Au Grand Séminaire, en mûrissant son projet, ses idées s'éclaircirent davantage. Voici en quelles circonstances. En novembre 1867,1a lecture de la Vie du P. Lacordaire le frappa et dès lors, alliant, dans son esprit la vie monastique à la vie apostolique, il arrêta son choix sur une Règle qui tiendrait à peu près le milieu entre la vie contemplative du moine et la vie extérieure du missionnaire. Un trappiste faisant des missions auprès des infidèles, tel était à peu près l'idéal entrevu.

Le 2 mai, l'Abbé Finateu reçut le diaconat dans la chapelle du Petit Séminaire de St-Eugène et le même jour MM. Barbiers et Pux les Ordres Mineurs.

L'époque des vacances étant arrivée, Mgr Lavigerie pensa utiliser immédiatement le dévouement des trois séminaristes et les envoyer à Ben-Aknoun, près des orphelins arabes. M. Girard manifesta un sentiment contraire, voulant, dit-il au Prélat, réserver aux futures missionnaires une dernière épreuve et rendre ainsi leur vocation plus solide. Il facilita même généreusement à l'un d'eux, par un secours pécuniaire, le voyage de France.

L'Archevêque admit les raisons du vénérable Supérieur, mais fixa le 5 septembre comme date de leur réunion à St-Eugène. Les 3 séminaristes furent fidèles au rendez-vous ; ils trouvèrent au palais épiscopal un certain

nombre d'enfants arabes venus de Ben-Aknoun, sous la conduite de deux Frères des Ecoles Chrétiennes, pour s'occuper de divers travaux dans le parc. Ce fut donc auprès de ces pauvres orphelins musulmans que commença leur apostolat ; on devine avec quel bonheur ils leur faisaient le catéchisme.

L'Abbé Finateu était depuis 15 jours à St-Eugène, lorsque Mgr (revenu le 7) l'avertit de se préparer au sacerdoce. C'est à N.-D. d'Afrique, chez les Pères Prémontrés, gardiens du Sanctuaire depuis le commencement de cette même année, qu'il fit sa retraite. Il reçut le 3 octobre, veille de la fête du St-Rosaire, l'onction sacerdotale dans la Basilique.

L'Abbé Finateu était le premier prêtre né et ordonné en Algérie.

Cependant, les enfants étaient retournés à Ben-Aknoun et Mgr Lavigerie songea alors à faire commencer le Noviciat à ses 3 postulants. Il ne les garda point à St-Eugène, près de lui, pour s'occuper lui-même de leur formation comme il en avait tout d'abord manifesté la pensée. Il jugea plus opportun de les placer dans une maison voisine de l'orphelinat arabe, afin que tout en menant une vie de prières et d'études, les novices pussent s'occuper des enfants musulmans.

2. 1er Noviciat à la Maison Rostan

L'Echo de N.-Dame d'Afrique disait le 20 septembre 1868 :

« Pour réaliser les vues du Saint Père, Monseigneur l'Archevêque d'Alger va fonder un Séminaire spécial de missionnaires qui, à l'imitation de ce que font les missionnaires français en Chine, s'initieront au genre de vie des Arabes et des autres peuples de l'Afrique et iront ainsi s'établir de proche en proche dans le désert qui s'étend depuis le Sud de l'Algérie jusqu'au Sénégal d'une part, et dans les pays de l'or et des Nègres de l'autre.

Ces missionnaires formeront de véritables stations apostoliques qui s'efforceront de communiquer les unes avec les autres. Ce seront là les véritables pionniers de la civilisation européenne, formant des postes avancés entre nos deux colonies africaines de la Méditerranée et de l'Océan Atlantique. »

Ce que cette note appelle un Séminaire de missionnaires était comme Mgr Lavigerie le confesse « une pauvre maison de louage, située sur les hauteurs d'El biar, qui dominent Alger vers le Sud. »

Cette villa mauresque, cachée derrière des bouquets de lentisques, à quelques minutes de l'Orphelinat de Ben-Aknoun, et qui fut l'humble berceau de notre Société, se nommait : La Maison Rostan.

Les orphelines arabes qui l'habitaient depuis le 13 avril, venaient de la quitter pour aller, sous la direction des Sœurs de St-Charles de Nancy, s'établir à Kouba.

Ce fut le 19 octobre 1868, que s'ouvrit le premier Noviciat.

L'Archevêque s'était adressé à la Compagnie de Jésus pour avoir un Saint des novices. On lui donna le R.P.Vincent, qui précédemment avait été

adjoint au P. Ducat à l'Orphelinat arabe de Ben-Aknoun. Mgr Lavigerie lui traça sa ligne de conduite, comme le Père-Maître nous l'apprend lui-même dans une lettre :

« Lorsque je suis allé (le 17 oct.) rendre les ordres de Monseigneur avant de monter ici, et lui demander sa bénédiction pour commencer l'Œuvre : « Allez, mon Père, m'a-t-il dit, que la bénédiction de Dieu soit avec vous, formez des apôtres et suivez exactement la direction du Noviciat de la Compagnie, avec cette seule différence que vous donnerez plus de temps aux études. Des saints, je veux des saints ! Jetez-les bien dans le moule de Saint Ignace et qu'ils soient entre vos mains comme un corps mort qui se laisse porter de tous côtés et manier de la façon que l'on veut ou bien comme le bâton qui est dans la main d'un vieillard pour lui servir en quelque lieu et pour quelque chose que ce soit. Et ces paroles de la Règle, il nous les a répétées avec insistance, le jour ou je suis allé avec la Communauté lui présenter nos vœux pour sa fête. »

Vers la fin d'octobre Monseingeur adjoignit au P. Vincent, M. l'Abbé Gilet, Sulpicien, venu en Algérie demander au climat africain le rétablissement de sa santé. Il fut chargé de l'enseignement de la théologie.

Les novices étaient au nombre de 7.

MM. Finateu, Barbier et Pux, les trois anciens de Kouba ; puis l'Abbé Blanchard jeune Abbé venait de Douaouda ; enfin M. Dubut curé de Saoula et deux jeunes gens de sa paroisse Tassy et Bénéjean.

Le 20 du même mois se presenta également au Noviciat, mais pour être Frère Coadjuteur, un nomme Victor Cordier, dont nous aurons à reparler plus au long dans la suite de cette histoire.

Outre le Noviciat proprement dit, il y avait encore à la Maison Rostan un jeune Nègre nommé Luigi.Il venait des missions de Mgr Comboni, avait été élevé à Vérone en Italie et obtenu son diplôme d'instituteur. Il fut chargé d'apprendre aux novices l'arabe de Syrie et de faire avec eux le catéchisme aux orphelins de Ben-Aknoun.

Il faut encore citer le cuisinier François Boulac. Ce jeune homme a une histoire. Il naquit à Bab-el-Oued, faubourg d'Alger ; puis suivit ses parents à Boufarik. Après la mort de son père, il resta avec sa mère dans le même village. Celle-ci le menaçait souvent, quand sa conduite laissait à désirer, de le placer chez les Jésuites, qui dirigeaient l'Orphelinat du Camp d'Erlon. La pauvre femme mourut à son tour. En revenant du cimetière, M. le Curé de Boufarik touché de compassion, emmena le petit François au presbytère. Attends-moi ici, lui dit-il, je vais voir le P. Supérieur de l'Orphelinat afin de t'y faire admettre. A ce mot d'orphelinat, qui dans son esprit revêtait l'idée d'une prison, l'enfant fut pris de peur et profitant de l'absence du curé s'enfuit. Arrivé le soir à Blida, il entra dans un café maure pour y passer la nuit. Le Kaouadji lui donna un peu de nourriture, lui fit laver la vaisselle et l'hébergea gratuitement. Le lendemain, un riche Arabe voyant ce jeune en-

fant français, lui proposa de l'emmener dans son douar. François ne se fit pas prier et suivit son nouveau Saint. Dès lors, il quitta les vêtements européens, s'habilla à l'arabe, reçut ou prit le nom de Si Hassen. Mais un jour, comme on voulait le marier à la musulmane, il refusa et quitta les Arabes. A l'époque de la famine, Boulac, âgé de 23 ans environ, vint trouver Mgr Lavigerie et lui offrit ses services :

« Je suis Français, je suis chrétien », lui dit-il. – Je n'ai guère confiance en toi, mon ami, ne put s'empêcher de lui répondre le Prélat. – Essayez quand même, Monseigneur, si je ne fais pas votre affaire, vous aurez toujours la liberté de me mettre à la porte. »

François fut accepté et l'on eut tout lieu de s'en féliciter. Il mit beaucoup d'entrain parmi les orphelins de Ben-Aknoun, les faisant chanter, les encourageant de son mieux. Il leur rendit aussi des services pénibles en leur rasant la tête pour la débarrasser de la vermine ou soigner la teigne dont étaient atteints un grand nombre. Quand les novices s'établirent à la Maison Rostan, Mgr Lavigerie l'envoya les rejoindre. Là encore il fut très utile au Père Econome, par la connaissance qu'il avait du dialecte algérien et des usages indigènes.

Enfin il y avait aussi, attachés au service de la maison, 4 orphelins avec qui les novices devaient parler arabe durant les récréations. Dans le but de faciliter encore à ces derniers l'étude de la langue indigène, l'Archevêque enleva les Pères Jésuites de Ben-Aknoun et confia à ses jeunes missionnaires le ministère spirituel de l'Orphelinat.

Le mois d'octobre n'était pas achevé que déjà commencèrent les défections. L'Abbé Dubut curé de Saoula, ne comprenant pas la nécessité d'un Noviciat pour lui, qui était prêtre, aurait voulu de suite se lancer dans une vie d'aventures au milieu des Arabes. Comme on refusa sans doute de lui laisser faire le Robinson, il quitta le Noviciat et fut suivi dans sa retraite par les deux jeunes gens de sa paroisse qu'il y avait amenés.

Mais ces vides furent vite remplis. Quelques séminaristes de Kouba, à leur retour des vacances, ayant appris que trois de leurs confrères s'étaient offerts à l'Archevêque pour commencer la Mission auprès des Arabes, vinrent se joindre à la petite communauté. Ce furent l'Abbé Charmetant le 2 novembre, les Abbés Deguerry et Bouland le 16 et Couprieux le 17.

Il eût été alors prématuré de fixer les Constitutions. Mais encore fallait-il en esquisser le plan dans quelques dispositions générales. Le Fondateur confia ce soin au P. Vincent.

En attendant, outre les exercices de piété et l'étude le la théologie et de l'arabe on apprenait un peu de médecine.

Un docteur d'Alger, excellent chrétien et dévoué à la cause de l'apostolat, ayant voyagé parmi les peuplades du Sud algérien, avait remarqué que les

médecins y étaient en grande vénération. Il vint lui-même s'offrir à l'Archevêque pour faire à ses novices un cours abrégé de médecine, lui assurant qu'avec quelques connaissances d'hygiène et de thérapeutique, ses missionnaires seraient un jour reçus comme des anges de Dieu par les Arabes. « Puisque, étant engagé dans les liens du mariage, lui dit-il, je ne puis entrer dans votre Société, malgré mon désir, je voudrais au moins lui être utile et montrer l'estime que j'ai pour cette grande ouvre. »

Les offres de ce noble chrétien furent acceptées avec reconnaissance et le docteur Maurin vint une fois par semaine faire un petit cours de médecine à la Maison Rostan. Les novices mirent en pratique les leçons reçues, soignant les malades qui se présentaient à leur porte. C'est ainsi que le P. Charmetant fut amené à donner ses soins à la jeune enfant du Bach-Agha Mokrani. Ce chef indigène, devenu dans la suite, si tristement célèbre par son insurrection contre la France en 1871, habitait une villa voisine du Noviciat. Il vint un jour visiter les jeunes missionnaires, admira leur costume et les félicita de ce qu'ils savaient si bien se faire aux usages arabes ; il les reçut aussi chez lui avec une courtoisie tout orientale. C'est ce même Mokrani qui, frappé de l'air de modestie et de grâce qu'il voyait briller dans les femmes françaises, pria un novice de donner à sa petite fille un remède qui la rendrait comme elles. On eut beau lui dire qu'un pareil remède n'existait dans aucune pharmacie, il ne voulut pas y ajouter foi et crut à un refus. Pouvait-on expliquer à ce musulman que le baptême et la pratique de la vraie Religion étaient seuls capables de donner à sa fille la transformation qu'il rêvait et de la rendre douce, polie, modeste, aimable comme les jeunes chrétiennes de France ?

On devine assez facilement que l'esprit de mortification était en honneur au Noviciat. Le genre de couchage était des plus pauvres. Quant au régime alimentaire il était tout à fait à l'arabe : pour en donner une idée, il suffira de dire que le couscous était un plat assez ordinaire et qu'on le mangeait souvent à la mode indigène, c'est-à-dire, assis à terre.

Le 8 décembre fut un jour de grande fête pour la petite Communauté. On plaça au milieu des chants et des feux d'artifice une statue de la Sainte Vierge au dessus du portail de la maison, avec cette inscription :

SALUS AFRICAE

Cette plaque de marbre se trouve encore aujourd'hui à Maison-Carrée, au pied du socle sur lequel repose une autre statue de Marie, au centre du parterre.

Le beau jour fut suivi d'un bien triste lendemain.

Le R.P. Vincent avait été chargé, comme nous l'avons dit plus haut, d'élaborer des Constitutions pour la Société naissante. Ce digne fils de

Saint Ignace ne crut pas pouvoir mieux faire, que de les calquer sur celles de la Compagnie de Jésus. Les novices n'y trouvant rien de l'idéal rêvé par eux, hésitèrent à l'accepter. La règle si difficile de la correction fraternelle dont le P. Saint exigea en particulier la stricte observance telle qu'elle est en usage chez les Jésuites, souleva le mécontentement et excita des murmures. Fut-il mal compris ? Ne sut-il pas s'y prendre ? Toujours est-il que les deux premiers compagnons du P. Finateu, entre autres, refusèrent de s'y soumettre. Le Fondateur crut voir là un commencement de mauvais esprit et se résolut à sévir.

Le P. Finateu se trouvait assez souvent absent de la communauté, car tout en étant novice, il remplissait diverses charges. Chaque matin il se rendait à Ben-Aknoun pour dire la messe aux Frères des Écoles Chrétiennes ; il y faisait également le catéchisme aux Orphelins. Il était en outre économe et s'occupait de l'Infirmerie de la Flanelle[1].

Rentrant un jour à la maison, il apprit que Mgr Lavigerie se trouvait dans la chambre du R.P. Vincent avec les novices qu'il y avait mandés. Il va l'attendre à sa sortie. Tout à coup la porte s'ouvre et il voit paraître les P.P Barbier et Pux, qui en sanglotant se jettent à son cou et lui font leurs adieux. A cette vue il ne peut lui-même retenir ses larmes....l'œuvre entrevue et rêvée en commun durant 2 ans lui parait s'effondrer. Il se jette aux pieds de l'Archevêque en lui disant : « Monseigneur, mes deux premiers compagnons s'en vont, que puis-je faire désormais moi-même ? » – « Pour vous, mon enfant, répond le Prélat avec émotion : « ***Tu es petra super quam ædificabo missionem meam !*** »[2]

Encouragé par ces paroles le P. Finateu se reprit espérer.

Cette scène se passait le 12 décembre. Les novices restaient encore 5 : le P. Finateu ; les Frères : Charmetant, Desuerry, Bouland et Couprieux.

Cependant ce renvoi semble avoir donné à réfléchir au Fondateur. Il demanda aux novices de lui soumettre leurs vues personnelles sur les Règles. Nous avons dans nos Archives la réponse de chacun d'eux. Elles sont datées de la mi-janvier 1869. A part le Frère Couprieux gui se contente de deux ou trois phrases dithyrambiques, les autres novices expriment respectueusement mais avec une liberté toute filiale leurs desiderata. Il est à remarquer que le point de la correction fraternelle est indiqué comme devant être modifié. De plus on exprime le vœu que les Règles revêtent une forme plus appropriée au genre de vie qui attendent les missionnaires et soient moins calquées sur

[1] Maison située entre Ben-Aknoun et Dély Ibrahim, où Monseigneur avait placé l'infirmerie de l'Orphelinat sous la direction des Sœurs de St Joseph des Vans.

[2] L'Abbé Barbier est mort aumônier des Petites Sœurs des pauvres à Bône. L'Abbé Pux, toujours poursuivi par le désir de la conversion des musulmans, se retira à Constantinople, où il mourut peu après.

celles d'un Ordre religieux. Il semble que Monseigneur tint compte de ces remarques.

Mais il est dit que les œuvres de Dieu doivent être marquées au cachet de la croix. Une nouvelle épreuve, mais d'un tout autre genre, fondit sur la mission. Le 20 octobre, lendemain de l'ouverture du Noviciat, s'était présenté à la Maison Rostan un jeune homme, demandant son admission comme Frère Coadjuteur. Il était porteur d'un livret en règle et présentait des certificats du maire de Kouba et d'un boulanger d'Hussein-Dey. Il avait nom Victor Cordier. On l'accepta. Ses fonctions dans la Communauté consistaient à sonner le réveil, à surveiller le lever des orphelins attachés au service de la maison et à faire les chambres. Il affectait un air de dévotion très prononcé, et vint un jour trouver le P. Finateu pour demander à être déchargé de la surveillance du lever des enfants afin d'avoir une demi-heure de plus pour sa méditation. Trompé par ces apparences de piété, Monseigneur songea à lui donner l'habit et consulta sur cela le P. Finateu. – « Monseigneur, répondit le Père, je ne le lui donnerais pas. » – « Et pourquoi ? » – « Je le trouve trop pieux ! »

Le 22 janvier, l'économe était descendu à Alger avec le cuisinier pour faire quelquesprovisions. A son retour on lui apprend que le Frère Victor a disparu. Aussitôt la pensée que l'argent de sa caisse est enlevé, traverse son esprit. Il court à sa chambre et trouve son tiroir entièrement vide.

Dès le lendemain matin l'Archevêque fut informé du vol, mais pour ne pas discréditer dans le public l'œuvre naissante, il recommanda de faire le silence sur la faute commise, mais François Boulac en fouillant dans la chambre du voleur, ayant trouvé une de ses photographies, la porta au commissariat central d'Alger en apprenant ce qui s'était passé.

Il y avait plusieurs mois qu'on avait oublié cette triste affaire, quand on apprit en mai l'arrestation de Cordier à Marseille et son arrivée à Alger. Le P. Finateu, l'Abbé Gillet et François Boulac furent appelés comme témoins. A l'audience, Victor fit des aveux complets. C'est là qu'on apprit son histoire. Il était fils d'une comédienne. Ayant dérobé les papiers de son frère, il avait commencé la série de ses vols. Jeté en prison, il avait su bientôt gagner la confiance de l'aumônier en lui servant la messe. Après sa libération, il s'était présenté à la Trappe et avait été admis. Sous le nom de Frère Jean de Dieu, il édifiait tout le Monastère par sa piété au point qu'on le citait comme un modèle. Un jour, croyant le P. Cellérier au chœur, il pénétra dans sa chambre. Sans se déconcerter à la vue du Père qui lui demanda ce qui l'amenait ainsi chez lui, il répondit qu'il venait prendre ses papiers. Le Père Abbé le laissa aller. Cordier en quittant Staouéli, vola les vêtements civils d'un novice, mit par dessus ses habits de religieux et s'en vint mendier à la Casbah. Surpris devoir un Trappiste tendre la main dans les rues, un agent de

police l'amena au commissariat où on lui enjoignit de déposer le costume religieux. Le Frère Jean de Dieu obéit en gémissant : « Ah ! dans quel siècle pervers sommes-nous arrivés, répétait- il avec de profonds soupirs, à quelle époque impie vivons-nous pour voir ainsi un religieux dépouillé de son saint habit ! »

Il avoua qu'à la Maison Rostan il avait employé pas mal de temps à limer des clefs. Trouvant que ce travail n'avançait sans doute pas assez vite, voilà pourquoi il avait demandé à allonger le temps de ses méditations. Le matin du vol il avait, sous la menace du bâton, contraint les enfants arabes qui séjournaient au Noviciat, à aller au catéchisme à Ben-Aknoun. Durant leur absence il avait pris 620 frs à la caisse de l'Econome, 100 à l'Abbé Gillet et 160 dans un tiroir où les orphelins mettaient leur petit pécule.

En quittant le Noviciat, il s'était rendu à Blida prendre la voiture d'Oran. A Affreville, il alla voir l'Abbé Dubut et lui dit : « Là-bas à Ben-Aknoun, ça ne va pas, il y a un domestique qui a dévalisé le P. Finateu. » A Oran, il vola un costume d'agent de police et s'embarqua pour Marseille. Là ses quelques centaines de francs furent bien vite dépensés et il n'eut même bientôt plus de quoi payer ses frais à l'hôtel où il était descendu. Comme le propriétaire voulait lui retenir sa malle, Cordier alla porter plainte au commissariat, mais grâce à sa photographie qui avait été répandue par les soins de la police d'Alger, il y fut arrêté (11 février 1869). Le Tribunal d'Alger le condamna à 20 ans de prison (13 mai).

Revenons maintenant au Noviciat. Le Fondateur songea à donner un habit spécial à ses missionnaires. Il avait dit en plusieurs circonstances aux novices : « Dans l'Apôtre africain, le corps doit être entièrement arabe et l'âme essentiellement chrétienne. » Aussi choisit-il le vêtement indigène de préférence à tout autre. Le P. Finateu lui présenta un modèle qui fut approuvé. C'est le même que celui que nous portons aujourd'hui avec cette différence que les manches de la gandoura étaient plus étroites et ornées d'une série de boutons à la façon des vestes maures. Les Frères Coadjuteurs devaient porter le même habit blanc, mais avec le burnous noir.

Voici comment le R.P.Vincent rapporte dans une lettre à l'un de ses confrères de Lyon, la cérémonie de la première vêture :

« La prise d'habit qui devait avoir lieu le 8 décembre a été renvoyée au 2 février. Cette vêture et l'ordination qui l'a suivie ont rendu la fête plus solennelle pour nos jeunes gens. Elle a été l'époque la plus saillante et semble avoir imprimé en eux cachet et l'esprit de la nouvelle Société. C'est encore ce jour que Monseigneur avait choisi pour proclamer les Constitutions et Règles avec tout l'appareil et toute la majesté qu'il sait donner aux cérémonies religieuses. Tout cela s'est fait à huis clos dans N.-D. d'Afrique dans la chapelle primitive devant la Vierge noire, en présences des bons Pères Prémontrés qui seuls ont été témoins de nos cérémonies. Monseigneur l'avait voulu ainsi par mesure de

prudence, afin de ne pas réveiller certaines susceptibilités ni causer d'ombrage aux adversaires de ses œuvres. La Société qui définitivement s'appelle Société des Missionnaires du Vénérable Géronimo est à ses yeux la plus importante et partant la plus chère à son cœur.... »

Voici la teneur de l'approbation qu'il a mise en tête des Constitutions :

« Charles Martial Allemand Lavigerie par la miséricorde de Dieu et la grâce du St-Siège apostolique, Délégué apostolique du Sahara et du Soudan, Archevêque d'Alger etc... Voulant donner une forme du moins provisoire à la petite Société des Missionnaires que nous avons fondée et pourvoir ainsi au bon ordre intérieur et à la formation spirituelle et religieuse de ceux qui la composent. Avons approuvé et approuvons pour être exécutées durant une année à partir du 2 février, les Constitutions et Règles provisoires, ainsi que le Directoire rédigé sous notre direction et d'après nos vues, que nous croyons conformes à l'esprit de Dieu et à celui de l'Eglise, par le R.P. Vincent, Recteur du Séminaire de la Société.

Voulons et ordonnons que les dites Constitutions et Règles soient considérées par les membres de la Société, comme l'expression de la volonté de Dieu, étant celle de leur évêque et Supérieur légitime.

Fait à Alger le 2 février 1869, jour de la Purification de la Ste Vierge.

+ Charles, archevêque d'Alger »

Les Ordinations dont parle dans sa lettre le R.P. Vincent furent celles du P. Charmetant au Sacerdoce et celle des Frères Deguerry et Bouland aux Ordres mineurs. Il est impossible de décrire les cris d'allégresse et l'enthousiasme que firent éclater les orphelins arabes à la vue des premiers missionnaires revêtus de l'habit blanc quand ils les virent arriver à l'Orphelinat.

Le lendemain de ce beau jour eut lieu à la chapelle du Noviciat la 1ère Messe du jeune prêtre, la où 15 jours auparavant il avait reçu le diaconat. La fête, écrit encore le R.P. Vincent, a été belle et aussi pompeuse qu'elle pouvait l'être à Ben-Aknoun. Les colons du voisinage avertis de la solennité y assistaient en grand nombre, les bonnes familles de Franclieu, de Belleroche et Mourgues y avaient leurs places réservées. Les paroles de l'orateur, heureusement inspiré par la circonstance, la vue des jeunes missionnaires qui apparaissaient pour la première fois en public dans leur costume éclatant de blancheur et le rosaire au cou, ont vivement impressionné le pieux auditoire. Nos chers petits Arabes en particulier les dévoraient des yeux et au sortir de la cérémonie, il fallut leur donner l'innocente satisfaction de pouvoir admirer de plus près les *babas* transformés et leur baiser les mains et les vêtements.

Quinze jours après, le R.P. Vincent, qui souhaitait copier jusqu'au bout les usages des Noviciats de sa Compagnie, voulut imposer à ses jeunes novices une dernière épreuve. Elle consiste à se rendre à un pèlerinage déterminé, en demandant le long de la route l'hospitalité et le pain de chaque jour.

La lettre d'obédience que leur délivra le Fondateur indiquait le but du Pèlerinage et leur traçait l'itinéraire à suivre :

« A nos chers fils Pères Finateu, prêtre, Charmetant prêtre, Frères Deguerry, clerc minoré et Bouland clerc minoré, tous quatre de la Société des Missionnaires du Vénérable Géronimo, salut et bénédiction en N.S. Jésus Christ.

Les Règles de votre petite Société prescrivant que vous fassiez un pèlerinage, où vous alliez à pied et en mendiant votre pain, durant votre Noviciat, nous vous ordonnons en vertu de la Ste Obéissance, de vous rendre en pèlerinage au Sanctuaire de N.-D. de Santa-Cruz, à Oran et cela de la manière suivante :

Vous irez à pied jusqu'à Miliana et de là en voiture jusqu'à Oran.

Vous prescrivant toutefois de prendre la voiture, si vous vous trouvez incommodés, ou si le temps devenait mauvais pour que vous ne puissiez pas continuer votre route à pied. Vous logerez dans des maisons honnêtes, c'est-à-dire chez M.M. les curés ou dans les caravansérails disposés sur la route.

Vous resterez à Oran seulement jusqu'au départ du bateau le plus prochain pour Alger et vous reviendrez par mer.

Nous demandons à Dieu de vous protéger dans votre route et de vous accorder la grâce de répandre partout la bonne odeur de Jésus Christ afin que l'on puisse dire de vous avec vérité : « Beati et pulchri pedes evangelizantium bona. »

Donné à Alger le 18 Février 1869.

+ Charles, Délégué Apostolique du Sahara et du Soudan »

La veille du départ, écrit le P. Vincent, nous avons lu les différents passages des Evangiles qui traitent de la mission des Apôtres, de la manière dont N.S. les envoyait deux à deux, sans bourse etc. Puis est venue l'explication des règles des pèlerins, auxquelles on a ajouté la suivante qui leur est plus spéciale :

« Quant aux Arabes qu'ils visiteront dans les tribus à droite et à gauche sur leur passage, ils auront soin de les édifier en Dieu, leur montrant une grande charité et une affection sincère en N.S., leur rendant service au besoin, consolant leurs malades et exerçant à leur égard tous les bons offices de la charité. Pour cet effet, il leur sera très utile d'avoir avec eux un petit pharmacien. Ils se souviendront que le pèlerinage est un essai de l'apostolat qu'ils doivent à l'avenir exercer au milieu de ce pauvre peuple jusqu'à ce jour si délaissé. »

Quand les orphelins arabes apprirent le voyage des missionnaires, ce furent des larmes et des lamentations. Ils s'imaginaient que leurs *babas* partaient pour le Sahara et qu'ils ne les reverraient plus. Qui nous fera la prière, disaient-ils en pleurant, qui nous apprendra désormais à connaître et à aimer le bon Dieu ? Qui nous parlera de Sidna Aissa et de Lalla Mariera ? Les novices avaient beau leur affirmer qu'ils reviendraient bientôt, ils avaient peine à les croire. C'était vraiment un spectacle attendrissant de voir ces chers petits se presser autour d'eux, s'accrocher à leur bras, à leur robe blanche en

les priant de ne pas les quitter Tout cela nous rappelait le départ d'Ephése du grand Apôtre : *« **Magnus autem fletus factus est omnium. »***

Avant de laisser partir ses jeunes pèlerins, Monseigneur les manda prés de lui. Les novices Jésuites, vous le savez, leur dit-il, doivent tendre la main le long de la route ; vous ferez comme eux, vous demanderez l'aumône ; eh bien, mes enfants, ajouta-t-il aimablement, permettez-moi de vous la faire le premier. Et il remit 100 frs à chacun d'eux.

Les voyageurs se mirent ensuite en route suivant l'itinéraire qui leur était tracé.

Le P. Charmetant et le Frère Deguerry prirent la direction de Blida, le P.Finateu et le Frère Bouland celle du Sahel par Koléa, le Tombau de la Chrétienne, Marengo, Bou-Medfa. La ville de Miliana était, ainsi que nous l'avons dit, plus haut, le lieu où devaient se rencontrer les deux bandes, qui, de là, continueraient de concert leur route jusqu'à Oran.

On devine facilement les péripéties qui durent agrémenter un pareil voyage. C'était la première fois que les missionnaires allaient sortir avec leur costume arabe ; ils pouvaient juger de l'effet produit sur les Européens et sur les indigènes.

Partis de Ben-Aknoun un Samedi, le P. Finateu et son compagnon demandèrent l'hospitalité dans une ferme pour la nuit, se proposant de gagner un village le lendemain pour y célébrer la messe, mais la pluie tomba avec tant de violence qu'ils furent contraints de rester le Dimanche dans la ferme. Arrivés à Coléa, la mère du P. Finateu, redoutant, dans sa tendresse maternelle, les longues et pénibles fatigues du voyage, obligea les deux missionnaires à prendre chacun une monture et leur donna un guide arabe, homme sûr et connu de la famille. Dans les tribus, les jeunes apôtres furent reçus avec sympathie toujours, parfois avec vénération. Les soins qu'ils donnaient aux malades, les exercices de piété qu'ils faisaient publiquement, contribuèrent grandement à les faire regarder comme des hommes de Dieu. Au Tombeau de la Chrétienne, ayant réussi à arrêter une hémorragie qui menaçait d'être mortelle, leur réputation s'étendit dans les environs. On se pressait autour d'eux, on les escortait jusqu'à l'entrée du village voisin avec des témoignages non équivoques de respect et de reconnaissance.

Les curés chez qui les pèlerins se présentèrent, les reçurent à bras ouverts. Depuis Mgr Dupuch, ils savaient quelles barrières on avait opposées au zèle du clergé. De plus heureux qu'eux pouvaient donc enfin commencer l'œuvre de l'apostolat ! Un jour pourtant, ils faillirent se voir fermer la porte d'un presbytère. Après avoir quitté Tipasa, ils avaient été saisis au milieu d'une forêt par une pluie diluvienne. Le sol, détrempé, se dérobait sous leurs pas et il leur fallut marcher plus de deux heures dans une plaine changée en fondrières pour arriver à Marengo. Le bon curé, à qui ils demandèrent

l'hospitalité, crut d'abord avoir affaire à des vagabonds arabes dont il était prudent de se méfier. Il ne fallut rien moins que la lettre de recommandation de leur Archevêque pour faire tomber toute crainte. Il est juste d'ajouter que la cordialité avec laquelle ils furent hébergés, compensa largement les hésitations du premier moment.

Les deux bandes se rejoignirent, comme il avait été convenu, à Miana et poursuivirent ensemble leur route jusqu'à Oran, où ils furent très affectueusement reçus par Mgr Calot, le P. Abram directeur des Frères de Misserghin et les Peres Jésuites. De leur coté ils produisirent une favorable impression sur le clergé.

« C'est avec une véritable satisfaction, écrit l'évêque d'Oran à Mgr Lavigerie, à la date du 19 mars, que j'ai pu pratiquer l'hospitalité envers les futurs apôtres du désert ; ils nous ont tous édifiés par leur bon esprit et leur zèle ; il nous faudrait beaucoup de prêtres semblables pour réaliser le bien à faire dans notre chère Algérie... Ils ont fait leur pieux pèlerinage à la Vierge de Santa-Cruz. J'espérais garder ces jeunes missionnaires jusqu'à Pâques, présumant que Votre Grandeur ne voudrait pas les savoir sur mer le Jeudi Saint ; tout était disposé pour leur faire tirer bon partie de la Semaine Sainte au milieu de nous, mais votre télégramme a indiqué une décision à prendre immédiatement, immédiatement ils l'ont prise et donnent ainsi une première marque d'obéissance au moindre signe de leur Vénéré Supérieur que j'ai dû respecter. »

Mgr Lavigerie ayant appris que la Méditerranée était mauvaise avait enjoint par dépêche à ses novices de revenir à Alger par la voie de terre ; ils arrivèrent à Ben-Aknoun pour les fêtes de Pâques qui cette année-là tombait le 28 mars.

« Nos pèlerins, écrivait le P. Vincent, sont revenus de leur course apostolique remplis de joie comme autrefois les Apôtres ''*reversi sunt autem cum gaudio*'', fortifiés dans leur sublime vocation. Ils ont été vivement émus de tout ce qu'ils ont vu et entendu dans les tribus arabes, et sont convaincus que le temps de la mission est proche... Vous jugez aisément de la joie des orphelins arabes au retour des 4 voyageurs ; l'amour filial l'emportait sur le respect, c'était à qui sauterait le premier au cou des chers *babas* et il était difficile de contenir leur joie bruyante et expansive. »

Dès leur retour, les pèlerins reprirent la vie calme et régulière d'auparavant et se préparèrent à achever dans l'acquisition des vertus apostoliques, les quelques mois de Noviciat qui restaient. Leur Supérieur les quitta avant qu'ils fussent achevés. Décidément le P. Vincent n'était pas l'homme qu'il fallait pour une telle charge ; il avait sans doute les qualités d'un saint prêtre et d'un religieux parfait, mais il lui manquait l'expérience de la vie des missions et conséquemment le sentiment exact de la véritable vocation de ses jeunes disciples.

Il fut nommé curé de Fort-Napoléon, d'où il adressa des jeunes enfants Kabyles aux asiles de Mgr Lavigerie, après leur avoir donné une première formation. Il y était encore en 1871 durant le siège de 2 mois que la place eut à subir de la part des insurgés. On le trouvait soit à l'hôpital au chevet des nombreux blessés, soit sur le chemin du cimetière ou il conduisait les morts, souvent au bruit du canon. Le Colonel Maréchal qui commandait Fort-Napoléon durant l'investissement, voulut en écrire à l'Archevêque :

« Je me plais, Monseigneur, lui dit-il avec une rondeur toute militaire, à rendre hommage à la conduite de notre digne pasteur, persuadé que vous en serez satisfait. »

Le P. Vincent affaibli par ses fatigues, ne put tenir plus longtemps en Kabylie, et mourut le 17 novembre de cette même année, dans sa famille à Ternuay (Haute Saône).

Il fut remplacé auprès des novices de Ben-Aknoun par le R.P. Creusat, de la même Compagnie, son prédécesseur à Port-Napoléon (fin avril ou commencement de mai).

3. Le Révérend Père Creusat – Fin du 1er Noviciat

Le nouveau Saint[3] des novices mérite que nous lui consacrions une courte notice biographique. Avant d'être choisi par Mgr Lavigerie pour prendre la direction du Noviciat de ses missionnaires, le P. Creusat avait rempli des fonctions si diverses, avait eu dans son existence des phases si extraordinaires, que nos confrères nous sauront gré de leur avoir fait connaître en quelques pages cette belle figure de prêtre, de religieux et d'apôtre.

Né le 12 déembre 1812 à Merviller au diocèse de Nancy, l'Abbé Creusat après avoir été vicaire à Lunéville, rêvait d'aller en Chine, quand il fit la rencontre de Mgr Dupuch qui recrutait des prêtres pour l'Algérie. Il s'offrit à l'évêque, fut agréé et débarqua à Alger le 8 juillet 1840. A son arrivée, il fut nommé vicaire à la Cathédrale, l'année suivante, curé de Boufarik ; mais dans ce climat insalubre sa santé fut si gravement atteinte qu'il dut revenir à Alger. On lui confia alors les fonctions de vicaire administrateur de la Cathédrale et il reçut le titre de chanoine honoraire. En 1843, une paroisse ayant été créée à Mascara, l'Abbé Creusat fut chargé d'y installer le culte. Il y avait un an qu'il était là quand il lui vint la pensée de tenter la conversion

[3] Jean Baptiste Creuzat est né le 12 décembre 1812 à Merviller de J.B. Creuzat et Anne Brédel. Il entre au Grand Seminaire de Nancy (où Mgr Lavigerie sera évêque de 1863 à 1867) et reçoit la tonsure le 27 décembre 1834. Il est ordonné prêtre le 17 décembre 1837. Après son ordination, il est nommé vicaire à Lunéville. Il quitte son diocèse le 18 juillet 1840 pour Alger. Chanoine honoraire d'Alger. Il entre dans la Compagnie de Jésus en 1846. Curé de Constantine depuis 1849. Il meurt le 8 novembre 1884 à Marseille. Nom orthographié : Creusat (S. STRAEHLI : Jean Baptiste CREUZAT, in *Dictionnaire biographique des prêtres du diocèse de Nancy et de Toul*, http://www.bd nancy.fr/1.pdf).

d'Abd-el-Kader et la délivrance des 300 soldats que l'Emir retenait prisonniers.

Mgr Dupuch, à qui il fit part de son dessin, l'ayant approuvé, le curé de Mascara se mit en route sans retard, mais les troupes françaises l'arrêtèrent et lui firent rebrousser chemin. Résolu, malgré tout, d'arriver à son but, l'Abbé Creusat passa d'Alger en Espagne, de Gibraltar au Maroc, du Maroc dans la province d'Oran, où se trouvait pour lors le camp d'Abdel-Kader. Dans son ignorance de la route, au lieu d'arriver vers l'Emir, il tomba dans une avant-garde française. Les soldats, prenant ce prêtre pour un espion, parlaient déjà de le fusiller. Lamoricière le sauva, mais lui fit la défense formelle de poursuivre son dessein. L'Abbé Creusat, forcé, bien qu'à contrecœur, d'obéir, revint sur ses pas. Sa douleur fut vive, quand il apprit, à quelques jours de là, le massacre des 300 prisonniers français.

Peu après cette expédition, le curé de Mascara vint faire une retraite chez les Pères Jésuites d'Alger et se résolut à entrer dans la Compagnie de Jésus. N'ayant pu réaliser aussitôt son désir, il remplit encore durant une année les fonctions de curé du faubourg Bab-Azoun. Enfin au mois de juillet 1846, il entra au Noviciat. Après sa probation, il fut renvoyé en Afrique et nommé vicaire puis bientôt curé de Constantine.

Huit ans après (en 1856) les Pères Jésuites ayant été remplacés à Constantine par des prêtres séculiers, le P. Creusat revint à Alger et fut chargé, au départ du P. Brumault, des orphelinats de Boufarik et de Ben-Aknoun où il resta quatre ans.

La Kabylie du Jurjura conquise, une paroisse fut fondée en 1861 à Fort-Napoléon ; l'Abbé Malclès, ancien soldat d'Afrique, en devint le premier curé, mais il n'y resta pas longtemps ; le 10 octobre 1863 le P. Creusat vint le remplacer. Nous raconterons en détail dans le volume qui traite des missions de Kabylie ses travaux apostoliques, qu'il nous suffise de dire ici, que son zèle auprès des indigènes indisposa le Bureau Arabe qui mit l'Archevêché en demeure de le retirer de Fort-Napoléon. Mgr Lavigerie répondit à cette sommation en le plaçant à la tète de son Noviciat de missionnaires.

C'était l'encourager en le glorifiant.

Tel était l'homme qui succédait au P. Vincent. Comme il connaissait les indigènes, qu'il parlait l'arabe et le Kabyle, le Fondateur le jugea plus capable, que son prédécesseur, de former des missionnaires.

Le courage était grand à Ben-Aknoun parmi les jeunes apôtres mais le nombre manquait ; ils n'étaient plus que 4, puisque le Frère Couprieux s'était retiré avant la prise d'habit du 2 février.

Le 10 mai, Mgr Lavigerie adressa aux Supérieurs les Grands Séminaires de France une lettre dans laquelle il les priait de lui envoyer les cœurs vail-

lants que n'effraieraient ni les travaux ni les souffrances qu'il leur mettrait sous les yeux. Il commençait par leur révéler un fait considérable, fait grandissant encore chaque jour et sur lequel l'attention de l'Europe chrétienne n'est pas assez éveillée. C'est l'effroyable progrès de l'Islamisme depuis le commencement de ce siècle.

A partir de cette époque, écrit-il, près de cinquante millions d'hommes ont embrassé le mahométisme dans la zone qui confine au désert du Sahara et s'étend au Sud dans le Soudan. C'est le fruit de l'invasion des tribus arabes guerrières dans les pays nègres. Le terrain qu'elles gagnent, s'étend de plus en plus, de sorte que l'Islamisme, qui semble prêt à s'effondrer en Europe avec le trône des sultans, continue ses progrès et ses conquêtes aux portes de nos possessions africaines.

Il fallait se hâter de gagner de vitesse les musulmans auprès des peuplades idolâtres, car il est d'expérience que les missionnaires trouvent d'ordinaire auprès des païens, un accueil facile tandis que la corruption obstinée et la demi-lumière du mahométisme au contraire semblent défier tous leurs efforts.

Ces considérations diverses, continuait la lettre, avaient décidé le Pape Pie IX à créer la Délégation Apostolique du Sahara et du Soudan.

L'Archevêque d'Alger avait été choisi pour fonder et diriger cette mission naissante. Mais dans cette lutte terrible contre l'Islam, pour ces futures conquêtes de l'Evangile il lui fallait des hommes. « Des hommes, s'écrie-t-il, des hommes animés de l'esprit apostolique, de courage, de foi, d'abnégation, des hommes qui viennent se joindre aux ouvriers de la première heure. Je n'ai à leur promettre à la vérité, que la pauvreté, la souffrance, tous les hasards de pays presque inconnus et jusqu'ici inaccessibles, et peut-être au bout de tout cela une mort de martyr... Mais vous le dirai-je ? C'est précisément ce qui m'inspire la confiance que mon appel sera entendu. N.S. ne disait pas autre chose que ce que je répète en son nom : *« **In mundo pressuram habebitis.*** »* Et les Apôtres l'ont suivi. »

En attendant ces recrues, les novices de la Maison Rostan faisaient l'apprentissage de leur apostolat auprès des orphelins, dont ils étaient les premiers maitres. Ils leur traduisaient le catéchisme en arabe, chapitre par chapitre, et cela tant bien que mal, car leurs connaissances dans la langue indigène n'étaient pas encore bien approfondies. Les deux prêtres Pères Finateu et Charmetant avaient de temps en temps la consolation de baptiser quelques petits arabes mourants à l'Infirmerie de la Flanelle. Les cours de théologie prirent fin en juillet ; le 6 de ce mois l'Abbé Gillet, leur professeur, retournait en France d'où il ne devait plus revenir. En quittant l'Algérie, il fut envoyé à Nantes, où il enseigna d'abord la philosophie, puis le cours de théologie dogmatique jusqu'à sa mort qui arriva le 13 septembre 1874.

Les novices restèrent à la Maison-Rostan jusqu'au 15 Sept. Le 1er Noviciat était achevé.

4. Le 2ème Noviciat à Saint-Eugène

Un des novices de 1869, le Frère Prudhomme (actuellement curé d'Ecriennes, Marne), nous a communiqué avec beaucoup de bienveillance, sur cette époque de l'histoire de la Société, des notes précises. Nous y ferons de larges et fréquents emprunts :

« Je débarquai à Alger le 22 octobre, dit-il, en compagnie de M. Paulmier de Paris et du R.P. Creusat qui revenait de quêter avec un jeune enfant Kabyle, pour les œuvres de Mgr Lavigerie, dans le diocèse de Nancy.

A mon arrivée à St-Eugène, je trouvai le P. Finateu à la tête du Petit Séminaire arabe qui venait d'être fondé. Le Pr. Bouland était économe, le Frère Aribaud et un nègre nommé Luigi, professeurs.

Le P. Charmetant et le Frère Deguerry se trouvaient à Maison-Carrée ; ils dirigeaient une section d'orphelins arabes, comprenant une centaine d'enfants.

Quelques jours après la Toussaint, le R.P. Creusat, qui relevait de maladie, ouvrit le second Noviciat. C'était à St-Eugène dans les bâtiments transformés depuis en salon et en salle à manger de l'Archevêché.

A l'ouverture nous n'étions que 6, tous venus de France durant le mois d'octobre, mais un autre vint (en novembre) nous rejoindre avant la prise d'habit du 2 février 1870. Mgr Lavigerie étant au Concile, nous reçûmes l'habit des missionnaires dans la chapelle primitive de N.-D. d'Afrique, des mains de Mgr Suchet, Vicaire Général d'Alger.

Il y eut 7 novices à cette céremonie : les Frères Soboul, Paulmier, Prudhomme, Breuillot, Chanard, Labardin et Feuillet.

A son retour de Rome, le Fondateur remit à chaque novice un exemplaire imprimé des Règles. C'était à peu près le texte de celles qui avaient été en vigueur à la Maison-Rostan. Le volume qui les contient a 146 pages, porte la date de 1869 et ce titre : *Constitutions, Règles et Directoire de l'Institut des Missionnaires du Vénérable Géronimo au Diocèse d'Alger*.

Les Règles indiquaient la fin de l'Institut, qui était « de procurer la gloire de Dieu, d'abord par la sanctification personnelle de ses membres et ensuite par les travaux de la vie apostolique auprès des indigences de l'Afrique. »

Le postulat durait 3 mois ; il était suivi de la prise d'habit à la première fête de la Ste Vierge qui tombait après ces 3 mois.

Le Noviciat qui suivait la vêture, durait 2 années, mais pendant la seconde, le novice pouvait être employé soit aux études, soit à quelque autre ministère extérieur dans un établissement, mais jamais dans une mission, lors même qu'il fut prêtre. On s'engageait après la première année par des promesses solennelles; à la fin de la seconde, par des vœux temporaires. Après 5 ans de profession temporaire, lorsqu'on avait atteint l'âge de 25 ans accomplis et qu'on avait reçu les Ordres sacrés, le profès pouvait demander à se consacrer à l'Œuvre

par des vœux perpétuels. Si le Conseil ne jugeait pas à propos l'y admettre, le sujet pouvait continuer à faire des vœux de 5 ans.

Mais la distinctive particularité qui devait former le caractère propre du nouvel Institut, était l'assimilation de ses membres avec la vie extérieure et les habitudes des Arabes, relativement au costume, à la nourriture et au mode de couchage. L'hospitalité devait être en honneur dans les maisons de la Société. »

Ces Règles données au Second Noviciat furent trouvées sévères ; le P. Prudhomme nous donne sur ce point le sentiment de tous les missionnaires :

« Aucun de nous dit-il, ni aucun des Pères arrivés avant nous, ne se sentant de force à embrasser une Règle aussi étroite ; on en avertit Monseigneur qui n'insista pas trop et voulut bien reconnaitre que nous n'étions venus en Afrique que pour devenir des missionnaires et non des moines-laboureurs. Le R.P. Creusat lui-même regardait cette règle comme impraticable en plusieurs points pour ses novices et en adoucissait la sévérité autant que possible, même pour le lever du matin. En somme cette Règle, laissée à l'état de lettre morte et dont nous conservions pourtant un exemplaire, ne fut jamais mise en pratique à la mission. On se contentait de suivre au Noviciat un règlement conforme à celui des Séminaires. Dans les orphelinats, chaque Père faisait de son mieux ses exercices en son particulier. »

Ce que nous avons dit précédemment du R.P. Creusat, nous l'a fait voir comme un homme rempli de zèle et l'âme dévorée d'un feu tout apostolique. Eut-il les qualités d'un Saint des novices ? Voici à ce sujet ce que nous écrivit le P. Prudhomme :

« Appelé par Mgr Lavigerie à diriger le Noviciat de ses missionnaires, le P. Creusat embrassa ses nouvelles fonctions avec amour, car c'était là encore travailler à la Mission africaine. Il y apporta un grand zèle, zèle peut-être pas toujours assez pondéré, et qui généralement a peu été goûté. Ses procédés en matière de surveillance et de correction fraternelle nous semblaient fort exagérés. Il eut des divergences de vue avec le Fondateur, en particulier sur le travail manuel des champs imposé matin et soir. Le Père-Maître aurait voulu, comme cela est de règle d chez les Jésuites, que les novices s'occupassent seulement des travaux intérieurs comme le balayage et la propreté dans la maison.

Tout en reconnaissant une éminente piété dans le P. Creusat et une humilité profonde, puisqu'on le vit quelques fois au réfectoire, manger à genoux, les novices s'attachèrent peu à leur Saint. »

Il n'en fut pas de même à l'égard de l'Archevêque.

Monseigneur, continue le même Père, fut toujours pour nous durant cette année d'une douceur et d'une bonté qui nous charmaient et qui nous attachaient à lui profondément. Bien souvent, le dimanche, il nous mandait dans ses appartements pour nous voir et s'entretenir familièrement avec nous. Il s'était fait tellement aimer de tous que le Frère Paulmier chaque fois que

nous étions appelés chez Monseigneur, disait filialement : « Nous allons voir Papa ! »

Notre vénéré Père nous donnait des congés particuliers ; tantôt il nous envoyait à Boufarik visiter le Camp d'Erlon, propriété des Pères Jésuites, ou à la Trappe de Staouéli. Tantôt nous allions passer la journée soit à Maison-Carrée près des Orphelins arabes, soit à Ben-Aknoun chez les Frères Agricoles, dirigés par le P. Keller et installés dans l'ancien Noviciat de la Maison-Rostan.

Quand Monseigneur officiait à la Cathédrale, il nous faisait toujours réserver les bonnes places. C'était l'âge d'or. Ce matin de la Société n'avait que de doux rayons.

Heureux temps ! Douce attention de la Procidence avant les jours d'épreuves !

Voyant que le nombre de ses novices n'augmentait pas selon les désirs de son zèle, puisque depuis la prise d'habit 3 jeunes gens s'étaient seuls présentés : Messieurs Tassy et Barbe venant d'Affreville (...) et M. Griselin de Paris (mai), le R.P. Creusat écrivit au mois de juin aux séminaristes de France une lettre dans laquelle il les conviait aux travaux de l'apostolat en Afrique :

« Chargé, y disait-il, par Mgr l'Archevêque, de la direction du Séminaire des missions du Sahara et du Soudan, je me sens pressé de travailler de tout mon pouvoir au développement et au succès de cette belle œuvre.

Apres trente ans de ministère en Algérie, de tentatives et de vœux ardents mais à peu près stériles pour la conversion des Arabes, je vois enfin se lever des jours meilleurs et il me sera donné avant de mourir de voir du moins commencer la régénération de ce peuple si digne de notre compassion....

Mais il faut des ouvriers pour une telle mission et quels ouvriers ! Grâce à Dieu, ceux qui nous sont venus déjà, se forment ici à ce prodigieux apostolat avec un zèle et un dévouement, que le monde ne peut comprendre. Mais leur nombre ne répond pas aux besoins de l'œuvre et ils font avec moi appel à la vaillante jeunesse des Séminaires de France. »

Et il continue :

« Nous ne sommes que 13 encore et il nous faudrait être 50. Pourquoi ces places vides à côté de nous ? L'Afrique, l'Algérie surtout seront-elles déshéritées de votre zèle et tandis que vous allez sur les autres plages, même les plus lointaines, porter avec la Bonne Nouvelle votre sang pour faire germer des chrétiens, laisserez-vous, à deux pas de la France, une terre presque encore infidèle, sans lui consacrer une seule goutte de vos sueurs ?... »

La première réponse à la lettre du R.P. Creusat fut l'arrivée de M. Castex. Le chaleureux appel allait sans doute porter des fruits plus abondants quand éclata la déclaration de guerre. (15 juillet 1870).

La nouvelle de la déclaration de guerre avec la Prusse, disent les mémoires, fut un coup de foudre pour la mission. Un d'entre nous, le Frère

Breuillot, ancien caporal et qui avait fait partie de l'armée d'occupation à Rome, fut rappelé sous les drapeaux. On l'envoya d'abord en Kabylie, à Fort-Napoléon, puis en France.

Le 15 août Mgr Lavigerie débarquait à Alger ; à quelque temps de là il manda les novices. Le Frère Castex raconte ainsi dans son journal cette entrevue :

« Je suis revenu, nous dit Monseigneur, pour vous protéger et vous exempter du service militaire, en vous faisant entrer dans les Ordres, si cela est nécessaire, car j'ai besoin de vous pour prendre soin de mes enfants. Tous les secours que je recevais de France vont nous manquer, vous devez donc vous attendre à vivre pauvrement ; mais s'il faut mettre la main à la pioche pour planter des pommes de terre, je serai le premier à vous donner l'exemple.

Le Noviciat est achevé et je vais vous placer soit ici au Petit Séminaire arabe soit à Maison-Carrée dans les orphelinats. Les Frères Soboul et Paulmier étant menacés du service militaire, vont commencer leur retraite de 10 jours pour se préparer au Sous-Diaconat. J'espère, dit Monseigneur en terminant, que vous ne m'abandonnerez pas dans ces circonstances difficiles. »

Le lendemain les Frères Feuillet, Barbé et Griselain partirent pour Maison-Carrée rejoindre le Frère Labardin qui les y avait précédés et se mettre à la Disposition du P. Charmetant, directeur de l'Orphelinat arabe. De leur côté les Frères Prudhomme, Chanard, Tassy et M. Castex allèrent au Petit Séminaire indigène remplir les fonctions de professeurs ou de surveillants.

Le R.P. Creusat ne rejoignit ses anciens novices à Maison-Carrée que le 15 novembre mais il n'eut jusqu'à l'ouverture du troisième Noviciat que le titre de confesseur et de Directeur Spirituel.

Cependant Alger ne recevait plus que de lamentables nouvelles de la Mère-patrie. La frontière française était franchie, le territoire envahi et ensanglanté. Le jour où fut annoncé le désastre de Sédan et la captivité de l'Empereur, l'Archevêque qui se trouvait à Maison-Carrée, réunit les missionnaires à la chapelle, exposa le St Sacrement et fit chanter le ***Miserere*** ; puis il leur fit part de ses alarmes concernant la France et la Société. Les enfants arabes étaient venus ce jour-là même en promenade à Maison-Carrée ; le soir en passant à Alger ils virent des hommes à figure sinistre menacer du poing leurs Saints. Dans la nuit du 4 au 5, dès que le canon réveillant la ville, eut annoncé la proclamation de la République, des bandes de vauriens s'étaient portés en masse jusqu'à la porte Bab-el-Oued, pour aller, hurlaient-ils, délivrer les orphelins prisonniers à St-Eugène. Ils disaient encore, mais plus bas et entre eux, que c'était là que se cachaient les millions de l'Archevêque. Cette multitude se serait portée aux dernières violences, si des catholiques influents, se mêlant à elle, ne l'eussent fait rougir de s'en prendre à de pauvres enfants sans pain et à leur père nourricier. Ces braves gens parvinrent ainsi à faire refluer le flot fangeux sur Alger.

Mgr Lavigerie se reconnut impuissant contre la force brutale ; il n'alla plus à Alger que rarement. Que si parfois il devait s'y rendre pour affaires, il entendait de sa voiture de sinistres camelots, crieurs de journaux, annoncer au public le récit des « faits et gestes du citoyen Charles. » L'administration, telle qu'elle était à Alger à cette heure, n'était guère ni capable de le soutenir ni disposée à le faire. Il eut des heures d'abattement. Il y eut même tel jour, où faisant appeler le P. Finateu et déposant devant lui sur une table son anneau et sa croix pectorale, il lui dit : « Prenez-les, mon enfant, je ne suis plus Archevêque ! »

Heureusement ces heures d'éclipse durent peu chez Mgr Lavigerie et vite il se ressaisissait.

Faute de ressources, il se vit obligé de remercier les Frères des Ecoles Chrétiennes chargés à Maison-Carrée de plusieurs divisions d'orphelins. Il les remplaça (22 septembre) par ses missionnaires à qui il recommanda la plus stricte économie. Poux leur faire comprendre toute l'importance de cette recommandation, il renvoya d'une façon très vive celui qui gérait l'économat de Maison-Carrée. C'était alors l'Abbé Cazajus, vieux prêtre d'environ 60 ans. Enthousiasmé par les lettres de l'Archevêque sur les Orphelins arabes, il était venu de France pour s'offrir à lui (novembre 1869). On lui confia l'économat.

Voici comment le jeune novice Tassy raconte la manière dont l'Abbé Cazajus fut relevé de ses fonctions :

« C'était le 21 septembre, j'étais alors à St-Eugène, Monseigneur m'ayant appelé, me dit : ''Prenez immédiatement votre costume de ville (douillette noire et chapeau ecclésiastique) et venez me trouver.'' Je n'étais guère rassuré et je me demandais ce qui allait m'arriver. J'obéis sur-le-champ et me rendis chez Monseigneur. Sa voiture l'attendait. Quand il arriva dans la cour, il me fit signe de monter près de lui, et nous partîmes aussitôt. En route, il récita son bréviaire, lut des journaux et des brochures. Arrivé à Alger il fit arrêter la voiture rue de la Lyre et me dit de l'accompagner visiter près de là des travaux qu'il faisait exécuter pour un Collège catholique. L'Archevêque avait en effet loué au Génie militaire une des casernes Médée, où il voulait établir l'Institution libre de St-Louis dirigée par les prêtres du Diocèse. Après avoir donné quelques ordres aux ouvriers, continue le FrèreTassy, il se tourna vers moi et me dit : '' Comment trouvez-vous ces dispositions ?'' – ''Monseigneur, répondis-je, je ne sais ce que vous vous proposez de faire ici.'' – '' Je veux faire un collège ; ici des salles d'études, là des réfectoires, plus loin la chapelle,.. etc. '' – ''Ce sera fort bien et fort beau, Monseigneur quand ce sera fini, mais cela vous coûtera cher.'' – ''Je le sais, mais j'y arriverai. Partons. A Maison-Carrée'', cria-t-il au cocher. Ce ne fut qu'après avoir dépassé Hussein-Dey qu'il ferma livres et journaux ; alors me regardant fixement, il me dit : ''Je suis très ennuyé, mon enfant, plus qu'on ne peut penser ! Je fais des dépenses énormes et je ne prévois point quand cela finira. J'ai à m'occuper des terres des

Attafs, à entretenir des centaines d'orphelins arabes, soit au Petit Séminaire, soit à Maison-Carrée et à Ouali-Dada, 2 ou 300 filles à St-Charles de Kouba, sans compter les Pères, les Frères, les Sœurs. Il faut payer les nombreux ouvriers qui travaillent aux constructions, créent des jardins, plantent la vigne. Et pas ou presque pas de ressources : Qu'allons-nous devenir, mon enfant, qu'allons-nous devenir ? »

Il y avait dans sa voix quelque chose de si triste, que je me mis à pleurer. L'Archevêque, à cette vue, me prit la main et pleura aussi. Jamais je n'oublierai cette scène !

Dès notre arrivée à Maison-Carrée, Monseigneur m'amena dans sa maison. Sur une table du salon se trouvait une lunette ; il la prit et alla sur la terrasse. Après avoir regardé un instant avec attention, il me passa les jumelles en me disant :

« ''Ne voyez-vous pas cette voiture à bœufs qui vient du village ?'' – ''Je l'aperçois en effet, Monseigneur, elle est chargée de tonneaux'' – ''Que peuvent contenir ces tonneaux ?'' se demandait l'Archevêque ?

Il appela alors un petit Arabe : ''Cherche l'économe, dit-il, et préviens-le de venir immédiatement me trouver. '' En attendant, il me fit part de ses mille projets. Enfin le pauvre prêtre arriva. Quand l'Archevêque eut appris que les tonneaux contenaient du vin, il manifesta une violente indignation. ''Malheureux, s'écria-t-il, vous achetez du-vin quand à St-Charles il y en a qui se perd. Avec quoi le payerez-vous ? Nous n'avons pas d'argent ! Je ne veux plus de vous comme économe ; vous irez 8 jours à la Trappe et vous quitterez ensuite non diocèse. Voyez-vous ce jeune homme ? continua le prélat courroucé, c'est lui que je nomme dès aujourd'hui, économe général de mes œuvres indigènes. Allez chercher vos livres de comptes !'' – ''L'Abbé Cazajus obéit. Monseigneur me donna ensuite l'ordre de venir le trouver tous les matins à l'issue de sa messe ; et appelant son valet de chambre, il lui dit : ''Lorsque je serai ici, c'est ce jeune homme dorénavant qui doit entrer le premier chez moi après ma messe.'' »

Ma nomination à l'économat fut, on le voit, faite d'une façon peu commune.

Le 15 octobre le Petit Séminaire indigène quitta St-Eugène pour aller se fixer à Kouba ; les enfants arabes furent confiés aux Lazaristes et spécialement à M. Ravary, supérieur avant la guerre du Petit Séminaire diocésain. Le lendemain Mgr réunit à Maison-Carrée tous ses missionnaires et établit le P. Finateu supérieur de la communauté.

Cependant l'horizon s'assombrissant de plus en plus ; l'Archevêque eut une heure de complet abattement ; il sembla cette fois succomber au découragement. Quelques jours avant son départ (29 octobre) pour Constantine, puis de là en France, étant à Maison-Carrée, il appela le P. Charmetant, et d'un ton qu'il s'efforça de rendre résolu :

« Mon enfant, lui dit-il, je vous donne l'ordre de dire à vos confrères et cela aujourd'hui même, que je leur rends leur liberté ; ils peuvent partir dès maintenant. Je vous reverrai demain pour avoir leur réponse. »

Un ordre aussi sec cachait trop de contrainte de cœur pour que l'entretien pût se tenir longtemps sur ce ton. Après un moment de silence, l'Archevêque s'explique. Il confessa qu'il ne lui venait plus un sou de cette pauvre France, ruinée elle-même par la guerre. Et cette guerre, quand finirait-elle ? Et quand elle serait finie, le pays n'aurait-il pas assez à payer ses désastres et à relever ses ruines ?

« Rien dans le présent, rien de sitôt dans l'avenir, que voulez-vous que je fasse ? »

Il partit. Le lendemain, il était de retour à Maison-Carrée. Il n'entra pas ; sa voiture resta à la porte ; il redoutait de revoir ceux qu'il allait condamner à la dispersion. Appelant le P. Charmetant :

« ''Eh bien : qu'ont-ils répondu ?" demanda-t-il. – Qu'ils resteraient ! Il dissimula sa joie secrète : ''Ah ! Pauvres insensés, que vont-ils devenir ?'' Une lutte mortelle déchirait ce grand cœur ; il restait toujours là près de sa voiture, allant, venant, sans parler, quand enfin faisant effort sur lui-même. Je vais partir pour [la] France ; il faut en finir, en finir avec les Pères. – Mais ils veulent rester ! – En finir avec les enfants. – Mais ceux que nous avons baptisés, que vont-ils faire de leur baptême au milieu des musulmans ?'' »

Cette objection l'émeut. **« Eh bien ! à ceux là, je partagerai les terres des Attafs ; vous renverrez les autres. – Les renvoyer, et où ? – Où, où, je ne sais. A Staouéli, par exemple, chez les Trappistes... Mais entendez bien ceci, je ne garderai que les chrétiens ; c'est mon dernier mot – Non, Monseigneur, cela, jamais, jamais ! »**

Alors, ce fut autre chose, rapporte le P. Charmetant. M'entendant parler ainsi, il me prit par le cou, m'attira à lui, me pressa sur son cœur :

« Eh bien, me dit-il, puisque vous le voulez, restez, c'est votre affaire, ce n'est plus la mienne, je n'en ai plus désormais la responsabilité ; c'est vous qui aurez la honte de la débâcle, vous entendez bien, la honte. Allez, quant à moi, je n'y suis plus pour rien, rien ; faites tout ce que vous voudrez, je pars ! » Et il partit.

Que voulait-il en réalité ? Etait-ce la défaillance passagère d'un courage écrasé : par les événements ? Voulait-il aussi éprouver ses missionnaires et s'assurer qu'ils sauraient demeurer au poste, malgré la tempête ? Nul ne saurait le dire, Quoiqu'il en soit, il partit et les laissa durant 6 mois entiers sans argent, sans vêtements ; il n'avait rien à leur donner.

C'est à Constantine que l'Archevêque se rendait (29 octobre). Nos désastres militaires et la révolution politique, avaient ébranlé les facultés mentales du bon et charitable évêque de Constantine ; Mgr de Las-Cases, dou-

blement frappé dans ses affections, par la chute de l'Empire et par la défaite du parti gallican au Concile. De lui-même, il était elle s'enfermer à Toulouse, dans une maison de santé ; et de là, le 22 août, il avait envoyé au Pape sa démission par une lettre où il suppliait qu'on sauvât son diocèse de la ruine. Cette ruine était imminente. Escomptant par avance les généreuses faveurs de l'Empire, attachées à sa personne et aux souvenirs historiques de son nom, Mgr de Las-Cases avait fait l'acquisition d'immenses propriétés, commencé la construction d'un Grand et d'un Petit Séminaire, d'autres établissements encore nécessaires à un diocèse qui ne faisait que de naître. Ainsi avait-il engagé l'avenir pour la somme énorme de 850.000 francs, dont l'évêché, lui parti, restait le débiteur insolvable.

Par un rescrit du 2 octobre, Mgr Lavigerie fut chargé de sauver du gouffre l'honneur et la vie même de cette Eglise naissante. Arrivé à Constantine, il en prit possession le jour de la Toussaint, se mit au courant de la situation, qu'il trouva déplorable. Généreusement, il prit à sa charge personnelle tous les frais d'administration diocésaine, se hâta, de ses propres deniers, de désintéresser le principal créancier, recueillit les orphelins et orphelines arabes du diocèse de Constantine et les envoya à Alger : « Ils partageront notre pain, dit-il, et ne coûteront plus rien qu'à moi seul ! »

De Constantine il partit pour la France en décembre. Il se rendit à Tours où siégeait le gouvernement provisoire, pour exposer la triste situation des affaires de Mgr de Las-Cases. Il eut l'art de gagner à sa cause des hommes tels que Crémieux et Glais-Bizoin et de leur persuader que la République devait répondre de la dette qu'un évêque impérialiste avait contractée de son propre mouvement pour des choses d'Eglise ! Le Gouvernement de Tours accorda ce que Mgr Lavigerie lui demanda.

5. A Maison-Carrée – Dénuement des missionnaires et des orphelins

Pour avoir la physionomie exacte de la Société à cette époque nous ne pouvons mieux faire que de transcrire, en les analysant, les mémoires du P. Prudhomme, auxquelles nous joindrons certains détails donnés par le Frère Tassy.

A Maison-Carrée, le bâtiment principal de l'Orphelinat était la Batterie turque sur le bord de la mer. On y arrivait d'Alger en traversant l'Harrach sur une barque d'abord, puis sur un bac, enfin sur un pont en bois construit par M. Brivois, auxiliaire au service de la mission. Dans ce bâtiment se trouvait la chapelle ; l'autel dressé entre deux vieux canons, était placé dans une sorte d'alcôve que l'on ouvrait seulement pour la messe du Dimanche. Pendant la semaine, l'alcôve étant fermée, le local servait de réfectoire aux enfants. Outre cette salle, il y avait encore dans la Batterie quelques chambres pour

les missionnaires. Dans les constructions adjacentes on avait établi la lingerie, la boulangerie, la cuisine et le poulailler.

A 100 mètres de la Batterie, une division d'orphelins logeait dans une grande baraque en planches. D'autres divisions occupaient les deux maisons des sables commencées depuis le printemps de 1869 et à peine achevées. Quant au bâtiment qui est actuellement la Maison-Mère, commencé dans les premiers mois de 1870 et qui ne comprenait que le rez-de-chaussée, il était destiné primitivement, non aux Pères missionnaires, mais aux Frères Agricoles. En novembre de cette même année on bâtit l'étage et l'aile qui regarde Alger (celle opposée ne fut élevée qu'en 1873). A cette même époque (1870) Monseigneur fit construire sa maison qu'on nomma « la Délégation. »

Le Fondateur avait, parait-il, rêvé pour la Maison-Mère de ses missionnaires quelque chose de mieux que les bâtiments actuels.

« Pendant mon Noviciat, écrit le P. Prudhomme, sa Grandeur nous montra le plan qu'il avait fait dresser par un architecte. C'était toujours une construction principale, surmontée d'un clocher, et flanquée de 2 ailes, mais elle devait être placée en haut de la première colline. Le site eût été charmant et la salubrité plus grande. »

« Nous voici donc installés à Maison-Carrée avec les orphelins arabes, sous la direction du P. Finateu, lisons-nous dans les Mémoires du missionnaire déjà cité. Le P. Finateu était un bon prêtre et un confrère fort aimable. Ame d'apôtre, il désirait avec grande ardeur la conversion des Arabes et je me souviens encore du temps, où en promenade je le voyais placer des médailles de la Ste Vierge dans toutes les petites Koubbas que nous rencontrions, dans le but d'appeler les bénédictions de Marie sur les musulmans qui y venaient prier. Le P. Finateu avait très bien dirigé le Petit Séminaire arabe, mais il n'avait aucune compétence – il l'avouait lui-même – dans les choses d'agriculture. C'était pourtant à lui que nous devions nous adresser pour les travaux de défrichement et de jardinage. Bien souvent quand nous vînmes le consulter à ce sujet, je l'entendis répondre : ''Je ne sais absolument pas ce qu'il y a à faire, avisez vous-même et occupez vos enfants !" J'ai parfois soupçonné que dans certaines circonstances le pauvre Père s'était caché pour ne pas nous laisser voir son embarras. Nous recourions alors à Gomila, un vieux colon voisin, fort entendu dans la partie, qui nous indiquait les travaux à faire exécuter par les orphelins au fur et à mesure et des besoins et des saisons.

Mais c'est ma conviction, placé dans un autre milieu, envoyé en mission où chargé comme professeur ou directeur d'enfants, il eût parfaitement réussi. »

Voici quel était notre Règlement aux orphelinats :

« Le lever des missionnaires avait lieu à 3h ½. Après la méditation et la Ste Messe, les enfants se levaient à leur tour, récitaient la prière, recevaient un morceau de pain et partaient pour le travail des champs, sous la surveillance d'un Père. Rentrés à 11 heures, ils dînaient, puis prenaient, en hiver, une heure de récréation ou faisaient en été une petite sieste. Ils repartaient ensuite au tra-

vail jusqu'au soir, sous la conduite du Père qui n'était pas sorti le matin. Il y avait toujours deux missionnaires dans chaque division. A la chute du jour, les enfants assistaient au catéchisme ou à la classe, soupaient, faisaient la prière et allaient se coucher. »

Du départ de Monseigneur pour Constantine et la France, commencèrent pour nous et pour les enfants l'époque la plus rude et la plus pénible.

Craignant, et avec raison, que les aumônes n'arrivassent plus, Monseigneur nous avait recommandé, je l'ai déjà dit, une stricte économie. Il y avait bien un troupeau de moutons, mais c'était « haram » pour nous ; l'Archevêque, désirant réaliser quelques bénéfices pour ses œuvres, vendait les bêtes aux boucheries d'Alger. Il y avait bien aussi une basse-cour, mais défense d'y toucher. Les poulets étaient vendus. Quant aux œufs on les faisait pour la plupart incuber au four ; la tentative n'a jamais réussi et que de centaines d'œufs gâtés, j'ai vus jeter à la mer.

La seule permission accordée, était d'abattre les animaux malades. Voyait-on chanceler un agneau ou gonfler un mouton, vite on courait chez l'économe. Celui-ci, par devoir, ne trouvait pas toujours si mauvaise mine à sa bête. Alors on discutait. Il mourra, disait le Père, il ne mourra pas répondait l'économe. Parfois durant le débat, le pauvre mouton s'abattait. Sans plus tarder, on l'achevait et on le portait à la Mère Delpech, notre cuisinière.

Comme nous étions jeunes alors, nous riions, de notre misère même ! »

Le Frère Tassy, économe en ces jours à Maison-Carrée, ajoute les détails suivants :

« La porcherie, qui se trouvait de l'autre côté de l'Harrach, possédait une 50e d'animaux. Un jour, un des bergers vint me prévenir qu'une des plus belles bêtes venait de passer de vie à trépas. Au moment ou j'allais traverser l'eau, je vois la P. Paulmier qui avec les enfants de sa division, nettoyait les bords du fleuve ; m'ayant manifesté le désir de monter en barque avec moi, je l'amenai sur l'autre rive. A la vue de l'animal, mort de je ne sais quelle maladie, mon confrère me dit : ''En ce moment à Paris, mes parents mangent du cheval, du chat et encore le paient-ils fort cher ; nous n'avons rien à manger ici ; si nous mangions cette bête ?" C'est ce qui fut fait, et le tout fut trouvé excellent.

Nous avons aussi mangé du bourricot crevé, que les Arabes porteurs de pierres pour les constructions avaient laissé mourir dans un fossé de misères et de blessures. La pauvre bête était morte depuis 3 jours et la chair était loin d'être fraiche. A mon goût, la meilleure de toutes les viandes était celle du rat, du gros rat de carrière. Les maçons en avaient tué un grand nombre pendant l'extraction des pierres pour les constructions. L'un d'eux les ramassa, les vida, les mit dans un grand sac, après les avoir coupés en morceaux et passés dans le vinaigre. Le sac fut ensuite jeté dans l'Harrach ; l'eau durant toute la nuit, lava cette viande qui devint blanche comme celle de grenouilles. On en fit plusieurs plats et l'on eut ainsi une journée de nourriture de plus. »

Toujours dans un but d'économies, l'Archevêque avait songé à organiser la pêche en Méditerranée.

« Un jour, dit le même Frère Tassy, nous vîmes arriver d'Aller une barque, montée par des Napolitains qui nous apprirent qu'elle était la propriété de Mgr Lavigerie. Cette barque était bien armée, grands et petits filets, rien n'y manquait, pas même le capitaine. Cet homme avait été embauché au mois ; on lui donnait comme aides 5 ou 6 grands orphelins pour l'aider. Le résultat fut presque nul, le patron n'allait à la pêche que lorsqu'il faisait beau ; pour peu que la mer fût mauvaise, il mettait en avant toujours quelques prétextes les filets étaient cassés, il fallait les réparer ; il y avait danger à s'embarquer, on ne prendrait rien...etc. En fin de comptes, le peu de poissons qu'il rapportait revenait plus chers, que si nous les avions achetés à la pêcherie d'Alger. »

Les missionnaires, ils l'avouent, auraient supporté gaiment cette vie de misère si elle n'avait atteint qu'eux seuls ; mais les enfants arabes étaient encore plus à plaindre qu'eux. Le matin ils recevaient un morceau de pain. Au dîner une soupe faite uniquement de bouillon de feuilles de patates sans graisse et un peu de pain ; le soir de la farine de mais cuite à l'eau et des patates grillées au four : 1 petite pour les plus jeunes enfants ; une moyenne pour les moyens ; une grosse pour les grands ; deux patates ordinaires pour les orphelins ayant des métiers : forgerons, boulangers, jardiniers, charretiers, pêcheurs.

Une circonstance imprévue permit un jour de varier le maigre menu quotidien. Voici comment un témoin oculaire nous rapporte le fait :

« Tous les Dimanches après Vêpres, les enfants étaient conduits en promenade. Un jour qu'ils suivaient le bord de la mer, avant d'arriver à Fort-de-l'Eau, ils trouvèrent sur le sable un énorme tas de sardines que des pêcheurs avaient abandonnées ; il y avait bien 3 mètres cubes. Plusieurs enfants vinrent en courant annoncer à la maison l'heureuse découverte. Vite on prend des corbeilles, on attelle une voiture et l'on fait la récolte de la sardine. Mais où mettre la provision ? On en mangea à tous les repas et le tas ne semblait pas diminuer. Alors le P. Charmetant, l'homme aux bonnes idées, dit qu'il fallait les vider, les nettoyer et les mettre en réserve dans le bassin d'une noria. Le bassin fut au préalable lavé, séché : on le remplit ensuite par couches superposées de sardines et du sel. Puis on recouvrit le tout de branches, d'herbes et de terre, de façon à ne pas le laisser en contact avec l'air. La provision dura longtemps dans ce garde-manger d'un nouveau genre. »

Je continue à transcrire les notes du P. Prudhomme :

« Si nous étions pauvres relativement à la nourriture, que dire au sujet des vêtements ? Au milieu de nos orphelins, le linge apporté de France avait vite trouvé son emploi : il servait ou à panser des plaies ou à fabriquer des bandes. Un enfant manquait-il d'une chemise, on lui en donnait une ; avait-il envie d'un mouchoir, on ne lui refusait pas ; c'est ainsi qu'il arriva un jour où nos malles devinrent inutiles ; nous n'avions plus rien. Je me souviens qu'un dimanche

matin, je vis arriver le P. Charmetant qui, moitié riant, moitié honteux, me demanda ce que je pensais de sa conduite, car n'ayant plus trouvé une seule chemise, il venait de la remplacer par son surplis de séminariste ! Pour moi, je vendis ma montre, distribuai mes hardes et donnai même à un enfant le livre de ma 1ère Communion, seul souvenir que j'eusse alors de ma mère. On le voit, nous étions réellement misérables, mais malgré tout, on riait de bon cœur et personne ne songeait à se plaindre. Le Frère Paulmier avait une façon de chanter en ces jours de misères : ''Vive la joie quand même", que des étrangers auraient pu nous croire plongés dans les délices de Capoue !

Nos orphelins avaient pour costume un pantalon et une blouse de toile et comme coiffure un béret blanc ou une chéchia rouge. Le jour de leur baptême, chacun d'eux recevait une paire de souliers et un burnous. (Ce dernier vêtement était imposé par le prêtre au nouveau baptisé, à ces paroles : *Accipe vestem candidam*...). Leur linge était blanchi et entretenu par les orphelines arabes ; on comprend tout ce que ce travail laissait à désirer ; et bien souvent le dimanche matin on constatait l'absence de chemises, de blouses ou de pantalons qui n'avaient pu être raccommodés à temps. Ceux des enfants les moins sales gardaient leur linge une semaine de plus. Quand des étrangers visitaient Maison-Carrée nous nous trouvions parfois bien honteux. Je me rappelle d'un jour où Mgr Dauphin, Directeur des Ecoles d'Orient vint nous voir. Je dus faire défiler devant lui ma division. "Ne soyez pas surpris, Monseigneur, dit l'Archevêque qui accompagnait le visiteur, si ces enfants ont des vêtements si peu propres ; ils sont en habits de travail le temps a manqué pour les changer !" Hélas, je les avais changés pourtant !

On comprend que le caractère de nos pauvres orphelins s'aigrit peu à peu. Cette vie si rude, ce travail si pénible, cette nourriture si pauvre, commencèrent à amener des murmures. Que de fois, au réfectoire, en me montrant la misérable décoction de feuilles de patates ou leur bouillie de farine de maïs, les enfants me disaient : Tiens, Père, goûte "ma chi melch ! ce n'est pas bon." Et c'était vrai. Comme j'aurais voulu être riche en ces temps-là !

Après les murmures, vinrent les désertions.

Nous étions pour lors sur les épines, ne dormant plus la nuit, redoublant de surveillance durant le jour. Malgré cela, il en partait de ces pauvres petits. Bien amèrement, j'ai pleuré la fuite de plusieurs que j'aimais et qui semblaient promettre pour l'avenir. C'était surtout en conduisant ma division travailler à Ouali-Dada, que j'avais à déplorer des désertions. En traversant le village de Maison-Carrée, il n'était pas rare d'entendre les Arabes crier aux orphelins : " Ne restez pas avec ces marabouts, ils vous font trop travailler ; sauvez-vous, ils veulent vous rendre chrétiens !" Il n'en fallait souvent pas davantage, pour faire tourner les têtes ; aussi à l'heure des repas, les enfants se glissaient dans les roseaux des bords de l'Harrach et prenaient la clef des champs.

J'avais un moyen pour retrouver mes pauvres brebis errantes. Je profitais de mes heures de repos pour aller en pèlerinage à la Cathédrale d'Alger, au tombeau du Vénérable Géronimo. Je faisais le chemin à pied, aller et retour, 5 lieues, et il le fallait bien, car mon dernier sou m'avait quitté, lui aussi là, près du tombeau du serviteur de Dieu, je priais, je le suppliais avec larmes de me

rendre mon pauvre enfant. Je dois dire à sa gloire qu'il m'a souvent exaucé. A leur retour je grondais mes fugitifs, je prenais un air sévére, faisais la grosse voix, mais que mon cœur était heureux : Ils s'en apercevaient peut-être, les chers transfuges !

Une autre de nos peines était de voir les enfants ramenés par leurs parents dans leurs tribus. Pendant la famine, parmi les petits vagabonds ramassés un peu partout, il s'en trouvait ayant encore leur famille. Ceux-là, dès 1868 et 1869, furent réclamés.

Mais deux ou trois ans après, quand les enfants commençaient à nous bien connaître et à nous être attachés, il était bien douloureux de nous en séparer, surtout quand nous les voyions refuser de suivre ceux qui les venaient chercher. Je me souviens qu'un jour le P. Finateu me commanda de faire défiler ma division devant deux Arabes qui réclamaient un enfant que nous n'avions pas. Le procédé était très imprudent, car il mettait en ébullition les têtes les plus chaudes, leur rappelait le douar et finalement amenait des désertions. Nous avions, le P. Deguerry et moi, une autre façon d'agir. Un jour, l'un des meilleurs enfants de notre division fut réclamé par un Arabe. Ayant appris que cet homme n'était ni le père ni le parent du petit, mais simplement un habitant de sa tribu, nous résolûmes de lui refuser l'enfant. Le P. Deguerry feuillette ou fait semblant de feuilleter ses listes et finalement déclare à l'indigène qu'il n'a pas dans l'Orphelinat l'enfant en question. C'était vrai, car durant les pourparlers, je l'avais pris et conduit chez les Lazaristes à Kouba, qui nous le gardèrent quelques jours. Ce cher enfant, l'un de nos plus pieux, fut baptisé plus tard et envoyé au Petit Séminaire. Mon pauvre petit Jean, ai-je mal agi à ton égard ?

Que de pages émues je pourrais écrire sur nos orphelins de Maison-Carrée. Parmi ces enfants, hier encore musulmans, que d'âmes " naturellement chrétiennes !"

Ali Belcassem était le modèle de ma division ; sage, obéissant, travailleur, doux comme un ange, pieux comme un petit saint. Pauvre enfant ! Je le vois encore se lever sur son lit de douleur pour recevoir le baptême. Avec quel amour il embrassait le crucifix !.. J'ai depuis assisté bien des mourants et Dieu m'a fait la grâce de voir quitter la terre à de vrais chrétiens, mais je n'en ai pas encore trouvé qui soient morts avec plus de piété et de résignation que Belcassem.

Le crucifix qui a reçu son baiser suprême, a reçu depuis celui de bien d'autres fidèles. Il recevra le mien !!! Oui, certes, nous avions bien du mal dans les orphelinats ; on mangeait de la djifa (viande pourrie), on était couvert de guemel (vermine), ficelés souvent comme des mesakines (mendiants), au travail par tous les temps, mais l'œuvre de Dieu se faisait dans l'âme de nos chers enfants et une mort comme celle d'Ali Belcassem consolait de bien des peines et de bien des privations.

Plus haut nous avons dit, en parlant du P. Fianteu, que la compétence lui manquait dans les choses de culture et de défrichement. Cependant petit à petit une transformation s'opérait.

La vaste propriété, naguère couverte de broussailles et de palmiers nains, était, grâce aux petites mains des enfants et aux bras des missionnaires, mise en rapport. Une division, sous la conduite de Mahonais, convertissait en jardins les meilleurs terrains, une autre traçait des routes ; mais le travail le plus pénible fut celui de la plantation de la vigne ! Que de fatigues, que de sueurs, que de pioches cassées !

Celui qui visite maintenant Maison-Carrée pour la première fois, ne peut se faire l'idée des travaux gigantesques qui y ont été opérés. Ainsi, de la Batterie turque, sur les bords de l'Harrach, jusqu'au cimetière du village, il y avait une énorme tranchée, qui dans les premiers jours de la conquête, servait de chemin abrité pour pénétrer dans la plaine de la Métidja et ravitailler les troupes d'avant-garde. On a même assuré qu'elle s'étendait autrefois jusqu'à Boufarik. Il fallut combler cette tranchée, on devine au prix de quelles peines ; missionnaires et enfants s'y employèrent durant de nombreuses semaines. Dans la partie qui traversait le milieu de la propriété cette tranchée est devenue le grand chemin qui aboutit du bordj turc à la Maison-Mère d'abord, et qui remonte vers le Sanatorium qu'il contourne pour descendre ensuite, puis remonter vers le coteau et aboutir enfin au cimetière de Maison-Carrée.

C'est au P. Charmetant que l'on doit l'introduction de l'eucalyptus dans la propriété. Au début, Monseigneur n'y tenait guère, mais le Père, qui avait les qualités et la ténacité d'un vrai colon, augmentait quand même ses plantations, grâce aux relations qu'il entretenait avec M. Trottier d'Hussein-Dey, un des plus ardents propagateurs de l'eucalyptus en Algérie. Enfin il fit voir à l'Archevêque les avantages de cet arbre ; il fut si éloquent qu'à la fin on le laissa plus libre. Il fallait voir avec quels soins le P. Charmetant surveillait ses pépinières et comme il savait se faire persuasif pour obtenir d'un confrère quelques heures de travail dans ses plantations. Que de fois ne l'avons-nous pas plaisanté sur son fanatisme d'arboriculteur ; il avait pourtant raison, car une propriété sans arbres, c'est un roi sans diadème. Si les missionnaires actuels jouissent d'avenues ombragées, qu'ils en gardent un reconnaissant souvenir au P. Charmetant !

La vie si rude et si pauvre que l'on menait en ces jours à Maison-Carrée, ne provoqua pas seulement des désertions d'enfants, mais amena aussi le découragement parmi les missionnaires. M. Girard, supérieur du Grand Séminaire de Kouba, homme vénérable et saint prêtre, venait de temps en temps, par sa présence, ses bonnes paroles et même par quelques conférences relever le moral abattu, mais il n'y réussissait pas toujours.

Plusieurs départs eurent lieu. Successivement se retirèrent : M. Aribaud, les Frères Barbe, Feuillet, Chanard, Labardin, Griselain. Hâtons-nous

d'ajouter que chez quelques-uns ce ne fut que défaillance passagère. Nous les verrons revenir à la mission les années suivantes.

Leurs rangs éclaircis, les missionnaires restaient donc bien peu en face d'une écrasante besogne. Heureusement qu'ils eurent de temps en temps pour les aider de dévoués auxiliaires. C'était d'abord l'Abbé Taillefer. Ce prêtre était du Midi. Il avait été envoyé vers 1857 en Algérie par le Gouvernement pour engager les colons à planter la vigne et pour vulgariser un certain mode de plantation ; il faisait dans ce but des conférences assez goûtées. Mgr Lavigerie ayant reconnu son mérite, le chargea du vignoble de Ben-Aknoun et de la plantation des coteaux de l'Harrach à Maison-Carrée. L'Abbé Taillefer mourut à l'hôpital de Mustapha le 7 avril 1873, à l'âge de 73 ans.

C'était ensuite l'Abbé Bénêche, jeune prêtre distingué du diocèse d'Alger ; artiste en dessin, il décora les appartements de Monseigneur à la Délégation ; quelque peu architecte, il surveilla les constructions affectées aux orphelinats et rendit ainsi de grands services. Il mourut vicaire de Boufarik le 7 mars 1879.

Nous trouvons aussi à Maison-Carrée Messieurs Nennig et Find, séminaristes alsaciens, qui n'ayant pu retourner dans leur pays, occupé par les Allemands, vinrent se mettre à la disposition de l'Archevêque. Le jeune Abbé Pascouan, qui n'était pas encore prêtre vint également. Un grand nombre de missionnaires ont connu particulièrement cet ecclésiastique, qui fut longtemps l'éminent Saint de chapelle de la Cathédrale d'Alger. Jusqu'à sa mort, arrivée en (...) il a gardé la fidélité la plus affectueuse et la plus constante à notre Société.

Le Frère Brivois, dont nous avons cité le nom plus haut, était un Frère de la Congrégation de St-Charles de Nancy. Bien que sorti de sa Société, il en conservait le costume, soutane et chapeau ecclésiastique ; il rendit comme menuisier de réels services aux Attafs et à Maison-Carrée. Il avait même jeté un pont sur l'Harrach, pont assez ingénieusement construit, mais qu'une forte crue d'eau emporta dans la mer quelques mois après sa construction. Il quitta l'Afrique au mois d'août 1871.

Nous avons parlé également de Luigi Mortal dans le 1er volume de l'Histoire de la Société. Ce jeune nègre venait des missions de Mgr Comboni ; il avait été successivement employé comme professeur d'arabe au premier Noviciat de la Maison-Rostan, comme surveillant et chargé d'une classe au Petit Séminaire arabe. Aprés la translation des petits séminaristes à Kouba, il avait suivi le P. Finateu à Maison-Carrée, mais il n'y demeura que quelques mois. En mai 1871, il partit pour l'Egypte, sa patrie. Il est mort au Caire il y a quelques années.

Pendant ce temps, Mgr Lavigerie, à qui les missionnaires, par vertu sans doute cachaient leur détresse, n'oubliait pas l'Afrique. De Rome il envoya à

Maison-Carrée les reliques d'un martyr africain St Fulgence. Il écrit au P. Finateu pour le remercier des nouvelles qu'il lui donne de la maison, mais aussi pour le rappeler à l'économie. « M. Combes, lui dit-il, m'a envoyé des notes, d'ou il résulte que l'on dépense beaucoup à Maison-Carrée. Veillez à ne laisser faire aucune dépense inutile ; il ne nous viendra plus d'aumône d'ici à bien longtemps et notre caisse diminue d'une manière effrayante. »

L'Archevêque quitta Paris dans les derniers jours de mars ; l'insurrection de la Commune venait d'y éclater. Nous avons raconté ailleurs qu'il faillit être arrêté. Grâce à son sang-froid il échappa de la capitale par le dernier train qui put sortir. Il apprenait en même temps le soulèvement des Arabes et des Kabyles, et craignait pour ses orphelins.

Cette formidable insurrection avait bien des chances de réussir, en effet. La France occupée par l'ennemi, Paris par la Commune, le Gouvernement fugitif, l'armée captive ou prise par une guerre nouvelle, encore plus affreuse que la précédente, l'Algérie dégarnie de troupes régulières, et de plus, à Alger, le spectacle navrant de nos dissensions intérieures, les insultes publiques au Gouverneur Général Walsin-Estherhazy, ce vieux général de 74 ans, couvert de cicatrices, à son officier d'état-major, au colonel de gendarmerie, au Commissaire Central, au Président du Tribunal ; enfin l'exaspération des indigènes causée par la naturalisation en bloc des Juifs "ces chiens pires que des chiens" dont pas un n'était parti au secours de la France, tandis que le même honneur n'était accordé qu'à de dures et longues conditions aux Arabes qui mêlaient leur sang au nôtre sur la frontière de l'Est. Autant de causes de mécontentement et d'insurrection contre cette France affaiblie, méprisée, ingrate !

Au mois de mars, Mokrani, le bath-agha de la Medjana entre Sétif et Aumale, envoya sa démission et déclara la guerre au Général Augeraud. Jamais depuis la conquête, un aussi formidable soulèvement n'avait été servi par de si graves circonstances. Le Vice-Amiral de Geydon fut chargé d'y tenir tête. Il débarqua à Alger le 9 avril. L'Archevêque, à cette nouvelle, s'empressa d'adresser à l'Amiral ses félicitations, s'offrant à lui prêter son concours le plus dévoué.

Le nouveau Gouverneur, touché de la démarche du Prélat, lui répondit (18 avril) :

« Monseigneur, je vous remercie du fond de mon cœur du concours que vous voulez bien me promettre pour m'aider à pacifier ce pays et à réaliser tout le bien que j'espère à faire. Demandez à Dieu de m'inspirer ; j'ai grand besoin de son aide pour sortir de la situation où se trouve ce beau pays. Je suis au milieu d'écueils de tout genres et je ne sais pas pourquoi j'ai confiance, ou plutôt je le sais ; c'est parce que je crois en Dieu. »

L'Archevêque, dit Mgr Baunard, mit sa main dans la main de cet homme ; il ne la retira plus jamais. Pendant que l'Amiral mettait ses troupes en campagne, Mgr Lavigerie mit son peuple en prières, et dans une lettre circulaire du 26 avril il ordonna un Triduum solennel « pour appeler, y disait-il, les bénédictions de Dieu sur l'avenir de l'Algérie et pour lui demander une prompte et complète victoire et un heureux retour à nos colons et à nos soldats armés pour notre défense et pour celle de la civilisation chrétienne et française dans ce pays. »

Il fit plus. Le Mokrani, ce chef Kabyle, qui avait levé l'étendard du Prophète contre la France, était un ami des missionnaires. Naguère le bach-agha avait amené à Ben-Aknoun sa jeune enfant, tout ulcérée de teigne, en priant de la soigner. Elle guérit. La reconnaissance du père fut telle qu'il jura au P. Charmetant amitié éternelle, et lui fit la promesse de lui accorder à l'occasion tout ce qu'il lui demanderait. L'heure était venue de l'en faire souvenir. Fléchir ce rebelle eut été le salut de la colonie.

L'Archevêque arrive un jour à Maison-Carrée, mande le P. Charmetant et lui dit : « On est inquiet au Gouvernement Général ; on ignore ce qui se passe par delà l'Oued-Isser ; montez à cheval et partez en éclaireur ; je vous défends toutefois de dépasser les avant-postes ennemis. »

Le Père part immédiatement. Au village de l'Alma, il trouve le pont du Boudouaou obstrué par des charrues et autres instruments de culture, placés là par des colons en armes pour en défendre le passage aux Kabyles qui couvraient la rive droite de la rivière.

Le P. Charmetant va alors trouver le maire. « On m'a appris, lui dit-il, que Mokrani campe de l'autre côté du Boudouaou. » – « Je le sais » – « Je voudrais lui parler » – « Faites ce que vous voudrez, mais c'est à vos risques et périls. » – « Soit. »

Le missionnaire va à 2 ou 300 mètres passer la rivière ; pendant qu'il grimpe la rive opposée, un insurgé le couche en joue. « Ne tire pas, lui crie le Père, et conduis-moi à Mokrani ; je suis son ami et je veux lui parler. » Le Kabyle relève son arme et conduit le parlementaire dans un gourbi au milieu des tentes, où durant vingt minutes il est l'objet des regards curieux de la foule. Enfin arrive un chef richement vêtu. « Voici Mokrani, dit le soldat, Pourquoi mentir ? Je connais Mokrani, répond le P. Charmetant ; et ce chef n'est pas lui ». A ces mots, le Kabyle renvoie le soldat et quand il est seul avec le missionnaire, il lui demande où il a connu le bach-agha. « A Ben-Aknoun où il habitait une maison voisine de la nôtre. » – « Tu veux parler à Mokrani, continue le chef ; il n'est pas ici ; tout le monde le croit pourtant, et nous aidons à répandre ce bruit, mais je t'assure qu'il n'est pas ici. » Puis, s'assurant qu'ils sont bien seuls, il ajoute : « Je suis son lieutenant ; craignant que le bach-agha soit trop enclin à faire la paix avec les roumis, nous avons

fait en sorte de le forcer à combattre ; il est en ce moment au centre de nos opérations, à Dra-el-Mizan ; si tu tiens absolument à le voir, je te donnerai un sauf-conduit. » – « Je vais retourner à Alger, répond le P. Charmetant, mais avant de partir je puis te dire que j'étais venu de la part du grand Marabout m'informer des griefs des Kabyles et assurer Mokrani qu'il ferait tout son possible pour faire droit à ceux qui seraient justes, à condition que vous déposiez les armes. » – « Si tu veux aller dire ces choses aux Kabyles, réplique le lieutenant, va ; moi, je ne me crois pas assez d'influence sur eux, pour leur faire maintenant déposer les armes. »

Monseigneur ayant interdit au Père de se jeter dans un péril manifeste, celui-ci refusa. Il y pria seulement de lui donner un soldat pour l'accompagner jusqu'au bord de la rivière.

Arrivé là, le missionnaire faillit devenir la victime des balles françaises. Il dut, pour se faire connaitre, enlever son haïk, sa chéchia, et parler en français.

Vers 7 heures du soir, il était de retour à Maison-Carrée. A peine rentré, le P. Deguerry lui dit : « Monseigneur est parti depuis deux heures, bien inquiet de votre longue absence ; allez vite à St-Eugène le rassurer et lui rendre compte de votre mission. »

En ces jours-là, l'inquiétude renaît aux orphelinats. On redoutait pour les enfants la haine des révoltés. Les nuits se passaient dans de mortelles alarmes. Des barques étaient même tenues prêtes sur l'Harrach pour transporter les jeunes Arabes à l'autre bord en cas d'alerte ; il fut même question de les conduire à Malte.

Une leçon politique se dégageait, lumineuse et terrible, de cette insurrection ; il ne fallait pas qu'elle fût perdue. Le 9 mai, une lettre de l'Archevêque à un ami inconnu la mettait ainsi dans une belle clarté :

« Monsieur et cher ami. Il est aujourd'hui certain, grâces aux mesures prises par le Gouvernement Général et l'autorité militaire, que l'insurrection indigène sera contenue, jusqu'à ce que l'arrivée des troupes attendues de France permette de l'écraser complètement.

Mais les maux causés à la Colonie ne sont déjà que trop cruels. Un grand nombre de fermes isolées ont été pillées et brûlées, tant dans province d'Alger que dans celle de Constantine. Des villages entiers ont été détruits et un trop grand nombre de leurs habitants massacrés avec des raffinements de cruauté horribles. C'est la Kabylie qui a été à peu près exclusivement cette fois, le théâtre de la révolte. Fort-Napoléon, Tizi-Ouzou, Dra-el-Mizan, Dellys, Bougie sont encore assiégés au moment où je vous écris.

Heureux si ces épreuves nouvelles, si douloureuses qu'elles soient, font enfin ouvrir les yeux à la France sur le rôle antinational, anti-chrétien qu'on lui fait jouer dans ce pays depuis la conquête !

Les Kabyles, les descendants des anciens chrétiens de l'Afrique, nous apprennent en ce moment à quoi aboutit un système qui a placé le Coran au des-

sus de l'Evangile, qui a soigneusement entretenu le fanatisme des indigènes par la construction des mosquées, la fondation des collèges musulmans, les pèlerinages à la Mecque.

Les voilà maintenant qui se lèvent pour mettre en pratique les leçons, qu'ils reçoivent de leurs marabouts et de leurs tolbas, et massacrer les "chiens de chrétiens". Et chose remarquable : ce ne sont pas les Arabes, c'est-à-dire les musulmans d'origine, qui nous déclarent la guerre sainte, ce sont cette fois les Kabyles, les Kabyles qui jadis lors de la conquête de leur pays par nos armes, n'avaient nul fanatisme, et dont tout le mahométisme se bornait à réciter la formule du Prophète. Mais depuis que nous les avons soumis, il semble que nous n'avons rien eu plus à cœur que de les musulmaniser. Sous nos auspices, les marabouts du Maroc et les Khouans se sont établis en Kabylie. On y a fondé, avec l'argent de la France, des écoles musulmanes, pendant qu'on interdisait à nos prêtres la prédication de l'Évangile et à nos Sœurs l'exercice même de la charité !

Un général illustre, l'une des gloires les plus pures de notre armée d'Afrique, me disait à la veille de la guerre avec la Prusse : ''Il y a dix ans que je n'étais allé en Kabylie, je ne reconnais plus cette population qui était à peine musulmane ; on est venu à bout de la fanatiser.'' Eh bien, voici que ce fanatisme, protégé, fomenté par nous, éclate maintenant au grand jour, dans l'incendie de nos villages et le massacre de nos populations. Ce spectacle ouvrira-t-il enfin tous les yeux ? Comprendra-t-on que ce que fait ici la France depuis près de 40 ans, est aussi odieux qu'absurde ? Comprendra-t-on qu'il faut, non pas isoler, parquer les indigènes dans le Coran, mais les assimiler et les noyer, si j'ose dire, dans la pacifique invasion de colons vraiment chrétiens, non pas enfin créer un « Royaume arabe » mais une colonie catholique et française.

Il y a quatre années que pour ma part, je dis et redis ces choses. L'heure est venue pour la France de les écouter et de les comprendre... »

L'Archevêque pouvait parler ainsi et réclamer l'abolition de mesures politiques condamnées parla triste expérience du présent. Il le pouvait avec d'autant plus de droit qu'il n'avait pas attendu pour le faire, le moment où ses paroles et ses réclamations étaient pour lui sans périls. On se rappelle assez pour qu'il soit à propos d'en reparler ici, sa lutte mémorable en 1868 contre les Bureaux-Arabes.

Si l'insurrection en Kabylie particulièrement, fut formidable, la répression fut terrible. Lokrani, le chef des insurgés fut tué d'une balle entre les deux yeux, le 5 mai, sur les rives de l'Oued-Soufflat. D'autres chefs furent pris et condamnés à mort ou déportés ; les tribus révoltées, frappées d'une contribution de guerre de millions, payable en terres ou en argent et garantie jusqu'à complète libération par le séquestre apposé sur les propriétés. On exigea la remise des armes ; les Kabyles en déposèrent 80 000 entre nos mains.

6. Nouvelles épreuves – Départ du Père Finateau – Le Père Charmetant, Supérieur

A son retour de France, Monseigneur avait inspecté la propriété en détail, visité les jardins et les diverses cultures. Il s'était informé minutieusement auprès des chefs de division de la conduite des orphelins et avait voulu voir chacun des missionnaires en particulier.

Que lui fut-il rapporté ? Sans le préciser au juste, il est facile de le deviner. A la suite de ces entretiens, l'Archevêque mande le P. Finateu :

« J'ai appris, lui dit-il, que durant mon absence la Règle n'a pas été observée.

– Est-ce par moi, Monseigneur ?

– Non ; je sais que vous en particulier, vous l'avez observée ; mais vous n'avez pas veillé à son exécution chez vos confrères.

– Puisque je suis accusé, veuillez Monseigneur, m'indiquer mon dénonciateur, afin que je puisse au moins me défendre.

– C'est le P. Bouland qui vous accuse.

– Monseigneur, c'était d'autant moins à lui à dénoncer ma condescendance, qu'il en a été le plus souvent l'objet. Je ne cite pas les nombreuses sorties qu'il a faites à Alger ou ailleurs sans ma permission et quittant même sa gandoura blanche pour prendre la soutane noire. Il profitait, pour en agir ainsi, de son droit d'ancienneté dans la mission, qui me mettait vis-à-vis de lui dans une situation très difficile et très délicate. Si quelqu'un n'a pas observé la Règle, c'est bien lui, lui qui est allé jusqu'à brûler le volume des Constitutions en l'appelant un mauvais livre[4]

Du reste, Monseigneur, continua le P. Finateu, permettez--moi de profiter de cette circonstance pour vous demander à me retirer. La vie que j'ai passée ici, est intenable. Vous m'avez fait le reproche de trop dépenser et nous souffrions de la faim. Vous me reprochez aujourd'hui de n'avoir pas exigé l'accomplissement de la Règle ; j'avoue qu'il en a été quelques fois ainsi ; mais j'ose ajouter que je n'avais pas toujours le courage de demander à des missionnaires qui travaillaient du matin jusqu'au soir et n'avaient presque rien à manger, de se lever à 3h 1/2. Pour moi, il m'est arrivé souvent, de n'avoir pas un moment de libre, même pour remplir mes exercices de piété les plus essentiels et plus d'une foi j'ai dû véritablement me cacher dans les broussailles afin de pouvoir réciter mon bréviaire. Cette vie, Monseigneur est loin de celle que je rêvais quand je suis allé il y 3 ans m'offrir à vous pour l'œuvre arabe. Je crois

[4] Le P. Bouland a été le Judas de notre Société. Après sa sortie de Maison-Carrée, il fut nommé Directeur de la Maîtrise de Médéah. Il quitta ensuite l'Algérie, s'embarqua pour l'Amérique, et se fixa à Boston. Plus tard, il obtint le titre de Monsignor et vint se pavaner à Paris. Il s'y fit donner une statue de N.-D. des Victoires qu'il alla faire bénir à Rome par le St Père. Quelles étaient bien ses intentions en affichant ainsi sa piété?...L'Archevêque d'Alger n'y croyait guère car un jour qu'il se trouvait à Paris dans la sacristie d'une élise, le Suisse lui ayant dit : « Il y a là Mgr Bouland qui désire vous parler. » Le Prélat répondit : « Dites à Monsieur Bouland, que Mgr Lavigerie ne veut pas lui parler. » Ce malheureux, dans la suite, a quitté l'habit religieux, s'est joint à l'apostat Loyson, puis s'est fait ministre protestant. Touché enfin par la grâce, il s'est réconcilié avec l'Eglise et est mort dans les sentiments d'un sincère repentir.

avoir fait mon possible pour être utile à la mission ; puisque je ne parviens pas à contenter votre Grandeur, je préfère me retirer. »

Cette nouvelle inattendue émut vivement le Fondateur ; le départ de ce premier ouvrier apostolique, de celui sur lequel il avait fondé jadis tant d'espérances, n'allait-il pas décourager ceux qui restaient ? Dans une situation aussi grave, il ne voulait rien précipiter. « Réfléchissez à ce que vous venez de me dire, répondit-il au P. Finateu, et vous venez me trouver dans quinze jours. »

A partir de cette époque, la situation devint à Maison-Carrée encore plus pénible que dans le passé. Le triste état où il voyait réduite son œuvre, le petit nombre de missionnaires restés fidèles, le départ probable du P. Finateu, le personnel des orphelinats éclairci par les fuites, une sécheresse persistante compromettant les récoltes, les aumônes diminuant sans doute de plus en plus, tout cela mit l'Archevêque aux abois.

Ne sachant à qui s'en prendre de cette extrémité, dit Mgr Baunard, il s'en prenait à tout le monde. Son caractère s'aigrit, il devint chaque jour plus exigeant, cassant, irrité, emporté. La vue de ces enfants arabes qui naguère faisait sa joie, lui était un remords, leur souffrance lui était un reproche. Il ne les appelait plus à lui, il ne causait plus avec eux, il lui arriva même d'en frapper quelques-uns. Les missionnaires n'étaient pas mieux traités que leurs orphelins. Ils dépensaient toujours trop, ils ne travaillaient jamais assez, rudoyés, humiliés devant les enfants, surveillés à chaque instant[5], ces hommes de cœur se demandaient parfois : « Sommes-nous des missionnaires ou des mercenaires ? » Mais en voyant s'assombrir le visage de leur Père et sa santé se miner, ils devinaient sa peine :

« Ce n'est plus Monseigneur, c'est un homme qui souffre, se disaient-ils les uns aux autres. » Eux aussi lui étaient à charge et il le leur faisait sentir. Il y eut certaines heures d'irritation, d'oubli où il se porta à dire « qu'il demandait pardon à Dieu et aux hommes d'avoir entrepris une telle œuvre avec eux ! » Puis quand il était calmé et rendu à lui-même, on l'entendait qui disait en les regardant de loin rentrant de leur travail, harassés de fatigue : « Ah ! Les pauvres enfants, que pensent-ils de moi ? Et cependant s'ils savaient comme je les aime ! »

Dans ce même mois de mai, Monseigneur donna aux chanoines d'Alger et aux prêtres du diocèse qui avaient quêté pour ses œuvres, un grand dîner à

[5] Monseigneur, relatent les Mémoires du P. Prudhomme, était continuellement en ces jours à Maison-Carrée. Il avait acheté une lunette puissante, l'avait fait installer sur la terrasse de sa maison, et de là il fouillait tous les recoins de la propriété. C'étaient alors des estafettes qui nous arrivaient : « Mgr vous envoie dire que vous ne faites rien ! – Mgr me charge de vous avertir que les enfants ne travaillent pas en ligne ! – Mgr s'aperçoit que vous n'exercez aucune surveillance... ». Les orphelins témoins des reproches faits à leurs Saints, se disaient entre eux en voyant arriver l'Archevêque : « Allons, travaillons bien, ne parlons plus, voici Monseigneur, le Père serait encore grondé ! »

Maison-Carrée. A cette occasion, le réfectoire fut embelli de palmes, de guirlandes, de verdure et de fleurs, et les orphelins vinrent sur la fin du repas chanter aux hôtes de l'Archevêque leurs mélodies arabes. Le P. Finateu avait contribué, pour la plus grande part, à l'éclat de la fête ; Monseigneur lui en exprima ses remerciements et ses félicitations, espérant toujours le voir revenir sur sa décision.

Il n'en fut rien cependant. Le 17 juin, le Père alla trouver l'Archevêque et lui annonça, qu'après mûre réflexion, il persistait dans la résolution de se retirer.

Le lendemain il était nommé curé de Duperré.

Le 19 à son tour Mgr s'embarquait pour la France, emportant au cœur une profonde blessure. Dès le 29, il écrit au P. Charmetant, qui a remplacé le P. Finateu comme supérieur :

« Mon cher enfant, j'ai besoin de vos nouvelles, car ce n'est pas sans une vive inquiétude que je vous ai laissés. Dites à vos confrères que les plus vives douleurs que j'ai éprouvées de ma vie, me sont venues du triste état, où peu à peu ils ont entrainé nos pauvres enfants et ils se sont laissés entrainer eux-mêmes. Je n'ai même pas eu la force de le leur dire de vive voix, avant mon départ. J'ai craint, en les réunissant même pour les bénir, que le chagrin profond qui me dévore, ne débordât de mon cœur et que je n'achevasse de les décourager. »

Ne recevant aucune nouvelle de Maison-Carrée, il redoute une catastrophe ; l'inquiétude de son âme se fait jour dans une seconde lettre du 10 juillet au même Père :

« Voilà bientôt un mois que j'ai quitté Alger et je n'ai reçu aucune nouvelle de vous. C'est vraiment mal. La situation où je vous ai laissés, me fait doublement souffrir de ce silence.... »

Puis il ajoute comme une pensée d'espérance :

« Au milieu de toutes nos épreuves, il m'arrive des demandes d'admission au postulat et je les accepte, car je compte rouvrir le Noviciat le 1er octobre. J'étudie attentivement vos Règles pour y modifier ce que l'expérience douloureuse que nous avons faite, nous a montré inapplicable. Je compte sur vous mon cher enfant, sur le P. Deguerry, sur le P. Soboul, sur les Frères Prudhomme et Oastex, sur le jeune Abbé qui nous est arrivé pour donner à tous l'exemple du bon esprit et de la fidélité à l'Œuvre. »

Enfin une lettre du P. Charmetant du 4 juillet, lui ayant apporté un peu de tranquillité, il s'empresse de lui en dire son contentement :

« Je suis consolé, mon cher enfant, des nouvelles meilleures que vous me donnez de la Maison-Carrée. J'espère que le bon Dieu bénira vos efforts et écoutera mes prières. »

Le supérieur ayant sans doute parlé de l'état précaire de santé où se trouvaient ses confrères, le Fondateur écrit dans cette même lettre :

« ...Vous pouvez et devez, en vous tenant dans les bornes de l'économie, donner de la viande tous les jours gras aux Pères et aux Frères. Achetez-en, si vous n'en avez pas ! »

Avec le P. Charmetant, raconte le P. Prudhomme, l'ordre et la régularité furent davantage en honneur et les travaux reçurent une direction meilleure. Actif, entreprenant, habile, débrouillard comme pas un, et avec cela causeur aimable, ce qui ne gâtait rien, le nouveau supérieur était d'un dévouement toute épreuve. Dans ses rapports avec Monseigneur il aplanit plus d'une difficulté et adoucit souvent notre situation dans des moments critiques !

Durant son séjour en France, l'Archevêque s'occupa comme nous l'avons dit dans le volume qui a trait à l'Œuvre arabe, de l'admission des enfants chez les Pères de St-Pierre-es-Liens à Marseille et chez les Prêtres de Don Bosco à Arena près de Gènes. Ils quittèrent l'Algérie à partir de juillet par convois successifs de 10 à 12.

Le sort des orphelins était fixé. Quel serait celui de la Société des missionnaires ? Au moment où le Fondateur revint à Alger (2 septembre) elle ne comptait plus que 9 membres, et encore l'un d'eux, le Frère Tassy se retirait le 8 de ce même mois.

C'étaient les Pères Charmetant et Deguerry, prêtres, Soboul, diacre ; Paulmier et Feuillet sous-diacres ; les Frères Prudhomme et Castex, tonsurés, et enfin l'Abbé Plagne, entré en mai au Postulat.

Tous les autres avaient fait défection. S'ils ont douté de l'Œuvre, c'est lorsque le Fondateur en doutait lui-même. Il en doutait tellement qu'à cette époque il pensait à remplacer la petite association, qui se désagrégeait, par une Congrégation déjà existante et connue.

Il s'en ouvrit confidentiellement au P. Charmetant. Heureusement celui-ci ne doutait pas. Nous avons dans nos archives sa réponse, datée du 7 septembre 1871. Une telle lettre, dans une telle crise, doit être considérée comme l'un des plus signalés services rendus à l'existance même de la Société.

« Monseigneur, disait-elle, malgré les amertumes et les déceptions de la situation, je dois affirmer que la somme de jouissances trouvée au milieu de nos enfants, l'emporte de beaucoup sur la somme des peines de toutes sortes qu'il faut se donner chaque jour. Et si le bonheur de l'homme se mesure au bien qu'il peut faire, j'estime que le bien à réaliser sûrement ici, est tel qu'on ne le trouverait pas dans le ministère des meilleures paroisses... »

La lettre constatait à l'appui, que sur 122 Arabes baptisés, 7 seulement n'étaient pas revenus ; que c'était bien par l'esprit de foi que ces courageux enfants sacrifiaient leur amour de la liberté et leurs goûts natifs d'indolence

uniquement pour être fidèles à leur baptême ou en vue de l'obtenir. Puis elle disait :

« Pour l'Institut des Pères et des Frères missionnaires, quelle que soit sa faiblesse actuelle, je crois que l'œuvre de Dieu se fera par son entremise. Certainement l'année qui vient de s'écouler, n'a pas été propice à notre formation, mais elle a contribué puissamment à affermir la vocation de ceux qui ont eu le courage de supporter jusqu'au bout les épreuves matérielles et spirituelles que nous avons traversées. C'est un rude Noviciat, mais combien efficace !

Si, malgré cela, votre Grandeur persistait dans la pensée de détruire l'Institut, pour le remplacer par une Congrégation déjà formée, je renouvelle la demande que je lui ai déjà formulée, celle d'entrer dans l'Ordre qui s'occuperait de l'Œuvre arabe, car ma vocation m'a toujours paru si providentielle, que je ne me croirai pas à la place où Dieu me veut, partout ailleurs qu'ici.

Je ne pense pas cependant qu'il doive en être ainsi, car il est, semble-t-il, dans l'économie de la Providence qu'un Ordre nouveau soit suscité par elle pour l'accomplissement d'une tâche nouvelle. »

Mgr Lavigerie l'avait pensé le premier ; il se reprit donc à espérer et dès lors songea à préparer le 3ème Noviciat.

Le 24 septembre, en la fête de N.-D. de la Merci, il lança un appel éloquent aux prêtres et aux séminaristes de France. On lit aux premières lignes de sa Notice de propagande :

« Quoique le Séminaire de la Société soit établi à Alger, cependant ce n'est point une institution diocésaine. Les prêtres qui en sortent, ne peuvent être employés dans les fonctions ordinaires du ministère paroissial.... »

Ce passage était destiné, sans doute, dans la pensée du Fondateur, à réfuter cette fausse idée répandue un peu partout dans les Séminaires de France, que les missionnaires d'Afrique ne devaient être en somme que des curés algériens.

Après avoir donné en une dizaine de pages un aperçu des divers travaux apostoliques de la Société, le Prélat ajoute :

« C'est à cette vie de pauvreté, de dangers, d'épreuves de toutes sortes, et au martyre s'il le fallait, que nous osons convier nos Frères de France, à qui Dieu fait entendre, au fond du cœur, l'appel de sa grâce.

On ne demande rien, ni or ni argent, à ceux qui se présentent, mais seulement une vertu solide, la volonté de se consacrer au salut des indigènes, le courage et la force de supporter les misères matérielles, les souffrances inséparables d'un pareil changement de vie... »

En outre de cette Notice, destinée à provoquer des vocations nouvelles, Mgr Lavigerie envoya le P. Charmetant dans les Séminaires de France pour y recruter des novices.

Ces visites furent visiblement bénies de Dieu. Un supérieur de Grand Séminaire disait dans la suite à un de nos confrères :

« Je vous permets de parler à nos élèves, mais ne vous adressez qu'à leur bourse, car il est passé ici naguère un certain P. Charmetant qui nous aurait enlevé tous nos meilleurs sujets, si nous n'y avions mis le holà ! »

Plus d'un missionnaire ne doit-il pas en effet, après Dieu, sa vocation au P. Chartmetant.

7. 1er Scolasticat – 3ème Noviciat – Le Révérend Père Terrasse

On était arrivé au mois d'octobre. L'ouverture d'un nouveau Noviciat fut décidée pour le milieu du mois. Dès le 6, Monseigneur fit recueillir près des anciens missionnaires, tous les exemplaires des Constitutions, dans le but de les remplacer par d'autres ; plusieurs points qui avaient été, dès l'origine, la cause de réclamations et de départs, tels que la coulpe, les vœux de religion, entre autres, devaient être abolis.

De plus, le nombre des enfants arabes étant diminué par les envois successifs de plusieurs centaines d'entre eux en France ou en Italie, Monseigneur songea à faire commencer ou continuer l'étude de la théologie à ceux des novices de 1869-70, qui jusque là avaient été employés dans les orphelinats.

Après une retraite de huit jours, les deux communautés s'ouvrirent le 18 octobre. Les scolastiques habitèrent le rez-de-chaussée de l'aile qui regarde Alger, et les novices en occupèrent le haut.

Voici le personnel du 3ème Noviciat :

Supérieur : R.P. Creusat.
Econome et professeur d'arabe : R.P. Ducat.
Novices : Castex, Plagne, Bouchand, Combarieu, Pinot, Pascal, Fretz.

Celui du Scolasticat comprenait :

Professeur de théologien : R.P.Carmel Fiaccavento.
Scolastiques : Paulmier, Prudhomme, Soboul, Feuillet.

Une pénible épreuve et tout particulièrement délicate, surgit dès l'ouverture du Scolasticat. Laissons encore la parole au P. Prudhomme, l'un des 4 premiers théologiens :

« Pendant que nous habitions les orphelinats, la Mission, outre la nourriture, pourvoyait au plus gros de notre entretien ; elle nous payait nos souliers et nos gandouras. Mais voilà qu'au moment d'entrer au Scolasticat, Monseigneur décida que nous aurions désormais à nous entretenir à nos frais.

Pour tous, cela était bien difficile, pour quelques-uns impossible.

Il fallait, avait dit Monseigneur, s'entretenir à ses frais. Mais entretenir quoi ? Mon linge ? A l'époque, je n'en avais plus. Mes vêtements ? Je ne possédais qu'une pauvre gandoura et un chapeau de paille.

Il fallait, avait ajouté Monseigneur, acheter chacun une lampe et du pétrole. Hélas ! Acheter, mais avec quoi ? Depuis un an, au moins je n'avais plus un sou.

Après le premier moment de surprise, presque de stupeur, commencèrent à se manifester quelques signes de mécontentement. Moi acheter une lampe ? me dit un confrère, j'irai plutôt étudier sous celle de l'escalier ! Comment, ajoutait un autre ; après s'être dépensés avec tant de zèle, avoir usé au service de la mission tous mes vêtements, vécu de privations, perdu deux ans d'études, il faut encore donner de l'argent ! C'est dur et c'est injuste !

On le voit, le mauvais esprit était bien près d'éclater.

Il fallait pourtant trouver une solution, car, en vérité, on ne pouvait perdre sa vocation et quitter, pour une misérable question d'argent, une Œuvre qui, après tout, était bien aussi " notre" Œuvre : Il fut décidé qu'on irait trouver Monseigneur pour le supplier d'avoir pitié de nous.

On s'y rendît individuellement. Voici le résultat de ma visite. Comme je n'étais pas, à l'époque, bien hardi et que nombre de ''savons" m'avaient rendu craintif, je pris dans ma main une médaille de St Joseph, et me présentai devant Monseigneur. Qu'ai-je bien pu lui dire ? Je l'ignore, tout ce que je sais c'est qu'il fut pour moi d'une bonté touchante. Non seulement je ne devrais rien payer pour entrer au Scolasticat, mais prenant en pitié ma pauvre santé délabrée par la fatigue et les fièvres, Monseigneur m'ordonna de réclamer le matin une tasse de café noir, à la place du morceau de pain et du verre de vin, qui étaient l'ordinaire de la communauté. Je remerciai tout haut sa Grandeur, et tout bas St Joseph !

Bref ! le Scolasticat s'ouvrit, sans que ni les autres ni moi n'eussions à payer quoi que ce soit.

Nous voilà donc élèves en théologie ! Après la vie que nous avions menée jusqu'ici dans les orphelinats, on voudra bien admettre avec moi qu'étudier les traités de *la Conscience, des Actes humains et des Péchés*, était une bien douce occupation. Assez semblables à ces soldats qui se reposent à la caserne des fatigues d'une rude campagne, nous commencions à nous "refaire". La maigreur du corps et le hâle du visage disparaissaient peu à peu, nos mains étaient moins calleuses, nos gandouras plus blanches, nos souliers mieux cirés.

Mais voilà qu'un beau jour de janvier 1872, le P. Charmetant ayant été nommé supérieur du Petit Séminaire arabe à St-Eugène, nous reçûmes l'ordre d'avoir à reprendre nos postes respectifs dans les orphelinats, dont la direction fut confié au P. Deguerry. Mettant donc sous le bras ma théologie, je redescendis à la Batterie turque ; mes trois autres compagnons en firent autant.

Notre règlement, on le conçoit, subit des modifications. On étudiait ses traités tout en surveillant les enfants ou dans les moments libres ; puis on montait à la Maison-Mère, deux fois par jour pour la classe du P. Carmel.

Dire que cette façon de faire ses cours de théologie ait été du goût de tous : non, assurément. Dans une lettre écrite de Kabylie en 1875, le P. Feuillet me disait : ''Je n'ai pas encore pu digérer mon Scolasticat."

Dire aussi que nous étions, tous les quatre, au jour de notre Ordination, des St Thomas ou des Suarez, serait peut-être exagéré, mais nous avions étudié quand même. Pour nous stimuler, Monseigneur se réservait de nous faire pas-

ser lui-même les examens ; aussi, que de fois, pendant que mes pauvres enfants dormaient, j'ai veillé, mon volume à la main, malgré les fatigues d'une journée passée dans les champs.

Que les jeunes scolastiques de Carthage se rappellent quelques fois leurs aînés en théologie, et bénissent Dieu de leur situation privilégiée d'aujourd'hui. »

Ne trouvant pas dans le P. Creusat les qualités d'un Maîttre des novices, Mgr Lavigerie l'envoya le 7 décembre réoccuper son ancienne cure de Fort-National, et obtint, pour le remplacer, le R.P. Terrasse de la même Compagnie.

Le P. Terrasse, écrit Mgr Baunard, résumant les notes que plusieurs d'entre nous lui ont communiquées, fut l'homme envoyé de Dieu à la Société des missionnaires d'Afrique. C'est de sa main qu'elle reçut sa vraie forme apostolique. Au lieu de chercher à assimiler cette humble société à la sienne, il comprit que son rôle était de s'assimiler à elle, en vivant de sa vie, se faisant tout à tous, partageant les travaux des novices, s'identifiant avec leurs Règles, adoucissant ce que le Fondateur y avait laissé de trop sévère.

Le P. Terrasse était professeur de seconde au Collège d'Oran quand il fut appelé au Supériorat des 3 communautés de Maison-Carrée :

« Novices clercs et coadjuteurs, scolastiques. « Rien ne semblait faire soupçonner en lui un habile Directeur, disait un Jésuite de Beyrouth, parlant du P. Terrasse ; nous sommes étonnés du bien qu'il fait à cette jeune Société ; plusieurs Pères de la Compagnie y ont été employés avant lui, lui seul a eu le don de s'attacher les cœurs. »

Le premier service que le nouveau Supérieur rendit aux missionnaires, fut d'être un intermédiaire écouté, respecté, entre eux et l'Archevêque. « Monseigneur, écrit-il lui-même, voulant amener ses novices à vivre de la pauvre vie des Arabes, aurait quelquefois demandé plus qu'une nature européenne ne peut longtemps donner. J'étais obligé d'user de tempérament, Monseigneur le voyait bien, mais il laissait faire sans m'en témoigner de mécontentement. »

Le second service que le P. Terrasse rendit aux missionnaires de ce temps fut de les mettre dans la dilatation et la joie nécessaires au bon service de Dieu. « Son arrivée dans la maison fut le rayon de soleil après la froidure, écrit un scolastique d'alors, nous étions de grands enfants qui avions besoin d'affection et d'encouragement. Il y avait si longtemps que nous n'avions entendu une bonne parole ! D'autres diront ce que fut cet excellent jésuite comme Saint des novices, moi je ne parle que du bien qu'il nous fit à nous *anciens*. Tout d'abord, il nous témoigna une grande bonté et un grand désir de nous être utile; il s'y prit si bien qu'au bout de peu de temps nous arrivâmes à ne pouvoir nous passer de lui. Quand on était embarrassé, on montait voir la *bonne maman Terrasse*, comme nous disions entre nous, et la

bonne maman trouvait toujours quelque solution à nos difficultés, sachant s'interposer au moment propice entre Monseigneur et nous. Il avait alors une manière si douce et si suppliante de dire : Oh ! Monseigneur, ces pauvres enfants, ces pauvres enfants ! que le Prélat était forcé de rendre les armes. »

M. l'Abbé Malaurie, un novice de cette époque, ne fait que confirmer ce que nous venons de dire : « C'est au P. Terrasse, ajoute-t-il, que plusieurs missionnaires durent de rester dans la Societé. Il n'était pas rare en effet d'entendre répéter : Sans le P. Terrasse nous serions déjà partis ! »

De son côté le bon Père s'affectionna à ses fils. « Ces chers missionnaires, dit-il, ont toujours été pour moi de véritables enfants, soumis, dévoués et pleins d'égards. Tant que j'ai vécu au milieu d'eux, je puis dire que je n'ai guère éprouvé d'autre peine que celle d'être hors des maisons de la Compagnie. »

Nous verrons plus tard, que Mgr Lavigerie désira vivement attacher, préposer même à la Société, un religieux si utile, si apprécié et si aimé. Ses tentatives auprès de ses Supérieurs Majeurs échouèrent contre la ferme volonté de ces pieux religieux de se retrouver au milieu de ses frères.

Un jeune séminariste breton, l'Abbé Dioré, a laissé dans des pages intimes le récit de ses premières impressions à son arrivée au Noviciat. Nos confrères nous sauront gré de leur en citer quelques extraits :

« C'est le 4 janvier 1872 que je débarquai à Alger en compagnie de M. l'Abbé Hervieu, comme moi du diocèse de Vannes. En arrivant, le jour même, à Maison-Carrée, nous vîmes s'avancer vers nous un homme d'une haute stature, à la longue barbe noire, revêtu d'une ample robe blanche et d'un manteau de même couleur. A son cou était suspendu un rosaire, sur sa tête une sorte de bonnet grec en drap rouge... Je reconnus sans peine le P. Charmetant, car il était récemment passé au Grand Séminaire de Vannes pour y recruter des sujets à la Mission d'Afrique. J'étais une de ses conquêtes. Bien souvent depuis, il m'a répété que ce jour-là il n'avait pas eu la main heureuse.

Après nous avoir souhaité la bienvenue, le missionnaire nous conduisit au P. Terrasse, religieux de la Compagnie de Jésus, qui était le supérieur de la maison. L'accueil fut des plus affectueux ; après quoi le bon Père chargea l'économe de nous indiquer à chacun la cellule que nous devions habiter. Avant d'arriver au Séminaire de la Mission, l'imagination me représentait cette école de l'apostolat et du martyre comme une sorte de vaste hutte, formée de branches d'arbres, où le fils du noble venait s'asseoir à côté de l'enfant du pauvre, tous deux animés du même zèle et du même dévouement. La petite cellule qui me fut désignée, dépassait donc par sa richesse tous mes rêves de jeunesse. Cependant rien de luxueux. Une natte d'alfa étendue à terre servant de lit, une table de travail en bois blanc, un petit crucifix en cuivre, une chaise de paille grossière, comme on en voit dans les fermes de la Basse-Bretagne, et c'était tout. Ma malle venait compléter le mobilier. J'oubliais un balai en feuilles de palmier-nain, qu'on me dit avoir coûté un sou.

Et voilà que le P. Econome me dit en souriant : ‘‘Vous trouvez sans doute cet ameublement bien pauvre, mais en mission vous n'aurez pas même cela.’’ Pas même cela, ce ‘‘pas même cela” me fit rêver. Et pourtant il devait dire vrai !

Une petite cloche se fit entendre. C'était l'heure du dîner. En sortant du réfectoire, le P. Terrasse nous présenta à Mgr le Délégué. Après nous avoir bénis, sa Grandeur s'informa du nom de notre diocèse. Sur notre réponse. ‘‘Ah ! Vous êtes bretons, nous dit-il, mais êtes-vous bretons bretonnant ?’’ L'Abbé Hervieu ne sachant pas la langue des vieux Celtes, je fus seul à donner une réponse affirmative. “Puisque vous êtes bretons bretonnant, ajouta le vénérable Prélat, venez que je vous embrasse”.

Mgr était d'une taille élevée ; quoiqu'il eût à cette époque 45 ans à peine, il paraissait en avoir dix de plus et une barbe, blanche déjà, tombait sur sa poitrine. Toute sa personne m'impressionna ; son regard surtout avait une force extraordinaire, on ne pouvait le soutenir.

Après avoir pris congé de Mgr le Délégué, le P. Terrasse nous conduisit en récréation près des novices qui nous accueillirent avec les démonstrations d'une joie toute fraternelle. Il nous laissa avec eux, après nous avoir annoncé que notre retraite d'entrée commencerait le lendemain.

Ce fut le Père-Saint lui-même qui nous la prêcha ; il n'épargna rien pour nous mettre sous les yeux la vie crucifiée du missionnaire ; il nous parla des souffrances qui nous attendaient, de l'ennui, du découragement qui viendraient nous assaillir, de la guerre que nous ferait le démon pour nous détourner de notre vocation, mais tout cela ne fit au contraire que nous affermir davantage.

Durant la retraite, Monseigneur vint nous voir et nous fit appeler près de lui. ‘‘Que pensez-vous, mon enfant, de cette longue retraite, me demanda-t-il.’’ Avec cette franchise qui m'a coûté cher dans plus d'une occasion, je répondis : ‘‘C'est bien ennuyeux, Monseigneur, de méditer ainsi une partie de la journée”. Le Prélat ne put s'empêcher de rire, puis se retira, nous souhaitant bon courage.

En ce temps-là, les retraites ne se faisaient pas comme elles se firent plus tard. L'aspirant était il est vrai, séparé de la communauté durant 8 jours, mais un novice était désigné pour lui tenir compagnie pendant les récréations.

“J'eus l'heureuse fortune d'avoir pour compagnon, un novice déjà ancien, le Frère Bouchand, un futur martyr ! Ses conversations faisaient autant de bien à mon âme que les méditations de la retraite. En quels termes chaleureux il me parlait de la mission des âmes que nous étions appelés à conquérir !

Cependant il avait un défaut de langue très prononcé, et ce défaut, joint à la volubilité avec laquelle il parlait, me faisait rire souvent malgré moi. Un jour le Frère Bouchand s'en aperçut ; je craignis de l'avoir blessé. ‘‘Riez à votre aise, mon cher ami, me dit-il avec beaucoup de simplicité, je sais ce qui excite votre hilarité, riez, je n'en suis pas offensé”. Et il accompagna ces mots d'un regard si plein d'amabilité qu'à partir de ce jour il ne me vint plus à l'idée de rire, quand il me parlait. »

Dans son Journal, le même Abbé Dioré rapporte que le 21 janvier, jour de la prise d'habit, Monseigneur dit aux novices présents à cette cérémonie : « Pour quelques-uns, cet habit blanc que vous revêtez aujourd'hui, sera un jour ensanglanté. » Ces paroles prophétiques devaient se réaliser plus tard pour 3 des novices de cette année-là. Le P. Bouchand, mis à mort par les Touaregs sur la route de Tombouctou (janvier 1876), le P. Richard massacré près de R'damès (21 décembre 1881). Le P. Dioré lui-même, assassiné dans la vallée du Chélif (11 février 1880).

Le Noviciat, qui s'était ouvert le 18 octobre avec 7 novices, en compta durant l'année une vingtaine. Parmi eux se trouvaient deux prêtres : l'Abbé Louis Richard du diocèse de Nantes, et l'Abbé Charbonnier du diocèse de Mende.

Grâce à la bienveillance de sa famille et de ses amis, grâce aussi à la richesse de nos Archives, nous possédons une importante collection de lettres du P. Richard. Leur publication, nous n'en doutons pas, jouirait d'une vogue aussi légitime que celle du P. Aubry, si justement appréciées. Nous espérons les publier un jour.

On se rappelle la scène touchante qui eut lieu à l'arrivée de l'Abbé Charbonnier à Alger. Quand il présenta ses lettres testimoniales four être admis à célébrer la Ste Messe, Mgr Lavigerie les prit, et y écrivit, au lieu de la formule ordinaire, ces trois mots : ***Visum pro martyrio***.

– « Lisez, acceptez-vous ? dit-il en les lui rendant. »

– « C'est pour cela que je suis venu, répondit simplement le prêtre. »

Le P. Terrasse ne pouvait manquer d'apprécier à sa juste valeur le nouveau novice. « Je me représente encore, écrite-il à 25 ans de distance, ce jeune prêtre, grave, pieux, recueilli, d'une modestie presque timide, mais pleine de ce courage calme et généreux qui convient à cette Mission arabe à laquelle il venait s'offrir. Je fus frappé de la maturité de son jugement ; il avait déjà les vertus qui préparent aux missions pénibles à la nature. Pendant son Noviciat, il eut plutôt à se perfectionner qu'à se former ; il suivit la vie commune avec une simplicité, une fermeté, une constance qu'il sut conserver jusqu'à la fin. »

Non content de se soumettre avec une stricte ponctualité aux exigences pourtant si difficiles de la Règle, il s'appliquait à mortifier son corps et à le réduire en servitude.

« Au réfectoire, écrit un de ses confrères, il ne mangeait presque rien, et lorsqu'un mets plus délicat était servi, on était sûr que le P. Charbonnier l'oubliait dans son assiette. J'étais son voisin de chambre et parfois durant la nuit, je l'entendais se donner la discipline. »

Entouré de novices jeunes et inexpérimentés, il était pour eux un conseiller et un père plutôt qu'un confrère. Pendant les recréations, on était heureux

de se promener en sa compagnie. Avec quel zèle il parlait déjà de la mission, de ses espérances, du grand nombre d'âmes qu'on gagnerait un jour à Dieu ! De sa conversation on revenait toujours moins homme, mais plus apôtre. »

Le P. Terrasse en fit dès le début son homme de confiance, presque son conseiller.

L'influence acquise par le P. Charbonnier sur le Saint des novices, éclata dans une circonstance qu'il nous faut raconter ici. Vers la mi-août, les novices avaient eu huit jours de vacances, pendant lesquels ils firent de longues et pénibles marches sous un soleil de feu. Le samedi-soir, ils revinrent absolument harassés. Le lendemain chacun s'attendait à jouir d'un peu de repos, quand le P. Terrasse fait sonner la promenade et contre son ordinaire prend la tête de la communauté en compagnie du P. Charbonnier. Les novices suivirent clopin-clopant, mais ne tardèrent pas à s'arrêter sur les bords de l'Harrach, pendant que le Père-Saint se dirigeait, vers Fort-de-l'Eau.

Blessé, à bon droit, de n'avoir point été suivi et croyant voir dans la conduite de ses novices une marque de mauvais esprit, le P. Terrasse annonça au retour de la promenade que les vacances prenaient fin et que tout le monde allait entrer en retraite durant 3 jours, avec silence absolu. Seul le P. Charbonnier fut excepté de cette pénitence générale.

Cette mesure de rigueur, incomprise des novices, les irrita, et l'un d'eux par mode de plaisanterie plus encore que de bravade, écrivit sur un papier ces deux vers de Racine :

Il faut des châtiments dont l'univers frémisse
Qu'on tremble en comparant l'offense et le supplice !

Le Frère Bouillon passa le billet qu'il venait d'écrire, à un confrère (le Frère Dioré), qui le transmit à son tour à un novice (le Frère Boulier). Ce dernier eut la malencontreuse idée d'aller le placarder près du Règlement. C'en était trop. Le P. Terrasse ayant découvert les auteurs de cette faute, signifia à tous deux leur renvoi. En attendant de départ du paquebot, ordre leur fut enjoint de ne point quitter leurs cellules. Poussé par son bon cœur, le P. Charbonnier alla intercéder en faveur de ses jeunes confrères plus étourdis que méchants. Il fut si éloquent que le P. Terrasse non seulement pardonna aux coupables, mais leva même la punition générale.

Le prestige que le P. Charbonnier acquit auprès de tous par cette intervention si efficace, alla toujours en grandissant. Rien d'important ne se faisait sans lui dans le Noviciat ; on le consultait sur une foules de choses ; on s'ouvrait même à lui aux heures de défaillances, et l'on pourrait citer plus d'un missionnaires qui dut à ses bons conseils, de persévérer dans sa vocation.

Le novice était déjà un Saint ; ses Supérieurs ne devaient pas tarder à le traiter comme tel.

Que dirons-nous maintenant de la marche des 2 communautés : Noviciat et Scolasticat ? Il fut réglé durant cette année que les novices seraient chargés de faire à tour de rôle le catéchisme en arabe aux enfants de l'Orphelinat ; cette fonction leur était imposée surtout dans le but de les amener à une connaissance plus rapide et plus parfaite de la langue indigène. « Je me souviens encore, nous écrit le P. Prudhomme, d'un novice maltais, le Frère Aquilina, qui amusait beaucoup par ses gestes, son ton de voix, la division d'enfants qui lui étaient confiés pour les classes de catéchisme. Et voilà un qui peut se vanter d'avoir instruit en récréant, ou récréé en instruisant ! »

Les scolastiques de leur côté, avaient reçu mission de prêcher chaque dimanche à la grand'Messe devant tout le personnel de la maison : Pères Jésuites, confrères, domestiques et orphelins arabes, Monseigneur ayant accordé la dispense à ceux qui n'étaient point encore ***in sacris***.

« Poissons de la Méditerranée, écrit le même Père, c'est vous qui avez la primeur de mon éloquence. Comme vous avez dû rire plus d'une fois, quand j'allais vous déclamer sur le bord de la mer mon instruction du dimanche. Prosit ! me disait l'indulgent P. Terrasse. Ce Prosit m'a parfois encouragé, ne m'a jamais enorgueilli. »

Mgr Lavigerie vint assez souvent à Maison-Carrée faire des conférences à ses novices ; il ordonna tellement cette année quelques scolastiques et autorisa plusieurs baptêmes parmi les orphelins arabes.

Au mois d'août 1872, le Délégué Apostolique, désireux de soumettre au Souverain Pontife les nouvelles Règles de son Institut, décida de se faire accompagner par les deux plus anciens missionnaires : les Pères Charmetant et Deguerry.

C'est le 27 que les pèlerins arrivèrent à Rome. De lendemain ils furent reçus par Pie IX, dont la bonté paternelle n'avait pas voulu faire attendre un seul jour des enfants venus de si loin.

Dès le matin du 28, l'Archevêque d'Alger célébra la Messe dans l'église de St Augustin et sur l'autel qui garde les reliques de sa sainte mère Monique. Vers le soir, on se tendit au Vatican ; Monseigneur avait voulu que les deux Pères gardassent le costume de la mission, afin que le Saint Père pût lui-même le voir, l'approuver et le bénir ; ils étaient donc habillés à l'arabe, burnous blanc, chéchia rouge.

Nous laisserons maintenant la parole à nos jeunes missionnaires, dont nous résumerons en une seule les 2 lettres afin d'éviter des répétitions. C'est à leurs confrères de Maison-Carrée qu'ils écrivent :

« Nous sortons du Vatican : quelle journée de bénédictions pour nos personnes, pour nos œuvres, pour la mission !

Il est bien tard, mais je sens le besoin de vous communiquer tout de suite quelque chose des sentiments qui remplissent mon âme. C'est vers 6h. 1/2 que nous sommes partis avec Mgr pour le Vatican. Nous y sommes arrivés à la fin du jour. C'est le moment où le Saint Père rentre dans ses appartements, et où il donne ses audiences intimes. Il avait daigné indiquer cette heure comme plus favorable à Monseigneur qu'il voulait entretenir longuement.

En montant les escaliers de marbre qui conduisent chez le Pape, nous rencontrâmes un prélat qui aborda affectueusement Monseigneur que tout le monde connaît ici, en lui exprimant sa joie de le revoir, et puis nous regardant, il dit : ''Ce sont des Trappistes qui vous accompagnent ?"

"Non, répondit Monseigneur, ce sont des missionnaires africains, qui portent l'habit de leur mission et que je vais présenter au Saint Père."

"Je monte moi-même chez lui, dit Mgr Pacca, pour lui présenter toute sa famille, en qualité de majordome du Palais. C'est notre habitude, tous les soirs, d'aller recevoir, en commun, la bénédiction du Saint Père."

"Je ne sais si vous éprouverez la même impression que moi, mais je fus particulièrement touché de ces paroles et de cet usage''. Le Pape appelle ''sa famille" tous ceux qui le servent, depuis le valet qui balaie ses appartements, jusqu'au prélat le plus élevé de sa cour, et chaque soir il les reçoit tous un moment, pour les remercier et pour les bénir. Est-il rien de plus chrétien ?

Mais nous avancions avec Monseigneur et son vénérable interlocuteur, passant devant les suisses de garde qui leur rendaient les honneurs dus aux évêques ; enfin par un petit couloir dérobé nous entrâmes dans une antichambre.

Après quelques instants, consacrés à la bénédiction de ses serviteurs, le Saint Père fit appeler Monseigneur ; il entra seul et nous attendîmes longtemps, car l'audience fut longue. Tout à coup un coup de sonnette se fit entendre ; c'était l'ordre de nous introduire.... Un instant après, nous étions en présence du grand et saint Pie IX. Jamais je n'oublierai cette scène. Dans une pièce de grandeur ordinaire, éclairée par deux bougies placées sur une table auprès d'un crucifix ; le Pape se tenait debout, Monseigneur près de lui, dans une attitude du respect et de l'amour. Le cœur me battait bien fort dans la poitrine à ce spectacle.

Nous nous agenouillâmes sur le seuil, puis nous avançâmes d'un pas, puis d'un autre, et nous nous trouvâmes aux pieds du Vicaire de Jésus Christ, qui tendait vers nous ses mains paternelles en disant à Monseigneur : "Ah ! voilà vos prêtres arabes'' – ''Non pas Arabes par la naissance, Très Saint Pere, mais par la charité" répondit sa Grandeur. Pendant ce temps, nous nous prosternions pour embrasser les pieds augustes de Pie IX. La veille, nous étions allés vénérer la statue de St Pierre auprès du tombeau de ce glorieux apôtre. Comme tous les pèlerins, j'avais place ma tête sous son pied, en signe d'obéissance et d'amour. J'ai été tenté ce soir, de renouveler cette cérémonie et de mettre encore une fois ma tête sous le pied de Pierre, vivant dans son successeur. La tentation a été bien forte, le respect seul m'a retenu ; mais si ma tête ne l'a point fait, mon cœur l'a fait pour elle et il s'est placé pour toujours et comme fondu aux pieds de Pie IX.

Que dirons-nous maintenant de la marche des 2 communautés : Noviciat et Scolasticat ? Il fut réglé durant cette année que les novices seraient chargés de faire à tour de rôle le catéchisme en arabe aux enfants de l'Orphelinat ; cette fonction leur était imposée surtout dans le but de les amener à une connaissance plus rapide et plus parfaite de la langue indigène. « Je me souviens encore, nous écrit le P. Prudhomme, d'un novice maltais, le Frère Aquilina, qui amusait beaucoup par ses gestes, son ton de voix, la division d'enfants qui lui étaient confiés pour les classes de catéchisme. Et voilà un qui peut se vanter d'avoir instruit en récréant, ou récréé en instruisant ! »

Les scolastiques de leur côté, avaient reçu mission de prêcher chaque dimanche à la grand'Messe devant tout le personnel de la maison : Pères Jésuites, confrères, domestiques et orphelins arabes. Monseigneur ayant accordé la dispense à ceux qui n'étaient point encore ***in sacris***.

« Poissons de la Méditerranée, écrit le même Père, c'est vous qui avez la primeur de mon éloquence. Comme vous avez dû rire plus d'une fois, quand j'allais vous déclamer sur le bord de la mer mon instruction du dimanche. Prosit ! me disait l'indulgent P. Terrasse. Ce Prosit m'a parfois encouragé, ne m'a jamais enorgueilli. »

Mgr Lavigerie vint assez souvent à Maison-Carrée faire des conférences à ses novices ; il ordonna tellement cette année quelques scolastiques et autorisa plusieurs baptêmes parmi les orphelins arabes.

Au mois d'août 1872, le Délégué Apostolique, désireux de soumettre au Souverain Pontife les nouvelles Règles de son Institut, décida de se faire accompagner par les deux plus anciens missionnaires : les Pères Charmetant et Deguerry.

C'est le 27 sue les pèlerins arrivèrent à Rome. De lendemain ils furent reçus par Pie IX, dont la bonté paternelle n'avait pas voulu faire attendre un seul jour des enfants venus de si loin.

Dès le matin du 28, l'Archevêque d'Alger célébra la Messe dans l'église de St Augustin et sur l'autel oui garde les reliques de sa sainte mère Monique. Vers le soir, on se tendit au Vatican ; Monseigneur avait voulu que les deux Pères gardassent le costume de la mission, afin que le Saint Père pût lui-même le voir, l'approuver et le bénir ; ils étaient donc habillés à l'arabe, burnous blanc, chéchia rouge.

Nous laisserons maintenant la parole à nos jeunes missionnaires, dont nous résumerons en une seule les 2 lettres afin d'éviter des répétitions. C'est à leurs confrères de Maison-Carrée qu'ils écrivent :

« Nous sortons du Vatican: quelle journée de bénédictions pour nos personnes, pour nos œuvres, pour la mission !

– Eh bien, mes enfants, nous dit alors le Pape, vous êtes donc disposés à être de bons missionnaires ?

– Avec la grâce de Dieu, Très Saint Père, nous ferons tout ce qu'il demandera de nous.

– Ils sont prêts à tout, dit Monseigneur, même au martyre, si c'est la volonté de Dieu. Très Saint Père, ce sont les prémices de la mission africaine ; à leur retour ils vont partir pour l'intérieur de l'Afrique. Bénissez-les pour qu'ils aient le courage de souffrir pour la foi et s'il le faut, de donner même leur tête pour elle.

– Leur tête... dit le Pape, dans notre temps, il ne faut pas que la tête tienne sur les épaules, si l'on veut suivre la loi de Dieu. La mienne, mes enfants, est aussi exposée ici que la vôtre dans la Mission d'Afrique, même davantage, car c'est à l'Église que les méchants en veulent, et par conséquent à moi qui en suis le chef.

Et en disant cela, Pie IX avait porté ses mains autour de son cou, comme pour montrer qu'il l'offrait aux bourreaux.

– Oh ! Saint Père, dit Monseigneur, Dieu ne le permettra pas, l'Eglise toute entière prie pour Votre Sainteté ; elle fera violence au ciel.

Pie IX leva les yeux et répondit en italien à Monseigneur ; il lui parla longuement dans cette langue que nous ne comprenions pas. Enfin se rapprochant de nous, le Souverain Pontife nous présenta deux médailles d'argent : ''Tenez, mes enfants, dit-il, voilà des médailles frappées en mémoire de ma 27^{e} année de Pontificat ; gardez-les en souvenir du Pape."

Nous remerciâmes avec effusion Sa Sainteté, qui en remit également une en or à Monseigneur, qu'il parait aimer tendrement et auquel il parle avec une bonté toute familière.

S'adressant de nouveau à nous, le Souverain Pontife nous interrogea sur notre pays d'origine, sur notre mission future, puis touchant nos habits de ses mains vénérables : Vous devez avoir bien chaud avec cela ? nous dit-il avec bienveillance. – Très Saint Père, lui répondis-je, c'est la même étoffe que celle portée par les Arabes ; elle est appropriée au climat.

Après avoir parlé un instant de l'Afrique, de St Augustin dont c'était la fête il fallut songer à quitter le Vatican. Monseigneur s'agenouilla (nous nous mîmes à côté de lui) aux pieds du Pape, pendant qu'il disait :

– Très Saint Père, avant de reprendre le chemin de l'Afrique, je prie Votre Sainteté de daigner bénir mon diocèse et ma personne, la Société des missionnaires, celle de nos Frères Catéchistes, de nos Sœurs, de nos Orphelins et aussi de toutes les personnes qui, en France et en Belgique, soutiennent nos Œuvres par leur charite.

– Oh ! c'est de grand cœur que je les bénis ; et levant vers le ciel ses yeux et ses mains, Pie IX prononça cette formule : ''*Bene-dictio Dei descendat super vos omnes, super Pastorem, super gregem, super missionarios, super Fratres, super Sorores, super pueros orphanos et super omnes bona vobis facientes* !"

Ensuite le Saint Père bénit les croix et médailles qui lui furent présentées ; nous baisâmes ses pieds ; il releva Monseigneur, l'embrassa tendrement, et nous sortîmes.

C'était la fin d'un des plus beaux jours de notre vie. »

8. Les 12 premiers serments – Aumônerie de Notre-Dame d'Afrique

L'époque de la retraite annuelle était arrivée ; Monseigneur annonça qu'il allait donner à la Société de nouvelles Règles.

Il avait vu avec peine et, disons-le, avec un certain froissement, que ses premiers missionnaires n'avaient pas accepté les Règles composées par le P. Vincent et approuvées par lui ; il en rédigea donc de nouvelles, plus courtes et sans cachet monastique.

Ce sont ces Règles qui, plus ou moins modifiées et complétées dans les détails par divers chapitres Généraux, ont été en usage dans la Société jusqu'en 1894.

Les vœux étaient abolis et remplacés par le serment. Le 1 octobre, date mémorable dans l'histoire de notre Société, eut lieu dans la chapelle de Maison-Carrée une cérémonie bien émouvante.

Les missiennaires, dont les noms suivent, vinrent au nombre symbolique de 12 signer sur les marches de l'autel, l'acte qui les liait pour la vie à la Mission d'Afrique. Voici leurs noms ; ils doivent être connus ; ce sont ceux des aînés de notre famille apostolique :

1. Charmetant, prêtre.
2. Deguerry, prêtre.
3. Paulmier, prêtre.
4. Soboul, prêtre.
5. Bouchand, prêtre.
6. Prudhomme, prêtre.
7. Feuillet, prêtre.
8. Castex, minoré.
9. Fretz, minoré.
10. Pascal, tonsuré.
11. Plagne.
12. Pinot.

Le P. Prudhomme, dont nous avons jusqu'ici cité les *Mémoires*, fut ordonné prêtre le jour même de son serment ; voici ce qu'il écrit à cette occasion :

« Le lendemain de mon ordination, je chantai ma première Messe dans la chapelle de la Batterie turque et au milieu de mes chers enfants, que je devais quitter le soir même. Oui, c'est sur ce pauvre autel, flanqué de deux canons, qu'assisté du P. Deguerry, auquel j'avais toujours été uni, j'offris à Dieu mon premier sacrifice d'action de grâces. Ce m'était une bien douce consolation de célébrer dans ce lieu où nous avions tant peiné. Monseigneur fut en cette circonstance d'une bonté toute paternelle pour moi et pour le P. Feuillet qui avait été ordonné prêtre en même temps. Il accorda un congé à nos divisions respectives et fit servir au réfectoire un petit "extra" aux orphelins. »

Les visites du P. Charmetant dans les Séminaires de France en 1871 avaient, on s'en souvient, été visiblement bénies de Dieu. Or, voyant que le nombre des novices n'augmentait pas au gré de ses désirs apostoliques, Monseigneur pensa à envoyer une seconde fois en France le même Père. Il le rappela donc de Laghouat où il était allé fonder un poste en compagnie du P. Paulmier et du P. Bouchand.

Le P. Charmetant s'embarqua le 4 janvier 1873. Comme à son premier voyage le St Esprit lui donna de toucher les cœurs. Depuis ce moment jusqu'à la grande retraite de cette année, arrivèrent une trentaine de novices, dont nous sommes heureux de citer ces q.q. noms : Livinhac, Bridoux, Toulotte, Bresson, Delattre, Louail, Lévesque, Jamet...

Au printemps de 1873, 1a jeune Société fut mise en possession d'un sanctuaire qui semblait devoir lui appartenir comme naturellement. N.-D.d'Afrique était desservie par une communauté de Prémontrés que l'Archevêque y avait appelés en janvier 1868. Mais l'extrême confiance de ces religieux les ayant fait contracter pour la construction de leur monastère une dette qu'ils s'étaient trouvés impuissants à payer, Mgr Lavigerie dut songer à les remplacer. Dans une lettre du 19 avril à son clergé, il déclara qu'il acceptait de prendre cette dette à sa charge dans une pensée de charité et d'honneur sacerdotal ; il ajoutait :

« Après le paiement de la dette qu'il va falloir acquitter, la plus grande difficulté était de pourvoir convenablement au service du pèlerinage. Vous connaissez la pénurie de prêtres où se trouve le diocèse. Elle est telle que je ne sais comment pourvoir aux nécessités les plus urgentes des paroisses. Nos communautés religieuses sont dans la même situation ; elles ne peuvent répondre à aucune des demandes de fondations que je leur adresse.

Dans l'embarras extrême où me plaçait la retraite des Prémontrés, j'ai donc pensé que le mieux serait de confier le service du sanctuaire et du pèlerinage, aux Pères de la Mission Arabe. D'autre part, cela leur est facile puisque huit d'entre eux dirigent déjà, près de la chapelle, le Petit Séminaire indigène de St Eugène, et de l'autre, j'y trouve la satisfaction de réaliser ainsi la pensée première de Mgr Pavy, promoteur de la dévotion à N.-D. d'Afrique et fondateur de son sanctuaire, car il désirait, comme vous savez, y établir des missionnaires et il en avait déjà fait le centre d'une immense association de prières pour la conversion des Arabes.

Le R.P. Charbonnier, supérieur du Petit Séminaire, qui a déjà exercé pendant plusieurs années, le ministère paroissial en France, va donc prendre avec l'assistance de deux de ses confrères, la direction du pèlerinage. »

La chapelle de N.-D.d'Afrique fut à peu de temps de là, témoin d'une grande manifestation de foi dont Mgr Lavigerie voulait faire un des grands actes de son épiscopat. L'Eglise d'Afrique avait été célèbre par ses conciles, dans les premiers âges du christianisme. Un Concile Provincial devait donc s'assembler le 4 mai à N.-D. d'Afrique.

Si nous parlons ici de ce concile, c'est que l'un des Décrets portait approbation de la Société des Missionnaires d'Alger, et qu'une des acclamations d'usage à la clôture des conciles s'adressa : « Aux missionnaires qui vont porter la lumière de l'Evangile aux peuples de l'Afrique assis à l'ombre de la mort. »

9. Mort tragique de deux novices

Recevant de bonnes nouvelles de son envoyé dans les Séminaires de France, Monseigneur décida d'ajouter à la Maison-Mère une seconde aile, pour y loger les novices qui s'annonçaient nombreux. Commencé dans les premiers jours de février, le bâtiment fut achevé le 14 juin.

On était alors tout à la joie de le voir bientôt occupé, quand un deuil imprévu vint jeter la consternation dans le Noviciat.

C'était le 24 juin, fête de St Jean Baptiste. Le R.P. Charbonnier était descendu de St-Eugène avec sa communauté, professeurs et séminaristes arabes, pour venir passer la journée à Maison-Carrée. Hélas ! cette fête de famille si fraternelle allait se terminer d'une façon bien lugubre ; *« **ad matutinum laetitia, ad vesperam demorabitur fletus. »***

Les Pères de St-Eugène étaient repartis avec leurs élèves, les novices allèrent prendre un bain. Il y avait déjà quelque temps qu'ils étaient à l'eau, quand tout à coup un cri se fait entendre : « Sauvez-moi ! » C'était le Frère Bridoux qui appelait à l'aide ; entraîné par une vague de fond, il s'éloignait du bord sans pouvoir résister. A cette vue, les Frères Colliaux et Osten, faisant le signe de la croix, se précipitent dans les flots au secours de leur confrere. Une vague roulante couvre immédiatement le Frère Colliaux, qui ne reparaît plus, pendant que le Frère Osten entrainé lui aussi, n'est bientôt plus maître de ses mouvements. Un novice, habile nageur, le Frère Kermabon, s'élance à son tour et arrive près du Frère Bridoux. « Laissez-moi, lui dit ce dernier, et allez sauver le Frère Osten qui n'en peut plus. » Vu l'imminence du danger, le sauveteur presque déjà à bout de forces, saisit le Frère Bridoux, qui, étant le plus éloigné du rivage, courait le plus de risque, et âpres des efforts inouïs, peut atteindre avec lui le bord.

C'est à ce moment que le Frère Osten, impuissant à lutter plus longtemps contre les vagues furieuses, disparait sous l'eau.

Accouru à la nouvelle de l'accident, le P. Boulier se jette à la mer ; le Frère Kermabon veut en faire autant, mais ses forces le trahissent et il retombe épuisé sur le sable. Tout le monde se met à genoux implorant le secours du Ciel pendant qu'un novice vole en toute hâte vers les pénitenciers qui revenaient de leurs travaux. Ces braves gens se précipitent dans les flots et montrent un courage héroîque, sondant tous les endroits jusqu'à la nuit. Vains efforts ; ils ne trouvent rien.

Accouru lui aussi à l'annonce du sinistre, le P. Terrasse entre dans l'eau en soutane pour aller chercher « ses enfants » ; on a toutes les peines du monde pour l'arracher à la mer afin d'éviter une troisième catastrophe, et pour lui persuader qu'il va trouver là une mort certaine et sans profit, puisqu'il y a déjà plus d'une heure que les pauvres noyés ont disparu. Agenouillé sur la grève, ce bon Père accablé de douleur, prie, gémit, invoque le Sacré-

Coeur de Jésus. Ce n'est que fort tard et malgré sa résistance qu'on le ramène ou plutôt qu'on le porte à la maison.

Toute la nuit, 4 novices veillèrent pour recueillie la dépouille mortelle de leurs confrères, si la vague venait à rejeter sur le sable les restes de ces bien aimés ; mais ils n'aperçurent rien. Ce n'est que le jeudi matin, deux jours après l'accident que le corps du Frère Osten fut retrouvé à 200 mètres de l'embouchure de l'Harrach du côté d'Hussein-Dey ; le soir du même jour, celui du P. Colliaux fut rejeté sur la plage de l'Agha. Averti, M. l'Abbé Dusserre, alors Vicaire Général, alla le réclamer et le rapporta à Maison-Carrée à 9 heures du soir.

« Inutile, écrit à cette occasion le P. Gras, directeur au Noviciat, qui avait remplacé le P. Ducat depuis le mois de mars de l'année précédente, inutile de chercher à vous rendre la douleur immense de Monseigneur à l'annonce de cette terrible catastrophe ; quant au pauvre P. Terrasse, vous connaissez trop bien l'amour qu'il porte à ses enfants, pour deviner ses angoisses ; assez longtemps nous avons craint pour sa vie et pour sa santé, tant était grande sa douleur ; c'est un deuil qu'il portera longtemps, une plaie qui ne se fermera jamais. « Quelle perte pour la mission et pourtant que de motifs de consolations : Nous qui connaissons tous les vertus de ces deux missionnaires, nous n'avons et ne pouvons avoir aucune incertitude sur leur salut ; c'étaient deux novices qu'on pouvait offrir comme modèles ; le matin même ils avaient fait la sainte communion, et leur mort a été un acte héroïque de charité... »

Ce deuil de famille avait été précédé d'une perte d'un autre genre ; celle-là frappait non seulement la Société, mais l'Algérie tout entière. Nous voulons parler du départ de l'Amiral de Gueydon.

Le 9 juin il en donnait lui-même la nouvelle à Mgr Lavigerie :

« Une lettre du Colonel d'Aresac à un de ses parents affirme que le Général Chanzy est nommé Gouverneur. Plus de doute donc ; je fais mes malles ! Mais je ne donnerai pas ma démission comme le ministre de l'intérieur semble m'y inciter en me montrant qu'on tient assez peu à mon concours pour avoir besoin d'en délibérer. – Je veux tomber sur la brèche et non la déserter.

J'emporterai, Monseigneur, la conscience d'avoir dans des circonstances bien difficiles, fait faire un grand pas à la francisation de l'Algérie et un bien doux souvenir de mes relations avec votre Grandeur. »

La résolution du Gouvernement de la République, à l'égard de M. de Gueydon n'avait rien qui dût étonner. Quelques mois à peine après sa nomination, l'Amiral avait été en but aux critiques et son rappel demandé. Les reproches qu'on lui adressait, sont tout à son honneur et méritent d'être rapportés.

Les voici tels qu'ils ont été recueillis de la bouche même de l'Amiral de Pothuan, alors ministre de la marine :

« J'ai écrit à de Gueydon, non pas comme son supérieur hiérarchique, mais en ami, pour lui signaler deux écueils. Le premier est la profession un peu trop ouverte de ses sympathies pour Monseigneur d'Alger, sympathies que cet éminent Prélat mérite à tous égards, mais dont la manifestation si explicite cause quelques alarmes parmi les nombreux adversaires du Gouverneur. Le second écueil tient au premier et se confond presque avec lui ; c'est l'opinion entretenue par de Gueydon avec une sorte d'affectation, qu'il veut à tous prix développer les influences religieuses et agir presque uniquement par le sentiment catholique. Voila, continua M. Pothuau, ce qui se disait à Paris et à Versailles avec des murmures plus ou moins bruyants. J'ai cru devoir en avertir mon ami de Gueydon, non pas certes que je condamne sa manière de voir et de faire. Je regarde même comme inévitables la conduite du Gouverneur et les appréciations dont elle est l'objet. Envoyé en Algérie pour réformer les nombreux abus qui s'y étaient enracinés et pour tenter la colonisation d'après des principes meilleurs et plus efficaces, l'Amiral est nécessairement amené à verser un peu du côté religieux. Je ne lui en fais pas un crime et j'ai même dit : Laissez faire de Gueydon ; il pourra être critiqué, on pourra ne pas voir de suite comment il se débrouillera, mais j'en suis sûr, il finira par triompher et nous donner de bons résultats. »

Grâce à la sage intervention du ministre de la marine, M. de Gueydon était resté cette fois à Alger, mais le Gouverneur avait des ennemis puissants ; ils finirent par obtenir son rappel.

Mgr Lavigerie ressentit plus que personne le regret que causait à tous les cœurs chrétiens le départ de M. de Geydon. Mais s'il perdait un ami, notre Société perdait un protecteur. Dès sa première visite officielle à l'Archevêque, il avait dit : « J'ai passé ma vie à protéger les missions sur toutes les mers. Tant que je serai Gouverneur d'Alger, on ne dira pas qu'elles ont été persécutées sur une terre française. » Et un jour à Maison-Carrée (10 décembre 1871) aux missionnaires que lui présentait Mgr Lavigerie :

« Il y en a qui vous combattent, et moi je vous approuve. En cherchant à rapprocher les indigènes de vous par l'instruction et la charité, vous faites l'œuvre de la France. La France n'a pas assez d'hommes pour peupler l'Algérie ; il faut suppléer en francisant nos millions de Berbères ; mettez-y toujours la même prudence et alors comptez sur moi. »

Durant son séjour en Algérie, l'Amiral-Gouverneur entretint avec Mgr Lavigerie les relations les plus cordiales et les plus intimes ; son départ même ne devait pas les interrompre.

En lui offrant ses vœux de nouvel an pour 1874, M. de Gueydon exprime au Prélat tout le regret qu'il éprouve de ne pouvoir plus l'aider dans son œuvre de la Kabylie :

« Convertir la Kabylie, lui écrit-il, est à la fois œuvre chrétienne et œuvre française. Ils sont fous ceux qui espèrent faire des Français avec des Musul-

mans. Ma conviction profonde, c'est qu'avec de la prudence, de la sagesse et du temps, on peut arriver au but. »

Nous retrouvons dans plusieurs lettres de l'Amiral que nous avons eu la bonne fortune de découvrir et qui sont absolument inédites, mêmes idées relatives à la conversion des musulmans et mêmes sentiments de respect et de vénération pour la personne de l'Archevêque. C'est ainsi qu'il écrit un jour à celui-ci : « Je suis avec vous, je mourrai avec vous et jusque la je vous admirerai et je vous aimerai par dessus tout. »

Et dans une autre lettre :

« Je vous remercie, Monseigneur, du bon souvenir que vous conservez à l'ex-Gouverneur, qui a su comprendre l'élévation de vos vues et votre charité incomparable. Vous êtes dans le vrai et depuis que vous êtes en Afrique, vous avez fait plus de bien que tous les Gouverneurs réunis, malgré les obstacles qu'ils ont semés sur votre route, je m'excepte, bien entendu, car tous mes actes ont tendu à seconder vos vues.

La Kabylie, si longtemps fermée, a été ouverte par moi et déjà vos missionnaires ont obtenu d'importants résultats ; ils arriveront au but s'ils continuent à être sages ; mais je crains que le jésuite que vous avez placé à Fort-Napoléon, ne vous crée de grands embarras ; il est trop ardent, il ne comprend pas que quelques années ne sont rien pour qui est immortel. »

Ayant appris en 1880 la nomination de l'Abbé Gillard, Vicaire Général d'Alger, à l'évêché de Constantine, M. de Gueydon se hâta d'écrire au futur évêque, moins pour le féliciter que pour trouver une nouvelle occasion d'exalter l'Archevêque.

« Dieu soit loué ! dit-il, pourquoi n'a-t-on pas pris pour Oran un autre ecclésiastique de l'Etat-Major de Mgr Lavigerie ; un autre disciple de ce chrétien plus français que tous les Français de France et de Navarre sans en excepter les Colonies et surtout celle de la cote orientale d'Afrique, l'Algérie. Recevez, Monseigneur, mon très sincère et très cordial compliment et permettez à l'ex-Gouverneur d'Alger, à un vieillard de 70 ans, de vous donner le conseil de marcher, les yeux fermés, dans la voie ouverte par votre Métropolitain, par Monseigneur l'Archevêque d'Alger que j'aime de tout mon cœur et que je respecte infiniment ; il est dans le vrai, dans l'absolument vrai... »

Dans les premiers jours de Membre 1886, arrive en Algérie la nouvelle de la mort de l'Amiral de Gueydon. De Biskra, où il se trouvait alors, le Cardinal Lavigerie écrivit à son Coadjuteur pour le prier d'ordonner en mémoire de l'illustre défunt, un service religieux dans la cathédrale d'Alger.

Il exprimait dans la même lettre son regret de ne pouvoir présider en personne la cérémonie funèbre et rendre hommage de l'un des plus éminents « Chefs » de la Colonie.

« Nous prierons, disait en terminant le Cardinal, pour acquitter envers notre ancien Gouverneur la dette de la France, celle de l'Algérie et la nôtre.

Nous prierons aussi pour ceux qu'il a laissés ici-bas ; mais pour eux la consolation la plus vraie est dans le souvenir de ses vertus, de sa fin chrétienne et dans l'honneur qu'il a laissé à leur nom. »

Le 11 juin1873, le Général Chanzy remplaça l'Amiral de Guerion. De nouvelles idées politiques et coloniales faisaient leur avènement avec lui. L'opportunisme et l'esprit des Bureaux-Arabes montaient au pouvoir dans ce soldat glorieux que se disputaient les partis. Avec sa droiture et son intelligence, il pouvait rendre à l'Eglise et à la colonisation chrétienne des services de premier ordre. C'était un homme à gagner : Mgr Lavigerie s'y employa.

10. Derniers événements de 1873 – Retraite annuelle – Le Scolasticat transféré à N.-D. d'Afrique

Nos confrères se sont sans doute déjà demandé pourquoi nous n'avons parlé jusqu'ici de la fondation du poste de Laghouat (octobre1872), ni du voyage d'exploration au Mzab du P. Charmetant (novembre 1872), ni de la création des missions de Kabylie (février 1873). La raison en est que l'histoire de nos diverses Missions : Sahara, Soudan, Kabylie, Afrique quatoriale, fera l'objet d'autant de volumes.

Depuis la tenue du Concile jusqu'à l'ouverture de la retraite annuelle nous n'avons que peu de choses à signaler.

La Maison-Mère avait été, nous l'avons dit, complétée par une seconde aile, mais il manquait toujours une Chapelle. Jusqu'ici une salle bien modeste, bien pauvre en avait tenu lieu. Il tardait à tous de voir élever au Saint des Apôtres une demeure moins indigne de lui.

La construction d'une chapelle fut donc décidée par Mgr Lavigerie. Le 12 juillet, en présence des missionnaires, des enfants arabes venus de St-Eugène pour la circonstance, Mgr Callot, évêque d'Oran, assisté de MM. Dusserre et Gillard, on bénit la première pierre.

Mentionnons en passant la décision du Fondateur, supprimant ce.même jour, la soutane noir et le chapeau ecclésiastique, qui avaient été portés par les missionnaires, dequis l'origine de la Société, quand ils allaient dans les centres europeens. Il fut décidé que désormais ils sortiraient en costume arabe complet.

Mgr Lavigerie avait eu le dessein de se rendre à Rome, comme nous l'avons dit plus haut, pour présenter lui-même l'approbation du Saint-Siège les Décrets et Actes du Concile d'Alger. Mais ce laborieux Concile l'avait tellement écrasé qu'il tomba malade avant de se mettre en route et au lieu de Rome, ce fut aux montagnes natales, puis à la La Couronne dans l'Angoumois,'où résidait Mme Keiner, sa sœur, qu'il alla demander le repos et la santé.

Le 10 septembre, il était de retour à Alger et convoqua pour la fin de ce mois la retraite annuelle de ses missionnaires. Ce fut un touchant spectacle de voir arriver à Maison-Carrée, venant de leurs stations lointaines, oasis du Sahara, vallée du Chéliff, montagnes de Kabylie, les chers confrères fatigués, il est vrai, par les travaux d'un dur apostolat, mais heureux de se retrouver réunis pour encourager mutuellement au récit des succès déjà obtenus et solliciter dans une commune prière du Saint des Apôtres et de la Reine de l'Afrique la conversion de leurs infidèles et pour eux-mêmes un nouveau courage et une inébranlable confiance.

Après la retraite, la Maison-Mère se divisa en deux communautés et le personnel de chacune subit plusieurs modifications. On y voit l'intention du Fondateur de commencer dès cette époque à confier à ses missionnaires quelques charges importantes dans le gouvernement de la Société, pour les initier à se diriger eux-mêmes, quand viendraient à se retirer leurs premiers éducateurs.

Le R.P. Terrasse restait toujours supérieur du Noviciat, mais le P. Roger, ordonné prêtre le 12 octobre, remplaçait comme directeur, le P .Gras, jésuite. M. le Chanoine Banvoy fut chargé du cours de langue arabe ; il ne résidait pas à Maison-Carrée, mais y venait d'Alger trois fois par semaine.

Le Scolasticat fut transféré à N.-D. d'Afrique. Le R.P. Gaquière [la suite de la phrase manque].

Les professeurs de théologie furent pour la morale le P. Carmel Fiaccavento, jésuite, et pour le dogme le P. Livinhac, qui devait, à quelques jours de là, être ordonné prêtre (12 octobre).

Les cours de langue arabe avaient lieu à St-Eugène : M. Belcassem ben Sédira en était chargé. Voici les noms des scolastiques de cette époque : Aubert, Souillon, Moulin, Pinot, Boulanger, Kermabon, Quiblier, Richard Jean-Joseph, Richard Joseph, Ragnet.

Le diaire de N.-D. d'Afrique nous montre Mgr Lavigerie faisant de fréquentes visites à ses chers scolastiques. Le plus souvent, il aimait à se promener familièrement avec eux durant les récréations, parfois aussi à faire une brusque entrée dans les classes et à interroger lui-même l'un ou l'autre des jeunes théologiens.

Le R.P.Terrasse monta plus d'une fois à N.-D. d'Afrique et dans des conférences, très goûtées, encourageait ses anciens novices à la vertu et à la science. De temps en temps, des missionnaires de passages s'arrêtaient au Scolasticat et au grand contentement de leurs jeunes confrères racontaient les incidents de la vie apostolique parmi les infidèles.

Le nombre des scolastiques varia très fréquemment dans l'année ; tantôt augmentant par l'arrivée de novices ayant achevé à Maison-Carrée leur temps de probation, tantôt diminuant par le départ de ceux qui devenus

prêtres ou même avant d'avoir achevé leur théologie, étaient envoyés en Mission ou envoyés aux orphelinats de l'Harrach ou nommés professeurs au Petit Séminaire arabe.

Le 1er août se termina l'année scolaire. Monseigneur envoya les scolastiques prendre leurs vacances soit aux Attafs, à Staouéli et même par groupes séparés jusqu'en Kabylie.

Il y a peu de faits importants à signaler dans la marche du Noviciat. Monseigneur venait souvent à Maison-Carrée et s'entretenait avec ses novices « avec un grand abandon et une affection toute paternelle » selon l'expression du diaire de cette époque. Il en voyait augmenter le nombre et s'en réjouissait fort non moins que de leur bonne volonté et de leur attachement à la Société.

De leur côté, la vue des baptêmes d'enfants arabes encourageait les novices dans leur vocation et les faisait soupirer après le moment où eux-mêmes pourraient à l'apostolat de la prière au Noviciat, ajouter bientôt en mission l'apostolat de la parole.

En mai on eut à lutter contre une invasion de sauterelles, et le mois suivant contre les ravages des criquets. Impuissants à combattre seuls le fléau, les novices durent faire appel aux scolastiques de N.-D. et aux séminaristes arabes de St-Eugène. Au mois de septembre ils s'employèrent aux travaux des vendanges. En ces temps-là les faibles ressources de l'Œuvre ne permettaient pas d'employer des bras étrangers, ou bien le Fondateur voulait-il montrer à ses missionnaires que le travail manuel revêtait à ses yeux un caractère vraiment religieux.

« Un jour, raconte Mgr Baunard, ayant réuni les Pères à Maison-Carrée, il leur rappela la parole par laquelle St Paul se glorifie auprès des fidèles, de ne leur avoir point été à charge, parce qu'il a pu suffire à sa subsistance par le travail de ses mains, en même temps qu'il leur distribuait la Bonne Nouvelle, et il leur représenta que telle était la loi de l'apostolat véritable. Ensuite il rappela le *mendicare erubesco* de l'Evangile, c'est-à-dire la honte de la mendicité, quand on peut faire différemment... »

Une autre fois encore à Maison-Carrée, il dit à ses missionnaires :

« Si je n'étais retenu par tant d'autres devoirs, vous me verriez vous donner moi-même l'exemple de ce travail des mains afin de vous montrer combien je le trouve honorable et sacré, quand il est dépensé au service de l'Église. »

A quelque temps de là, l'époque des vendanges étant venue et le jour en étant fixé, on vit arriver l'Archevêque revêtu du rochet, de la mosette et de l'étole. Pour quelle fonction religieuse ? Eh bien, « me voici, mes enfants, dit-il aux missionnaires étonnés, je viens vous donner l'exemple que je vous avais promis et que je vous dois. Partons, je vais commencer la vendange avec vous ». Arrivé aux vignes, le Prélat debout fit à haute voix une prière

pour demander à Dieu de ne jamais permettre que ses fils connussent les angoisses de la faim, du moins jusqu'à mettre les œuvres en péril ; qu'il daignât faire fructifier un travail entrepris pour son amour et le leur faire pratiquer en esprit de pénitence pour le salut de leurs âmes. Ensuite, prenant lui-même un panier et une serpette, il commença bravement à couper le raisin et eux avec lui, sous les ardeurs d'un soleil de feu. Cette solennelle et religieuse leçon en disait plus que tous les discours.

La chapelle dont la première pierre avait, comme nous l'avons dit, été bénite le 12 juillet 1873, montait peu à peu sous la direction de M. Rochet, mais les détails d'architecture intérieure furent confiés à M. l'Abbé Pougnet. Quand les Pères Prémontrés vinrent en janvier 1868 prendre possession de N.-D. d'Afrique, le P. Edmond, leur supérieur, avait amené avec lui un prêtre du diocèse d'Avignon, chargé de faire les plans du futur monastère et de compléter l'embellissement du sanctuaire. C'était l'Abbé Pougnet. Mgr Lavigerie avait vite apprécié les talents du prêtre-architecte ; il l'appela donc à Maison-Carrée, et lui confia l'ornementation de la chapelle. M. Pougnet vint en juin 1874, vit le bâtiment, s'occupa des vitraux, donna le modèle des stalles, qu'il fit ensuite exécuter par M. Gémy, habile menuisier de Marseille. C'est durant son séjour à Maison-Carrée, qu'il dessina le parterre, qui se trouve devant la maison-Mère.

Nous avons tenu à rappeler ici le souvenir de ce prêtre, modeste et pieux, que plusieurs d'entre nous ont connu, de cet architecte distingué qui a élevé la cathédrale de Carthage et la basilique de St-Agustin à Hippone.

11. Décret de louange du Concile d'Alger – Approbation des Règles

D'Europe où, sur l'ordre des médecins, il était allé se reposer, Mgr Lavigerie adressa à ses missionnaires une Lettre Pastorale (19 septembre1873), dans laquelle il leur communiquait le Décret du Concile Provincial d'Alger relatif à leur Société. Cette lettre était suivie d'une Ordonnance épiscopale approuvant les Règles de la même Société. Nous en donnons quelques extraits :

« Mes très chers Fils en Notre-Seigneur,

Je puis enfin vous transmettre officiellement le texte du Décret de notre Concile Provincial, qui loue et encourage votre Société.

Je vous fais cette communication avec une double joie. Ce n'est pas seulement, en effet, la parole de vos évêques, celle du premier Concile de l'Eglise d'Afrique ressuscitée qui vous félicite et qui approuve votre œuvre. Une signification et une autorité plus haute encore sont données à cet acte, déjà si solennel, par l'approbation dont le Saint-Siège vient de revêtir les Décrets du Concile Provincial d'Alger.

Mais si cette faveur est extraordinaire, je dois, pour en rendre à Dieu avec vous de pieuses actions de grâces, reconnaître que ses bénédictions sur votre

Société naissante vous y avaient déjà préparés. Puissiez-vous y répondre par un dévouement sans bornes à sa gloire et surtout reconnaître avec humilité, que vous n'êtes que des serviteurs inutiles et que c'est Lui seul qui a fait tout. C'est ce sentiment qui me remplit moi-même et je ne puis assez m'étonner que Dieu ait voulu me choisir par concourir, malgré ma faiblesse, à une œuvre si grande et si difficile.

Il y a quelques années à peine, non seulement votre petite Société n'existait pas, mais même, dans les conditions qui nous étaient faites, en Algérie, elle paraissait impossible. Comment songer à faire de notre nouvelle colonie le centre d'une mission qui pénétrerait jusque dans les profondeurs de l'Afrique, alors que l'apostolat ne pouvait s'exercer dans l'Algérie elle-même.

Mais DIEU LE VOULAIT.

Il y a six ans, vous étiez trois ou quatre à peine réunis en présence des victimes de la famine, dans une pensée de dévouement apostolique ; aujourd'hui, les Pères et Frères, vous dépassez le chiffre de cent. Alors vous n'aviez qu'une maison, née des nécessités douloureuses que nous traversions ; aujourd'hui vos établissements se multiplient jusque dans les déserts du Sahara.

Où trouver, je le répète, une marque plus éclatante de la bénédiction du Ciel ?

J'espère donc qu'il vous destine à être les instruments de ses miséricordes pour tant de pauvres âmes plongées dans les ténèbres les plus affreuses de la barbarie. J'espère que la lumière de la vérité va se lever sur cette terre autrefois maudite, et qui après avoir si longtemps senti les effets de la colère divine, les enfants de Cham sentiront par vous ceux de la miséricorde.

Et ce qui me donne encore cette espérance... c'est l'esprit de renoncement et de sacrifice, que je vois avec joie régner parmi vous.

Ce qui vous a séduits dans cette œuvre et amenés de si loin et en si grand nombre, c'est ce qui semblerait devoir vous repousser davantage ; ce sont les difficultés, les peines, les périls, les souffrances qu'elle impose. Il n'y a pas de mission au monde où il faille souffrir davantage de la pauvreté, de la fatigue, de la chaleur, de la soif et de la faim et de la vermine immonde et à mesure que la voie s'ouvrira devant nous dans le centre de ces pays barbares, de la cruauté même des habitants.

Ni les Pères de l'illustre et Vénérable Compagnie de Jésus, qui ont présidé et président à votre formation avec tant de dévouement et de zèle, ni moi-même, ne vous avons caché rien de tout cela à mesure que vous vous êtes présentés pour entrer dans la Société des Missionnaires.

Mais en retour de leurs souffrances, le Fondateur promettait à ses fils, cette surabondance de joie que Paul ressentait dans ses tribulations ; et avec Jésus-Christ il leur assurait le centuple attribué à celui qui aura laissé père, mère, et patrie pour son Dieu. Et ce centuple quel est-il ? ''Ah ! s'écrie-t-il, c'est la joie de participer à l'œuvre la plus excellente de Dieu lui-même, à l'œuvre de la Rédemption, de résurrection des âmes.'' C'est cette joie vive et surabondante que manifestait avec simplicité, ces jour derniers, l'un de vous en m'écrivant d'une de ces pauvres cabanes que vous habitez dans la Kabylie : ''Je manque

de tout et cependant je n'échangerais pas mon sort contre celui d'aucun roi de la terre.''

... Mais il ne suffit pas pour se sanctifier et devenir capable de sanctifier les autres, d'un acte ou d'un sentiment héroïque. Après cet acte et même avec ce sentiment on peut tomber et tomber bien bas. St Paul le craignait pour lui-même, *ne cum prædicaverim ipse reprobus efficiar*. A combien plus forte raison ne devons-nous pas le craindre pour nous ? Il faut pour être un saint, toute une vie de vertu et la vie se compose d'une suite d'actes et de moments, qui tous ont pour ce grand but leur importance.

Et voilà pourquoi, dans toutes les Sociétés apostoliques, indépendamment de l'esprit qui anime tout, il y a des Règles précises, qui prévoient et ordonnent tout. Règles pratiques de prudence, d'ordre, de sagesse qui ont pour but de faire éviter les périls, d'augmenter la puissance du bien par l'union des mêmes efforts, d'assurer en un mot le succès du combat pour chaque soldat et pour l'armée tout entière, en traçant d'avance le plan de bataille.

Ces Règles, elles ont été tracées pour vous les suivez depuis plusieurs années d'une manière provisoire. L'expérience en paraît suffisante pour que, en attendant l'approbation solennelle que vous en demanderez un jour au Saint-Siège, l'autorité épiscopale, les approuve, en ce qui le concerne, d'une manière définitive. »

Le texte des Règles remises alors aux missionnaires ne diffère de celui de 1872 que par que quelques variantes.

Le nom du Vénérable Géronimo comme protecteur n'y figure plus.

Au paragraphe III. *Gouvernement de la Société*, on mentionne la création d'un deuxième assistant et la nomination à la vie du Supérieur Général après sa troisième réélection. On y commence à parler de Provincial avec l'espérance devoir la Mission s'étendre aux contrées éloignées.

Au paragraphe V. *Œuvres diverses de la Société*, on ajoute à l'école dans les pays infidèles, une pharmacie où les malades seraient soignés gratuitement.

La lettre Pastorale du Chef à sa petite troupe se terminait ainsi :

« Et vraiment, mes bien-aimés fils, marchez au combat avec un nouveau courage ; vous voilà armés et bénis.

Sans doute, il vous manque encore un nombre suffisant de chefs déjà formés par l'âge et l'expérience. Vous êtes presque tous bien jeunes encore et le sacrifice que vous avez fait de votre jeunesse n'en est que plus admirable ; j'ai la confiance que Dieu, qui vous a choisis et amenés, fera aussi entendre sa voix au cœur de quelques prêtres de France, dont le zèle se consume dans de petites paroisses, et qui trouveront ici, s'ils viennent se mettre à votre tête, des royaumes entiers à conquérir. ... Je vois aussi que, en dehors de vous, quelques hommes de foi timide se préoccupent outre mesure de la question matérielle. Déjà, par les fondations que nous avons faites, nous avons résolu, en partie, cette difficulté. Votre Maison-Mère, votre Noviciat sont construits. Dans quelques semaines, je vais en consacrer l'église qui est heureusement terminée

et digne de sa destination. Le Saint-Siège a daigné, par une faveur spéciale, vous accorder le privilège extraordinaire de l'exemption locale, en attendant celui de l'exemption personnelle, de sorte que vous ne dépendez plus que de Lui seul ou de son Délégué. Les Œuvres de la Propagation de la Foi, des Ecoles d'Orient, de St Augustin, les âmes fidèles vous viendront en aide.

Nous avons des marques assurées de ce bienveillant concours, au moment même où je vous écris. Il vous fallait en France, une Procure Générale et une maison de Postulat pour les Frères catéchistes. Grâce à l'extrême bienveillance de son Eminence le Cardinal Guibert et de Mgr Bourret, ces deux fondations vont se faire le mois prochain, la première dans le diocèse de Paris, la seconde dans le diocèse de Rodez. Les immeubles sont déjà en votre possession et le personnel est désigné.

Le Fondateur rendait ensuite compte à ses enfants, aujourd'hui majeurs, de l'état financier de la Société : c'étaient ses comptes de tutelle. Malgré l'énorme dépense annuelle de 500.000 francs, ils n'avaient pas de dettes.

Cette consolante constatation amenait sous sa plume, ces mots de l'Evangile par lesquels se terminait sa lettre : « Mes enfants, cherchez premièrement le Royaume de Dieu, et le reste vous sera donné par surcroît. »

12. Premier Chapitre Général de la Société

La grande préoccupation d'un Fondateur, comme son premier devoir, est d'assurer l'avenir de son Ordre, en lui donnant une Constitution solide, sinon encore définitive, et une situation temporelle qui pût suffire à sa subsistance quoi qu'il arrive, en se passant de lui.

Mgr Lavigerie le pensait ainsi. De plus à cette époque il croyait nécessaire et urgent pour lui de se mettre sans retard à l'organisation de sa Société. Les crises de sa santé semblaient l'avertir qu'il allait être désormais pour elle un appui fragile et une ressource précaire.

« Courbé sous le coup d'une maladie grave, disait-il, je me demandais avec angoisse, si je ne serais pas arrêté tout d'un coup au milieu du dur sillon que je traçais sur la terre africaine, et si les œuvres que j'avais vu naître, n'allaient pas finir avec moi ».

Ces craintes s'aggravèrent encore lorsque, à peine rentre à Alger le 21 septembre, il y fut repris du même mal :

« J'étais venu trop tôt affronter un climat qui m'avait si cruellement éprouvé, avouait-il, mais j'étais pressé par la voix de ma conscience et il vaut mieux avoir des regrets que des remords. »

Le mal chronique dont il souffrait, dont il devait souffrir jusqu'à son dernier jour, était un violent rhumatisme goutteux, qui, en se portant au cœur ou aux centres nerveux, lui causait des douleurs intolérables dont un des effets était de le jeter dans une profonde prostration morale, jusqu'à le faire parfois prématurément désespérer de sa vie.

A peine sorti d'une crise douloureuse, il rédigea le 1er octobre une Ordonnance, annonçant à ses missionnaires la convocation du 1er Chapitre Général. Elle commençait ainsi :

« Le moment est venu, mes bien aimés fils en N.S., où il est enfin possible de commencer l'organisation régulière de votre Société. Jusqu'à ce jour, elle a été comme toutes les Sociétés qui se fondent, soumise aux nécessités mêmes de sa formation. Le nombre de ses membres n'était pas assez considérable pour pourvoir même à quelques-unes des charges les plus importantes d'une administration régulière. L'expérience manquait d'ailleurs à tous et il eût été imprudent de prendre des mesures dont on aurait eu ensuite à se repentir. Tout n'est pas encore fait sans doute sous ce rapport, mais cependant il y a moins d'inconvénients encore à donner à notre Œuvre un commencement d'organisation même imparfait, qu'à la laisser sans organisation d'aucune sorte, alors qu'elle compte déjà un si grand nombre de membres. »

Un règlement en 4 articles déterminait les attributions de l'assemblée et donnait le programme de ses délibérations. Il devait se composer cette fois extraordinairement de tous les missionnaires-prêtres ayant fait le serment alors à Alger.

L'œuvre principale du Chapitre devant être l'élection du Supérieur Général et de son Conseil, une nouvelle Ordonnance du Fondateur, datée du 7 Octobre, parut sur ce grand acte.

Ce Supérieur, il en traçait ainsi le portrait. C'est un ensemble idéal des perfections requises dans cette charge importante. Ce portrait, dessiné de main de maitre, mériterait d'être cité en entier. Nous le reproduirons en partie.

« Les principales qualités que le supérieur doit avoir, est-il écrit, sont un esprit vraiment intérieur, une grande régularité de vie, l'amour de la prière et du recueillement, l'abnégation de lui-même, un très grand zèle du salut des âmes, celui de la sainte pauvreté, une charité très grande, en particulier pour les pauvres indigènes de l'Afrique, un juste mélange de fermeté et de douceur, de calme et d'activité, l'intelligence des affaires pour bien traiter avec les hommes et cette prudence selon Dieu qui s'appuie toujours et avant tout sur des motifs surnaturels. »

Après avoir montré que le Supérieur Général porte dans ses mains les intérêts et les destinées de la Société et des âmes, le Fondateur ajoute : « A la vue d'une telle responsabilité, il sentira le besoin de mériter l'appui divin par une étroite union avec Jésus-Christ, par une intention très pure de la gloire de Dieu dans tous ses actes et par un exercice fréquent de la prière. »

Et il poursuivit : « Comme le bon état et le progrès de la Société dépendent surtout de l'exacte observation des ses Constitutions et de ses Règles, le Père Supérieur mettra en tête de ses devoirs la vigilance sur ce point capital. C'est pourquoi, il devra se pénétrer lui-même de la lettre et de l'esprit de tout

l'Institut, en donner aux Pères de fréquentes explications et ne rien négliger pour obtenir qu'il soit partout inviolablement observé.

Il faut qu'il imite dans son gouvernement la charité et la mansuétude de Jésus-Christ Notre Seigneur. Il se montrera lui-même, comme dit le Prince des Apôtres, la forme du troupeau, dirigeant par l'exemple, encore plus que par les paroles, ses inférieurs vers la perfection de leur état.

Il doit savoir joindre, en temps opportun, la sévérité à la bonté et se montrer également soigneux d'éviter la rigidité et la faiblesse. Quand il est obligé de punir, qu'il le fasse toujours avec une âme sereine et dans la seule vue du bien, sans obeir à aucun mouvement passionné, ni à aucune prévention ou ressentiment personnel.

Les moyens de soutenir son autorité seront, plus que tout autre, la pratique des vertus solides, une conduite toujours égale et modérée, une affection pleine de sollicitude pour ses inférieurs et la circonspection avec laquelle ils le verront commander. Par là il se fera autant aimer qu'estimer de tous et il obtiendra que chacun s'empresse de recourir à lui avec confiance.

Il saura comprendre qu'un Supérieur ne doit pas vouloir tout faire par lui-même, mais qu'il est d'une bonne administration, comme il est de l'avantage commun, qu'on laisse les inférieurs exercer leurs fonctions et se former par l'expérience. Cependant, il suivra attentivement tout ce qui se fait, pour tout coordonner et ramener à l'unité de gouvernement. »

L'Ordonnance du 7 octobre donnait de même les Règles relatives aux Assistants et, autres dignitaires, soit pour leur élection soit pour l'exercice de leur charge. Toutes ces considérations s'inspirent de l'esprit de foi.

« Avant d'écrire ces Ordonnances, disait Mgr Lavigerie, j'avais instamment demandé à N.S. et à N.-D.d'Afrique, de m'accorder leurs lumières. » On sent qu'il en fut ainsi.

Monseigneur avait souhaité vivement de préposer à son Institut le religieux si utile, si apprécié et si aimé qu'était le P. Terrasse ; il s'en ouvrit aux plus anciens missionnaires qui furent de son avis ; mais ses tentatives échouèrent auprès du Général de la Compagnie de Jésus et contre la volonté ferme du bon Père de se retrouver un jour auprès de ses frères en religion.

Cependant une proposition présentée par Monseigneur le Délégué tendant à inviter le R.P. Terrasse à assister aux délibérations du Chapitre avec voix consultative, fut adoptée à l'unanimité. Les missionnaires furent heureux de pouvoir donner par là, à celui qui avait été le Maître bien aimé de la plupart, le modèle pour tous des plus apostoliques vertus.

Ayant appris que les missionnaires avaient l'intention de l'élire leur Supérieur Général, Monseigneur s'y opposa formellement. Sans doute, il avait dû assumer à lui seul, depuis la fondation de l'Œuvre, toutes les attributions et toutes les fonctions de son gouvernement ; c'est là d'ailleurs une des né-

cessités qui s'imposent aux Fondateurs de Sociétés et à laquelle ils ne sauraient se soustraire dans les commencements ; mais lui, dans la situation où il se trouvait, accablé et absorbé comme il l'était par les travaux multiples de l'apostolat, menacé en outre par des infirmités chaque jour croissantes d'une fin prématurée, pensait-il, il ne pouvait songer à garder plus longtemps la charge de Chef suprême.

Tout en se montrant touché de la preuve de filial amour que les missionnaires voulaient lui donner, il leur fit comprendre qu'un Père ne peut être convenablement élu par ses enfants, rappelant fort à propos les paroles du Maître : « ***Non vos me elegistis, sed ego elegi vos.*** »

Cependant, tout en leur donnant des Chefs réguliers, il entendait bien, ne pas les abandonner tout d'un coup à eux-mêmes ; tous jeunes, ils n'avaient pas l'expérience suffisante pour se passer encore d'une direction plus haute. Il resterait donc leur premier Supérieur et conserverait par conséquent l'autorité nécessaire pour assurer le maintien de l'esprit primitif, empêcher ou réparer les fautes, s'il s'en commettait, et réformer les abus possibles.

L'Archevêque garderait donc la tutelle de l'Institut, et c'était pour l'heure une tutelle nécessaire. Le Supérieur élu n'aurait conséquemment que le titre de Vicaire Général de la Société. Ce ne serait qu'après la mort du fondateur qu'il obtiendrait le premier titre et la plénitude de son autorité. Mais, du moins, à cette époque, l'Institut constitué déjà de toutes pièces, aurait appris à fonctionner avec ses organes propres.

Une Ordonnance du 11 octobre régla que seuls les missionnaires-prêtres qui avaient quelque charge spéciale dans la Société, pourraient être élus au titre d'Assistants, de Procureur et de Sécrétaire. On dressa donc la liste suivante des Pères éligibles :

RR. PP. Charmetant,	**Supérieur de la Mission Kabyle.**
Deguerry,	**Supérieur de la Mission des Attafs.**
Soboul,	**Supérieur de Tagmount-Azouz.**
Paulmier,	**Supérieur de Laghouat.**
Feuillet,	**Supérieur des Arifs.**
Richard,	**Supérieur de Biskra.**
Charbonnier,	**Supérieur du Petit Séminaire arabe (St-Eugène).**
Chevalier,	**Directeur du Petit Noviciat arabe (St-Eugène).**
Pascal,	**Supérieur de Géryville.**
Roger,	**Sous-directeur du Noviciat.**
Livinac,	**Sous-directeur du Scolasticat.**
Aubert,	**Professeur au Scolasticat.**
Bresson,	**Secrétaire de Monseigneur le Délégué.**

Le lundi 12 octobre à 6 heures du matin, les Pères électeurs au nombre de dix-sept se réunirent dans la grande salle capitulaire de N.-D. d'Afrique. Monseigneur le Délégué présidait en habit de chœur. Comme il ne se trou-

vait encore aucun Père qui remplît les conditions requises pour être nommé Supérieur Général, à savoir 10 ans de présence dans la Société et 33 ans d'âge, il avait été précédemment décidé qu'on élirait trois assistants au lieu de deux et que le Fondateur choisirait ensuite parmi les trois élus celui gui remplirait les fonctions de Supérieur avec le titre et la qualité de Vicaire Général de la Société pour une période de trois ans, mais révocable à la volonté de Monseigneur le Délégué.

Les trois missionnaires élus à la charge d'assistants furent : les Pères Deguerry, Charbonnier et Livinhac. On nomma ensuite le P. Bresson secrétaire général, et le P. Charmetant, procureur général.

Relativement à cette dernière nomination, Monseigneur fit remarquer aux membres du Chapitre la difficulté de la maintenir dans l'état actuel des choses. « C'est d'une part, dit-il, l'opportunité que tous les membres du Conseil soient présents aux délibérations et de l'autre, l'absolue impossibilité où se trouve le P. Charmetant d'y prendre part. Chargé d'entreprendre un voyage en Amérique dans l'intérêt le plus urgent de l'Œuvre et ne pouvant être remplacé par personne dans les affaires qu'il va négocier, il ne sera peut-être de retour pas avant un an ou même dix-huit mois. Qui tiendra sa place au Conseil ? Et cependant la présence du procureur général y est essentielle. »

On ne voulut pas annuler l'élection du P. Charmetant, mais on décida de la lui notifier et d'attendre sa réponse. Le Père, qui avait éprouvé la plus vive peine d'être envoyé en France avant le Chapitre et qui voyait peut-être dans cette mesure la secrète intention de l'écarter de la charge d'assistant, répondit qu'il ne croyait pas pouvoir accepter la fonction de procureur général. Le P. Livinhac en fut alors chargé, mais sans en porter le titre, lequel ne pourrait être conféré que dans le prochain Chapitre.

Le 12, dans la séance de l'après-midi, Monseigneur le Délégué fit connaître aux membres du Chapitre le choix qu'il faisait de l'un des assistants pour gouverner sous son autorité, la Société des Missionnaires. En présence de l'égalité des voix données aux Pères Deguerry et Charbonnier, il déclarait élire le plus ancien des deux, celui qui, avait partagé les peines et les trayait des premiers jours.

Le P.Deguerry était donc nommé Vicaire Général de la Société.

A l'appel de son nom, le R.P. Deguerry vint se mettre à genoux devant Monseigneur et après avoir récité le Symbole, il lui fit acte d'obédience et reçut sa bénédiction. Il fut ensuite conduit à sa stalle par les deux autres assistants, et tous les membres du Chapitre vinrent tour à tour lui baiser la main en témoignage de soumission.

Les séances des jours suivants furent consacrés à discuter et à régler les intérêts généraux de la Société. Nous ne citerons ici que les principales résolutions :

1. Le Siège du Vicaire Général sera provisoirement aux Attafe ; la présence du P. Deguerry y étant encore nécessaire pour ne pas compromettre l'existance des villages chrétiens qu'il dirige.

2. Le Siège définitif du Gouvernement de la Société, c'est-à-dire du Vicaire Général et de son Conseil, sera transporté à Paris ; mais le Noviciat et le Scolasticat resteront toujours en Afrique et à Maison-Carrée.

3. On n'admettra au Noviciat aucun sujet, s'il n'a terminé ses études de latin, y compris la philosophie.

4. On n'enverra aucun novice en mission, sauf des cas exceptionnels, avant qu'il n'ait achevé sa théologie.

5. Les missionnaires devront durant 5 ans, passer des examens de théologie et tous les trimestres envoyer les tableaux synoptiques des traités sur lesquels ils doivent être interrogés à la fin de l'année. Mgr le Délégué exigea 10 ans au lieu de 5.

6. Les Frères ne porteront plus le nom de Frères-Catéchistes, mais simplement de « Frères » ; ils n'auront plus d'exemplaires de règles spéciales, mais la Règle des Pères avec un chapitre particulier pour eux. Les vœux seront remplacés par le serment.

Enfin le 25 octobre les débats et les délibérations étant terminés, Monseigneur prononça la clôture du Chapitre et adressa à ses membres une touchante allocution. Il témoigna d'abord son bonheur de voir la Société bénie de Dieu et exprima sa vive satisfaction sur l'heureuse issue de ce premier Chapitre général ; puis il ajouta :

« Je commence maintenant, mes chers fils, à vous laisser marcher seuls. Jusqu'à ce jour je vous ai pour ainsi dire, portés dans mas bras comme mes enfants, comme des enfants de prédilection ; je veux que désormais vous appreniez à vous conduire vous-mêmes. Loin de vous abandonner cependant, je resterai toujours votre père et premier supérieur, en ma qualité de Délégué et de Fondateur, et je veillerai encore sur vous avec une tendre sollicitude, pour vous empocher de vous heurter aux obstacles du chemin et peut-être de rouler aux précipices. Vous n'aurez pas une part aussi large dans les soins de mon administration, mais vous en aurez toujours une grande et une très grande dans mon cœur. J'ai dépensé ma vie pour votre mission ; je vous aimerai sans cesse comme mes enfants et j'espère que vous continuerez à en avoir pour moi les sentiments. Adieu, priez pour moi et que Dieu vous bénisse toujours. »

Le lendemain l'Archevêque remit au Supérieur et à son Conseil l'administration matérielle de l'Œuvre ; il déposa entre leurs mains les titres de propriété de tous leurs établissements, ainsi que de tous les biens achetés far lui depuis six ans pour les doter. Il fit prendre en outre pour eux à

l'Archevêché une somme de 51.000 francs, reste des dons de la charité catholique. Il se déclara heureux de leur transmettre ces biens libres de toutes dettes. Mais il les avertit que leurs charges étaient supérieures à leurs revenus, et il les exhorta en conséquence à l'économie, à la pauvreté, les animant d'ailleurs à avoir confiance en Dieu et à savoir supporter les privations pour l'amour de lui.

13. Consécration de la Chapelle de Maison-Carrée

Une solennité religieuse devait couronner le grand acte de la Constitution de la Société ; c'était la consécration de l'église de la Maison-Mère. Grâce à l'activité avec laquelle avaient été menés les travaux, la chapelle et le clocher étaient terminés[6].On était arrivé au 29 octobre.

Tous les missionnaires venus pour la retraite, étaient présents à Maison-Carrée ; on avait appelé aussi à cette fête les élèves du Petit Séminaire africain et un grand nombre de prêtres. A côté de l'Archevêque était son auxiliaire, Mgr Soubiranne ; son suffragant, l'évêque de Constantine, et l'Abbé de Staouéli. Au premier rang des hauts dignitaires de l'Algérie siégeait le Général Chanzy, entouré des principaux personnages de la magistrature, du gouvernement et de l'armée. L'Archevêque, qui les avait conviés à cette solennité, se réservait de leur en dire la portée et le sens.

Après la Messe, il gravit les degrés de l'autel et parla ainsi :

« Messeigneurs, Messieurs.

Qu'il me soit, tout d'abord, permis de vous remercier du témoignage de bienveillance que vous nous donnez aujourd'hui. Votre présence est, à la fois, pour la Société de nos missionnaires, un encouragement et un honneur.

Ils y sont d'autant plus sensibles qu'ils savent mieux, par vos actes, combien vous êtes les appréciateurs éprouvés de l'abnégation et du dévouement.

Mes fils bien aimés.

Je viens de remettre entre vos mains, le sort de mes œuvres les plus chères, et de les couronner, pour ainsi dire, par la consécration que mes mains, unies à celles des deux vénérables pontifes dont vous avez reçu tant de témoignages de sympathie, viennent de donner à l'église de votre Maison-Mère.

Ce jour, je l'ai appelé, depuis longtemps, de tous mes vœux, mais je l'ai désiré plus encore depuis que, courbé sous les coups d'une maladie grave, je me demandais avec angoisse, si je ne serais pas arrêté tout d'un coup au milieu du dur sillon que je traçais sur la terre africaine ; si les enfants, que j'avais recueillis, n'allaient pas, une seconde fois, devenir orphelins ; si les œuvres diverses que j'avais vu naître n'allaient pas finir avec moi.

C'était là, en effet, une responsabilité redoutable, non seulement vis-à-vis de moi-même, mais encore vis-à-vis du monde catholique tout entier qui avait le

[6] La construction du clocher et de sa tour avait amené à modifier la façade de la maison telle qu'elle est actuellement.

droit de me demander compte du résultat des ses sympathies et de ses aumônes vis-à-vis de vous, mes chers Fils qui vous êtes si généreusement associés à mon œuvre, vis-à-vis de la France elle-même, dont les représentants vous avaient dans ces derniers années accordé directement leur concours.

C'est sous l'empire de ces pensées que je suis revenu, le mois dernier, au milieu de vous. Quelques-uns m'accusaient bien d'imprudence et pensaient que je venais trop tôt affronter un climat qui m'avait si cruellement éprouvé, mais j'etais pressé par la voix de ma conscience, et comme je vous l'ai répété souvent, mes chers fils, il vaut mieux avoir des regrets que des remords.

Grâce à Dieu, les regrets n'ont pas été de longue durée et aujourd'hui, ma conscience est en repos. Mes œuvres, en effet, sont assurées de vivre. Elles ne m'appartiennent plus. Vous les avez reçues de mes mains, et au lieu de reposer sur ma tête qui penche prématurément vers la tombe, elles reposent sur votre jeune Société.

Et à qui les aurais-je confiées, ces œuvres, si ce n'est à vous qui avez, les premiers, répondu à mon appel, alors que je me trouvais seul en présence de ma lourde tache ? N'est-ce pas vous qui avez été, en réalité, les pères adoptifs de nos pauvres enfants ? N'est-ce pas vous qui les avez soignés de vos mains et arrachés une seconde fois à la tombe, alors que la peste de la faim rendait leur approche mortelle ? N'est-ce pas vous qui avez fidèlement partagé toutes mes sollicitudes ?

N'avez-vous pas eu aussi votre part de ces outrages et de ces calomnies auxquels nous n'avons jamais voulu opposer que le pardon et le silence, laissant au temps, au résultat de nos travaux, à l'opinion des gens de bien, à ce jour même ou ils nous entourent en si grand nombre, le soin de nous justifier et trouvant d'ailleurs dans nos consciences la force nécessaire pour subir jusqu'au bout, s'il le fallait, l'injustice des hommes en attendant le juste jugement de Dieu ?

Mais pour vous confier utilement nos œuvres, dans les conditions où la loi canonique et la loi civile nous permettaient d'assurer leur durée, il fallait tout d'abord vous organiser vous-mêmes. C'est ce que vous venez de faire ces jours derniers. A peine revenu à Alger, je vous ai convoqués en Chapitre Général et après avoir approuvé les Constitutions et les Règles que je vous avais données et que vous observiez depuis trois ans, sous la conduite de maîtres vénérables et illustres, je vous ai érigés en Congrégation diocésaine et appelés à élire, vous-mêmes, selon le droit, ceux qui doivent vous gouverner.

Désormais vous avez un chef spécial librement choisi par vous[7], et dont le nom et le sang, en vous rappelant un des plus illustres martyrs que le clergé de France ait donnés, en ces dernières et tristes années, à la religion, à la patrie, à la Société, également menacées par des hordes impies, suffiraient seuls à vous rappeler vos engagements envers Dieu. A côté de lui vous avez placé des Conseillers pleins de sagesse. Vous-mêmes vous l'entourez de vos dévouements déjà nombreux, car ayant commencé, deux ou trois seulement, il y a six ans à peine, dans la pauvre maison d'El biar, où a été votre berceau, vous atteignez, Pères et

[7] Le R.P. Desuerry, parent du curé-martyr de la Madeleine, auquel il doit son éducation cléricale.

Frères, le nombre de 106, et je vois devant moi aujourd'hui dans vos rangs près de 50 prêtres.

« Et quand je considère ce sanctuaire, cette maison qui est votre Maison-Mère, les établissements qui l'entourent, et que je me dis qu'il y a cinq ans à pareil jour, il n'y avait ici, ni un homme, ni un arbre, ni une pierre, et que c'est vous qui avez fait tout cela, dans un pays et dans un temps où la Religion et l'Église trouvent de si furieux adversaires, je ne puis, mes chers fils, ne pas reconnaître la protection de Dieu et ne pas le glorifier seul avec vous !

Grâces Lui soient donc rendues par vous puisque c'est à Lui que vous devez d'être vivants et constitués d'une manière définitive. Mais je ne Lui dois pas moi-même une moindre gratitude, pour m'avoir permis, ainsi de placer dans vos mains le poids qui accablait mes mains affaiblies.

Il y a trois jours, j'ai cru remettre au Conseil de vos nouveaux Supérieurs, constitués en Société civile, non seulement la propriété légale, mais encore l'administration définitive et absolue de tous les biens achetés par moi depuis 5 ans, pour fonder et doter nos œuvres. Ces biens, j'ai été assez heureux pour les leur remettre complètement libres de toutes charges et de toutes dettes, et j'y ai ajouté tout ce qui me restait des fonds de la charité, confiés pour le même but à l'Archevêché d'Alger. En retour, vous avez accepté de continuer, de développer, de multiplier même, s'il se peut, les œuvres commencées.

Je puis donc, maintenant, mourir en paix.

Je suis certain, que mes enfants ne seront pas abandonnés ; que les pauvres, adoptés par nous, ne seront pas délaissés ; que les âmes qui m'appelaient à elles, ne resteront pas sans secours. Et ce qui me console surtout c'est que ce sont mes fils qui deviennent, comme il convenait, les héritiers de mes travaux.

Que me reste-t-il davantage, après avoir disposé de ce que j'avais de plus cher, que d'élever sur vos têtes mes mains tremblantes, pour demander à Dieu de vous bénir. Cette bénédiction paternelle, la bénédiction qu'Isaac donnait à Jacob, je vous la donne avec confiance, malgré ma faiblesse, et cette confiance me vient surtout des sentiments qui animent vos cœurs.

Les œuvres et la mission algérienne que je vous confie, sont loin d'être en effet, la seule ambition de vos âmes.

C'est à l'Afrique tout entière que vous réservez votre apostolat dans la mesure où le Saint-Siège, entre les mains duquel je vous ai placés dès votre origine et dont vous avez pris pour-règle les moindres désirs, en a déjà décidé ou en décidera dans la suite.

Et ce qui vous a séduits dans cette mission, ce sont les périls mêmes. Qu'elle présente plus qu'aucune autre mission de la terre. L'Afrique dans ses profondeurs encore mal connue(s), est, on le sait néanmoins, le dernier asile des barbaries sans nom, de l'abrutissement en apparence incurable, de l'anthropophagie, du plus infâme esclavage !

Et cependant, vous êtes venus et vous vous êtes engagés par serment, à vivre de cette vie et à mourir de cette mort ! Et vous attendez tous avec impatience le moment d'aborder le champ de bataille où vos Frères tout ceux qui appartiennent à votre Société que ceux vi appartiennent aux autres Sociétés apostoliques, vous ont déjà précédés : ce champ de bataille de charité, ou vos armes seront

vos bienfaits quotidiens, vos défenses : la patience et la douceur ; votre prédication : la force de votre exemple ; votre triomphe enfin : l'héroïque sacrifice de votre vie.

Je vous regarde, mes chers enfants, je vois sur vos fronts tout l'éclat de la vigueur et de la jeunesse. Je songe à tout ce que vous avez abandonné : famille, patrie, espérances de la terre ; à tout ce qui vous attend en retour : outrages, souffrances, mort cruelle. Je vous regarde... et en pensant que c'est de la France catholique que vous êtes les enfants, je ne puis m'empêcher de faire un retour sur notre patrie et d'avoir confiance pour elle, puisque Dieu y garde tant de cœurs qu'un dévouement héroïque et qui et peut encore enflammer[8].

Il y a quelques mois, une grande et noble nation, l'Angleterre[9], faisait des funérailles presque royales à un homme intrépide qui a donné sa vie pour soulever un coin du voile de ténèbres qui couvre le monde africain et y préparer l'abolition de coutumes barbares[10].

L'Angleterre dans son instinct des grandes choses avait raison d'honorer ainsi chez un de ses fils le dévouement et le courage.

Pour vous, mes chers enfants, vous ne désirez rien de semblable ; aucune pensée d'intérêt ou de gloire ne vous pousse... mais vous savez, et cela vous suffit, que vous servez un Maître qui peut proportionner la récompense au mérite de ses serviteurs.

Marchez donc au nom et avec l'aide de Dieu ! Allez relever les petits, soulager ceux qui souffrent, consoler ceux qui pleurent, guérir ceux qui sont malades. Ce sera l'honneur de l'Eglise, de vous voir porter de proche jusqu'au centre de cet immense continent, les bienfaits de la charité. Ce sera l'honneur de la France de voir achever son œuvre en portant la civilisation chrétienne bien au delà de ses conquêtes, dans ce monde inconnu dont la vaillance de ses capitaines a ouvert glorieusement les portes. »

Une dernière parole restait à dire et l'Archevêque tenait à la faire entendre à ses missionnaires devant ses grands invités d'Alger :

« Que si vous trouvez des hostilités dans ce pays même, par suite des passions irréligieuses qui entraînent si tristement une partie de la colonie, vous aurez toujours, n'en doutez pas, pourvu que vous sachiez allier, comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour, le dévouement à la sagesse, des protecteurs dans les hommes éminents dont les nobles qualités et l'impartiale justice honorent, à un si haut degré, le gouvernement, l'armée, la justice, la magistrature et l'administration de l'Algérie.

---

[8] L'auteur qui a transcrit le texte en 1942 ajoute (voir p. 54) « Je ne puis m'empêcher de faire un retour sur notre patrie vis-à-vis de moi-même, mais encore vis-à-vis du monde catholique tout entier, qui avait le droit de me demander compte du résultat de ses sympathies et de ses aumônes, vis-à-vis de vous, mes chers fils, oui vous êtes si généreusement associés à mon œuvre ; vis-à-vis de la France elle-même, dont les représentants vous avaient, dans ces dernières années, accordé directement leur concours. Comment, me disais-je à moi-même, continuer d'attacher à la vie d'un seul homme, dont la santé se détruit chaque jour, tant d'intérêts divers et quels justes reproches ne pourra-t-on pas adresser à ma mémoire, si je succombe avant d'avoir assuré l'avenir? »

[9] Le consul anglais était présent à la cérémonie.

[10] Livingstone inhumé dans l'abbaye de Westminster.

C'est en leur amour désintéressé du bien, que j'ose placer ma confiance pour le moment où bientôt peut-être ma voix ne pourra plus vous défendre.

Pour moi, je ne cesserai, soit que Dieu me rappelle bientôt à lui, soit qu'il me laisse encore quelque temps dans ce monde, de le remercier de m'avoir fait le père de vos âmes. Je ne cesserai surtout de le prier d'entretenir en elles la flamme pure que ses mains y ont allumée. »

La santé de Mgr Lavigerie, en ces jours-à, ne justifiait que trop ces pressentiments et ajoutait encore à l'émotion de son discours. Pendant la tenue du Chapitre, il dut garder la chambre par ordre des médecins. Mais il ne voulut pas lâcher prise pour cela et avait décidé que les séances se tiendraient quand même chez lui et devant lui. Cependant la fatigue finit par avait raison de son courage et la fièvre l'ayant saisi, il dut prier Monseigneur de Constantine de faire l'ordination de ses missionnaires (24 octobre).

Il était donc à peine remis pour la grande cérémonie de la consécration.

Pendant que l'on bâtissait la chapelle et la façade de la Maison-Mère, Monseigneur faisait entourer d'un mur le cimetière de la mission et élever dans l'intérieur un petit oratoire dédié à N.-D. de Pitié. L'emplacement du cimetière avait été béni le 1er mars 1873 par le P. Terrasse. Un chanoine d'Alger et quelques missionnaires et des enfants arabes y reposaient déjà, mais la clôture n'existait pas encore.

Cet endroit était devenu le but recherché de ses promenades. « Il ne manquait pas de s'y rendre presque chaque jour, pendant que nous élevions la chapelle et la clôture, raconte M. Gatheron, et de nous y féliciter de préparer ce lit de repos à ceux qui y viendraient dormir dans le Seigneur.

Plusieurs prêtres du diocèse d'Alger avaient précédemment demandé à Monseigneur l'Archevêque d'Alger l'érection d'un cimetière spécial ou leurs restes mortels seraient traités avec plus de respect que dans les cimetières des paroisses ; sa Grandeur, durant une séance du Chapitre, proposa, pour répondre à ce pieux et légitime désir, et pour donner un témoignage publique de reconnaissance aux dignes ecclésiastiques qui s'étaient montrés si dévoues à l'œuvre de la mission à ses débuts, en allant recueillir des dons, de recevoir dans le cimetière de la Maison-Mère la dépouille mortelle des prêtres du diocèse séculiers et réguliers qui auraient manifesté personnellement l'intention de s'y faire enterrer ou dont les héritiers en feraient la demande.

Les membres du Chapitre accueillirent avec empressement et votèrent à l'unanimité la proposition de Monseigneur. On décida en outre la fondation d'une messe hebdomadaire dans la chapelle du cimetière et chaque jour la récitation du ***De profundis*** et de l'oraison ***Deus qui inter apostolicos sacerdotes*** à la visite au S. Sacrement qui suit le dîner.

En annonçant ces décisions à ses prêtres, l'Archevêque faisait ce retour résigné sur lui-même :

« Pour moi qui ne tarderai pas longtemps à en profiter, si j'en crois les signes avant-coureurs que Dieu m'envoie, je serai heureux de contribuer à vous donner ainsi, Messieurs, une nouvelle marque de mon attachement paternelle. »

Cette idée de la mort poursuit le Fondateur et revient sans cesse à cette époque sur ses lèvres ou sous sa plume.

Le 11 novembre il adressa une Lettre circulaire à ses missionnaires. On dirait un père, qui avant l'adieu suprême, adresse à ses enfants ses derniers conseils.

Après avoir canoniquement notifié à ses missionnaires les principales décisions du Chapitre Général, et annoncé que le R.P. Deguerry, en sa qualité de Supérieur leur ferait connaître les autres mesures de détail, il termine par cette page admirable que nous nous ferions scrupule de résumer :

« Pour moi, mes chers Fils, avant de terminer cette Lettre qui est peut-être la dernière communication directe que j'aurai à vous adresser, je veux vous faire trois recommandations qui me paraissent toutes trois nécessaires pour le succès et la conservation de vos œuvres :

La première, c'est que vous ne perdiez jamais de vue le caractère et l'esprit propres de votre Société. Elle a, en effet, un but spécial dont elle ne saurait s'écarter sans perdre absolument sa raison d'être. Elle est destinée aux infidèles de l'Afrique. Elle ne peut et doit rien entreprendre qui n'ait cette fin pour objet. Et, non seulement elle a ce but spécial, mais elle doit l'atteindre par des moyens spéciaux qui donnent à son action un caractère particulier. Ce caractère c'est de se rapprocher des indigènes par toutes les habitudes extérieures, par le langage d'abord, par le vêtement, par la nourriture, conformément à l'exemple de l'Apôtre : *omnibus omnia factus sum ut omnes facerem salvos*.

Sachez donc que toutes les fois que, par un esprit déraisonnable d'innovation, vous vous écartez des ces deux points, vous détruisez, autant qu'il en est en vous, la raison d'être de votre Société. Ce n'est, en effet, que pour pourvoir à ce grand besoin des pauvres âmes de l'Afrique et pour y pourvoir par ce moyen que vous avez été fondés. Laissez les autres congrégations suivre leur voie, elles y suffisent, elles y font mieux que vous ne feriez vous-mêmes, n'envahissez pas leur domaine et gardez fidèlement la petite portion du champ que le Père de famille vous a chargés de cultiver.

Ma seconde recommandation, mes chers Fils, est de continuer à unir la prudence, la patience et la charité à l'exercice de votre zèle. La prudence, parce que si vous voulez hâter ou outrer les choses, vous ferez un grand mal au lieu de faire du bien. Une seule imprudence d'un seul d'entre vous peut reculer pour fort longtemps, peut-être pour les siècles, le salut de beaucoup de peuples. La patience, parce que votre mission est pénible entre toutes, et ce n'est qu'en sachant souffrir beaucoup sans vous décourager et sans vous plaindre que vous triompherez des obstacles. Enfin la charité, parce que c'est l'arme maîtresse, celle qui pénètre les cœurs et y fait des blessures de vie éternelle. Faites-leur du bien. Soignez leurs plaies. Ils vous donneront leur affection d'abord, leur confiance ensuite et enfin leur âme.

Ma dernière recommandation, mes chers Fils, la plus importante des trois, celle sans laquelle toutes les autres seraient inutiles, c'est la recommandation du vieil apôtre d'Ephèse : *Filioli diligite invicem*. Aimez-vous les uns les autres. Restez unis, unis de cœur, unis de pensées. Formez véritablement une seule famille ; ayez fortement dans le sens chrétien et apostolique de ce mot, l'esprit de corps. Défendez-vous, soutenez-vous, aidez-vous toujours les uns les autres. Que la discorde ne pénètre jamais parmi vous, que vous soyez sans cesse prêts à défendre réciproquement, comme un seul homme contre tous les adversaires du dehors vos œuvres, vos personnes, en un mot que vous soyez non pas seulement UNIS, mais UN. C'est la seule grâce que N.-S., au moment de les quitter, demandait à son Père pour ses Apôtres, sachant que celle-là amènerait toutes les autres, et par suite la conversion du monde : *ut unum sint... Pater serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi. »*

Après tous les événements importants que nous venons de raconter, les confrères reprirent avec une sainte joie et une ardeur nouvelle, le chemin de leurs missions, et la Maison-Mère retrouva son aspect accoutumé de calme et de recueillement. Les novices sous la direction du R.P. Terrasse se remirent à leur vie de prière et d'étude.

Le P. Terrasse restait Supérieur du Noviciat. On lui adjoignit le P. Toulotte comme professeur d'arabe.

Le Scolasticat avait quitté N.-D. d'Afrique le 10 octobre, et s'était installé à Maison-Carrée, dans l'aile orientale. Le R.P. Gagnière conservait son titre de Supérieur ; les cours de théologie étaient faits pour la morale par le P. Carmel, pour le dogme par le P. Aubert. Le P. Livinhac professait la philosophie. Mais ces diverses nominations ne devaient pas être de longue durée. Le supérieur du Scolasticat quitta ses fonctions dès le 11 décembre et fut remplacé par le P. Fridel de la même Compagnie. Le 16 du même mois, le P. Livinhac prenait à son tour le chemin de Paris, où il allait rejoindre le P. Bresson et fonder la Procure, comme nous le raconterons plus au long dans le chapitre suivant.

14. Situation de l'Œuvre à cette époque – Quêteurs en Amérique, en Angleterre et en France

L'Algérie devenait mauvaise pour les œuvres de l'apostolat. Chanzy n'était pas de Gueydon. Il se crut compromis aux yeux de la République, pour avoir assisté à la consécration de la chapelle des missionnaires et craignit qu'on ne l'accusât d'être complice du prosélytisme de l'Archevêque. Il prit peur, et Mgr Lavigerie eut la tristesse d'apprendre que, dès le vendredi suivant, comme pour rétablir l'équilibre menacé, le gouverneur s'était rendu à la grande mosquée ; et là, devant tous les marabouts, leur muphti en tête, il avait cru devoir protester que la France, ennemie de toute intolérance, était

également respectueuse de tous les cultes ; que l'islamisme était assuré de sa bienveillance, et que, à cet égard, les musulmans pouvaient compter sur lui.

Les assesseurs indigènes du Conseil Général d'Alger avaient dans la séance du 22 avril exprimé le vœu, que les orphelins arabes de la famine fussent enlevés à l'Archevêque et soumis à la tutelle légale du Préfet.

L'œuvre des villages chrétiens des Attafs était à chaque instant attaquée par la presse algérienne ; jusqu'au sein des Chambres françaises elle avait rencontré de puissants adversaires.

La création de nouvelles stations en Kabylie et au Sahara occasionnait des dépenses considérables et les ressources de la mission diminuaient chaque jour davantage.

Pour tous ces motifs, Mgr Lavigerie transporta d'abord ses petits séminaristes arabes à St Laurent d'Oit (5 novembre). Lui-même se prépara à quitter l'Algérie. Dans son esprit, ce ne devait pas être un voyage seulement, mais un séjour, dont il ne savait pas le terme. Sans doute, il était malade, mais l'âme était fatiguée plus encore que le corps. On a dit qu'il voulait à cette époque quitter son Siège d'Alger pour en occuper un plus considérable en France afin de faire mieux connaitre sa Société, lui recruter des sujets et défendre ses Œuvres plus efficacement ; on l'a dit, mais nous n'avons trouvé aucun document qui confirme cette supposition.

Pour faire face aux lourdes charges du budget, il envoya divers quêteurs en France, en Angleterre et jusqu'au Canada. Voici en quels termes il recommandait ces derniers à Mgr Fabre, Coadjuteur de Montréal, son ancien condisciple de St Sulpice :

« Très vénéré et cher Seigneur.... Aujourd'hui ce n'est pas une lettre seulement, ce sont deux ambassadeurs que je vous envoie, deux Pères de la Société des Missionnaires que j'ai fondée pour l'Afrique. Ils vont aux Etats-Unis et au Canada pour chercher à y recueillir q.q. ressources que la France ne leur offre plus, hélas ! au milieu de toutes ses misères.

Je me promets de vous les recommander, cher Monseigneur, ils sont dignes de toute confiance. L'un, le P. Charmetant, est un homme du plus grand mérite ; c'est mon compagnon d'apostolat de la première heure. Il a parcouru nos montagnes, nos déserts, et je suis convaincu que les lectures ou conférences données par lui exciteraient le plus vif intérêt. Je l'ai mené moi-même à Rome, aupres du St Père, qu'il a charmé. L'autre, le P. Delattre, est plus jeune, mais comme lui, plein de dévouement et de zèle. »

« Tous deux, avec une rare abnégation, voyant leurs enfants sans pain, leurs œuvres menacées, n'ont pas hésité à affronter les mers et les humiliations plus dures quelquefois que les tempêtes, pour aller chercher le nécessaire au loin, depuis que la France ne peut plus le leur donner. »

Le 21 novembre les deux quêteurs s'embarquaient au Havre et douze jours après arrivèrent à New-York, d'où le lendemain le train les emportait

en dix-huit heures à Montréal ; puis un traineau les déposait, par 25 degrés de froid et au milieu d'une épaisse couche de neige, à la porte de l'évêché. Là Mgr Bourget et Mgr Fabre, son Coadjuteur, les accueillirent à bras ouverts, et leur donnèrent accès auprès de leurs diocésains les plus connus pour leur amour de l'Église et de la France.

Les deux quêteurs, remplis d'espoir, se mirent à l'œuvre sans retard. Grâce à la sympathie universelle, les aumônes ne tardèrent pas à arriver, mais au prix de quelles fatigues ! Le froid est très rude au Canada ; la neige tombe fréquemment et ne fond jamais ; le St-Laurent est gelé à plus d'un mètre d'épaisseur.

« Depuis huit jours, dit le P. Charmetant, nous quêtons *ostiatim* Montréal ; c'est bien pénible, bien humiliant, bien fatigant ; mais Dieu nous conforte et nous sommes heureux de lui offrir cela pour la mission. »

« Certes, ajoute son compagnon, le bon Dieu bénit notre quête, mais je puis assurer que ce n'est pas sans fatigue ; nous allons notre chemin, enfonçant jusqu'aux genoux dans la neige, multipliant nos visites, du matin au soir. Montréal est une ville d'escaliers et quand on les a montés et descendus toute une semaine, on trouve bien doux le repos du Dimanche. »

La rigueur du froid, les fatigues de la quête et des nombreuses prédications finirent par triompher de l'énergie des deux missionnaires : le P. Delattre dût aller se reposer quelques jours à l'hospice du Sacré-Cœur, et le P. Charmetant épuisé, et de plus, mordu par un chien protestant comme son maître, entra à l'Hôtel-Dieu.

Le souvenir de la patrie africaine restait vivant dans leurs cœurs, et comme ils le disaient, ils avaient « soif » des nouvelles de la Mission.

« Je vous en prie, écrivez-nous, ou faites-nous écrire souvent pendant que nous serons sur la terre étrangère, lisons-nous dans une lettre du P. Charmetant, c'est un besoin pour nous de savoir la marche de notre chère Société, ses développements, ses épreuves, ses nouvelles entreprises. »

La Kabylie revenait plus particulièrement dans sa correspondance, et la vue de certaines coutumes des populations canadiennes lui inspiraient des rapprochements curieux, tel que le suivant recueilli dans l'une de ses lettres :

« Depuis que je parcours les quartiers irlandais de Montréal, vous ne sauriez croire combien j'ai été surpris des analogies que je trouve entre ce peuple et les Kabyles. A chaque pas je rencontre dans le genre de vie, le caractère, les mœurs des habitants des rapprochements bien étranges. La Religion n'a fait que christianiser leurs anciennes habitudes. Ainsi entre cent exemples, les Irlandais demandent au prêtre de leur écrire un passage des Stes Ecritures, chaque fois qu'ils ont une maladie ou qu'ils appréhendent un malheur. Ils plient ce papier écrit, l'enveloppent dans un petit sachet en étoffe ou en cuir, et le portent soit au cou soit sur le membre malade. La citation varie selon la fa-

veur à obtenir ; ainsi, pour un voyage périlleux, c'est le passage de la Tempête où Jésus commande aux vents et à la mer.

L'imposition des mains du prêtre sur las malades est également une coutume très usitée chez le peuple irlandais.

Je suis persuadé, ajoute le P. Charmetant, qu'au jour où les Kabyles seront chrétiens, certain de leurs usages se conserveront, si, comme ceux des Irlandais, on les christianise. Les rapports de physionomie et de mœurs qui existent entre les peuples berbères, irlandais et bas-breton, me rappellent un fait historique ; c'est que ce sont les Phéniciens qui ont peuplé la Bretagne et l'Irlande, et, qui probablement ont envahi, les premiers, le Nord de l'Afrique à une époque plus reculée encore. Ce serait probablement le point de départ d'une origine que je ne puis m'empêcher de regarder comme commune. »

Le dévouement, le courage, le zèle intrépide du P. Charmetant fut vite apprécié de tous et une conférence publique qu'il fit sur les peuplades Kabyles et les tribus nomades du Sahara, ne fit qu'augmenter la bonne opinion qu'on avait de lui ; les journaux le citaient avec éloges, ne l'appelant que « le grand missionnaire de l'Afrique. »

Au mois de mai, nos deux confrères d'Amérique furent rejoints par le P. Leroy ; comme ce dernier parlait l'anglais, on pensa l'utiliser dans les Etats-Unis ; car le P. Charmetant avait dans un précédent voyage préparé une campagne de quête à New-York. Il rêvait même d'aller au Brésil et au Mexique. A la proposition qui lui en fut faite, Mgr Lavigerie répondit :

« Quant à vos projets ultérieurs, mes chers enfants, je vous laisse absolument libres de les décider comme vous l'entendrez. C'est à vous de consulter d'abord vos forces, ensuite les personnes qui connaissent soit les Etats-Unis, soit l'Amérique du Sud. Je vous défends toutefois expressément et au nom de la sainte obéissance d'aller dans les pays à fièvre jaune pendant l'été, vous y péririez et nous avons trop besoin de vous, pour consentir à ce que vous vous exposiez ainsi, même dans un sentiment de dévouement héroïque. »

L'argent recueilli au Canada était impatiemment attendu à la caisse de la Société. Le Procureur criait misère et durant cette année 1875 les budgets des diverses maisons ne purent pas toujours être payés aux époques fixes.

A la fin de juillet une dépêche rappela le P. Charmetant en France ; Monseigneur voulait lui donner ses instructions relatives à la prochaine campagne qu'il organisait en faveur de St-Louis de Carthage.

Les deux autres confrères quittèrent à leur tour le Canada dans les derniers jours d'août, afin de trouver à Maison-Carrée à l'époque de la grande retraite, qui devait être suivie du second Chapitre Général.

En même temps que les Pères Charmetant et Delattre se rendaient en Amérique (novembre 1874), le P. Leroy s'embarquait pour l'Angleterre. A peine arrivé à Londres, le pauvre quêteur se heurta à des difficultés sérieuses. Il les fait connaître dans sa première lettre :

« Le Vicaire Général de l'Archevêque de Westminster me fit répondre que Mgr Manning n'autorisait jamais de quête dans son diocèse. Plusieurs prêtres de Londres, auxquels pourtant j'étais recommandé, me mirent poliment à la porte ; d'autres que je connaissais, apprenant le motif qui m'amenait, me reçurent plus que froidement. Bref, je me vis contraint d'aller loger à l'hôtel. Ne pouvant espérer organiser des quêtes en public, je me suis mis immédiatement à faire des visites à domicile, mais elles ont peu de succès ; si j'étais resté à l'hôtel, les recettes n'auraient pas suffi à couvrir mes dépenses ; heureusement la Providence m'a fait trouver un prêtre français qui, ayant besoin d'une messe quotidienne, m'a reçu chez lui avec le petit arabe qui m'accompagne ».

Un peu découragé le P. Leroy réclame des prières afin que St Joseph, à qui il a grande confiance, daigne lui ouvrir les cœurs et les bourses. A la vue de son peu de succès, il passe en Irlande au mois de janvier. L'accueil qu'il reçut à Dublin, puis à Cork lui fît oublier 1'égoïsme britannique.

Pas n'est besoin de dire qu'il regrettait l'Afrique, ses lettres en font foi : « Quand me sera-t-il donné de rentrer dans la vie commune, écrit-il avec mélancolie ? » Et une autre fois : « Je soupire chaque jour davantage après l'heureux moment où il me sera donné de faire voile vers Alger. »

Ses vœux ne devaient pas être exaucés ; il revint à la vérité d'Angleterre le 24 mars, mais c'était pour s'embarquer à destination du Canada. Il arriva à Montréal le 14 mai et s'offrit à ses confrères pour les seconder dans leurs quêtes. Le Haut-Canada lui fut désigné ; et il remplit ses fonctions avec grand dévouement jusqu'au jour où, comme nous l'avons dit plus haut, il fut rappelé en Afrique avec le P. Delattre.

Mgr Lavigerie avait également envoyé en France après le Chapitre, plusieurs quêteurs. Dans tous les diocèses où ils furent envoyés, ils s'acquittèrent de leurs pénibles fonctions avec un dévouement digne d'éloges.

« Je n'apprendrai rien aux confrères, en disant que le métier de quêteur n'a jamais été envié par personne. Monseigneur trouvait toujours qu'on ne recueillait pas assez, faisait des reproches sévères à ceux qui ne réussissaient pas, tout en reconnaissant combien ce rôle de mendiant est parfois ingrat ; en effet à un missionnaire qui lui affirmait, qu'il aimerait mieux piocher la terre deux semaines que de quêter deux jours, il répondit que lui, personnellement préférerait la gratter que de quêter, mais qu'il fallait pourtant avoir des ressources pour les œuvres.

Je n'apprendrai pas davantage aux confrères en leur disant que tout n'est pas rose dans ce métier. Sans doute le quêteur rencontre sur son chemin des cœurs glorieux, mais à combien de gens hostiles n'a-t-il pas trop souvent affaire ? Ici, c'est un riche commerçant qui le met à la porte, là un grossier bourgeois oui le couvre d'injures ; ici un directeur de Séminaire imbu de préjugés contre la Mission arabe le reçoit plus que froidement, là un curé influent refuse de le laisser prêcher dans sa paroisse ; un évêque lui interdit le séjour dans son diocèse. Parfois un ancien colon algérien lui pose des questions sur l'Afrique,

comme s'il désirait le prendre en défaut, un commissaire de police lui réclame ses papiers d'un air soupçonneux. »

On comprend sans peine, que perce quelquefois dans les lettres des quêteurs presque du découragement. « Il y a de quoi devenir fou à faire ce métier la, écrit l'un d'eux au R.P. Vicaire Général, pour peu que ça dure, je ne serais pas éloigné de me faire trappiste pour en être débarrassé. J'ai besoin tous les jours de me dire que c'est pour l'amour du bon Dieu que je suis là, sans quoi j'aurais envoyé tout promener depuis longtemps. »

Et il ajoute dans une pensée d'espoir :

« Si vous pouviez avoir un tout petit peu besoin de moi, profitez-en pour me rappeler en Afrique, car plus je vais, plus je vois que je ne suis pas fait pour être quêteur. » Le pauvre confrère a « le mal du pays » ; il l'écrit au R.P. Deguerry quelques jours après : « Il me tarde beaucoup de revoir la Kabylie. Je préfère cent fois ma natte et nos haricots aux lits moelleux et aux bons repas que je trouve partout ; je vais prier le bon Dieu qu'il vous inspire de me rappeler par là. Fiat ! »

Tout ce que vient d'écrire le P. G..., n'a rien qui doive surprendre. Les fonctions de quêteur réclament en effet des aptitudes spéciales dont peu sont doués. Plus d'un y a échoué ; une maladresse, une imprudence est si vite commise ! Combien se sont peut-être repentis, mais trop tard d'un mot qu'ils ont dit et qu'ils auraient dû taire. Et quelques-uns, à allure plus militaire que sacerdotale, affectant dans leur langage et dans leur costume de ressembler plus à des zouaves et à des spahis qu'à des prêtres et à des missionnaires ; n'ont-ils pas jeté sur leurs confrères un certain discrédit et quelque peu mérité le surnom ridicule de « Robinson en robe blanche ! » D'autres ont parfois donné prise, dans les hôtels ou des buffets des gares, à la critique par des dépenses superflues, bien capables d'étonner et même de mal édifier ceux qui en étaient témoins.

Nous ne voulons point parler ici, cela va sans dire, des quêteurs de cette époque : nous avons simplement groupé dans un même tableau des faits recueillis d'ici et de là à des époques bien différentes.

Grâce aux ressources recueillies par les confrères quêteurs tant au Canada, qu'en France et en Angleterre, les œuvres de la mission purent se maintenir et même se développer.

15. Etablissement de la Procure de Paris

Dans le Chapitre Général il avait été décidé, on s'en souvient, que le Siège de l'Œuvre serait transféré à Paris, comme au centre des resources en hommes et en argent ; mais déjà depuis le mois de juin cette fondation était résolue dans la pensée de l'Archevêque ; voici à quelle occasion. C'est le P. Charmetant qui nous l'apprend dans une lettre au P. Deguerry :

« ....Ayant remarqué que tous ceux que je pouvais entretenir de nos villages d'Arabes-chrétiens, se passionnaient pour une si belle institution, j'ouvris une souscription que je portai moi-même à domicile. C'est le Comte de Paris et son frère le Duc de Chartres qui se sont inscrits les premiers, chacun pour la somme de 500 francs. Les récits que je fis de cette œuvre, des Attafs, si catholique et si française, excitèrent la sympathie et l'intérêt, au point que plusieurs députés me pressèrent de me présenter à l'Assemblée Nationale pour intéresser en sa faveur la Commission du Budget. Monseigneur m'ayant donné là-dessus toute permission, je me rendis à Versailles. Mon burnous fit sensation dans la Salle des Pas-perdus. Ce n'est pas sans émotion que sur l'invitation du Président je fus invité à fournir tous les renseignements qui pouvaient éclairer la Commission sur les villages d'Arabes-chrétiens. Je ne tardai pas à remarquer que l'attention des députés était vivement excitée et que les détails que je leur donnais étaient pour eux une véritable révélation. Bref, j'ai pu obtenir qu'un crédit de 75.000 francs soit inscrit au Budget pour la création du prochain village... Monseigneur, étant venu sur ces entrefaites en France, vit avec plaisir les relations que j'avais avec un grand nombre de députés ou de hauts personnages ; mais la conséquence de tout cela a été qu'il s'est mis dans l'esprit d'établir à Paris même, une maison de trois missionnaires. Cette maison serait la Procure de l'Œuvre, le centre de toutes les transactions entre Alger et la France, le Bureau des correspondances, des renseignements, de la comptabilité, du bulletin, etc., etc. Immédiatement il a fallu me mettre en route pour louer un local. Nous avons trouvé quelque chose d'assez convenable pour 3000 francs par an. Le lendemain Monseigneur m'avertit que je serais chargé d'installer moi-même cette Procure. Je me récriai fortement, comme bien vous pensez, mais il insista ; j'insistai à mon tour ; alors il me dit que je ne resterais à Paris que 7 ou 8 mois environ, le temps qu'il faudrait pour mettre les confrères au courant des relations que je possède déjà dans la Capitale, après quoi, je retournerais en Kabylie ; il ajouta, que lui-même passerait ici trois ou quatre mois l'hiver et autant l'été. Je n'eus rien à répondre, mais j'espère que le bon Dieu arrangera toutes choses jusqu'à la retraite, pour, que je ne sois plus tiré de mon cher nid des Ouadias... »

Nous avons rapporté plus haut, ce qui avait été décidé au Chapitre relativement à Paris. Ce n'était plus seulement un poste de trois missionnaires qui devaient s'y installer, mais bien le Vicaire Général et ses Assistants.

Le P. Boulanger avait été chargé de mettre en état l'hôtel du Faubourg St-Honoré, et d'aller annoncer au Cardinal-Archevêque de Paris que quelques-uns de ses confrères allaient venir s'y fixer. Il lui remit en même temps une lettre de Mgr Lavigerie demandant pour ses missionnaires la faveur d'un oratoire privé et les pouvoirs de se confesser entre eux.

Le Cardinal Guibert n'eut pas de peine à accorder ce qu'on lui demandait. Quand la Procure fut prête à recevoir la communauté, le P. Bresson vint le 23 décembre 1874, en compagnie du P. Ragnet, en prendre possession ; il devait remplir les fonctions de supérieur jusqu'à l'arrivée du P. Deguerry.

Les deux Assistants reçurent l'ordre d'aller l'y rejoindre ; le P. Livinhac prit le premier le chemin de Paris, où il arriva dans la dernière semaine de décembre. Quelques jours après, il manifeste ainsi ses sentiments :

« Me voilà maintenant (31 décembre) à Paris ; la pensée que je fais la volonté de Dieu et la société de mes bons confrères, adoucissent seules les peines de l'exil. Je sens que je ne suis plus dans mon élément ; je suis né pour l'Afrique, rien que pour l'Afrique ; je n'entends rien à l'étiquette ; il me faut des Kabyles ou des Arabes. Malheur à notre Œuvre, si, en me voyant, on dit : « *Ab uno disce omnes*. »

Les occupations des missionnaires consistaient à faire connaître l'Œuvre, par des visites ou des prédications, et à recueillir quelques aumônes. Des marques de sympathie leur arrivèrent bientôt de différents côtés. Mgr Maret vint les voir dans leur humble maison et les encourager. Mgr de Ségur, à qui ils avaient demandé une audience, leur dit ces paroles, qui méritent d'être citées : « Jusqu'ici aucune Société apostolique ne s'était occupée des musulmans ; c'était une lacune ; je regarde donc votre œuvre comme une Œuvre providentielle, car elle répond à un besoin de la Ste Eglise. Vous pouvez, mes chers Péres, compter sur Dieu ; votre Société vivra ! »

Avec les sympathies vinrent les aumônes ; rarement elles étaient considérables ; mais les plus minimes parfois n'étaient pas les moins précieuses devant Dieu ; le P. Bresson nous en cite une preuve touchante :

« Un jour, que j'étais allé dire la Messe à St-Philippe du Roule, écrit-il (20 janvier 1875), une pauvre négresse, qui la veille avait assisté à mon sermon, vint me trouver à la sacristie, et me remit 50 centimes, en me disant de prier pour ses compatriotes nègres de l'Afrique, et qu'elle-même allait assister à ma Messe à leur intention. »

Les Pères de la Procure vivaient le plus économiquement possible, mais pour eux, comme pour la plupart des missionnaires, économie était souvent synonyme de pauvreté. « Nous épargnons tant que nous pouvons, écrit l'économe de la petite communauté, nous ne buvons plus de vin depuis quelques semaines. »

Prenant à la fin en considération les humbles instances du P. Livinhac, qui à plusieurs reprises avait sollicité son retour en Afrique, Mgr Lavigerie le rappela près de lui. Voici comment l'heureux Père annonce cette bonne nouvelle dans une lettre du 31 janvier : « Je me réjouis en songeant que bientôt la maison de Paris sera débarrassée du P. Livinhac qui est pour elle un poids plus qu'inutile. » En effet quelques jours plus tard (14 février), il reprenait avec un bonheur non dissimulé le chemin de l'Algérie.

Le P. Charbonnier, supérieur du Petit Séminaire arabe de St Laurent d'Olt et second Assistant, reçut l'ordre d'aller à Paris remplacer la P. Livinhac ;

mais avant de partir, il exposa en toute sincérité les raisons qu'il croyait devoir opposer à cette nomination :

« La nouvelle position que vous me faites, écrit-il, au R.P. Deguerry (11 février 1875), ne convient guère à mes aptitudes. Aussi bien que le bon P. Livinhac l'écrivit à Monseigneur, je vous dois dire que mon langage barbare et mes manières campagnardes me rendent tout-à-fait incapable de quêter à Paris avec fruit, pour ne pas dire autre chose.

D'autre part, puisque vous sentez le besoin d'avoir deux Assistants auprès de vous, rappelez-moi plutôt en Algérie et envoyez à ma place à la capitale un Père qui réussira bien mieux que moi.

Enfin, en me plaçant à Paris sous la conduite du P. Bresson, vous donnez lieu, mon Très Révérend Père, à une anomalie, que je ne crois pas pouvoir approuver et accepter pour l'honneur de la hiérarchie établie dans la Société, ainsi que pour le bien de nos Œuvres.

Mettre un Assistant sous la direction du Secrétaire, c'est je crois, diminuer son autorité et celle du Conseil aux yeux des missionnaires, d'autant plus que notre Conseil, étant encore tout nouveau, paraît ne pas être d'un grand poids ; par conséquent il ne faut pas achever de le discréditer. Si les choses allaient ainsi sans que personne ne réclamât, nous ne tardions pas à passer pour des fantômes d'assistants et il ne serait pas impossible qu'on vous vît devenir vous-même, pour un temps le suivant d'un de vos subordonnés. »

Le R.P. Deguerry connaissait trop bien les sentiments du P. Charbonnier pour douter un seul instant que sa lettre ne fût pas inspirée par la voix de sa conscience ; d'ailleurs, le digne supérieur de St-Laurent d'Olt offrait, si besoin était, de donner aussitôt sa démission d'Assistant et d'aller ensuite se mettre sous les ordres du dernier des missionnaires.

Pendant ce temps le P. Bresson, resté seul avec le P. Ragnet, continuait à travers Paris ses pénibles et délicates fonctions ; mais, comprenant que l'Œuvre projetée, n'avait, dans les conditions où elle se faisait, aucune chance de réussir, mais, qu'au contraire, elle devenait une lourde charge pour la caisse générale, il adressa au R.P. Vicaire de la Société le 14 avril une longue lettre, dans laquelle les motifs, qui selon lui ont jusqu'ici empêché d'obtenir des résultats satisfaisants, et les empêcheront toujours à l'avenir :

« Cela, dit-il, tient à deux causes principales ; la première est que notre situation à Paris, n'est pas nettement définie aux yeux du public ; la seconde est que nous n'avons pas avec les fidèles les rapports qui peuvent les intéresser d'une manière effective à nos œuvres.

Et d'abord, on ne sait pas qui nous sommes et ce que nous venons faire ici. Ceux qui savent que nous sommes missionnaires, nous regardent tout au plus comme les hommes d'affaires de l'Œuvre, ou des quêteurs en permanence ; double appréciation qui n'est propre qu'à éloigner les gens. D'autres nous regardent sans doute comme une variété quelconque de schismatiques, à la façon des Russes, nos voisins, sans en chercher plus long.

Que faut-il donc faire pour arriver au but qu'on s'est proposé en s'établissant à Paris ?

1°. Changer sans retard de paroisse, pour aller se fixer sur une autre moins encombrée de communautés quêteuses, comme l'est St-Philippe, et choisir un quartier plus en vue. Nous sommes actuellement relégués dans une impasse, assez loin de l'église et dans un coin introuvable, où l'on ne croirait jamais rencontrer une communauté. Sur la paroisse et dans le quartier de la Madeleine par exemple, les conditions seraient infiniment plus favorables et le souvenir laissé par votre Oncle contribuerait grandement à nous gagner toutes les sympathies.

2°. Avoir une chapelle ouverte au public avec des Offices réguliers, des prédications, des cérémonies faites par une douzaine d'enfants arabes, dont on ferait l'éducation ici, des réunions mensuelles de l'Association de Ste-Monique, retraites, fêtes de l'Œuvre, etc.

3°. Un comité de dames patronnesses (qu'il sera, je crois, assez facile de former), chargé de faire connaitre et d'établir l'Œuvre à Paris et dans la banlieue. Une demi-douzaine de ces personnes, pleines de zèle et rivalisant d'émulation, feront plus que les centaines visites à domicile, faites par les missionnaires même.

4°. Ajouter à cela, suivant l'opportunité, des tournées de propagande dans les diocèses, comme en font les Ecoles d'Orient, la Ste Enfance, etc. On obtiendrait par là des sympathies durables et lui nous procureraient des aumônes d'une manière permanente, sans quêter.

J'ai pensé, disait en terminant le P. Bresson, qu'il était bon de vous soumettre ces idées ; vous serez du reste à même d'étudier et de juger la situation d'une manière bien plus sûre lorsque vous serez ici. »

Mgr Lavigerie à qui le R.P. Deguerry communiqua sans doute le rapport du P. Bresson, ne jugea pas opportun de donner suite à son projet d'installation du Siège de la Société en France, et décida la fermeture de la maison de Paris.

Elle se fit sans retard. Le P. Ragnet, de retour à Maison-Carrée le 3 mai, reçut sa nomination pour Laghouat (21 juin), et le P. Bresson arrivé le 13 du même mois, prit bientôt (9 juin) avec un confrère la route de la Tunisie, où il allait remplir les fonctions d'aumônier de la chapelle St-Louis de Carthage.

16. Noviciat et Scolasticat : 1874-1875 – Départ des Pères Jésuites.

Le R.P.Terrasse, le Chapitre Général achevé, avait repris la direction du Noviciat. De quel amour et de quel respect il était entouré, un de ses jeunes novices va nous le dire :

« Le P. Terrasse, écrit le Frère Huguenot (12 avril 1875), n'est plus au milieu de nous ; un rhume négligé l'a forcé à aller prendre quelques jours de repos dans leur maison de Ben-Aknoun. Je ne sais combien durera son absence ; toujours est-il, que je trouve le temps fort long depuis son départ. J'ai

bien peur, qu'il ne soit définitif. Personne n'en dit mot pourtant, et je ne sais pourquoi je me suis mis cette idée dans la tète. Je ne puis plus m'en débarrasser. Le P. Terrasse est pour moi le meilleur des Pères ; son départ me rendrait inconsolable. »

Et comme pour accentuer ses regrets, le même novice comparaît ensuite à la bonté toute paternelle du P. Terrasse, la direction quelque peu rigide de son remplaçant.

« Le P. Fridel, qui remplit en ce moment les fonctions de supérieur, veut faire de nous, je crois, des Trappistes ou des Chartreux ; il nous fait des conférences à perte de vue sur la vie contemplative, ou nous envoie méditer un ¼ d'heure, dans la chapelle ou dans nos chambres, quand il nous arrive d'être en retard à un exercice, ou qu'il nous surprend à dire quelques mots dans un corridor... »

Cette appréciation portée sur le P. Fridel, se retrouve dans une lettre d'un autre novice, le Frère Bertin :

« J'ai fait, écrit-il à un de ses amis, votre commission. Au retour, comme j'étais resté quelques minutes de trop et que j'arrivais à déjeuner après les autres, le P. Fridel m'a colloqué ¼ d'heure de méditation à faire pendant la récréation ; c'est le genre actuel, mon cher, et vraiment, cela éduque à merveille. »

A son arrivée à Maison-Carrée, le P. Fridel, pensant retrouver dans les jeunes aspirants-missionnaires, des scolastiques de la Compagnie de Jésus, les traita comme tels ; il ne comprit pas le milieu dans laquelle l'appelait la confiance de Mgr Lavigerie, et le rôle vrai, qu'il avait à remplir. Ce fut l'erreur de quelques-uns des Pères Jésuites, préposés à certaines charges dans la Société.

Tout autre fut le mode d'agir du P. Terrasse. Aussi on comprend combien, durant sa maladie présente, on souffrit de son absence ; avec quelle impatience on souhaitait sa guérison ; on devine enfin la joie universelle, qui éclata à son retour. Le diaire de la Maison-Mère le mentionne en ces termes :

« 28 avril. Vers 1 heure est signalé le P. Terrasse au haut de la colline. Tous, scolastiques et novices, s'empressent d'accourir au devant de lui. Joie universelle ! Une promenade est accordée à l'occasion du rétablissement de la santé du bon Père-Maître. »

Malgré la nomination de son Vicaire Général pour la Société, le Fondateur était loin de se désintéresser de la marche de l'Œuvre, même dans ses détails. Dans la nombreuse correspondance que nous possédons de lui à cette époque, il multiplie au R.P. Deguerry, les encouragements, les conseils, lui trace un règlement sur la manière de faire la Visite des stations ; il se plaint de ne pas recevoir assez de lettres qui le mettent au courant de tout ce qui

arrive ; il lui adresse des reproches, parfois sévères, mais alors il met paternellement le baume sur la blessure. C'est ainsi qu'il lui écrit le 1er août :

« Mon cher enfant, je ne veux pas vous attrister, mais vous avez si jeune encore, une responsabilité si grande que je dois vous dire la verité, telle que je la vois. »

Le coté matériel de la Société était alors en souffrance, et le P. Deguerry envisageait l'avenir avec anxiété ; ses lettres en font foi. Les économes des diverses maisons envoyaient lettre sur lettre, réclamant l'allocation mensuelle ; il essayait bien de leur faire prendre patience, mais il craignait, comme il l'avoue, en retardant le paiement du budget de s'exposer à aigrir les plus impatients ou les plus nécessiteux.

Le régime de la Maison-Mère dut se ressentir de la gêne universelle, mais voilà qu'un jour un changement subit se produit dans l'ordinaire. Tous les jours côtelettes, gigots de mouton. La chose était si étrange peu commune, que chacun se demandait, comment le P. Moles avait pu faire pour remplir sa caisse vide ; les suppositions les plus diverses allaient leur train.

On voyait bien passer de temps en temps 2 ou 3 enfants arabes, portant une civière recouverte de draps, et se dirigeant vers la cuisine, mais c'était tout. A la fin le mystère fut éclairci. L'économe avait un troupeau sur lequel la maladie s'était abattue ; un orphelin avait reçu l'ordre, aussitôt qu'il voyait un mouton sur le point d'expirer, de le saigner y sans miséricorde ; mais plus d'une fois la bête était morte avant l'opération. Le secret fut bien gardé ; on ne le découvrit enfin, sans doute quand il n'y eut plus de moutons malades ou quand le troupeau eut disparu tout entier dans les marmites du P. Econome. On rit beaucoup de l'aventure et l'on revint au régime du riz et des choux.

Monseigneur, mis par le R.P. Deguerry, au courant de la triste situation pécuniaire dans laquelle se trouvait pour lors la Société, commence par lui reprocher son long silence :

« Il est impossible, lui dit-il, que les affaires de l'Œuvre marchent ainsi, et vous n'avez pas encore assez d'expérience pour les diriger seul. Vous voudrez donc bien m'écrire au moins une fois par semaine, sans vous en dispenser jamais, lorsque je serai absent... Je désire avoir le compte exact de tout ce que vous avez dépensé et reçu pour l'Œuvre depuis mon départ d'Alger. »

Et comme le P. Deguerry continuait à crier misère, et à lui exposer ses embarras financiers, le Fondateur revient à nouveau sur le précèdent reproche :

« Je charge M. Gillard de vous faire comprendre, mon cher enfant, combien vous avez peu de droit de vous plaindre de ce que je ne vous donne pas de l'argent à première réquisition, alors que vous êtes resté un mois et demi sans me donner une nouvelle, ni me demander un conseil pour votre œuvre. »

Dans les lettres qui suivent, Monseigneur ne cesse de recommander fortement de vivre d'économie et d'éviter le gaspillage. Touché cependant de la position difficile où se trouvait le R.P. Deguerry, il lui fait des avances en argent qui, jointes aux aumônes recueillies par les quêteurs et aux sommes provenant de la vente des récoltes de la propriété, allégèrent les embarras du pauvre Supérieur.

Cependant on commençait à soupçonner le départ définitif des Pères Jésuites. Un missionnaire, le P. Dioré, un de ceux que le P. Terrasse a peut-être le plus aimé, redoutant que ce bruit ne fût fondé, en écrivit sans retard à son ancien Supérieur du Noviciat. Il en reçut cette réponse, datée du 6 juin :

« Il est vrai, mon enfant, que nous nous retirons les premiers jours d'octobre ; j'en ai fait exprimer le désir à Monseigneur, par le R.P. Provincial, lors de son passage à Alger, et Sa Grandeur a consenti à cet éloignement, qui devait se faire un jour ou l'autre.. . »

A l'air de tristesse parfois répandue sur le visage du bon Père, et qui était remarqué par plusieurs, il était facile de conjecturer combien pénible serait la séparation. Dans une lettre à Mgr Lavigerie le P. Terrasse montre clairement, qu'il redoute et désire tout ensemble ce moment du départ.

« Pour moi, Monseigneur, dit-il (4 juillet 1875), je suis confus des sentiments que vous m'exprimez. Dieu sait combien je suis pour peu de chose dans l'Œuvre de la Société. Aussi, la divine Providence m'accorde la grâce de ne pas me faire illusion ; l'attrait de plus en plus grand qu'elle me donne pour la solitude, pour cette vie où l'on n'est chargé de personne, où l'âme n'a qu'à lutter contre elle-même, ne me laisse qu'un regret, peut-être trop naturel, celui de la séparation de ceux que j'aime beaucoup. Déjà je souffre et je compte sur votre charité afin que mon éloignement ait lieu le plus tôt possible et de la manière la plus inaperçue. »

Le départ n'eut pourtant lieu qu'en septembre. Le 19, le P. Terrasse quittait la Maison-Mère laissant après lui non seulement la bonne odeur de ses vertus, mais aussi les regrets les plus sincères. A l'heure où j'écris ces lignes, le souvenir du cher et vénéré Maître des novices est encore après 25 ans vivant dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu. Voici comment le diaire du Noviciat parle du départ :

« 23 septembre. Récréation en commun (novices et scolastiques) jusqu'à 2 heures. On se dirige vers le rivage pour suivre du regard le bateau qui emporte la P. Terrasse. Après souper, le R.P. Supérieur s'est fait l'interprète des sentiments du bon Père, qui dominé par l'émotion, ne s'est pas senti la force de venir nous faire ses adieux. « Déclarez à tous les missionnaires, a-t-il dit aux Pères Charbonnier, Livinhac et Toulotte, qui l'avaient accompagné sur le bateau, que je les aime toujours beaucoup, et que dès mon arrivée à Marseille je monterai à N.-D. de la Garde pour offrir à leur intention le saint Sacrifice. » Le R.P. Maître nous a entretenu ensuite du bien opéré par le P. Terrasse dans la

Mission, et des vertus remarquables qui le caractérisaient. Il nous a exhorté à marcher toujours d'après ses sages enseignements, et nous a y rappelé que c'était à lui que nous devions de voir l'Œuvre consacrée au Sacré-Cœur de Jésus. »

Après son départ de Maison-Carrée, le P. Terrasse fut nommé à Marseille, puis presqu'aussitôt à Issure près Moulins. Il entretint de là une correspondance assez suivie avec quelques missionnaires ; ses lettres révèlent les tendresses délicates de son âme ; il n'oublie pas l'Afrique et remercie des nouvelles qu'on lui donne de la Société.

Son prédécesseur immédiat, le P. Creusat, en quittant sa charge de Maître des novices, était retourné à Fort-National (1871). Il quitta cette cure pour aller occuper celle de Palestro (1872), puis revint en Kabylie à la station d'Ait-Larbaa. En 1876, il fut nommé curé de la Calle ; c'est dans cet emploi que le trouvèrent les Décrets ; son biographe dit à ce propos : *« **Duram sane regionem quam annis quadraginta apostolico sudore perfuderat, septuagenariam desinere.** »*

Il demanda à ses supérieurs qu'il lui fût permis de mourir en Afrique. Il aurait souhaité d'aller au Caire ; mais on le rappela en France. Mgr Robert, qui l'avait connu à Constantine, voulut l'avoir près de lui à Marseille. C'est là qu'il mourut le 8 novembre 1884.

Après le départ des Révérends Pères Jésuites, le Noviciat et le Scolasticat furent constitués comme suit :

Noviciat : Le R.P. Charbonnier, Supérieur.
Le P. Toulotte, professeur d'arabe.
Scolasticat : Le R.P. Livinhac, Supérieur et professeur de morale.
Le P. Aubert, professeur de dogme.

17. Retraite annuelle – Incident – 2ème Chapitre Général

La retraite s'était ouverte solennellement le 9 octobre. Deux jours après, elle fut marquée par un douloureux événement. Monseigneur venait ce jour-là d'Alger pour présider sans doute un exercice, quand au tournant de l'avenue qui vient de Maison-Carrée il trouva deux jeunes gens, nouvellement arrivés pour entrer au Noviciat, qui, arrêtés près d'une haie de figuiers de Barbarie, se causaient par signes. Sous l'empire d'un premier mouvement d'indignation, ou plutôt pour montrer à tous ses missionnaires l'importance qu'il attachait à l'observation du silence durant la retraite, il décida le renvoi immédiat des deux coupables. L'Abbé Danieli, italien, prit le chemin du Grand Séminaire de Kouba ; sur l'intervention personnelle du R.P. Deguerry, Monseigneur consentit à faire grâce à l'Abbé Augier, mais à la condition que durant tout le temps de la retraite il prendrait ses repas à genoux, au milieu du réfectoire, devant la communauté. Le jeune novice accepta cette sévère et

pénible pénitence avec une humilité profonde, j'allais dire un admirable héroïsme, qui édifia tous les missionnaires. Nous avons découvert dans les archives une lettre, où le pauvre jeune homme écrivait au R.P. Deguerry, pour lui exprimer toute sa reconnaissance. La voici presque en son entier :

« Je ne crois pas, mon très Révérend Fère, contrevenir au Règlement de la retraite, en employant quelques minutes de mon temps libre à vous remercier de ce que vous venez de faire à mon égard. Si je suis encore ici à l'heure qu'il est, je crois qu'après la Sainte Vierge, c'est à vous que je le dois... Je ne sais quels termes employer pour vous exprimer ma gratitude ; je l'aurais fait de vive voix, si je n'avais craint qu'en votre présence l'émotion ne me coupât la parole. Il faut s'être trouvé dans une position comme celle où j'ai été lundi, pour comprendre le service que vous m'avez rendu. Qui a-t-il en effet de plus terrible pour quelqu'un qui a quitté son pays, malgré ses parents, de se voir, à peine arrivé au terme de ses désirs, renvoyé comme un scandaleux public (ce sont les termes de Monseigneur). Aussi, je vous assure, que j'ai senti tout le prix de votre bienveillance, et l'autre soir, lorsque vous êtes venu m'inviter à prendre quelque chose, j'en ai été si touché, que je me suis mis à pleurer comme un enfant, ce que je n'avais pas fait depuis une dizaine d'années... Je vous remercie donc du fond de mon cœur, mon très Révérend Père, et je vous prie de me continuer votre bienveillant intérêt. Vous le voyez, je ne suis qu'un pauvre novice, qui, malgré sa bonne volonté peut faire des sottises à chaque instant. Vous, qui avez l'expérience, daignez me servir de Mentor, autant du moins, que vos occupations multipliées vous le permettront... de mon côté, quand j'éprouverai quelque peine, ou que j'aurai quelque difficulté, je vous promets de vous en faire part... »

Gardons-nous de porter un jugement trop prompt et trop sévère sur la conduite du Fondateur en cette circonstance. C'était moins un châtiment rigoureux à l'égard de deux novices coupables qu'il voulait infliger, qu'une leçon profitable qu'il désirait graver dans le souvenir de tous les missionnaires. Que de fois, en effet, pour les anciens, ne l'avons-nous pas entendu, aux retraites, rappeler la faute de 1875 et la terrible punition qui l'avait suivie ?

Parlons maintenant du Chapitre Général. Quelques mois seulement après celui de 1874, Mgr Lavigerie, voyant dispersés tous les membres du Conseil de la Société, exprime au R.P. Deguerry ses craintes en face d'une pareille situation.

« Je suis de plus en plus inquiet, lui dit-il le 17 janvier 1875, de voir combien vous êtes forcé d'agir seul sans le concours de vos Assistants, par suite de leur éloignement obligé, pour le service des œuvres. Il serait cependant nécessaire, que vous en eussiez au moins toujours deux à votre portée et que vous pussiez délibérer avec eux. Non seulement, je gémis de l'état de choses présent, mais encore je n'y vois pas d'amélioration probable pour l'avenir, parce que l'un ou

l'autre de vos Assistants sera toujours employé au dehors, soit à la Visite des maisons, soit à quelque mission importante extérieure.

En présence de ce grave embarras, j'en reviens à la pensée que j'avais eue d'avoir, ainsi que cela se pratique dans les autres Sociétés, quatre Assistants au lieu de deux.... »

Monseigneur priait ensuite le R.P. Deguerry, d'interroger les Supérieurs de France et d'Algérie, afin d'avoir leur opinion à cet égard.

« Si la majorité, dit-il, émet un avis favorable, j'userai de mes pouvoirs extraordinaires et par une Ordonnance épiscopale, je créerai provisoirement deux nouvelles charges d'Assistants, en attendant la réunion du prochain Chapitre. »

Nous ignorons quelles furent les réponses des divers Chefs de Missions. Seule une lettre du P. Charbonnier, datée du 25 janvier, nous donne la sienne et celle de ses confrères de St Laurent d'Olt.

« Hier, écrit-il, au P. Deguerry, le jour même de la réception de votre lettre, conformément à votre volonté j'ai réuni les Pères de la maison en conseil pour les consulter sur la grave question qui vous occupe en ce moment... Je leur ai lu la circulaire de Monseigneur notre Père et votre lettre, après quoi je leur ai demandé leur avis. J'ai été étonné de les trouver tous unanimes à ne pas approuver l'élection de deux nouveaux Assistants dans notre Société... »

Nous ne donnerons pas les divers motifs allégués par les Missionnaires de St-Laurent et auxquels le P. Charbonnier disait se ranger lui-même ; nous ne citerons que les deux principaux.

Le Chapitre de 1874 ayant décidé que le Gouvernement de la Société serait transféré à Paris, il était bon d'attendre que le R.P. Vicaire et son Conseil, y fussent installés. Ce ne serait qu'alors qu'on pourrait juger si réellement quatre Assistants étaient nécessaires.

En second lieu, l'élection de deux nouveaux Assistants allait porter forcément atteinte au bien de quelques-unes des œuvres principales de la Société ; car le choix des électeurs devant certainement se porter sur des missionnaires placés à la tête de maisons importantes, comment enlever ces derniers à leurs charges par qui les remplacer ?

Mgr Lavigerie comprit sans doute le bien fondé de ces raisons et de celles qui lui vinrent de divers côtés, d'ailleurs le retour à Alger du P. Livinhac et bientôt après la suppression de la Procure de Paris enlevaient au projet sa raison d'être. Il fut décidé cependant qu'on traiterait la chose au prochain Chapitre.

Personne n'attendait avec plus d'impatience l'ouverture de ce Chapitre que le R.P. Deguerry. A plusieurs reprises il avait dans l'année exprimé au Fondateur le désir d'être déchargé du Supériorat.

« Le prochain Chapitre n'est pas éloigné, lui écrit-il le 31 juillet, ne pourriez-vous pas, Monseigneur, en profiter pour me décharger complètement et

reprendre comme autrefois la direction immédiate de notre Société ? » Et il motive sa demande sur son incapacité, sur l'embarras où le mettait parfois l'obligation de ne pouvoir prendre d'initiative personnelle dans des décisions urgentes ou des nominations à faire ; il insiste également sur sa situation délicate vis-à-vis de Monsieur l'Abbé Gillard dont les ordres aux missionnaires vont parfois contre les siens.

Dans une lettre du 7 août le P. Deguerry revient encore sur son désir de quitter la charge de Vicaire Général de la Société : « Vous savez bien, Monseigneur, dit-il, que mon unique ambition est de retourner, si la volonté de Dieu me le permet, dans quelque station de la Kabylie ou du désert... »

Le Fondateur répondit à ces humbles demandes par deux lettres très sévères. Il était encore sous l'impression du profond mécontentement causé par le renvoi de onze écoliers arabes de St-Laurent d'Olt et par une réplique un peu vive d'un missionnaire des Attafs à M. l'Abbé Gillard :

« Rien n'est plus triste que l'affaire de St-Laurent d'Olt, écrit-il le 8 août, si ce n'est la lettre du 21 juillet du P. Roger. Quand on parle, comme il le fait, de ces pauvres enfants, on a un cœur de régent de collège sans foi, et non un cœur de missionnaire. Quels yeux avez-vous donc eus lorsque vous êtes allé à St-Laurent, pour ne rien voir de tous ces désordres et quelle négligence vous a empêché depuis de prendre les mesures nécessaires pour empêcher le départ de onze élèves ? Hélas mon cher enfant, voila de bien douloureuses preuves de votre inexpérience.

C'est cependant le moment que vous choisissez pour me demander d'être débarrassé de toute direction et de tout contrôle de ma part dans les affaires graves de la Société ! En vérité, j'ai peine à en croire mes yeux et encore plus lorsque je vois que vous soutenez ouvertement la désobéissance d'un missionnaire contre mon vicaire général, c'est-à-dire contre moi-même, car, moi absent, c'est mon vicaire général qui gouverne pour tout ce qui est de la juridiction extérieure. Il avait parfaitement le droit de commander à une Sœur des choses contraires à celles que vous lui aviez commandées et votre devoir était de le faire obéir ; au lieu de cela, vous me menacez de votre démission ! Et vous croyez que Dieu vous bénira ! »

Dans une autre lettre, le Fondateur, revenait sur le même sujet, écrit :

« Mon cher enfant, le matériel de l'œuvre m'inquiète, mais ces choses-là me désolent encore bien plus... Je vous en conjure, soyez vigilant, soyez ferme ; vous ne l'êtes pas. Par je ne sais quelle tendance secrète, vous flattez vos inférieurs... Dieu ne bénit pas ces faiblesses... »

Il est facile de comprendre que le P. Deguerry appela de ses vœux l'ouverture du prochain Chapitre, espérant céder à un confrère son titre et sa charge de Supérieur. Il devait être déçu dans son espoir.

A la première séance du 18 octobre, on procéda à l'élection d'un Procureur Général. A l'unanimité la P. Charmetant fut élu par les membres du Chapitre et agréé par Monseigneur.

Dans la seconde, le Fondateur rappelle que dans le gouvernement de l'Œuvre, le Vicaire Général ne peut rien décider d'important par lui-même, et qu'il doit, dans toutes les affaires un peu graves, prendre son avis et le suivre.

Il rappelle encore qu'aucune délibération ni décision du Conseil n'est valable sans son approbation ; verbale s'il préside, ou écrite s'il est absent.

Il affirme à nouveau qu'il est et reste le premier Supérieur ecclésiastique de la Société et qu'en cette qualité il commande directement ce qu'il' juge nécessaire au bien de la Religion et de l'Œuvre.

Il déclare qu'une fois les mesures approuvées ou ordonnées par lui, c'est au Vicaire Général à les faire exécuter.

Il termine en exprimant sa ferme volonté que toutes ces dispositions, dont il a remarqué qu'on s'était sensiblement écarté dans ces derniers mois, soient exactement et fidèlement observées à l'avenir, car, dit-il, seules elles peuvent assurer 1° l'unité et l'ordre du gouvernement, 2° un guide nécessaire à la jeunesse et à l'inexpérience de tous les missionnaires.

On procéda ensuite à l'élection de deux nouveaux Assistants. Les Pères Toulotte et Roger furent nommés ; mais Monseigneur ayant récusé ce dernier, le P. Pascal fut élu à sa place.

Le gouvernement de la Société comprit donc à cette époque :

Le R.P. Deguerry, Vicaire Général de Mgr le Délégué.
Les RR. PP. Charbonnier, 1er Assistant.
Livinhac, 2e Assistant.
Toulotte, 3e Assistant.
Pascal, 4e Assistant.
Charmetant, Procureur Général.
Bresson, Secrétaire Général.

Le Siège de la Société restait, jusqu'à nouvel ordre toutefois, fixé à Maison-Carrée, et il devait toujours y avoir présents au Conseil au moins trois des membres qui le composent.

18. Quêtes – Visites dans les Séminaires – L'Archevêque de Lyon

Le P. Charmetant nommé Procureur Général se mit sans retard après le Chapitre et avec son dévouement habituel, à ses délicates et difficiles fonctions. Pour le seconder, Mgr Lavigerie mit sous ses ordres immédiats les Pères Macherel et Vignard. Comme il fallait à Paris un pied à terre, qui permît aux quêteurs fatigués de se reposer quelques jours, de venir se concerter avec le Procureur, recevoir ses indications et ses conseils, et, que, d'autre

part la Procure de l'Avenue Baucourt avait été abandonnée, on loua à la Rue du Regard le premier étage de la maison dont l'Œuvre des Ecoles d'Orient occupait le rez-de-chaussée.

Les quêtes devenaient de plus en plus difficiles. Le P. Charmetant, dans une lettre du 9 décembre, signale le fait au P. Deguerry :

« Parmi les quêteurs que vous m'envoyez, dit-il, choisissez les bons, judicieux et prudents ; cela est très important, car s'ils ne sont pas ce que je dis ils peuvent nous faire le plus grand mal en France. Je ne sais d'ou cela vient, mais je constate que les préjugés contre nous s'y accumulent ; les uns prétendent que tout marche à la dérive, parce que nous ne sommes pas assez nombreux pour faire face à tous les besoins ; d'autres au contraire, que, ne sachant plus que faire de nos sujets, nous cherchons à créer des Ouvres en dehors de la Mission. Partout on dit aussi, que nous n'avons plus d'orphelins et que nos établissements de la famine sont complètement fondus ; des bienfaiteurs, paraît-il, sont venus se plaindre amèrement aux Ecoles d'Orient qu'ils avaient payé plusieurs années la pension d'enfants arabes qui n'existaient pas, etc.etc. »

Monseigneur, mis également au courant de toutes ces assertions calomnieuses contre la Société, répondit au P. Charmetant, de ne pas se préoccuper outre mesure des bruits mensongers qui lui arrivaient en lui inquant toutefois les sources d'où ils lui semblaient Provenir, afin de se tenir sur ses gardes. Puis il recommande de remplir consciencieusement ses fonctions de quêteur.

« La quête a bien marché, écrit-il le 14 décembre, depuis votre retour en France. Il faut s'y mettre <u>sérieusement</u> vous et vos confrères car durant les 4 mois que l'on n'a rien reçu ici on a manié les fondations ou du moins on les a entamées et il faut les reconstituer. »

Et comme il ne recevait pas de nouvelles il en est tout inquiet et écrit le 22 de ce même mois au P. Charmetant : « ...Etes-vous malade ? C'est très mal si vous l'êtes, et encore plus mal si vous ne l'êtes pas. Je tiens à avoir une lettre de vous tous les huit jours. »

Des nouvelles arrivèrent, mais pas encore d'argent ; le Fondateur ne sait plus que penser. « Depuis deux mois et demi, dit-il encore le 30 décembre, nous n'avons pas reçu ici <u>un centime</u> de vos quêtes et vous êtes quatre. Tout l'argent que vous avez envoyé vient du Canada ou du Frère Jérôme. De vous et des autres, rien, absolument rien, mon cher enfant, je ne vous gronde pas, parce que je sais votre bonne volonté, mais vos confrères vont mourir de faim dans leurs stations, si cela dure. Vous savez qu'il leur faut 200.000 francs par an. »

Même constatation douloureuse le 18 janvier 1876 : « Vous n'envoyez toujours rien, absolument rien depuis 3 mois. Impossible de marcher ainsi. L'Œuvre va à sa ruine. »

Cependant le P. Charmetant se donnait beaucoup de peine ; il s'en donna tant qu'il finit par tomber d'épuisement. A la première annonce de sa mala-

die, Monseigneur lui savait reconnaître le concours dévoué et intelligent de son quêteur émérite, le rappela en Afrique. Heureusement que le missionnaire trouva dans la famille du Comte de Buisseret une hospitalité des plus affectueuses et les soins les plus dévoués. Il se remit rapidement et écrivit à Monseigneur que son retour en Afrique n'était plus nécessaire.

« Mon cher enfant, lui répondit le Prélat, j'avais fait comme la poule, qui au premier bruit inquiétant, rappelle impérieusement ses poussins sous son aile. Puisque vous allez mieux, continuez votre travail, mais à la condition expresse, que vous m'avertirez si vous vous trouvez encore fatigué. Je remercie tendrement M. le Comte de Buisseret et tous les siens de ce qu'ils font avec tant de bonté pour vous (25 mars 1876). »

Enfin les ressources arrivèrent.

Mais à cette époque, la Société n'avait pas seulement besoin d'argent, il lui fallait aussi des hommes. Les stations se multipliaient partout : aux avant-postes du Sahara, dans les tribus du Djurjura, en Tunisie. Le P. Bresson fut envoyé en France : une lettre de Mgr Lavigerie l'accréditait auprès des évêques et des supérieurs des maisons ecclésiastiques. Voici ce qu'il disait dans la lettre aux supérieurs :

« Je prends la liberté de recommander à votre charité la R.P. Bresson, missionnaire d'Afrique d'Alger et aumônier de St-Louis de Carthage. Il est digne de toute votre confiance. Le R.P. Bresson désirerait parler une fois de nos missions et de nos Œuvres à vos chers séminaristes. J'aurais bien voulu le faire moi-même, mais mes infirmités précoces me réduisent à garder le logis et à ne plus voyager que par procureur. »

Et pour enlever tout prétexte de refus à sa demande, il ajoutait dans la demande aux évêques : « ...Du reste, le P. Bresson ne vient faire ni souscription ni quête d'aucune espèce. »

L'envoyé de Mgr Lavigerie fut généralement accueilli avec sympathie dans les 25 diocèses environ qu'il visita.

La mort de Mgr Genouilhac, Archevêque de Lyon, qui arriva à la fin de l'année 1875, menaça d'avoir les plus graves conséquences sur la destinée de l'Archevêque d'Alger. Des demandes furent faites en haut lieu, soit par les Lyonnais, soit par plusieurs évêques, pour obtenir qu'il fût transféré sur ce Siège. Une lettre de lui, a dressée le 12 décembre a *la Gazette du Midi* vint trancher la question par un refus irrévocable :

« Monsieur le Rédacteur, disait-elle, *le Moniteur de l'Algérie* se fait l'écho des journaux de France, d'après lesquels je prétendais (ce sont les expressions dont ils se servent) à l'Archevêché de Lyon. Je me dois à moi-même, je dois surtout à mes Œuvres, que ces bruits troublent inutilement, de démentir une pareille assertion. Lors même que par impossible, l'Archevêché de Lyon me serait offert, je ne saurais accepter un fardeau trop lourd pour mes forces et sous lequel ma santé profondément ébranlée naguère, ne tarderait pas à suc-

comber de nouveau. Si je me crois d'ailleurs le droit de me retirer, avec l'agrément du Saint-Siège, des fonctions actives de l'épiscopat le jour où je ne pourrais plus utilement les remplir, je ne me crois plus aujourd'hui celui d'échanger le diocèse d'Alger contre quelque diocèse que ce soit. »

Loin de songer alors à s'arracher à l'Afrique, Mgr Lavigerie rêvait au contraire d'y pénétrer plus avant. Le Délégué Apostolique du Sahara et du Soudan pensa que le moment était venu de pénétrer au cœur de ces deux vastes contrées. Son but ultérieur était la ville mystérieuse de Tombouctou. S'il ne pouvait l'atteindre encore, du moins voulait-il en montrer le chemin aux missionnaires de l'avenir.

Nous allons parler dans le chapitre suivant de sa première tentative.

19. La Mission vers Tombouctou. – Massacre de trois Pères (février – avril 1876)

Au mois de juin 1875, une bande de Touaregs vint opérer une razzia dans les environs de Metlili. Cinq d'entre eux furent faits prisonniers et amenés dans cette ville où nos confrères soignèrent charitablement l'un d'eux, un certain Idda ag Guemmoun, qui avait été blessé dans la lutte contre les Chambas. En reconnaissance des soins prodigués à leur compagnon, les Touaregs s'engagèrent, s'ils étaient mis en liberté, à conduire les marabouts chrétiens dans leur pays.

Ayant appris l'arrivée des prisonniers à Alger, Mgr Lavigerie, qui avait été informé par les missionnaires des propositions qui leur avaient été faites par les Touaregs, fit des démarches pressantes auprès du Gouverneur Général pour obtenir leur élargissement. Elle lui fut accordée. L'Archevêque poussa même la générosité jusqu'à payer leur voyage de retour. Dans leur gratitude enthousiaste, ces hommes offrirent à leur bienfaiteur de l'amener chez eux.

« Je suis trop vieux », répondit le Prélat.

« Eh bien alors, grand Marabout, donne-nous quelques-uns de tes fils. Nous nous chargeons de les établir dans notre pays ; fallût-il les porter sur nos épaules, nous le ferons sans hésiter ; auraient-ils leurs chéchias remplies de pièces d'or, leur vie sera en sûreté près de nous. »

Décidé par ces magnifiques promesses, Mgr Lavigerie crut le moment arrivé de commencer la mission parmi les populations du Soudan.

Il nomma pour cette expédition les Pères Paulmier, Bouchand et Ménoret, et annonça leur départ en ces simples paroles : « Trois de nos missionnaires sont en ce moment chez les Touaregs, en route pour Tombouctou, avec la résolution de s'établir définitivement dans la capitale du Soudan ou d'y laisser leur vie pour l'amour de la croix. »

C'était le programme héroïque : bientôt il allait être rempli jusqu'au bout.

Quand les habitants de Metlili apprirent le projet des missionnaires, ils s'empressèrent de les dissuader d'entreprendre un si périlleux voyage. Le Can des Caïds des Ohambaas, Sliman ban Messaoud, exigea même des 3 Pères une déclaration écrite qu'ils se mettaient en route malgré lui. Ils la signèrent le 13 janvier 1876.

Un jeune Chambaa, El Hadj ben Beker, à qui les missionnaires avaient fait du bien, s'offrit, malgré les supplications de sa famille, à être leur guide et au besoin leur défenseur.

Le 15 du même mois les 3 missionnaires, le guide Chambaa et les 5 Touaregs quittaient Metlili.

A partir de ce moment, on n'eut plus de nouvelles de la caravane. Monseigneur ne cessait de tendre vers le désert une oreille inquiète, l'âme remplie tout ensemble de crainte et d'espoir. Le 2 février, étant à Maison-Carrée, on le vit aller s'agenouiller devant la statue du parterre. Il récita avec la communauté 3 Ave Maria, qu'il fit suivre des invocations ***Regina Apostolorum ; Regina Martyrum***, pour que la Reine de l'Afrique daignât protéger la voyage de ses 3 missionnaires du Soudan ; puis se relevant, il adressa quelques mots aux novices et aux scolastiques, leur remettant devant les yeux la perspective du martyre qu'affrontaient peut-être en ce moment-même leurs aînés.

Vers le milieu de mars commencèrent à circuler parmi les Nomades de vagues rumeurs ; peu à peu le bruit de la mort des marabouts chrétiens prit plus de consistance enfin le 11 avril le Commandant Supérieur de Laghouat envoyait au Gouverneur Général le télégramme suivant : « Cheikh Brik informe que les missionnaires partis avec les Touaregs, en compagnie du parent du Caïd des Caïds des Chambaas, ont été tous mis à mort. Je vous transmets cette nouvelle sous toute réserve. »

Deux jours après, ce télégramme fut apporté à l'Archevêque. C'était le Jeudi Saint. En ce moment, le Prélat montait en voiture ; l'évêque espagnol d'Urgel, son hôte y était avec lui. Il prend la dépêche, l'ouvre, la lit ; puis sans pouvoir dire un mot, la tend à son vénérable collègue, qui la parcourt d'un regard et la lui rend tout ému. Mgr Lavigerie continuait à se taire, atterré, étouffé. Ce fut l'évêque d'Urgel qui le premier, joignant les mains et levant les yeux, prononça ces paroles : ***Te Deum Laudamus*** ! L'Archevêque continua et alternant ainsi, les deux prélats se dirigèrent vers N.-D. d'Afrique, où ils allèrent mêler leurs larmes et leurs actions de grâces.

Malgré cette dépêche du Commandant de Laghouat, Mgr Lavigerie cherchait à espérer contre toute espérance et n'avait encore confié qu'aux membres du Conseil de la Société la douloureuse nouvelle. Mais le doute et l'espoir devenaient de plus en plus impossibles. Dans ces jours-là, on remarquait que l'Archevêque était triste, taciturne, agité. On le surprenait se la-

mentant tout seul : « Ces pauvres enfants ! » répétait-il, « c'est moi qui les ai envoyés ! C'est moi qui suis cause de leur mort. »

Le Lundi de Pâques, le Fondateur arriva à Maison-Carrée et réunit à la chapelle tous les missionnaires présents. Là il leur apprit la mort glorieuse de leurs trois confrères ; puis il ajouta : « Comme l'Église ne veut pas qu'on récite le ***De profundis*** pour les Martyrs, nous allons chanter tous ensemble l'hymne de l'action de grâces. » Le Pontife entonna alors le ***Te Deum***, que les missionnaires poursuivirent avec un saint enthousiasme.

« C'est le plus beau et le plus émouvant que j'aie chanté de ma vie, écrivait le 29 avril Mgr Lavigerie à l'évêque de Rodez ; après le ***Te Deum*** tous les missionnaires m'ont demandé à partir pour aller remplacer leurs frères martyrisés. Cher Seigneur, qu'ai-je fait pour mériter de semblables grâces de la part de Dieu et pour voir un père si misérable avoir de tels héros pour enfants ? »

Il ne voulut confier à personne le soin de consoler les familles de ses fils martyrs. Le 4 mai il leur adressa une lettre qui est un cri à la fois de douleur et d'action de grâces. Nous ne la citerons pas ici en entier, puisqu'elle doit être reproduite intégralement dans le volume qui a trait aux missions du Sahara et du Soudan ; nous voulons toutefois en donner un passage :

« Vos fils, dit-il aux parents des victimes, vos fils ont souffert la mort pour la cause de Dieu. Vos cœurs éclairés par la foi, ont tressailli, je le sais, d'une joie sainte et vos yeux cependant ont versé des larmes. Ce n'est pas moi qui accuserai ces larmes de faiblesse : Marie a pleuré Jésus sur le Calvaire et Jésus a pleuré Lazare parce qu'il l'aimait. Comment pourrais-je défendre à un père, à une mère, de pleurer leur fils ? Le voudrais-je d'ailleurs, je ne le pourrais pas sans me condamner moi-même. Ce premier déchirement de la nature, je l'ai ressenti comme vous, car ils étaient mes fils en même temps qu'ils étaient les vôtres. Vous les aviez engendrés à la vie, moi je les avais engendrés au sacerdoce. Dieu s'était servi de vous pour les donner à la terre ; il a daigné se servir de moi, pasteur sans amour, pour les donner au martyre et au Ciel. »

Puis en quels termes émus et pleins de charme, le Fondateur parle de ces trois jeunes apôtres enlevés dès leurs premiers pas dans la carrière !

« Fleurs sacrées, où la blancheur du lys s'allie à la pourpre du martyr, et qui les premières sont venues fleurir et embaumer ces déserts ! Le matin, elles s'élevaient brillantes de tout l'éclat de leur beauté ; le soir elles furent tranchées avant l'heure. Nées ensemble, unies entre elles par le lien sacré de l'amour, elles ne furent pas séparées dans la mort ! »

Quelques jours après avoir envoyé sa lettre en France, Mgr Lavigerie vint à Maison-Carrée, et donna lecture aux novices et aux scolastiques, puis on alla à la chapelle chanter le Magnificat pour demander à la Reine des Apôtres et des Martyrs de bénir la mission du désert.

Tout rempli de l'assurance de la béatitude de ses fils, associés, disait-il, aux troupes angéliques, près d'Etienne, le premier de tous les martyrs et portant dans leurs mains les palmes de la victoire, le Fondateur eut l'inspiration de transformer ce deuil en une fête religieuse. Le 11 mai il adressa à ce sujet au Souverain Pontife, une requête dans laquelle il sollicitait la faveur de célébrer en action de grâces pour la belle mort et le triomphe de ces soldats du Christ, une Messe solennelle dans la Chapelle du Séminaire des Missions.

Un rescrit de la S. Congrégation de la Propagande répondit que Sa Sainteté accordait très volontiers la faveur demandée.

Comme il est facile de le comprendre, les missionnaires avaient le plus vif désir de posséder les restes vénérés de leurs confrères. Mgr Lavigerie, y tenait plus que personne. Il ordonna donc de faire sans retard les démarches nécessaires. La première (mai 1876) conduisit le P. Deguerry jusqu'à El Goléa et n'aboutit qu'à obtenir sur le genre de mort des 3 missionnaires des détails dont il ne fut pas possible de vérifier l'exactitude.

L'année suivante, (février 1877), une seconde démarche fut motivée par une lettre du Caïd Sliman de Metlili, annonçant, que les corps avaient été recueillis par des Chambaas dissidents d'Ouargla, émigrés à la suite de l'insurrection de 1871-1872. Les conditions mises par les Sahariens étaient raisonnables, mais on les accepta avec trop de précipitation et de joie extérieure ; ce que voyant, les Chambaas réclamèrent 3000 francs au lieu de 1000 précédemment exigés. Les pourparlers furent arrêtés. Céder à ces exigences, eût été une excitation au meurtre des missionnaires qui devraient à l'avenir traverser ces pays pour se rendre au Soudan. L'insuccès de ces différentes démarches impressionna douloureusement les missionnaires et surtout Mgr Lavigerie ; aussi le P. Deguerry écrivit-il au P. Richard qu'il comptait sur lui pour tenter un dernier effort au sujet des ossements des confrères massacrés ; et le Fondateur lui-même, dans les instructions qu'il donna aux Pères Guillet et Morat, leur dit : « Je recommande à la charité des Pères de R'damès les restes de nos martyrs. Ils ne reculeront pour les retrouver, ni devant les dépenses, ni devant la peine. »

Le P. Richard ne reculait devant rien. De R'damès, il commença par se rendre à Ouargla, puis de là, il envoya le 5 janvier 1879 deux Chambaas à la découverte. Apres seize jours de courses, ces hommes revinrent trouver le missionnaire en lui disant qu'ils ne pouvaient réussir qu'avec de l'argent (en main). Le P. Richard frappa à la porte de ses amis d'Ouargla, réunit 1500 francs, et le 22 janvier les deux envoyés repartaient avec cette somme. Le succès le plus complet couronna la seconde tentative. A la vue de l'argent, des indigènes d'El Goléa, campés dans le lit de l'Oued-Mya, conduisirent les hommes du P. Richard au lieu où les Pères avaient été assassi-

nés. Ils marchèrent un jour entier. Le lendemain matin, au lever du soleil, ils étaient en vue des restes désirés. Quel spectacle lugubre...! Sur le sable, des livres à demi brulés, d'autres encore intacts, une pierre d'autel brisée, deux caisses ouvertes des ossements épars et calcinés, deux têtes atteintes par le feu, mais néanmoins presque intactes. C'était tout. On ne s'était pas contenté de massacrer les missionnaires, on avait voulu anéantir leurs restes en les livrant aux flammes.

Les deux Chambhas recueillirent un à un ces débris sacrés et rentrèrent à Ouargla le 8 février. Le P. Richard les renferma dans une caisse et les envoya à Laghouat, où ils restèrent en dépôt chez M. le Curé, en attendant que Monseigneur les fît venir à Alger, où après les avoir vérifiés, il les ferait déposer, s'il y avait lieu, comme un trophée, soit à la Maison-Mère, soit dans la Basilique de N.-D.d'Afrique.

Depuis 188..., les ossements et les objets trouvés au lieu du massacre, sont à la Maison-Carrée, renfermés dans d'humbles reliquaires. Tous ceux à qui il est donné de les voir, éprouvent, je ne sais quelle, émotion profonde : de l'âme jaillit un sentiment de sainte envie d'une mort si glorieuse et des lèvres une prière à Dieu, pour que ce sang généreux n'ait pas été versé en vain, et que bientôt enfin le désert fleurisse : ***ut palma florebit ! Fiat !***

20. Attaques contre l'Archevêque et la Mission – 3ème Chapitre Général

Pendant que les cœurs catholiques exaltaient à l'envi le martyre des 3 missionnaires du Sahara, et que dans les Séminaires de France se ravivait la flamme du zèle apostolique, la presse hostile faisait rage contre Mgr Lavigerie et ses œuvres. On y traitait d'aventure, le voyage à Tombouctou ; chacun à sa façon donnait du massacre les motifs les plus étranges et les détails les plus fantaisistes. L'Archevêque comprit sans peine, qu'il se trouvait en présence d'un déchainement et d'un complot qui allait éclater contre ses projets d'apostolat.

Il écrit au P. Charbonnier le 28 mai :

« La bourrasque que je prévoyais, s'élève. Les journaux de Paris ont fait des articles contre la Mission à l'occasion de la mort de nos Pères. Le journal des *Débats* en particulier, en a publié un qui venait, ainsi que je l'ai su, du Gouvernement lui-même (Ministère de la Guerre). La Commission du budget de la Chambre des Députés a supprimé l'allocation pour les villages des Attafs et celle pour les Orphelins. C'est chose faite. Il faudra se suffire à soi-même. »

Les prévisions de l'Archevêque se fortifient chaque jour davantage :

« Nous entrons de plus en plus, écrit-il le 3 juin au même Père, dans une ère de persécution contre nos Œuvres et il est évident pour moi que l'on cherche une occasion de frapper un grand coup. Dans cette dernière semaine il a paru des articles contre nous dans dix ou douze journaux français et dans plusieurs

journaux belges et suisses. Ces articles partent certainement d'une source commune et sont inspirés par la haine de quelques membres du Gouvernement. En rapprochant cela du vote brutal de la Commission du Budget qui surprime nos subventions, il est incontestable qu'on nous guette et que l'on cherche quelque nouveau prétexte pour joindre à celui du massacre des missionnaires. Il faut donc être très prudents, faire les morts en Algérie et porter notre action au dehors, à Tripoli et à Tunis. »

Et comme un missionnaire du Sud lui avait parlé de faire une acquisition dans le Mzab, de Biarritz où il Se trouvait alors, le Fondateur écrit le 24 juin au P. Deguerry : « Dans les circonstances actuelles, je trouve la pensée d'acheter au Mzab, absolument insensée. Je pense que vous vous soyez hâté de l'écrire au P. Bresson en lui recommandant de faire le mort sur toute la ligne. Sans cela, nous verrons les Pères ramenés spahis...Nous marchons vers la tempête ; il faut carguer les voiles... »

Dieu toutefois n'abandonnait ni le Père ni les fils dans ces tristes moments et dans ces douloureuses épreuves : « Au milieu de nos préoccupations, écrit encore (15 juin) le Fondateur, je reçois une grande consolation qui sera aussi pour vous une grande joie. Le Cardinal Franchi m'écrit au nom du Souverain Pontife, me disant que sa Sainteté est dans l'admiration du courage des trois premiers apôtres de Tombouctou ; – que le Pape a pleine confiance que leur sang sera la source de chrétientés nombreuses dans le centre de l'Afrique et enfin nous autorisant à faire à la Maison-Carrée un office solennel d'action de grâces pour le martyre de nos chers confrères et enfants. Tout cela est textuel. C'est presque une canonisation. »

Ce fut le 12 octobre à la clôture de la retraite annuelle, qu'eut lieu à la chapelle de Maison-Carrée la touchante cérémonie autorisée par Rome. Monseigneur la présida en personne, entouré de ses Vicaires Généraux, des Chanoines d'Alger, des missionnaires et des petits novices Arabes.

Il ne faudrait pas croire pourtant que Mgr Lavigerie ou les Pères avaient dit un éternel adieu à la Mission du Sahara et crussent la route du désert à jamais fermée. Au plus fort de la tempête soulevée par la presse, un missionnaire demanda à partir. « Le P. Toulotte, écrit le Fondateur (24 juin), demande instamment à partir pour aller à Tombouctou, à pied et en guenilles s'il le faut. J'admire son zèle et aussi sa sagesse, car pour moi, l'une des causes de la mort de nos chers martyrs est qu'ils ont emporté trop de bagages et de chameaux. On les a crus riches et cela suffisait pour peu que les Touaregs aient été poussés. L'ont-ils été et par qui ? Je crois que nous n'avons pas, là encore, le dernier mot. Il serait bien important de l'avoir. »

Le lendemain de la clôture de la retraite, Mgr réunit en Chapitre les missionnaires. Il n'y eut qu'une séance (13 octobre) et trois questions seulement soumises à la discussion des Membres. La plus importante fut celle qui eut trait à la création d'une Ecole Apostolique.

Mgr le Délégué soumit à l'Assemblée cette question :

« Y-a-t-il lieu de fonder une école destinée à recruter des sujets a la Société, en faisant faire gratuitement leurs études classiques aux jeunes gens qui manifesteraient l'intention de se vouer plus tard à la vie apostolique ? Cette fondation pourrait se faire dans les trois conditions suivantes :

1° Placer les aspirants, selon leur âge, ou dans le petit Séminaire de St-Laurent d'Olt ou le petit Noviciat arabe de N.-D.d'Afrique.

2° Réunir tous les aspirants à N.-D. d'Afrique en lieu et place des petits novices indigènes qui seraient transportés ailleurs.

3° Enfin, fonder un établissement spécial pour eux en France. A Lourdes, comme la chose a été proposée à Mgr Lavigerie. »

Tous les membres du Chapitre, à l'exception du R.P. Depuerry, relate le compte-rendu, regardent comme nécessaire ou du moins très utile en principe la création d'une Ecole Apostolique... Ils considèrent avec le P. Charmetant, dont l'avis exprime ou résume celui des autres Pères, la difficulté toujours croissante de trouver des sujets, par suite de la pénurie de vocations qui se fait sentir dans les Séminaires de France, les difficultés également qu'éprouvent les aspirants de la part des évêques qui voient diminuer leur clergé, de la part de leurs familles qui sont effrayées d'un voyage en Afrique, de la part de leurs bienfaiteurs envers qui ils se trouvent liés par une dette de reconnaissance. Les mêmes Pères voient enfin l'avantage qu'il y aurait à former de longue main des sujets qui offriraient d'autant plus de garanties à la Mission.

A l'exposé de ces motifs d'une réelle importance, le R.P. Deguerry répondit que l'on trouverait, avec difficulté sans doute, mais qu'on trouverait un nombre suffisant de sujets en France par des visites faites, en temps opportun, dans les Grands et Petits Séminaires, l'œuvre des Missions présentant bien plus puissamment que les Ordres contemplatifs ou les Congrégations enseignantes un attrait aux vocations. Celles-ci ne font pas défaut aux Missions Etrangères de Paris ; or il y a lieu d'espérer que, toutes proportions gardées, elles ne manqueront pas non plus aux Missions d'Afrique. Du reste, ajouta le R.P. Vicaire Général, vu la pénurie de ressources matérielles où se trouve actuellement la Société, la création d'une Ecole Apostolique est absolument impossible.

Malgré ces observations, dont le Chapitre reconnut d'ailleurs sans peine la sagesse et le bien fondé, on vota la création de l'Ecole, mais en laissant au Conseil le soin de décider l'époque favorable de sa fondation ultérieure et des conditions dans lesquelles elle devait être faite.

A l'heure ou nous écrivons ces lignes, après 25 ans d'épreuve, il est plus facile qu'en 1876, de juger ce qu'il y avait de juste dans l'une et l'autre opinion.

21. Refus des crédits au Diocèse d'Alger et à la Mission – L'Archevêque veut se démettre de son Siège

Mgr Lavigerie avait bien raison de redouter l'orage. Il s'annonçait menaçant contre l'Algérie. Son diocèse et la Société de ses missionnaires allaient avoir à en souffrir. Déjà le 15 avril de cette année 1876, il faisait ainsi part au P. Charmetant de ses vives appréhensions :

« Mon cher enfant, on se prépare à nous livrer sur le terrain du budget pour 1877, soit à la Chambre des Députés, soit en Algérie, une bataille d'extermination. C'est à l'occasion de la malheureuse subvention de 75.000 frs pour les villages que l'on doit nous déclarer la guerre au Parlement. Ces misérables députés, qui sont la grande majorité, veulent demander une enquête approfondie sur chacune de nos œuvres et stations. Que sortira-t-il de là ? Quel malheur immense c'est pour notre liberté d'action, que d'avoir sollicité l'appui de l'Etat. Cela peut, entre de pareilles mains, amener la ruine de l'Œuvre. »

Mgr Lavigerie partit pour Paris au mois de mai, vit les ministres, mit sans peine dans ses intérêts l'intègre M. Dufaure, Président du Conseil, et reçut de lui l'assurance de son appui et au besoin de son intervention personnelle dans les débats. Il apprit alors, que ce n'était pas seulement la Mission qui allait être frappée, mais les trois diocèses de l'Algérie.

Ce fut le jeudi 30 novembre que l'ordre du jour amena la discussion de la partie du budget de l'Algérie relative au culte catholique. En dépit de l'éloquence de M. Keller et malgré l'intervention du Ministre des Cultes, les réductions proposées par la Commission du Budget, dont M. Alexis Lambert était le rapporteur, furent votées par une majorité hostile. Quant à la subvention annuelle pour les Orphelins et les villages arabes, qui devait être portée aux crédits supplémentaires, on se contenta de ne plus les y faire figurer désormais: le coup ne fit pas de bruit, mais il était porté et il était mortel.

Mgr Lavigerie vit la situation qui lui était faite: elle était désespérante. Dans le premier moment d'effroi, il lui parut que comme Mgr Dupuch en fait en 1845, il n'avait plus qu'à descendre de son Siège et partir. Le 30 décembre, il écrivit à l'évêque de Rodez que c'était chose résolue. En couvrant de la double raison du poids de sa charge et de l'ébranlement de sa santé, sa secrète souffrance de la défaite et le ressentiment de son cœur orageux, il disait à cet ami :

« Je suis, cher Seigneur, à la veille de prendre une résolution devenue nécessaire a cause du mauvais état persévérant de ma santé et du développement continu de la Mission. Je ne puis plus suffire à gouverner le diocèse et à étendre les Œuvres de la Délégation. Dans cette situation, il me faut choisir, mais je ne puis, sans me déshonorer abandonner les œuvres que j'ai fondées et les soldats que j'ai jetés dans la bataille. J'abandonnerai donc complètement mon Archevêché et je resterai Délégué Apostolique, en choisissant très probablement ma résidence ultérieure à St-Louis de Carthage, qui nous appartient. Je ne serai

pas le premier évêque qui se serait fait missionnaire, et s'il y a là un sacrifice, je le ferai avec joie ; car le monde, comme il marche, me fait horreur, et la responsabilité épiscopale dans ces tristes temps, me devient insupportable. Et puis, si on me traite un peu de fou, je serai en bonne compagnie, à commencer par St Paul, et dans tous les cas, on ne me traitera pas d'ambitieux. »

Les dernières lignes de cette lettre confidentielle disaient :

« Je connais assez la générosité de votre cœur, pour savoir que vous m'approuverez, comme le fait Mgr Maret, à qui j'ai aussi confié ce projet. Je vais en écrire à N.S. Père le Pape et je suis certain d'avance de son acquiescement. Je demanderai Mgr Robert pour mon successeur. »

A deux jours de là, en effet, le 1 janvier 1877, par l'intermédiaire du Cardinal Franchi, Préfet de la Propagande, Mgr Lavigerie écrivit à Pie IX la lettre suivante :

« Très Saint Père,

Le mauvais état de ma santé me crée une situation qui devient de jour en jour plus difficile et m'oblige enfin de recourir à Votre Sainteté pour la prier d'alléger ma charge pastorale.

Indépendamment du diocèse d'Alger dont y je porte le poids depuis dix années, Votre Sainteté a daigné me faire conférer par la S.C. de la Propagande, avec la qualité de Délégué Apostolique, la vaste Mission à fonder au Sud des Etats Barbaresques et jusqu'au centre même de l'Afrique.

Tant que Dieu m'a conservé mes forces, j'ai pu suffire, sans trop grands inconvénients à cette double tâche, mais depuis que la maladie a ruiné ma santé première, je me trouve impuissant à les porter toutes deux comme il faut, et contraint, par conséquent, par ma conscience à renoncer à l'une d'elles.

Après y avoir longtemps pensé devant Dieu, je crois, Très Saint Père, que c'est l'Archevêché d'Alger, de préférence à la Mission, que je dois remettre entre les mains paternelles de Votre Sainteté.

La Mission est encore faible, comme tout ce qui commence. Elle ne peut se passer de la main qui l'a, jusqu'ici, soutenue et dirigée.... Je demande donc à Votre Sainteté la permission de faire le sacrifice de mon Siège archiépiscopal et des honneurs qui l'entourent, pour me placer à la tête de mes missionnaires. »

Il terminait en suppliant Pie IX de bénir ce sacrifice et surtout de daigner l'agréer.

Le même jour que partait pour Rome cette lettre, Mgr Lavigerie se rendit à Maison-Carrée. Voyant réunis autour de lui ses missionnaires, qui lui offraient leurs vœux, il en prit occasion pour leur faire connaître l'acte grave qu'il venait de consommer.

« Mes enfants, leur dit-il, je ne crois pas que ma conscience puisse me permettre de vous laisser combattre seuls dans une si périlleuse arène. Vous avez eu déjà des martyrs parmi vous. C'est moi qui les ai envoyés au loin sur le champ de bataille ; c'est moi qui suis appelé à choisir ceux qui doivent leur succéder. Je ne puis pas, je ne dois pas le faire sans marcher désormais avec

eux. Vous avez tout quitté pour vous rendre ici à mon appel : patrie, famille ; moi, je n'ai rien laissé, je suis toujours sur mon Siège archiépiscopal. Cette pensée me torture, car qu'est ce qu'un chef d'armée qui ne marche pas à sa tête, et un pasteur qui semble fuir la fureur des loups ? J'ai donc consulté Dieu dans la prière. Mes forces qui s'affaiblissent, semblent être pour moi un signe de sa volonté et je viens de m'adresser au Souverain Pontife pour lui demander de me permettre de laisser mon Siège archiépiscopal, de prendre votre habit, votre Règle, de partager votre vie et s'il le faut votre mort. »

On s'imagine aisément l'émotion des missionnaires, en entendant de telles paroles, et plus d'une larme d'attendrissement coula en silence.

Auquel des sentiments divers, allégués dans ces lettres et discours, obéissait principalement l'Archevêque d'Alger en prenant une telle détermination ? demande Mgr Baunard. Ecoutait-il les avertissements réitérés de sa santé, comme il l'écrivait à ses amis de France ? Etait-il excédé de la perpétuelle tyrannie des pouvoirs publics et cet éclat devait-il être la réponse vengeresse aux mesures récentes qui le menaçaient de la ruine ? Ou plutôt ne cédait-il pas, comme il l'écrit au Pape, à l'irrésistible et incessante poussée de sa vocation de missionnaire vers les nouvelles et plus grandes conquêtes qu'il rêve déjà d'entreprendre ? Car il ne faut pas l'oublier : c'est à cette époque que les découvertes des grands explorateurs africains ouvraient à l'apostolat des horizons sans limites. L'Apôtre les suivait d'un regard d'ambitieuse envie, car n'était-ce pas dans ces profondeurs mystérieuses que se cachaient peut-être ces étranges formes humaines qu'il avait vues en songe au tombeau de St Martin et qui aujourd'hui lui demandaient de laisser tout le reste, sinon pour venir à eux, du moins pour être à eux, tout entier à eux, rien qu'à eux ?

Comme pour accentuer sa résolution de rester uniquement à la tête de la Société dont il était le Fondateur, et montrer qu'il comptait absolument sur une réponse affirmative de Rome, Mgr Lavigerie fit à cette époque même exécuter son portrait en Père Blanc. C'est le grand tableau qui se trouve actuellement au réfectoire de la Maison-Mère. Cependant le bruit commençait à se répandre en France que l'Archevêque d'Alger venait de donner sa démission : plusieurs journaux en propageaient la nouvelle et l'opinion publique était émue en sens divers. Mgr Lavigerie laissa tomber ces propos :

« Mon cher enfant, écrit il au P. Charmetant le 12 février, ma démission a été donnée par moi sans arrière pensée, et dans la conviction que je ferais l'œuvre de la Mission. Je vous ai déjà fait savoir que le Gouvernement y met un obstacle direct et sans doute le Souverain Pontife n'y est pas favorable, car il ne me répond pas. Il faut donc se taire et attendre. »

Il n'attendit pas longtemps. Le 16 de ce même moi de février, le Cardinal Franchi, préfet de la Propagande, lui faisait la réponse suivante :

« La Sainteté a été profondement édifiée des sentiments dont est animée votre Seigneurie et du vif désir que vous avez de vous consacrer exclusivement aux missions. Elle me charge de vous en adresser les plus grandes louanges. Mais le Saint Père, considérant les circonstances actuelles et surtout le grand bien que votre Seigneurie a fait dans son archidiocèse, vous prie de vouloir bien renoncer présentement à la résolution que vous avez prise et continuer de porter les deux charges qui vous sont confiées, vous donnant l'assurance qu'en agissant ainsi vous ferez une chose agréable à Dieu. »

Pendant qu'il attendait la réponse de Pie IX, Mgr Lavigerie avait appris la mort prompte et inattendue de M. le Député Lambert. Cet homme, on s'en souvient, avait été l'instrument le plus actif de l'injuste suppression des crédits diocésains de l'Algérie. « Il est difficile, écrit Mgr de Constantine, de ne pas voir dans cette mort un châtiment de la justice de Dieu. » L'Archevêque se vengea de son persécuteur en priant pour lui.

Devant la décision de Rome, toute hésitation de la part de Mgr Lavigerie était impossible. « Je suis fils d'obéissance, écrivait-il à cette occasion, et je n'ai eu qu'à me soumettre à une volonté qui représente pour moi celle de Dieu. Du reste, ma soumission n'a pas tardé à recevoir sa récompense, puisque ma santé s'est depuis lors peu à peu raffermie et m'a permis de reprendre toutes mes occupations. »

Pas n'est besoin de dire que les missionnaires accueillirent avec bonheur la réponse du Saint-Siège, et se serrèrent avec plus de reconnaissance et d'amour aux côtés de leur magnanime Père.

22. Besoin de ressources et de sujets – Visites dans les Séminaires, quêtes dans les diocèses

Privée désormais des secours de l'Etat, l'Œuvre des villages chrétiens du Chéliff, ne se releva pas de ce coup. Des 30 maisons de Ste-Monique, plusieurs durent demeurer inoccupées, faute d'argent pour les aménager. Le Séminaire indigène de St-Laurent d'Olt n'était pas payé. En Kabylie, les maisons mal bâties, tombaient ou se détérioraient les unes après les autres. Les avant-postes du Sahara et du Soudan ne purent pas tous être maintenus. Il avait fallu aussi borner sa charité dans le rachat des petits nègres ; une douzaine seulement avait pu être tirée de l'esclavage. « Ah ! que n'avons-nous des ressources », s'écriait douloureusement le charitable Prélat.

Il en cherchait partout. Mgr Lavigerie a été le plus intrépide et le plus infatigable quêteur de ce siècle. Ce n'est pas vainement qu'il avait écrit sur son blason : *Caritas* ! Il a rendu tributaires de ses œuvres non seulement la France ; mais la Belgique, la Hollande, l'Amérique, le Canada, servirent à diminuer, sinon à combler ses énormes dépenses. La Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, les Ecoles d'Orient demeuraient toujours ses principales trésorières. Mais en outre, les appels de sa charité revêtaient mille formes.

Nous connaissons l'œuvre de l'adoption des missionnaires, l'œuvre de l'adoption des orphelins indigènes. Un instant il y eut « l'œuvre des vieux métaux », ramassés et vendus au profit de ses Missions. Les Petits et Grands Séminaires furent mis en relation avec les Ecoles des jeunes étudiants arabes pour un échange où l'on apportait l'aumône d'un côté, la prière de l'autre. Ses lettres, tour à tour sévères ou caressantes, pressaient ceux qu'il nommait les messagers de sa pauvreté : « Quand on quête un diocèse, il faut le quêter à fond. – Vous tenez en vos mains la vie ou la mort de la Mission, pensez-y bien. – Allez ! Nous n'avons plus d'espérance qu'en vous ! »

Et puis, il veut qu'on travaille, qu'on gagne son pain, qu'on économise dans ses maisons, que rien ne se perde ; ses lettres sont d'une vivacité extrême à cet égard ; son contrôle s'étend à tout. C'est le cœur le plus libéral, et quelquefois la main la plus parcimonieuse.

Etant allé en France durant l'été, Mgr Lavigerie tenta un dernier effort auprès des Ministères et des Chambres pour reconquérir l'ancien budget des diocèses algériens, mais il échoua et les allocations furent refusées pour 1878 comme elles l'avaient été pour 1877.

Ce n'étaient pas seulement les ressources matérielles qui étaient nécessaires à la Société, il fallait recruter des sujets pour l'Œuvre ; depuis quelques années le nombre des novices n'augmentait pas sensiblement. Quelques Séminaires de France furent donc visités en cette année 1877 afin d'y susciter des vocations.

Le rôle du quêteur est assurément fort pénible ; tendre la main est parfois bien humiliant ; mais combien plus difficile le rôle du conférencier. Porter la parole est toujours si délicate !

Tantôt celui qui vient parler de sa Congrégation, trouve dans le Séminaire qu'il visite, le courant établi vers d'autres Sociétés ; quelle peine alors d'en créer un nouveau ! Tantôt il se heurte à des préjugés et des idées malveillantes. Quel tact il lui faut pour réfuter les uns et dissiper les autres. Ici c'est le supérieur qui, sur un ordre émané de l'évêque, s'oppose à tout départ ; là, des directeurs qui exigent de telles preuves de vocation avant de donner leur consentement, que le pauvre aspirant finit par se décourager.

A ces difficultés du dehors se joignent celles que se crée le conférencier lui-même. L'un parle presque exclusivement de courses en forêt, de pirogues chavirées, de rencontre de fauves, de nuits à la belle étoile, de déjeuners absents, de chasses mouvementées, tout cela entremêlé, pour la couleur locale, de récits de conversions invraisemblables et que rien n'annonçait.

Après la conférence, pendant qu'un séminariste dit à son voisin : « Quels aimables originaux que ces Pères Blancs ! », et qu'un autre ajoute : « Pauvres missionnaires, en voient-ils dans leur vie ! ». Les directeurs se disent entre eux : « Voilà une Congrégation qui n'est pas sérieuse. – Ce ne

sont pas des apôtres et de futurs martyrs qu'on y forme. – C'est une Société de Robinsons Crusoë en burnous ! »

D'autres conférenciers ressemblant à des entrepreneurs de vocation attirent imprudemment et sans discrétion les élèves douteux ; on dirait que voulant à toutes forces se faire les pourvoyeurs de leur Congrégation, ils ne regardent non le choix, mais le nombre des sujets qu'ils envoient au Noviciat.

Bien d'autres imprudences pourraient être signalées, mais il est inutile d'insister. Le R.P. Charmetant fut un très habile conférencier et notre modèle à tous sur ce point. Son passage dans les Séminaires fut toujours signalé par un accroissement de sympathie à l'égard de notre Société ; il était juste de lui en témoigner ici notre sincère gratitude.

23. Chapitre général de 1877 – Rapport du Vicaire de la Société sur la situation générale de l'Œuvre

Cependant un Chapitre Général devait avoir lieu cette année. Les Supérieurs Majeurs allaient sortir de charge ; leurs trois années selon la Règle étaient achevées. Dès le 10 juillet, une lettre du Fondateur annonçeait la convocation de ce Chapitre pour le commencement d'octobre à l'issue de la retraite générale.

Les membres du Conseil n'attendirent pas cette époque pour exprimer à Mgr Lavigerie leur volonté expresse de ne plus être réélus. Il est touchant, en particulier, de lire la lettre du P. Charbonnier suppliant le Fondateur d'user de ses pouvoirs extraordinaires pour le dispenser d'assister au Chapitre, et même de le rayer de la liste des Pères éligibles au Conseil de l'Œuvre. De son côté, le P. Charmetant écrit au P. Deguerry ces lignes, où respirent un contentement bien sincère assurément :

« Je puis enfin vous donner l'assurance que Monseigneur consent à ce que je donne ma démission de Procureur Général, et me promet de l'appuyer au Chapitre. Voilà cinq ans, en effet, que je ne suis plus en communauté. Mes forces physiques et morales souffrent beaucoup de cette vie impossible de courses et de fatigues ; un autre peut bien prendre ma place ! Que mon successeur se rassure cependant : Monseigneur se décide à confier la Procure de Paris à des prêtres du diocèse d'Alger. Ce sera un peu cher, mais c'est préférable. Pour moi, je n'aspire qu'à un petit coin, ou à une mission sur la route de Tombouctou, ou bien encore à Jérusalem. »

Au moment de résigner entre les mains du Chapitre les fonctions dont il avait été investi, le Conseil de la Société crut devoir soumettre à son appréciation un rapport sur les événements qui avaient eu lieu durant les trois années écoulées. Nous en donnerons seulement la première partie :

« ... A l'époque du 1er Chapitre, la Société comptait 10 maisons ou stations, non compris la Maison-Mère, le Petit Séminaire indigène, l'orphelinat de Mai-

son-Carrée, le village de St-Cyprien, l'orphelinat St-Martial. En Kabylie, les stations de Tagmount-Azouz, des Ouadias et des Arifs. Des missionnaires desservaient en outre les paroisses de Laghouat, de Biskra et de Géryville.

Le Petit Séminaire indigène, pour les raisons qu'on sait, a été transféré à St-Laurent d'Olt, et Monseigneur le Délégué a pu constater lui-même quelle heureuse influence ce transfert a exercé sur les enfants. Les missionnaires qui desservaient la paroisse de Géryville ont été envoyés de là à Gar-Rouban sur les frontières du Maroc et enfin définitivement rappelés de la Province d'Oran par suite de l'hostilité dont ils étaient l'objet à Gar-Rouban de la part des autorités locales ; il est vrai de dire que leur rappel eut aussi pour motif leur inexpérience et l'abandon complet dont lequel ils furent laissés par l'autorité ecclésiastique ; par suite de la vacance du Siège épiscopal.

L'Orphelinat St-Martial a été étalement supprimé pour mettre à exécution une ordonnance du Chapitre prescrivant de placer tous les orphelins au fur et à mesure qu'ils seraient en âge de gagner leur vie par le travail.

A part l'Orphelinat St-Martial et la station de Géryville, toutes les maisons de la Société qui existaient lors du premier Chapitre, existent encore actuellement ; leur nombre s'est même accru de deux stations en Kabylie: celle des Beni-Ismail et des Béni-Mengualet ; d'une maison pour les Sœurs aux Ouadias ; et M. le S. Préfet de Tizi-Ouzou réclame avec instance une nouvelle fondation aux Moât-Ka, ou un terrain a été acheté en vue d'un prochain établissement.

Dans le diocèse de Constantine, le Conseil, sur les instances de Mgr Robert, a accepté la desserte des paroisses de Bou-Saada et de Tarmalt ; cette dernière se trouve au centre de tribus Kabyles, très populeuses, où des stations pourront être établies plus tard.

Dans le Sud une nouvelle datation a été fondée à Ouargla ; elle présente plus que toute autre des facilités pour pénétrer dans l'intérieur, à cause des relations d'amitié qui lient les Chambaa avec les Touaregs Hoggar. Les missionnaires martyrs n'ont pas encore été remplacés a Metlili, non pas que le Conseil ait eu la pensée de supprimer cette station importante par sa position, à peu de distance du Mzab, mais parce qu'il n'a pu disposer d'un supérieur convenable.

Enfin les membres de notre Société desservent depuis 2 ans la chapelle de St-Louis de Carthage, tout en instruisant les jeunes enfants nègres qui ont été rachetés à Ouargla et transportés en Tunisie.

Le dernier Chapitre avait décrété la fondation d'une école apostolique, tout en laissant à Monseigneur le Délégué et au Conseil le soin de choisir le moment opportun pour sa création. Un appel vient d'être adressé à MM. les Curés de quelques diocèses les plus religieux de France ; il est à croire que de nombreuses demandes d'admission auront lieu. Les enfants devant passer à St-Laurent quelques mois d'épreuve, qui permettront de juger de leur piété et de leurs aptitudes pour l'étude ; après quoi ils seront envoyés a N.-D. d'Afrique, Siège de l'École. Le Conseil a choisi N-.D. d'Afrique d'abord à cause du voisinage du Petit Séminaire diocésain, dont ces enfants pourront suivre les cours ; ensuite dans le but d'assurer la desserte du Pèlerinage, mise en péril par l'extinction du Petit Noviciat arabe.

Relativement à ces novices indigènes, il a été décidé, que la plus grande partie d'entre eux seront envoyés, selon l'âge ou la capacité, soit au Petit Séminaire de St-Laurent, soit au Grand Noviciat de Maison-Carrée. Les autres, n'ayant pas les aptitudes nécessaires pour l'étude ou ne présentant pas de signes de vocation apostolique, seront occupés aux travaux manuels.

Une nouvelle fondation très honorable pour notre Société, et ne présentant aucune charge financière, a été proposée il y a quelques mois par le Gouvernement français : je veux parler de la Chapelle de Ste-Anne de Jérusalem. Le Conseil l'a accepté, mais au dernier moment des difficultés ont été soulevées par le Patriarche latin, difficultés qui sont encore pendantes.

A la Maison-Carrée, le Noviciat et le Scolasticat, qui autrefois étaient dirigés par les Pères de la Compagnie de Jésus, sont depuis deux ans confiés à des missionnaires ; la bonne marche de ces deux institutions fondamentales de la Société, montre clairement que Dieu a daigné suppléer à la jeunesse et à l'inexpérience des missionnaires qui en ont reçu la direction.

Aux fondations sus-mentionnées, il faut encore ajouter le village de Ste-Monique, créé il y a deux ans, et l'hôpital Ste Elisabeth, œuvres dues entièrement à la charité de notre Vénéré Fondateur. En outre, depuis la dernière retraite, un missionnaire a été chargé de la direction spirituelle des Sœurs de la Mission.

Il est facile de voir que depuis le 1er Chapitre de la Société, l'Œuvre a pris, par une protection visible de la divine Providence et grâce à la haute impulsion de Monseigneur le Délégué, une extention, qu'on aurait à peine osé prévoir. Elle compte maintenant près de 125 missionnaires, dont 67 prêtres, et 16 maisons ou stations différentes ; néanmoins il est juste de remarquer que cette extension ne s'est réalisée que dans les limites de l'Algérie et il ne faut pas oublier que le centre de l'Afrique est le but vers lequel nous devons tendre. Il y a bientôt 2 ans que 4 trois de nos confrères ont reçu la mission d'y pénétrer ; martyrs de la foi en même tempe que de l'obéissance, ils nous ont laissé le soin de recueillir leur héritage ; durant cette année une nouvelle tentative devait être faite à Ouargla elle a échoué il est vrai, mais des dispositions sont prises, dès a présent, pour que, avant la fin de l'année, un missionnaire puisse pénétrer jusque chez les - Touaregs dans le but d'y établir des relations qui permettront d'arriver jusqu'au pays des Nègres dans un avenir plus ou moins éloigné. » A la séance préparatoire au Chapitre (9 octobre), Monseigneur exposa un projet de modification à apporter dans la nomination du Procureur Général et du Secrétaire Général. « Il serait préférable, dit-il, de suivre l'usage pratiqué dans les autres Congrégations et d'en laisser le choix au Père Supérieur assisté de son Conseil. Ces deux Pères devant aider principalement le Supérieur dans la gestion des affaires temporelles et dans les détails de son administration, il convient qu'il ait sur eux une autorité plus entière et plus directe en les choisissant lui-même, que s'ils étaient désignés par le Chapitre. »

On procéda dans la séance du lendemain à l'élection de 5 Assistants, parmi lesquels Monseigneur le Délégué devait choisir le Vicaire Général de

la Société, personne ne remplissant encore les conditions d'éligibilité du Supérieur Général.

Malgré ses instances, le R.P. Deguerry conserva ses fonctions. Le Conseil fut ainsi constitué :

Vicaire Général : Le R.P. Deguerry.
Assistants : Les P.P. Livinhac,
Charbonnier,
Pascal,
Leroy.

Le Conseil nomma ensuite le P. Charmetant Procureur Général, et le P. Bridoux Secrétaire Général.

Un passage que trouvons dans le diaire de la Maison-Mère, nous indique la caractéristique de ce Chapitre de 1877 :

« Monseigneur, y lisons-nous, nous dit qu'il a été très édifié de l'humilité dont un grand nombre de Membres du Chapitre avaient fait preuve pendant leur réunion. Si l'on avait écouté ceux qui étaient élus, nous n'aurions point de Conseil et surtout point de Supérieur Général. Monseigneur nous témoigne la joie que lui causent de semblables dispositions et tire de là occasion pour nous exhorter à obéir d'autant mieux à nos nouveaux Supérieurs, qu'ils ont plus désiré ne point l'être, à alléger leur charge par notre obéissance, notre amour et notre respect. »

L'avant-veille des élections, dans une note écrite de sa Propre main, le Fondateur rappelait les obligations du Vicaire Général. Ces lignes renferment des leçons trop belles pour ne pas être citées :

1° S'imposer pour règle de ne jamais s'occuper personnellement du détail des choses temporelles. Faire traiter tout ce détail par un Econome Général ou Procureur suffisamment capable et nommé ad hoc.

2° Se bien persuader que la charge capitale d'un Supérieur de communauté est la charge spirituelle, qu'en conséquence il doit par l'exemple, par la parole, par la correspondance former tous ses subordonnés à la vie spirituelle.

Par l'exemple, en étant lui-même un modèle de vie intérieur, et en prenant part a la tête de la communauté où il se trouve, à tous les exercices de piété, lorsqu'il est présent dans la maison. Ainsi, à Maison-Carrée, il doit assister à l'examen particulier, à la Visite au St Sacrement, à la Lecture spirituelle et à tous les offices du Dimanche. On ne parle pas de l'oraison du matin, parce que cela va de soi.

Par la parole, c'est-à-dire, par des instructions adressées à ses confrères, partout ou il se trouve. Il ne doit visiter aucune maison sans leur faire une au plusieurs conférences sur des sujets spirituels. Mais pour cela, il doit se former d'abord lui-même et y employer la plus grande partie de son temps, par la lecture des ouvrages appropriés à cette fin.

Par la correspondance. Elle a une importance capitale, mais elle ne peut porter de fruit, que si elle est faite très exactement et dans un esprit vraiment apostolique. Il ne faut jamais laisser passer 8 jours, sans avoir répondu aux lettres de règle ou autres, et en y répondant, il faut le faire pieusement. Les lettres de Saint Ignace et celles de Saint François de Sales sont des modèles à imiter, et par conséquent à étudier avec soin.

Tels sont les points principaux que je rappelle à l'attention sérieuse du Père Vicaire et que je crois nécessaire au bon gouvernement de la Société.

24. Sainte-Anne de Jérusalem – L'Afrique Equatoriale

Jusqu'à présent, nous l'avons vu, l'apostolat de Mgr Lavigerie s'était exercé dans l'Algérie, mais sans dépasser la sphère de domination ou d'influence françaises. C'était déjà un champ immense que celui-là ! Mais un second champ plus vaste va s'ouvrir devant l'infatigable ouvrier de l'Evangile. Il ne s'agira plus seulement de la vallée du Chéliff, des montagnes de la Kabylie, des sables du Sahara et des mystérieuses contrées du Soudan, mais d'une part, en Asie, le sanctuaire de Ste-Anne de Jérusalem et l'apostolat des Grecs catholiques orientaux, de l'autre, en Afrique, la région des Grands Lacs équatoriaux et l'apostolat des innombrables peuplades indigènes, formant ensemble plus de cent millions d'âmes privées des lumières de la vraie Foi.

Dans l'abandonnement que la France officielle faisait de l'Algérie chrétienne, l'Archevêque sentait de plus en plus le besoin de regarder au-delà ; d'ailleurs, sa petite armée organisée, accrue, exercée, aguerrie, était prête pour les expéditions lointaines.

On ne doit pas s'attendre à ce que nous parlions ici, tout au long de ces deux nouvelles et importantes missions, puisqu'elles doivent avoir chacune leur histoire spéciale, nous en dirons toutefois quelques mots.

A la suite de la guerre de Crimée en 1857, plusieurs catholiques éminents, ayant à leur tête M. le Comte de Vogüé et M. de Barrère, alors Consul à Jérusalem, eurent la pensée de demander au Sultan, notre alié de la veille et toujours notre obligé, un des édifices sacrés de la Terre Sainte. Le Sanctuaire de Ste Anne fut spécialment désigné et obtenu.

Faute de crédits suffisants, la France mit vingt ans à relever cette église de ses ruines et à lui rendre extérieurement sa physionomie d'autrefois ; puis elle l'offrit au patriarche de Jérusalem, Mgr Valerga, un Italien, qui l'a refusa avec hauteur, ne voulant rien devoir à la France. Les mêmes sentiments francophobes firent repousser au Prélat plusieurs communautés de religieux français : Jésuites, Dominicains, Pères de Sion, Prémontrés.

La France pensa alors à s'adresser à un homme que n'effrayaient ni les difficultés, ni les oppositions. M. Decazes, ministre des Affaires Etrangères parla donc à Mgr Lavigerie de l'église française de Ste-Anne.

L'Archevêque d'Alger, tout heureux qu'il fut de cette offre, objecta le petit nombre de ses missionnaires, et les Constitutions de leur Société qui limitaient leur ministère à l'Afrique. Et puis, n'en résulterait-il pas ultérieurement de trop lourdes dépenses pour la Congrégation ?

Sa première pensée fut donc de décliner la proposition du Gouvernement, sans même la faire connaître à ses missionnaires. Puis, il réfléchit devant Dieu : le Sanctuaire de Ste-Anne, c'était le berceau de Marie, et Marie était la première patronne et la reine de sa petite Société.

De plus la Société était, à cette époque, menacée par la tempête déchaînée en Algérie et en France ; il était du devoir du pilote de lui procurer un refuge, comme de lui ouvrir une issue. L'issue, ce seraient les missions aux Grands Lacs de l'Equateur, le refuge, ce serait Ste-Anne, où pourraient s'établir tranquillement un Noviciat et un Scolasticat.

La question, portée au Conseil de la Société, y rencontra d'abord les mêmes objections, puis, à la réflexion, le même assentiment. L'Archevêque entre dès lors en négociations avec le Gouvernement.

Un traité intervint (.....) aux termes duquel le sanctuaire de Ste Anne resterait à perpétuité de la France. La garde et l'usage en seraient confiés aux Missionnaires d'Alger, qui y fonderaient une communauté toute française de 12 religieux. Ces religieux seraient placés au spirituel sous la juridiction du patriarche latin de Jérusalem et au temporel sous la protection du Consul de France. Les offices y seraient solennellement célébrés dimanches et fêtes pour la prospérité de la France et chaque jour aurait sa messe conventuelle. Le Gouvernement servirait aux missionnaires une collocation annuelle de 12.000 francs.

Ste-Anne devait être le Siège d'une institution pour laquelle le Gouvernement offrait à l'Archevêque de construire d'un commun accord, dans le délai de trois années, le local nécessaire au logement d'une Ecole Supérieure, où les ecclésiastiques français, six au moins, douze au plus, seraient admis aux frais de leurs diocèses, pour se perfectionner dans la connaissance des Lettres Sacrées, avec quelques professeurs, tous également de nationalité française.

La conception d'un Institut Supérieur d'Etudes bibliques et archéologiques à Jérusalem était fort belle, mais pratiquement, l'Ecole parviendrait-elle à recruter ses étudiants ecclésiastiques ? Leurs diocèses les y enverraient-ils à grands frais ? L'Archevêque ne croyait pas à ces ardeurs studieuses. Aussi, tout en agréant le projet du Gouvernement, il en caressait secrètement un autre plus en harmonie avec la vocation tout apostolique de

ses missionnaires, mais qui, pour l'heure courait le risque de n'être pas compris. C'est pourquoi il résolut d'accepter d'abord ces propositions telles quelles et une fois établi, d'attendre patiemment que le temps lui manifestât la volonté de Dieu.

La Propagande fit attendre plus longtemps sa pensée, partagée qu'elle était entre des influences diverses. Enfin le Décret, en 6 articles, fut porté le 8 février 1878, sous la signature du Cardinal Franchi. Les Pères d'Alger, placés sous la juridiction du patriarche latin de Jérusalem, avaient défense de quêter, soit pour leurs personnes, soit pour leurs constructions, soit pour leurs œuvres. Il leur était de plus conseillé de se restreindre à un petit nombre de missionnaire, dans les commencements et de ne point porter leur costume arabe en dehors de leur résidence.

En somme, c'était par la porte étroite qu'on leur permettait l'entrée de Jérusalem, l'Archevêque heureusement était homme à élargir, Dieu aidant.

Il voulut aller lui-même prendre possession du sanctuaire de Ste-Anne. Aux premiers jours de juin 1878 il se rendit à Jérusalem.

Arrivé dans la Ville sainte, il eut l'aimable surprise de trouver le patriarche latin Mgr Bracco, successeur de Mgr Valerga, ainsi que le R.P. Gardien des Franciscain, d'autant plus empressés pour accueillir sa personne, qu'ils l'avaient été moins pour favoriser son établissement.

De son côté, M. Patrimonis, consul de France, le conduisit officiellement à Ste-Anne et lui en remit les clefs au nom du Gouvernement de la République.

Dès le lendemain de son arrivée, Mgr Lavigerie voulut célébrer la messe dans la crypte de l'Immaculée Conception. Il y fit monter ses vœux vers le Ciel pour la France, pour l'Orient, pour la grande et nouvelle entreprise d'apostolat dont elle devait être le Cénacle et dont il cachait le dessin dans le fond de son cœur.

Rentré en Europe, l'Archevêque, le 8 juillet, écrivit au Ministre des Affaires Etrangères pour lui faire connaître l'état misérable de l'Eglise et la maison destinée à ses missionnaires. Le Gouvernement français fit droit à ces justes réclamations et donné des ordres à l'architecte. Les travaux reprirent dans la belle saison ; une avance de fonds fut faite sur les sommes allouées et le 24 septembre, M. Waddington écrivait à l'Archevêque, qu'il mettait l'établissement de Ste Anne à sa disposition pour les missionnaires qu'il y allait envoyer.

Ces missionnaires étaient en route. Ils ne furent d'abord que trois Prêtres et un Frère. Les Pères Roger, supérieur, Toulotte, professeur de la future Ecole biblique, Labardin, directeur des travaux, et enfin le Frère Laurent. La petite communauté ne partit pas sans avoir reçu les instructions les plus détaillées. Mgr Lavigerie les écrivit dans une soixantaine de pages, auxquelles

il donna pour titre : *Historique et conditions de la fondation de l'établissement de Sainte-Anne*. Ce document est un chef-œuvre.

Nous aurions à parler maintenant de l'installation des Pères à Jérusalem, de la création d'une Maîtrise formée par les enfants de M. Ratisbonne, de la fondation d'un Collège pour les jeunes musulmans, d'une Ecole Apostolique pour le recrutement du clergé grec-melchite, du voyage de Mgr Lavigerie à Sainte-Anne de Bretagne, mais nous renvoyons au volume spécial qui traitera de la Maison de Terre Sainte. Ce volume sera écrit, nous l'espérons par un confrère de Jérusalem, tout désigné naturellement pour ce travail historique.

Il nous reste maintenant, pour clore ce chapitre, de raconter l'origine des Missions de l'Afrique Equatoriale.

En 1878, les côtes africaines étaient évangélisées par les missionnaires catholiques. Les Franciscains occupaient la Tunisie, la Tripolitaine, l'Egypte, le pays des Gallas ; les Lazaristes étaient installés dans l'Abyssinie ; les Pères du St Esprit au Zanguebar, au Congo, au Sénégal, dans la Sénégambie. Les Missions Africaines de Lyon sur les côtes meurtrières de la Guinée, au Cap, au Dahomey. Celles de Vérone, fondées par Mgr Comboni, dans les Provinces récemment conquises du Sud de l'Egypte ; les Jésuites à Madagascar et au Zambèze ; les Oblats de Marie à Natal ; le Clergé d'Irlande et d'Angleterre dans la Colonie du Cap ; celui du Portugal au Benguéla ; celui d'Espagne au Maroc ; celui de France en Algérie.

Mais si les rivages de l'Afrique étaient tous occupés par les messagers de la Bonne Nouvelle ; il n'en était pas de même de l'intérieur. Celui-ci semblait au contraire, leur fermer obstinément ses routes. Des voyageurs isolés avaient essayé d'en pénétrer le mystère ; presque tous avaient payé de leur vie cette tentative hardie. C'est seulement depuis un demi-siècle que le voile, qui couvrait ces régions inconnues, a été soulevé par des explorateurs plus heureux ou plus intrépides. Les noms de Livingstone et de Stanley sont les plus connus. On se passiona bientôt pour les découvertes et le courage de ces voyageurs et cet entrainement de l'opinion se traduisit par des actes d'une portée décisive.

Jusque là toutes les tentatives vers l'intérieur de l'Afrique étaient isolées. Chaque nation, chaque société savante, chaque individu agissant d'après ses vues propres. En 1876, S.M. le roi des Belges conçut la pensée d'une Association internationale qui relierait et dirigerait tous ces efforts. « Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait pas encore pénétré, disait Léopold II dans le discours d'ouverture de la première Conférence, percer les ténèbres qui enveloppent de vastes populations tout entières, c'est j'ose dire, une croisade digne de ce siècle de progrès. »

On ne peut le nier, c'était là une grande entreprise, plus grande encore que celles qui tendent à percer les continents pour rapprocher les distances,

car ici des peuples immenses, ensevelis dans la mort, devaient être appelés à la lumière et à la vie. Mais cette œuvre, la Conférence de Bruxelles pouvait-elle la réaliser ?

Elle pouvait seulement la préparer. L'Association internationale africaine ne s'occupait, elle l'avait solennellement déclaré, d'aucune religion. Les membres qui la composaient, appartenant à tous les cultes. La plupart même étaient protestants ; plusieurs affichaient la libre pensée. Sans s'opposer à la prédication du christianisme, en déclarant même qu'ils accorderaient leur protection et leur concours matériel à ses envoyés, ils en faisaient dans leurs projets abstraction complète, annonçant qu'ils borneraient leurs efforts à la science, au commerce et à l'industrie.

C'est dans ces termes qu'en 1877, la question de l'Afrique Equatoriale se posa devant le monde chrétien et devant les Saint-Siège apostolique.

En juillet de cette même année, Mgr Lavigerie alla la poser lui-même devant le Souverain Pontife. Pie IX comprit sans peine toute l'importance des communications qui lui étaient faites. Et comme on lui représentait que les ministres protestants allaient se mettre en route pour arriver les premiers et fermer la porte aux missionnaires catholiques, le grand Pape sentit qu'il s'agissait de prendre les devants : « Mais, se récria-t-il, c'est à la vérité dont l'Eglise est dépositaire et non à l'erreur, qu'à été adressé la divine parole : « Allez et enseignez toutes les nations ! »

Néanmoins, il lui parut convenable de ne rien entreprendre sans avoir consulté les supérieurs des principales Sociétés des missionnaires en Afrique. Vers la fin de l'année 1877, le Cardinal Franchi, préfet de la Propagande, procéda à cette enquête. Les Supérieurs furent unanimes à reconnaître la nécessité de ces Missions nouvelles et l'urgence de leur fondation dans les lieux où l'Association internationale africaine allait établir ses centres d'action.

Quand on apprit à Maison-Carrée que L'Afrique Equatoriale allait être ouverte à l'apostolat, une supplique fut rédigée sans retard pour être présentée à Pie IX :

« Très Saint-Père, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, les prêtres missionnaires soussignés, membres de la Société des Missions d'Alger, la supplient de leur accorder sa bénédiction paternelle. Ils viennent tous, très Saint Père, vous offrir leurs cœurs, leurs souffrances, leurs travaux, leur vie, s'il le faut, pour les missions de l'Afrique Equatoriale, où ils iront défricher ce champ nouveau, redoutable sans doute à la nature, mais où avec l'appui de Dieu, la grâce pourra faire de si abondantes moissons. Tous, très Saint-Père, ils n'ont qu'un désir : aller, sur un signe de Votre Sainteté, se consacrer au salut des ces pauvres peuples infidèles, leur porter la parole de vie qu'ils n'ont pas encore entendue et mourir en les servant, sachant que ceux qui abandonnent pour Notre-Seigneur, tout ce qu'ils ont sur la terre recevront le centuple dès ici-bas,

en consolations et en grâces et ensuite la vie éternelle. C'est dans ces sentiments, très Saint-Père, que nous supplions Votre Sainteté d'agréer l'entier sacrifice que nous faisons de nos volontés, de nos personnes, de notre vie, pour le salut de la pauvre Afrique Equatoriale. »

Cette supplique fut signée en décembre 1877 par tous les missionnaires (Prêtres ou dans les Ordres sacrés, à l'exception de trois qui peu après quittèrent la Société). Le P. Charmetant et le P. Aubert furent envoyés à Rome dans les premiers jours de janvier 1878 pour présenter l'adresse au Souverain Pontife. Mgr Lavigerie confia également à ses missionnaires sa réponse au Cardinal Franchi sur l'enquête relative aux missions de l'intérieur de l'Afrique.

Les réponses des autres Supérieurs d'Ordres ne furent sans doute que quelques pages manuscrites ; celle de Mgr Lavigerie fut une œuvre capitale, comprenant plus de 50 grandes pages solennelles, imprimées sur beau papier et avec carte sous ce titre : *Mémoire secret adressée au Cardinal Franchi sur l'Association internationale de Bruxelles et l'Evangélisation de l'Afrique Equatoriale*. Se présenter ainsi c'était déjà prendre d'emblée la première place.

Le Mémoire porte la date du 2 janvier 1878. Il fut mis sous les yeux du Souverain Pontife et distribué en même temps à tous les Cardinaux. C'était à la fois l'éloquent manifeste de l'expédition et le plan raisonné de la campagne future. Cette pièce magistrale, d'une raison si lumineuse, d'une conception si large, d'une conviction si communicative, fit impression à Rome, en même temps que la supplique des missionnaires faisait admirer l'esprit de générosité apostolique dont leur jeune congrégation était animée.

Le 15 février, le Cardinal Franchi annonça à l'Archevêque d'Alger que dans le Consistoire du 4 de ce même mois, les Cardinaux avaient décidé la création des Missions de l'Equateur et confiaient à ses fils les régions des Lacs Nyanza et Tanganyika à évangéliser.

Le 20 février, Léon XIII succédait à Pie IX. Or quatre jours après était expédié ***ex audientia SS. Patris*** un Rescrit en vertu duquel Sa Sainteté accordait au Révérendissime Archevêque D'Alger l'autorisation de subdéléguer aux Pères Livinhac et J. Pascal ses pouvoirs de Délégué Apostolique sur les missions de l'Afrique Equatoriale.

C'étaient les deux Chefs désignés pour la prochaine expédition apostolique. Le 25 mars, un mois à peine après avoir reçu les ordres du Saint Siège, les premiers missionnaires partirent pour Zanzibar et le 19 juin ils quittaient cette île, et se mettaient en route pour l'intérieur.

Il n'entre pas dans le cadre que nous nous sommes tracé de parler ici davantage de le Mission de l'Equateur.

25. Lettre de Mgr Lavigerie à un séminariste de France – Approbation des Règles

L'expansion providentielle de la Société réclamait de plus nombreux ouvriers ; c'est pourquoi en cette année 1878 parut de Mgr Lavigerie un appel aux Missions d'Afrique sous forme d'une ***Lettre à un Séminariste de France***. Il savait que c'était là, dans ces cœurs de jeunes gens, que l'apostolat héroïque brûle de son plus beau feu, brille de sa plus vive flamme.

Le Fondateur donne à ce séminariste et dans sa personne à ceux des ecclésiastiques qui l'interrogeaient parfois sur la Société de ses missionnaires, tous les éclaircissements désirables. Il parle de l'origine de la Société de ses missionnaires, de ses œuvres actuelles, de ses difficultés, de ses espérances ; un aperçu sommaire des Règles permettait de se rendre compte de l'esprit propre de la Congrégation.

Parmi les séductions qui devront gagner à l'apostolat africain les jeunes gens courageux, Mgr Lavigerie fait surtout reluire à leurs yeux la couronne de la souffrance et du martyre, comme l'enjeu et le prix supérieur du combat. Il savait bien que c'est à l'appât du sacrifice que se prennent les grandes âmes.

« Examinez bien tout d'abord, mon cher Abbé, dit-il en terminant, si Dieu vous appelle à l'apostolat. C'est la condition première, car si vous ne cédiez qu'à quelque imagination frivole, si vous ne cherchiez qu'un moyen de dépenser l'activité naturelle de votre jeunesse dans des entreprises extraordinaires, défiez-vous de vous-même et ne courez pas à des périls, où la vie de votre âme se trouvait aussi exposée peut-être que celle de votre corps. Mais êtes-vous énergiquement déterminé à vous sanctifier et à sauver les âmes par la souffrance, par la patience, par le sacrifice de tout vous-même et de votre sang, s'il le faut ? Venez, après vous être éclairé par la prière et par les avis d'un sage directeur : vous trouverez en Afrique plus que partout ailleurs, en ce moment, le moyen de rendre votre vie utile pour la gloire de Dieu et la rédemption des hommes. »

Cette lettre pénétra dans un grand nombre de Séminaires de France et provoqua des vocations ; la mission africaine est si grande que des milliers d'ouvriers lui sont nécessaires.

En même temps que les missionnaires présentaient au Souverain Pontife la supplique où ils s'offraient pour les missions de l'Afrique Equatoriale, leur Fondateur transmettait à la Propagande la demande d'autorisation de leurs Règles.

« J'ai l'honneur, écrivait-il au Cardinal Franchi, de transmettre à Votre Eminence la demande que la Société des Missionnaires de N.-D. des Missions d'Afrique (d'Alger) adresse à Notre Saint Père le Pape pour obtenir en faveur de ses Constitutions, l'approbation du St Siège.

Cette petite Société étant exclusivement destinée aux Missions parmi les infidéles, c'est à la Sacrée Congrégation de la Propagande qu'il appartient de faire examiner et approuver ces Règles.

Pour ce qui me concerne, je ne puis que certifier la vérité complète de l'exposé, qui se trouve dans la supplique des Missionnaires, et exprimer le vœu de voir leur Société reconnue et autorisée par le Saint Siège apostolique.

J'y ajouterai une chose que les missionnaires ne peuvent ni dire ni penser d'eux-mêmes, c'est que leur communauté qui a eu déjà ses premiers martyrs, est animée d'un esprit de dévouement et de zèle, que je ne craindrai pas d'appeler héroïques. Je ne doute pas qu'ils ne deviennent, avec le temps, un instrument utile entre les mains de la S. Congrégation de la Propagande.

Il ne me reste qu'à exprimer un seul désir : c'est que, selon ce qui se fait dans les circonstances semblables, la S. Congrégation daigne me conserver jusqu'à ma mort, qui n'est pas éloignée, les relations que j'ai, jusqu'a ce jour, en ma qualité de Père et de Fondateur, avec mes fils de la Société des missionnaires. Cette autorité, au lieu d'être ordinaire, serait exercée désormais par moi en vertu d'une délégation spéciale du Saint-Siège. Je crois cette disposition avantageuse à tous les points de vue, parce qu'une Congrégation naissante trouve naturellement plus d'appui et de secours dans celui qui l'a formée ; mais je m'en remets cependant sur ce point comme sur tous les autres à la haute sagesse de Votre Eminence.... »

Après un examen qui dura plus d'une année ; après les explications et les témoignages qui furent demandés par écrit et de vive voix à Monseigneur, Lavigerie, la S. Congrégation de la Propagande honora notre Société d'un Décret de louange[11], qui est la première reconnaissance officielle par le S. Siège des Communautés purement diocésaines.

La S. Congrégation porta également son attention sur les Règles, et signala les points qu'elle jugeait utile de changer ou de modifier, par exemple : la ½ heure d'oraison lui paraissant insuffisante, il fut décidé que cet exercice durerait désormais trois quart d'heure en y comprenant la prière da matin. Le silence fut déclaré obligatoire en dehors des récréations et des moments que l'on doit parler pour l'accomplissement de ses emplois. Certaines phrases du Serment furent précisées.

Enfin la S. Congrégation prit une décision, ratifiée par le Saint Père, en vertu de laquelle Mgr Lavigerie devait rester jusqu'à sa mort le Supérieur de la Société.

Les changemants, on le voit, se réduisent a peu de chose.

Le Dimanche 5 octobre 1879, le Fondateur promulgua le Rescrit du Saint-Siège. En voici le texte :

« **Laudetur Institutum et communicentur animadversiones et maneat tamquam Superior delegatus R.P.D. Carolus-Martialis archiepiscopus Lavigerie** »

[11] Bref d'éloge de 16 Mars 1879.

26. L'Ecole Apostolique de St-Eugène

On se rappelle qu'en 1876 les membres du Chapitre, sur la proposition de Mgr Lavigerie, votèrent la création d'une Ecole Apostolique, tout en laissant au Conseil de la Société le soin de décider l'époque de sa fondation.

L'année suivante les Supérieurs pensèrent que le moment était venu de s'occuper de cette Œuvre nouvelle sur laquelle on fondait, en ce temps-là, les plus belles espérances. St-Laurent d'Olt, tout en conservant son caractère de Séminaire arabe, reçut à la rentrée des classes de 1877 quelques jeunes enfants du Rouergue. « Il ne fallait pas songer, dit Monseigneur Baunard, à recevoir de l'argent de ces fils de la montagne, mais on pouvait leur demander tout le reste : vertu, piété, courage. »

Au mois de février 1878 les premiers Apostoliques arrivèrent en Algérie. On avait tout d'abord pensé à les installer dans les bâtiments de N.-D. d'Afrique, afin qu'ils pussent aider au chant et aux cérémonies des Offices de la Basilique. Ils devaient aller, en outre, suivre les cours au Petit Séminaire, situé à peu de distance ; mais cette dernière combinaison ne parut pas pratiaue. Le petit Séminaire diocésain fut transporté à Kouba, et les Apostoliques s'installèrent à leur place à St-Eugène.

St-Eugène ! quel séjour, et comme le Fondateur semble l'avoir choisi avec une sollicitude pourque ces jeunes enfants s'y développassent dans le plus beau cadre, ou puissent s'épanouir la pensée et le cœur. Heureux écoliers ! pour eux, pas d'autre clôture que le vaste et radieux horizon, et que la mer immense avec ses calmes et ses tempêtes ; tantôt d'un vert moiré, doucement ondulée comme une bannière de soie que le vent soulève à peine, tantôt couverte de ses aigrettes d'écume qui scintillent au soleil comme une poussière de diamants ; aujourd'hui lisse comme un miroir azuré, ou dessinant sur le sable les franges capricieuses de ses flots argentés ; demain brisant avec un bruit de tonnerre, ses vagues montagneuses sur les rochers du rivage !

Là devant eux les cimes dentelées de l'Atlas, d'où le soleil, chaque matin jaillit en gerbes d'or pour éclairer leurs études et leurs jeux. Puis, à côté, presque sur leur tête, le Bou-Zaréa qui se dresse comme un rempart de verdure pour abriter contre les assauts des vents impétueux.

C'était là, qu'allait s'ébattre l'enfance des Apostoliques ; et celui qui leur avait choisi ce lieu, y voyait non seulement le charme d'un magnifique tableau, mais cette immensité et cette variété du beau qui séduisent, qui élargissent l'âme. Les grands spectacles ne sont pas sans influence sur le développement des facultés. Il semble que l'esprit et le cœur s'agrandissent avec l'horizon et que les larges pensées et les nobles sentiments germent plus spontanément au milieu des splendeurs de la nature.

Et pour le développement physique, le grand air, le mouvement, les jeux, les promenades. Oh ! ces belles promenades ! Comme la pensée des premiers Apostoliques s'y reporte avec délices ! Tantôt elles les conduisaient par d'âpres sentiers au sommet du Bou-Zaréa ou dans ces vallées sauvages qui descendent des cimes jusqu'au rivage. Tantôt elles les menaient sur le rivage de la Méditerranée ou par des files joyeuses sur la route de Maison-Carrée ou de Staouéli.

Plus heureux que ceux qui les suivirent, les Apostoliques de 1878 trouvaient partout un champ plus libre pour leurs congés ; les lentisques et les palmiers-nains, les jujubiers et les asphodèles occupaient alors seuls le terrain dont ils pouvaient s'emparer en conquérants pour leurs jeux, et la belle plage de la Pointe-Pescade était le domaine de tous. La civilisation a gâté depuis tout cela au grand chagrin des générations d'écoliers qui se sont succédées St-Eugène.

Le Fondateur n'avait pas de plus tendre souci que celui de sa famille de petits missionnaires. Vivant presque sous le même toit, dit Monseigneur Baunard, il passait rarement un jour sans les voir, assistant de prés à leurs jeux, se mêlant à leur vie d'études et d'exercices et mettant son application à les connaître un par un voulant savoir leurs noms, leurs qualités et leurs défauts. Chaque semaine il se faisait apporter ou envoyer leurs places et leurs notes de conduite, si éloigné qu'il fût, a Tunis, en France, à Rome, n'importe où ; et il ne manquait pas d'y répondre par des observations qui en étaient la sanction la plus redoutée ou la plus espérée. Avec eux, il était gai, familier, paternel, contant pendant les récréations des histoires pour rire, ou leur apprenant les chansonnettes d'autrefois, de son pays et de son enfance. Très préoccupé de leur avancement dans les lettres, il n'était pas rare qu'il vînt lui-même les surprendre et les examiner en classe : cela le rajeunissait. Une de celles qui l'attiraient le plus était la classe de chant, et il s'en fit lui-même le professeur plus d'une fois. Il profitait de ses entretiens paternels pour former ses Apostoliques à la bonne tenue, à la bonne conversation, à la prononciation correcte et au bon goût. Mgr Lavigerie s'intéressait particulièrement à la santé de ses enfants, à leur nourriture, à leur coucher, entrant dans tous les détails, comme une mère ; il visitait les malades, les soignait volontiers de ses mains, et si quelque pauvre petit venait à succomber dans la fleur de l'âge et de l'innocence, il venait prier et pleurer sur son cercueil.

Mais sa première sollicitude était celle de leurs âmes. Il en rendait responsables leurs supérieurs, leurs maîtres, et il y a dans ses lettres de vrais cris d'indignation contre ceux qu'il soupçonne, à tort ou à raison, de n'avoir pas veillé d'assez prés sur ces agneaux que le loup a ravis. Quand il partait en voyage, il les rassemblait pour les exhorter à leurs devoirs de chrétiens et de missionnaires futurs, en leur demandant de prier pour les grandes affaires qui

l'arrachaient malgré lui à la petite famille. Lorsqu'il rentrait, c'est à eux qu'il réservait sa première audience ou sa première visite, après Notre-Dame d'Afrique toutefois. Dans l'intervalle il leur écrivait. Malade ou languissant à Vichy, à Carlsbad, à Vals, à Biarritz, il leur faisait savoir que c'était de leurs prières et de leurs bonnes notes qu'il attendait son meilleur remède, mais qu'il ne serait complètement guéri que quand il les reverrait.

Ils lui écrivaient eux aussi, aux grandes dates de l'année : c'étaient les meilleures lettres de sa correspondance. N'importe où il fût et ce qu'il fît, il leur répondait exactement, comme s'il n'était qu'à eux.

Il prenait lui-même les devants, à l'approche des principales fêtes : « Voici l'Avent qui va s'ouvrir, mes enfants, c'est la préparation à la venue de N.S. Mais elle ne doit pas se faire seulement dans les offices de la Sainte Eglise, elle doit surtout se faire dans les cœurs par une plus grande piété, une plus grande sagesse et un meilleur travail. » Il leur écrit de même pour Pâques, pour le mois de Marie, pour le temps des vacances, dont ils doivent user dans l'esprit d'obéissance, de régularité et de modestie.

Ainsi préparait-il la moisson dans la semence.

Outre la principale Ecole Apostolique de St-Eugène qui se recrutait en France, principalement dans l'Aveyron et les diocèses environnants, on en établit une autre à l'île de Malte en 1881, mais elle ne donna aucun résultat ; les quelques jeunes Maltais qui, l'année suivante, entrèrent à St-Eugène, quittèrent l'école les uns après les autres ; l'œuvre essaya pourtant de se maintenir encore deux ou trois années, mais finit par disparaître.

Celle de Belgique fut au contraire fort prospère. Elle se fonda tout d'abord (à la fin de 1885) à Woluwe-St-Lambert dans le Brabant, puis fut transférée à Malines en 1891, et enfin à Anvers en 1901.

Il resterait à parler des événements qui amenèrent le transfert de l'École apostolique de St-Eugène en Belgique. Il y aurait aussi une intéressante Notice à écrire sur l'école de Philosophie installée à N.-D. d'Afrique ; nous n'en dirons pourtant rien ici, espérant que ce travail sera fait aussi complet que possible par un de ceux qui ont été ou maître ou élève dans ces Ecoles.

27. Départ des premiers missionnaires pour l'Afrique Equatoriale. – Chapitre de 1878

Aussitôt que fut connue à Maison-Carrée la nouvelle que Rome confiait à notre Société des missions dans l'Afrique Equatoriale, les préparatifs du départ de la première caravane furent poussés activement.

Les missionnaires qui devaient en faire partie, arrivèrent de leurs stations respectives et se réunirent à N.-D. d'Afrique pour y recevoir les recommandations du Vénéré Fondateur. Ne pouvant suivre ses fils, le père voulut du moins qu'une parole de lui les accompagnât dans leur route et les suivit dans

toute leur vie de prêtre et de missionnaire à jamais ; c'est pourquoi il écrivit pour les premiers partants des instructions comprenant une vingtaine de pages et où l'esprit de prévoyance voit si juste et si loin, qu'après expérience, les confrères de l'Équateur ont déclaré qu'il ne les eût pas écrites plus actuelles et plus pratiques sur le théâtre même de leur apostolat.

La nomination du P. Livinhac à la Mission du Nyanza amena forcément des changements dans le personnel du Scolasticat. Le P. Aubert fut nommé pour le remplacer, et le P. Viven, rappelé de Kabylie, fut chargé du cours de théologie morale ; le Chapitre qui devait se tenir en octobre devait modifier ces nominations ; nous en parlerons plus bas.

Le Dimanche 14 avril eurent lieu à Maison-Carrée les adieux solennels des premiers apôtres de l'Équateur africain. Le P. Pascal chanta la messe ; à l'issue des Vêpres, se fit la bénédiction d'un drapeau du Sacré-Cœur, bannière sacrée qui devait flotter à la tête de la caravane durant le voyage. Le chant du départ entonné et poursuivi avec enthousiasme facile à comprendre, clôtura la cérémonie. Le 17 du même mois les missionnaires quittaient l'Algérie et le 21 la France. Il fallait remplacer au Conseil de la Société les Pères Livinhac et Pascal ; aussi Monseigneur le Délégué décida-t-il la réunion d'un Chapitre extraordinaire pour octobre. A la séance du 10, les Pères Bridoux et Viven furent élus Assistants. La nomination de ce dernier plaçait le P. Aubert, qui avait remplacé le P. Livinhac, dans une position très délicate. Le supérieur du Scolasticat ne pouvait avoir comme subordonné un Assistant ; aussi offrit-il humblement, de prendre la seconde place. « Ce sera pour moi, écrit-il au R.P. Deguerry, je le sais bien, une petite humiliation aux yeux des scolastiques, mais humiliation que j'accepte avec le plus grand plaisir, car d'un côté, je serai déchargé d'une responsabilité qui m'effraie, et de l'autre, je vois clairement que celui qui me remplacera, est beaucoup plus apte que moi à travailler à la formation spirituelle des scolastiques. »

Les Supérieurs Majeurs ne consentirent pas à cette proposition, qui honorait grandement son auteur, et le P. Aubert garda ses fonctions ; mais le P. Viven quitta le Scolasticat et reçut une charge à Maison-Carrée même.

Voici comment fut composé le personnel de la Maison-Mère, après le Chapitre :

[Maison-Mère] :	**Le R.P. Deguerry, Vicaire Général de la Société.**
	Le P. Charmetant, Procureur Général.
Noviciat :	**R.P. Charbonnier, Maître des novices.**
	P. Chupin, Directeur des novices et Secrétaire Général.
Scolasticat :	**R.P. Aubert, Supérieur et professeur de morale.**
	P. Mercui, Professeur de dogme et d'Ecriture Sainte.

R.P. Viven, Directeur des Frères et professeur de Philosophie[12].
P. Duval, Econome.

28. Les peintures murales de la Chapelle – Divers événements

Depuis le départ de la première caravane pour l'Equateur, une sorte de vie nouvelle semblait animer la Société. On avait l'oreille tendue vers le Sahara et les Grands Lacs ; les courriers de ces missions étaient impatiemment désirés ; on s'entretenait des nouvelles reçues ; on copiait les lettres et les relations des confrères en route vers leurs lointaines Missions. On priait avec ferveur pour les chers voyageurs en danger, et bien des cœurs soupiraient après le moment de les rejoindre. L'arrivée en juin 1879 de quatre volontaires belges, anciens zouaves pontificaux, et de deux jeunes écossais qui avaient ambitionné l'honneur d'escorter les missionnaires dans l'Afrique Equatoriale, afin de protéger leur marche ; la cérémonie solennelle dans la cathédrale d'Alger des adieux de la deuxième caravane ; le baisement des pieds ; le magnifique discours que Mgr Lavigerie prononça en cette circonstance ; tout cela entretenait dans les âmes le feu sacré du dévouement et de la ferveur apostolique.

C'est en ce temps que le Fondateur décida de faire peindre le chœur de la chapelle de Maison-Carrée. Il en confia l'exécution à M. Lazerge, artiste de grand mérite, mais il est permis de croire qu'il fut lui-même l'inspirateur du sujet.

Quel est le novice qui entrant pour la première fois dans la chapelle, n'a pas éprouvé à la vue des peintures qui frappent ses regards, je ne dis pas un sentiment d'admiration, mais un saisissement profond dont il ne peut se défendre.

Au sommet de l'hémicycle, le Père Eternel portant le globe du monde et le sceptre royal, apparaît dans le calme de sa divine Majesté. Une troupe d'anges et d'élus l'environnent. A sa gauche en aperçoit les grands évêques de l'ancienne église d'Afrique : Augustin, Fulgence, Cyprien, Optat ; à droite, la Vierge Marie, Reine des Martyrs, portant à la main des palmes et des couronnes, s'avance au devant des trois missionnaires mis à mort au Sahara, comme pour les leur présenter avant de les introduire au ciel.

Au centre de la fresque et attirant tous les regards : Jésus-Christ, le Maître des Apôtres, descend du ciel sur un nuage. D'un geste grandiose il étend les deux bras, comme pour embrasser l'horizon tout entier. Il semble qu'on va entendre sortir de ses lèvres le *« **Docete omnes gentes** »*. A genoux et en habits pontificaux : Mgr Lavigerie lui offre la reproduction en miniature de

[12] Remplacé dans ces deux fonctions par le P. Pierre Michel le 19 avril 1879.

la Maison-Mère, pendant que les Supérieurs présentent le livre des Constitutions.

Aux pieds du Sauveur des groupes de missionnaires se pressent avec amour, les uns prosternés comme pour recevoir sa bénédiction ; les autres, debout, les yeux fixés sur lui, attendant l'ordre de marcher en avant.

A quelques pas de là, des partants se donnent le baiser d'adieu et prennent le chemin de leur lointaine mission.

Commencés en mai 1879,1a fresque du chœur, ainsi que les décorations de toute la chapelle, furent achevés en mars 1880. Le 19 de ce mois, jour de la fête de St Joseph, Mgr Lavigerie vint lui-même à Maison-Carrée bénir les peintures murales et ériger le nouveau chemin de Croix. Il était accompagné de Monseigneur Gillard, de ses Vicaires Généraux, et avait invité à la cérémonie les petits Apostoliques de St-Eugène.

Deux événements, à la fois tristes et glorieux, venaient de précéder ce beau jour. Le 11 février, le P. Dioré avait été assassiné à Ste-Monique par les Arabes des montagnes voisines. A l'exemple du divin Maître, le bon pasteur avait donné sa vie pour ses brebis.

Cinq jours auparavant, un enfant arabe chrétien tombait également sous les cours de fanatiques musulmans. Ce jeune orphelin avait été baptisé à Marseille, et était âgé d'environ 14 à 16 ans. Il s'était placé dans une famille de colons au village de Charon près d'Orléans-ville. En gardant les troupeaux de son maître, il s'était trouvé en contact avec les bergers arabes des tribus environnantes, qui l'avaient maintes fois sollicité de renoncer à la religion chrétienne, lui promettant en retour de l'accueillir dans leurs douars, de le nourrir, de lui donner de l'argent, de lui faire une position, etc. « Moi, répondait-il, renoncer à ma religion pour redevenir musulman, jamais ! » Les bergers, ne gagnant rien par les promesses, eurent alors recours aux menaces, puis aux coups, mais toujours inutilement. Enfin, ils le saisirent un jour et le menacèrent de la mort. Sa réponse fut la même : « Jamais je n'abandonnerai ma religion ». On le somma une dernière fois d'apostasier, et sur son refus, on l'égorgea. Les détails du martyre de cet intrépide enfant ne tardèrent pas à être connus des colons chez lesquels il était employé, et ces braves gens dressèrent un modeste monument, sur lequel ces mots furent gravés : « Ici repose le corps de Pierre, mort martyr de la foi. » Mgr Lavigerie fit commencer une enquête pour recueillir les actes de la mort glorieuse de son enfant.

Un Chapitre devait se tenir à la fin de cette année 1880 ; le Vicaire Général et ses Assistants sortaient de charge, leurs trois années de règle étant achevées. Le Chapitre s'ouvrit le 24 septembre. A la première séance, la surprise fut extrême : le R.P. Deguerry était absent. Réunissant, cette fois les requises, d'après les Constitutions, pour être nommé Supérieur Général, à

savoir 10 ans de présence dans la Mission et 33 ans d'âge, l'ancien Vicaire de la Societe, redoutant les votes de ses confrères, s'était enfui. Le disciple se rappelait l'exemple du Maître qui, lui-même, s'était dérobé par la fuite aux Juifs qui voulaient le proclamer roi : « ***Jesus ergo, cum cognovisset quia venturi essent, ut raperent eum et facerent eum regem, fugit*** (Joan.VI, 15). » On trouva deux lettres dans la chambre du P. Deguerry, l'une adressée au P. Charbonnier, la seconde à Monseigneur ; toutes deux indiquaient le motif de sa détermination extrême :

« Je me décide, écrivait-il à Monseigneur, à ne pas assister au Chapitre, où doit se faire l'élection du Supérieur Général et des membres du Conseil de notre Société. En présence des temps difficiles qui se préparent et en face des graves éventualités qui malheureusement peuvent se produire, l'intime conviction que j'ai de mon indignité et de mon incapacité, comme aussi la répugnance invincible que Votre Grandeur connaît depuis longtemps, ne me permettent vas de laisser, encore une fois, s'égarer sur mol les votes de mes confrères. Je préfère, Monseigneur et très vénéré Père, m'exposer à tout et mériter le reproche de lâcheté plutôt que d'accepter un fardeau trop lourd pour ma faiblesse et que mon manque de vertu me fait un devoir absolu de décliner. »

Le R.P. Deguerry remerciait ensuite Monseigneur de la confiance qu'il lui avait témoignée, des bontés qu'il en avait reçues, et le priait de lui pardonner d'avoir été durant ces six années un instrument imparfait et parfois revêche entre ses mains ; il demandait enfin, en terminant, à ses confrères, d'excuser les fautes et la mauvaise édification dont il pensait s'être rendu coupable dans l'exercice de sa charge.

Mgr Lavigerie fut blessé de la fuite du P. Deguerry et manifesta le mécontentement qu'il en éprouvait en proposant de lui infliger une peine ; mais les membres du Chapitre furent unanimes à refuser ; alors le Fondateur déclara pour donner un exemple à toute la Société, il n'approuverait pas l'élection du P. Deguerry, même comme Assistant.

Aucun missionnaire autre que ce Père ne réunissant les conditions voulues pour être Supérieur Général, on élut 5 Assistants, parmi lesquels Monseigneur devait choisir son Vicaire Général. Les suffrages se portèrent sur les Pères Charbonnier, Bridoux, Le Roy, Viven, Toulotte.

Monseigneur pouvait de sa propre autorité nommer le Vicaire Général de la Société, mais dans une affaire de cette importance et qui touchait si près aux intérêts vitaux de l'Œuvre, il voulut ajouter à ses propres lumières celles du Chapitre et ce n'est qu'après avoir pris connaissance des avis et des observations de chacun d'eux, qu'il arrêta son choix.

La communauté tout entière se réunit à la chapelle, et au milieu du silence le plus religieux, le Fondateur annonça, qu'il nommait le R.P. Charbonnier à la charge de Vicaire de la Société. L'élu supplia qu'on détournât de lui un pareil fardeau ; mais sur les instances de Monseigneur, il se vit

contraint de l'accepter. Ce fut avec des sanglots dans la voix, que le P. Charbonnier, à genoux devant Monseigneur, récita le Credo. Alors, au chant du ***Te Deum***, le nouveau Supérieur fut conduit dans sa stalle et chaque missionnaire alla lui baiser la main en signe d'obédience.

Heureuses les Congrégations où se donnent de pareils exemples de vertu ! Heureuses les Sociétés qui ont à leur tête des hommes qui mettent plus d'empressement et de bonheur à fuir les dignités que d'autres à les poursuivre !

Le personnel à la Maison-Mère fut ainsi composé à la suite du Chapitre et des nominations de la retraite annuelle.

Maison-Mère :	**R.P. Charbonnier, Vicaire Général de la Société.**
	P. Deguerry, Procureur et Trésorier Général.
	P.Rocher, Econome.
Noviciat :	**P. Toulotte, Supérieur.**
	P.Lechaptois, professeur d'arabe, et directeur.
Scolasticat :	**P. Viven, Supérieur.**
	P. Mercui, professeur de morale.
	P. Bazin, processeur de dogme.
	P. Michel, professeur de philosophie.

29. Nomination de deux pro-vicaires pour l'Equateur – Refus du R.P. Deguerry

Les premiers mois du Supériorat du R.P. Charbonnier allaient être marqués par des événements, quelques-uns même d'une gravité exceptionnelle.

Nous ne faisons que mentionner en passant, la cérémonie des adieux des Pères du Sahara et de l'Equateur (10 octobre à N.-D. d'Afrique) la bénédiction par le R.P. Charbonnier de la bannière destinée à la 3^{e} caravane et tenue par le Capitaine Joubert (1 novembre à Maison-Carrée).

Le Saint-Siège ayant décidé récemment que les Missions de l'Afrique Equatoriale seraient divisées en deux Pro-vicariats Apostoliques, Monseigneur proposa pour le Nyanza le P. Livinhac, et pour le Tanganyika le P. Deguerry. Sans doute, il avait été peiné de la manière dont ce dernier Père, à l'époque du Chapitre, avait fui le Supériorat, mais il lui gardait entière son estime et appréciait justement ses hautes qualités.

Aussitôt que le P. Deguerry connut qu'il était question de lui pour la charge et dignité de Pro-vicaire, il écrivit une lettre au R.P. Charbonnier pour lui faire connaître, disait-il, quelle était sa pensée bien arrêtée à ce sujet (7 décembre) :

« .... Monseigneur m'a dit, qu'il avait écrit à Rome pour présenter à la Propagande les deux titulaires des Pro-vicariats Apostoliques de l'Afrique Equatoriale, récemment attribués à notre Société par le Saint-Siège ; l'un des deux

missionnaires est le P. Livinhac, et l'autre, moi. Vous n'ignorez pas, mon très Révérend Père, et je tiens à vous répéter que les mêmes raisons qui m'ont empêché d'accepter une 3ème fois la charge de Supérieur, m'empêcheraient absolument d'accepter une responsabilité aussi grande que celle de Pro-Vicaire Apostolique ; ma conscience de prêtre ne me permettra pas d'assumer une charge dont je suis indigne à cause de mes péchés et que je suis incapable de remplir. En terminant, je ne vous ne cacherai pas, mon Très Révérend Père, combien j'ai été stupéfait de voir qu'après une première escapade forcée, on songe encore à moi, pour des choses si graves et si sérieuses, alors qu'on connaît ma volonté bien arrêtée de refuser.

J'ose espérer, disait-il à la fin de sa lettre, que vous voudrez bien intervenir, lorsque vous jugerez le moment opportun ; je vous en fais la demande pressante dans l'intérêt de ma persévérance dans la vocation apostolique. »

Le R.P. Charbonnier intervint ; il communiqua à Mgr Lavigerie la lettre du P. Deguerry en y joignant les appréciations qu'elle lui suggérait : « Votre Grandeur jugera, dans sa haute sagesse, écrivait-il, s'il est opportun de tenir compte de la répugnance extraordinaire de ce cher confrère pour les dignités ; mais pour ce qui me concerne, je pense qu'il sera difficile de vaincre sa résistance et je ne serais pas étonné que, s'il se voit pressé d'accepter, il ne prenne une seconde fois la fuite et peut-être pour ne plus rentrer dans la Société, ainsi qu'il l'insinue à la fin de sa lettre. Comme il serait regrettable et extrêmement fâcheux que nous perdions cet excellent Père, j'ose vous prier, Monseigneur et très vénéré Père, de surseoir, si c'est encore possible, à la réalisation de vos desseins sur lui et de voir même, s'il ne se trouverait pas dans la Société un autre missionnaire qui pourrait être promu convenablement à ces hautes fonctions... »

Monseigneur n'eut pas de peine à comprendre le bien fondé des raisons du R.P. Charbonnier et n'insista point auprès du P. Deguerry pour l'obliger à accepter la charge de Pro-Vicaire.

L'échange de ces diverses lettres n'était pas terminé, qu'arriva à Maison-Carrée une nouvelle, bien faite pour inspirer les craintes les plus vives.

30. Graves événements en Kabylie

Les Pères Jésuites de la station des Beni-Yenni étaient accusés d'avoir envoyé à la Trappe de Staouéli un jeune Kabyle, à l'insu de ses parents. C'était une pure calomnie ; la permission avait été demandée et facilement obtenue de la mère de cet enfant orphelin qui était heureuse de voir son fils quitter la tribu pour aller gagner quelque argent chez les marabouts de Staouéli. Boujemaa partit donc. Mais à la nouvelle de son départ, deux de ses oncles allèrent trouver l'Administrateur de Fort-National et accusèrent devant lui les Jésuites d'avoir enlevé leur neveu. La malheureuse mère, terrorisée par les menaces des deux fanatiques de sa parenté, eut la faiblesse

d'affirmer qu'elle n'avait pas donné son consentement au départ de son fils. La gendarmerie fut alors lancée sur les traces de Boujemaa, qui fut arrêté à Azib-Zamoun, sur la route du Fort à Alger. Le R.P. Rougier, Supérieur des Beni-Yenni, et le Frère Janin furent cités à comparaître (24 novembre) devant le Tribunal de Tizi-Ouzou. Malgré le faux témoignage de la mère, malgré celui de Boujemaa lui-même, à qui ses oncles avaient fait la leçon, les juges n'eurent pas de peine à reconnaître la fausseté de l'accusation, et rendirent une ordonnance de non-lieu.

Cependant on fit comprendre aux Jésuites, que les journaux, qui s'étaient déjà emparés de cette malheureuse affaire, allaient les attaquer avec acharnement, et que probablement, ils seraient contraints de fermer leurs écoles de Kabylie. Cédant alors avec une précipitation excessive, à la crainte d'être expulsés, les Jésuites annoncèrent à Monseingeur le Coadjuteur d'Alger, qu'ils étaient résolus à quitter leurs stations de Djemaa-Saharidj et d'Aït-Larba, et prévinrent par télégramme, de leur décision Mgr Lavigerie, à Tunis en ce moment même.

A la nouvelle de ce qui se passait en Kabylie le Fondateur fut en proie à de mortelles alarmes ; il redouta aussitôt pour ses missionnaires, les mêmes accusations de « détournement de mineurs » et poux leurs maisons le même sort. Les Pères de Tagmount et des Ouadias, n'avaient-ils pas envoyés des enfants Kabyles au Séminaire de St-Laurent d'Olt ? Et peut-être sans s'être mis en règle au sujet du consentement des parents ?

Il écrivit donc aux membres du Conseil une longue lettre pour leur demander d'étudier dans le calme cette grave question : « Faut-il quitter la Kabylie ou faut-il y demeurer quand même ? » A l'unanimité les Conseillers décidèrent le maintien de la mission et chargèrent l'un d'eux d'aller dans chacune des stations demander l'avis, par écrit, non seulement des supérieurs mais encore des missionnaires. Ici encore les réponses furent unanimes ; tous les confrères de Kabylie, à l'exception d'un seul, y affirmaient leur volonté bien arrêtée de rester au poste malgré tout.

Ils venaient à peine de promettre de tenir tête à l'orage, que l'orage éclatait.

Un Kabyle des Ait-Khalfoun, poussé par le Président de sa tribu, déposa à Tizi-Ouzou, dans les derniers jours de décembre, une plainte contre le P. Chardron. Cet indigène prétendait, qu'ayant demandé à revoir son jeune frère Ali, envoyé en France, on le lui avait promis, mais qu'on ne donnait pas suite à cette promesse.

Le retour de l'enfant en janvier 1881 fit tomber l'accusation.

Cette affaire venait à peine de se terminer heureusement qu'une seconde éclata. Excitée par un ennemi des missionnaires, la mère d'un des enfants

Kabyles de St-Laurent, menaçait le même P. Chardon, de déposer contre lui une plainte, s'il ne faisait immédiatement revenir son fils.

Comprenant que bientôt toutes les familles allaient, les unes après les autres, exiger le rappel de leurs enfants, on pensa qu'il était de la sagesse et de la prudence de faire revenir de France tous les enfants Kabyles. Ils arrivèrent le 26 janvier. Leur retour produisit sur les indigènes la plus favorable impression ; tous étaient émerveillés de l'air de santé qui rayonnait sur leur visage et admiraient la bonne grâce répandue dans tout leur extérieur.

Mais la nouvelle bientôt connue partout en Kabylie du départ des Pères Jésuites et de la fermeture de leurs écoles allait créer des difficultés au retour en France des jeunes écoliers. Monseigneur avait décidé qu'il n'y aurait à revenir à St-Laurent que les seuls enfants qui obtiendraient de leurs parents ou tuteurs légaux l'autorisation écrite de leur laisser continuer leurs études chez les Pères. Quelques parents se décidèrent, les autres furent irréductibles. Le P. Duval ne ramena donc à France que la moitié des élèves avec lesquels il était venu en Algérie.

Cette affaire, qui sans le secours spécial de Dieu aurait pu devenir une cause de ruine pour la Mission de Kabylie, se terminait en somme plus heureusement qu'on n'aurait pu l'espérer, à cette époque surtout, où un vent de persécution soufflait sur l'Église et au moment même où le Préfet d'Alger formait le projet de faire partir nos Pères de Kabylie, d'acheter leurs maisons pour y établir des institutions laïcs[13].

31. Rapport de Mgr Lavigerie à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. – Lettre aux Missionnaires

Malgré les difficultés de l'heure présente, malgré les dangers qu'il redoutait pour l'avenir, le Fondateur ne perdait pas confiance. De Tunis il adressa, le 26 décembre 1880, un Rapport sur les Missions de L'Afrique Equatoriale, aux Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. C'est une magistrale étude qu'on a heureusement placée comme préface au volume : *A l'Assaut des Pays Nègres*. Il parle successivement de l'origine et de la création de ces missions, des principaux faits de leur récente histoire et des espérances qui en doivent naître ; il termine en indiquant les difficultés et les périls que rencontrent là-bas les missionnaires. Il y a là quelques pages sur l'esclavage qui sont de haute valeur. Elles sont devenues classiques et plus d'un auteur les ont citées.

[13] Le Préfet expliquait que s'il voulait agir ainsi, ce n'était pas qu'il eût à se plaindre de la façon d'agir des missionnaires, mais dans le but de prévenir les tiraillements qu'il prévoyait devoir se produire entre les écoles des Pères et celles de l'État.

Le Fondateur profite de l'occasion de cette lettre pour parler de sa Société :

« C'est pour la première fois, si je ne me trompe, dit-il, qu'il est question dans vos *Annales*, de la Société des Missionnaires d'Alger, et beaucoup de leurs lecteurs ignorent absolument son histoire. Ils partagent sur elle des erreurs plus ou moins accréditées et la confondent souvent avec les Missions africaines de Lyon. »

Il demande donc la permission d'en dire quelques mots. Il parle alors de sa naissance, des humbles débuts de Ben-Aknoun, rend un hommage reconnaissant aux Pères Jésuites, premiers Maîtres de ses novices ; il montre dans la marche progressive de l'Œuvre le doigt même de Dieu. Il rappelle enfin le point important de nos Constitutions sur la vie de communauté : on sent qu'il le fait intentionnellement. « Jamais, dans aucun cas et sous aucun prétexte quel qu'il soit, les missionnaires ne pourront être moins de trois ensemble, Pères ou Frères, lorsqu'ils iront en mission. On refusera, plutôt que de manquer à cette règle, les offres les plus avantageuses, les plus urgentes et l'on renoncera plutôt à l'existence de la Société, qu'à ce point capital. » « C'est donc là, dit le Fondateur, après avoir cité le texte précédent, comme le caractère propre de notre Société. Ceux qui savent les difficultés et les périls des Missions en pays infidèles, se rendront aisément compte de cette prescription et sa forme absolue. Ainsi n'avons-nous pas consenti, pour l'Afrique Equatoriale, à une exception même temporaire. Et cependant l'envoi d'un missionnaire dans l'Intérieur nous coûte 30.000 francs au moins, si nous ne voulons pas l'exposer à une mort certaine. Mais nous avons considéré que notre devoir de protection spirituelle et temporelle, vis-à-vis des membres de notre petite Congrégation, nous interdisait absolument de leur faire courir les chances redoutables de l'isolement durant la vie et peut-être même à la mort. Nous avons voulu donner à ceux qui leur succéderont, cette garantie absolue qu'ils trouveraient toujours l'appui et les secours nécessaires leur âme, en même temps qu'ils chercheraient à sauver les âmes de leurs frères. C'est la prière de l'Apôtre St Paul : « ***Ne forte cum aliis praedicaverim, ipse reprobus efficiar.*** »

Il est certain que ce point fondamental de nos Règles a décidé plus d'un novice à entrer dans notre Société et à l'y maintenir au milieu des dangers et des découragements et des travaux de la vie apostolique.

Au commencement de 1881 (3 janvier), le Fondateur écrivit également une Lettre Circulaire aux missionnaires sur les événements actuels et la situation qui pouvait être faite à la Société en Algérie. Cette lettre a une importance trop considérable pour que nous la passions sous silence ou même que nous l'abrégions.

La voici donc en entier.

Elle est datée de Tunis, adressée à tous les Supérieurs et destinée à être lue aux missionnaires assemblés :

« Tunis, 3 janvier 1881.

Mes chers enfants,

Les années précédentes, je n'ai pas répondu à vos vœux de nouvelle année qu'en vous envoyant en retour, avec l'expression de ma reconnaissance, mes bénédictions paternelles. Cette année, je crois devoir, à cause de la gravité des circonstances, profiter de cette occasion, pour vous faire quelques communications que je crois utiles. Nous pouvons en effet, voir d'un montant à l'autre, éclater la tempête et vous devez connaître, autrement que par des bruits sans autorité, mes mesures prises ou préparées sur ma demande depuis assez longtemps déjà par vos Supérieurs, pour atténuer les épreuves qui vous attendent et les faire même tourner, si c'est possible, au développement et à l'avantage de vos Œuvres, avec la protection de Notre-Seigneur et de N.-D. d'Afrique.

Ce sera pour vous, je l'espère, un motif de paix et de confiance que de savoir d'une manière précise à quoi vous en tenir à cet égard et pour moi une consolation que de pouvoir vous donner ainsi, une marque nouvelle de ma sollicitude.

Il y a déjà plusieurs années que nous prévoyons avec tristesse une persécution violente contre l'Eglise, en France et en Algérie. Cette persécution a commencé à se déchaîner durant l'année qui vient de finir. Elle va se continuer sans interruption. Après les Congrégations non-autorisées, ce sera le tour des Congrégations autorisées et ensuite celui du Clergé séculier. Ceux, qui ne voient pas cela, sont aveugles. La logique y poussa la Révolution et on ne voit rien en France et encore bien moins en Algérie, qui puisse s'y opposer.

Dans cette persuasion, qui est la mienne depuis longtemps, j'ai dû prévoir et j'ai prévu en effet, que toutes nos Œuvres seraient tout à tour présentées, détruites, rendues impossibles dans notre Colonie et tous mes soins se sont dès lors portés à les sauver, en les faisant transporter peu à peu au dehors, sans attendre qu'il fût trop tard et que la tempête eût tout enseveli.

J'ai commencé par demander au Conseil de votre Société, la suppression des postes les plus lointains qui étaient établis dans la partie du Sahara qui est dans le Diocèse d'Alger, pour les transférer dans la Mission du Sahara, proprement dite, à R'damès d'abord et ensuite à Tripoli et bientôt je l'espère à R'at et chez les Touaregs.

Nous avons hypothéqué, pour le même motif, les deux grandes propriétés de la Maison-Carrée et de St-Charles et nous avons cherché à vendre ou vendu en effet tout ce que nous ne pouvions aliéner, afin de placer cet argent en sûreté dans les banques ou sur des valeurs étrangères.

Aux Attafs, nous avons suspendu la fondation de nouveaux villages et nous cherchons aussi à nous débarrasser de terres désormais inutiles.

Nous avons placé peu à peu, comme domestiques, nos orphelins et nos orphelines, de façon à ne pas nous trouver chargés d'eux, au moment où éclaterait l'orage et nous avons décidé le transfert des petits Nègres dans un pays étrangers.

Enfin nous avons fondé les maisons de Tunis, de Jérusalem et de l'Afrique Equatoriale.

Le but de ces mesures diverses a toujours été le même : prévenir les tempêtes qui éclatent aujourd'hui et qui vont devenir rapidement irrésistibles et fournir des asiles sûrs aux Missionnaires de la Société, en même temps qu'un aliment suffisant à leur zèle jusqu'à la fin de la Révolution.

Je sais bien que des esprits étroits, tant en France qu'en Algérie ont vu une sorte d'inconstance à quitter successivement les Œuvres de la Colonie, pour aller s'établir dans les Missions et en des temps ordinaires, ils auraient eu raison. Mais devant les dangers aussi certains et aussi graves, ce n'étaient là que des mesures de prudence et de sagesse. Où en serions-nous en ce moment, si nous n'avions pas nos maisons du dehors, nos Missions, nos Asiles préparés ? Nous serions près de sombrer sans retour, comme beaucoup d'autres Œuvres et d'Instituts menacés d'une complète ruine.

Il ne faut pas vous faire illusion, en effet, mes chers Enfants, et je vous le dis à l'avance, pour que vous ne vous scandalisiez pas : tous vos établissements algériens sont destinés à disparaître pour un temps, dans les catastrophes dernières qui se préparent. Nous devons donc, en ce moment, tourner ailleurs nos regards, en nous réservant de revenir, avec des forces nouvelles, lorsque la tempête sera passée.

Déjà plusieurs de nos Œuvres que nous avons voulu conserver jusqu'à ma dernière heure, sont menacées et comme traquées, avec plus ou moins de franchise, mais avec une haine profonde.

L'Hôpital des Attafs, tenu par nos Sœurs et où les Pères exercent leur ministère de charité, va être probablement privé, à dater du 1er janvier courant, des subventions gouvernementales qui le faisaient vivre. Il n'aura plus d'autres ressources que les quêtes que feront les Sœurs, ressources bien incertaines dans les temps actuels. Pourra-t-il longtemps subsister ?

Le Scolasticat, le Noviciat, l'Ecole Apostolique sont menacés par d'autres moyens qui pourraient avoir encore de plus graves conséquences. Jusqu'ici les Evêques avaient pu, grâce à une interprétation bénigne de la jurisprudence, donner des certificats, pour l'exemption du service militaire aux étudiants en théologie de leurs Diocèses, dans quelque maison ecclésiastique, qu'ils étudiassent. On vient de nous avertir que, désormais ces certificats seront rigoureusement vérifiés et que l'Evêque qui aurait fait un certificat portant qu'un sujet étudie dans son Diocèse, lorsqu'il n'est pas au Grand Séminaire proprement dit, s'exposerait à être poursuivi pour faux (ce qui entraîne les galères), tandis que le sujet lui-même serait appréhendé et conduit à son régiment. Voilà donc, dès que cette mesure sera appliquée, une impossibilité morale de maintenir nos Noviciats en Algérie. Il faudra les transporter à Malte où tout est préparé de longue main pour les recevoir sur une terre qui du reste, est africaine.

Une autre de nos Œuvres, parmi celles qui présentent le plus d'intérêt et d'importance ne paraît pas moins menacée, en ce moment même : c'est la Mission de Kabylie.

Vous savez que les Révérends Pères Jésuites qui s'y étaient établis à côté de nous, viennent de l'abandonner définitivement. La cause occasionnelle de ce

départ a été une accusation portée contre deux de ces religieux établis aux Beni-Yenni. Ils étaient dénoncés comme ayant détourné plusieurs enfants mineurs. Ces enfants avaient été envoyés par eux dans divers établissements, sans qu'on ait pris la précaution, exigée par moi, d'obtenir le consentement écrit des familles. Celles-ci poussées par l'Administration ont portée plainte au Parquet et un procès criminel est commencé contre les Pères. S'il suit son cours, il devra être jugé, en Cour d'Assises par le Jury. C'est tout dire aujourd'hui, lorsqu'il s'agit de Prêtres et de Religieux.

C'est pour arrêter les poursuites, que les Pères Jésuites se sont spontanément retirés de leurs Ecoles, où j'avais quelques mois auparavant obtenu leur maintien. Mais, je le répète, ce n'est pas là qu'une occasion. Les raisons sérieuses que les Pères ont données pour se retirer, à l'Administration Diocésaine sont les suivantes :

1° Il est désormais impossible, ont-ils dit, de faire aucun bien sérieux en Kabylie. L'Administration est et se déclare ouvertement hostile. Elle veut, coûte que coûte, renvoyer les Religieux pour les remplacer par les Laïques. Les Kabyles le savent et dès lors le parti qui nous est opposé en abusera contre nous. Nos anciens amis eux-mêmes auront peur de l'Autorité et nous abandonneront.

2° L'Administration qui a la légalité contre elle, veut pour nous combattre nous faire déshonorer. Elle ne reculera donc devant aucune calomnie et les Indigènes, on le sait, sont prêts à donner de faux témoignages pour des calomnies de toute nature, surtout, s'ils ont l'autorité pour eux. Nous sevons donc sans cesse noircis, vilipendés, à la fin peut-être condamnés pour des choses infamantes et notre ministère se trouvera ainsi avili pour le présent et pour l'avenir, non seulement en Kabylie, mais au loin.

3° On peut objecter que les Kabyles nous accuseront ou de lâcheté ou d'indifférence. Mais nous leur dirons, en nous retirant, que nous nous retirons, comme cela est vrai, pour leur éviter des ennuis de la part de l'Administration et leur donner ainsi un dernier témoignage d'affection et enfin que nous reviendrons dès que les ennemis de Dieu ne seront plus les maîtres.

L'Autorité diocésaine a agréé ces raisons et les Pères Jésuites sont partis. Mais ces raisons si graves sont les mêmes pour nos Pères. On veut également, j'en suis averti, les renvoyer et pour les renvoyer, les calomnier et les flétrir. Déjà même l'un deux est dénoncé et malheureusement on n'a pas toujours près non plus, dans vos postes, les précautions que j'avais formellement et itérativement ordonnées, même sous peine de censures ecclésiastiques.

Combien de temps pouvons-nous donc continuer ces Œuvres ? Ne serons-nous pas contraints de les quitter par la force ? Ne devrons-nous même pas prendre l'initiative comme les Pères Jésuites, pour éviter des inconvénients majeurs à toute otre Société ?

Il est très difficile de répondre à ces questions et sans vouloir devancer l'heure de la Providence, il faut évidemment se tenir prêt à suivre ses desseins.

Quand il s'agit de défendre un principe ou un droit de l'Eglise, directement attaqués, il ne faut céder qu'à la force et tout sacrifier, même la vie... Mais ici le cas est tout autre. Il s'agit de machinations odieuses qui visent directement les

personnes et contre lesquelles, en égard au milieu dans lequel on se trouve en Kabylie, on ne peut se défendre. C'est ce qui a décidée les Pères Jésuites, qui se sont si énergiquement défendus en France, à se retirer d'eux-mêmes de Kabylie. Pensons-nous être plus courageux qu'eux et nous croirons-nous le droit d'être moins prudents ?

Enfin nous ne sommes pas les maîtres en Kabylie. Elle n'est pas un pays infidèle au sens canonique ; elle fait partie d'un diocèse canoniquement constitué. Toutes nos Œuvres y dépendent donc exclusivement de l'Autorité diocésaine qui peut les supprimer comme elle a établi ou laissé établir, si elle trouve dans des conditions nouvelles, des dangers nouveaux pour la Religion et l'Eglise en Algérie.

Voilà mes chers enfants, bien des sujets de tristesse ; car sauf la Maison-Mère et les villages des Attafs, tout semble en ce moment, menacé de destruction plus ou moins prochaine. Mais il faut regarder cette perspective d'un œil ferme et ne pas se laisser aller, pour cela, au découragement.

D'abord ce sentiment ne serait pas chrétien : car tout ce qui nous arrive, ne nous arrive que par la permission de Dieu et Il ne nous laissera pas frapper par des coups au-dessus de nos forces. Ensuite, la tempête n'aura qu'un temps et lorsqu'elle sera passée, nous pourrons reprendre avec plus de fruit nos Œuvres que la persécution aura purifiées et qui recueillent dès lors, des bénédictions plus abondantes de la part de Dieu. La mort n'est effrayante que si la résurrection ne doit pas la suivre. Notre Seigneur a manifesté sa puissance bien plus après sa résurrection qu'avant sa mort et non seulement, Il n'a pas évité la mort, mais Il l'a cherchée et désirée parce qu'l savait qu'elle était selon les desseins de son Père.

Enfin mes chers enfants, ce qui doit vous tranquilliser pour l'avenir et vous donner une grande confiance, c'est la protection visible de la Providence maternelle de Dieu sur votre petite Société ! Au moment où la persécution va la chasser de l'Algérie et à mesure que le moment en approche, elle lui ouvre de toutes parts et son vrai terrain des champs nouveaux d'œuvres et de zèle. D'abord Tunis, puis Tripoli, R'damès et le Soudan, puis Jérusalem, puis les Vicariats de l'Afrique Equatoriale, puis enfin Malte. Et cela dans des conditions telles que ce ne sera pas certainement le travail qui nous manquera, mais les sujets que manqueront au travail. Je suis, en ce moment, au collège de Tunis, M. le Consul général m'a autrefois exprimé le désir de voir fonder un établissement de même nature. A St-Anne, demande semblable. Vous savez quels sont les besoins immenses de l'Afrique Equatoriale. Il y aura donc et surabondamment de l'emploi pour tous les dévouements et pour toutes les aptitudes.

Les ressources matérielles non plus ne vous ne manqueront pas, j'en ai la confiance et tous mes plans sont déjà faits à cet égard.

Trois sentiments, mes chers enfants, doivent donc remplir vos cœurs et c'est pour vous y exciter que je viens de vous écrire toutes ces choses :

Le premier est un grand sentiment de reconnaissance vis-à-vis de la Providence qui manifeste sa bonté en votre faveur par les dispositions qu'elle a prises pour vous sauver de tant de périls ;

Le second, une résignation et une soumission parfaite aux volontés de Dieu qui vous seront manifestées par les événements et par les ordres et les conseils de vos Supérieurs ;

Le troisième, un sentiment de commisération et de pitié pour notre pauvre France, pour l'Algérie, qui vont rouler dans de si profond abîmes que leur impiété creuse chaque jour. Demandez pour elle, très ardemment dans vos prières qu'elles ne périssent pas, mais qu'elles se convertissent et qu'elles vivent.

Je cherche à me tenir moi-même dans ces dispositions, mais j'ai besoin d'y entrer encore plus complètement que vous. Priez donc pour moi, mes chers enfants, et croyez-moi tout à vous, d'un cœur vraiment paternel en N.S. »

Cette Lettre Circulaire du Fondateur résume, on ne peut mieux, la situation où se trouvait la Société au commencement de 1881 ; toutefois, contrairement à ses prévisions un peu pessimistes, il faut l'avouer, la persécution redoutée n'éclata pas. Il y eut, à la vérité, en Kabylie un instant de crainte au sujet des dénonciations relatives aux élèves de St-Laurent, mais grâce à la sagesse des mesures prises, grâce surtout à la protection divine, le calme se rétablit vite, et les œuvres d'apostolat continuèrent à progresser.

32. Le Noviciat et l'Ecole de Philosophie – La mission à l'île d'Arguin

Le P. Toulotte avait été nommé, on s'en souvient, Maître des novices après le Chapitre de 1880, mais le P. Charbonnier, tout en remplissant les fonctions de Vicaire Général de la Société, avait conservé la direction effective du Noviciat. Cet état de choses dura jusqu'au mois de mars 1882.

A la conférence du matin, lisons-nous dans le diaire de Maison-Carrée à la date du 4 mars, le R.P. Charbonnier nous annonce que dorénavant la direction du Noviciat était entièrement confiée au R.P. Toulotte. Jusqu'à ce jour, il avait continué ses anciennes fonctions, d'abord pour ne pas faire une transition trop brusque en remettant immédiatement sa charge entre les mains de son successeur, et ensuite pour donner aux novices des explications plus détaillées des Constitutions de la Société et du Règlement du Noviciat. Telle avait été sur ce point la volonté de sa Grandeur. Aujourd'hui le R.P. Charbonnier se voit obligé de cesser ce travail, tant à cause de la faiblesse de sa santé, que par suite de ses absences fréquentes, nécessitées par la Visite des différents postes de la Mission. Il nous promet cependant de venir une fois par semaine nous faire une conférence.

« Après avoir fait l'éloge du R.P. Toulotte, choisi à cause de ses grandes qualités comme supérieur du Noviciat, il avoue ne trouver en lui qu'un défaut : une trop grande timidité et il nous demande de vouloir bien l'encourager dans sa charge par notre simplicité, notre obéissance et une grande ouverture de cœur. »

Il y avait 6 mois que le P. Toulotte avait succédé au R.P. Charbonnier, il remplissait ses fonctions avec ce dévouement, cette abnégation, ces vues surnaturelles que tous les novices admiraient en lui, quand arriva de Zanzibar à Maison-Carrée la nouvelle du massacre des missionnaires de l'Ouroundi. Les Pères Deniaud et Augier, M. d'Hoop, auxiliaire belge, avaient été tués par les indigènes qu'ils voulaient obliger de restituer un enfant de la mission volé par eux.

Le récit de la mort glorieuse de ses confrères fit tressaillir l'âme du P. Toulotte, et dans une lettre à Monseigneur (30 septembre), il demande comme une grâce d'aller prendre leur place, lui rappelant qu'il a été le premier à solliciter jadis la faveur d'être envoyé dans les Missions de L'Equateur. Le Fondateur répondit (1er octobre) :

« Je vous crois en effet, mon cher enfant, une vraie vocation pour l'Afrique Equatoriale, et je prends volontiers l'engagement de plaider votre cause auprès du Conseil pour le plus prochain départ. D'ici là, soyez paisiblement à vos importantes fonctions. »

Homme de foi et homme d'obéissance, le Maître des novices attendit dans le calme et dans la prière, que l'heure de Dieu voulut bien sonner pour lui.

Un mois et demi s'était écoulé depuis la réponse de Monseigneur, quand le N° du 11 novembre des "Missions Catholiques" apporta à Maison-Carrée l'annonce de la nomination du P. Toulotte comme chef de la nouvelle caravane pour l'Equateur. Grande fut la surprise, plus grande la joie du titulaire, qui s'empressa d'en écrire à Monseigneur. Il en reçut cette réponse :

« Mon cher enfant, C'est par une indiscrétion regrettable que le N°... des *Missions Catholiques* ont publié votre nom et votre destination. Je n'avais fait ces communications au Conseil de la Propagation de la Foi, que pour le persuader par des affirmations précises, que nos Missions au Tanganyika n'étaient pas détruites commet on le disait. Ils l'ont publié comme le reste. Ce n'est pas régulier, mais c'est sans doute une disposition de la Providence qui a voulu mieux marquer ainsi sa volonté. Vous n'avez donc plus, mon cher enfant, qu'à vous préparer. »

Le P. Toulotte se prépara donc avec le sérieux qu'il mettait à toutes choses. Il commença à se défaire de sa bibliothèque arabe, si remplie de précieux ouvrages mais qui lui devenaient désormais inutiles, et se mit avec ardeur a l'étude du Kiswahili. Dans ses lettres à Monseigneur, il expose ses plans pour l'époque du départ, la marche de la caravane, le choix des confrères qui devront l'accompagner, demande des instructions les plus détaillées afin de ne rien laisser à l'imprévu. Nous verrons plus bas ce qu'il advint de la caravane et de celui qui avait été nomme pour en être le chef.

Depuis 1878, les jeunes élèves de l'école Apostolique avaient grandi ; ils avaient terminé leurs études classiques, grâce au dévouement de leurs maîtres et, à un labeur personnel des plus persévérants. Avant de les admettre au Noviciat de Maison-Carrée, il fallait songer à leur faire faire la Philosophie.

Dès le mois de mars 1881, Mgr Lavigerie pria les membres du Conseil de songer à choisir et le personnel de la future Ecole et le local où elle s'ouvrirait à la rentrée d'octobre. Trois endroits étaient proposés : Maison-Carrée, St-Charles de Kouba, et N.-D. d'Afrique. Ce fut ce dernier qui fut définitivement choisi ; le P. Mercui fut nommé supérieur, le P. Gillouage directeur des études et le P. Pierre Michel professeur. Monseigneur voulut prendre à sa charge les frais d'installation de l'Ecole de Philosophie ; et composa lui-même le Règlement de cette nouvelle maison.

Les missionnaires n'oubliaient pas que le Soudan était toujours une portion du champ apostolique confié a la Société ; mais il ne leur semblait pas que Tombouctou la mystérieuse dût leur ouvrir de sitôt ses portes. Cette cité paraissait à cette époque si lointaine et si inabordable : mais voila qu'une proposition inattendue vint tout-à coup ramener les pensées et les espérances de ce côté.

Le 28 octobre, le R.P. Supérieur recevait la lettre suivante, datée de Toulon :

« Mon Révérend Père. Une compagnie commerciale, dont mon mari, M. Cabissol est le Directeur, a loué pour ses pêches au Gouvernement français l'île d'Arguin, sur la côte occidentale d'Afrique, près du Cap Blanc. Cette île, découverte par les Portugais, a été occupée ensuite par les Hollandais et les Français. Jadis elle a été un centre de commercé, mais elle est actuellement déserte. Mon mari vient d'y envoyer une colonie de pêcheurs. Il y a là plusieurs centaines d'hommes qui ne tarderont pas à appeler leurs familles, et qui formeront un village. On y a envoyé un médecin, mais il faut un prêtre à cette population. Or comment un prêtre voudra-t-il vivre ainsi isolé loin de tout confrère ? J'ai pensé, mon Révérend Père, à vos religieux, qui d'une part doivent, d'après leurs Règles, vivre toujours plusieurs ensemble, et de l'autre ont pour but d'évangéliser les peuples du centre de l'Afriques près duquel est située l'île d'Arguin. Il me semble que vos Pères établis dans cette ile, tout en s'occupant du ministère auprès des familles de nos pêcheurs, pourront aussi propager notre sainte Religion parmi les tribus du Sahara qui vivent sur la côte. La proximité de la colonie française rendra leurs travaux plus faciles. Je serais bien heureuse si ma famille devenait ainsi l'instrument de la Providence pour la Propagation de la Foi.

Mon mari propose un traitement de 3000 francs par an ; la nourriture sera à très bon compte, peut-être même fournie gratuitement ; les navires qui viennent de France, à l'île, pour la pêche, porteront aux colons les choses dont ils

auront besoin ; la Compagnie donnera le logement aux Pères et se charge de l'installation d'une église ; l'air de l'île est excessivement sain et sec.

J'espère que vous prendrez ces avantages en considération, que vous y verrez un signe de la divine Providence qui vous offre un asile sûr, d'où vous pourrez faire rayonner la vérité sur les pauvres peuples ignorants et sauvages. Je suis tout émue à la pensée que ma présente lettre peut avoir de si grandes conséquences et que Dieu se sert de ma misère pour l'œuvre de l'apostolat en Afrique".-

Le R.P. Charbonnier s'empressa de communiquer cette lettre â Monseigneur, qui lui répondit d'écrire à M. Cabissol, que sa proposition était acceptée en principe. Il y voyait, comme les membres du Conseil, la tête d'une nouvelle route pour le Soudan, des avantages pécuniaires, du bien à faire et une offre de la divine Providence. Mais, ajouta la Fondateur, si je vous autorise à répondre favorablement à la demande qui vous est faite pour l'île d'Arguin, je réserve l'application à plus tard. Il faut tout d'abord avoir des sujets pour les missions déjà existantes, avant d'en donner pour la fondation d'un poste nouveau si éloigné de tous les autres. »

Le poste d'Arguin ne fut jamais occupé ; nous n'avons pu en trouver les raisons ; les archives de la Société sont muettes à cet égard.

33. Trois nouveaux Martyrs au Sahara – Abandon de R'damès et de Tripoli (1881-1882)

On était donc tout à l'espérance et l'on voyait déjà la route de Tombouctou ouverte aux messagers de la Bonne Nouvelle, quand arriva comme un coup de foudre l'annonce du massacre des Pères en partance pour R'at. Pour l'intelligence de ce chapitre, il nous faut donner ici en, résumé quelques pages de l'histoire de la Mission du Sahara.

L'heureuse issue du voyage des Pères Richard et Kermabon (mai-juillet 1880) chez les Touaregs-Azdjers, avait fait penser que l'heure était venue de s'enfonser plus avant dans le désert ; le Conseil de la Société décida, en conséquence, à la Retraite de 1880,1a fondation du poste de R'at. Les Pères Richard, Royer et Pouplard devaient aller l'occuper à la première occasion favorable. La perte des bagages des missionnaires dans le naufrage du « Charles-Quint » à Djijilli retarda le départ jusqu'au 16 avril 1881 ; malgré l'époque avancée, on gardait l'espoir de se mettre en route, quand le massacre de la colonne Flatters vint anéantir cet espoir. A cette nouvelle, qui consterna la France, Mgr Lavigerie télégraphia aux Pères de R'dames que tout préparatif de départ pour R'at devait être suspendu jusqu'à nouvel ordre. On était d'ailleurs à l'époque de la campagne de Tunisie, et le Fondateur ne pouvait douter que des missionnaires et des Français ne fussent exposés à de grands dangers dans ces circonstances, à cause du redoublement de haine contre la foi et contre la France, provoqué par les prédications des marabouts

et par les publications de Constantinople qui pénètrent jusque dans le Soudan.

Les Pères obéirent, et ne se découragèrent pas. « Contraints en ce moment par la sainte obéissance, écrivait pittoresquement le P. Richard, à coucher sur le champ de bataille, nous ne nous y endormons pas ; au contraire, nous avons sans cesse nos regards tournés vers la route que nous aurons à reprendre bientôt, s'il plait à Dieu. »

Cependant l'apaisement se faisant en Tunisie et en Tripolitaine, et les assurances les plus formelles de la part des chefs de la caravane qui devait le conduire à R'at lui ayant été données sur la tranquillité de ce pays, le P. Richard écrivit aux Supérieurs Majeurs pour solliciter l'autorisation de partir :

« Daignez donc, mon très Révérend Père, disait-il (1er juillet 1881), nous autoriser à entreprendre, dès l'automne prochain, cette nouvelle campagne ou plutôt cette nouvelle étape vers le centre de l'Afrique, où tant de pauvres âmes attendent de connaître Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie. »

Ses instances triomphèrent et la cause fut gagnée. Le 8 septembre arriva à R'damès une lettre du R.P. Charbonnier, autorisant les Pères Richard, Morat et Pouplard à se rendre à R'at, leur poste définitif, moyennant de suffisantes garanties de sécurité.

« On pouvait d'ailleurs avoir une confiance particulière dans le P. Richard, racontait plus tard de lui le P. Hacquard. Son nom était connu de l'Oued-Souf au Sud-Oranais, dans le Sahara algérien. Et quand, treize ans après son départ de Ouargla, je parcourais moi-même les campements des Chambaas, ma meilleure recommandation était de me dire le frère du marabout Richard ; j'étais alors le bienvenu, un membre de la famille. Devenu Arabe au point de voyager avec les caravanes sans faire soupçonner qu'il fut Français, habitué aux courses et aux privations de la vie du désert, cavalier aussi brillant qu'infatigable, soit à cheval soit à méhari, les Nomades disaient de lui : « Celui-là est un des nôtres ; c'est notre Sultan. » Et joignant le fait à la parole, les Chambaas, alors tributaires de la France, supplièrent l'Autorité de le placer comme Caïd à la tête de leur tribus. Il avait pu, accompagné d'un seul guide, portant sur sa monture ses modestes provisions, entreprendre (janvier 1878) la dangereuse course de Ouargla à R'damès, débarquer dans cette ville comme un Arabe de passage à l'insu du caïmacan turc et s'y installer, malgré ce dernier, grâce aux relations amicales qu'il avait dans le pays. »

Le 18 décembre les trois missionnaires quittèrent R'damès, accompagnés des souhaits de ceux qui restaient et qui enviaient leur sort.

Trois jours après, quel ne fut pas l'étonnement de ces derniers de voir les trois guides Chambaas frapper à leur porte ; à l'étonnement succéda la douleur quand ils apprirent la mort tragique de leurs confrères tombés sous les coups des Touaregs.

« La situation exceptionnelle du P. Richard avait excité la jalousie des ennemis de la France, ajoutait le P. Hacquard ; et à force d'argent on avait trouvé un misérable qui consentit à assassiner pendant la nuit le vénéré marabout. Mais, me disait-on un jour chez les Touaregs, le traître Bou-Reddi fut exécré et maudit de tous. Quand il reparut dans les campements Azdjers, après avoir commis son meurtre, les femmes étendaient vers lui leurs mains ouvertes comme pour le repousser et détournaient la tête en s'écriant : ''Traître, tu mourras trahi.'' Il fut obligé par le mépris public de se réfugier au Touat, où il périt dans un guet-apens. »

Lorsque le 11 janvier 1882, Mgr Lavigerie reçut à Carthage communication de la lettre de l'agha d'Ouargla, annonçant le drame sanglant de Mareksan, il réunit aussitôt les missionnaires la chapelle. Là, d'une voix émue, il raconta brièvement ce qui s'était passé. Il dut s'arrêter un peu. Puis, bientôt se reprenant : « Allons, mes enfants, il ne faut pas pleurer comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Remercions plutôt Notre-Seigneur de ce qu'il veut bien faire à notre petite Société l'honneur de lui donner des martyrs. » Et il entonna le ***Te Deum***.

Le lendemain il envoyait un télégramme à Maison-Carrée pour faire connaître la nouvelle et cruelle épreuve qui fondait sur la Mission du Sahara ; puis le 14 il adressait une lettre sur ce sujet à tous les missionnaires. Le but principal de cette Lettre était de leur rappeler les conseils de la prudence chrétienne écrits dans l'Évangile :

« Certes j'admire l'abnégation généreuse de nos trois martyrs, dit-il, je l'admire d'autant plus que dans les moments actuels et avec les surexcitations furieuses du fanatisme musulman dont les effets se font sentir depuis les frontières du Maroc jusqu'à celle de l'Egypte. C'était courir au-devant d'une catastrophe presque certaine que de prendre pour aller à R'at la route du pays des Touaregs. Mais vous connaissez les recommandations de Notre-Seigneur. S'il annonce des persécutions à ses disciples, il leur conseille de fuir lorsque le danger les menace et non point d'aller au devant de lui. Il y a sans doute dans l'histoire de l'Eglise, d'illustres exemples d'une générosité héroïque qui cherche l'occasion de donner à Dieu cette suprême marque d'amour. Mais il y en a d'autres et non moins illustres, qui nous offrent un enseignement contraire et ceux-là ont pour eux la parole même de l'Evangile...

Voilà déjà dix des vôtres qui en moins de six ans ont versé leur sang dans l'intérieur de notre pauvre Afrique, sans compter ceux qui sont morts de souffrances et de fatigues. Il faut que les expériences du passé servent à modérer le zèle de leurs successeurs et à le rendre plus patient.

Mes chers enfants, heureuse la Société d'hommes apostoliques qui, dans ces temps de lâcheté et d'égoïsme universels, a besoin qu'on l'arrête, pour ne pas courir au martyre ! Ce sentiment si généreux est digne de l'admistration des hommes et des bénédictions de Dieu ; mais moi, je manquerais à tous mes devoirs de Père et de Pasteur si je ne contenais ces élans et si je ne vous imposais même sous peine de péché, *s'il est nécessaire* de ne pas vous exposer volontai-

rement *au danger grave et certain.* Je l'ai fait pour ceux qui ont pris, les derniers, le chemin de l'Afrique Equatoriale. Je suis décidé à le faire, désormais pour tous. Il n'y aura encore que trop de cas où toute la prudence humaine pourra se trouver en défaut. Mais nous aurons, du moins, vous et moi, rempli notre devoir. »

Dans cette Lettre aux missionnaires, au milieu des louanges données à la mort glorieuse de leurs frères, il est facile de distinguer un blâme à peine dissimulé à l'adresse de ces derniers, surtout du P. Richard ; ce sentiment se manifeste plus clairement dans une lettre du 19 janvier au P. Viven. En voici quelques passages :

« ...Je déplore la mort de nos Pères à tous points de vue. C'est par une imprudence tant du P. Richard que du Conseil que ce nouveau malheur est arrivé. Ce Père s'est laissé tromper ou s'est abusé sur les dangers de ce voyage. Il avait reçu de moi défense formelle de l'entreprendre, après le massacre de la colonne Flatters. Il n'a cessé de réclamer contre cette défense, et il vous a finalement entraînés ; moi aussi, j'ai eu le tort d'avoir laissé faire... C'est donc de la part du P. Richard le même esprit d'indépendance et de témérité, de la part du Conseil une trop grande faiblesse, et de la mienne une trop grande facilité à laisser aller vos décisions et à ne pas les contredire. » Et il ajoute plus loin : « ... J'ai bien regretté les termes de vos télégrammes, qui passent sous les yeux de l'Autorité. Ces termes justifient l'opposition des Bureaux-Arabes, qui ont toujours été opposés à la Mission du Sahara, parce qu'ils annonçaient que, à un moment donné, nous forcerions le Gouvernement à intervenir et nous leur créerions les derniers embarras. Nous avons toujours répondu que nous ne demandions ni l'appui ni la protection de qui que ce soit, ni la vengeance pour les missionnaires qui seraient tuéà. Et vous venez par un télégramme, qui est désormais entre leurs mains, comme une arme terrible, me demander d'intervenir auprès du Gouvernement. Toutes vos dépêches sont lues et envoyées au Gouverneur Général et à Paris, aux ministres de l'Intérieur et de la guerre... »

Le ton sévère de cette lettre s'explique facilement par les tristes préoccupations qui agitaient l'âme du Fondateur à cette douloureuse époque.

Cependant à R'damés, la vie n'était plus tenable pour les trois missionnaires restants, les Pères Kermabon et Royer et le Frère Raymond. Insultés, menacés même de mort jusque dans leur demeure, osant à peine sortir, ils demeurèrent comme prisonniers pendant 2 mois environ. Le consul de Tripoli, M. Féraud déclara, au nom de la protection qu'il devait à ses nationaux, mettre opposition à tout départ vers le Sud Algérien ; puis il obtint enfin du Pacha et du Gouverneur l'envoi à R'dames d'une escorte suffisante pour ramener les missionnaires sains et saufs. Ceux-ci rentrèrent à Tripoli le 20 mars ; mais cette ville ne devait être qu'une étape vers le rapatriement. Le Cardinal Siméoni, Préfet de la Propagande, approuva l'abandon de R'damès. Ainsi deux fois l'assaut avait été donné au désert saharien par deux troupes

d'élite; deux fois ces avant-gardes y avaient trouvé la mort. Il fallait maintenant aller se réformer ailleurs et attendre dans la patience le signal de Dieu.

34. Le Cardinalat

Dès le printemps de l'année 1881, le bruit s'était répandu que Mgr Lavigerie, après de si grands services rendus à la Religion et à la France, allait être promu au Cardinalat.

Il y avait déjà quatre ou cinq ans, que cette question se posait dans les Conseils du Saint-Siège et du Gouvernement français, mais l'Archevêque d'Alger estimait avec raison que sa candidature rencontrerait une vive opposition de la part du Maréchal-Président de la République.

Mais l'idée faisait pourtant son chemin. En 1877 on lisait dans les journaux que le Pape serait heureux de créer le premier Cardinal africain comme il avait déjà créé le premier Cardinal américain. L'année suivante, Mgr Lavigerie apprit que les ministres d'alors M. Decazes en tête avaient eu d'eux même la pensée de sa présentation et que Léon XIII avait à son tour exprimé le désir que le Gouvernement le proposât pour le chapeau. Mais le Maréchal-Président était toujours là et le projet n'eut pas de suite.

Le 30 janvier 1879, Mac-Mahon donnait sa démission ; c'était, il est vrai, pour Mgr Lavigerie une barrière et la plus haute qui tombait devant lui, mais la retraite du Maréchal, c'était l'avènement de l'anticléricalisme au pouvoir et l'Archevêque n'était pas homme à faire fléchir sa conscience devant des puissances athées, quelque chose qu'il en attendît ; il dirigea contre l'impiété son Mandement de Carême. « C'est l'heure, disait-il, de garder sa tête droite. Heureux qui la garde droite tant qu'il la couvre et qui la fait tomber droite, quand il la perd ! »

Ce chapeau de Cardinal pour lequel l'Archevêque d'Alger ne voulait pas courber la tête, il le désirait pourtant et il le désirait pour les avantages qui en reviendraient à l'Eglise d'Afrique, à son propre ministère, à ses missions, ainsi rattachées de plus près au centre divin de l'apostolat dans le monde. Ce serait la sanction de son épiscopat, la reconnaissance des services rendus par lui au Saint-Siège, à l'Eglise, à la France. Ce serait enfin un accroissement de son autorité auprès du Sacré-Collège et auprès des puissances catholiques et séculières.

Cependant sa candidature proposée par le Gouvernement, souhaité par le Pape, appuyée par les Cardinaux, Siméoni et Jacobini rencontrait à Rome même plus d'un adversaire. Le patriotisme italien s'offensait de son action toute française à Tunis. D'autre part en France, le Gouvernement venait de supprimer le traitement des Cardinaux et la politique du nonce d'alors, Mgr Czacki consistait à ajourner toute promotion cardinalice, jusqu'à ce que ce traitement fût rétabli au budget.

En attendant la faveur qui tardait tant à lui arriver, Mgr Lavigerie continuait de bien mériter de l'Eglise et de la France. Il remplissait le diocèse de Constantine dont il était pour lors administrateur de ses instituions : la création d'un Petit Séminaire à Bône, l'acquisition de toute la partie supérieure de la colline d'Hippone pour y élever une basilique à St Augustin, l'installation d'une maison des Petites Sœurs des Pauvres dans la même ville

C'est au sein de ces travaux, au milieu de ses combats pour l'Église, à l'heure où lui arrivaient du Tanganyika et de R'damès des nouvelles de deuil, que l'Archevêque d'Alger reçut le billet officiel du Cardinal Jacobini, lui annonçant sa certaine et prochaine élévation au Cardinalat (19 mars). La veille, comme s'il avait prévu cette notification, il écrivait au R.P. Charbonnier :

« ... Je termine en vous apprenant que je suis vraiment menacé cette fois du cardinalat pour le prochain Consistoire. Priez pour moi, car ce que j'y vois de plus clair, c'est avec les tentations qu'apportent les honneurs, une plus grande responsabilité, un jugement plus terrible, moins de liberté pour les œuvres... »

Au reçu de la nouvelle officielle, le Conseil s'empressa d'envoyer en son nom et au nom de toute la Société un télégramme de félicitations, de respect et d'amour filial. Le Fondateur y répondit en invitant à la cérémonie de la remise de la calotte, les membres du Conseil et le Scolasticat de Maison-Carrée.

Ce fut le 16 avril qu'eut lieu cette fête solennelle à St-Louis de Carthage. Le Cardinal était entouré de tout son état-major ecclésiastique : Mgr Dusserre, coadjuteur d'Alger, Mgr Combes, évêque de Constantine, le R.P. Supérieur des Missionnaires et ses Assistants. Les autorités civiles et militaires s'y trouvaient présentes. M. Cambon, Ministre Résident, le général en chef, l'amiral, un nombre considérable d'officiers de terre et de mer, les consuls des différentes puissances. Une foule d'Arabes, de Maltais, d'Italiens avaient envahi l'établissement, voulant eux aussi acclamer le nouveau Cardinal.

Après les quelques mots du Comte Cecchini, l'envoyé pontifical qui lui remit la calotte rouge, Mgr Lavigerie répondit. Son discours est d'une grandeur mélancolique en harmonie avec le cadre des ruines illustres qu'il avait sous les yeux. Ayant commencé par dire que c'était comme doyen des Archevêques français qu'il avait été désigné à la bienveillance du Souverain Pontife et qu'un tel titre n'était pas fait pour exciter l'envie ; ayant parlé de cette pourpre qui ne pouvait tarder de devenir son linceul, il éleva sa parole à la hauteur du lieu et des circonstances :

« La pensée de Léon XIII, dit-il, s'était portée bien au-dessus de mon humble personne et c'est l'Afrique qu'il honore, la seule la seule partie de l'univers qui n'était pas représentée dans le Sacré-Collège... Si la dignité l'écrase, combien plus le spectacle de ces ruines de Carthage, où, si tout parle

de la grandeur des choses humaines, tout parle aussi de leur vanité ! Le Cardinal évoque ces grandeurs et ces décadences. Il réveille ensuite le souvenir des gloires chrétiennes et impérissables de ces collines silencieuses ; il célèbre leur résurrection prochaine commencée et il en prend à témoin le messager du Pape. « Vous direz enfin à Léon XIII, Monsieur le Comte, que sous son pontificat, vous avez vu la croix couronner cette antique acropole de Carthage. Vous lui direz qu'un temple, une maison de prière s'y élève à la mémoire du plus pieux de nos rois. Vous lui direz enfin que vous y avez vu, autour de leur pasteur, des chrétiens appartenant à toutes les nations de la vielle Europe et qu'en son nom je prêche à tous la charité, l'union et la paix. »

La fin en fut moins triomphante. Mgr Lavigerie aimait à raconter la mésaventure qui marqua son retour, pour s'en divertir et montrer le revers soudain des grandeurs humaines. Lui, Mgr Dusserre et Mgr Combes rentraient donc dans la même voiture de Tunis à Carthage et déjà ils avaient fait sans encombre la moitié des quatre lieues qui les séparent. Mais la nuit était venue, les chemins étaient mauvais et détrempés de pluie ; le cocher, un nègre, qui avait pris copieusement sa part de la fête, perdit sa route, perdit la tête et s'engagea dans une fondrière. On était embourbé. Il fallut descendre dans la boue, sous la pluie, en grande tenue prélatice et chacun alors de se mettre à pousser de son côté aux quatre roues, le cocher, les deux évêques et le nouveau Cardinal, lui le triomphateur porté sur les bras du peuple quelques heures auparavant ! Malgré le fouet et les cris, on n'en vint pas à bout. Laissant la voiture, le nègre et les chevaux dans les ornières, les évêques reprirent à pied le chemin de Tunis. En quel état on les y revit ! C'était l'expiation de la gloire de ce jour.

L'usage en France, est qu'après avoir reçu la calotte des mains de l'envoyé pontifical, les nouveaux Cardinaux reçoivent des mains du Chef de l'Etat, à qui elle est portée par un ablégat du Saint-Siège, la barrette. Le 3 mai, son Eminence partit donc pour Paris. Le samedi 20, lui et ses assistants, montés dans les voitures de la Présidence, se rendirent à l'Eglise. Il y entendit la messe dite par le Père Charmetant dans la chapelle du palais, selon le cérémonial et fut ensuite introduit auprès de M. Grévy. Là, après un discours latin de Mgr Ferrata, alors auditeur de la nonciature, le Président de la République lui fit la remise de la barrette en présence de sa maison militaire, du ministre des Cultes et du sous-secrétaire d'Etat au même département.

Mais la pièce maitrise fut le discours du Cardinal. Il commença par l'éloge du clergé de l'Algérie que l'on avait voulu honorer en sa personne. Il termina par celui des missionnaires français. « Je voudrais pouvoir, M. le Président, étendre sur eux le manteau d'honneur qui vient de me couvrir. Ils l'ont mérité mieux que moi. Plusieurs, qui m'étaient plus chers, puisqu'ils étaient mes fils, l'ont teint par avance dans les profondeurs de notre Afrique,

avec le pourpre de leur sang. Que la bienveillance dont je viens de recevoir la marque solennelle reste du moins assurée à un si héroïque et si patriotique ministère. Et puisque la France n'a pas de fils plus fidèles, qu'elle daigne, comme elle l'a fait à tous les jours de son histoire, répondre à leur dévouement par la continuation de ses bienfaits. »

Il restait au Cardinal à aller recevoir le chapeau dans le Consistoire public fixé au 3 juillet. Il se rendit à Rome pour cette solennité. Le titre qui lui fut assigné fut celui de Ste-Agnès-hors-les-Murs.

Peu après, le Prince de l'Église reprenait le chemin de l'Afrique. Pour revenir à Carthage, il passa par Malte, où l'attendaient, pour recevoir le baptême douze jeunes Nègres de son Institut africain établi dans l'île depuis 1881. De là, le Cardinal ne fit que toucher Tunis pour se rendre à Alger où il arriva le 5 septembre. La réception à la Cathédrale fut grandiose. A Maison-Carrée, la fête fut tout aimable, cordiale et familière. La Communauté reçut son Père au chant du ***Veni Creator***. « Chantez aussi le ***Magnificat***, mes enfants, leur dit-il, et remercions Marie des grâces qu'elle vient d'obtenir à la Mission d'Afrique, car c'est bien la Mission que l'Église vient de glorifier. » Monseigneur se montra affable, affectueux, paternel, s'entretenant cœur à cœur avec tous ; il se sentait heureux au milieu de sa famille de prédilection.

35. Le Scolasticat transféré à Carthage

Les fêtes du Cardinalat ne ralentirent pas un instant la marche des Œuvres et au milieu même des ovations dont il était partout l'objet, le Fondateur s'occupait activement des progrès de la Mission.

En 1879 Mgr Lavigerie avait fondé le Collège St-Louis de Carthage, puis en 1882, celui de St-Charles de Tunis. Sur sa demande, notre Société avait accepté la direction et la charge successive de ces deux établissements. Mais la fondation d'un collège catholique ne constitue qu'une partie des préoccupations d'un évêque ; la formation d'un clergé constitue pour lui un devoir bien autrement grave.

A l'heure actuelle, en Tunisie, il ne suffisait pas seulement de pourvoir aux besoins du ministère paroissial auprès des colons ou du service religieux auprès des troupes françaises campées dans la Régence, il fallait encore prévoir l'avenir et pour cela travailler à la formation d'un clergé futur. La construction d'un Grand et d'un Petit Séminaire s'imposait donc, ainsi que le choix de la Société, qui prendrait la direction de l'un et de l'autre. Mgr Lavigerie pensait à tout cela.

Le 28 février, il envoyait la lettre suivante au Conseil de Maison-Carrée :

« Le moment est venu où je dois commencer le Grand Séminaire de Tunis. M. l'Abbé Thévin, que j'ai envoyé en France pour recueillir des vocations dans les Grands Séminaires me fait connaître qu'un bon nombre de demandes doi-

vent m'être adressées. Et, en effet, j'en ai déjà reçu au moins trente. Toutes ne seront pas admises, à, la verité, mais j'en admettrai au moins dix ou douze pour commencer la formation de ce clergé.

Tous ces jeunes gens, en m'écrivant, le font comme s'ils voulaient être missionnaires, considérant avec raison le Vicariat de Tunis comme un pays de mission. Je ne doute donc pas qu'il ne se trouve parmi eux des vocations même pour votre Société... je serai bien loin, en ce qui me concerne, de contrarier ce mouvement.

Pour cette raison et pour une autre non moins grave qui est de donner à ce Clergé nouveau de la Tunisie une direction et une formation vraiment apostoliques, je désire confier à votre Société la direction du Grand et du Petit Séminaire de Tunis. Nous verrons comment il sera possible d'organiser définitivement les choses au mois d'octobre prochain. Ma pensée actuelle est aue le Scolasticat pourra être utilement transféré à St-Louis de Carthage et le Grand Séminaire de Tunis établi à côté, dans la même maison, quoique absolument séparé pour tout, sauf pour les classes. Mais ce projet, s'il se réalise, ne résout pas la difficulté actuelle.

Le Grand Séminaire de Tunis doit s'ouvrir dans la semaine de Pâques. Saint-Louis étant actuellement occupé par le collège, on ne peut y mettre le Scolasticat. Tout au plus pourrait-on y mettre le Grand Séminaire.

Je viens donc vous demander de vouloir bien délibérer sur les trois points suivants et me faire connaître sans retard aucun votre réponse.

1° Votre Société accepte-t-elle, en principe, comme je le lui demande, la direction du Grand Séminaire de Tunis ?

2° Quels moyens proposez-vous comme solution provisoire pour l'ouverture de ce grand Séminaire dans la semaine de Pâques ? Et pouvez-vous désigner au moins deux sujets convenables pour sa direction ?

3° Ou pensez-vous qu'il faille ouvrir ce Séminaire ? – A St-Louis, dans un local complètement séparé du Collège ? – A Maison-Carrée en séparant aussi ses élèves des novices et des scolastiques, sauf de ces derniers pour les classes ?

J'avoue que je n'indique qu'à regret cette dernière hypothèse ; je crains que si ces jeunes gens vont à Alger, ils ne subissent plus ou moins les influences du Clergé algérien et ne se dégoûtent de l'apostolat. S'ils y venaient, il faudrait les préserver de tout contact à cet égard.

Examinez, je vous prie, ces questions le plus tôt possible et envoyez-moi votre délibération. J'y puiserai des lumières pour prendre moi-même un parti. »

Le Conseil délibéra sans retard. Dans la séance du 5 mars, les membres traitèrent successivement les 3 points proposés. A l'unanimité, la direction du Grand Séminaire de Tunis fut acceptée ; cette œuvre, loin d'être contraire au but de la Société, devant dans l'esprit des Supérieurs, concourir encore à l'évangélisation des infidèles. Mais ensuite on exposa à Monseigneur que l'ouverture du Séminaire soit à St-Louis soit Maison-Carrée dans la semaine de Pâques présentait d'insurmontables obstacles, et on le pria respectueusement de retarder cette ouverture jusqu'au mois d'octobre prochain.

Le Fondateur répondit : « Je regrette vivement la décision relative au retard de l'ouverture du Séminaire de Tunis jusqu'en octobre, et je ne m'y soumets qu'à contrecœur. »

Ce fut à cette date (1er quinzaine d'octobre) que s'ouvrit enfin le Séminaire pour le clergé tunisien ; les jeunes Abbés ne vinrent point à Maison-Carrée, mais ce furent les scolastiques qui allèrent, sous la conduite du R.P. Viven et du P. Bazin à Carthage. La communauté s'installa dans les bâtiments du Collège St-Louis, laissés vides par le transfert des élèves à la nouvelle maison de St-Charles de Tunis.

Les séminaristes entrèrent au nombre de 16, et eurent pour directeur le P. Mercui. De leurs rangs, vite éclaircis, sortirent des prêtres distingués, parmi lesquels nous citerons M. Bombard, mort curé de la Cathédrale de Tunis ; M. l'Abbé Raoul, actuellement vicaire-général du diocèse de Carthage ; et M. l'Abbé Forconi, vicaire à Tunis.

En cette même année remplie d'événements si divers, le Noviciat en éprouva le contrecoup : il subit des modifications importantes dans son personnel. Le R.P. Toulotte ayant, comme on l'a dit plus haut, été chargé de la conduite de la prochaine caravane pour le Tanganyika, demanda au mois d'août à laisser ses fonctions de Maître des novices, afin de se préparer plus immédiatement à son grand voyage. Le 8 août, le R.P. Bridoux quitta l'Ecole apostolique et vint prendre la direction du Noviciat ; le P. Lechaptois alla le remplacer à St-Eugène et le Frère Féderlin, scolastique, fut chargé des cours d'arabe jusqu'à l'époque de la retraite générale.

Au moment où le P. Toulotte était tout entier à la joie du départ futur, il reçut l'ordre de suspendre les préparatifs de son expédition. Au lieu de s'embarquer pour Zanzibar, il devait sur l'ordre de Monseigneur prendre le chemin de Jérusalem.

Il faut s'être trouvé soi-même dans une situation identique pour comprendre ce que dût éprouver le P. Toulotte au plus intime de son cœur. Mais en homme de foi, il s'inclina respectueusement devant la décision de son Supérieur dans la quelle il voyait la volonté même de Dieu, et partit (24 septembre) pour la Palestine afin d'y remplir de son mieux les devoirs de sa nouvelle charge.

36. Election d'Assistants provisoires

La nomination du P. Viven à Carthage et du P. Toulotte à Jérusalem, le séjour du P. Deguerry à Tunis, la sortie de la Société du P. Leroy, avaient désorganisé le Conseil. Monseigneur le comprit sans peine et chercha à remédier à cet état de chose.

Au commencement de janvier, le Fondateur écrivait au R.P. Charbonnier :

« Je vais, en vertu de mon Délégué du Saint-Siège, proposer aux Supérieurs, de désigner trois Pères provisoirement ou plutôt d'élire provisoirement trois Pères désignés par moi, pour suppléer les 3 Conseillers absents. Ces 3 Pères seront les Supérieurs de N.-D. d'Afrique, de St-Eugène et du Noviciat des Frères. Ils rempliront leurs fonctions jusqu'en septembre, à l'époque du Chapitre. Moi-même je déléguerai mes pouvoirs personnels au P. Deguerry et au P. Viven, de telle sorte que quand ils approuveront les résolutions du Conseil d'Alger, ces résolutions seront obligatoires de plein droit. On ne devra donc m'en référer que lorsqu'il y aura désaccord entre ces deux Pères et vous. »

Le R.P. Charbonnier, tout en reconnaissant les graves inconvénients qu'entrainait la désorganisation du Conseil de la Société, surtout pendant les voyages de son Eminence, préférait faire revenir de Carthage à Maison-Carrée le P. Viven, en laissant au P. Mercui la direction du Scolasticat plutôt que d'introduire provisoirement dans le Conseil une majorité de membres nouveaux.

Il écrivit donc dans ce sens à Monseigneur le Délégué, alors en Tunisie. Il l'informait en même temps du malaise qu'il constatait à cette époque dans la Société, malaise dont il indiquait la cause principale selon lui :

« Pour ma part, disait-il (9 janvier), je vous avouerai, Monseigneur et Très Vénéré Père, que je suis bien attristé de la désorganisation de notre Conseil et de sa reconstitution précaire qui va avoir lieu, ainsi que d'une sorte de découragement que j'ai remarqué dans un certain nombre de missionnaires, à la suite de tous les changements qu'il y a eus dans presque toutes nos maisons depuis le mois de septembre. Ces déplacements en effet font croire qu'ils sont l'objet de défiances profondes de la part de leurs Supérieurs et il n'y a rien qui paralyse le dévouement et dégoûte même de sa vocation, comme cette persuasion. Plaise à Dieu, qu'il n'en résulte pas de nouvelles et regrettables défections. »

Ces communications froissèrent son Eminence, qui répondit par une lettre sévère au R.P. Charbonnier, l'accusant de lui avoir écrit dans un moment d'irritation d'esprit et de s'être, en la circonstance, laissé influencer par quelque confrère.

Le Supérieur Général crut devoir se justifier. Il le fait d'une façon noble et ferme dans une lettre confidentielle du 3 février. Après s'être défendu d'être ou monté ou aigri ou influencé par qui que ce soit, il ajoute :

« Je vous prie, Monseigneur, de croire néanmoins qu'il m'en a toujours coûté beaucoup sous plusieurs rapports de faire a Votre Éminence de semblables communications, dans lesquelles je n'ai jamais eu en vue ce me semble, autre chose que le plus grand bien de notre chère Société, tout en conservant, d'autre part, le respect, la vénération, l'affection dus à mes Supérieurs comme aux représentants de Dieu et me tenant constamment disposé à me soumettre à leur décision définitive et à leur faire le sacrifice de mes vues personnelles, pour m'abandonner à la conduite de la divine Providence.

Depuis que j'ai le bonheur d'appartenir à cette Œuvre, ma conscience, si elle m'accuse de lenteurs et de nombreuses négligences, ne m'a jamais rien reproché de grave, ni pour le dévouement à la Mission, ni pour le respect et la soumission envers mes Supérieurs, malgré tout ce qu'on a pensé ou dit contre moi.

Partant de ce principe que tout inférieur, surtout tout missionnaire doit s'ouvrir à son Supérieur comme à son père, et qu'un inférieur qui est appelé à prendre part au Gouvernement de l'Œuvre à laquelle il appartient, doit informer son premier Supérieur de tout ce qui peut contribuer au bien de cette Œuvre ou lui nuire, je n'ai jamais cru pouvoir cesser, d'avoir auprès de Votre Eminence, l'ouverture que vous me connaissez, au risque de lui dire et de m'entendre dire parfois des choses peu agréables.

En terminant cette lettre, permettez-moi de vous répéter ce que je vous ai déjà proposé en d'autres circonstances : si vous désirez que désormais je me taise comme tant d'autres auxquels la crainte ferme la bouche, je me tairai ; si vous désirez encore qu'en tout ce qui concerne les intérêts de l'Œuvre, je me range à votre avis, je le ferai, en m'appuyant sur le principe d'autorité et me déchargeant de toute responsabilité ; enfin, Monseigneur et très vénéré Père, si je vous gène, si vous trouvez que je suis un obstacle au bien de la Société, dans les fonctions que vous m'avez imposées malgré mon indignité, je descendrai au dernier rang s'il le faut, à la place que j'avais ambitionnée en entrant dans la Mission et qui me conviendrait maintenant plus que jamais pour me préparer plus immédiatement à la mort, durant le peu de temps qui me reste sur cette terre.

Dans tous les cas, soyez assuré, Monseigneur et très vénéré Père, qu'avec la grâce de Dieu, mon dernier souffle de vie sera pour cette bien-aimée Mission d'Afrique, pour laquelle je serais trop heureux d'être mis en pièces... »

Cette lettre peint admirablement le caractère du P. Charbonnier. D'une humilité profonde, quand il ne considérait que sa personne, mais d'une énergie peu commune quand il agissait en Supérieur Général, il fut peut-être le seul qui jusque là, osait dire à Mgr Lavigerie toute sa pensée et plaider hardiment la cause de ses subordonnés. Le R.P. Deguerry, son prédécesseur, avouait ne s'être jamais présenté devant le Fondateur sans éprouver une sorte de crainte qui malgré lui le troublait, et qu'il n'était jamais parvenu à vaincre entièrement.

Devant les observations du R.P. Charbonnier, le Cardinal ne crut pas dans la présente circonstance, imposer sa volonté au Conseil de la Société, et durant toute cette année, il n'y eut pas d'Assistants suppléants, soit à Carthage, soit à Maison-Carrée.

37. Visites du R.P. Bridoux dans les Séminaires de France – Affaire Lesserteur

Dès le mois de Février 1883, dans une lettre à Monseigneur, le R.P. Bridoux manifestait son inquiétude sur la rareté des entrées au Noviciat, et demandait s'il ne serait pas utile d'envoyer en France un missionnaire, qui réveillerait dans les Séminaires les vocations apostoliques. Touché de la justesse de cette demande, et constatant lui-même la diminution du nombre des novices, alors que ses Œuvres réclamaient des ouvriers toujours plus nombreux, le Cardinal ordonna au Père-Maître d'aller en personne faire des visites dans les Séminaires du Nord et de l'Ouest.

Laissant le Noviciat aux soins paternels du R.P. Supérieur Général, le P. Bridoux partit le 11 mai. Dans ses lettres il annonce qu'il reçoit partout un sympathique accueil, mais qu'il est plus d'une fois obligé de combattre des préjugés contre la Congrégation, et de la faire connaître sous un jour plus vrai et plus complet.

Il trouve dans un grand nombre de maisons ecclésiastiques, les professeurs de théologie vivement préoccupés de l'apparition d'une récente brochure, sous la signature de M. Lesserteur des Missions Etrangères de Paris, et qui attaquait une lettre d'un de nos confrères de l'Afrique Equatoriale sur les croyances des indigènes.

Voici à quelle circonstance :

Le N° du 9 février des *Missions Catholiques* avait publié une lettre du P. Moinet, missionnaire au Tanganyika, qui commençait ainsi :

« Des voyageurs nombreux avaient prétendu que nos sauvages de l'Afrique Equatoriale n'avaient aucune idée d'un Dieu Créateur, de l'existence des esprits, de l'immortalité de l'âme. Ces affirmations, faites et répétées avec assurance, avaient fini par constituer une objection grave contre la thèse des philosophes et des théologiens qui trouvent une preuve de ces grandes vérités dans le consentement de tous les hommes.

« Nous en savons assez aujourd'hui pour pouvoir dire ou que ces affirmations sont l'œuvre d'une étrange légèreté, ou que leurs auteurs ont voulu se moquer de leurs lecteurs... »

Le P. Moinet exposait ensuite les faits qu'il avait constatés par lui-même, les discours qu'il avait entendus, dans des régions où l'action européenne ne s'était pas encore fait sentir et où, par conséquent, les missionnaires avaient les traditions africaines toutes pures.

Un professeur de théologie du Séminaire des Missions étrangères crut pouvoir prendre occasion de la lettre de notre confrère pour infirmer la preuve du consentement de tous les hommes en faveur de l'existence de Dieu. Dans une brochure de 31 pages, M. Lesserteur se proposait, disait-il,

de répondre à cette double question : Cette preuve est-elle indispensable pour la démonstration de l'existence de Dieu ? Est-elle au moins utile ?

Tout son travail a pour but de vouloir prouver que cette preuve n'est point nécessaire et qu'il n'est pas à propos d'y recourir dans un sens trop absolu, car le consentement unanime, tel qu'on le suppose, n'existe pas.

« Si nous battons en brèche, écrit-il dans la préface, une preuve qui pourrait fournir d'assez beaux états de service, que l'on ne nous accuse pas de céder au besoin de sacrifier aux idées modernes, d'appréhender sans raison les attaques d'une fausse science et de lui faire sans nécessité des concessions qu'elle ne demande pas. Notre mobile est uniquement l'amour de la vérité et le désir que nous avons de voir l'apologétique chrétienne se maintenir sur un terrain scientifique inattaquable. »

La *Controverse* ne tarda pas à combattre vivement la thèse de M. Lesserteur, et le R.P. Charbonnier chargea le professeur de philosophie de N.-D. d'Afrique d'en préparer également une réfutation. Le Cardinal durant un séjour à Paris prit avec lui le manuscrit du P. Michel et se rendit au Séminaire des Missions Etrangères. Il dit au Supérieur que par un motif de charité, il avait retardé jusque là la réfutation de la brochure de M. Lesserteur, dans l'espoir que son auteur lui présenterait des excuses. M. le Supérieur, vivement touché de la démarche du cardinal et surtout du charitable mobile qui la dictait, promit de faire à son professeur de théologie de sévères observations sur sa conduite en cette circonstance. L'affaire n'eut pas d'autre suite pour notre Société, mais M. Lesserteur n'en fut pas quitte à si bon compte avec d'autres adversaires. Les *Annales de Philosophie* firent paraître une magistrale réfutation de sa triste thèse. Citons seulement ce passage qui nous concerne : « L'observation faite à l'adresse d'un zélé missionnaire, coupable d'avoir enrichi l'apologétique chrétienne d'un nouveau fait concernant la croyance des sauvages du Tanganyika en un Dieu Suprême, et d'avoir rappelé les principes de la théologie sur la question, nous pourrions la retourner contre son auteur. Si la réserve et la prudence sont nécessaires, c'est bien lorsqu'il s'agit d'attaquer une doctrine universellement admise, enseigné à mainte page de la Ste Ecriture, développée par toute la tradition et théologie catholique. Pour s'insurger contre une si importante autorité, il faudrait au moins, chose impossible d'ailleurs, avoir en sa faveur la certitude et l'évidence, et ne pas venir attaquer cette solide armée de témoins et de docteurs avec des armes aussi fragiles et aussi impuissantes que celles de la brochure car alors le courage et la bravoure deviennent facilement de la témérités...

Le professeur de philosophie du Grand Séminaire de Bauvais, M. Desaint, publia à son tour une réfutation écrasante pour M. Lesserteur, qui comprit sans doute alors que par sa thèse malheureuse, il faisait le jeu de l'incrédulité et qu'il eût été plus sage, avant de la publier, de prendre conseil

d'hommes pieux et savants, qui ne manquent pas d'ailleurs dans sa vénérable Congrégation.

Cependant le R.P. Bridoux revint de France le 15 juillet. Ses visites dans les Séminaires firent bénies visiblement de Dieu. Citons parmi les novices qui arrivèrent en septembre les noms suivants : Vignon, Voillard, Dehuisserre, Mesnage, Viargues, Denoit, Heurtebise, Guillermain.

Ce fut à cette même époque que les premiers élèves de philosophie, sortant pour la plus grande partie de l'École Apostolique, entrèrent au Noviciat de Maison-Carrée. Ils étaient au nombre de 21 parmi lesquels nous citerons : MM. Delmas, Laurens, Hébrard, Moulin, A. Huc, Cyprien et Roch**.**

38. Chapitre de 1883 – Le R.P. Bridoux Supérieur Général – Nomination d'un membre suppléant pour le Conseil.

D'aprés les Constitutions, un Chapitre Général régulier devait se tenir cette année même en septembre. Comme son prédécesseur, le R.P. Charbonnier n'attendit point cette date pour supplier le Fondateur de s'opposer à sa réélection possible. Il lui écrivit le 4 août :

« Mes sentiments à l'égard de notre chère Mission sont toujours les mêmes ; mon seul désir est de dépenser pour elle, sous votre haute autorité, jusqu' au dernier souffle de ma vie ; puissé-je lui être plus utile que par le passé ! Pour cela, Monseigneur et très vénéré Pere, permettez-moi de vous le répéter, il faudrait, ce me semble, que je fusse déchargé de toute fonction ayant trait au gouvernement général de l'œuvre et placé au milieu des infidèles, dans un petit poste, plus en rapport avec mes faibles aptitudes et mon indignité. Aussi me rendriez-vous un grand service en exauçant les vœux au prochaine Chapitre. »

Mgr Lavigerie, comme on le sait, autoritaire par nature et aimant peu la réplique, s'était plus d'une fois trouve gêné et entravé dans ses plans par les observations froides et calmes du Supérieur Général ; aussi on peut croire que la demande formulée dans la lettre du R.P. Charbonnier n'était pas faite pour lui déplaire ; mais les futurs membres du chapitre partageraient-ils son sentiment ? C'était douteux, car ces trois années de Supériorat n'avaient fait qu'accroître l'affection et l'estime des missionnaires pour le R.P. Charbonnier, et il pourrait fort bien arriver que le Supérieur sortant fût par eux réélu, ainsi que quatre Assistants de leur choix, choix devant lequel le Fondateur lui-même devrait s'incliner.

Pour éviter tout embarras possible à ce sujet entre son autorité et celle du Chapitre, le Cardinal avait écrit à Rome la lettre suivante :

« ...La Sacrée Congrégation de la Propagande a daigné louer et autoriser ad experimentum la Règle des Missionnaires d'Alger. Cette Règle suppose qu'à l'expiration des pouvoirs du Supérieur Général, l'élection du successeur sera faite directement par le Chapitre de la Société. Le même Chapitre de la Société doit d'après la même Règle, élire également à la pluralité des voix les quatre

Assistants. Jusqu'ici, d'après la Règle provisoire qui a été suivie, pendant 12 années, le Chapitre nommait directement 5 sujets, parmi lesquels l'Archevêque d'Alger, premier Supérieur et Fondateur, choisissait le Supérieur et les 4 autres élus devenaient, de droit, les assistants de celui-ci.

Cette disposition provisoire avait pour but d'éviter pour un acte aussi important, des surprises qui pouvaient se produire dans une Société nouvelle, où un grand nombre de membres sont encore trop jeunes pour avoir une grande expérience.

Comme les mêmes raisons subsistent encore et comme il peut paraître douteux, après la décision du S. Siège qui loue et autorise ad experimentum la Règle définitive de la Société des Missionnaires d'Alger, que la Règle précédemment suivie puisse encore être appliquée, je viens demander à Votre Sainteté de vouloir bien (au cas où cela serait nécessaire) permettre de conserver le mode primitif d'élection jusqu'au jour ou la Règle aura été définitivement approuvée. »

Le Secrétaire de la S. Congrégation de la Propagande répondit que Sa Sainteté le pape Léon XIII, dans l'audience du 6 mai, accordait au Cardinal-Fondateur l'autorisation demandée, mais pour cette fois seulement « ***pro hac vice tantum***. »

La santé de Mgr Lavigerie ne lui ayant pas permis cette année de venir présider a Maison-Carrée la retraite annuelle, il fut décidé que le Chapitre se tiendrait à St-Louis de Carthage. Les Pères se rendirent donc en Tunisie au nombre de 21. Six autres qui en faisaient partie de droit, s'étaient, faits excuser.

A la première séance (26 septembre) son Eminence exposa aux missionnaires assemblés les graves difficultés qui durant l'année écoulée s'étaient rencontrées dans le fonctionnement régulier du Conseil de la Société par suite de la nécessité où il s'était trouvé d'envoyer plusieurs de ses membres dans diverses maisons éloignées. Le Conseil s'était vu réduit à deux membres et par conséquent trouvé dans l'impossibilité de délibérer d'une manière régulière et utile. Il ne lui paraissait pas possible de s'exposer pour l'avenir à voir se renouveler une situation aussi anormale, et priait le Chapitre de délibérer à ce sujet.

Après discussion, il fut décidé :

1° que le nombre des Membres du Conseil qui devaient rester à la Maison-Mère ou dans les environs, pour participer d'une manière effective aux délibérations, devait être toujours de 3, non compris le Vicaire Général.

2° que si un de ces 3 membres venait, par suite de nécessité urgente, à être envoyé au loin, il y aurait lieu de lui nommer immédiatement un suppléant qui cesserait ses fonctions au retour de ce Conseiller.

La séance du lendemain fut consacrée à l'élection des 5 Assistants.

Sur 21 votants, le R.P. Charbonnier obtint 20 voix ; les Pères Bridoux et Deguerry 17, le P. Viven 13 et le P. Livinhac 11. Son Eminence ayant refusé

de reconnaître la nomination de ce dernier, nécessaire à sa Mission du Nyanza, ce fut le P. Lechaptois qui devint Assistant. Le P. Gerboin fut ensuite élu membre-suppléant du Conseil pour le cas prévu plus haut.

Faisant alors connaître au Chapitre que le R.P. Charbonnier lui avait dans diverses circonstances manifesté le désir d'être déchargé du Supériorat, et usant de la faculté donnée pour cette fois par Rome, le Cardinal annonça qu'il choisissait le R.P. Bridoux pour Vicaire Général de la Société. Le Conseil fut donc ainsi constitué :

Vicaire Général : Le R.P. Bridoux.
Assistants : Les Pères Charbonnier, Supérieur du Noviciat des Clercs.
Deguerry, Administrateur-délégué du Vicariat de Tunis.
Viven, Supérieur du Scolasticat.
Lechaptois, Directeur du Noviciat.
Conseiller suppléant : Le Père Gerboin, Supérieur du Noviciat des Frères.
Procureur Général : Le Père Bresson.
Secrétaire Général : Le Père Leblond.

39. Diverses décisions du Cardinal-Fondateur

Les premières instructions du Fondateur au Vicaire Général et à son Conseil furent de leur rappeler leurs responsabilités à divers points de vue. Nous allons en citer q.q. passages plus particulièrement empreints de cette profonde sagesse et de cette haute connaissance des hommes et des choses qui caractérisaient toujours les décisions importantes de Mgr Lavigerie. On y sent l'amour paternel du Fondateur pour ses fils, et son désir de voir leur Société prospérer chaque jour davantage devant Dieu et devant les hommes.

« Je rappelle, écrit-il, qu'il a été décidé qu'aucun élève de Philosophie ne pourra entrer au Noviciat sans avoir passé son examen de baccalauréat-ès-lettres, au tout au moins à défaut de celui-ci, un examen d'instituteur primaire. En décidant le maintien durant deux années de tous les philosophes à N.-D. d'Afrique, on enlèvera tout prétexte de manquer à une règle aussi capitale pour l'avenir des Œuvres de la Société, et en conséquence il devra être bien entendu en ce qui me concerne, que je n'admettrai plus aux Ordres quels qu'ils soient, et même à la tonsure aucun élève de Philosophie qui n'aura pas subi au moins l'une de ces épreuves. Je charge expressément la conscience des directeurs et particulièrement celle du Supérieur Général à cet égard, de sorte que, s'ils venaient à me tromper pour un seul sujet, ils se mettraient dans le cas d'encourir les censures ecclésiastiques. »

Dans le Conseil du 22 octobre, les Pères Assistants prièrent le Supérieur Général de demander à son Eminence d'être indulgent envers les élèves de St-Eugène qui échoueraient, soit au baccalauréat, soit au brevet de capacité. Les élèves montrent tous la meilleure bonne volonté, les examinateurs universitaires sont souvent partiaux, la Société a déjà fait de grands sacrifices

d'argent pour les études de ces enfants ; de plus, ne serait-ce pas aussi exiger d'eux plus que l'on n'exige des séminaristes qui entrent au Noviciat en sortant de leurs diocèses respectifs ; et le certificat que donneraient les Pères de Philosophie sur les études de leurs élèves, ne vaudrait-il pas celui de la Faculté ?

Le Cardinal répondit au R.P. Bridoux :

« Je ne puis revenir sur le fond de ma décision relative aux examens des élèves de Philosophie. Il est trop évident d'une part que les diplômes sont désormais nécessaires pour pouvoir tenir nos établissements ; d'autre part, si un jeune homme après avoir fini ses études, n'est pas capable de prendre au moins le brevet d'instituteur, ce qui est la seule chose que j'exige, je ne vois pas comment il est capable d'être prêtre. Je veux bien sur la demande du Conseil, mitiger ma première décision dans le sens que les élèves de N-D. d'Afrique pourraient faire leur Noviciat et prêter le serment avant d'avoir pris le brevet, mais je n'admets pas qu'ils puissent recevoir la tonsure, ni commencer leur théologie, avant d'avoir au moins leur brevet d'instituteur. »

Cette loi, toute sage qu'elle était, fut-elle reconnue pratiquement impossible ? Oui sans doute, car de fait, après quelques essais, elle cessa d'être appliquée aux Apostoliques.

On trouve dans la correspondance du Cardinal à cette epoque la trace de sa vive préoccupation, relativement à la question financière.

Dans une lettre du 16 octobre au R.P. Bridoux, après avoir demandé qu'on lui soumette sans retard le budget général de la Société pour 1884, il ajoute :

« Je demande tout spécialement au Conseil de veiller à ce que ce budget soit établi avec le plus grand soin, et au R.P. Supérieur Général de se souvenir qu'il doit être très vigilant et très ferme dans la surveillance de l'administration matérielle et financière ; sans cela il encourra la plus grave responsabilité. Il doit même se souvenir que ce serait pour lui un cas de déposition canonique s'il laissait dilapider les biens et l'argent de la mission. »

Le budget ayant été envoyé, Monseigneur après avoir pris connaissance, refusa de l'admettre, et il ajouta sévèrement :

« Il m'est impossible, d'après les règles générales de toute comptabilité raisonnable d'approuver un budget en déficit ; et la mention par laquelle vous dites d'une manière vague : sera couvert par des quêtes, n'est pas une chose sérieuse. Il faut donc avant tout trouver un moyen pratique de vous créer des ressources ou de diminuer vos dépenses dans des proportions suffisantes. Vous ne vous trouveriez pas en présence de cet inconvénient, si, comme la demandent la nature même des choses et la sagesse chrétienne, le budget avait été préparé et voté par le Conseil avant que celui-ci n'eût pris ses déterminations sur les établissements nouveaux et sur le personnel. Une communauté va à sa ruine lorsqu'elle entreprend au-delà de ce que lui permettent ses ressources matérielles et quelque regret ou quelque inconvénient qu'il y ait par ailleurs, elle

doit ne pas entreprendre ou même supprimer les œuvres qu'elle ne peut pas soutenir. Je refuse donc d'approuver le budget en ce moment... »

Pour se conformer aux désirs du Cardinal, les membres du Conseil présentèrent diverses combinaisons, pour rétablir l'équilibre du budget. Sur ce budget rectifié, le Fondateur fit encore de sérieuses observations. Il se montre particulièrement sévère dans sa lettre du 4 décembre, se plaignant que les Supérieurs Majeurs cèdent trop facilement aux importunités de tel ou tel qui engagent l'avenir dans des fondations irréfléchies. « Après toutes les fautes commises, on vient encore s'adresser à moi aujourd'hui pour me demander de subvenir au déficit créé dans le budget par une mauvaise administration ; c'est vraiment le comble ! »

Et il termine ainsi par ces dernières lignes qui durent impressionnera vivement le Conseil :

« ...Je n'ai qu'une seule chose à vous répondre à tous, et veuillez la garder dans vos mémoires. Vous avez fait vous-mêmes et j'ai approuvé un règlement, d'après lequel tout membre de la Société qui met une maison en déficit, est obligé d'en aller quêter le montant. La première fois que vous aurez constaté un déficit dans vos comptes, j'exigerai que l'on vous applique cette règle à vous-mêmes. C'est bien le moins que vous donniez l'exemple de la prudence et de la sagesse sur un article aussi capital. Pour cette fois, je vous autorise à prendre une avance de 25.000 francs sur le prix de vente de la Maison-Carrée par un prêt que fera M. Abeille ; mais c'est la dernière concession que je vous ferai en ces matières, et tenez-vous pour avertis qu'à la première annonce d'un déficit, je forcerai les membres du Conseil à tirer au sort les deux d'entre eux qui dans la semaine suivante devront partir en quête et ne revenir que lorsqu'ils auront quêté à eux deux le montant du déficit constaté. »

Si nous avons cité ces divers extraits de la correspondance du Cardinal avec le Conseil, ce n'est ni par esprit de critique ni dans l'intention de blâmer qui que ce soit, mais seulement pour montrer de quelle importance capitale le Fondateur estimait la question matérielle et financière dans la Société. Nous pensons que plus d'un missionnaire, depuis le Procureur Général jusqu'à l'économe de la plus humble station reliront avec fruit les leçons de prudence et de sagesse qu'il leur donne dans les lignes citée plus haut.

Mais après le législateur sévère, apparaît le père tendre et dévoué : touché de la détresse de la Caisse Générale, Monseigneur envoya un secours de 10.000 francs et l'on vient de voir qu'il faisait dans le but de lui venir en aide une avance de 25.000 francs.

Le Cardinal attira, à cette même epoque, l'attention des Supérieurs Majeurs sur plusieurs autres points, d'un tout autre genre, mais qui à ses yeux avaient aussi une grande importance. Nous allons les signaler.

Le premier a trait au culte.

« Je suis frappé, écrivit-il au R.P. Bridoux (20 octobre), d'un grand inconvénient qui se rencontre tant à la Maison-Mère qu'au Scolasticat et au Séminaire de Tunis. Non seulement le chant et les cérémonies s'y exécutent plus mal que dans beaucoup d'autres maisons religieuses, mais encore on prend, pour ainsi dire, à plaisir le moyen de perpétuer cet inconvénient en chargeant toujours le dernier venu, c'est-à-dire, le moins capable et celui qui naturellement change le plus souvent, des fonctions de maître de cérémonies. C'est tout le contraire qui devrait avoir lieu ; il faut choisir l'un des plus anciens, c'est-à-dire, l'un des plus exercés, pour former les autres aux cérémonies, et ne jamais le changer durant tout son séjour à la maison. Je vous prie de soumettre cette question au Conseil et de lui dire que s'il ne prend pas des mesures efficaces pour corriger un tel abus, je serai obligé, aux prochaines ordinations de suspendre la cérémonie si elle se fait encore comme un trop grand nombre de celles auxquelles j'ai eu le regret d'assister. »

A la suite de cette observation, le P. Supérieur Général adressa aux missionnaires une lettre circulaire, dans laquelle, après avoir cité les paroles de son Eminence, il annonça que le Conseil adopte le P. Levavasseur comme le seul manuel de cérémonies, qu'on devra désormais suivre dans la Société.

Le second point concerne la tenue extérieure des missionnaires.

« Vous savez, écrit le Fondateur à ce sujet (10 novembre), que déjà le Chapitre de la Société a eu à s'occuper de cette question sur mon initiative ; on trouvait à Alger, et généralement dans les villes, que, à cause de votre costume arabe d'une part et des mauvaises habitudes prises de l'autre, les Pères faisaient dans nos rues fâcheuse impression sur beaucoup de personnes, et il avait été résolu par le Chapitre que pour obvier à ces inconvénients, on porterait desormais, comme le prévoit la Règle, en dehors des maisons la douillette et le chapeau ecclésiastique ainsi qu'on le fait en France et à Jérusalem. Je viens d'être saisi à Tunis, par des personnes graves et bien intentionnées, de plaintes semblables sur les Pères du Collège. On dit qu'ils ressemblent plus à des dragons qu'à des religieux, et les Italiens en prennent prétexte pour les critiquer amèrement et même leur enlever leurs élèves. J'en ai fait l'observation au P. Dausbourg et je lui ai dit que si ces impressions continuaient, je me verrais forcé de faire prendre la douillette et le bicorne. Veuillez tenir grand compte de ces observations pour la formation des sujets ; on ne forme point assez durant le Noviciat à la modestie extérieure. Prenez modèle sur les Pères Espagnols de l'Immaculée Conception, qui sont à Alger ; voyez comment ils se tiennent dans les rues, comment ils y marchent ; il suffit de les voir pour avoir l'impression que ce sont de saints prêtres et quand on vous voit, on a au contraire l'impression que vous ne l'êtes pas. C'est là un sujet de réflection des plus graves. Plus votre costume s'éloigne de l'habit ecclésiastique ordinaire, plus vous devez y suppléer par une attitude vraiment religieuse. »

Et dans une seconde lettre (4 décembre) sur le même sujet, il ajoute : « L'extérieur n'est pas tout sans doute, mais aux yeux des gens du monde il

est beaucoup, et même en soi et dans le fond des choses, il a une grande importance : ***curam habe de bono nomine***, dit St Paul. »

Quelques missionnaires ne tinrent-ils pas assez compte à ces sages conseils ? Nous ne saurions le dire ; le fait est que l'année suivante dans le Conseil du 4 septembre1884, plusieurs membres votèrent pour l'adoption du chapeau ecclésiastique dans les villes et durant les voyages en Europe. Cette mesure avait à leurs yeux, l'avantage de donner un caractère plus ecclésiastique à notre habit. A ces raisons le P. Deguerry objecta que selon lui ce changement de coiffure allait rendre les missionnaires ridicules au moins pour un temps, aux yeux des Européens et des indigènes, qui nous avaient toujours vus porter la chéchia. Il ajouta que si l'on cessait de porter la chéchia au dehors, on devrait également cesser de porter le burnous et prendre la douillette noire ; dans tous les cas il pensait que la mesure en question ne serait pas bien accueillie par les missionnaires.

Monseigneur, tout en reconnaissant la justesse des remarques du P. Deguerry, ayant manifesté dans le Conseil du 10 septembre son désir de voir la chéchia supprimée dans les cas prévus plus haut, 3 membres contre 2 votèrent l'adoption du chapeau ecclésiastique sans la douillette.

Monseigneur annonça qu'il se chargerait, pour la Tunisie, d'atténuer le mauvais effet possible de l'exécution de cette mesure, en étendant la suppression de la chéchia aux Religieux de la Régence, et en l'expliquant par une lettre publique.

La décision du Conseil fut notifiée aux Missionnaires en octobre.

Enfin le troisième point, dont nous avions à parler avant de clore ce chapitre, a trait aux prédicateurs des retraites annuelles.

Le R.P. Bridoux avait invité pour prêcher la seconde retraite, un prêtre, aumônier en Algérie, mais sans penser à en informer le Fondateur. A peine celui-ci eut-il connu le nom de cet ecclésiastique, qu'il écrivit au Supérieur Général pour lui dire tout son mécontentement (30 octobre) :

« Je suis bien étonné du choix de votre prédicateur ; vous avez donc oublié que vos Règles vous font une obligation précise et particulière du respect en toutes choses envers le St-Siège et d'une entière conformité de vues, même sur ce qui n'est que simple opinion, avec le Souverain Pontife ; et vous allez prendre pour prêcher votre retraite un religieux qui s'est fait connaître en arrivant à Alger par des paroles irrespectueuses envers N.S.P. le Pape Lion XIII et envers ses principaux collaborateurs !

Ceci me montre une fois de plus combien on a tort d'inviter des prédicateurs étrangers pour prêcher les retraites ; je désire que le Conseil prenne à cet égard une résolution définitive et qu'il n'en invite plus après la prochaine retraite qui doit être prêchée par le P. Ledoré. Les résultats de l'abus dans lequel on est tombé à cet égard sont tout à fait fâcheux. D'abord cet appel à des étrangers semble prouver ou l'incapacité ou le défaut de zèle des principaux membres de

la Société. Ensuite on a donné un caractère trop oratoire aux sermons des retraites ou pour mieux dire, on a transformé en sermons ce qui dans l'origine et d'après la Règle ne devait être que des sujets de méditations. Tout le monde ne peut pas faire un discours, mais tout missionnaire, pourvu qu'il ait la foi et l'esprit de son état, est capable de donner un sujet de méditation ; il doit lui suffire pour cela d'une heure de réflexion aux pieds de N.S. »

Retenons les dernières phrases de la lettre de notre Vénéré Père, et qu'elles restent toujours gravées profondément dans notre esprit.

40. Projet d'une grande histoire de l'Eglise d'Afrique

Au milieu des travaux de toutes sortes qui, à cette époque, absorbaient ses pensées, le Cardinal n'oubliait cependant pas l'Eglise d'Afrique dont il était le chef, et voulait faire revivre sa glorieuse histoire. Il manifeste ce désir dans une lettre au R.P. Bridoux du 28 novembre de cette même année 1883 :

« Mon désir est de mener à bonne et s'il est possible, à prompte fin un travail auquel j'occupe en ce moment Messieurs Grussenmeyer et Flécher ainsi que les Pères Delattre et Federlen, dans l'intérêt de la Mission. J'ai remarqué en effet, avec peine, que dans nos diverses maisons, malgré les recommandations de la Règle, on ne peut que difficilement faire lire aux Missionnaires, aux scolastiques, aux novices, des livres se rapportant à l'histoire de l'ancienne Eglise d'Afrique et surtout leur donner une idée complète de cette histoire. La raison en est qu'il n'existe point en français d'ouvrage sur l'ancienne Afrique chrétienne. Mais d'après un vieux proverbe *''ignoti nulla cupido''*, si nous ne connaissons pas bien les antiques et beaux souvenirs de l'Afrique, nous nous attacherons moins à elle, nous chercherons moins à la ressusciter. Voilà pourquoi j'ai voulu profiter de l'impossibilité où me met ma maladie, pour longtemps sans doute, de reprendre des courses au dehors, pour travailler à réunir tous les matériaux nécessaires à la composition d'une histoire développée de l'ancienne Eglise d'Afrique. D'après mon estimation, il existerait des documents suffisants pour écrire cet ouvrage en 6 ou 8 volumes in octavo comme ceux de Rohrbacher, et l'on peut y ajouter une histoire des missions africaines dans ce siècle en réunissant également en un seul corps, tout ce qui se trouve imprimé dans les *Annales de la Propagation de la Foi* ou dans celles propres à chaque Congrégation. C'est la collection et le classement de ces documents que nous avons commencés, mais quoique nous soyons déjà cinq pour le travail en me comptant moi-même, nous sentons qu'un autre aide nous est encore indispensable, et je vois que le P. Leblond dans la Société qui par les habitudes de son esprit et la facilité d'écrire soit à la hauteur de cette tâche et puisse me donner un concours utile ... »

Selon le désir manifesté dans cette lettre, le P. Leblond se rendit (8 décembre) à Carthage, et collabora quelque temps avec les confrères aux recherches historiques et à la compilation des documents. Dans le principe, le Cardinal avait l'intention de composer lui-même ce grand ouvrage ; plus tard

il ne pensa plus qu'à en écrire la Préface, et enfin sa santé se raffermissant, il fut bientôt absorbé par le gouvernement de la Société et l'administration de la Tunisie et du diocèse d'Alger, et remit à plus tard son projet.

On se demandera peut-être, ce que sont devenus ces nombreux documents recueillis. Ils ne sont point perdus et existent encore à l'état de manuscrits. Mgr Toulotte y a puisé la matière de ses 3 volumes sur la *Géographie de l'Afrique chrétienne*, et il continue de travailler à cette volumineuse histoire de l'Eglise africaine avec la science et la ténacité bénédictine qu'on lui connaît.

Comme pour se consoler de n'avoir pu mener à bonne fin le travail rêvé, le Cardinal entreprit la publication de ses *Œuvres choisis*. Cet ouvrage comprend deux volumes. L'avant-propos en est si beau, si touchant, que nous nous reprocherions de ne l'avoir point cité en entier. Le voici donc :

« Aux Missionnaires d'Alger.

C'est pour vous surtout, mes Fils bien-aimés, que je publie ces deux volumes.

C'est à vous que je les dédie.

Les écrits qui les composent traitent des missions barbares dont vous avez la charge avec moi et pour lesquelles nous avons tout abandonné ici-bas, même le sol de la patrie. Ils vous rappellent donc mes pensées, mes conseils, mes luttes d'un quart de siècle.

Au fond, sous des formes diverses en apparence, un seul sentiment les inspire.

C'est celui que Notre-Seigneur demanda à Pierre pour en faire le chef de ses Apôtres ; celui que Saint Augustin, le docteur de notre Afrique et de toute l'Eglise proclame la loi unique des chrétiens ; celui que j'ai pris moi-même pour devise : l'amour ; l'amour de Dieu et celui de tant de pauvres âmes abandonnées.

Cet amour m'a soutenu, au milieu des difficultés et des travaux qui ont usé ma vie avant l'heure. C'est lui aussi qui vous donnera la force, l'abnégation héroïque, la persévérance nécessaire pour retirer, peu à peu, de la mort les peuples auxquels vous êtes envoyés.

Aimez-les donc comme une mère aime ses fils, en proportion de leur misère et de leur faiblesse.

Aimez l'Afrique qui est loin de nous, pour les plaies saignantes de son esclavage, pour les cris de douleur qui s'élèvent, depuis tant de siècles, de ses profondeurs ; l'Afrique qui est plus voisine et qui a été chrétienne autrefois, pour ses infortunes passées, pour les grands hommes, pour ses saints.

Aimez, quoi que vous en ayez souffert, quoi que vous en puissiez souffrir encore, les deux races qui s'y trouvent en présence et qui doivent dans les desseins de la Providence, se fondre en un seul peuple.

Aimez celle qui arrive, avec l'activité, l'énergie et quelquefois les impatiences de l'enfant qui, dès le berceau, annonce déjà, par l'ardeur même de ses colères, la vigueur de son âge mûr.

Aimez la vielle race que nous y avons trouvée, formée de dix races diverses, où le sang chrétien a laissé sa trace. Aimez-la avec ses souvenirs, ses légendes, ses traditions de respect et de foi, la résignation stoïque qui l'immobilise dans son sépulcre.

Aimez-les toutes deux pour leur apprendre un jour enfin « ce qui doit leur donner la paix (Luc XIX. 42). »

C'est le seul sentiment que vous retrouverez sous des formes diverses, je le répète dans chacun de ces pays.

Les Patriarches ont aimé jusqu'aux pierres de Sion, symbole pour eux de tant d'espérances : ***placuerunt servis tuis lapides ejus***. A leur exemple, j'ai tout aimé dans notre Afrique : son passé, son avenir, ses montagnes, son ciel pur, son soleil, les grandes lignes de ses déserts, les flots d'azur qui la baignent.

Mais, pour exprimer ces pensées, je n'ai point recherché les secours de l'art. Je donne au public ces écrits tels qu'ils sont sortis de ma plume, sous l'empire des impressions, des nécessités, des périls de chaque jour.

Puissent ces accents de mon cœur, de ma foi, conquérir à votre apostolat des sympathies et des secours nouveaux ! Puisse ma voix continuer à se faire ainsi entendre de vous !

Elle se taira bientôt dans ce monde, mais du fond de la tombe elle vous tiendra les même discours qu'elle vous tient depuis tant d'années : ***Vox clamantis in deserto, parate vias Domini, rectas facite semitas eus*** **!**

Carthage, le 27 mars 1884, anniversaire de ma Translation à l'Archevêché d'Alger.

41. Offre du Couvent de Cerfroid à notre Société

Au commencement de janvier 1884, le Cardinal Lavigerie reçut avec surprise la lettre suivante :

« Votre Eminence n'ignore plus que j'ai mis à la disposition de votre Congrégation des Missionnaires d'Alger, par l'entremise du R.P. Charmetant, notre Couvent de Cerfroid qui fut le berceau de l'Œuvre du rachat des captifs chrétiens. Notre Ordre aurait pu assurément se perpétuer dans les temps actuels et faire encore beaucoup de bien s'il avait voulu entrer dans les desseins du St-Siège à son égard, et se dévouer à cet apostolat des Nègres qui est la suite et comme le complément nécessaire de l'ancienne Rédemption. Or, puisque votre Congrégation remplit avec tant de zèle et de succès cette mission auprès des Nègres, il nous a paru, à moi et aux deux autres Trinitaires français, qui sommes propriétaires du dit Couvent, que nous devions, en toute convenance et même justice, céder cet immeuble, devenu pour nous inutile, à ceux qui, mieux inspirés, font l'œuvre si malheureusement répudiée par nos propres sujets. Ils pourront certainement en retirer un grand profit, surtout dès que Cerfroid sera

relié à Paris par le chemin de fer, ce qui ne peut tarder plus de deux ans. On n'y sera plus alors qu'à deux heures de la Capitale.

Au reste, nous ne mettons à cette cession, consentie déjà par nos Supérieurs et par la Congrégation des Evêques et Réguliers, aucune condition onéreuse. Elle est tout à fait gratuite et même, si pour l'achèvement de l'église reconstruite, là même où St Félix de Valois chanta jadis Matines avec la Ste Vierge, vos Pères sont bien aises que je les aide par mes quêtes, je me mets volontiers pour cela à leur disposition, comme aussi je m'offre à aider, si je le puis, votre Eminence, dans ses recherches sur l'Eglise d'Afrique... »

Le Cardinal répondit sans retard au R.P. Calixte, supérieur de Cerfroid :

« Je reçois votre lettre à Tunis et ne puis que la transmettre au Conseil de la Société des Missionnaires d'Alger qui seul a qualité pour répondre canoniquement à son contenu. S'il accepte vos propositions, vous pouvez être certain que j'approuverai la décision de tout coeur. J'ai toujours eu pour vos saints Fondateurs une vénération profonde, et elle n'a fait que redoubler depuis que j'ai été chargé moi-même de ressusciter les Missions d'Afrique. Ce que nous faisons auprès des pauvres esclaves nègres en les rachetant et en les rendant chrétiens, est évidemment la suite de leur Œuvre... »

L'offre du P. Calixte fut discutée au Conseil du 5 février. A la presque unanimité, les membres furent d'avis qu'on ne saurait refuser une maison qui a des souvenirs historiques si précieux et qui est offerte gratuitement ; ils pensaient d'ailleurs qu'il serait toujours facile de l'utiliser. Un conseiller émit l'idée d'y établir des ateliers où les Frères iraient se former aux différents métiers que les missionnaires de l'Afrique Equatoriale désirent tant leur voir apprendre ; il lui semblait qu'il serait plus facile, en France, de se procurer tout le matériel nécessaire pour monter ces ateliers et surtout de trouver des contremaîtres chrétiens. Le R.P. Supérieur Général dit à son tour qu'il serait d'avis d'accepter le Couvent de Cerfroid pour y établir une procure, mais avant de donner au R.P. Calixte une réponse définitive, il désirait être assuré que réellement cette donation n'emportait avec elle aucune charge. Il écrivit donc en ce sens au Supérieur du Couvent, et en reçut le 29 février la réponse suivante :

« ...C'est à titre purement gracieux, sans aucune charge ni obligation, que Cerfroid est mis à votre disposition. La cession sera de notre part absolue et définitive. Il est vrai que pour l'aliénation de cet immeuble si important dans l'histoire de notre Ordre, la Congrégation des Evêques et Réguliers demande que l'on insère dans l'acte de cession, la faculté de *réméré* ce qui nous permettrait pendant un certain temps de rentrer en possession de cette propriété, en vous remboursant les frais que vous auriez faits pour l'améliorer, mais cette faculté nous est tout à fait illusoire et ne doit en rien vous gêner, car ce qui nous a empêchés de réussir en France surtout, c'est l'obstination de nos Supérieurs italiens à ne vouloir pas entreprendre des missions à l'étranger, surtout au profit des Nègres, comme le désirait si vivement Pie IX ; or, comme notre Ordre

continue à suivre et à nous imposer cette ligne de l'abstention, il est bien évident qu'il va à une extinction totale, bien loin de pouvoir jamais recouvrer Cerfroid. Vous ne risquez donc rien, en acceptant pour un certain temps cette faculté de réméré qui tranquillisera la Congrégation Romaine. Mais au reste, comme propriétaire, je renonce formellement dès à présent à toute rétrocession ultérieure... »

Le P. Calixte, avant de terminer cette lettre, exprimait deux désirs, mais dont la réalisation était facultative. Le premier était de continuer à loger et à être nourri à Cerfroid afin de pouvoir travailler à l'histoire Générale de l'Ordre de la Trinité, grâce aux nombreux documents, qu'il avait réunis. Le second, que les Pères en arrivant au Couvent se missent à la construction de l'église qui commençait à s'élever a l'endroit où dans la nuit du 7 au 8 septembre 1212 la Ste Vierge, accompagnée par des Anges, chanta avec St Félix l'office de matines.

Le R.P. Bridoux communiqua aux membres du Conseil la réponse du P. Calixte, en leur demandant de nouveau leur avis. Comme la première fois, tous, à l'exception d'un seul, déclarèrent accepter la cession du Couvent de Cerfroid (3 mars). Sur ces entrefaites, le Supérieure des Trinitaires français étant allé à Tunis poussa le Cardinal à conclure cette affaire de la cession qu'il avait tant au cœur. Il convenait de lui donner une réponse définitive.

Nous lisons dans le compte-rendu du Conseil tenu à St-Louis de Carthage le 28 mai :

« L'Abbaye de Cerfroid est située dans un pays irréligieux qui n'offre aucune ressource pour les vocations ; les voies de communications font défaut ; l'achèvement des constructions entraînerait de grosses dépenses, sans parler du personnel en Pères et en Frères que nous serions obligés d'immobiliser à Cerfroid sans avantage aucun. Son Eminence demande alors au Conseil si dans ces conditions défavorables, il y a lieu de faire bon accueil à la proposition du R.P. Calixte.A l'unanimité des voix, la demande relative à Cerfroid est absolument et définitivement repoussée. »

42. Les deux premiers Vicaires Apostoliques du Nyanza et du Tanganyika : N.N. S.S. Livinhac et Charbonnier

La Sacrée Congrégation de la Propagande, dans le but de marquer sa sympathie pour les Missions des Grands Lacs, et pour récompenser ses apôtres de tant d'efforts et de souffrances, décida le 27 septembre 1880 l'érection du Nyanza et du Tanganyika en Provicariats Apostoliques.

Le P. Livinhac devenait Pro-vicaire du Nyanza et le P. Guillet Pro-vicaire du Tanganyika ; mais pour ces deux missions cette décision de Rome ne devait être que provisoire. En septembre, le P. Livinhac reçut avec une surprise profonde, une lettre du Cardinal Lavigerie, lui apprenant qu'il était nommé évêque de Pacando et Vicaire Apostolique du Nyanza. La même

lettre lui enjoignait de prendre sans retard le chemin de l'Europe, afin de venir s'y faire sacrer.

Fils très soumis d'une Société, qui réclame de ses membres l'obéissance comme une des premières vertus, le P. Livinhac, faisant taire ses répugnances naturelles pour les dignités et l'abandon même temporaire de sa mission, quitta N.-D. de Kamoga et vint s'embarquer à Zanzibar en compagnie du P. Lévesque et de quelques enfants noirs rachetés de l'esclavage (14 avril). Le 16 mai nos confrères de l'Equateur arrivaient devant Alger, mais la crainte du choléra fit interdire au bateau anglais l'entrée du port. Le capitaine refusait de faire quarantaine ; et on eut toutes les peines du monde à obtenir du Conseil sanitaire que les chers passagers fussent déposés sur un chaland où il leur fut enjoint de rester durant 3 jours. Le R.P. Charbonnier qui avait été à leur rencontre, dut pour obtenir la permission de les aborder, se mettre avec eux en quarantaine.

Le Cardinal avait donné ordre qu'on lui envoyât le P. Livinhac aussitôt son arrivée. Celui-ci prit donc en toute hâte le chemin de Tunis.

On devine la joie qu'éprouva notre Père à revoir son fils bien-aimé après six années d'absence ! Le P. Livinhac exposa en toute simplicité son vif désir de rester simple missionnaire et supplia qu'on épargnât à sa faiblesse une charge aussi lourde que celle de l'épiscopat. Le Cardinal qui s'attendait à ces déclarations, lui répondit sévèrement que s'il n'acceptait pas, il le condamnait à ne jamais retourner dans la mission du Nyanza.

Effrayé de cette menace et craignant d'une part s'il restait dans le Nord de l'Afrique, d'être appelé à des fonctions importantes dans la Société, ne pouvant, de l'autre sans un profond déchirement de cœur se résiner à ne plus jamais revoir l'Ouganda, le P. Livinhac parut résigné à accepter l'épiscopat, mais demanda avant de donner une réponse définitive à faire au six mois de Noviciat. Son Eminence accorda volontiers, et fit de cette demande l'objet d'une lettre au R.P. Bridoux, avec ordre de la communiquer à tous les missionnaires :

« Tunis, 14 Juin 1884.

Je dois vous faire part d'un acte de nature à édifier certainement tous les membres de la Société et à toucher d'une manière plus particulière, en leur montrant l'importance et le cas qu'ils doivent faire de leur temps d'épreuve les jeunes novices de la Maison-Mère.

Le T.R.P. Livinhac (je le nomme ainsi, parce qu'il n'a pas voulu encore d'une manière définitive le titre et les fonctions de Vicaire Apostolique) m'a supplié de lui laisser faire, avant de prendre cette détermination, un second Noviciat de six mois.

Ce pieux et excellent Père m'a représenté qu'il croyait ce second Noviciat d'une importance majeure pour les missionnaires après les premières années de leur apostolat extérieur.

Il m'a fait remarquer que dans la Compagnie de Jésus cet usage est passé en loi et que c'est à lui qu'on attribue surtout la régularité dans la discipline de cette illustre et sainte Société, la seule qui n'ait jamais eu besoin de réforme.

Le T.R.P. Livinhac a ajouté que son désir très grand avait toujours été que cet usage fût également introduit dans la Société des Missionnaires d'Alger, mais qu'il s'était encore fortifié dans cette pensée depuis qu'il avait vu de près les fatigues, les périls et les dangers d'affaiblissement et de tiédeur que rencontrent forcément les missionnaires dans une vie où l'action extérieure absorbe presque tout.

En conséquence et afin de faciliter par son exemple même, l'établissement d'une telle loi, le R.P. Livinhac m'a demandé l'autorisation de faire au moins six mois de second Noviciat.

Après avoir moi-même mûrement réfléchi, et prié Notre Seigneur de m'éclairer dans une affaire de cette importance, j'ai cru ne pas devoir refuser au Père la grâce qu'il me demandait.

J'ai pensé cependant que, comme ce n'est point là une chose établie et prévue, il en pourrait résulter avec beaucoup d'édification sans doute, quelque embarras dans les détails du Noviciat proprement dit.

En accordant au T.R.P. Livinhac la faveur qu'il sollicitait, j'ai donc décidé qu'il ferait son second Noviciat, avant de recevoir la consécration épiscopale, durant 6 mois entiers dans la maison du Scolasticat.

Il l'a commencé par une première retraite ; il suit tous les exercices de piété de la communauté, et il y joint chaque jour des exercices particuliers. Dans quelques semaines, il va commencer la grande retraite de Saint Ignace, qui dure un mois entier en silence et qui se fait aussi dans le second Noviciat en usage dans la Compagnie de Jésus.

Il m'est difficile de vous dire avec quelle humilité, quel désir de la perfection, quel esprit de mortification et d'abnégation le R.P. Livinhac est entré dans la voie qu'il voudrait ouvrir le premier à tous ses confrères.

Il est impossible de rien régler en ce moment à cet égard d'une manière générale ; mais je n'ai pas voulu cependant priver la Société de la grande édification que doit lui procurer un tel exemple. Et voilà pourquoi, mon très cher Père, je vous écris cette lettre afin que vous puissiez la communiquer à tous les missionnaires, et particulièrement, comme je l'ai dit plus haut, aux jeunes novices de la Maison-Carrée. Ils verront par un tel exemple, combien la formation spirituelle qui se fait dans le Noviciat, est jugée importante par les meilleurs esprits et par les âmes les plus saintes, et ils redoubleront d'efforts et de soin pour se mettre à la hauteur de leur vocation.

Dites à ces chers enfants que je les bénis du fond du cœur et que je vais porter leur souvenir aux pieds du Saint-Père, afin de demander pour eux une bénédiction plus haute et plus efficace que la mienne... »

Après sa retraite de 30 jours, le P. Livinhac déclara humblement au Cardinal qu'il s'en remettait à sa décision suprême au sujet de sa nomination à l'épiscopat : il n'avait rien demandé, il ne refusait rien.

« Je ne trouve de paix intérieure, écrit-il, le 16 août à son Eminence, que dans cette abandon absolu de tout moi-même au bon plaisir de Dieu, et je le répète, je serais désolé de savoir que ma volonté propre a <u>tant soit peu influencé</u> pour me faire mettre dans un emploi plutôt que dans un autre... »

Le sacre du premier Vicaire Apostolique du Nyanza eut lieu le dimanche 14 septembre, dans la chapelle du Scolasticat. Le Consécrateur était le Cardinal Lavigerie, assisté de Mgr Combes et de Mgr Bouhagiar.

A la fin de la cérémonie, son Eminence qui partageait l'émotion générale, prononça quelques paroles touchantes et empreintes d'une tendresse toute paternelle. Il rappela à l'évêque de Pacando comment il était son fils dans le sacerdoce et comment il devenait son frère dans l'episcopat ; il lui dit qu'à ses souhaits ***ad multos annos*** qui pour un vieillard sont plutôt une espérance, il répondait, lui, par ***ad sanctos annos***. Au fond pour un évêque et pour un évêque-missionnaire, c'était la seule chose nécessaire.

Tout le monde connait les armes de Mgr Livinhac, mais ce que très peu savent c'est leur signification. Nous avons trouvé dans nos Archives une note manuscrite, de la main même du nouveau prélat, qui la fait connaître :

« Voici le sens que j'attache à ces armes, y est-il dit :

Je veux être tout à Marie pour appartenir par elle tout entier à son divin Fils. Je lui consacre mon corps, mon âme, ma vie, mon éternité.

Je veux être tout à son Eminence, comme à mon très vénéré Père et représentant de Dieu sur la terre, par l'obéissance, le respect, l'affection filiale et la reconnaissance.

Je veux être tout à Marie, pourque, du haut du Ciel, elle daigne veiller sur moi et les œuvres que j'entreprendrai pour la gloire de son Fils et la sienne.

Je veux être tout à son Eminence afin que, me considérant comme son enfant et très humble serviteur, elle ne cesse de me soutenir de ses sages conseils et de sa protection paternelle.

Totus tuus ego !

Leurs grands exemples seront comme deux étoiles qui me montreront la route nue je dois suivre. »

Dans son allocution au Vicaire Apostolique du Nyanza après le sacre, le Cardinal avait fait allusion à la nomination d'un second évêque qui serait étalement choisi dans la Société. Désirant mettre à la tête des missions du Tanganyika un Vicaire Apostolique, il pria les Pères du Conseil de lui indiquer le missionnaire qui leur paraissait le plus digne d'être appelé à cette charge. Le R.P. Charbonnier, propose dans la séance du 29 août, réunit presque tous les suffrages. Au choix que firent de lui ses confrères, il répondit simplement qu'il se déclarait prêt à aller, surtout avec le P. Livinhac, dans l'Afrique Equatoriale pour s'y dévouer et y mourir en travaillant au salut des âmes, mais il ajouta qu'il croyait cependant devoir protester de toutes forces, autant que l'obéissance et le respect dus aux Supérieurs le lui permettaient,

contre le choix dont il était l'objet, parce qu'en conscience et devant Dieu, il ne se croyait pas digne de cette nomination.

Le P. Deguerry, qui en avait été le principal promoteur, y mettait toutefois cette réserve qu'un médecin sérieux devrait déclarer que le P. Charbonnier pouvait supporter les fatigues du voyage. Le docteur militaire du Kram, consulte à cet effet, attesta qu'il n'y avait aucune témérité pour le Père à aller remplir sa mission dans l'Afrique Equatoriale.

Rome fit connaître au Cardinal Lavigerie que le P. Charbonnier ne serait sacré évêque que plus tard, lorsqu'il aurait fait une expérience suffisante des missions de l'intérieur. Ce ne fut en effet que le 14 janvier 1887 qu'il fut préconisé.

43. Le choléra dans la Légion Etrangère campée à Miaison-Carrée

La nomination du R.P. Charbonnier aux missions de l'Afrique Equatoriale amena divers changements dans le personnel du Noviciat. L'ancien Maître des novices fut remplacé dans sa charge par le R.P. Lechaptois assisté du P.Bazin.

Il y avait deux mois que le nouveau supérieur était installé, quand ses jeunes novices furent appelés à un apostolat de charité et de dévouement dont nous devons parler. On lit dans le diaire du Noviciat à la date du 23 novembre 1884 :

« Depuis quelques jours, deux bataillons de la légion étrangère sont campés dans le bois d'eucalyptus qui se trouve au-dessus de notre vigne, en attendant leur embarquement pour le Tonkin. Aujourd'hui à 9 heures, plus de 200 de ces braves militaires remplissaient la chapelle et la tribune, prenant part au chant et nous édifiant par leur attitude recueillie. La veille, bon nombre d'entre eux s'étaient confessés et plusieurs se sont, ce matin même, approchés de la Ste Table. A l'issue de la Messe, nous fûmes témoins d'une scène bien touchante. Ces bons soldats se pressaient autour de nous, tendant les mains et réclamant à haute voix une médaille, un scapulaire, un chapelet, ou tout autre objet de piété comme gage de protection dans la guerre qu'ils allaient soutenir au loin. Ce sont pour la plupart des enfants de notre chère Alsace Lorraine, jeunes gens de 18 à 20 ans, qui pour fuir la domination allemande ont quitté leur pays et leur famille... »

Mais voilà que tout à coup le choléra éclate dans les deux bataillons ; deux soldats succombent ; cinq sont gravement atteints. On transporte à la hâte les malades dans une des maisons des sables et deux novices, les Pères Vérax et Pruvost, sont désignés pour leur donner les premiers soins, en attendant l'arrivée des infirmiers de l'Hôpital du Dey. Le choléra ayant fait trois nouvelles victimes, le Conseil sanitaire d'Alger fait diriger vers le Cap Matifou toute la troupe que le P. Vignon et le Frère Alexandre accompagnent comme infirmiers, pendant que les P. Couliaud et Vérax restent à l'ambu-

lance des sables pour y soigner sept malades trop souffrants pour être transportés ailleurs. Tous les jours on récitait au Noviciat le *Memorare* pour demander à la Providence d'épargner les dévoués confrères et de préserver la maison du terrible fléau.

Peu à peu l'épidémie cessa, et les novices infirmiers revinrent à la communauté ; les Frères Coadjuteurs continuèrent seuls a s'occuper du soin des malades et des convalescents à l'infirmerie du bord de la mer.

On peut voir dans le cimetière de la Maison-Mère plusieurs tombes, surmontées d'une croix noire, ne portant pour toute inscription que ces deux lettres L.E. Ce sont celles des soldats de la Légion Etrangère, pauvres victimes du choléra de 1884.

L'autorité militaire ne resta pas insensible au dévouement de nos confrères, et le Général Loysel commandant la Division d'Alger, adressa au R.P. Bridoux la lettre suivante :

« Monsieur le Supérieur Général.

Pendant le séjour de la Légion Etrangère à Maison-Carrée, vous avez bien voulu, avec le concours dévoué et empressé des Révérends Pères Missionnaires et des Frères de votre Ordre, créer près de votre Maison-Mère une ambulance spéciale, où furent soignés nos malades cholériques et typhoïdiques.

C'est grâce à vous et par vous seul que l'ambulance a pu fonctionner à son début, avant même que le service de santé divisionnaire fût averti de l'existence du choléra au camp de Maison-Carrée et pût aviser aux moyens de le combattre.

Pendant un long mois, vous avez de jour et de nuit, prodigué les soins et les moyens matériels avec la plus incessante sollicitude et le désintéressement le plus complet.

Mon devoir était de rendre compte au Commandement, du service rendu par vous à l'armée avec une abnégation qui n'a eu d'égale que votre modestie. Je suis heureux d'être l'intermédiaire choisi par M. le Ministre de la Guerre, pour vous exprimer ses remerciements, et vous adresser le témoignage officiel de sa reconnaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Supérieur Général, l'assurance de ma haute et reconnaissante considération.

Le Général Commandant la Division Loysel »

Le R.P. Bridoux fut assurément heureux de recevoir ce témoignage de gratitude de la part de l'autorité militaire, mais plus heureux encore d'avoir arraché a la mort quelques victimes et préparé les autres à bien mourir.

44. Chapitre extraordinaire de 1885

Dans le courant de février 1885, les supérieurs des diverses stations reçurent la lettre qui suit :

« Plusieurs questions assez graves paraissent exiger une solution en ce moment ; le Conseil de la Société avec l'approbation de son Eminence a cru devoir convoquer le Chapitre pour les lui soumettre. Il ne pense, pas en effet, devoir prendre sur lui une responsabilité aussi grande dans les affaires qui intéressent également tous les membres de notre Mission... »

Cette lettre était datée du 18 février et convoquait les missionnaires à la Maison-Carrée pour le 11 mars.

Les membres qui composèrent ce Chapitre furent au nombre de 27. Les séances se tinrent à St-Eugène dans l'une des salles du palais archiépiscopal. Dans la première (12 mars), son Eminence exposa qu'étant forcée, pour le développement de ses Œuvres en Tunisie, de résider presque exclusivement à Carthage, il était avantageux qu'Elle puisse y convoquer ordinairement le Conseil de la Société et pour cela qu'il y ait auprès d'Elle, outre le R.P. Supérieur Général, un nombre suffisant d'Assistants. Le R.P. Deguerry étant parti pour Jérusalem, le P. Charbonnier devant bientôt partir pour l'Afrique Equatoriale, il ne se trouvait plus que le P. Viven qui pût être consulté. Dans cet état de choses, il y avait lieu, selon lui, de procéder à la nomination de 2 Assistants suppléants choisis, autant que possible parmi les Pères résidant en Tunisie.

On procéda aussitôt au vote. Les Pères Toulotte et Mercui furent élus, mais son Eminence ayant exposé aux membres du Chapitre que le P. Toulotte, occupé pour l'heure à des recherches de documents, relatifs à l'histoire de l''ancienne Eglise d'Afrique, Elle pensait qu'il n'était pas opportun de lui imposer les fonctions d'Assistant ; en conséquence on procéda à un second tour de scrutin et les P. Dausbourg fut élu à sa place.

Dans ce Chapitre plusieurs questions importantes furent traitées. Comme elles ont trait, à part quelques modifications de détails sur les Règles de la Société, à diverses missions, comme les chanoines de la Cathédrale de Carthage, les Frères Armés dans l'Afrique Equatoriale, les Vicariats Apostoliques du Haut-Congo et enfin les relations de la Société des Missionnaires d'Alger avec les Vicariats Apostoliques qui lui sont confiés par le St-Siège, nous n'en parlerons pas ici.

45. Noyade d'un novice en Méditerranée

Nous lisons dans le diaire du Noviciat à la date du 22 mai :

« Un grand malheur a frappé hier le Noviciat. Au retour de la promenade vers 6 heures du soir, nous étions allés prendre un bain, que la chaleur de la journée et la poussière de la route nous faisaient paraître encore plus agréable. La mer était belle et aucun danger ne semblait à craindre quand, tout à coup le Frère Janson qui s'était avancée assez loin, n'ayant de l'eau que jusqu'à la ceinture, tombe en croyant revenir par le même chemin, dans un gouffre vers lequel le courant l'avait insensiblement entrainé. Les plus habiles nageurs

s'élancent à son secours, mais hélas ! tous leurs efforts sont inutiles. Le noyé faillit même entrainer sous l'eau un confrère et le faire périr avec lui ; quand enfin on put le tirer sur la rive il était mort. Ce fut vainement qu'on essaya pendant une heure de le rappeler à la vie... Impossible de dépeindre la douleur profonde de nos Directeurs que ce coup frappait au cœur, impossible aussi d'exprimer notre propre affliction. Le Frère Janson avait de si précieuses qualités d'intelligence et de cœur, sa vertu était si aimable que dès les premiers jours de son entrée au Noviciat il avait gagné et notre affection et notre estime. »

Sous l'impression profonde qu'avait produite en lui ce terrible accident qui l'avait frappé plus que personne, le R.P. Lechaptois écrivit au Cardinal (22 mai).

Après avoir fait le récit de la mort tragique de son cher novice, il ajoute dans un sentiment d'humilité touchante : « Si votre Eminence pense comme moi, que le bon Dieu ne bénit pas mon ministère et ne l'a pas pour agréable, et qu'il faut en voir là une nouvelle preuve, je la prie humblement de vouloir bien choisir pour Supérieur du Noviciat un homme plus selon le Cœur de Dieu et plus capable que moi de remplir pareille charge. »

En faisant part au R.P. Bridoux de sa lettre au Cardinal, le P. Lechaptois disait encore :

« Je n'ai pas eu d'autres pensées ni d'autres sentiments que ceux que ces paroles expriment. J'ai aimé de tout mon cœur les novices et je crois avoir travaillé dans la mesure de mes forces à leur faire du bien. L'affection sincère qu'ils m'ont témoignée dans ces tristes circonstances, m'a même attaché, s'il est possible, davantage à eux. Je ne désire donc point ce changement, si vous-même ne le désirez point, mais je ne le crains point non plus et je l'accepte à l'avance, me remettant entre vos mains pour être envoyé là ou il vous plaira... »

Ni son Eminence ni le Supérieur Général ne pensèrent relever de ses fonctions le P. Lechaptois, et il resta Maître des novices jusqu'au jour où au Chapitre de 1886 il fut appelé au Provincialat de Kabylie.

A la suite de la noyade du Frère Janson, le Cardinal interdit les bains de mer jusqu'à ce que le R.P. Bridoux ait pu choisir lui-même un endroit convenable sur la plage et fait planter dans la mer des poteaux reliés entre eux par des cordes, comme dans les stations balnéaires.

46. Retraite annuelle de 1885 – Lettre du Cardinal aux Retraitants.

Les missionnaires attendaient impatiemment l'époque de la Retraite Générale ; plusieurs n'avaient pas revu le Fondateur depuis son élévation au Cardinalat, et ils espéraient le voir, comme chaque année, présider l'ouverture des exercices spirituels. Mais quel ne fut pas leur regret d'apprendre qu'ils seraient privés de sa présence, les circonstances actuelles l'obligeant à ne pas quitter la Tunisie.

Comprenant la peine de ses enfants et la partageant lui même, le Cardinal voulut au moins d'une certaine façon se trouver présent au milieu d'eux. Il leur écrivit donc la lettre suivante. On nous saura gré de la transcrire ici presque dans son entier :

« Mes chers enfants. – Je compterai parmi les regrets les plus réels de ma vie celui que ne laisse mon absence de la Maison-Carrée, en ce moment où vous vous y trouvez tous réunis. Vous savez quel est le motif impérieux qui me retient loin de vous. Je n'ai pas cru pouvoir pour l'honneur de l'Eglise et de mon ministère épiscopal, quitter la Tunisie le jour même où le choléra éclatait en Sicile, presque à nos portes et semblait déjà se manifester parmi nous. Mais quelque sainte que soit l'obligation qui m'est ainsi imposée, je n'en souffre pas moins et du chagrin d'être privé de vous voir et de l'impossibilité où je me trouve d'accomplir vis-à-vis de vous, ma mission de père et de pasteur.

Jamais en effet, depuis l'origine de votre petite Société, les circonstances n'ont rendu, peut-être, plus nécessaire la direction de vos supérieurs et l'appui que réclament vos œuvres.

Quand je jette les yeux sur vos missions diverses, je les vois, presque partout plus ou moins menacées. En Algérie et en France, c'est la persécution ouverte et violente qui semble devoir s'élever bientôt, si Dieu n'y met la main. Dans l'Afrique Equatoriale, on marche vers l'inconnu et en apparence ver un inconnu redoutable pour nos Mission du Nyanza et du Tanganyika. La récente intervention d'une puissance européenne dans les affaires du Zanzibar, la surexcitation qui peut en résulter parmi les Arabes de l'interieur et par suite parmi les Nègres excitent nos inquiétudes.

En Tunisie, cela est triste à dire, à mesure que le nombre des Français augmente, nous voyons se dresser contre nous des passions analogues à celles de l'Algérie.

Il n'y a que nos Missions de Jérusalem, de Malte et de Belgique, qui en ce moment ne nous inspirent pas d'inquiétude.

Mais puisque Dieu le permet nous devons accepter l'épreuve et tout faire pour chercher à en profiter pour notre avancement dans la vertu. Avant tout, sans doute, nous devons compter sur l'appui de Celui sans la permission duquel ne tombe pas un seul cheveu de nos têtes et qui a promis à la foi la puissance de transporter les montagnes. Nous, nous savons que Dieu demande aussi pour nous sauver que nous combattions avec Lui.

C'est donc à vous, mes chers enfants, que je m'adresse aujourd'hui. La malice et l'audace de vos ennemis échappent à votre action et vous devez être résignés à les subir. Mais ce qui dépend de vous, c'est d'éviter tout ce qui pourrait dans votre vie de missionnaire refroidir le cœur de Dieu, arrêter le cours de ses bénédictions et amener ainsi une ruine bien plus douloureuse encore et plus irrémédiable que celle qui viendrait du dehors.

Profitez dans ce que vous êtes en retrait pour vous examiner sérieusement. Que chacun de vous s'étudie, reconnaisse ses défauts et qu'il se persuade bien que, en ce qui le concerne, il n'aura fait tout ce qu'il doit vis-à-vis de Dieu, vis-

à-vis de l'Eglise et vis-à-vis de la Société, que lorsqu'il se sera mis dans la disposition de remplir aussi bien qu'il le peut, ses obligations de missionnaire.

Si comme je l'ai fait les années précédentes lorsque je me trouvais au milieu de vous, je pouvais vous adresser de vive voix, mes observations et mes conseils, j'intervenais dans bien des détails ; mais dans une lettre si étendue qu'elle soit, on ne peut tout dire et je dois me borner au plus essentiel.

I

Je vous parlerai donc de ce qui me paraît le point capital pour toute société quelle qu'elle soit : *l'union intime dans une pensée de charité et de foi de ses membres, sous la conduite des chefs qui la dirigent*.

Dans une circonstance toute récente, N.S.P. le Pape Léon XIII a été obligé de prendre publiquement la parole pour arrêter des symptômes de discorde qui semblaient se manifester dans l'Eglise et jusque parmi ceux qui entouraient de plus près son trône. Avec son admirable sagesse, éclairée et visiblement assistée de l'Esprit de Dieu, selon les promesses faites à Pierre et à ses successeurs, le Saint Père a rappelé solennellement à tous les chrétiens la condition toujours nécessaire dans l'Eglise, mais particulièrement indispensable, alors que, comme dans les temps actuels, elle est environnés de tant d'ennemis : je veux dire la concorde étroite qui permet seule de concentrer toutes les forces pour les porter où se trouve le danger. Avec non moins de force et de clarté, le Souverain Pontife faisait ressortir que l'union durable est impossible si l'autorité, établie de Dieu pour la maintenir, n'est pas également respectée de tous, des petits comme des grands et à cette occasion, il ne craignait pas, malgré tout ce qu'il en éprouvait de tristesse, de donner une leçon mémorable.

Ce que le Souverain Pontife déclarait ainsi nécessaire dans toute l'Eglise, mes chers enfants, je le déclare plus encore, indispensable à votre petite Société. L'union étroite, intime, fraternelle, est la condition de ses succès et même de survie. Et cette union, elle ne peut l'avoir et la maintenir que par la soumission complète surnaturelle à la direction de ses supérieurs.

Rien, ce semble, ne devrait être plus facile. Les Supérieurs Majeurs ont non seulement une grâce particulière d'en Haut pour le gouvernement des Œuvres qui leur sont confiées, mais ils ont de plus la connaissance exacte de tout l'ensemble des choses, connaissance qui leur permet de porter des jugements plus éclairés et plus sûrs que ne peuvent le faire ceux qui ne savent que quelques détails et à qui les vues d'ensemble échappent dès lors toujours. Ils ont de plus un droit à la reconnaissance et à la docilité des inférieurs à cause des soucis, des peines, des travaux qu'ils doivent subir pour assurer la sécurité, la liberté d'action et même simplement quelquefois l'existence matérielle de tous.

Si je vous rappelle ces principes, mes chers enfants, c'est que, durant ces dernières années et alors que les menaces du dehors se multiplient autour de nous, il m'a semblé que l'obéissance, vraie et chrétienne, l'acceptation sans arrière-pensée des vues des Supérieurs et pour tout dire, ce bon esprit qui prend et interprète tout en bonne part, ont manqué à quelques-uns. Ils ont trop facilement formulé des critiques sur des points, où tout au moins, ils auraient dû se taire, étant de leur devoir de ne point nuire à l'autorité de leurs Supé-

rieurs et au respect qui leur est dû. Puisque vous êtes devant Dieu et dans le silence, examinez-vous sur ces points. Voyez, si dans plus d'une circonstance soit avec vos confrères, soit même quelquefois devant des étrangers ou par malice ou par impatience de l'orgueil ou simplement par légèreté, vous n'êtes point tombés dans une faute aussi grave.

Avez-vous toujours accueilli avec respect et soumission les décisions du Conseil de votre Société ?

Ne vous êtes-vous pas plaint quelques fois au contraire des mesures qui vous concernaient, ou même de celles qui sans vous toucher, n'allaient pas à vos idées personnelles ?

Ne vous êtes-vous pas laissés aller à critiquer des modifications, des changements dont vous ne comprenez la nécessité et cela parce que vous ne réfléchissez pas que dans une Société qui commence et qui se développe comme la vôtre, l'extension même des Œuvres exige des mutations dans le personnel ou dans certains points des Règles que l'expérience engage à modifier ?

Les Supérieurs sont les premiers à souffrir de ces nécessités, à cause des embarras pratiques qu'ils en éprouvent souvent, pour tout concilier. Mais au moins ont-ils le droit de compter sur votre concours filial. Et au lieu de cela vous ajoutez encore à leurs difficultés en y joignant l'amertume de vos critiques et de votre opposition cachée. Ils se taisent, ils ne se justifient pas parce que l'intérêt mêmes des œuvres, la réputation des personnes y sont engagés et vous, au risque de tout compromettre, vous profitez de leur silence pour parler, le plus souvent, je le répète, sans avoir pu, ni vous rendre compte des choses, ni apprécier les motifs qui les font agir.

Je pourrais multiplier ces interrogations et en arriver peut-être à des interrogations qui regardent non seulement l'autorité de votre Conseil, mais encore l'autorité supérieure, qui représente auprès de vous celle du Saint-Siège lui-même. Je préfère paraître ne rien préjuger ou ne rien savoir, parce que tout ce que j'ai su, je l'ai pardonné déjà.

Mais ce dont je ne puis me dispensr, c'est d'insister avec force auprès de vous sur le danger de semblables tendances : c'est de vous faire considérer que ce sont là, les procédés, non pas du fils de la lumière, mais des enfants des ténèbres et que ce sont ceux-là même que l'esprit du mal emploie partout en ce moment pour bouleverser et pour perdre le monde. Est-ce que vous voulez bouleverser et perdre un jour, votre petite Société, alors que vous avez fait serment de la servir, jusqu'à la mort, précisément sous la direction de vos supérieurs ?

Je vous en supplie, mes chers fils, prenez à cet égard une résolution généreuse. Je fais appel à tous en ce moment ; à ceux qui ont besoin de se corriger pour qu'ils rentrent en eux-mêmes et qu'ils cessent de faire au milieu de vous, une œuvre aussi destructive. Lorsque l'autorité de celui qui dirige est contestée ou diminuée, chacun agit en effet, selon son propre sens et c'est la discorde qui règne. Mais même à ceux qui sont personnellement irréprochables, je fais un appel pressant et je leur demande de ne jamais supporter que, devant eux, les décisions des supérieurs soient ainsi critiquées, leur autorité diminuée. Dans une communauté, on ne se rend pas seulement coupable en faisant le mal, on se

rend encore coupable en le tolérant par faiblesse, le laissant ainsi s'étendre et à la fin dominer.

Ne faites donc mes chers enfants, qu'un cœur et qu'une âme ; c'est ainsi seulement que vous conservez la grâce et la force de lutter, quoi qu'il arrive, contre les difficultés du dehors.

S'il est dit en effet : *Civitas contra se divisa, non stabit,* il est dit encore : « *Funiculus triplex difficile rumpitur.* » Et il est dit surtout : *« Ego et Pater unum sumus... sint unum sicut et nos. »*

II

Après l'union intime qui naît de la soumission complète à la direction des Supérieurs et d'un respect qui s'inspire de la foi, ce que je trouve le plus opportun de vous recommander en ce moment, c'est le zèle, mes chers enfants. Et le zèle se manifeste dans sa forme la plus essentielle, je veux dire : le dévouement.

Le zèle, en effet, comme le caractère propre et distinctif du missionnaire ; on n'entre dans une mission que parce qu'on est pressé de l'ardent désir de sauver et de sanctifier les âmes.

C'est là, le sentiment surnaturel qui vous a portés vous-mêmes à entrer dans la Société des missionnaires d'Alger et à vous dévouer aux Missions de l'Afrique. Mais lorsque le zèle ne s'inspire pas des pensées de la foi, de l'exemple de Notre-Seigneur et de celui des Saints, il lui arrive de n'avoir pas une ardeur durable. Lorsqu'il naît du goût naturel, du désir des aventures, il ne tarde pas à s'affaiblir, à se refroidir et à s'éteindre. Voyez donc, mes chers enfants, si ce malheur ne vous est déjà arrivé et si l'on ne peut pas dire de vous ce qui a été dit à l'un des anges de l'Apocalypse : ''*Habes contra te quod charitamen tuam primam dereliquisti.*''

Voyez, si peu à peu, vous n'avez pas perdu de vue le but que vous poursuiviez à l'origine, alors que vous ne pensiez qu'à procurer la gloire de Dieu, à arracher des ténèbres de l'infidélité tant de millions de pauvres âmes ? Cette seule pensée vous transportait alors tellement que vous croyiez presque sa réalisation facile. Et vos rêves n'allaient à rien moins qu'à réproduire les miracles de Saint François Xavier et d'un Père Claver. Vos conversations étaient pleines de ces désirs ; ils animaient vos prières. Mais ensuite vos regards se sont insensiblement détournés de ce but divin et se sont reportés sur la terre.

Les nécessités matérielles d'une part, peut-être hélas ! les conversations de quelques confrères, les mécomptes, les tristesses qui vous sont venus de ces pauvres infidèles auxquels vous veniez si généreusement vous consacrer, tout cela a agi peu à peu sur votre imagination et finalement sur votre volonté elle-même.

N'est-ce pas là l'histoire de plusieurs, la vôtre peut-être ? et d'où cela vient-il ? De ce que l'édifice de votre apostolat n'était pas exclusivement bâti sur la pierre, je veux dire sur Notre-Seigneur Jésus Christ, sur sa grâce, sur son amour. Rien n'a changé, en effet, depuis le jour de votre entrée au Noviciat : ni l'appel de Dieu pour répandre avec lui le feu qu'il est venu porter sur la terre, ni la promesse de son assistance jusqu'à la fin des jours ; ni l'annonce de la victoire qu'il doit remporter sur le monde entier, ni les promesses magnifiques

qu'il fait à ceux qui partagent ses souffrances et qui pour son amour abandonnent leur père, leur mère, tout ce qu'ils aiment sur la terre et sont prêts à lui donner jusqu'à leur vie.

Tous ces motifs de ferveur, de zèle ardent, de sacrifice sont les mêmes. Comment n'agissent-ils plus sur vous de la même manière ? C'est que vous avez laissé votre esprit et votre cœur se remplir d'autres objets, souvent misérables, hélas peut-être, quelquefois coupables.

Et à quoi reconnaîtrez-vous que vous avez gardé dans vos âmes l'esprit de zèle apostolique ? Vous le reconnaitrez d'une manière pratique, au dévouement qui vous animera. Un missionnaire qui accepte toujours sans murmurer le poste, les fonctions où le place son supérieur, qui en supporte, sans se plaindre, les inconvénients, les souffrances, l'aridité, celui-là peut se rendre le témoignage qu'il a la qualité la plus nécessaire dans une compagnie d'apôtres où le bien ne se fait que par le concours généreux de tous au but commun, je veux dire cette disposition à se renoncer et à s'oublier toujours soi-même *pour suivre Notre-Seigneur en portant sa croix*.

Remarquez bien cette dernière parole, elle renferme tout. Suivre Notre-Seigneur n'est pas difficile, lorsqu'il se manifeste à nous dans ses consolations, dans ses récompenses, dans sa gloire. Le difficile c'est de le suivre lorsqu'il porte sa croix et de la porter soi-même avec Lui. Et cependant, c'est à ce signe là seulement que se reconnaissent ses vrais disciples : ''*Si quis vult meus esse discipulus tollat crucem suam quotidie et sequatur me.*''

Je ne voudrais pas trop vous contrister, mes chers enfants, surtout de loin et dans une lettre qui vous rend bien ma pensée, mais qui ne peut vous rendre, par l'accent de mes paroles, les sentiments de mon cœur ; je crains qu'il n'y en ait plusieurs parmi vous qui ne perdent complètement de vue cette vérité ; je le crains parce que je vois avec quelle facilité quelques-uns se découragent et découragent ceux qui les entourent, dès que les choses ne vont pas au gré de leurs désirs ou de leur imagination. Si vous saviez combien les Supérieurs sont malheureux et combien le gouvernement leur devient difficile alors que, avant chacun de leurs ordres et presque chacune de leurs paroles les plus nécessaires, ils doivent se demander à eux-mêmes : cela va-t-il le décourager ? Or c'est la parole que j'entends peut-être le plus souvent prononcer par ceux que leur charge met dans l'obligation de vous commander directement ou de vous reprendre : il va se décourager, il se décourage, il est découragé ! Voilà ce que j'entends dire tantôt de l'un, tantôt de l'autre. Et quand je veux aller au fond des choses, qu'est-ce que je trouve ? Simplement qu'on a contrarié l'humeur de l'un qu'on a dû imposer une humiliation à l'autre, qu'on a retiré un missionnaire d'un lieu qui lui plaisait ou simplement d'un lieu où il s'était habitué, afin de le transporter dans un autre ; qu'on n'a pas eu le temps nécessaire pour lui dire avec précaution et ménagement en la faisant venir de loin, une vérité qu'il était nécessaire de lui faire entendre. Je le répète, il n'y a rien qui rende le gouvernement des Supérieurs plus difficile que de semblables dispositions de la part de ceux qu'ils doivent diriger. Ils en sont à trembler toujours de contrarier quelqu'un ; ils n'osent plus prendre des résolutions les plus nécessaires et peu à peu tout menace de se détruire.

On est déjà assez écrasé par les terribles responsabilités de l'esclavage perpétuel où tiennent les affaires, de l'impossibilité de trouver, un seul moment, un vrai repos d'esprit et de cœur sans que l'ont ait encore à subir une semblable tristesse. Je vous l'ai dit quelquefois avec l'Esprit-Saint, je vous le répète encore aujourd'hui « il n'est pas bon pour vous de contrister ainsi ceux dont la vie est consacrée ; vous ne pouvez qu'attirer par là sur vous-mêmes et sur votre Société les malédictions de Dieu : ''*Ut hoc non faciant gementes : hoc enim non expedit vobis*.''

A ces dispositions de la pauvre nature humaine, il n'y a qu'un remède, c'est le dévouement vraiment surnaturel, inspiré par a pensée du zèle. Soyez apôtres ; souvenez-vous que vous ne pouvez concourir utilement à l'apostolat qu'en vous consacrant de tout cœur à la fonction qui vous est attribuée, selon l'ordre de l'obéissance. Ces misères, ces lâchetés, cet engourdissement disparaîtront ; vous ne penserez plus à vous, à vos aises, à vos habitudes, à vos caprices : tout s'évanouira devant la grande pensée de l'œuvre sainte à laquelle Notre-Seigneur vous associe dans le temps présent et à la récompense sans fin qu'il vous promet dans l'éternité.

III

Je pourrais vous donner encore d'autres avis de détail ; je laisse à votre Supérieur Général le soin de vous les transmettre ; mais je dois vous dire du moins un mot d'une autre question grave et délicate dont il vous parlera également et à laquelle j'attache une vraie importance.
Il s'agit des Soeurs de la Mission.

Vous savez, mes chers enfants, comment elles ont pris naissance. Elles se sont formées, comme votre Société du reste, pour subvenir aux nécessités des orphelinats indigènes à l'époque de la famine. Ces orphelinats étant agricoles, demandaient pour leur direction des Sœurs aptes aux travaux des champs et c'est la raison pour laquelle les religieuses ont été choisies dès l'origine parmi les filles de la campagne, et leurs Règles adaptées à ce même genre de vie. On vivait alors sous un gouvernement qui promettait aux œuvres chrétiennes un avenir tranquille, et nous espérions pouvoir multiplier et développer les établissements du genre de ceux que nous fondions. Malheureusement, les événements politiques, que je n'ai pas à rappeler, renversèrent, il y a quinze ans, toutes nos espérances. Il fut évident qu'une ère de persécution se préparait de loin, et qu'en Algérie en particulier, avec toutes les mauvaises passions qui règnent dans les Conseils élus, la multiplication de nos orphelinats indigènes, serait vite empêchée soit par des obstacles moraux, soit par la suppression des subventions matérielles.

C'est alors que pour utiliser les Sœurs déjà nombreuses de la Congrégation du V. Géronimo, nous dûmes penser à donner une nouvelle direction à leur activité, et à les appliquer à l'enseignement proprement dit dans les pensionnats et dans les écoles. Dans ce but, elles furent unies à une Congrégation de Sœurs du diocèse de Nancy, qui m'avaient demandé de venir s'établir en Algérie, et dont les preuves pour l'enseignement n'étaient plus à faire. Mais par suite

d'influences en sens divers, cette union ne put durer, et les Sœurs de l'Assomption demandèrent à rentrer en France.

Les anciennes Géronimites conservèrent cependant les établissements d'enseignement fondés en commun par les Sœurs des deux communautés. Cela put exister jusqu'à ces derniers temps, époque où toutes les institutrices même libres, furent obligées de se munir de diplômes.

J'ai eu le regret de constater alors la difficulté de suppléer, même par les efforts les plus persévérants et les plus courageax, au défaut d'études premières.

.....

Les autorités préposées à la direction de l'enseignement, qui ne sont malheureusement pas bienveillantes, soit en Algérie, soit même en Tunisie où les Sœurs avaient établi deux écoles, n'ont pas tardé à s'apercevoir de ces graves lacunes et m'en ont fait à moi-même les représentations les plus humiliantes pour l'honneur de l'Eglise et pour celui de nos Œuvres.

Continuer un semblable état de choses et attendre encore pendant un temps nécessairement fort long, que les Sœurs se soient formées pour l'enseignement, me paraissait déjà une chose à peu près impossible ; et la seule mesure raisonnable me semblait être de remettre purement et simplement ces Sœurs à leur vocation primitive, c'est-à-dire à la direction d'œuvres hospitalières et agricoles, en les maintenant quant au nombre à leur chiffre actuel qui est plus ,que suffisant pour les œuvres qui sont actuellement possibles. C'est ce que je vais faire sans doute ; en laissant d'ailleurs celles qui ne voudraient pas reprendre leur Règle première de Sœurs du V. Géronimo entrer dans quelqu'une des Congrégations enseignantes qui existent déja dans les Missions.

Mais en même temps et par suite des plus graves motifs et dans la crainte de malheurs à jamais déplorables, je me vois obligé de mettre un terme aux rapports trop fréquents et trop étroits qui existaient presque partout entre les Sœurs et le missionnaires. Je laisse à votre Père Supérieur le soin de vous donner à cet égard les éclaircissements et les détails que la prudence m'empêche de confier au papier. Je me borne à dire que de plusieurs côtés à la fois, il m'est arrivé de personnes les plus graves et les moins suspectes de partialité, des observations et des plaintes sur ces rapports trop multipliés et sur les calomnies qui en étaient la conséquence.

Après avoir donc pesé devant Dieu toutes ces considérations, j'ai décide également de séparer complètement, au moins pour un temps et jusqu'à ce que les deux Congrégations aient vieilli, la Société des Soeurs de celle des Missionnaires, quant à sa direction générale et particulière.

En conséquence, j'ai remis la Supériorité de la Congrégation des Soeurs personnellement à Mgr Dusserre, mon vénérable Coadjuteur, qui par son autorité, ses vertus, sa sagesse et l'expérience que donne l'âge, est si propre à assurer a la Congrégation des Religieuses de la Mission la direction et la protection dont elle à besoin.

J'ai décidé aussi que, sauf des cas d'exception, aucun missionnaire ne pourra plus, à aucun titre, être chargé de la direction des Soeurs comme confesseur et, à plus forte raison, comme directeur ou inspecteur d'une gestion matérielle.

"Je m'arrête là, mes chers enfants. Votre Supérieur-délégué, le R.P. Bridoux, ajoutera à ces communications les recommandations utiles et aussi les réflexions qu'il croira nécessaires, pour bien vous expliquer une mesure que nous avons prise de concert, après de longues hésitations et pour l'accomplissement d'un devoir de conscience qui nous paraissait précis.

IV

Je voudrais vous parler encore, mes chers enfants, car il me semble que je me dédommage ainsi de la tristesse que j'éprouve à être retenu en ce moment loin de vous, par un autre devoir. Mais je sens qu'il faut finir, ne serait-ce que pour avoir le temps matériel de vous transmettre cette lettre avant la fin de vos exercices.

En terminant, je veux vous faire néanmoins part officiellement d'une grâce nouvelle que le bon Dieu accorde cette année à notre petite Société et que j'avais, pour ma part, très longtemps désirée. Saint Ambroise a dit que dans l'ordre des grâces surnaturelles de Dieu, tous nous vient par Marie. On peut dire avec la même vérité que dans l'Eglise de Dieu tout pouvoir et toute direction viennent de Pierre. Plus on se rapproche en conséquence du Saint-Siège Apostolique, plus on reçoit ses inspirations, sa direction, plus on doit sentir augmenter en soi la vérité et la vie. C'est bien de Pierre et de ses successeurs qu'il a été dit. : ''*Omnis qui non congregat mecum spargit.*'' Voilà pourquoi, j'ai voulu vous inposer dans le texte même de vos Règles, l'obligation de suivre comme une loi, non seulement les ordres et les conseils mais encore les moindres désirs du Souverain Pontife.

C'est à ce titre que je me réjouis, mes chers enfants, de vous annoncer que j'ai pu réaliser mon désir et celui de beaucoup d'entre vous, d'avoir à Rome, une maison de votre Société et un Procureur de vos Œuvres. J'ai obtenu pour cela, avec l'agrément et la bénédiction du Souverain Pontife, l'église française de Saint-Nicolas-des- Lorrains, avec une rente annuelle de 8.000 francs et un local suffisant pour le logement d'une communauté de six missionnaires. A la vérité, je ne me propose point de demander à votre Conseil, l'envoi d'un si grand nombre de Pères dans une maison de cette nature. Mais on pourrait à côté du Procureur Général et de son Assistant, y envoyer les plus distingués des scolastiques pour y suivre, comme on le fait dans tous les autres ordres religieux, les cours de théologie des universités romaines et particulièrement de celle de la Propagande à laquelle nous sommes plus directement rattachés. Nous aurions là pour notre Scolasticat une pépinière de professeurs excellents.

C'est sur quoi le Conseil de Votre Société sera appelé à délibérer et à prendre ultérieurement une décision. Pour le moment, je ne veux que vous engager à profiter de cette circonstance pour vous renouveler dans l'amour du Saint-Siège Apostolique et dans votre attachement envers lui.

Adieu les chers enfants, recevez de nouveau l'expression de tous mes regrets de n'être pas près de vous. Mais la distance n e saurait diminuer mon attachement paternel et mon désir de vous voir croître dans les vertus apostoliques.

Ne m'en voulez pas, si j'ai pu vous contrister dans cette lettre, en vous disant franchement mes pensées. Je ne l'ai fait que pour remplir mon devoir vis-à-vis de vous.

Mon seul vœu en paraissant devant le juste Juge auquel je dois bientôt aller rendre compte de mon administration, est de pouvoir lui dire, comme le Sauveur le disait à ses disciples : ''*Pater quos dedisti mihi, non perdidi ex eis quemquam*.''

Je vous béni, mes chers enfants, dans la charité du Cœur de Jésus et dans celle de notre Mère, la Très Immaculée Vierge Marie, et je reste votre père en Notre-Seigneur. »

Outre cette lettre, qui devait être lue aux retraitants, le Fondateur avait envoyé une note personnelle au R.P. Bridoux, pour lui signaler quelques points particuliers sur lesquels il aurait à insister auprès des missionnaires ; il exprimait également sa « douleur » de ne point se trouver à Maison-Carrée pour cette retraite. « Je sais bien, disait-il, que je ne suis pas nécessaire, mais cependant, il me semble qu'il y a des souffrances dans la Société et que ma présence pourrait être utile... A la volonté de Dieu ! »

47. Pèlerinage à Saint Augustin à Hippone

Les événements ayant trait au gouvernement général de la Société sont fort rares au début de cette année 1886. Chacune des grandes Missions ayant son histoire particulière, nous ne parlerons ici, ni de la Kabylie, ni du Sahara, ni de l'Afrique Equatoriale. Nous nous bornerons à signaler ici une marque d'amour paternel, donnée par notre Vénéré Père à ses plus jeunes fils. La voici.

Dans les premiers mois du printemps de 1886, le Cardinal avait fait, dans l'intérêt de ses Œuvres, un voyage en France et en Europe. Rentré à Alger le 30 avril, il reprit aussitôt la route de Tunis, mais en s'arrêtant à Hippone. Qu'y allait-il faire ? Il l'avait dit à ses novices de Maison-Carrée :

« Ne vous plairait-il pas, mes enfants, d'être du grand pèlerinage organisé pour Hippone à l'occasion du quinzième centenaire de la conversion de St Augustin ? Une caravane de pèlerins français, se rendant à Jérusalem, doit y faire escale pour cette solennité. Vous iriez, vous, mes enfants, prier Augustin pour la conversion de l'Afrique infidèle. »

On devine la réponse !

En même temps qu'il annonçait à ses novices cette heureuse nouvelle, le Cardinal en écrivit au Supérieur Général qui se trouvait pour lors à Carthage :

« J'aurais un vrai crève-cœur, lui disait-il (2 mai), si j'accordais aux novices cette faveur, sans l'accorder aussi aux scolastiques. Je désire donc en conséquence, que vous ameniez à Bône le Scolasticat... Arrangez ce voyage avec le P. Viven, qui sera sans doute heureux de procurer cette édification à ses éleves.

A la vérité, ce sont trois jours de perdus pour les études, mais il avertira d'avance ses scolastiques que pour les rapprendre, il retardera de trois jours l'époque des grandes vacances. »

Pendant qu'un petit vapeur, frété par le Cardinal, conduisait à Bône les novices de Maison-Carrée, le chemin de fer de Tunis amenait, également à ses frais, les scolastiques de Carthage.

La fête eut lieu le 16 mai. Un hangar en planches et en toile servit d'église ce jour-là. C'était comme une sorte de campement du christianisme qui reprenait possession de son domaine abandonné. Lorsque les pèlerins, passagers de la « Bourgogne », arrivant de Marseille, exténués, brisés par une pénible traversée, eurent monté péniblement la colline d'Hippone et se furent mêlés à la foule qui les attendaient, ce furent 15.000 fidèles, environs 400 prêtres, avec les 3 évêques de l'Algérie, celui de Marseille, l'Abbé de Staouéli, plusieurs prélats, qui se trouvèrent rassemblés. Le Cardinal apparut alors majestueusement entouré de ses missionnaires, au chant de l'***Ecce Sacerdos magnus***, et aux battements de toutes les mains.

Lui-même officia pontificalement ; Mgr Combes parla ; puis, la Messe dite, au bord de l'estrade, au milieu des évêques, en face de la foule, le Cardinal se fit entendre. Il salua Augustin, Hippone, le passé, l'avenir, l'Afrique renaissante, la France, l'Eglise, le Pape. Le salut du T.S. Sacrement couronna la journée. Mgr Combes, évêques du diocèse, prenant de nouveau la parole, adressa aux pèlerins un paternel adieu. Le dernier mot de la journée appartint au Cardinal. Il était frémissant d'émotion quand il s'écria : « Vous êtes venu sur une terre qui a produit des Saints et des Martyrs. Emportez-en un souvenir qui redouble votre courage. Les martyrs sont des hommes qui savent mourir pour Jésus-Christ. Ils furent les vrais hommes et les soldats du temps passé ; ils seront les hommes et les soldats des temps futurs ». Et montrant autour de lui sa blanche escorte de missionnaires africains :

« Voici les martyrs de l'avenir ! Que dis-je, de l'avenir ? Ils sont déjà les martyrs d'hier et d'aujourd'hui. Onze d'entre eux ont déjà arrosé de leur sang les sables de l'Afrique pour le nom du Seigneur ! »

Le soir même, les pèlerins se rembarquèrent sur *la Bourgogne*, et les novices montèrent à bord de *l'Emile-Heloïse*. Les scolastiques reprirent le lendemain en chemin de fer la route de Carthage, tous exaltant le nom du grand Cardinal africain.

48. Chapitre de 1886 – Le R.P. Deguerry élu Supérieur – Quelques décisions de ce Chapitre

Le Chapitre régulier devait se tenir en septembre de cette année 1886. Le R.P. Bridoux était arrivé a la fin de ses 3 années de Supériorat. Le Cardinal désirait replacer à ce poste le P. Deguerry, qui l'avait déjà occupé à la

satisfaction et au grand profit de la Société. Le Père refusa, comme il avait refusé déjà la dernière fois. Avait-il le pressentiment que ce chemin du Supériorat, si âpre et si épineux, le conduirait cette fois au douloureux brisement de toute son existence ?..

« Ma résolution est prise depuis longtemps, écrivit-il énergiquement au Cardinal, et les raisons qui m'ont déterminé une première fois à me soustraire à cette charge, bien loin de disparaitre, n'ont fait que revêtir avec le temps, un caractère plus grave. Votre Éminence fait appel, cette fois, aux sentiments de filial attachement que je nourris pour sa personne vénérée. Ce serait de ma part une ingratitude inqualifiable que de ne pas payer de retour celui qui s'est toujours montré pour moi le meilleur des pères ; et avec l'aide de Dieu, j'espère bien que ces sentiments dureront autant que ma vie. Cependant, que votre Eminence me le pardonne : il ne m'est pas possible de changer ma résolution, en répondant a votre appel si paternel. Je la supplie donc de ne pas insister : elle me mettrait dans la pénible obligation de désobéir. » (20 septembre 1886)

Ce fut alors au tour du Cardinal de se faire suppliant :

« Mon cher enfant, lui répondit-il, si mon désir de vous voir accepter le supériorat pour trois années avait une autre origine que le besoin d'assurer le bien et l'existence même de la Société des missionnaires, j'y renoncerais volontiers pour vous prouver une fois encore ma paternelle et tendre affection. Mais quelque grand que soit le sacrifice que je vous imposerai, je crois qu'il est nécessaire si vous ne voulez amener le destruction de œuvres que nous avons commencées ensemble et qui nous ont donné tant de peines et tant de fatigues. Je me sens à bout de forces et de courage et j'ai besoin pour ne pas rejeter le fardeau, de le sentir soutenu par votre affection. Vous ne pouvez pas, vous ne devez pas mon cher enfant, me refuser ce concours. Si je vous demandais d'accepter d'être Supérieur jusqu'à votre mort, je comprendrais vos refus, mais pour trois ans seulement, où nous porterons la charge ensemble et qui d'ailleurs passeront si vite ! Ce refus, je ne puis pas l'accepter.

Mon cher enfant, il faut vous résigner. Je ne commande pas, mais je supplie par l'intérêt que vous portez à cette petite Société, à laquelle vous êtes comme identifié depuis l'origine et par la confiance que je vous ai toujours montrée, de ne pas porter à elle et à moi un coup si funeste. Je vous prie de revenir me voir, demain mardi. Si vous persistez dans votre refus, je donnerai ma démission au Saint-Père immédiatement, regardant votre détermination comme la marque que je ne puis plus gouverner la Congrégation. »

C'était irrésistible. Le P. Deguerry courba la tête et attendit le vote des membres du Chapitre. On s'est peut-être déjà demandé pourquoi le supériorat effrayait à ce point les missionnaires, qu'ils faisaient tout pour ne pas en accepter ou en conserver la charge ? Mgr Baunard l'a parfaitement indiqué. Ce qui rendait cette fonction délicate et pénible ce n'étaient pas, dit-il, les fatigues et les difficultés inhérentes à toute administration, c'était la situation anormale d'un Supérieur et d'un Conseil dont tous les actes, jusqu'au

moindre étaient obligatoirement soumis à la révision discrétionnaire d'un pouvoir suprême, habituellement absent qui tranchait souverainement, souvent brusquement et cela sans appel. Il est vrai de dire toutefois que ce premier pouvoir s'éclairait de vues d'ensemble singulièrement lumineuses, vues de foi et vues de génies et que de fait, dans ses décisions, il se trompa rarement.

Le Chapitre s'ouvrit le 23 septembre sous la présidence du Fondateur. A la première séance, il prononça une allocution à laquelle il dit qu'il attachait la plus grande importance. Il pensait que c'était pour la dernière fois qu'il assistait officiellement à ces réunions, non seulement à cause de son âge et de sa santé précaire qui l'avertissait d'une fin prochaine, mais encore parce qu'il croyait nécessaire de prendre des dispositions efficaces pour que la Société puisse désormais marcher seule en dehors de toute participation de sa part à son gouvernement.

Transcrivons ici le compte-rendu du Chapitre :

« Son Eminence expose alors, dans le détail la conduite qu'il a suivie jusqu'ici pour la fondation et l'administration de la Société des missionnaires. Lorsque Dieu lui inspira la pensée de fonder nos Œuvres pour la conversion des infidèles de l'Afrique, il était seul et par conséquent, il a dû assumer à lui seul, comme évêque, tous les détails du gouvernement et de l'administration. Il a reçu ainsi durant plusieurs années, les missionnaires qui se sont présentés et qui n'ont eu d'abord d'autre Supérieur que lui. Le nombre des ouvriers apostoliques ainsi réunis s'étant augmenté, peu à peu, durant l'espace de 6 années, il a voulu après leur avoir précédemment donné, à titre d'essai, une première Règle, les associer à son administration.

Dans un premier chapitre tenu en 1874, il a invité tous les missionnaires présents dans l'œuvre à élire un Conseil, composé de 5 membres, parmi lesquels il choisirait le supérieur. Les missionnaires lui déclaraient alors par l'intermédiaire des plus anciens d'entre eux, qu'ils ne pouvaient avoir d'autre supérieur que lui-même et qu'en conséquence ils étaient décidés à l'élire. Mais notre Père leur déclara qu'il ne pouvait accepter cette élection parce qu'elle était absolument contraire à ses vues et à leurs intérêts. Il importait en effet, qu'ils commençassent à se gouverner eux-mêmes, et du reste, le Supérieur à choisir dans les 5 membres élus pour composer le Conseil, ne devait être, aux termes de l'ordonnance qui convoquait le premier Chapitre, qu'un simple *Vicaire* de l'Archevêque. Cette disposition, tout en commençant à donner une tête à l'administration, maintenait cependant l'unité, l'Archevêque, premier Supérieur ecclésiastique, ne faisant en droit qu'une seule personne morale avec son Vicaire. C'est ainsi que les choses ont marché pendant six années. Mais ensuite, l'existence de la Congrégation se fortifiant de plus en plus, son Eminence a renoncé peu a peu, dans la pratique, à un certain nombre de ses attributions et particulièrement à la visite personnelle des maisons et à la correspondance de règle avec les missionnaires, correspondance qui entraînait la connaissance des détails et la direction intérieure de toute la Société, pour la laisser au Père Vi-

caire. Peu à peu également et pour confirmer l'autorité de celui-ci, il lui a fait donner et a donné lui-même dans la pratique, d'abord le titre de Supérieur et ensuite celui de Supérieur Général, et il ne s'est plus réservé que trois choses : la première : l'approbation donnée par lui aux décisions du Conseil de la Société, pour les rendre exécutoires ; la seconde : la surveillance directe des Actes de la Société civile, sous le nom de laquelle se trouvent placés les immeubles qu'il a donnés à la Congrégation ; la troisième : la confirmation de l'élection par le Chapitre, des membres du Conseil.

Mais il croit aujourd'hui le moment venu de renoncer à ces 3 dernières attributions, et de laisser à l'avenir la Société marcher seule, d'elle-même, ne se réservant que les liens d'affection qui l'unissent à elle comme à son Fondateur et l'autorité épiscopale qu'il exerce vis-à-vis des Congrégations non-diocésaines, dont les Maisons-Mères ou indépendantes sont établies dans ses diocèses.

Indépendamment des avantages qu'il trouve à voir ainsi marcher de son vivant dans la plénitude de son existence la Société fondée par lui, son Eminence y trouve l'avantage considérable de pouvoir régler pacifiquement et définitivement les discussions d'intérêts qui pourraient se rencontrer entre les diocèses d'Alger et de Carthage dont il est l'Archevêque, et la Congrégation des missionnaires. L'expérience montre en effet que de graves difficultés se sont produites dans des circonstances analogues entre les Congrégations fondées par des évêques, et les diocèses de ceux-ci. Elle cite en particulier l'exemple des Oblats de Marseille et leur spoliation presque complète, parce que ces précautions n'avaient pas été prises par leur vénérable fondateur. Elle cite aussi l'exemple d'autres Fondateurs-évêques qui se sont retirés absolument de l'administration des Sociétés fondées par eux dans un sentiment de sage prévoyance.

En conséquence Monseigneur déclare que c'est la dernière fois qu'il intervient comme Supérieur majeur, dans les délibérations de nos Chapitres et dans le choix du Vicaire Général, pris jusqu'ici par lui parmi les membres du Conseil. Il renonce également é l'approbation des décisions du Conseil, pour que celles-ci deviennent obligatoires. Enfin, il ne veut plus participer à l'administration temporelle des biens, en intervenant dans les Actes de la Société civile des orphelinats. Mais pour atteindre le but qu'il se propose, qui est de permettre à la Société des missionnaires de continuer paisiblement son existence et ses Œuvres après que Dieu aura disposé de lui, il fait connaître qu'il est absolument nécessaire de régler immédiatement les questions qui peuvent être litigieuses entre les diocèses de Carthage et d'Alger et la Délégation apostolique dont il a été investi, avec la Société des Missionnaires d'Alger. Il y a là en effet des questions qui peuvent prêter aux revendications et aux doutes, comme cela a eu lieu à Marseille, entre les successeurs de Mgr de Mazenod et les Oblats, ces prélats prétendant que c'était comme évêque et avec l'argent acquis au diocèse, qu'il avait acheté les propriétés de ses missionnaires, et ceux-ci affirmant qu'il n'avait agi que comme Supérieur de leur Congrégation.

C'est donc pratiquement la première question dont il va falloir que s'occupe le Conseil de la Société. Son Eminence va mettre immédiatement en demeure le Conseil de l'Archevêché d'Alger et celui de Carthage de faire valoir toutes les prétentions qu'ils peuvent avoir sur les immeubles actuellement occupés ou

possédés par la Société des Missionnaires en Algérie, en Tunisie ou ailleurs. Le Conseil de la Société, saisi de ces revendications, fera valoir, à son tour, les raisons qu'il a le droit d'invoquer pour la libre propriété ou jouissance des biens en question. Il faut espérer que l'on se mettra facilement d'accord, et alors devra intervenir un contrat, en bonne et due forme, avec les représentants des deux diocèses, contrat qui sera soumis à l'approbation du Saint-Siège apostolique, de façon à ce qu'il ne puisse y avoir lieu, dans la suite, à aucune difficulté canonique.

En conséquences des considérations qui précèdent, notre Vénéré Père fait ressortir l'importance de l'élection qui va avoir lieu pour le Conseil. Il recommande de n'y nommer que des Pères qui puissent résider dans le voisinage de la Maison-Mère, afin d'assister régulièrement aux délibérations, et aussi des Pères qui connaissent bien les antécédents et les origines de l'Œuvre, afin de pouvoir discuter avec compétence de ses intérêts.

Le Fondateur termine en se recommandant aux prières de ses fils. L'heure de mort approche pour lui. C'est aussi l'un des motifs pour lesquels il a tenu a se délivrer des affaires sans nombre qu'il avait à traiter comme Supérieur de notre Société ; il désire de ne pas passer ainsi d'un seul coup, du tumulte des affaires au jugement de Dieu et se préserver un temps de calme et de silence pour se préparer a paraître devant Lui[14].

Ce même jour les élections des Assistants eurent lieu. Après divers tours de scrutin, les Pères suivants furent nommés : Bridoux, Deguerry, Viven, Lechaptois et Roger. Son Éminence déclara alors qu'Elle ne pouvait accepter le P. Roger ; ce missionnaire étant trop éloigné de la Maison-Mère et devant prochainement occuper une situation plus importante mais plus lointaine encore. Ce fut le P. Gerboin qui fut nommé à sa place. »

Après l'élection de ces 5 Assistants, Monseigneur indiqua aux Capitulants les points principaux qui devaient faire l'objet de leurs délibérations :

1° Division de la Société en Provinces.

Continuons à transcrire le compte-rendu du Chapitre :

« Notre Vénéré Père se demande si le moment n'est pas venu d'appliquer ce point de nos Règles, à cause du développement de la Société dans l'intérieur de l'Afrique. Cette mesure facilitera le gouvernement de la Société, et son Eminence fait remarquer qu'outre l'avantage d'entrer ainsi pratiquement dans l'application d'un point précis de nos Règles, cette mesure favorisera la représentation plus complète et plus exacte de la Congrégation dans ses Chapitres. Actuellement le nombre des Supérieurs qui sont appelés à prendre part aux délibérations et qui sont nommés directement par les Supérieurs Majeurs, est hors de toute proportion avec celui des membres élus par la Congrégation et qui n'est pue de quatre. Il s'ensuit que les Supérieurs Majeurs pourraient com-

[14] P. Mercui, « Origines », 1929, p.368, ajoute à cet endroit : On devine la surprise, l'émotion des missionnaires entendant cette déclaration. Le Cardinal ne leur laissa pas le temps d'échanger ou d'exprimer leurs sentiments ; il fit procéder à la vérification des pouvoirs, à la constitution du bureau, et se retira.

poser le Chapitre à leur gré, puisque la nomination de tous les Supérieurs locaux leur appartient. Apres la constitution des Provinces, au contraire, le nombre des Supérieurs admis au Chapitre, diminuera dans une proportion sensible, puisque les Supérieurs Provinciaux seront seuls de vrais Supérieurs au sens absolu et admis de droit à ces assemblées, et que chaque Province nommera 2 délégués à la majorité absolue des suffrages.

Sur deux observations qui lui sont présentées, son Eminence déclare que les délégués des Provinces devront être présents de leur personne au Chapitre, ainsi que les Supérieurs Provinciaux, pour y pouvoir donner leur vote, le Saint-Siège ayant déclaré, contrairement à la décision de notre dernier Chapitre, qu'il est contraire au droit canonique de voter par correspondance. Mais chaque Province est libre, à la rigueur, de choisir ses délégués dans des provinces différentes... »

A la suite de ces explications, le Chapitre vota la division de la Société en 6 Provinces, à savoir :

La Province d'Alger, comprenant : la Maison-Mère, St-Eugène, N-D. d'Afrique, les Attafs.
La Province de Kabylie et du Sahara.
La Province de Tunis comprenant : la Tunisie, Malte, Jérusalem.
La Province de France, comprenant : Rome, St-Laurent d'Olt, Lille, Woluwe.
La Province du Nyanza.
La Province du Tanganyika, comprenant Zanzibar.

Plusieurs modifications furent apportées dans la suite, à ces diverses divisions ; nous les indiquerons, s'il y a lieu, dans le cours du récit.

2° Durée des fonctions du Supérieur Général.

« Son Eminence fait observer au Chapitre qu'avec ce nouveau mode de vote et de constitution du Chapitre, la période de trois années marquée par la Règle pour la tenue de ces Assemblées et l'élection du Supérieur Général, paraît beaucoup trop courte. Si les Pères de l'Afrique Equatoriale sont obligés de venir en personne, comme cela est désirable, assister aux réunions capitulaires, et si ces réunions ont lieu tous les trois ans, ils seront presque continuellement en route, puisqu'on peut compter près d'un an pour venir de ces missions et un an pour y retourner. Il lui semblerait donc plus convenable de changer le point de Règles qui fixe la réunion du Chapitre et la durée des pouvoirs du Supérieur Général, en les portant à 6 ans au lieu de 3. »

Cette proposition mise aux voix, fut adopté à l'unanimité. On décida que l'approbation de ce changement serait demandée à Rome. La durée de la charge des Conseillers devait être la même que pour le Supérieur Général.

3° Méthode d'instruction religieuse pour la Kabylie et le Sahara.

Devant Parler de ce point dans le livre qui regarde ces missions respectives, nous n'en dirons rien ici, pas plus que la question des missions du Congo et la situation des Ecoles apostoliques.

Le Cardinal, après cette séance, ayant fait réunir toute la communauté, proclama le R.P. Deguerry Supérieur Général, et entonna selon l'usage le *Te Deum*, suivi des cérémonies d'usage.

Le Conseil de la Société se trouvait donc ainsi constitué après le Chapitre de 1886 :

Superieur Général : R.P. Deguerry.
Assistants : P. P. Bridoux.
Viven.
Lechaptois.
Gerboin.

Avant de clôturer le Chapitre, les missionnaires exprimèrent au Cardinal leur sentiment de vive gratitude et d'admiration pour les témoignages de paternelle affection qu'il leur avait prodigués durant la retraite qu'il a voulu présider au prix de grandes fatigues.

« Malgré les motifs, est-il dit à la fin du compte-rendu, qui ont déterminé notre Vénéré Père à prendre une résolution aussi grave et aussi inattendue que celle qu'il a fait connaître à la première séance, le Chapitre, tout en se soumettant avec respect à une décision qui n'est dictée que par le souci des intérêts de notre petite Société, ne peut s'empêcher d'exprimer le regret et la peine Profonde dont chacun de ses membres est pénétré. Nous continuerons de prier pour le meilleur des pères et le plus sûr des guides. »

49. Conseils de direction donnés par le Fondateur

Il y aurait un beau chapitre à écrire sur les directions données par notre Vénéré Père et Fondateur, relativement au gouvernement de la Société. On rencontre dans sa correspondance des leçons de haute sagesse et de vues lumineuses. Nous déclarons humblement notre impuissance à écrire ce chapitre. Nous nous bornerons à citer seulement quelques extraits de ses lettres.

Au sujet d'un missionnaire contre lequel on devait prononcer une sentence d'expulsion, le Cardinal écrit : « Si l'on pouvait espérer un changement, je concevrais encore que l'on temporisât, mais la chose me parait totalement impossible. On peut voir changer les cœurs, on ne voit jamais changer les têtes. Dieu lui-même n'y fait dans l'ordre ordinaire de sa Providence, il faut un miracle pour cela. Or, chez le Père X. le mal ne vient pas du cœur, il vient de la tête et par conséquent, partout où il ira, il mettra le désordre, et on aura à se plaindre de lui. » Et il : continue : « Je prie le Conseil de vouloir bien considérer quel tort affreux et presque irréparable on fait à la Société en admettant dans son sein des sujets qui, soit sous le rapport de la santé, soit surtout sous le rapport moral, laissent sensiblement à désirer. Ce ne serait rien que de les renvoyer quand ils sont simples postulants ou novices, c'est une toute autre affaire et une affaire très grave que de les exclure après qu'ils ont fait leur serment. Il y a d'abord à redouter le scandale qui ne manque pas

de se produire, au moins dans l'intérieur des maisons ; il y a ensuite à craindre le découragement des missionnaires qui voyant ainsi partir leurs confrères sans savoir exactement les motifs de leur renvoi, que la charité empêche presque toujours de révéler, sont disposés à se décourager, ou ce qui n'est pas moins fâcheux, à mal juger leurs Supérieurs. »

Quand jadis l'Archevêque d'Alger avait écrit sa ***Lettre à un Séminariste*** sur la Société des Missionnaires d'Afrique, il avait déclaré que l'apostolat africain était celui où il y avait le plus de souffrances à espérer, et il en avait fait l'attrait surnaturel de cette vocation extraordinaire. Il s'attendait donc bien à ne recruter qu'une élite ; et il voulait que le triage et le choix s'en fissent de bonne heure, dès les débuts même du Noviciat. Un chef de mission lui ayant fait connaître qu'il constatait avec peine chez certains confrères qui lui avaient été envoyés, des lacunes dans leur formation, le Cardinal écrivit au P. Deguerry :

« On s'aperçoit donc maintenant qu'on a été trop indulgent dans le passé pour l'admission des sujets ! A qui faut-il s'en prendre ? Est-ce que vous ne m'avez pas entendu dès l'origine, me plaindre amèrement de cette fausse miséricorde, qui pour ne pas contrister un sujet, charge la Congrégation d'ouvriers inutiles et par conséquent souverainement dangereux, parce que, ne pouvant rien faire par manque de vertu solide ou d'intelligence, ils se découragent et découragent tout le monde. C'est ce qu'on n'a pas voulu assez comprendre jusqu'à présent. Au Noviciat en particulier, le grand tort est de ne point savoir se décider à renvoyer un sujet dans les trois premiers mois lorsqu'ils ne conviennent pas. Trois mois suffisent pour connaître le tempérament moral de quelqu'un qui se présente pour les missions. Ce tempérament est formé à cet âge, il ne changera pas. Si donc on ne se décide point à renvoyer quiconque n'a pas alors les vertus indispensables à la vie apostolique, non seulement il ne les acquerra pas, mais il nuira aux autres. Tenez donc ferme sur ce point » Il tenait ferme lui-même, et non seulement au cours du Noviciat, mais plus tard, et même après l'entrée dans la Société, il n'hésita jamais à en ouvrir la porte à ceux qu'il ne croyait pas ou qui ne se croyaient pas eux-mêmes aptes à l'apostolat. Cette porte, il disait d'elle : « Il faut la faire très étroite pour entrer chez nous, et très large pour en sortir. » Les directeurs successifs du Noviciat et du Scolasticat n'ont pas assez fait entrer cette idée dans leur tête, écrit-il au Supérieur Général ; aussi voyez en combien de cas, les beaux résultats que cela nous a donnés ! »

Le Fondateur ne voulait à la Maison-Mère que des missionnaires de choix. A ses yeux, y être nommé était un honneur et une récompense. « Par la force des choses, disait-il, ils sont là sur le chandelier ; s'ils ne sont pas édifiants, les novices, qui les voient journellement, en recevront des leçons de mollesse, de manque de zèlé et de régularité, de recherche de leurs aises, et en prendront occasion de penser qu'une fois missionnaires, ils pourront à leur tour, comme on dit : en prendre et en laisser. » Dans cette crainte il

avouait ne pas aimer le séjour de Maison-Carrée pour ses novices-clercs. Cette maison, écrivait-il un jour, avec ses cultures et ses vignes est faite pour un Noviciat de Frères, mais non pour un Noviciat de Peres qui voient là trop de travaux, trop de commerce, trop de Pères plongés dans le matériel. Le centre d'une grande exploitation agricole n'est pas un lieu favorable à la formation spirituelle de novices.

Dans plus d'une circonstance nous voyons le Cardinal exposer très nettement ses idées sur le travail manuel ; il met en garde ses missionnaires-prêtres et en particulier les supérieurs des postes contre la tentation d'abord insensible et subtile, ensuite insurmontable, de s'adonner sans mesure aux occupations matérielles. Résumons-les : Ce missionnaire-là ne tient plus en réalité, à sa maison, à son poste, que comme un paysan tient à sa ferme. Mais non seulement il y tient, mais il s'y matérialise. C'est le propre des travaux de la terre de produire cet effet. Plus de goût pour la piété, pour l'étude, mais une sorte d'engourdissement intellectuel et d'indifférence morale qui gagne de plus en plus et fait négliger les devoirs les plus sacrés de prêtre et de missionnaire, je veux dire, sa propre culture spirituelle, la direction des âmes de ses confrères, le zèle de leur surveillance au point de vue religieux, l'apostolat auprès des infidèles... Dès lors, tout s'affadit dans une communauté, selon la parole même de l'Evangile. C'est le supérieur qui doit être le sel de ses subordonnés : ***quod si sal evanuerit, in quo salietur***. On montre des champs cultivés, des hectares de vigne en plein rapport ; c'est beau comme culture sans doute, mais est-ce pour cela qu'on nomme un supérieur-apôtre ? Pendant qu'il fait ainsi le fermier, que devient son troupeau ? ses confrères et les fidèles ? Que de malheurs, que de hontes peut-être ! Je n'accuse pas la volonté, dit-il, mais la tentation est plus forte que la volonté même. Le Fondateur approuve sans doute le travail agricole, et il le loue, parce qu'il peut dispenser un jour de mendier ; mais à la condition que l'on n'y appliquera que des Frères sous la surveillance d'un Père ayant de l'aptitude pour ce genre d'occupation. Mais il croit pernicieux, funeste, dangereux, pour un poste de mission, qu'un prêtre y soit lui-même trop directement mêlé, y prenne trop de goût, comme cela ne peut manquer d'arriver, et un beau jour se trouve avoir, sans savoir comment, les idées, les sentiments, les perspectives d'un fermier, haïssant les livres sérieux, au point qu'on ne lui en voit jamais un à la main, et si étranger aux choses spirituelles, qu'il n'en peut plus dire convenablement un seul mot à ses confrères.

Ces paroles resteront toujours vraies, et elles ne cesseront d'avoir la même force dans l'avenir comme elles en avaient alors. Quel bien des missionnaires feront-ils auprès des infidèles, quand ceux-ci peuvent dire d'eux : « Les marabouts ne sont pas venus ici pour nous, mais pour eux. »

Outre les conseils donnés à ses fils dans ses lettres le Fondateur profitait de l'époque de la retraite annuelle pour leur adresser de vive voix des avis et des instructions très pénétrantes sur ce qu'était et devait être l'esprit propre de leur Société. Il se réservait les conférences. Nous avons aux Archives le canevas des réflexions morales qu'il leur fit une année sur le zèle, la règle, l'obéissance, la chasteté, la pauvreté, appuyant l'obligation du devoir sur l'Evangilie et en appropriant la pratique à l'état et aux travaux de ses missionnaires. Mais les transcrire nous entraînerait trop loin. Continuons l'historique de l'Œuvre**.**

50. Projet de transfert de la Maison-Mère et du Noviciat à Carthage

La nomination, au Chapitre de 1886, du R.P. Lechaptois au Provincialat de la Kabylie et du Sahara, avait laissé vacante la charge de Maître des novices. Ce fut le P. Viven qui vint la remplir, avec le P. Bazin comme directeur et professeur d'arabe. Mais dès le mois d'avril 1887 ce dernier reçut sa nomination pour le Scolasticat de Carthage et fut remplacé à Maison-Carrée par le P. Féderlin.

On se rappelle que dans ce même Chapitre, le Cardinal avait annoncé qu'il était résolu à ne plus gouverner la Société directement, et à laisser de plus en plus ce soin au Supérieur Général, de façon à atténuer autant que possible la crise que sa mort pourrait exercer sur la Société, si cette mort venait à arriver d'une façon subite ; aussi quelle ne fut pas la surprise du R.P. Deguerry d'apprendre de diverses sources que son Eminence avait l'intention de transférer à Carthage la Maison-Mère, le Noviciat et même l'École apostolique. Il hésita durant assez longtemps à en écrire au Fondateur, et ce ne fut que dans les derniers jours d'octobre (1887), qu'il se résolut à le faire dans la crainte de voir la mesure désirée par le Cardinal, se réaliser prochainement.

Il oppose au transfert de très sérieuses objections. La Tunisie pouvait prochainement, vu les crises internationales actuelles, se trouver mêlée à des complications et des compétitions politiques ; ce n'était donc pas le moment de songer à s'y fixer. Ce départ d'Alger ne manquerait pas de donner corps aux accusations d'instabilité faites à notre Société, ou par des envieux ou par des gens sérieux mal éclairés. Les dépenses énormes qu'occasionneraient les nouvelles installations ne pouvaient être supportées par la caisse de l'Œuvre. Enfin, le R.P. Deguerry dut prendre son courage à deux mains four dire au Fondateur : « En transférant le siège de la Congrégation à Carthage, fatalement et par le simple effet d'un voisinage immédiat, l'administration directe de notre Société retomberait entre vos mains ; le Supérieur perdrait toute liberté et toute initiative, même dans les choses de peu d'importance. Il vous serait impossible, Eminence et très vénéré Père, de résister dans nombre de

circonstances à la tentation d'employer les missionnaires à parer à un besoin urgent de votre diocèse de Carthage et à les consacrer à des Œuvres particulières en dehors de leur vocation. »

Cette lettre, d'un ton très respectueux mais très ferme, blessa vivement le Fondateur. Nous lisons au bas de la dernière page ces mots, écrits par lui dans un moment de douloureuse irritation : **«** Filios enutrivi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me **! »** Ce ne fut que le 14 novembre qu'il répondit au P. Deguerry, lui disant qu'il avait attendu que l'amertume de son cœur fut suffisamment tombée pour rester sûr de lui-même. Il commence ainsi : « Je ne puis plus dire qu'une chose **:** ***Bonum mihi quia humiliasti me,*** en relisant la triste lettre où vous avez résume, comme à plaisir, avec la dureté froide oui vous distingue, des insultes et des calomnies que je reçois depuis 20 ans. »

Les raisons qu'il donne de la translation de Maison-Carrée à Carthage, sont assez faibles : l'avantage de soustraire le Supérieur et son Conseil aux sollicitudes matérielles d'une gestion agricole, et la difficulté de former dans un tel milieu les novices à la vie de recueillement et de piété. Mais outre les motifs qu'il dit, n'en avait-il pas un autre, qu'il ne pouvait donner ? Et sa haute prévoyance n'appréhendait-elle pas pour les Supérieurs Majeurs de graves difficultés résultant de leur proche voisinage d'Alger ?

Les objections faites par le R. Deguerry ne firent que confirmer le Fondateur dans sa résolution. « Mais, comme il dit en terminant, si cette pensée est arrêtée dans mon esprit, l'exécution ne me paraît pas facile. Comment transporter et où placer le Supérieur et son Conseil ? J'attends que la Providence se prononce. J'ai pensé à N-D. d'Afrique, c'est trop près ; à Rome, à la France : c'est trop loin. Mais à coup sur, ce sera dans une maison où l'on ne pourra ni faire de l'agriculture ni s'en occuper ; et cela je le ferai, si je puis, avant de mourir, croyant remplir un devoir tel que je serais coupable après de telles expériences, si je l'omettais. »

Mais d'autres affaires survinrent qui firent remettre celle-ci à des temps et à des circonstances qui ne vinrent jamais.

Après l'orage revint la sérénité, et le Fondateur conserva au R.P. Deguerry toute son estime et toute sa confiance ; il savait, au fond, que ce dernier n'avait, en la circonstance présente, élevé la voix que pour obéir à ce qu'il jugeait un devoir de conscience.

51. Jubilé épiscopal du Cardinal Lavigerie

Dans le premier trimestre de 1888, le Cardinal Lavigerie devait célébrer un grand anniversaire de son existence. Il y avait 25 ans, que, le 12 mars 1863, il avait reçu le sacre épiscopal. Les sentiments intimes que ce souvenir lui inspirait, il faut les lire dans sa correspondance avec son ami, Mgr Bour-

ret évêque de Rodez ; mais c'est surtout dans la touchante Lettre pastorale, qu'il adressa de Biskra à ses diocésains, que l'on voit les pensées qui agitaient alors sa grande âme. Ces souvenirs de 25 ans se rattachaient pour lui à des noms illustres et à des événements immenses. C'était d'abord et en tête Pie IX, son consécrateur, alors régnant et glorieux, puis dépossédé, prisonnier et insulté jusque dans sa tombe. C'était Napoléon III, tout puissant alors et aujourd'hui inhumé obscurément à l'étranger. C'était le jeune prince, son fils, tombé dans un coin sauvage de l'Afrique et restant comme son père, exilé dans la mort. Et la France écrasée, terrassée comme par la foudre, et se déchirant elle-même de ses propres mains ! Et la Lorraine, sa Lorraine, son premier patrimoine d'évêque, arrachée à la France ! Et l'ancienne société française, partie pour d'autres destinées ! Et la religion éternelle, livrée en proie à l'impiété brutale et arrogante.

« Ah ! mes chers frères, de toutes les menaces qui se dressent devant moi à la fin de ma carrière, celle-là est la plus redoutable. Je me console de tout, de ma vieillesse qui succombe, de ma santé qui a disparu, des persécutions ouvertes ou cachées. Mais ce dont je ne me console pas, c'est de voir dans notre patrie la religion outragée, l'Eglise méconnue, Dieu blasphémé, parce que cela, c'est la fin de la France, si par un coup soudain elle ne remonte pas aux sources de la vie, je veux dire, à son Dieu. »

A ce tableau, le Cardinal opposait celui des grandeurs spirituelles de ce même quart de siècle qui avait vu Léon XIII se lever après Pie IX.

« Je viens de voir, disait-il, dans ce désert que l'Ecriture compare souvent à la vie, je viens de voir, après les sombres orages qui avaient comme voilé le jour, le ciel s'éclairer d'une pure lumière vers le soir, et le soleil se coucher radieux dans la pourpre et l'or, pour annoncer les jours purs qui allaient suivre. C'est ce que je vois aujourd'hui, Seigneur, au jour de mon épiscopat, dans le ciel de l'Église, et j'en bénis votre bonté ! »

Cet épiscopat en France, en Algérie, il en disait les joies et les peines, les craintes et les espérances. Il saluait la pacifique légion de ses compagnons d'armes, les Pères Blancs. Il se recommandait lui-même au Juge Suprême d'une vie dont il voyait venir le terme. » Priez pour que je termine dans la grâce de Dieu une vie déjà longue, et que je puisse ainsi moi-même durant toute l'éternité continuer à vous aimer et à prier pour vous. »

Les évêques africains d'Oran et de Constantine, le suffragant de Carthage, le Coadjuteur d'Alger avaient envoyé à leurs diocésains une Lettre circulaire annonçant le Jubilé du Cardinal Lavigerie, et demandant des prières pour celui qu'ils appellent à l'envi le grand prince de l'Afrique, l'admirable apôtre de la charité.

Dés le 30 novembre 1887, le R.P. Deguerry avait, de son côté, adressé aux missionnaires une lettre, dans laquelle, après leur avoir annoncé officiel-

lement que les : églises d'Algérie et de Tunisie, se préparaient à fêter solennellement le jubilé de leur Chef ecclésiastique, il disait :

« Nous ne pouvons, nous ses fils de prédilection, laisser échapper une aussi favorable occasion de témoigner à notre très vénéré Père, toute notre reconnaissance pour la paternelle affection qu'il porte à tous les membres de la Société, et les bienfaits sans nombre dont il n'a cessé de la combler depuis vingt années... Je demande à tous les missionnaires-prêtres de vouloir bien célébrer le 22 mars prochain le Saint-Sacrifice pour demander à Dieu qu'il daigne nous conserver notre Père durant de longues années encore ; je demande à tous nos bons Frères d'appliquer à cette intention ce même jour le rosaire de règle et de faire la Sainte Communion. Enfin, je prie les supérieurs des maisons de formation ou d'enseignement d'inviter leurs élèves d'assister à la Messe et de communier le 22 mars pour notre vénéré Fondateur.

De plus, et pour ne pas mériter le reproche adressé autrefois aux Chrétiens par un Père de l'Eglise d'Afrique : *indevotus et vacuus adorator*, vous ne serez pas étonnés, mes chers et vénérés Confrères, que je fasse appel à votre bourse. Notre dévouement dans une circonstance aussi mémorable, doit nécessairement se traduire par un acte extérieur et sensible qui éclate à tous les regards et redise d'une façon durable à toutes les générations de missionnaires futurs ce que peut faire et ce qu'a fait, même au sein de la pauvreté, l'amour filial des membres d'une petite Société envers celui à qui, après Dieu, elle doit l'existence.

J'ai donc pensé que dans la circonstance actuelle, le nielleur présent à faire, après le don de nos cœurs, serait d'offrir à notre Vénéré Père un autel destiné à être placé dans la nouvelle cathédrale de Carthage. Cet autel sera sous le vocable de Saint Charles Borromée ; déjà le plan en a été tracé par l'habile et savant architecte de l'édifice, M. l'Abbé Pougnet.

Le prix s'élèvera à dix mille francs.

Je sais qu'un missionnaire n'est guère riche et que le peu qu'il possède quand il possède quelque chose, il le consacre volontiers aux œuvres d'apostolat auxquelles il a voué son temps, sa personne et sa vie. Mais est-il besoin de le dire l'heureux anniversaire dont je vous entretiens, est une occasion tout à fait exceptionnelle, et si jamais sacrifice fut à la fois légitime et opportun, c'est bien celui pour lequel je réclame instamment votre charitable concours. Vous ne pourrez donner de votre superflu, mes chers confrères, vous n'en avez pas ; mais, prise sur le nécessaire, votre offrande n'en aura que plus de mérite. »

Les missionnaires répondirent généreusement à la demande de leur Supérieur Général, et l'autel de St-Charles que l'on peut admirer à la Cathédrale de Carthage, fut le don filial des Pères Blancs à leur vénéré et glorieux Fondateur.

Les fêtes jubilaires furent admirables. Le Cardinal avait désiré qu'elles fussent célébrées à Alger « dans une pensée de tendresse et de justice paternelle », comme il disait. Le 12 Mars 1888, la cour mauresque de l'Arche-

vêché se transforma en salle du trône pour la circonstance. Le Cardinal passa de là à la Cathédrale, où il avait fait dresser un siège élevé, en face du sien, pour Mgr Averardi, premier conseiller de la Nonciature, représentant le Saint-Siège. Au repas offert ensuite aux 9 prélats et aux 300 membres du clergé, des Séminaires et de l'Ecole apostolique, le nom de l'Archevêque d'Alger fut porté jusqu'aux cieux. Mgr Géraïgiry, évêque de Panéas, représentait la Palestine ; en termes excellentes, il évoqua les souvenirs de l'Œuvre des écoles d'Orient, du voyage en Syrie en 1860 et du Séminaire de Sainte-Anne de Jérusalem. Mgr Averardi célébra l'union étroite du Cardinal avec Rome. Mgr Combes le compara au palmier de l'oasis qu'il venait de quitter et lui souhaita les palmes de victoires sans nombre. Mgr Lavigerie trouva, pour répondre à chacun, la note juste et simple d'une parole tour à tour aiguisée de finesse ou enflammée de reconnaissance. A Mgr Duserre, son coadjuteur, qui lui offrait au nom de tout le clergé diocésain, un riche anneau pastoral en lui donnant l'anneau que lui-même portait :

« Monseigneur, je vous le destinais après ma mort. Laissez-moi vous l'offrir dès ce jour. Je vous demande en retour qu'une seule grâce : c'est que, lorsque ma main sera glacée et que la vôtre se lèvera sur mes fils pour les bénir, vous pensiez quelque fois qu'au-delà de la tombe, je les aime encore et que je les bénis avec vous. »

Les pauvres ne furent pas oublies. A l'issue de la messe, montant en chaire, et indiquant partout inscrit le mot *Caritas*, il demanda qu'une quête fût faite en leur faveur immédiatement. « C'est le jour de mon jubilé, mes chers frères. Or jubilé veut dire joie. Vous ne pouvez mieux réjouir mon cœur qu'en faisant l'aumône aux pauvres pour lesquels je vous implore. » Et lui-même donna l'exemple de la générosité. Lorsqu'il remonta d'Alger à N-D. d'Afrique et à St-Eugène, le Cardinal y trouva une députation des familles d'Arabes chrétiens des deux villages du Chélif, qui lui présentèrent leurs nombreux enfants à bénir et mirent à ses pieds les plus beaux produits de leurs basses-cours. Ce fut pour le Père une grande joie de revoir ses premiers enfants de 1868. Il les combla de tendresse, les fêtant, les hébergeant, les régalant dans une abondante *diffa*.

Le Cardinal resta à Alger durant trois mois. Il profita de ce séjour pour reprendre en main l'administration du diocèse, et lui donner sous sa puissante impulsion une vigueur nouvelle.

Le 4 mai, il partait pour Rome à la tête d'une députation du clergé africain, de ses missionnaires, et de plusieurs chrétiens indigènes : Arabes, Kabyles et Nègres. Ce n'était pas un simple pèlerinage diocésain, ni même régional, qu'il accomplissait, comme tous ceux qui y conduisaient alors les catholiques pour le Jubilé Sacerdotal de Léon XIII. Ç'allait être le point de départ d'une grande expédition humanitaire et chrétienne.

Mgr Lavigerie, contre ses prévisions, ne devait pas, ni cette année ni la suivante, revoir Carthage. Il venait à Rome recevoir du Vicaire de Jésus-Christ le commandement et le signal de son entrée en campagne contre l'esclavage en Afrique. Quoique l'Œuvre anti-esclavagiste ne touche pas directement notre Société, nous en parlerons pourtant, car elle a été créée, elle aussi, par le Cardinal, notre vénéré Fondateur.

52. Projet de lettre du Supérieur aux Missionnaires.

Le Conseil de la Société avait dû en ces derniers temps et presque coup sur coup, prononcer plusieurs expulsions. Le Cardinal en avait gémi le premier. Il profita de la lettre qu'il écrivit le 1er janvier 1888 au R.P. Deguerry, pour lui en manifester son sentiment.

« Si un grand nombre de missionnaires, lui dit-il, se fortifient dans la régularité et dans la pratique du bien, il en est d'autres qui sont portés à oublier gravement leurs devoirs... Sans doute, il faut s'attendre toujours dans une Société composée d'hommes, à trouver des faiblesses et des misères humaines. Elles se trouvèrent dans la société et sous les yeux mêmes de Notre Seigneur, et cela dans de telles proportions que sur 12 Apôtres seulement, un le trahit, et plusieurs autres l'abandonnèrent avec scandale. Néanmoins, il est du devoir des Supérieurs de faire tout au monde pour empêcher la multiplication de semblables malheurs, et pour cela, le zèle, la vigilance et une juste fermeté sont nécessaires.es vertus doivent s'exercer, d'une part, dans la formation des sujets, comme je n'ai jamais cessé de le dire, depuis la première heure, où j'ai trouvé tant à reprendre dans la fausse indulgence, ou pour mieux parler, dans la faiblesse et dans les illusions de ceux qui étaient chargés de ce ministère redoutable, et ensuite dans la répression je ne dirai pas impitoyable (parce que la charité et la pitié ne doivent jamais abandonner des Supérieurs même lorsque, dans l'intérêt commun, ils sont obligés de sévir), mais sévère cependant, parce que de la tolérance du mal naît sa multiplication. »

Le R.P. Deguerry crut qu'il était de son devoir d'envoyer aux missionnaires une lettre circulaire pour expliquer jusqu'à un certain point les motifs des expulsions dont nous venons de parler, car il avait peut-être remarqué que ces départs successifs avaient produit dans la Société un sentiment de profond étonnement et il craignait comme cela arrive souvent, que des interprétations erronées se répandissent à leur sujet parmi les missionnaires.

Après avoir fait un tableau consolant de l'état prospère en général où l'Œuvre se trouvait, il se déclare heureux et satisfait de la marche des diverses maisons.

Les Postulats de France et de Belgique préparent à l'Ecole apostolique des élèves moins nombreux que par le passé, il est vrai, mais pour cette raison elle-même, plus sérieux et plus sûrs.

Les élèves de St-Eugène donnent de plus en plus satisfaction à leurs maitres par leur piété, leur bonne conduite et leur amour de travail.

Le Séminaire de Ste-Anne progresse au point qu'il va falloir au printemps prochain ajouter de nouveaux bâtiments aux anciens devenus insuffisants.

L'institut de Malte, depuis le mois d'août 1887, est installé dans une maison appartenant en propre à la Société. Deux jeunes Noirs sortis de cette école, vont accompagner la prochaine caravane de l'Equateur.

La Procure de Rome a vu son installation modifiée ce qui mettra le personnel plus que par le passé à l'abri de la fièvre. 4 scolastiques suivent avec fruit les cours de théologie de la Propagande.

Le collège St-Charles de Tunis, grâce aux sages mesures prises l'an dernier et complétées cette année par le Cardinal, fait espérer les meilleurs résultats.

Le Noviciat de Maison-Carrée compte 32 novices, et le Scolasticat de Carthage 48 philosophes et théologiens.

Les diverses maisons du Nord de l'Afrique continuent à donner des résultats qui pour n'être pas aussi considérables que le souhaiteraient les communs désirs, n'en sont pas moins réels. En Kabylie et au Sahara, malgré les entraves apportées au zèle des ouvriers apostoliques, le bien, et un bien plus considérable qu'on ne pense généralement, se fait. Il n'est pas de semaine où plusieurs âmes ne soient régénérées par le saint baptême, et il est consolant de constater que sous l'influence de l'enseignement moral donné par les missionnaires, une amélioration sensible se constate dans la conduite d'un certain nombre d'enfants et de jeunes gens infidèles.

Dans l'Afrique Equatoriale notre Société vient de recevoir un honneur nouveau par la consécration épiscopale de Mgr Charbonnier. La dernière caravane est heureusement arrivée dès le milieu de septembre à St-Joseph de Kipalapala, et il est à espérer qu'on pourra envoyer annuellement aux Vicaires Apostoliques de nouveaux confrères.

Après ce consolant résumé des Œuvres de la mission, le R.P. Deguerry parle du renvoi de la Société d'un certain nombre de missionnaires coupables. Sans doute ces séparations sont douloureuses, mais il etait résolu avec son Conseil, de ne point laisser péricliter, par un excès de faiblesse, la bonne renommée de sa famille spirituelle. Ces défections portent avec elle des enseignements qu'il était, dit-il, du devoir de tous de méditer devant Dieu.

Avant d'adresser cette circulaire confidentielle aux missionnaires, le R.P. Deguerry crut devoir consulter le Cardinal. Celui-ci répondit que la lettre lui paraissait avoir plus d'inconvénients que d'avantages, à cause des détails qu'elle contenait sur l'exclusion des malheureux confrères, dont les noms étaient encore sur toutes les lèvres. En conséquence son Eminence fut

d'avis de ne pas l'envoyer, mais de profiter de la prochaine retraite générale pour faire connaître aux missionnaires ce qui pouvait leur être utile de savoir. Ainsi fut fait.

53. Croisade antiesclavagiste – Première Campagne

Le Brésil possédait encore deux millions d'esclaves. De concert avec Léon XIII, l'empereur Dom Pedro se préparait à décréter leur émancipation. Ayant appris par les journaux, que le Pape était sur le point d'adresser aux évêques brésiliens une Encyclique propre à hâter l'accomplissement de ce grand dessein, le Cardinal Lavigerie écrivit au Souverain Pontife pour ouvrir à sa charité un autre et plus vaste horizon que le Brésil même :

« Très Saint Père, ce n'est pas seulement dans l'Amérique de Sud que l'esclavage existe, c'est surtout en Afrique qu'il conserve toutes ses horreurs. La traite maritime a été supprimée, il est vrai, mais la traite par terre existe toujours, accrue même par la suppression de l'autre, et avec des caractères plus abominables encore. »

Il les décrivait, ces horreurs, par ce qu'il avait appris dans les rapports de ses missionnaires ou les récits des explorateurs ; puis sa lettre se terminait par une prière. Le Cardinal demandait au Souverain Pontife, s'il ne lui serait pas possible dans l'Encyclique, que sa Sainteté se proposait d'adresser aux évêques du Brésil, d'exhorter aussi les évêques d'Afrique à faire ce qui serait en eux pour l'abolition de ces infâmes pratiques.

Il fut exaucé. Lorsque parut, au mois de mai 1888, l'Encyclique ***In plurimis*** aux évêques du Brésil, le Cardinal put y lire toute une page qui n'était que la traduction et la reproduction à peu près littérale de sa lettre au Pape sur l'esclavage africain. Léon XIII déclarait que, tel du moins qu'il existe pratiquement en Afrique l'esclavage était contraire au droit naturel et divin : ***Contra quod est a Deo et a natura institutum*** ; et quant au trafic de l'homme, il n'y en avait pas qui fût plus honteux ni plus criminel que celui-là : ***Mercatura qua nec inhonesta magis nec scelerata***. Trois jour après l'Encyclique, le 8 mai 1888, l'acte d'émancipation des esclaves du Brésil était signé de la main de la fille de Dom Pedro et l'Empereur lui-même alors en Europe, en faisant hommage à Léon XIII, comme du plus digne présent qu'il pût offrir au Père commun des chrétiens, à l'occasion du jubilé qui attirait à Rome la chrétienté des deux mondes.

Le Cardinal, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, avait pris la route de la Ville Sainte avec une députation de son clergé, de ses missionnaires, de ses jeunes enfants nègres, kabyles et arabes. Les évêques de Constantine et d'Oran, Mgr le Coadjuteur d'Alger s'y étaient rendus de leur côté, avec quelques uns de leurs prêtres. Le pèlerinage de Lyon s'y trouvait en même temps, fort nombreux, fort brillant et l'Archevêque de cette ville,

Mgr Foulon, avait prié son ami de le présenter au Saint-Père, en son nom et en sa place. Le 24 mai 1888, jeudi de la Pentecôte, jour de l'audience solennelle fut un grand jour pour le Cardinal et pour l'Afrique elle-même.

Quand le Pape fut assis sur son trône, Mgr Lavigerie d'avança pour lire l'Adresse au nom du pèlerinage lyonnais et africain. Le Cardinal missionnaire venait parler de l'apostolat dont tout parlait d'ailleurs en ce lieu et à cette heure. Lyon dont il présentait les pèlerins, c'était le berceau de la Propagation de la Foi, principale nourricière de l'apostolat. L'Afrique dont il présentait les enfants, c'était le champ même de cet apostolat africain que le Pape venait dans sa dernière Encyclique, d'encourager dans un si grand langage. En présentant à Léon XIII les prémices des chrétiens nègres, le Cardinal lui rappela qu'ils avaient tous subi la servitude, il le remercia en leur nom et au nom de tous les Africains d'avoir eu pitié de leur misère et il promit d'aider de tout son pouvoir à l'abolition de l'esclavage. En terminant il félicitait l'infatifgable Pontife, qui, renouvelant sa jeunesse comme celle de l'aigle, venait de faire entendre la parole de résurrection ; et il demandait pour tous ceux qui étaient là et pour tous ceux qu'il montrait invisiblement derrière eux, jusque dans les profondeurs africaines, la bénédiction du père de la grande famille.

Une longue acclamation répondit à cette adresse. Puis le Pape prit la parole. Reprenant chacun des points de l'Adresse, Léon XIII énuméra ce que son règne avait fait pour l'Afrique : les missions centrales et équatoriales organisées, l'Eglise de Carthage rétablie. Il s'adressa aux Lyonnais qu'il loua de leurs grandes œuvres apostoliques. Il félicita tendrement les Africains et les Nègres en particulier ; il insista spécialement sur l'abominable traite continentale, recommandant aux missionnaires de consacrer toutes leurs forces et leur vie même à l'œuvre de la rédemption et du soulagement de ces infortunés. Et alors se tournant vers Mgr Lavigerie, il prononça ces paroles de confiance, de félicitations et de commandement : « Mais c'est surtout sur vous, Monsieur le Cardinal, que nous comptons pour le succès de ces difficiles œuvres et missions de l'Afrique. Nous connaissons votre zèle actif et intelligent. Nous savons tout ce que vous avez fait jusqu'à ces jours et nous avons la confiance que vous ne vous lasserez pas avant d'avoir mené à bonne fin vos grandes entreprises. »

De telles paroles étaient un ordre. Le Cardinal s'inclina. Le Pape comptait sur lui, il devait être obéi. Il le fut aussitôt.

Le lendemain même de cette audience, Mgr Lavigerie écrivit à Paris, au procureur de ses Missions d'Afrique pour lui faire connaître le mandat qu'il venait de recevoir et lancer le manifeste de la campagne qu'il ouvrait immédiatement.

« A bientôt donc, mon cher ami, c'est-à-dire, au moment où je pourrai quitter Rome, après avoir reçu les dernières bénédictions et les derniers conseils du Vicaire de Jésus-Christ. Annoncez ma venue à tous nos amis. – Où parlerai-je ? Où écrirai-je ? Je l'ignore encore. Mais ce que je sais, c'est qu'en demandant la fin de tant d'excès infâmes, en proclament ces grandes principes chrétiens d'humanité, de charité, de liberté, d'égalité, de justice, je ne trouverai en France et dans le monde chrétien, ni une intelligence ni un cœur qui me refuse son appui. »

Le 1er juin, il partait de Rome, le 13, il était à Paris. La croisade anti-esclavagiste allait être prêchée dans les principales contrées de l'Europe. Le Cardinal Lavigerie en serait le Pierre l'Ermite.

Il lui parut convenable, avant d'entreprendre une mission aussi peu ordinaire d'avoir l'assentiment des chefs du gouvernement français. M. Carnot, Président de la République, les deux ministres des Affaires Etrangères, et de la Justice et des Cultes MM. Goblet et Fenouillat, lui manifestèrent toutes leurs sympathies pour une cause qui était celle de la liberté et de la justice.

Le Cardinal monta d'abord dans la chaire de St-Sulpice : « heureux, ainsi qu'il le disait, de débuter dans le même édifice où avait commencé, un demi-siècle auparavant sa vie sacerdotale. » C'était le 1er juillet. L'assemblée réunie pour l'entendre remplissait l'église tout entière. Pendant une heure et demie, il déroula aux yeux des ses 5 000 auditeurs, le tableau des infâmes de la traite. Il fit le récit de la grande chasse à l'homme, des razzias en masse, des villages incendiés ; il montra au milieu de l'émotion croissante, les populations nègres saisies, liées, traînées à la cangue ; les retardataires et les invalides abattus en route, les autres, en plus petit nombre qui parvenaient au terme, vendus, livrés à des maîtres qui le sont de leurs corps, de leurs âmes, de leur vie ; enfin les femmes et les enfants condamnés à un sort dont l'idée fait frémir ou monter en rougeur au front. De toutes ces infâmies, il prenait à témoins les grands explorateurs de l'Afrique : Livingstone, Cameron, Stanley, Burton, Speke, Pinton ; puis il refaisait avec l'un d'eux et avec ses missionnaires, le compte des victimes de la traite. C'était bien le chiffre de 400 000 par années, de 500 000 selon d'autres sans compter le nombre incalculable de ceux qui semaient la route de leurs ossements. L'assemblée entière était frémissante.

Dans la seconde partie de son discours, il exposa les moyens pratiques de mettre fin à toutes ces horreurs ; il eût des passages électrisants et les journaux rapportèrent « qu'on eut applaudi vingt fois, si la sainteté du lieu n'eut imposé silence aux manifestations. » En terminant, il s'adressa aux journalistes qui étaient venus nombreux pour l'entendre et il leur demanda de rendre populaire la grande cause qu'il défendait.

Il fut entendu et un véritable enthousiasme éclata dans toutes les régions de la presse (?).

De Paris, le Cardinal Lavigerie se rendit à Londres. Le 31 juillet, il parla dans un meeting, présidé par Lord Granville, ancien Ministres des Affaires Etrangères, et auquel assistaient le Cardinal Manning et l'illustre Commandant Cameron.

On le reçut avec courtoisie, mais peut-être avec cette méfiance instinctive que l'Angleterre conserve vis-à-vis de quiconque en France entreprend de traiter une question coloniale. Mais dès les premiers mots, l'orateur se concilia toutes les sympathies. Il rappelle que la Grande Bretagne a été la première entre les nations à combattre la traite des Nègres dans les Indes occidentales et c'est en s'inclinant qu'il prononce les noms des Wilberforce, des Clarkson, des Buxton, chers à la liberté. Il rend hommage à la veille ligue anglaise contre l'esclavage, sous les auspices de laquelle se tient la réunion, et il se fit acclamer en louant la mémoire de l'intrépide Livingstone.

Il indique ensuite nettement sa pensée sur les devoirs de tous en face de la traite en Afrique :

« Il y a des devoirs pour les gouvernements qui élèvent sur l'Afrique des droits présents ou futurs. Il y en a pour l'armée dans les territoires fondés ou à conquérir.

Il y en a pour la marine anglaise dont les croiseurs de l'Océan Indien opposent déjà au transport d'esclaves une insurmontable barrière.

Il y en a enfin pour les écrivains et les publicistes, pour les femmes comme pour les hommes ; et il rappelle aux dames qui sont venue l'entendre que c'est le livre d'une femme, un roman *La case de l'oncle Tom*, qui, traduit dans toutes les langues, a mis le sceau à l'émancipation des esclaves d'Amérique. »

Le Cardinal fut grand, pathétique, habile, et son discours de Princess'Hall se trouva encore neuf, même après celui de Saint-Sulpice.

Quand les applaudissements eurent cessé, le Cardinal Manning se leva. En sa qualité de membre de l'Anti-slavery Society, il lui appartenait de formuler et de présenter une résolution. Il fit adopter celle-ci à l'unanimité :

« Le temps est maintenant arrivé où toutes les nations de l'Europe qui, au Congrès de Vienne de 1815 et à la Conférence de Vérone en 1822, ont pris une série de résolutions condamnant sévèrement le commerce des esclaves, doivent prendre des mesures sérieuses pour en arriver avec effets. Comme les brigands arabes, dont les dévastations sanguinaires dépeuplent en ce moment l'Afrique, ne sont ni sujets à des lois, ni sous une autorité responsable, il appartient aux Gouvernements de l'Europe d'assurer leur disparition de tous les territoires où ils ont eux-mêmes quelque pouvoir. Ce meeting se propose également de faire instance auprès du Gouvernement de Sa Majesté pour que, de concert avec les puissances européennes, il adopte telles mesures qui puissent assurer l'abolition de l'affreux commerce des esclaves, pratiqué par ces ennemis de la race humaine. »

Cette résolution ne devait pas rester stérile.

Le Cardinal Lavigerie était attendu en Belgique. Depuis longtemps il aimait ce pays car il n'en avait jamais reçu que des marques de sympathie et de charité pour ses œuvres.

Ce fut le 15 août, qu'il monta dans la chaire de Sainte-Gudule à Bruxelles. Il avait été Anglais en Angleterre, il fut Belge en Belgique.

Le Haut-Congo, possession belge, devait demeurer le cadre et fournir le thème de tous les discours. Du Bas-Congo, au dessous de Stanley-Falls jusqu'à la mer, il ne dira rien ; cette région étant préservée conte la traite par la présence des administrateurs envoyés de Belgique. Mais la partie supérieure, encore inoccupée est une terre de désolation et de crimes. C'est pourtant leur Afrique à eux ; il vient leur en parler franchement et librement. Toute la conférence consista à leur expliquer et à leur appliquer sur ce sujet du Congo, une parabole de l'Evangile, celle du Semeur.

L'homme qui jette le bon grain, c'est le prince qui a conçu la noble pensée de semer la civilisation dans l'Afrique barbare, c'est le roi Léopold II. Les gens qui se sont endormis ensuite, explique-t-il ce sont les catholiques de la Belgique. Leur souverain leur ouvrait un pays soixante-trois fois plus grand que le leur, peuplé de 20 à 30 ou même 40 millions d'âmes. C'était un champ immense d'apostolat et de charité. Mais, ô Belges, vous avez dormi, et pendant qu'ici, vous soutenez toutes les œuvres chrétiennes de l'univers, comment avez-vous pu oublier la partie de l'Afrique qui porte désormais votre nom ? Or, voici, continue-t-il, que tandis que vous dormiez, l'homme ennemi est venu, la barbarie, ennemie de tout bien a fait son œuvre et l'ivraie qu'elle a semée et qui menace d'envahir tout le champ, c'est l'esclavage.

Ce qu'il avait dit de la traite et de ses horreurs à Paris et à Londres, l'orateur l'appliquait au Congo belge. Ce coin du tableau général de l'esclavagisme, pour être limité, n'en était pas moins effroyable.

Mais c'était finalement d'arracher l'ivraie qu'il s'agissait. Le Cardinal présentait les articles 6 et 9 de l'Acte constitutif du Congo, stipulant tous deux, la suppression de l'esclavage et l'abolition de la traite des Noirs. Il indiquait les moyens d'empêcher l'effusion du sang : enlever aux Arabes et aux métis de l'intérieur le droit de porter des armes de feu, former des bataillons de volontaires pour la défense des Nègres, souscrire et donner pour la formation de cette milice sacrée.

Le Cardinal avait dit les Belges endormis ; ils se réveillèrent si bien après son discours, il reçut tout de suite 23 350 francs. Les listes de souscription furent couvertes et les demandes d'enrôlement affluèrent.

Le 25 août, Mgr Lavigerie revint à Paris accablé « d'une fatigue indescriptible », selon son expression ; mais ce n'était pas pour son repos. Il avait reçu quelques jours auparavant des catholiques allemands l'invitation pressante de se rendre à leur 35ème Congrès Général, à Fribourg-en-Brisgau.

Il s'excusa d'y assister par raison de santé. Et puis craignant-il pas que la présence d'un évêque français dans une assemblée allemande fût mal vue en France ? Il adressa du moins aux Congressistes un long mémoire dans lequel il pressait l'Allemagne d'entrer dans ce mouvement rédempteur, au nom de la justice d'abord et de son devoir spécial.

« Vous le devez, disait-il, à l'empire nouveau que vous venez d'acquérir en Afrique. Vous le devez à l'appel du Vicaire de Jésus-Christ qui vous y convie par sa voix paternelle. Vous le devez à l'honneur chrétien qui ne vous permet pas de laisser se continuer impunément les horreurs qui souillent et ensanglantent l'Afrique et vos propres territoires, où les traitants ont établi un des centres de leur infâme commerce. »

La zone africaine dont l'Allemagne était maîtresse se trouvait en effet la terre la plus déshonorée par l'esclavage, et les marchés de Tabora et d'Oudjiji, villes d'influence allemande resteront fameux dans l'histoire des crimes des traitants et des souffrances de leurs victimes.

Le Cardinal Lavigerie faisait de plus, remettre au Prince de Bismarck, par l'intermédiaire du ministre d'Allemagne à Bruxelles, une lettre qui fut communiqué au Reichstag et dans laquelle il appelait l'attention du tout-puissant ministre sur les moyens de faire cesser la capture et la vente des esclaves dans l'Afrique allemande. Il ajoutait, qu'en dehors de cette mesure particulière aux territoires de l'Empire, il y avait une action générale à exercer de concert avec tous les Etats de l'Europe qui avaient été représentés au Congrès de Berlin, puisque ces Etats s'étaient engagés formellement à détruire l'esclavage et à en punir les auteurs. « J'ose vous supplier, disait le Cardinal en terminant, au nom de tant de populations infortunées de vouloir bien contribuer, comme signataire de l'Acte fondamental de Berlin, avec les autres puissances intéressées, à établir un accord qui règlerait cette situation. »

L'épiscopat français s'honora en prêtant son appui à l'emminent collègue qui lui faisait tant d'honneur ; 84 évêques lui adressaient alors et depuis leurs lettres de félicitations et d'encouragements. Au-dessus de tous ces suffrages Léon XIII voulut faire dominer le sien. Le 17 octobre, il adressa au Cardinal un Bref où il le louait en termes affectueux de la grandeur d'âme qu'il apportait partout où il s'agissait du salut des hommes : ***qualem animum, ubi salus hominum agitur, quamque excelsum geris*** **!** Mais ce qui avait une signification plus effective encore, c'était l'envoi d'une somme de 300.000 francs, destinée par le Pape à être partagée entre les Conseils et Comités anti-esclavagistes.

Mgr Lavigerie reçut cette lettre et ce don royal à Combô, dans les Pyrénées où il était allé refaire ses forces épuisées. Des Espagnols le pressaient de se rendre à Madrid, afin d'y prêcher, là aussi, sa croisade. Mais des empêchements s'y opposaient ; il en fit savoir ses regrets à son correspondants M.

Luïs de Sorella par une lettre d'une grâce caressante à l'endroit de la chevaleresque nation :

« J'ai toujours eu, lui disait-il, une affection sincère pour votre pays. Elle remonte à mon enfance qui s'est passée tout entière près des frontières de votre Espagne, à l'ombre des montagnes et sur les bords des flots qui séparent nos deux patries... Et maintenant un nouveau lien, celui de la tendresse pastorale, m'unit aux 150 000 Espagnols qui sont venus chercher en Algérie une patrie nouvelle. »

Cette Espagne qui des hauteurs qui bordent son détroit de Gibraltar, aperçoit ce Maroc où se tiennent les marchés des pauvres Noirs ; le Cardinal exaltait sa fierté, sa noblesse. Il saluait en elle la terre classique de l'antique et infatigable croisade contre l'Islam ; la mère des Ordres religieux pour la rédemption des esclaves ; la nation qui après avoir chassé l'islamisme de chez elle, était allé livrer assaut à ses citadelles barbaresques qui lui-même avait commandé une de ces expéditions contre les Infidèles. Que de Saints et brillants souvenirs !

« Voilà, Monsieur écrivait-il ensuite, voilà ce que j'aurais voulu dire de près au nom du Saint Père et au mien, à vos catholiques espagnols. Voilà surtout ce que je serais heureux de dire à votre chrétienne et noble Reine si justement entourée, pour ses vertus, du respect de tous. Elle est femme, elle est chrétienne, elle est reine d'un grand peuple et à ce triple titre, je lui aurais demandé sa compassion pour tant de millions d'être humain, parmi lesquels les femmes, les pauvre négresses africaines tiennent une si grand place ; son appui pour la croisade de pitié que je prêche à l'Europe ; son intervention auprès des Souverains et ses encouragements pour ceux de ses sujets qui prendront en main une telle cause. »

Du moins demandait-il qu'on plaçât cette lettre sous ses yeux.

Le 15 novembre, le Cardinal prenait le chemin de Rome où il arriva le 20. Il venait rendre compte de sa Mission à celui qui la lui avait donnée. La première campagne anti-esclavagiste était terminée ; l'opinion publique était profondément remuée, les puissances elles mêmes réclamaient une action politique. Mais il ne suffisait pas d'émouvoir et d'enthousiasmer, il faillait organiser et là était le difficile.

Il ne fallait pas songer, sans s'exposer à de fâcheuses rivalités d'intérêts et de vue nationales dans le sein même de l'œuvre, à former un Comité ou Conseil unique qui aurait compris les représentants de tous les peuples. C'est pourquoi l'œuvre anti-esclavagiste dut se constituer par nationalités distinctes et indépendantes les unes des autres.

C'est ainsi que l'on vit successivement la plupart des pays de l'Europe : la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, l'Espagne, le Portugal puis l'Autriche se couvrir de comités anti-esclavagistes sous la direction des personnages les plus influents. A Madrid, la Reine prit elle-même

la protection de l'Œuvre et M. Canovas del Castillo en accepta la présidence. A Lisbonne tout fut organisé par le célèbre explorateur Serpa Pinto ; le roi s'offrit pour protecteur et son second fils fut mis à la tête du Comité central.

Arrêtons ici le récit de cette première campagne, pour parler des événements qui se passèrent cette année 1888 dans la Société.

54. Mort de Mgr Charbonnier – Sacre de Mgr Bridoux

Au moment où le Cardinal Lavigerie allait commencer, sa croisade (1888), un télégramme de Zanzibar apportait à Maison-Carrée (6 juin) une douloureuse nouvelle. Mgr Charbonnier, Vicaire Apostolique du Tanganyika, était mort le 16 mars à Karema.

Il avait succombé aux fatigues d'un récent voyage. « Après son sacre à Tabora (24 août 1887), écrit le P. Coulbois, sa Grandeur reprit le chemin de Karema, conduisant elle-même la caravane. Les difficultés, les désertions des porteurs furent si nombreuses, que Monseigneur mit trois mois et demi à faire un trajet qui ne demande habituellement que trente et quelques jours. » A la fin de février, le Vicaire Apostolique fut atteint de la fièvre hématurique bilieuse, et elle présenta de suite des symptômes si graves, que les missionnaires comprirent bientôt qu'ils avaient peu d'espoir de conserver le vénéré malade. En effet, le 16 mars, après avoir reçu les derniers sacrements, Mgr Charbonnier rendait paisiblement son âme à Dieu.

A cette triste nouvelle, le Cardinal écrit le 14 juin au P. Deguerry :

« Quel malheur et quelle désolation que cette mort subite du saint et bon Père Charbonnier. Comme vous, je pense que c'est la fatigue de ce long voyage qui l'a tué. Mais à que bon servirait de nous lamenter ? Il faut le remplacer au plus tôt et, comme vous le dites, faire partir son successeur avec la caravane prochaine. »

Le R.P. Bridoux, provincial de Tunisie et supérieur du Scolasticat de Carthage, fut présenté au Cardinal par le Conseil de la Société, agréé par lui et proposé au choix du Souverain Pontife.

Eu égard aux circonstances et à l'urgence de procéder à cette nomination à cause du très prochain départ de la caravane pour l'Equateur, le Pape, passant par dessus les délais et les formalités ordinaires, conféra au R.P. Bridoux le titre d'évêque d'Utique ***in partibus*** par un bref en date du 15 juin.

Aussitôt que sa nomination lui fut notifiée, le P. Bridoux se rendit en France, et après une retraite de 10 jours au Noviciat de la Compagnie de St-Sulpice à Issy, il reçut la consécration épiscopale à Paris dans la chapelle des Dames de Sion, rue N-D.des Champs. C'était le 8 juillet. Le prélat consécrateur fut le Cardinal Lavigerie, assisté de Mgr Combes, évêque de Constantine, et de Mgr Catteau, évêque de Luçon, originaire comme le P. Bridoux du diocèse d'Arras et son ancien professeur au Grand Séminaire. Après la cé-

rémonie, le Cardinal parla. Il prévint son cher fils de l'affreux spectacle contre lequel allaient heurter ses premiers pas, sur ce Tanganyika, retentissant partout des cris de l'esclavage. Il l'avertit surtout du sort douloureux et glorieux qui l'attendait lui-même : « Vous allez souffrir, Monseigneur, et en vous revêtant de ces brillants insignes, nous ne faisons, ce semble, que parer la victime pour le sacrifice. » Les derniers adieux étaient :

« Maintenant partez, Monseigneur, prêt à bénir Dieu de vos épreuves comme de vos succès, de votre vie comme de votre mort, et même du martyre si vous en êtes digne un jour. Pour moi que vous laissez sur le rivage, la seule chose que je vous demande en retour de ma tendresse, c'est que, lorsque vous apprendrez ma mort, vous demandiez à Dieu de me faire participer a vos mérites et à me faire entrer dans sa paix. »

A quelques jours de là, le 18 de ce même mois de juillet, le nouveau Vicaire Apostolique du Tanganyika s'embarquait à Marseille pour Zanzibar avec 9 compagnons de voyage : 4 prêtres, 2 Frères coadjuteurs et 3 jeunes nègres médecins de l'institut de Malte.

Il fallait donner un successeur au R.P. Bridoux. Le Cardinal décida que jusqu'à l'ouverture du prochain Chapitre le P. Bazin serait supérieur provisoire du Scolasticat, et le P. Voillard provincial de Tunisie.

55. Œuvre antiesclavagiste – Deuxième Campagne

Nous l'avons dit plus haut, le Cardinal était arrivé à Rome le 20 novembre 1888. Sa mission en Italie, il faut le reconnaître, était hérissée de difficultés et il sentait bien qu'il n'y trouverait pas le même concours qu'en Angleterre et en Belgique. Accusé par les Italiens de leur avoir soustrait la Tunisie pour la placer sous le protectorat de la France, la présence de celui qu'on appelait le Grand Français ne pouvait être dans le pays ni agréable, ni désirée. Le clergé lui-même lui était quelque peu hostile. Les capucins italiens, dont il avait pris la place à Tunis, éprouvait contre sa personne une certaine antipathie patriotique. Tout en un mot, le séparait de l'Italie, au moment, où il venait, comme partout, y prêcher sa croisade en faveur des pauvres Nègres.

La malveillance ou la maladresse de quelques journalistes qui travestirent certains de ses conversations privées sur le rôle de l'Italie, le firent quitter Rome, tout irrité. Il se refugia à Naples. Naples le consola. Le 13 décembre, il y tint une réunion anti-esclavagiste, sous la présidence de l'Archevêque, son ami, le Cardinal San Felice. Il n'y parle que de l'union entre les catholiques d'Italie et de France, que d'action commune et fraternelle contre la barbarie.

Le Cardinal de Naples fut le premier et généreux bienfaiteur de l'œuvre ; mais il avait déjà trop donné pour être riche. A défaut d'argent, il envoya une

précieuse croix pectorale, enrichie de diamants ; c'était celle qui lui avait été offerte par ses Napolitains, en reconnaissance de son dévouement pendant le choléra. Le Cardinal Lavigerie, profondément ému d'un tel sacrifice, ne voulut pas faire vendre un souvenir si vénérable : « Je croirais, écrivit-il au Courier de Naples, commettre un sacrilège et surtout faire au cœur des catholiques napolitains la plus douloureuse des blessures. » Il fit porter la croix d'or au bureau du journal pour être mise en loterie de telle sorte que le possesseur du numéro gagnant eut le doux privilège de la reporter à son Archevêque.

La Sicile eut son tour. Le Cardinal Celesia, Archevêque de Palerme, invita Mgr Lavigerie à la réunion plénière qu'il avait provoquée pour le 5 décembre. Celui-ci s'excusa de ne pas s'y rendre ; une lettre de lui le remplaça. Elle rappelait les croisades, l'établissement des Siciliens à Tripoli, à Mahédia, le martyre de Sainte Olive, une Sicilienne à Tunis. Aujourd'hui, d'autres services à rendre sollicitaient d'autres dévouements. Qui en était plus capable que ce peuple de marins et de soldats ? Pourquoi, par exemple, la Sicile ne serait-elle pas, mieux encore que l'ilot de Malte l'asile des pauvres nègres arrachés à l'esclavages ?

Le 20 décembre, le Cardinal rentra à Rome. Dès son retour, il fit une conférence chez les Dames religieuses françaises de la Retraite, via della Stamperia et intéressa profondément, tendrement, les dames romaines, au sort de la femme africaine. Les hommes demandèrent à l'éloquent orateur de se faire entendre, pour eux aussi, dans la riche église du Gesù.

Le 28 décembre, deux mille personnes l'y attendaient. Afin d'écarter de lui la défiance et l'ombrage, il affecta de dépouiller tout artifice de parole. Même après tant de discours et de publications sur le même sujet, la Conférence de Gesù apporta en faveur de l'œuvre anti-esclavagiste de nouveaux faits appuyés de nouvelles pièces. Après avoir parlé avec une émotion communicative de la traite et de ses horreurs, il s'écria :

« Qu'on se plaigne, si l'on veut, qu'un vieillard se soit mis à parcourir le monde pour troubler son repos. Je savais ce que je faisais, et il le savait aussi le Maître auguste de l'Eglise, chargé d'enseigner la vérité au monde, lorsqu'il me donnait ma mission... Mais que dis-je ? Ma voix va se taire bientôt et sur ma parole passera l'oubli comme sur toute voix humaine, mais j'ai confiance dans ces autres voix que je vous ai fait entendre : celle de Dieu, celle de la religion, celle de la nature. Bientôt s'y joindra la grande voix des peuples qui retentira comme un tonnerre et renversera les obstacles qui s'opposent encore au triomphe de l'humanité. »

Finalement, il touchait et de quelle main légère et pacifique ! au dissentiment politique de la France et de l'Italie.

Les journaux de toute nuance furent unanimes à recommander l'œuvre et à glorifier l'ouvrier. Il est vrai qu'ils admiraient à l'italienne, en artistes, ***in dilettanti*.**

Après avoir rappelé sur lui le mot fameux : « Cet homme vaut à la France, une armée en Tunisie. » Et sans doute cet autre de l'agent consulaire italien à Tunis, M. Maccio au Cardinal lui-même : « Oh ! Monseigneur, que vous faites de bien ! Mais que ce bien nous fait du mal ! » Les journalistes célébraient à l'envie son grand air, son attitude guerrière, sa majesté royale et disaient que : « la cuirasse lui siérait tout autant que la pourpre et qu'il porterait l'épée non moins bien que la crosse. »

Le mouvement gagnait donc l'Italie. Le 14 janvier 1889, le Cardinal quitta Rome pour Milan. Le 7, il montait dans la chaire de l'église St-Etienne. Son exorde fut insinuant :

« Il y a huit jours, mes chers frères, dit-il, je n'espérais pas pouvoir vous adresser la parole, c'est le Souverain Pontife qui m'a encouragé à venir en me disant : ''Allez donc à Milan, vous verrez quel bon esprit ils ont ces Milanais, quel élan, quel cœur, quelle foi !'' Et je suis venu pour constater de mes propres yeux toutes ces belles qualités. »

Le Cardinal raconta les horreurs particulières à l'esclavage africain, dénonçant les marchés de l'Asie mineure, de l'Arabie, du Soudan où les chefs des dix ou douze principaux Etats ne vivent que de cet infâme trafic.

Le discours aillait se terminer, lorsque redisant son respect d'avoir parlé jusque là parlé en français, dans la crainte de gâter leur belle langue, il voulut pourtant prononcer ses dernières paroles en italien :

« Mes chers enfants, il me vient en pensée que sur notre terre d'Afrique, un usage consacré par les traditions anciennes veut que, lorsque deux hommes, deux tribus, on répandu et mêlé leur sang sur une même terre, la guerre ne peut plus exister entre eux. Or, mes très chers frères, le vieil évêque africain qui vous parle, appartient par sa naissance à un peuple qui a mêlé son sang avec le vôtre. Tout autour de Milan, fument encore pour ainsi dire, les champs de votre liberté, les champs de bataille de Magenta, de Montebello, de Solférino, où le sang de la France a été mêlé au sang de l'Italie.

Oh ! que ce sang versé garde la paix entre nos deux peuples ! Qu'il les préserve des maux que la guerre entraîne avec elle !

Seigneur ! c'est devant ces autels la dernière prière de ce pauvre successeur de Saint Augustin : pour les esclaves nègres de ma pauvre Afrique, la vie, la liberté ! la fin de tant d'horreurs ! pour les peules d'Europe, pour ces fils de St Ambroise, la paix ! la paix ! la paix ! »

Ces paroles excitèrent un enthousiasme que le respect du saint lieu empêcha à grand'peine de se traduire par des applaudissements. Qu'on se rappelle pour comprendre toute la portée de cette péroraison, les bruits de guerre de ce temps là entre la France et l'Italie.

De Milan, le Cardinal rentra en France. Il s'arrêta à Marseille où le 11 janvier 1889, il parla dans l'Eglise de St-Joseph.

La France était pleine de son nom, mais le grand éclat de ce nom offusquait bien des yeux. Un article du ***Gaulois*** résuma

Tout ce que la malice des jaloux colportait contre lui. Il avait conseillé aux Italien d'occuper Tripoli ; il avait offert la Tunisie au Pape pour qu'il s'y taille un domaine temporel ; il s'était mis au service de Bismarck et de la politique allemande ; il aspirait à la tiare et à la domination de l'Eglise tout entière !... Le Cardinal dédaigna de repousser des calomnies qui se détruisaient elles-mêmes.

Avant de s'embarquer pour l'Algérie, il écrivit (19 janvier 1889) à M. Keller, président du Conseil d'administration de l'œuvre anti-esclavagiste de France, une lettre destinée à faire faire à l'Œuvre tout entière un grand pas en avant. Il s'agissait d'organiser un congrès national de tous les comités réunis. Constitués par nation, indépendants les uns des autres, ils avaient d'autant plus besoin de se concerter entre eux, en vue de l'unité d'actions dans la liberté et la diversité des ressources et des moyens.

Après tant de voyages et de discours, il arriva ce qui devait naturellement arriver. Le Cardinal tomba malade. Le travail des 2 campagnes anti-esclavagistes avait été tel que lorsqu'on suit ces voyages, lorsqu'on lit ces discours, ces lettres, ces mémoires si éloquents, si documentés, si variés, lorsqu'on assiste à ces fondations et organisations de comités et sociétés par l'Europe entière, on se demande comment les jours pouvaient suffire à cette tâche et on ne s'en rend compte que par son habituelle et effroyable surcharge du travail des nuits.

Il arriva à Alger le 21 janvier 1889. On le trouva vieilli, harassé, brisé ; il se trainait avec peine. Tout perclus de rhumatismes et de douleurs névralgiques, il pouvait à peine signer ses lettres. Mais ne pouvant plus écrire, du moins il pouvait parler. Le 2 février, il apparut en grande tenue pontificale, dans la Basilique de N.-D. d'Afrique après les vêpres. Là debout, à l'entrée du chœur, il prit la parole sur l'esclavage et les esclaves africains. Il commença par raconter qu'autrefois c'étaient leur pères : « Espagnols, Sades, Siciliens, Français, que les pirates musulmans enlevaient sur cette mer qui était là et qu'ils trainaient captifs à Alger. Il rappela ce mot sinistre du Khédive d'Egypte : « Puisque vous nous avez empêché de prendre les Blancs, il faut bien que nous prenions les Noirs. Les Noirs paient donc pour vous, mes chers frères, ils sont votre rançon et vous ne feriez rien pour ceux qui vous remplacent dans la captivité et la mort ! » Sa parole était de flamme. Mais où elle fut vraiment extraordinaire, au dire de tous les auditeurs, ce fut lorsque se retournant ver l'autel de la Vierge noire et l'adjurant de sa voix puissante et tonnante, il s'écrira les bras tendus vers elle :

« O Marie, nous vous avons proclamée ici reine de l'Afrique, il y a de cela 25 ans et l'Afrique a compté sur votre protection. Qu'avez-vous fait pour elle et comment souffrez-vous encore de telles horreurs ? N'êtes-vous reine de l'Afrique que pour régner sur des cadavres ? N'êtes-vous mère que pour oublier vos enfants ? il faut que cela finisse. Car quelle confiance aurons-nous en vous désormais et que dira-t-on de vous, si vous ne prenez pas soin des plus malheureux de vos fils. »

Pendant qu'il parlait ainsi, sa droite lançait sur la Vierge noire un geste de supplication et de provocation à la fois, tandis que dans l'autre main sa crosse frappait sur la dalle de marbre des coups retentissants, dont chacun faisait passer le frisson dans les cœurs.

S'il fut resté à Alger, le Cardinal s'y serait exterminé de travail et eut aggravé son mal. On le força d'aller chercher repos et guérison à Biskra.

Son séjour dans l'oasis fut marqué par les bienfaits de sa charité. En cette année 1889, la famine qui avait sévi dans la province d'Alger et de Constantine, avait été encore plus désastreuse pour le Sud. Le Cardinal ayant appris que sur 10 000 indigènes du district de Biskra, 3000 manquaient de tout, il offrit une somme de 6.000 francs et demanda au chef du Bureau Arabe d'en obtenir autant du Gouvernement. La chose faite, le Père Delattre, un lieutenant du Bureau et le Caïd des Zibans partirent à cheval pour en faire la distribution. Leur voyage fut un triomphe et le nom de la France et celui du grand marabout de Biskra acclamé dans tous les oasis du désert.

Le Cardinal quitta Biskra le 7 avril, soulagé plutôt que guéri. Arrivé à Alger, le travail le reprit immédiatement. Le jour du Vendredi-Saint, 19 avril, la Passion de Jésus-Christ, lui rappelant celle de l'Afrique, il voulut monter en chaire dans sa cathédrale, malgré ce que l'on fit pour l'en dissuader. Son discours fut touchant :

« A Jérusalem, dit-il, le Calvaire était le sommet d'une colline et ne portait que trois croix. En Afrique, le Calvaire est un continent immense. Et le sang y coule de toutes parts des veines de millions de Noirs, mêlés aux larmes de leurs mères. Là, le cri du Calvaire sort de toutes les poitrines : '' Pourquoi sommes-nous abandonnés ?'' »

Il commenta ensuite les premières strophes du ***Stabat*** et il en appela de nouveau à Marie, reine de cette terre désolée.

Des prières avaient été composées par lui, pour obtenir l'abolition de l'esclavage. Il les fit chanter immédiatement. Une ordonnance épiscopale préservait de les chanter de même, chaque jeudi, à N.-D. d'Afrique et à St-Louis de Carthage. En même temps, une confrérie était fondée par lui, sous le vocable de N.-D. des Esclaves.

56. Lettre du Cardinal Lavigerie au Président de la République sur la nouvelle loi militaire et les missions catholiques françaises a l'étranger

Cependant en ce même printemps de 1889, l'apostolat catholique était menacé. Un projet de loi, déjà adopté par la Chambre et présenté au Sénat, obligeait à 3 ans de service militaire tout séminariste ou prêtre qui n'appartenait pas au clergé diocésain et n'était pas attaché à un poste reconnu par l'Etat. C'était la ruine des Missions que ces 3 ans de caserne. Le Cardinal, par deux fois, avait entretenu le Président de la République « des déplorables conséquences qu'une telle loi aurait au point de vue de nos Missions catholiques à l'étranger. » Il n'en avait obtenu, comme à l'ordinaire que des échappatoires. Il lui adressa alors, dans le courant de mai, une Lettre ou Mémoire de 65 pages, qu'il livra ensuite à la publicité. Là, il déchire tous les voiles.

« Je ne puis me résigner à désespérer du succès d'une démarche aussi grave. L'histoire du moins ne pourra pas dire que l'immense troupeau qui nous est confié au dehors, n'a trouvé personne pour le défendre. En mon nom et au nom de tous les autres évêques placés à la tête des Missions, je viens vous exposer, Monsieur le Président, le tort irréparable que l'adoption de cette loi nouvelle causerait à notre patrie. »

C'était sa thèse. En quatre articles, il exposa premièrement ce que sont, présentement dans le monde, au point de vue de notre influence nationale, les missions catholiques françaises. C'étaient 3000 Prêtres, près de 100 Evêques, 100 000 Frères ou Religieuses, constituant une armée au service de Dieu et des plus nobles intérêts de la France. Il établit ensuite que le projet de loi militaire en discussion amènerait dans le monde la destruction de cette force nationale sans égale, en tarissant ou en empoisonnant ses sources. Il faisait observer que les missionnaires qui sont des soldats, eux aussi, et des soldats qui savent mourir, ont une bien plus noble manière de servir la patrie que de traîner trois années durant, la vie de garnison et de s'étioler à la chambrée. Il démontra en troisième lieu, que si la France des Missions, laisse cette fois échapper ce patrimoine des siècles, ce sont les puissances rivales : l'Italie, l'Allemagne, qui s'en empareront. Il cite des textes, il donne des preuves ; nos voisins sont à l'œuvre, prêts à profiter de notre faute et cette faute, il l'appelle un crime. Ce sera le crime de ceux qui auront voté cette loi antinationale, antichrétienne et il espère bien qu'aucun des catholiques ne se rendra complice, en leur donnant sa voix aux élections prochaines.

Le Cardinal sait bien qu'à un moment donné, la France égalitaire peut avoir besoin du service de tous ses fils. Ni lui, ni ses prêtres ne le refuseront ; ils l'ont bien montré à l'occasion.

« Mais je demande d'une part, dit-il, qu'on ne les fasse pas sortir de leur rôle de charité et de miséricorde, et de l'autre qu'on ne leur impose pas des mesures et des délais inutiles. Enfin je demande que le survis d'appel nécessaires soient accordés aux séminaristes pour terminer leurs études et recevoir les ordres sacrés avant de se former aux fonctions des ambulances et de l'aumônerie. »

Sous ces ménagements et ces respects nécessaires bouillonnait cependant un flot d'indignation qui déborde dans ses lettres privées. Telle est par exemple celle-ci à Monseigneur l'évêque de Marseille :

« En vérité, ces gens sont infâmes et ce qui me révolte plus peut-être que la brutalité de quelques-uns, c'est l'hypocrisie des centres... Parce qu'ils veulent rester dans les charges publiques, ces hommes se plient au joug de l'opinion à la mode et font les affaires de l'athéisme... »

Les Chefs des missions furent profondément touchés de la noble et fière démarche du Cardinal Lavigerie, et plusieurs lui écrivirent pour le remercier. Nous avons trouvé dans nos archives deux de ces lettres. Nous allons les citer en partie, car elles sont tout à la gloire de notre vénéré Fondateur.

Voici celle de l'archevêque de Colombo (Ile de Ceylan). Elle est datée du 27 juin 1889 :

« Eminence, je suis bien en retard pour venir déposer à vos pieds l'expression de ma profonde gratitude pour le nouveau service que votre Eminence a rendu aux Missions françaises à l'étranger par votre belle et courageuse lettre au Président de la République française.

« Nul ne pouvait entreprendre notre défense avec plus d'autorité et de talent. Missionnaire usé dans les travaux de l'apostolat, archevêque de deux diocèses en Afrique, Fondateur d'une famille religieuse d'apôtres et de martyrs, dont les sueurs et le sang arrosent depuis tant d'années le sol africain. Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, promoteur de la grande croisade contre l'esclavage, dont la parole éloquente a remué les nations et les gouvernements de l'Europe, et préparé les voies à l'abolition de l'horrible traite des Noirs dans cet immense continent africain. Votre Eminence avait le droit d'élever la voix, et tous les titres à la faire écouter avec respect en faveur des Congrégations françaises dont les enfants portent aux points les plus reculés du monde, avec les bienfaits de la civilisation chrétienne, la connaissance et l'amour de la France, cette grande patrie de tous les dévouements généreux, cette vraie mère des missions au XIX^e^ siècle.

J'ai constaté avec une vive douleur et une profonde humiliation, que cette grande voix, qui était celle de la raison, de la vérité, de la justice, de l'humanité, de la religion et de l'honneur, n'a pas trouvé chez ceux qui, à cette heure, détiennent le pouvoir en France, l'accueil qu'elle méritait. Mais une parole comme la vôtre, Eminence, n'est pas de celles dont le tumulte des passions politiques puisse empocher le retentissement dans le monde. La France l'a entendue, cette parole ; elle y fait écho et ne l'oubliera pas. Exécutrice comme tou-

jours des plans de la divine Providence pour le bonheur de l'humanité et le triomphe de l'Eglise, elle saura faire avorter une fois de plus la loi néfaste, par laquelle on voudrait tarir dans la France de Clovis et de St Louis la source du sacerdoce et de l'apostolat. »

Après avoir exposé l'état prospère de sa mission, Mgr Bonjean poursuivait :

« La mort cause des ravages parmi nous ; chaque année trois ou quatre vides se font dans nos rangs, et ce n'est que par un recrutement régulier de notre personnel que nous pouvons combler ces vides et maintenir notre nombre au niveau du besoin de nos œuvres toujours croissantes.

La nouvelle loi militaire empêcherait ce recrutement, et bientôt ce serait, non un progrès soutenu, mais une décadence constante que nous devrions signaler dans l'état de nos chères missions ceylanaises.

C'est pourquoi je bénis le Seigneur de vous avoir inspiré de nous défendre, et je vous remercie du fond du cœur de l'avoir si bien fait... »

La seconde lettre est de l'archevêque de Pondichéry. Il commence à remercier chaleureusement le Cardinal de sa lettre au Président de la République :

« C'était à votre Eminence qu'il appartenait à tous égards d'adresser cet appel aux chefs de la Nation ; nul n'était plus compétent, nul n'avait plus de chances d'être entendu, nul ne pouvait exposer avec plus d'autorité les considérations si graves que vous avez invoquées.

Et cependant le même courrier qui nous a apporté votre Lettre, nous a fait connaître que le Sénat a rejeté un amendement inspiré par le travail de votre Eminence.

Hélas ! sera-t-il donc dit que cette œuvre de l'apostolat catholique, la plus pure sans contredit des gloires de la France, en même temps que l'une des œuvres les plus utiles à son influence dans le monde, périra misérablement pour un intérêt aussi mesquin, aussi futile que la laïcité d'une loi ? Manifestement, ce n'est qu'un prétexte ridicule... Mais au temps où nous sommes, ces mots, tout vides de sens qu'ils soient, exercent trop souvent une influence funeste.

Votre Eminence a parlé des tendances qui se sont manifestées en Italie, en faveur des Missions catholiques italiennes. C'est parfaitement vrai ; j'ai eu l'occasion d'en être informé pendant mon séjour à Rome en 1885-36. Nous n'aurions aucun lieu d'en prendre ombrage, si en même temps on ne travaillait à détruire nos propres missions : le monde est grand et il y a de la place pour tous. Mais il ne faut se faire aucune illusion : l'Italie n'est pas en état de nous remplacer. Je ne parle pas des Missions catholiques allemandes. Il y a une autre puissance européenne qui, dans l'Inde, guette la ruine des missions françaises : c'est le Portugal ; il espère, je le sais, avoir par cette ruine, l'occasion de reprendre tout ce que son incurie et son infidélité lui ont fait perdre. Ainsi tout le monde veut profiter de la faute que veulent commettre nos gouvernants. Dieu n'aura-t-il pas pitié de nous, de nos néophytes, de nos œuvres et aussi de notre

chère France si catholique malgré tout, si charitable, si généreuse ? Je l'espère encore contre toute espérance... »

La loi néfaste fut votée. Mais malgré tout, malgré la haine satanique des Loges, malgré la rage des ennemis de Dieu, la France reste et restera la première nation catholique pour le nombre de ses missionnaires et les ressources qu'elle fournit à l'apostolat.

57. Mission du Nyassa

La Compagnie anglaise de l'*African Lakes* et les Sociétés de missions écossaises protestantes, avaient fondé plusieurs établissements dans les environs du lac Nyassa, mais il n'y existait encore aucune station de missionnaires catholiques ; de plus, à la suite d'incidents qu'il serait trop long de rapporter ici, les Anglais se trouvaient depuis un certain temps en hostilités ouvertes avec les Arabes esclavagistes de ces contrées et même avec les Noirs. Des massacres, des incendies, la dévastation de provinces entières, avaient eu lieu successivement.

C'est alors que le Portugal, redoutant d'une part les empiétements de l'Angleterre, et de l'autre voulant affirmer son influence sur les régions qui entourent le Nyassa au Sud et au Sud-est, par suite d'une possession plusieurs fois séculaire, projeta d'y rétablir la paix. Cette entreprise réussit, à la suite d'une expédition armée, envoyée de Lisbonne sous les ordres du Capitaine Cardoso. Tous les chefs indigènes reconnurent les droits du Portugal, et celui-ci y constitua une province régulière, dont le chef-lieu fut établi à Mponda, au Sud-sud-est du Nyassa et sur les bords du Chiré.

Le gouvernement portugais désirait établir des missionnaires catholiques dans le pays, mais il n'en avait pas. Croyant peut-être aussi que des religieux français seraient plus respectés que ses propres nationaux, il pensa aux Pères Blancs du Cardinal Lavigerie, dont le nom était à cette époque acclamé dans toute l'Europe, et dont l'immense prestige contrebalancerait à son profit sur le Nyassa les agissements anglais.

Au mois de décembre 1888, durant le séjour du Cardinal à Rome, l'ambassadeur du Portugal lui demanda des missionnaires pour les pays placés sous l'influence portugaise, dans le cas de l'heureuse réussite de l'expédition que Cardoso exécutait actuellement. Mgr Lavigerie accueillit avec d'autant plus de bonheur ces ouvertures, qu'elles lui faisaient entrevoir une nouvelle voie vers le Tanganyika, puisque celle de Bagamoyo et de Tabora était fermée par la révolte de Bouchiri.

Apres en avoir conféré avec le Cardinal Siméoni, préfet de la Propagande, il entra en pourparlers avec le Portugal, et d'accord avec lui prépara un contrat, tout en attendant des nouvelles du Capitaine Cardoso.

A ce moment même le Cardinal était en proie aux anxiétés les plus vives. Par suite des insurrections qui ensanglantaient la région des Grands Lacs, i1 devenait impossible aux caravanes de franchir les voies de terre, depuis Zanzibar jusqu'à l'intérieur. On ne pouvait ravitailler les missionnaires dans le besoin ; c'est à peine si ceux-ci pouvaient donner de leurs nouvelles ou en recevoir du monde civilisé.

Il fallait pourtant se mettre en relations avec eux, et chercher une nouvelle voie pour leur faire parvenir des secours ou des instructions dans les circonstances graves où ils se trouvaient. Comment faire ? Monseigneur demanda au R.P. Deguerry de partir pour Zanzibar et au-delà, afin de s'assurer lui-même des passages et en même temps de prendre au sujet de la mission offerte par le Portugal de sérieuses informations.

Le P. Deguerry se mit en route sans retard. Il quitta l'Algérie le 10 février. Le Cardinal écrivait de lui à Maison-Carrée :

« Je prie de P. Lechaptois de recommander partout aux prières, le P. Deguerry qui accomplit en ce moment un bel acte de dévouement et d'héroïsme. Ce serait le plus grand des malheurs s'il venait à succomber dans un tel voyage et au moment où il donne à toute la Société une telle preuve d'attachement. »

Après le départ du P. Deguerry, le Cardinal promulgua l'ordonnance suivante datée de St-Eugène le 15 avril :

« Agissant comme supérieur Majeur de la Société des missionnaires d'Alger et ayant reçu à ce sujet, jusqu'au jour de notre mort, confirmation de nos pouvoirs du Saint Siège Apostolique.

Vue l'absence de Mgr Bridoux, vicaire apostolique du Tanganyika et du T.R.P. Deguerry, Vicaire-Général de la Société, actuellement en mission extraordinaire dans l'Afrique Equatoriale.

Considérant que ces deux Pères, étant tous deux membres titulaires du Conseil de la Société des missionnaires qui ne compte que 5 membres, il n'en reste plus que trois de présents à Alger, ce qui rend très difficile les délibérations et les décisions qui les suivent :

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit : A dater de ce jour le R.P. Toulotte, Secrétaire Général de la Société et le R.P. Dausbourg, Supérieur de l'Ecole Apostolique de St-Eugène rempliront les fonctions de membres titulaires du Conseil et y auront en conséquence, voix consultative, dé libératrice, active et passive jusqu'au retour des deux membres indiqués ci-dessus ; le P. Dausbourg devant perdre ses droits au retour du premier qui rentrera en Algérie et le P. Toulotte à dater de celui du second... »

Pendant ce temps, le P. Deguerry remplissait de son mieux la mission qui lui avait été confiée. Il arriva à Quilimane et de là écrivit au Cardinal pour lui donner les détails sur les communications, qu'il était facile d'établir de la côte à Karonga, point nord du Nyassa et de là au sud du Tanganyika ; il indiquait en même temps les prix de transport, des passages et des marchandises.

Rentré en juin, après avoir été éprouvé de la fièvre, il confirma ses premiers dires. La seule route qui actuellement sauverait les communications et rétablirait le passage entre l'Europe et les Lacs, c'était la voie fluviale. Il fallait se résigner à descendre jusqu'au Zambèse, à s'y embarquer à remonter le Chiré et le Nyassa, à traverser le Tanganyika et ensuite le plateau qui sépare ce dernier du Nyanza et de l'Albert-Nyanza. Aucun danger n'existait jusqu'au nord de Nyassa et de là au Tanganyika ; le capitaine Joubert averti pourrait offrir une protection assurée.

On pouvait donc partir. Le 23 juin, cinq missionnaires recevaient à N.-D. d'Afrique les adieux du Cardinal. Ils allaient fonder une station à Mponda, au sud du Nyassa, et sur les bords du Chiré, dépendant du Portugal. Avant le baisement des pieds, Monseigneur prononça un discours. Il rappela les Œuvres qui s'étaient faites et se faisaient présentement dans la Société des Pères Blancs et parla en termes émus des épreuves par lesquelles passaient en ce moment les missionnaires de l'Ouganda. On avait dit qu'il allait être forcé d'abandonner ses missions. Cette seule idée l'avait indigné et il profita de cette solennelle occasion pour s'en expliquer :

« Abandonner nous missions, s'écria-t-il, nos missions fondées depuis dix années et arrosées de notre sang ! Ah ! Ceux qui ont dit cela ne savent pas de quel esprit nous sommes. C'est parce que le péril est plus pressant que nous ne pouvons l'abandonner. Abandonner nos néophytes, nos catéchumènes, nos esclaves rachetés, pour sauver la vie d'un jour ! Jamais, mes très chers frères, jamais ! J'aime mes fils. J'ai consacré la meilleure part de ma vie à former leur petite Congrégation que Dieu a visiblement bénie. Je les aime jusqu'à mourir pour eux s'il le fallait ; mais si je les voyais céder à la lâcheté pour sauver leur vie, en vérité, entendez ce que je dis, vous, mes enfants qui allez partir, vous avez témoigne le désir d'aller au combat ; si vous le désertiez un jour par quelque lâche faiblesse, je vous repousserais de moi ! Mais non, mes chers fils, je n'ai rien de semblable à craindre de vous ; et vous quoi qu'il arrive, vous pouvez compter sur mon cœur de Père. »

Le Cardinal exalta le Portugal, son histoire maritime, ses gloires religieuses ; il fit jouer à la fanfare des apostoliques l'air national en portugais. C'est l'air qu'entendit jadis Saint François Xavier. « J'ai voulu, mes enfants, ajouta-t-il, le faire retentir à vos oreilles, sous les voûtes de ce temple, au moment de votre départ, comme un salut religieux à votre nouvelle patrie. »

Le 12 juillet suivant, la caravane s'embarquait à Marseille. Elle comprenait : le R.P. Lechaptois, précédemment provincial de Kabylie ; les Pères Mercui et Heurtebise ; les Frères Chrétien et Antoine.

Tout marchait de front dans la vie du Cardinal. C'est ainsi qu'au milieu de tous les tracas de l'organisation de cette nouvelle mission, parmi les affaires à traiter avec Rome et le Portugal, s'achevaient les derniers préparatifs du Congrès de Lucerne, dont nous allons parler.

58. Croisade anti-esclavagiste : le Congrès de Lucerne

Le 15 avril 1889, le Cardinal avait adressé une lettre à chacun des présidents et membres des comités nationaux pour leur annoncer la réunion d'un Congrès international à Lucerne. Il y joignait un projet de réglementation des séances, avec le tableau des matières à l'ordre du jour.

Les principaux comités nationaux auxquels il s'adressait étaient les suivants : Celui

d'Angleterre, placé sous la présidence d'honneur du prince de Galles ;

de France, sous la présidence de M. Keller et de M. Jules Simon ;

d'Allemagne, sous la présidence de l'Archevêque de Cologne et de M. Sierger ;

d'Italie, présidé par le prince Rospigliosi ;

de Belgique, présidé par le Général Jacqmart ;

de Portugal, par son Altesse Royale le duc d'Oporto ;

d'Autriche, par le prince von Wrede ;

d'Espagne, par M. Canovas del Castillo.

Nous ne mentions pas les comités encore en formation de Hollande, de Suisse et des Etats-Unis.

Le Congrès, conformément à la pensée du Pape, devait se tenir à Lucerne, comme étant le point central entre la France, l'Italie, la Belgique et l'Allemagne. La salle des délibérations du Grand Conseil du Canton, était gracieusement offerte pour les réunions. L'ouverture du Congrès devait avoir lieu le 4 août.

Des orateurs illustres de toutes les contrées de l'Europe et quelques-uns d'Amérique devaient se faire entendre. On y avait même appelé des nègres d'Haïti ; les comités étrangers annonçaient des députations importantes. Mgr Lavigerie avait commandé à une escorte de ses Pères Blancs de se tenir prête à l'accompagner et même un petit détachement des Apostoliques devait y apparaître en costume de missionnaire d'Afrique. On était tout à l'espérance. La petite cité helvétique se réjouissait de l'arrivée de tant d'hôtes illustres dans ses murs.

Le Cardinal se mit en route pour Lucerne dans le courant de juillet.

Mais à peine y était-il arrivé, que tout à coup une nouvelle à sensation parut dans les journaux. Le Congrès anti-esclavagiste était contremandé par lui.

Une décision aussi subite et aussi inattendue étonna tout le monde.

Les esprits bienveillants mirent ce brusque revirement sur le compte de la maladie ; les gens moins charitable accusèrent le Cardinal de versatilité et de caprice ; ceux qui le connaissaient mieux trouvèrent seuls, le vrai mot de la situation.

Qu'était-il donc survenu ?

Dès qu'il avait pu faire le compte des adhésions par nationalités au Congrès, une chose l'avait effrayé : le petit nombre de celles qui lui venaient de France, comparé à celui des nations étrangères. Le Cardinal allait-il paraître ainsi isolé et comme délaissé par les sympathies de son propre pays ? Etait-il admissible que la France qui avait eu l'initiative de l'œuvre fût comme effacée, écrasée par la supériorité numérique de la représentation étrangère ?

Mais ce n'était pas seulement chez le grand patriote une susceptibilité d'honneur national ; l'intérêt de la France était en cause. Le Congrès, par le fait de l'abstention des délégués français, tombait aux mains des Allemands et des Anglais qui allaient y faire tourner l'avantage du nombre au profit de leur politique coloniale et au détriment de la nôtre.

Son parti fut pris immédiatement : le Congrès ne se tiendrait pas dans de semblables conditions ; il était prorogé jusqu'à une époque qui serait déterminée plus tard. Et comme la plupart des représentants français avaient donné pour excuse l'approche des élections législatives et le devoir de rester chez eux pour les préparer et les diriger, le Cardinal s'empara d'une raison que le patriotisme couvrait de si nobles couleurs. De Lucerne, il adressa le 24 juillet une circulaire aux Comités des diverses nations, dans laquelle il disait : « Ces raisons sont de telle nature que je ne puis que les approuver... »

Une pareille décision ne se prend pas sans qu'on en ressente la secousse. Le Cardinal en reçut le coup dans son corps comme dans son cœur. Il eut voulu quitte aussitôt ce Lucerne qui ne lui disait plus rien d'aimable. Une crise l'y retint malgré lui.

Ce fut dans ces jours qu'arrivèrent de l'Amérique, deux jeunes nègres catholiques, délégués au Congrès dont ils ignoraient la prorogation : c'étaient MM. Daniel Rudd et Robert Ruffin, munis des lettres des évêques et des hautes autorités sociales des Etats-Unis. Le Cardinal n'omit rien pour les dédommager de leur mécompte. Les recevant à bras ouverts, il leur dit ses regrets. Il avait alors près de lui deux de ses Pères Blancs et une des plus généreuses bienfaitrices de l'œuvre, Mme la Comtesse de Stainlein. « Mais, dit-il en montrant ses hôtes, il y a de quoi faire ici une grande assemblée. Essayons ! La charité y assistera dans la personne de Mme la Comtesse, la foi dans celles de ces deux missionnaires et l'espérance mes enfants, ajoute-t-il en s'adressant aux jeune noirs, dans vos cœurs et dans le mien. » On s'assit. Les deux délégués américains parlèrent de dix millions de leurs frères affranchis qui brûlaient de s'enrôler dans sa croisade contre l'esclavage, pour lui fournir des auxiliaires et des ressources : « Si jamais Votre Eminence mettait le pied en Amérique, lui répétaient-ils, vous verriez arriver à votre débarquement des foules innombrables de nos compatriotes, qui viendraient acclamer le libérateur de leur frères ! » Le Cardinal les retint encore deux

jours auprès de lui ; ils déclaraient en partant qu'ils avaient vu à Lucerne plus que le Congrès.

Mgr Lavigerie se remit péniblement de ce coup. « Ce n'est pas le corps qui est le plus malade, disait-il, mais c'est le cœur qui saigne. »

Le 10 août, il était à Paris ; il put remarquer à son passage que la presse parisienne était vis-à-vis de lui, pleine de questions, d'ironie et parfois d'amertume ; c'était un vaincu qui battait en retraite. Et puis les motifs allégués pour la prorogation du Congrès lui avaient attiré le ressentiment de l'Allemagne. Les catholiques allemands assemblés à Bochum, s'en plaignirent comme une offense.

Les médecins l'envoyèrent aux Pyrénées ; il s'établit à Combô ; il s'y trouva mal, comme tous les souffrants où qu'ils aillent. Cependant malgré sa maladie, il était loin d'oublier ses chers missionnaires et en cette époque même il préparait un document, important à tout point de vue, pour la destinée future de la Congrégation.

59. Chapitre Général de 1839 – Election de Mgr Livinhac

Les 3 années du supériorat du R.P. Deguerry allaient expirer. Devant ses instances réitérées pour résigner ses fonctions, il fallait songer à lui donner un successeur dans le Chapitre, qui devait se réunir après la retraite de septembre.

Dans ces circonstances graves et solennelles, il s'agissait de choisir un pilote aussi sage qu'expérimenté, pour diriger la barque de la Société au milieu des tempêtes qui menaçaient ses Œuvres, peut-être même son existence.

Retenu à Cambô par ordre des médecins, le Fondateur voulut du moins aider les membres du Chapitre de ses conseils et son expérience. Il leur écrivit donc une longue et touchante lettre, qui fut lue avant la séance d'élection, le 23 septembre.

« ...Ce Chapitre, dit-il, est selon les probabilités humaines, le dernier que vous tiendrez pendant ma vie. D'après les décisions prises par vous il y a 3 ans, vous ne devez plus, en effet, vous réunir en Chapitre que toutes les 6 années. Or dans six ans, avec les infirmités qui s'appesantissent sur moi, et les fatigues extrêmes que j'ai dû porter depuis plus d'une année, il est probable que Dieu m'aura rappelé à lui. »

Dans cette pensée, le Cardinal désirant assurer l'avenir de la Société, et se survivre dans des fils choisis de son cœur, attirait l'attention des membres du Chapitre sur les élections qu'ils étaient appelés à faire.

« C'est pour vous aider dans l'accomplissement de ce devoir, continuait-il, que je veux tenir dans ce Chapitre une conduite différente de celle que j'ai suivie jusqu'ici. Je n'avais jamais, en effet, consenti à vous dire un seul mot, soit en particulier, soit en public, pour recommander ceux sur lesquels je pensais que

devaient se porter vos suffrages. J'aurais craint alors de gêner, sans un motif suffisant, l'exercice de votre liberté. Mais aujourd'hui, cette crainte doit céder devant le devoir d'assurer, par mes conseils, l'avenir de votre Œuvre. Sans doute, ce n'est pas un ordre que je vous donne ; les lois canoniques ne me le permettent pas. C'est un conseil paternel que vous restez toujours libres de ne pas suivre, mais auquel votre piété filiale et votre bon esprit donneront, à coup sûr, la valeur qu'il doit avoir auprès de vous. »

Le Cardinal disait ensuite, qu'après avoir prié, longuement et mûrement réfléchi, consulté les plus anciens et les plus sages des missionnaires, constaté une fois de plus, que le R.P. Deguerry demandait avec plus d'instances à être déchargé de ses fonctions, considéré que parmi les membres actuels du Conseil ou les supérieurs des principales maisons de la Société il ne s'en trouvait point qui, à son jugement, présentassent les qualités d'un Supérieur Général dans les circonstances présentes, il croyait devoir désigner comme pouvant le mieux remplir cette charge, Mgr Livinhac, Vicaire Apostolique du Nyanza.

« Ce vénérable Prélat, dit-il, réunit en effet, à un degré remarquable, là piété, la sagesse, la science, l'intelligence supérieures. Son caractère épiscopal lui donne en outre des titres et une grâce toute spéciale pour diriger une Société comme la vôtre. Il est vrai, qu'il ne peut, sans l'autorisation du Saint-Siège, se séparer aujourd'hui de son Vicariat et accepter une autre juridiction ; mais je me propose si votre avis est conforme au mien, de demander moi-même au Saint-Siège de vouloir bien rompre ces liens et lui permettre d'accepter les fonctions de Supérieur Général, où il fera évidemment un plus grand bien encore que dans sa situation actuelle.

Pour les autres Pères, qui doivent être nommés membres du Conseil, le choix est sans doute plus facile, si l'on veut s'en tenir au mérite des sujets ; mais il importe qu'il ne tombe pas sur des Pères qui remplissent ou qui sont destinés actuellement à remplir des charges importantes, où ils seraient difficilement remplacés. »

Il indiquait quelques noms de missionnaires, dont l'élection comme membres du Conseil lui paraissait plus désirable ; puis recommandait tous ses fils à la grâce de N-S et leur donnait encore sa bénédiction paternelle : « ***Pater, serva eos in nomine tuo, quos dedisti mihi... ne pereat ex eis quisquam.*** »

« Que me reste-t-il à faire, disait-il en terminant, sinon de vous demander dans la situation où N-S a voulu que je sois et où par sa grâce, je me résigne à être moi-même, le secours de vos bonnes prières : ''*Miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.*''

Croyez, mes très chers fils, à toute l'affection paternelle que vous garderez jusqu'à la fin, votre Père en Notre Seigneur... »

Après la lecture de cette lettre, on procéda à l'élection des 5 Assistants. Les voix se répartirent ainsi :

R.P. Deguerry : 15 voix sur 16 votants.
R.P. Viven : 15 voix sur 16 votants.
Mgr Livinhac : 14 voix sur 16 votants.
R.P. Voillard : 13 voix sur 16 votants.
Puis le R.P. Toulotte : 10 voix après une seconde épreuve.

Mgr Dusserre, qui présidait la séance au nom du Cardinal déclara, qu'aux termes de la lettre de son Eminence, Mgr Livinhac était établi Vicaire Général de la Société. Il devait exercer ses fonctions à dater de son arrivée à Alger. Présentement, il ne devait avoir que le titre de Vicaire General, ainsi que le portaient les Règles et les Décrets du Saint-Siège ; mais si la mort du Fondateur survenait dans l'intervalle des six années pour lesquels il est élu, Mgr Livinhac aurait le titre de Supérieur General absolu.

En attendant son retour, qui demandait de longs mois et que les révolutions du pays pouvaient retarder encore, le R.P. Deguerry, nommé premier Assistant, continuerait à exercer les fonctions de son ancienne charge.

Helas ! qui aurait pu prévoir alors, que cette nomination du R.P. Deguerry n'allait pas même durer quelques mois, et qu'à son arrivée en Europe Mgr Livinhac aurait à déplorer son départ de la Société ? Qui aurait pu prévoir alors que le Cardinal et le P. Deguerry allaient se séparer pour toujours et rompre d'une façon si douloureuse et si irrévocable des liens qui les unissaient depuis plus de vingt ans ? Et pourtant le P. Deguerry n'était-il pas l'ouvrier de la première heure, l'auxiliaire infatigable de Mgr Lavigerie, son soutien dans les plus mauvais jours, et comme le co-fondateur de la Société ? Et pourtant le Cardinal n'avait-il pas, naguère encore, loué en termes émus le dévouement héroïque du Père, dans le voyage du Zambèze ; ne lui avait-il pas écrit avec une joie paternelle pour le féliciter d'avoir triomphé des fièvres contractées à Mozambique et à Quilimane, et lui redire qu'il comptait toujours sur son concours filial ? « Un pauvre vieillard comme moi, lui écrivait-il en juin, peut partir, pourvu que ce soit après le Chapitre, mais un jeune homme comme vous, a beau se couvrir les cheveux de je ne sais quel onguent pour les faire paraitre blancs avant l'âge, il n'a pas le droit de quitter son poste ! »

Eh bien, malgré tout cela, la rupture la plus entière, la plus complète, allait se produire. Nous allons rapporter au chapitre suivant ce pénible et douloureux épisode de l'histoire de notre Société ; mais auparavant nous devons revenir en arrière pour en expliquer les causes.

60. Le Collège de Carthage, de Tunis – Le R.P. Deguerry quitte la Société

En 1875 Mgr Lavigerie avait établi sur la colline de Byrsa, appartenant à la France depuis 1839, trois de ses missionnaires pour desservir la Chapelle

de St-Louis. Dans la fin de 1876, il donna l'ordre d'acquérir tout alentour, neuf hectares de terre. C'était tout le plateau de l'ancienne acropole carthaginoise, dominant et commandant la mer, la plaine, le lac, le port de la Goulette et la ville de Tunis. L'Archevêque se proposait d'élever un jour sur cette colline un collège français, dirigé par ses prêtres, et destiné à propager et à faire dominer dans la Régence, la langue, l'influence et l'esprit de la mère-patrie. La France en effet se trouvait là en face d'une rivale inquiète, l'Italie, qui de plus en plus s'habituait à considérer la Tunisie comme un fief, déjà occupé en majorité par ses nationaux, et qui devait tôt ou tard tomber en sa possession. C'était sa langue qu'on parlait chez les Européens, c'était son clergé qui régnait sur les consciences catholiques, c'étaient ses fonctionnaires qui détenaient toutes les administrations ; et le Bey lui-même ne s'inspirait guère, en matière politique que de leurs conseils jaloux. La France, avec sa minime population de commerçants et malgré le voisinage immédiat de l'Algérie, n'était là qu'un grand nom étranger, ouvertement méprisé, secrètement redouté.

La présence de Mgr Lavigerie à Tunis et à Carthage, ses fréquentes et intimes visites au consul de France, M. Roustan, avaient éveillé chez les Italiens certaines inquiétudes. Aussi ce ne fut seulement que dans l'année 1879 que le Cardinal crut l'heure venue de reprendre, sans porter ombrage, son projet de construction du Collège St-Louis. Et cependant on était alors au plus fort de qu'on appelait : le conflit tunisien.

Les travaux furent poussés activement, et en octobre 1880 eut lieu l'ouverture de l'établissement. Quand en novembre de cette même année l'archevêque y fit sa première visite, près de 40 enfants y étaient présents sous la direction du P. Bresson. Le quart des élèves étaient musulmans ; les autres : catholiques, protestants ou juifs. On y trouvait les nationalités les plus diverses : Français, Italiens, Anglais, Maltais, Arabes. On était tout à l'espérance, quand l'insurrection des Kroumirs en avril 1881 et l'entrée des troupes françaises en Tunisie, sembla devoir arrêter ces heureux débuts. Malgré la protection de nos cuirassés, malgré les assurances de pleine sécurité données à tous par le consul de France, une terreur folle s'empara de toute la colonie européenne de Tunis, et plusieurs familles retirèrent du Collège leurs enfants, pour les garder auprès d'eux. Le traité du Bardo (12 mai 1881), qui plaçait la Tunisie sous le protectorat de la France, vint heureusement mettre fin aux inquiétudes de la colonie européenne, et le Collège St-Louis reprit sa marche de jour en jour progressive.

Cependant à la distribution des prix de 1882, le Cardinal annonça aux parents qu'il transférait le collège de Carthage à Tunis. Il donna les motifs de cette mesure. La concurrence était faite à la France par le collège musulman Sadiki, et l'on ne pouvait lui tenir tête qu'en prenant des externes ; il impor-

tait pour cela que le collège français fut placé à proximité de la ville. Le Cardinal avait jadis acheté à Tunis près du quartier européen, de très vastes terrains ; dès les premiers mois de 1882 il y éleva un bâtiment scolaire, dont on prit possession en octobre de cette même année. Le nouveau collège se nomma : St-Charles. En juin 1883, un second bâtiment, long de 50 mètres, s'ajouta au premier, et à la rentrée d'octobre, cinq Frères de la Société de Marie vinrent s'adjoindre au personnel enseignant comme professeurs auxiliaires.

Les besoins croissants des Œuvres du diocèse de Carthage et des Missions motivèrent dans la fin de l'été 1886 un acte d'administration de la part du Cardinal qui jeta l'étonnement parmi les missionnaires et qu'ils eurent quelque peine à s'expliquer alors. Il ne s'agissait de rien moins que de faire passer l'enseignement du collège ecclésiastique de St-Charles entre les mains de l'Etat.

Il y avait quelque temps que l'affaire se négociait secrètement avec M. Cambon, lorsqu'un prospectus, adressé aux familles pour la rentrée d'octobre 1886 les informa que « par suite d'un arrangement intervenu entre le Cardinal Lavigerie, le Gouvernement tunisien et l'université de France, l'enseignement précédemment donné par les missionnaires, le serait désormais par des professeurs laïcs, nommés par Ministre de l'Instruction publique, sur la présentation du Cardinal et des Pères du Conseil, lesquels en gardaient d'ailleurs la direction morale. » Mgr Lavigerie assimilait cette combinaison mixte à celle du Collège Stanislas à Paris et il en espérait les mêmes résultats.

Mais quels motifs avaient donc pu presser le Cardinal d'agir ainsi ?

Dans une note à M. Cambon, il alléguait la crainte fondée que l'université n'élevât en face de St-Charles une maison concurrente. Il exprimait aussi le désir que certaines familles avaient témoigné de voir leurs enfants instruits par des maîtres laïcs, pourvus de tous leurs grades. Mais il disait aussi que le prix de la pension de ses 250 élèves ne parvenait pas, loin de là, à solder les intérêts des 600.000 francs que lui avait coûtés l'immeuble. Il affirmait, que les besoins de ses missions équatoriales, qui allaient se développant chaque jour davantage, ne permettaient plus à sa Société de distraire de ce grand objet une partie de ses ressources. Or, la combinaison nouvelle, en laissant à l'Etat tunisien la charge du personnel enseignant, lui permettrait, à lui, d'équilibrer son budget. C'était la raison vraie.

La situation mixte, créée au Collège St-Charles, en lui donnant un enseignement laïc et universitaire sous une direction ecclésiastique, dura 3 ans ; mais elle fut loin de porter les fruits qu'on en attendait. Dans une lettre, adressée le 29 mai 1389 à M. Massicault, le Cardinal attribuait cet insuccès à diverses causes : la répugnance de certaines familles françaises pour la direc-

tion d'une congrégation religieuse, d'où étaient résulté plusieurs actes d'indiscipline, qu'il lui était aussi difficile de tolérer que de réprimer ; la concurrence qu'en dépit de ses promesses, le Gouvernement lui avait opposée, en laissant se fonder à Tunis deux établissements français dirigés par M. Machuel, et s'ouvrir un second collège italien ; la diminution notable des élèves et des ressources qui en avait été l'inévitable conséquence pour St-Charles. Cela étant, le Cardinal prêtait assez volontiers l'oreille aux propositions que lui faisait le Résident de céder le Collège à l'Etat tunisien, pour être laissé entièrement à la direction de l'Instruction publique. Il estimait à un million, le terrain, les constructions et le mobilier de l'immeuble.

Mais qui donc était propriétaire de St-Charles?

En 1885, le Cardinal, en vue d'éviter après sa mort tout conflit entre la Société des missionnaires et le diocèse de Carthage, relativement aux propriétés diverses acquises en Tunisie, par le moyen de la Société des orphelinats agricoles, décida de faire, de son vivant, le partage de ce qui revenait dans ces propriétés à chacune des deux parties. Mgr Grussenmeyer et Mgr Tournier pour le diocèse, les Pères Deguerry et Bridoux pour la Société, furent chargés de cette opération. Une convention, réglant toutes choses, fut signée par ces 4 commissaires et approuvée par le Cardinal.

Aux termes de cette convention, les bâtiments du Collège St-Charles et les 10 000 mètres de terrain sur lesquels ils sont élevés, ou qui forment les cours, furent formellement reconnus propriété de la Société.

En 1889, après des négociations prolongées, le Cardinal et M. Massicault se mirent d'accord pour la cession àl'Etat tunisien de St-Charles. Le Résident faisait en plus l'acquisition de 10 000 mètres de terrain, situé entre le Collège et la gare italienne, et appartenant au diocèse.

Les conditions de vente furent les suivantes : le gouvernement paierait comptant pour les bâtiments et le mobilier du Collège la somme de 500.000 francs. Pour les 2000 mètres de terrain, il paierait en enzel (ou rente annuelle et perpétuelle) de 75.000 piastres (la piastre valait 0.60).

En payant pour les terrains ce prix élevé, le Gouvernement tunisien entendait avantager le diocèse, et lui fournir par un moyen détourné des ressources devant être exclusivement employées à l'entretien du clergé français en Tunisie. En conséquence, il déclare que les ¾ de l'enzel seraient payés au Diocèse et ¼ seulement à la Société. C'était apparemment au moins injuste : la Societé et le diocèse possédant chacun 1000 mètres de terrain vendu, il semblait équitable que les 75.000 piastres devaient revenir par moitié à chacun d'eux.

Sur l'ordre du Cardinal, le P. Deguerry convoqua une assemblée générale extraordinaire des membres de la Société civile des Orphelinats Agricoles (5 janv.1890) pour leur faire prendre une délibération, par laquelle ils di-

raient accepter les décisions du gouvernement tunisien relatives au partage de l'enzel. Mais le P. Deguerry, qui, en plusieurs autres circonstances, avait vu les intérêts de la Société sacrifiés à ceux du diocèse, résolut de protester cette fois, afin d'essayer par là de revenir, pour l'avenir de nouvelles mesures contraires à ces mêmes intérêts. Il porta au Cardinal la délibération de la Société civile qui lui donnait satisfaction, mais en la lui remettant, il ne put s'empêcher de lui dire ces mots : « Eminence, c'est une injustice ! »

Ces paroles furent le signal d'une effroyable tempête. Le Cardinal, tout hors de lui, rappela, que tous les biens de la Société lui appartenaient, qu'il en était le maître, et finalement chassa [le P. Deguerry] de sa présence avec des paroles très dures. Celui-ci, se retirant alors, déclara au Cardinal, qu'il ne reparaîtrait plus devant lui.

A la suite de ce pénible incident, qu'il regrettait déjà, le Cardinal fit dire au P. Deguerry d'aller à Jérusalem régler certaines affaires pendantes, espérant sans doute, qu'après quelques semaines, tout se calmerait et tout serait oublié.

Il ne devait pas en être ainsi malheureusement.

Quelle ne fut pas la surprise du R.P. Viven, de recevoir d'Alger le 11 janvier 1890 une lettre du P. Deguerry, lui annonçant tout à la fois et son départ pour la Palestine et sa résolution bien arrêtée de quitter la Société. Il motivait cette malheureuse décision, non pas seulement sur la pénible scène qui venait d'avoir lieu entre lui et le Cardinal, mais sur la direction qu'il voyait donner depuis une année surtout, au gouvernement de la Société. Il priait ensuite le P. Viven de solliciter pour lui auprès de son Eminence les papiers qui faciliteraient son admission dans quelque diocèse :

« Toute mon ambition, disait-il en terminant, est de trouver quelque humble ministère, où je puisse consacrer le temps qu'il plaira à Dieu de me laisser encore sur la terre, à me préparer à une mort, qui ne saurait être bien éloignée désormais. »

En même temps qu'il écrivait cette lettre au R.P. Viven, le P. Deguerry adressait celle-ci au Cardinal :

« Je ne veux pas quitter Alger, sans exprimer à votre Eminence le vif regret que j'éprouve de l'incident qui rend mon départ nécessaire. Il suffit que cet incident ait causé une peine profonde à votre Eminence, pour que, sans tenir compte de ma propre émotion, je demande humblement, de daigner me pardonner... »

Et sans aller prendre ses instructions, ni recevoir sa bénédiction, le P. Deguerry prit le chemin de la Palestine.

Atterré à la lecture de la lettre du P. Deguerry, le R.P. Viven voulut tenter de faire revenir son confrère sur sa funeste résolution. Il lui écrivit une lettre

touchante, où se mêle à la fois l'autorité du prêtre, la sévérité de l'Assistant, mais surtout la tendresse de l'ami. Elle est datée du 18 janvier :

« C'est le cœur navré de douleur, et sous le coup d'une des plus vives impressions de ma vie, que je vous écris ! Avez-vous vu toute la portée de la détermination que vous avez prise de vous retirer de <u>vous-même</u> de la Société ? Permettez à un confrère, qui est votre ami et vous dire en toute franchise, que vous feriez là une chose nuisible à la Société et contraire à votre honneur et à votre propre salut. Dans quelle désolation et dans quel découragement vous jetteriez tous les membres de cette Société dont vous avez été l'un des premiers Supérieurs ! Quel triste exemple d'insubordination et de révolte même, vous leur laisseriez ! Vous auriez lieu, de craindre, mon bien cher Père, qu'ils ne tournassent contre vous et vos paroles et vos lettres. Ne vous ai-je pas, bien des fois en effet, entendu rappeler à ceux qui songeaient à abandonner leur vocation, ces paroles de notre Directoire : ''*Ni les ennuis, ni les contradictions, ni les disgrâces des supérieurs, ni les difficultés de l'Œuvre, ni la perte de santé ne pourraient être des raisons suffisantes pour motiver la sortie de l'Œuvre.*'' Quel scandale donc ce serait, mon cher Père, si jamais nos missionnaires avaient connaissance des lignes suivantes, que vous m'avez écrites : ''*J'ai été amené à la conviction, que les engagements que j'ai contractés autrefois, ne m'obligent plus en conscience, et je me suis décidé à reprendre ma liberté.*'' Et bien que vous ayez eu à vous plaindre de notre Cardinal, vous ne pourrez pas rester insensible à la peine immense que vous lui causeriez, et méconnaître ainsi tant de marques de confiance qu'il vous a données, en vous associant à la direction de ses grandes œuvres, pendant près de vingt ans. Vous êtes déjà honorablement connu dans le monde religieux, grâce à la haute position que vous avez occupée dans la Société, que dirait-on, si l'on apprenait un jour que le P. Deguerry n'est plus de la Société des missionnaires d'Alger ! Vous auriez beau essayer de justifier votre sortie, on ne croirait pas aux raisons que vous allégueriez. Et votre conscience ! Et votre salut ! Ne voyez-vous pas que vous fouleriez aux pieds des engagements de la plus grande gravité, contractés solennellement devant les autels ; vous mépriseriez des Règles établies par ceux que vous avez librement choisis pour vos Supérieurs et dont vous restez le sujet, bon gré mal gré, jusqu'à ce qu'il leur plaise de vous rendre la liberté que vous voudriez vous rendre vous-même. Quel triste couronnement de 20 ans d'apostolat ce serait là, mon Révérend Père ! Presque au déclin de la vie, selon vos propres expressions, voudriez-vous attirer sur votre tête les malédictions réservées à tous ceux qui ont le malheur de trahir des engagements sacrés ! Vous lirez cette lettre, que m'a dictée la grande affection que je vous porte, en ces lieux-mêmes où le Sauveur du monde s'est abaissé jusqu'à l'anéantissement et s'est fait obéissant jusqu'a la mort de la croix. Et nous, ses humbles et indignes serviteurs, nous refuserions d'accepter quelques humiliations qui ne sont d'ailleurs que le juste châtiment de notre orgueil ! Que N-S, et N.-D. d'Afrique vous ramènent à de meilleurs sentiments, à des sentiments plus dignes de vous et de nous ! Je termine en vous demandant pardon de vous avoir parlé peut-être avec trop de liberté et d'une

manière pas assez respectueuse, mais ce qui est certain, c'est que je l'ai fait avec une grande affection et une pureté d'intention... »

Le P. Deguerry fut assurément fort touché de cette lettre, mais elle ne modifia en rien sa résolution de retraite.

« Vous savez, dit-il dans sa réponse au R.P. Viven (5 février), combien m'a été pénible l'état de choses qui a amené cette détermination, et qui la rend parfaitement fondée et légitime, quoi que vous en disiez, pour que je revienne sur ce sujet sinon pour exprimer le vœu que mon exemple serve de leçon pour l'avenir s'il en est temps encore. »

Le P. Deguerry aurait voulu que les membres du Conseil, à la suite de l'incident survenu, se solidarisassent avec lui et offrissent leur démission au Cardinal comme protestation contre la décision arbitraire du Cardinal au sujet du partage de l'enzel et comme approbation de sa propre conduite en cette circonstance. Il espérait que le Fondateur, effrayé et éclairé tout ensemble par cet acte d'une gravité si exceptionnelle, reviendrait sur sa décision, et que la Société pourrait alors toucher intégralement la somme qui lui revenait, pensait-il, en toute justice. Mais les membres du Conseil ne crurent ni prudent, ni sage, de faire un acte aussi extraordinaire dans l'histoire des Société religieuses, un acte dont le résultat final restait si problématique et d'où allait peut-être dépendre l'existence même de la Congrégation.

Cependant le Cardinal ne pouvait croire irrévocable la résolution du P. Deguerry et pour lui donner à ce moment même un témoignage de sa confiance, il le chargea de faire la visite de Règle du Séminaire de Ste-Anne, puis de parcourir ensuite les évêchés de l'Orient, et de se mettre en rapport avec les évêques pour se rendre compte de leurs dispositions à l'égard du même Séminaire.

Il attendait avec impatience la réponse du P. Deguerry à la lettre du R.P.Viven. Elle ne fut point, hélas ! celle qu'il espérait. Ce fut avec réelle douleur qu'il apprit que le Père était toujours dans la résolution de quitter la Société, et qu'après la visite du Séminaire de Ste-Anne, il se proposait d'aller à Constantinople régler l'affaire Tyan, puis de prendre le chemin de la France.

Le Cardinal, en réponse à ces communications, écrivit de Biskra au R.P. Viven une lettre, destinée à être placée sous les yeux du P. Deguerry. La voici. Elle est du 7 mars :

« Je reçois avec une nouvelle tristesse la lettre par laquelle vous m'annoncez que ce pauvre Père Deguerry persévère dans sa détermination. Mais, si je m'en afflige profondément, je ne m'en étonne pas. Il a toujours été pour moi, depuis que je le connais le type de l'esprit d'insoumission et d'obstination douce et entêtée, poussée jusqu'aux derniers excès. Ce que l'on a même pu prendre pour vertu dans certaines de ses démarches, n'était autre chose que la manifestation de ses tristes dispositions d'esprit. Ce qu'il fait aujourd'hui est le couronnement

de toute sa vie : ''*difficile est enim ut bono peragantur exitu, quae malo sunt inchoata principio.*'' Un tel exemple doit nous faire trembler : ''*Qui stat, videat ne cadat...*'' Il avait, il aura toujours des qualités naturelles estimables et aimables ; et pour ma part, j'ai toujours eu pour lui et j'ai encore à ce point de vue, de véritables sympathies. Mais il manquait surtout d'esprit de foi, de piété et de vertu surnaturelle.

Aujourd'hui, sans s'en rendre compte, j'en suis persuadé, il tient le même langage que tous les schismatiques ont toujours tenu dans l'Eglise, pour se soustraire à l'autorité de leurs Supérieurs. Mais quelle que soit la grandeur de son illusion, il est cependant impossible de la faire connaitre publiquement et c'est sur cela qu'il compte peut-être, sans bien se l'expliquer, pour échapper au joug de l'obéissance et suivre les plans qu'il a formés. C'est un acte qui n'échappera pas, il est vrai, un jour à la punition de Dieu, mais que les Supérieurs ecclésiastiques sont obligés de supporter en silence et avec miséricorde. C'est ce que dit St Augustin : que devant de telles fautes, il n'y a plus qu'à fermer les yeux. C'est ce que nous avons dû faire déjà souvent, c'est ce qu'il faut faire encore, mon très cher Père, en le pleurant et en priant pour lui. Pour moi, je ne cesserai, en effet, de prier et de pleurer, tant qu'il me restera un souffle de vie, et la première chose que je ferai en paraissant devant Dieu, s'il daigne faire miséricorde à mon âme, ce sera de demander son pardon... »

Le R.P. Viven, en communiquant le 16 mars cette lettre au P. Deguerry, lui adressait par le même courrier les pièces par lesquelles le Cardinal autorisait canoniquement ce dernier à séjourner en France et même à y remplir les fonctions ecclésiastiques dans le diocèse où il serait accepté par l'Ordinaire. Mais le Fondateur n'entendait nullement le relever de son serment de missionnaire ; il espérait toujours voir revenir le fugitif bien-aimé.

En lui envoyant ces lettres dimissoriales, le R.P. Viven les accompagnait de ces lignes : « Mon cher Père, mon émotion est bien grande au moment où je mets sous ce pli la pièce qui relâche le lien qui vous unissait à cette Société et a tous ses membres d'une façon si étroite ! Vous ne voulez donc plus être des nôtres, vous qui avez été, pendant de si longues années, notre chef, notre père ! Mon affection et mon dévouement vous suivront dans votre retraite. Permettez-moi de vous dire une dernière fois que vous avez eu tort d'agir de la sorte, et que vous vous en repentirez devant Dieu et devant les hommes. »

Le P. Deguerry, tout en remerciant le R.P.Viven de son envoi, lui fait part dans sa réponse (25 mars) des sentiments intimes qui agitaient alors son âme ; il revient encore une fois, mais plus longuement, sur les motifs de son départ :

« ...La lettre de son Eminence que vous me communiquez, est bien dure ; je ne veux pas chercher à expliquer pourquoi notre vénéré Cardinal s'est aperçu si tard, du moins pratiquement, de ce manque d'esprit de foi, de piété et de vertu surnaturelle, de cet esprit d'insoumission, d'insubordination et de révolte,

de cet orgueil qui me caractérisent ; les quelques qualités naturelles banales et vulgaires sont encore sont encore de trop, et je n'ai pas de peine à me juger moi-même plus sévèrement. La réponse me serait facile si je voulais entrer dans la voie de récriminations bien inutiles. Mais la vérité m'oblige à dire que la cause de ma détermination ne doit pas être cherchée ailleurs que dans l'injustice morale et matérielle faite à la Société par la transformation du Collège St-Charles, dans les conditions que vous savez, ou plutôt, comme je vous l'écrivais en partant d'Alger, dans la situation anormale qui résulte de ce fait que le premier Supérieur de la Société est en même temps à la tête des diocèses de Carthage et d'Alger. La scène de violence qui m'a été faite à St-Eugène, lorsque j'ai tenté, d'une façon bien anodine pourtant, de défendre les intérêts matériels de la Société au sujet de cette affaire (vous savez que j'étais absent lorsque la transformation du Collège a été décidée en principe, et qu'on n'a pas attendu mon retour pour la trancher) cette scène, dis-je, a été la goutte d'eau qui a fait déborder la vase.

Le tempérament de son Eminence est tel ; la frayeur (motivée par des éclats toujours possibles), qui règne autour d'Elle est si vive que, du moins en ce qui me concerne, il n'y a jamais eu dans mes rapports avec Elle, que contrainte et appréhension continuelles ; jamais une minute de cet abandon, de cette ouverture qu'on serait si heureux de voir provoquée par un père.

Assez sur ce chapitre qui m'entrainerait trop loin. Il ne faut pas croire, mon bien cher Père, que c'est de gaîté de cœur que j'ai brisé les liens qui m'attachaient depuis tant d'années à la Société et à ses membres. J'ai souffert et je souffrirai longtemps de cette séparation, et votre affectueuse lettre, vos paroles qui, celles-là, partent bien du fond de votre cœur sans qu'il y entre aucun calcul, n'ont fait que raviver la plaie.

Si l'on pouvait au moins espérer, que la situation qui a amené mon départ, prendra fin un jour, si son Eminence reconnaissait enfin qu'Elle devrait revenir et s'en tenir, au bien de la Société dont Elle est le Père et le Fondateur, aux déclarations si sages qu'Elle avait faites à l'avant-dernier Chapitre, si Elle consentait à donner à la liquidation du Collège de Tunis un règlement conforme à la justice et à la convention qu'Elle dictait Elle-même, il y a 3 ans a peine, si... mais à quoi bon envisager des hypothèses qui ne se réaliseront jamais ? Je me suis brisé là ou d'autres se sont brisés avant moi et où d'autres continueront à subir le même sort, jusqu'au jour où le bon Dieu y mettra la main, en montrant à l'esprit de notre vénéré Cardinal qu'il se trompe et qu'il doit prendre un autre chemin pour le gouvernement de la Société, s'il tient à son existence et à sa durée... »

Malgré ces explications aussi froides que catégoriques, et qui répondaient si peu à ses avances pleines de charité, le R.P. Viven conservait toujours l'espérance. Dans chacune des lettres qu'il était obligé d'écrire au P. Deguerry pour avoir son avis sur les affaires pendantes de la Société, il glissa toujours un mot de regret, de reproche parfois, mais toujours d'affection. Le P. Deguerry en était touché, mais restait inébranlable dans sa résolution de retraite.

« Les regrets que vous voulez bien exprimer dans chacune de vos lettres sur l'acte qui a eu pour conséquence de me séparer de la Société ainsi que de confrères que j'aime et vénère, lui répondit-il un jour, ne pourraient-que me toucher s'ils n'étaient accompagnés de reproches qui ne trouvent pas d'écho dans ma conscience. »

A son retour de Jaffa, le P. Deguerry s'était retiré dans sa famille. Au mois de juillet, la Supérieure Générale des Sœurs de Sion lui fit proposer l'aumônerie d'un pensionnat que sa communauté dirigeait à Grandgourg près Corbeil. Il accepta.

Cependant dans la Société on était étonné de ne pas voir reparaître le P. Deguerry à Maison-Carrée après son voyage de Palestine ; les uns le disaient malade, les autres s'adressaient aux Supérieurs pour avoir de ses nouvelles, mais les réponses embarrassées qui leur étaient données, ne faisaient que les inquiéter davantage ; on parlait tout bas de son départ, mais rien à son sujet n'avait encore été communiqué.

Ce ne fut qu'au Chapitre, convoqué le 4 novembre, que la nouvelle officielle de son départ fut annoncée. Il contrista tous ses amis, et il est touchant de lire les lettres qu'ils lui écrivirent à cette occasion. L'un d'eux, profitant de la [fête de] Saint François Xavier, lui dit :

« Je vous avoue que je préférerais pleurer que de vous écrire aujourd'hui. C'est le 4 décembre, jour de votre fête, jour de joie l'an dernier encore, jour de tristesse pour mon cœur cette fois... Votre départ restera la plus cuisante épreuve de ma vie de missionnaire !... »

Et un autre :

« Je ne vous demande pas si vous gardez un souvenir affectueux de la Société et de vos vieux missionnaires. Je suis sûr que vous me répondriez par le mot de St Paul, que ni la mort ni l'angoisse, ni la persecution, ni le glaive, ni la faim, ni la nudité ne vous sépareront de nous ! »

Ceux qui l'avaient connu plus intimement et approché de plus près, non seulement lui envoient l'expression de leurs regrets, mais lui adressent de fraternelles et pressantes supplications, comme celles-ci :

« Je persévère à vous demander et à vous supplier de revenir en Afrique dès que cela sera devenu possible, dussiez-vous affronter de nouvelles peines, le terme dont vous me parlez, est si pénible à envisager ! Si donc le bon Dieu ménageait la moindre possibilité d'une entente, et cela peut arriver, n'y faites pas opposition. Dans le calme dont il vous est donné de jouir à Grandbourg, vous ne pouvez manquer de repasser devant Dieu les années de votre vie apostolique. Eh bien, vous avez toujours été au Noviciat de la souffrance et de l'humiliation. Après votre troisième an (j'espère que votre retraite ne durera pas au delà) il ne vous en coûtera guère de reprendre la croix avec la grâce du bon Maître. »

On le voit, le P. Deguerry avait laissé par son départ un grand vide et un grand regret. Le Cardinal avait souffert tout le premier de n'avoir plus à ses côtés l'homme d'action et d'administration, qui, pendant de si longues années, lui avait été si utile et si dévoué. Dans plus d'une circonstance, on l'avait entendu dire : « Il faudra que le P. Deguerry rentre dans la Société. »

Pour répondre à ce vœu de notre Vénéré Père, Mgr Livinhac fit proposer au missionnaire de revenir, sans mettre à sa rentrée aucune condition ni pénible, ni humiliante. Celui-ci lui écrivit (5 juillet'92) :

« ...J'ai eu le plaisir de rencontrer avant-hier le Père L... ; il m'a fait connaître la combinaison imaginée par votre affectueuse sollicitude dans la pensée de faciliter ma rentrée au sein de la Société. D'autre part, ce que votre Grandeur me dit des dispositions actuelles de son Eminence a mon égard ; le vif désir qu'Elle a bien voulu vous exprimer de me voir rentrer dans sa famille spirituelle, tout cela me touche profondément parce qu'il m'est permis d'y voir un indice que le vénérable Primat d'Afrique serait revenu à des sentiments plus équitables à mon sujet. »

Reproduisant ensuite les griefs énumérés dans sa lettre du 25 mars au P. Viven sur la façon d'agir du Cardinal à l'égard de la Congrégation, il ajoutait :

« La Société des missionnaires n'est pas gouvernée selon l'esprit et la lettre de ses Règles, et voilà surtout les motifs pour lesquels je ne puis me résoudre à répondre à votre appel et aux désirs de son Eminence. »

Cette obstination était assurément étrange et bien faite pour étonner et peiner le Fondateur et les membres du Conseil. L'on pouvait croire qu'à l'avenir aucune nouvelle tentative ne serait hasardée auprès du Père. Et cependant le Cardinal, malgré la peine profonde qu'il éprouvait de constater que ses offres, faites pourtant avec des instances si paternelles, étaient repoussées, avait dit a Mgr Livinhac : « Puisque le P. Deguerry ne veut pas rentrer durant ma vie, vous le ferez revenir après ma mort ! » Ce désir suprême ne devait pas se réaliser !

La blessure que ces deux hommes s'étaient infligée en se séparant l'un de l'autre, saignait encore, on le voit, deux années après et quand la mort vint frapper le Père, la réconciliation n'était pas faite avec le fils !

Au Chapitre d'avril 1894, Mgr Livinhac, rappelant le voeu du Cardinal, proposa aux membres qui en faisaient partie, de rappeler le P. Deguerry au sein de la Société.

Ce voeu du Fondateur fut accueilli avec joie, et il fut décidé à l'unanimité des voix, que le P. Deguerry serait rappelé. Le désir du Chapitre devait lui être communiqué par une lettre officielle, que Mgr Livinhac écrirait lui-même. Sur la proposition d'un missionnaires, le Chapitre décida également

de députer au même Père, pour appuyer son désir, ceux de ses membres, que leurs fonctions appelleraient à Paris.

Celui, à qui tous les membres d'un Chapitre, donnaient des marques de si profonde estime et de si fraternelle affection, y resta pourtant insensible. Il répondit qu'il était en vérité touché de leur démarche auprès de lui, mais que son parti était pris, et qu'il ne rentrerait jamais. Il reste donc aumônier des Dames de Sion. Ceux qui sont allés le visiter, ont été frappés de l'air de tristesse répandue sur son visage. On sentait que cet homme portait au cœur une blessure incurable. C'est à Grandbourg que la mort est venue le frapper le jour de l'Ascension de cette année 1902.

61. Arrivée en Europe de Mgr Livinhac – Croisade anti-esclavagiste (Congrès de Paris).

Après le départ du P. Deguerry, le Cardinal chargea le R.P. Viven de la direction de la Société jusqu'à l'arrivée de Mgr Livinhac. Ce fut seulement le 31 mars 1890 que celui-ci reçut à Sésé la nouvelle de sa nomination à la charge de Vicaire-Général de la Société.

Avant de quitter sa chère mission du Nyanza, il sacra (25 mai) son successeur Mgr Hirth, et prit ensuite (6 juin) le chemin de la côte. Il arriva le 27 Juillet à Zanzibar, accompagné du P. Hauttecoeur et de treize jeunes néophytes bagandas après avoir échappé dans l'Ousoukouma aux flèches des gens du pays de Néra.

Le 3 septembre il s'embarqua pour l'Europe. Pendant ce temps le Cardinal Lavigerie suivait attentivement les travaux de la Conférence de Bruxelles réunie depuis le 18 Nov.1889. Les plénipotentiaires des puissances signèrent enfin l'*Acte Général* de leurs résolutions le 2 juillet 1900.

Le Cardinal était à Alger lorsque lui fut envoyé l'Acte général. Il l'ouvrit en tremblant, craignant d'y trouver des mesures insuffisantes, peut-être même hostiles à la réalisation de ses vœux. Mais il fut bientôt rassuré.

Les despotisions de l'Acte en sept chapitres et cent articles, furent résumées dans une Lettre du Cardinal Lavigerie aux présidents et membres des comités anti-esclavagistes. On y dénonçait successivement la chasse à l'homme dans les pays d'origine de la traite, puis les cruautés et les souffrances des caravanes sur terre, comme sur mer. Quant aux moyens à prendre pour sa suppression c'étaient ceux indiqués d'avance par le Cardinal :

« Organisation progressive des services administratifs, judiciaires, religieux et militaires dans les territoires d'Afrique placés sous la souveraineté ou le protectorat des nations civilisées ; établissement graduel, à l'intérieur, par ces puissances, de stations fortement occupées ; constructions de routes et de voies férrées reliant les stations à la côte ; installation de bateaux à vapeur sur les eaux intérieures navigables et sur les lacs, avec l'appui de redoutes fortifiées élevées sur les rives ; établissement de postes et lignes télégraphiques ; organisation

d'expéditions et de colonnes mobiles ; restriction de l'importation des armes à feu et de munitions dans toute l'étendue des territoires de la traite ; prohibition de l'entrée des spiritueux dans les contrées qui en ignorent l'usage ; protection de toutes les puissances signataires pour les missions religieuses établies ou à établir. »

Le Cardinal déclara qu'ainsi conçue, « l'œuvre était très satisfaisante, très belle et qu'elle répondait à ses vœux, sinon à tous ses vœux ». Il signala quelques lacunes. D'abord on n'avait rien stipulé en faveur de ceux que par une cruelle ironie, on appelait les ***Travailleurs libres*****.** Ce sont de pauvres nègres que l'on enlève en bloc, par des procédés absolument pareils à ceux de la traite, pour de grands travaux publics ou privé, routes, constructions, forages, exploitations, etc., que l'on emploie tant que dure l'ouvrage, et que l'on renvoie ensuite soi-disant libres : libres à des centaines lieues de leur pays, libres quand on n'a plus besoin de leurs bras, libres quand on ne veut plus les nourrir, libres en définitive de demeurer dans l'esclavage ou de mourir de faim.

En second lieu, la Conférence, par des ménagements diplomatiques sans doute, ne s'était pas préoccupée de ce que le Cardinal lui avait si opportunément dénoncé : l'invasion progressive et redoutable des sectes musulmanes, fanatiques et menaçantes, dans l'intérieur africain. Il en exprima son regret :

« Mais en somme, concluait-il, la Conférence portera des fruits du salut. L'œuvre de sang destinée à dépeupler notre continent et poursuivant impunément sa marche séculaire, est enfin arrêté. L'esclavage doit disparaître sous la réprobation de l'opinion indigène, et sous les coups de force que la Conférence a résolu sans faiblesse de porter partout où sévit le fléau destructeur ».

Le Cardinal avait fait son œuvre principale : provoquer et obtenir une action officielle, commune et énergique des puissances européennes ; et s'en fût-il tenu là, il eût assez fait pour mériter excellemment de l'histoire et de l'humanité. Mais si l'œuvre des gouvernements était achevée le Cardinal estimait à bon droit que cette œuvre ne deviendrait féconde qu'à la condition d'être appuyée et même, en certains points, devancée par l'initiative privée.

C'est dans ce but qu'il avait déjà parcouru l'Europe et fondé partout des comités libres. C'est pour cela aussi qu'il avait eu la pensée du Congrès international de Lucerne.

On savait que ce Congrès avait été contremandé, mais pour y suppléer Mgr Lavigerie en convoqua un à Paris pour septembre 1890.

Celui-ci devait avoir une importance considérable dans l'histoire de l'œuvre. Il allait marquer l'inauguration de la période d'action que trois années de prédications et de discussions théoriques avaient préparées.

Les Comités de toutes les nations tinrent à y être présentés par leurs plus hautes personnalités. M. Keller en reçut la présidence effective.

Le dimanche 21 septembre fut fixé pour l'ouverture du Congrès dans l'Eglise Saint-Sulpice.

Le matin même de ce jour, arrivait à Paris, venant de Marseille où il avait débarqué la veille, Mgr Lavigerie avec sa caravane de jeunes indigènes. Ce fut comme un coup de théâtre de la Providence.

Le soir, le prélat missionnaire officia pontificalement aux Vêpres au milieu de la curiosité générale et sympathique des Parisiens qui voulaient voir le premier apôtre et le premier évêque de l'Afrique Equatoriale.

Laissons maintenant la parole à un témoin oculaire.

Après les Vêpres et pendant que cent vingt choristes exécutent la cantate sur l'esclavage africain mise en musique par M. Bellenot, maître de chapelle de St-Sulpice, et que les Baganda vont se grouper devant la Table de Communion, un vrai cortège d'évêques se rend au banc d'œuvre. Ce sont : le Nonce Apostolique, puis Mgr Fabre, l'archevêque de Montréal au Canada, Mgr Brincat, Mgr Celli, Mgr Combes, éveque de Constantine et Mgr Livinhac.

On se montre dans l'assistance, les délégués les plus connus du Congrès : MM. Jules Simon, Keller, Georges Picot, de Vogüé, Allen, le vénérable doyen de l'anti-esclavagisme anglais.

Le Cardinal se dirige alors vers la chaire, escorte de plusieurs Pères Blancs qui en gravissent les degrés et s'y tiennent échelonnés durant tout le discours.

L'orateur salue au début, l'évêque missionnaire de l'Ouganda, ce cher fils attendu avec impatience, et que l'Afrique Equatoriale venait de lui rendre. Il bénit le jour heureux où il lui était donné de le revoir ; rappelle ses souffrances et ses combats puis lui demande ce que S. Cyprien demandait jadis aux confesseurs de la foi, d'intercéder auprès du Seigneur pour lui obtenir à lui-même le pardon et les grâces de la clémence divine.

Le Cardinal continue en faisant l'histoire de ce qui avait été accompli depuis deux ans pour amener l'abolition de l'esclavage depuis la Lettre du Pape aux évêques du Brésil, ses propres discours en France, en Angleterre, en Italie jusqu'aux récentes décisions de la Conférence de Bruxelles.

Il déclara, que l'heure était enfin venue pour l'antiesclavagisme d'entrer dans la période d'action décisive et que les divers comités nationaux allaient se mettre à l'œuvre chacun dans les régions soumises à l'influence de son pays. Entrant ensuite dans le détail pour ce qui concernait la France, il annonce que le Comité de Paris s'occuperait surtout du Sahara et des parties du Soudan qui nous étaient concédées.

La fin du discours fut un adieu à la France et la remise publique de ses Œuvres de missions aux mains de Mgr Livinhac :

« Je termine, mes chers frères, c'est le dernier discours que je veux adresser à la France. Je vois depuis longtemps à trop de signes que la vieillesse est venue pour moi avec ses infirmités, et m'interdit de porter désormais au dehors le reste de mes forces épuisées. J'en reçois d'ailleurs le signe manifeste par votre présence dans cette église en ce moment solennel, Monseigneur. J'ai obtenu du Saint Père que je pusse employer le zèle, les vertus et les talents que vous avez reçus de Dieu à la direction des œuvres de missions qui me sont confiées. Vous arrivez à temps aujourd'hui, Monseigneur. Sans doute, je ne suis point Elie, mais je dépose sur vos épaules, comme sur celle d'un autre Elisée, le manteau que je ne puis plus porter seul. C'est à vous qu'il appartiendra désormais de me remplacer en France et dans l'intérieur de votre Congrégation, de plaider la cause de nos missionnaires et de nos œuvres, de tendre pour eux, dans nos églises, comme je l'ai fait si longtemps, ces mains qui ont été enchaînées pour l'amour de Notre-Seigneur et de leur faire entendre cette voix qui a confessé Jesus-Christ. Pour moi, je vais rentrer dans mon Afrique pour n'en plus en sortir, et lui donner ce qu'il plaira à Dieu de me laisser encore de courage contre les années. Heureux si, n'ayant pu mieux travailler à la sanctification des brebis du père de famille qui m'entouraient depuis plus d'un quart de siècle, il m'est donné de tomber du moins en poursuivant la brebis perdue ! »

Le Congrès tint ses séances, les 22 et 23 septembre. Le Président, M. Keller, l'ouvrit par un discours-programme d'une grande envergure. L'adhésion aux dispositions de l'Acte de Bruxelles, la recherche des ressources indispensables aux œuvres africaines, la question des « travailleurs libres », la résistance au fanatisme mahométan africain, Mahdisme, Snoussime, le projet du chemin de fer saharien, la création d'un corps de pionniers du Sahara, furent les sujets des délibérations et des discours entre lesquels on remarqua celui d'un orateur belge, M. Descamps-David, sur « l'Afrique nouvelle ». Le Cardinal Lavigerie reparut à la séance de clôture. Il ne parla point, mais s'adressant à Mgr Livinhac : « Voilà mon discours, dit-il. C'est mon fils ; celui que la Providence vient de m'envoyer pour partager mes travaux et les continuer après moi ! » Le missionnaire, mis en demeure, raconta avec émotion des souvenirs des récents événements de l'Ouganda. A la fin de la séance, lorsque M. le Marquis de Vogüé annonça qu'il allait donner lecture des résolutions adoptées par les congressistes : « Permettez-moi de me lever, dit l'Eminence, pour écouter les ordres que vous allez donner. » Le secrétaire de l'***Anti-slavery Society,*** M. Allen, ayant adressé ses remerciements et ceux des délégués étrangers, au Cardinal, celui-ci pour toute réponse lui ouvrit ses bras et lui donna l'accolade fraternelle. Quelques jours après, l'***Anti-slavery Society***, remerciant à son tour le Cardinal Lavigerie, lui exprimait le désir que le prochain Congrès des Comités se tînt à Londres, deux ans après en juin ou juillet 1892.

Quant à la Belgique, elle n'en était plus aux discours : chez elle, l'action était commencée. Quelques mois auparavant partait d'Anvers la première

des expéditions anti-esclavagistes destinées à porter secours à Joubert et à fonder le long du Tanganyika une série de postes armés pour servir de barrière contre les razzias des traitants. M. Hinck, de l'armée belge, en avait le commandement ; M. Paul Van Kerchove était son compagnon. A leur embarquement, M. Jacobs avait dit à la petite troupe et à leurs chefs : « Dans quelques instants, le vaisseau va lever l'ancre. En avant donc vers l'Afrique ! Nos cœurs vous y suivront. Que Dieu vous ait en sa sainte garde ! En avant pour la cause la plus noble qu'il y ait sur la terre : la cause de Dieu, de la patrie et de l'humanité ! »

En Hollande, au contraire, le gouvernement du roi avait cru devoir suspendre son adhésion à la Conférence de Bruxelles par des considérations d'intérêts commerciaux. Cet ajournement avait d'autant plus de conséquence que l'Acte de Bruxelles ne devenait exécutoire que moyennant l'adhésion de toutes les puissances qui avaient précédemment signé l'Acte général de Berlin. Le Cardinal s'adressa directement au roi par une lettre du 22 septembre 1890.

Cette lettre, il voulut que, par un aimable artifice, elle fût transmise au vieux roi par la main de sa jeune enfant, la princesse Wilhelmine, son héritière présomptive. Il suppliait Sa Majesté de ne plus retarder une adhésion à laquelle était attachée la cessation de l'effroyable fléau de l'esclavage :

« Sire, disait-il au vieux roi, nous devons tous rendre compte à Dieu de notre vie. Je ne pourrais me résigner, à mon âge où je vois l'éternité déjà si proche, à me rapprocher, en paraissant devant Dieu de n'avoir pas tout épuisé pour faire cesser ces souffrances. Sire, au nom de l'honneur chrétien, du bonheur de votre enfant, daignez donner l'ordre d'ajouter sans délai la signature de Votre Majesté à celle de toutes les puissances de la Conférence de Bruxelles. Pardonnez-moi, Sire, ma hardiesse. Elle vient tout entière de vos vertus, de votre bonté si connue de votre peuple, et aussi de la pitié que m'inspirent la misère, les larmes, le sang versé dont je suis le témoin. »

Près de quatre mois après, 4 janvier 1891, la reine Emma, régente des Pays-Bas, informait par télégraphe le Pape et le Cardinal Lavigerie que le premier acte de souveraineté de sa fille, après la mort du roi, avait été la signature de l'Acte de Bruxelles.

Un des vœux du Congrès anti-esclavagiste de Paris avait été qu'il fût demandé au Souverain Pontife d'instituer une quête annuelle générale en faveur de l'œuvre. Le Cardinal Lavigerie devait aller lui-même porter cette requête au pied du trône pontifical. Il partit, précédé par Mgr Livinhac, le P. Girault et les nègres. Le 8 octobre, à minuit, il descendait à l'hôtel de Londres ; et le surlendemain il était appelé à l'audience de Léon XIII dont il n'avait jamais reçu un accueil plus paternel et plus reconnaissant. Deux jours après, Mgr Livinhac était présenté au pape, le R.P. Girault avec lui. Le Saint Père leur ouvrit ses bras comme à des confesseurs de la foi ; il confirma

Mgr Livinhac dans son titre de Vicaire Général pour les missions d'Afrique ; consola et encouragea le R.P. Girault qui venait déposer à ses pieds sa démission de Provicaire apostolique de l'Ounyanyembé. A leur tour, les quatorze nègres de l'Ouganda furent reçus pas Sa Sainteté avec cette tendresse du bon Pasteur pour les plus tendres agneaux de bercail.

L'affaire de la quête annuelle et universelle, en faveur de l'abolition de l'esclavage, fut terminée sans retard. Ayant entendu la commission cardinalice réunie le 16, et de laquelle Mgr Lavigerie était membre, le Souverain Pontife établit : 1° que lui-même adressait une Lettre à tous les éveques du monde catholique, ordonnant qu'une quête fût faite chaque année à cette intention, le jour de la fête de l'Epiphanie ; 2° que les offrandes des fidèles de l'univers chrétien seraient remises à la Propagande, qui en ferait ensuite la distribution à toutes les nations établies ou à établir dans les pays à esclaves ; 3° que les fonds ainsi recueillis dans chaque Etat seraient consacrés aux missions africaines attribuées à cette nation.

Cependant un autre et plus grave objet avait occupé les audiences intimes du Vatican. Il s'agissait de la France. Lorsque le 20 octobre, le Cardinal quitta Rome, il emportait dans son cœur le dessein du grand acte qui allait éclater dans son ***Toast d'Alger*** et que nous raconterons dans l'un des chapitres qui vont suivre. Si nous parlons de cet événement politique qui ne touche qu'indirectement à l'histoire de notre Société, c'est qu'il renferme pour nous un haut enseignement. N'est-il pas le commentaire vivant de ce texte de nos Constitutions : « ... on considéra la soumission absolue et le dévouement au Souverain Pontife comme la première gloire et le caractère propre de cette petite Société. »

Le Fondateur devait être le premier à donner à ses fils dans une circonstance solennelle et par un acte mémorable, l'exemple de cette obéissance au Saint-Siège d'où allaient dépendre à la fois l'avenir de ses œuvres, sa santé, sa réputation et sa vie même !

62. Chapitre de 1890

Dans le courant d'octobre 1890, les missionnaires reçurent une Lettre circulaire, leur annonçant officiellement l'arrivée de Mgr Livinhac, et les convoquant à un Chapitre pour le mois suivant. Voici cette lettre :

« Mon Révérend et bien Cher Père,

Vous avez appris le retour au milieu de nous de Mgr Livinhac, Evêque de Pacando, élu au Chapitre du mois de septembre de l'année dernière, Assistant et membre du Conseil de notre Société et nommé par Son Eminence le Cardinal Lavigerie son Vicaire Général, à la place du R.P. Deguerry démissionnaire. Son Eminence lui a fait en outre donner par le Saint Père le titre de Coadjuteur sans succession, pour l'accomplissement des fonctions épiscopales dans les œuvres et missions africaines qui lui sont confiées par le Saint-Siège, en dehors

de ses diocèses. Il vient de le présenter au Saint Père, afin de lui faire donner de vive voix une bénédiction spéciale, pour ces charges nouvelles, et nous allons avoir l'honneur et la joie de les revoir tous deux.

Son Eminence a désiré que le gouvernement de notre petite Société fût désormais au complet, que le Chapitre se réunît de nouveau après son retour, et il nous a en conséquence, chargés de le convoquer pour le mardi 4 novembre prochain. Mais comme cette réunion ne sera pour ainsi dire, que la continuation et le complément de celle que nous avons déjà tenue en septembre 1889, Son Eminence notre vénéré Père et Supérieur a décidé, pour éviter une perte de temps inutile, que les membres qui sont appelés à en faire partie, seront les mêmes qui composaient le Chapitre précédent. Le seul but de cette convocation, est en effet de pourvoir au remplacement du R.P. Deguerry qui, comme vous le savez, ne fait plus partie de la Société.

Pour éviter même des dérangements nouveaux, les membres du Chapitre qui par suite de leurs occupations, ne pourraient se trouver présents à la Maison-Carrée le 4 novembre, auraient la liberté, aux termes du droit canonique, de déléguer, pour les représenter et voter en leur nom, l'un des membres présents.

Je crois du reste, devoir vous dire que Son Eminence avait désigné provisoirement à titre de membre du Conseil, afin de lui donner une marque de son estime et de sa confiance, le R.P. Girault, Provicaire Apostolique de l'Unyanyembé, qui a dû rentrer en France par suite d'une très grave maladie d'yeux.

Mais comme vous le savez, l'élection doit toujours rester complètement libre, et par conséquent, le Chapitre seul rentrera pleinement dans ses droits pour le choix qu'il est appelé à faire ; je vous envoie donc sous ce pli la liste complète des membres de la Congrégation réunissant les qualités nécessaires pour être élus membres du Conseil... »

Le Chapitre s'ouvrit le 4 novembre 1890 à St-Eugène sous la présidence du Cardinal lui-même. Au début, son Eminence, remplie d'une douloureuse émotion, fit .connaître le départ du P. Deguerry, et demanda au Chapitre de le délier de son serment de stabilité. Ce qui eut lieu aussitôt.

La place d'un Assistant étant restée vacante par ce départ, le premier soin fut d'y pourvoir. Le R.P. Girault se vit à l'unanimité confirmé dans la charge que par une décision du Fondateur il occupait déjà au Conseil depuis le 20 juillet précédent.

L'Eminentissime Président exposa ensuite aux membres du Chapitre deux questions importantes touchant les œuvres de la Société. La première était relative au Sahara et au Soudan. Depuis 1868, cette mission était érigée en Préfecture Apostolique confiée à l'Archevêque d'Alger. C'était à ce titre que le Fondateur avait envoyé, à plusieurs reprises, les missionnaires dans le Sud Algérien et à R'damès. Ce champ d'apostolat était devenu pour la Société une terre sacrée, arrosée par le sang de six de ses enfants, mais des motifs de prudence et de sagesse chrétienne avaient empêché, depuis plusieurs années, d'y donner une impulsion vigoureuse. Le moment semblait venu main-

tenant de reprendre cette mission avec une nouvelle énergie. La convention anglo-française attribuant à la France une influence prépondérante sur ces régions, son Eminence venait d'obtenir du Saint-Siège la transformation de la Préfecture en Vicariat Apostolique.

Le Cardinal était chargé lui-même de l'administration de ce Vicariat, mais il demandait au Chapitre de choisir parmi les missionnaires un Coadjuteur qui en remplirait les fonctions actives.

Ce choix fait, le Chapitre engageait par là même la Société à fournir le personnel et les ressources nécessaires pour exercer une action efficace.

Le Coadjuteur aurait également sous sa direction des volontaires, travailleurs armés qui devraient, en procurant aux stations la sécurité, contribuer à la christianisation et à la civilisation des peuplades sahariennes, en leur donnant l'exemple du travail et de la vie chrétienne[15].

Sur une demande explicative de Mgr Livinhac, son Eminence déclara que ces volontaires ne seraient, pas à la charge de la Société, car leur entretien incombant aux Comites anti-esclavagistes, elle devrait seulement leur fournir des aumôniers.

A la suite de cette explication, le Chapitre-accepta à l'unanimité, de conserver cette mission telle que le Saint-Siège venait de la transformer.

La seconde question à traiter concernait le Vicariat du Nyassa. Les événements politiques et la négligence du Gouvernement portugais y faisant à nos confrères une situation des plus précaires et même inquiétante, Monseigneur avait sollicité et obtenu la faculté pour nous, d'abandonner cette mission malgré son érection en Vicariat Apostolique. Cependant, sur l'avis de son Eminence elle-même, le Chapitre décida d'attendre de nouvelles informations, laissant à la sagesse du Conseil le soin de prendre une détermination ultérieure à ce sujet.

A l'issue du Chapitre, Mgr Livinhac se leva, et en termes touchants déclara qu'il n'avait accepté que par obéissance des fonctions que lui rendaient difficiles et son éloignement prolongé de la Maison-Mère et ses préférences pour la vie apostolique ; aussi exprima-t-il l'espoir de reprendre, à l'expiration de sa charge, la route de sa chère Mission de l'Ouganda.

Le Cardinal le loua d'avoir accepté par dévouement seul, des fonctions qui pour lui, avaient si peu d'attrait, et le remercia de donner ainsi aux missionnaires l'exemple d'abnégation et d'apporter au Conseil le si précieux secours de son expérience.

---

[15] Ce serait ici l'occasion de consacrer un Chapitre aux Frères Armés. Nous n'en parlerons cependant pas ; pensant que ce travail sera fait dans le volume qui traitera l'histoire de la Mission du Sahara et du Soudan.

S'adressant ensuite au P. Viven, il lui exprima sa satisfaction pour le zèle et la prudence avec lesquels il venait, durant plusieurs mois, de diriger la Congrégation.

Le Chapitre n'eut pas d'autres séances, et se termina à la chapelle de l'Ecole apostolique par le chant du ***Te Deum*.**

63. Le Toast d'Alger – Ses conséquences pour la Société

Au commencement du mois de novembre 1890, on ne comprenait généralement en France que deux situations politiques et religieuses. On disait : d'un côté, les monarchistes, qui sont ou doivent se montrer catholiques; de l'autre, les républicains, qui sont ou doivent se déclarer ennemis de toute idée religieuse et surtout de l'Eglise catholique.

Vous êtes catholique ? Donc vous êtes monarchiste.

Etes-vous républicain ? Alors vous êtes un impie et un athée.

Cet état de l'opinion, il faut le reconnaitre, était explicable, et les catholiques ne manquaient pas de raisons pour le justifier.

La République était une forme de gouvernement contraire à la forme traditionnelle que quatorze siècles avaient consacrée ; elle s'était toujours établie chez nous par des voies irrégulières ; elle avait été appuyée par ce que la nation renfermait de moins recommandable, et une inspiration antireligieuse et antisociale l'avait communément animée. La nouvelle République ne différait, sous aucun de ces rapports, de ses devancières. De plus, elle avait été fondée à titre provisoire ; les catholiques continuaient d'espérer qu'un régime plus conforme à la tradition pourrait bientôt la remplacer, et ils ne voyaient de remède au mal que faisaient les gouvernants que dans son remplacement, c'est-à-dire dans sa destruction.

Il y avait cependant sur ce dernier point un commencement de réaction. Nombres de catholiques en étaient arrivés à craindre que la disparition de la République ne se fît longtemps attendre, et ils lui demandaient d'être un peu plus équitable, promettant, en retour, non pas qu'ils la soutiendraient, mais qu'ils ne lui feraient plus directement la guerre.

Il y a plus, quelques uns même parmi eux ne craignaient pas de se dire catholiques-républicains, mais ils étaient très rares et tenus en suspicion par les deux partis adverses.

Telle était la situation politique de la France à la fin de l'année 1890.

D'autre part il y avait longtemps que Léon XIII s'était ému d'entendre les hommes du Gouvernement français tels que M. Grévy dans sa réponse à la Lettre pontificale de mai 1853, et précédemment M.de Freycinet dans son discours au Sénat en juin 1879, accuser des maux de l'Eglise de France, l'alliance des catholiques et du clergé avec les ennemis de la République et leur « attitude belligérante » contre elle.

Etait-ce là le motif ou simplement le prétexte de la persécution ? Prétexte ou motif, il était expédient de lui enlever ce subterfuge et de dissiper ce malentendu par la franche acceptation d'une forme politique qui n'avait rien par elle-même de contraire aux principes enseignés par l'Eglise, et que la nation avait, à plusieurs reprises, sanctionnée par ses suffrages.

Plus d'une fois le Saint Père avait manifesté ses sentiments à ce sujet aux Evêques français qui venaient à Rome le visiter, et dans son Encyclique ***Sapientiae christianae*** il avait exposé la doctrine de l'Eglise sur la conduite des fidèles vis-à-vis des Gouvernements.

Mais il faut avouer, des instructions aussi formelles n'avaient produit en France presque aucun effet.

Cependant le Souverain Pontife n'était pas découragé ; et il voulait plus que jamais rompre, entre la religion et les anciens partis, des liens qu'il jugeait nuisibles à la cause catholique.

Pour une telle œuvre Léon XIII s'était, dit-on, adressé, en avril 1890, au Cardinal Place, Archevêque de Rennes, mais il n'avait pas trouvé dans ce prélat la largeur de vue et l'esprit de sacrifice requis, pour comprendre, d'une part la nécessité d'ouvrir la brèche dans les préjugés, et de l'autre pour braver les coups terribles qui devaient fatalement atteindre le premier assaillant.

C'est dans ces circonstances que le Cardinal Lavigerie arriva à Rome, en octobre de cette même année.

Il y venait simplement rendre compte au Souverain Pontife de sa croisade contre l'esclavagisme, et lui présenter Mgr Livinhac tout récemment promu aux fonctions de Supérieur Général de notre Société[16].

Léon XIII exposa d'abord au Cardinal ses vues sur l'état de l'Eglise de France, puis lui demanda simplement de prendre l'initiative de la campagne politique, qu'il méditait.

Cette ouverture jeta la Cardinal dans une grande perplexité. Prévoyant, avec les mécontentements qu'il allait soulever, tout le dommage qui en résulterait pour ses œuvres d'apostolat, il en fit respectueusement la remarque au Chef suprême de l'Eglise. « Lorsqu'un père répondit le Souverain Pontife, exprime à ses fils ses désirs et sa volonté, les considérations secondaires importent peu. »

Il ajouta, ce qui rendait la situation bien plus difficile, que le Cardinal devait agir comme de lui-même et sans faire connaître la mission dont le Pape l'avait chargé. Rentré chez lui à la suite de cette audience, notre Vénéré Fondateur appela auprès de lui Mgr Livinhac et le R.P. Toulotte qui se trouvait pour lors à Rome.

[16] Une lettre inédite du 13 février 1891 à M. Eugène Veuillot ne permet pas d'en douter.

« Le Saint Père, leur dit-il, me demande de faire une adhésion officielle à la République pour le bien de l'Eglise et de la France. Je n'ai pas voulu en prendre l'engagement sans vous consulter, car je prévois qu'un tel acte aura pour votre Société de très graves conséquences. Qu'en pensez-vous ? »

Mgr Livinhac répondit : « Ne vaudrait-il pas mieux que cet acte fût accompli en France par un autre Cardinal ? En Afrique votre Eminence sera trop loin pour répondre aux attaques qui ne manqueront pas de se produire. »

« Le Saint Père veut que ce soit moi » dit simplement Mgr Lavigerie.

« Alors, Eminence, vous vous n'avez qu'à faire ce que vous demande le Pape, sans tenir compte de nous. Il en adviendra de nos œuvres ce que le bon Dieu voudra. »

Ainsi fut décidé, dans la simplicité de la foi et de l'héroïsme, le sacrifice dont le grand Cardinal et ses missionnaires devaient tant souffrir pendant quelques années.

Rentré à Alger le 27 octobre, Mgr Lavigerie s'installa à St-Eugène sans rien laisser paraître, dans son plus proche entourage, du grand poids qu'il portait maintenant sur ses épaules. Le 4 novembre, le jour de sa fête, il alla à Maison-Carrée installer Mgr Livinhac comme Supérieur Général, et se montra fort heureux de cette cérémonie. S'il n'oubliait pas la mission qu'il avait revue à Rome, il s'agissait pour lui de trouver et de choisir l'heure, l'occasion, le mode de sa déclaration.

Dans les premiers jours de novembre il avait pensé donner à cette déclaration la forme ordinaire d'une Lettre à son clergé, mais tout à coup surgit une circonstance qui lui parut une issue ouverte par la Providence à ses perplexités.

Dès le commencement du mois de novembre, l'escadre de la Méditerranée était mouillée en rade d'Alger. En l'absence du Gouverneur général, le premier personnage officiel de la Colonie était le Cardinal-Archevêque. En cette qualité il résolut d'offrir un banquet, dans sa résidence de St-Eugène, à l'état-major de l'escadre et à toutes les autorités militaires et civiles de la Province d'Alger. C'est là qu'il ferait solennellement sa déclaration.

Durant les trois jours qu'il employa à préparer l'allocution qu'il devait prononcer à la fin du repas, Mgr Lavigerie se montra très agité ; son émotion croissait à mesure qu'approchait l'heure solennelle.

Le 12 novembre, vers midi, le Cardinal réunissait à sa table une soixantaine des plus hauts personnages de l'administration, de la magistrature, de l'armée, de la colonie. Mgr Dusserre son coadjuteur et Mgr Livinhac avaient également répondu à l'invitation.

A la fin du repas et le moment étant venu d'accomplir la plus redoutable action de sa vie, sentant qu'il serait entendu de la France entière, et que ses paroles ouvriraient peut-être une nouvelle période de l'histoire nationale, on

dit que le Cardinal eut un moment de trouble et que craignant son émotion il fit signe à un des prêtres présents (M. l'Abbé Piquemal, curé de Blida) de se placer à ses côtés pour le suppléer au besoin. L'hésitation, en tout cas, fut de courte durée et elle échappa aux convives. Il se leva donc, et tout le monde debout, il dit d'une voix ferme :

« Messieurs, permettez-moi, avant de nous séparer, de boire à la Marine française, si noblement représentée aujourd'hui au milieu de nous.

Notre Marine rappelle à Algérie des souvenirs glorieux et chers ; elle a contribué dès le premier jour à sa conquête ; et le nom du chef éminent qui commande actuellement l'escadre de la Méditerranée semble lui ramener comme un lointain écho de ses premiers chants de victoire.

Je suis donc heureux, Monsieur l'Amiral, en l'absence de notre Gouverneur, retenu loin de nous, d'avoir pu vous faire ici comme une couronne d'honneur de tous ceux qui représentent en Algérie l'autorité de la France, les chefs de notre vaillante armée, de notre administration et de notre magistrature.

Ce qui me touche surtout, c'est qu'ils soient tous venus à cette table sur l'invitation du vieil archevêque qui a, comme eux, pour mieux servir la France, fait de l'Afrique sa seconde patrie.

Plaise à Dieu que le même spectacle se reproduise dans notre France et que l'union qui se montre ici parmi nous, en présence de l'étranger qui nous entoure, règne bientôt entre tous les fils de la mère-patrie.

L'union, en présence de ce passé qui saigne encore, de l'avenir qui menace toujours, est en ce moment, en effet, notre besoin suprême ; l'union est aussi, laissez-moi vous le dire, le premier vœu de l'Église et de ses pasteurs, à tous les degrés de la hiérarchie. Sans doute, elle ne nous demande de renoncer ni au souvenir des gloires du passé, ni aux sentiments de fidélité et de reconnaissance qui honorent tous les hommes. Mais quand la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée, que la forme d'un gouvernement n'a rien en soi de contraire, comme le proclamait dernièrement Léon XIII, aux principes qui, seuls, peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées ; lorsqu'il faut, pour arracher son Pays aux abîmes qui le menacent, l'adhésion sans arrière-pensée à cette forme de gouvernement ; le moment vient de déclarer enfin l'épreuve faite et, pour mettre un terme à nos divisions, de sacrifier tout ce que la conscience et l'honneur permettent, ordonnent à chacun de nous, de sacrifier pour le salut de la Patrie.

C'est ce que j'enseigne autour de moi, c'est ce que je souhaite de voir enseigner en France par tout notre clergé, et en parlant ainsi, je suis certain de n'être point désavoué par aucune voix autorisée.

En dehors de cette résignation, de cette acceptation patriotique, rien n'est possible, en effet, ni pour conserver l'ordre et la paix, ni pour sauver le monde du péril social, ni pour sauver le culte même dont nous sommes les ministres.

Ce serait folie, d'espérer soutenir les colonnes d'un édifice sans entrer dans l'édifice lui-même, ne serait-ce que pour empêcher ceux qui voudraient tout détruire d'accomplir leur œuvre de folie, surtout de l'assiéger du dehors, comme le font encore quelques-uns, malgré les hontes récentes, donnant aux

ennemis qui nous observent le spectacle de nos ambitions ou de nos haines, et jetant dans le cœur de la France le découragement, précurseur des dernières catastrophes.

La marine française nous a, de même que l'armée, donné cet exemple. Quels que fussent les sentiments de chacun de ses membres, elle n'a jamais admis qu'elle dût ni rompre avec ses traditions antiques, ni se séparer du drapeau de la patrie, quelle que soit la forme, d'ailleurs régulière, du gouvernement qu'abrite ce drapeau.

Voilà une des causes pour lesquelles la marine française est restée forte et respectée, même aux plus mauvais jours, pourquoi elle peut porter son drapeau comme un symbole d'honneur partout où elle doit soutenir le nom de la France ; et permettez à un Cardinal-missionnaire de le dire avec reconnaissance, partout où elle protège les missions chrétiennes créées par nous. Messieurs, à la marine française ! »

L'émotion était grande. Tout le monde se rassit sans mot dire. Il fallait rompre ce pesant silence. Il fallait rompre se pesant silence. « Amiral, ne répondez-vous pas au Cardinal ? » dit alors Mgr Lavigerie en se tournant vers le Commandant de l'escadre. Duperré se leva, et prononça ces mots, rien que ces mots : « Je bois à son Eminence le Cardinal et au clergé de l'Algérie ! »

Ce silence, ce mutisme, cette froideur générale furent un premier coup porté au cœur de l'Archevêque. Il devait en recevoir bien d'autres. Dès le lendemain une grande clameur s'éleva de tous les points de la France. C'était l'orage qui se déchaînait. Le Cardinal Lavigerie ne devait plus cesser de l'entendre gronder jusqu'à sa mort.

C'est que le toast était une arme a deux tranchants, qui atteignait également les parties extrêmes, et celui qui mettait la Religion au service de la monarchie et celui qui mettait la République au service de l'irréligion.

De là, exaspération monarchiste et fureur radicale.

Exaspération monarchiste. – A cet époque, les partisans de la Royauté ou de l'Empire étaient déjà réduits à un nombre fort restreint ; l'idée monarchiste perdait chaque année tout prestige sur les masses électorales ; mais à ces deux parties il restait un élément : des ***cadres*****.** Tout serait prêt pour « encadrer » une armée, s'il y avait des soldats.

Tant que le clergé et les catholiques ont joué ce rôle de soldats, tout a été pour le mieux. Mais voila qu'un jour quelques monarchistes plus sages, plus éclairés comprenant leur devoir de catholiques et de patriotes, manifestèrent leur intention d'accepter la constitution républicaine et de réserver leurs efforts pour obtenir de bonnes lois, dans l'état-major monarchiste on commença par la surprise. « Ce n'était pas possible ! des catholiques républicains, quelle plaisanterie ! » Quand on vit le mouvement s'accentuer, et les désertions devenir plus nombreuses, alors au sourire moqueur succéda la colère.

Mais après le toast de St-Eugène, ce fut bien autre chose. Pendant plusieurs mois et presque chaque jour, des articles de journaux, des lettres particulières attaquèrent le Cardinal avec une violence inouïe.

La colère monarchiste lui arrivait exprimée sous toutes les formes : moquerie, pitié, insolence, insinuations perfides, calomnies odieuses et même, grossièreté la plus immonde.

Au sein de cette tempête, le Cardinal restait calme, pardonnant les injures qui s'adressaient à sa personne, et priant Dieu d'éclairer ces aveugles, mais en présence de l'emportement des parties, il se demandait s'il avait été bien compris[17].

Plusieurs lettres, soit à son clergé, soit au public, furent écrites ou pour détruire une calomnie ou pour dissiper un malentendu. Une seule fois, dit un de ses historiens, Mgr Lavigerie perdit son sang-froid, et sous le coup de l'indignation, riposta aux attaques dont sa Déclaration du 12 novembre était l'objet, par sa ***Lettre à un catholique*.**

Il y passait en revue chacun des trois prétendants à la couronne de France, et il les déclarait ou démissionnaires ou déchus ou ralliés à la démocratie républicaine. Puis allant plus loin, il déclarait impossible le retour à la monarchie, laissant même entrevoir l'établissement prochain de la République universelle.

« Cette lettre était malheureuse, écrit Mgr Baunard, le Cardinal dépassait la pensée de Léon XIII qui, en demandant aux catholiques d'adhérer au régime actuel, ne leur a jamais demandé d'abdiquer la pensée que leur pays, quelque jour, s'en pourrait donner un autre. »

A côtés des violences incompréhensibles d'une certaine presse, quelques journaux monarchistes discutèrent le toast comme c'était leur droit, et ils le firent non seulement sans offenser les convenances, mais en protestant avec énergie contre les outrages dont l'Archevêque était victime.

Ils firent bientôt davantage**.**

Grâce à l'exemple décisif de l'***Univers*,** ils adoptèrent résolument la ligne de conduite conseillée par le Cardinal et s'employèrent désormais à donner cette orientation à leurs lecteurs catholiques, laïcs et prêtres.

Fureur radicale – On peut distinguer au Parlement trois principaux groupes de républicains :

Le premier, appelé « centre gauche », comprend les députés qui ont toujours défendu l'Eglise, en combattant les lois persécutrices.

---

[17] « J'ai accepté toutes les injures, disait-il plus tard à l'un de ses infirmiers, j'ai supporté ces cruelles épreuves avec le calme le plus parfait en apparence, parce que j'obéissais à notre Père commun et que j'étais intimement persuadé que la conduite indiquée aux bons catholiques était le seul moyen de faire beaucoup de bien à notre chère patrie. Mais personne ne saura jamais apprécier ce que ma nature si bouillante a eu à souffrir. Cette lutte m'a tué. »

Le second est formé des « opportunistes ». Leur politique de bascule les fait pencher, selon les circonstances, soit vers les catholiques, soit vers les radicaux.

Enfin le troisième se compose de sectaires haineux, franc-maçons, socialistes, athées.

Pour ces républicains-là, le but est la destruction de la religion, et la République un moyen d'assouvir leur haine contre Dieu.

Pour ces républicains-là la présence de catholiques au Parlement est gênante et dangereuse. Gênante, car elle les empêche de réaliser leurs plans de persécution. Dangereuse, car elle est pour eux une menace d'exclusion.

Leur tactique consista donc à empêcher à tout prix l'adhésion des catholiques au gouvernement, en creusant plus profond le fossé qui séparait l'Eglise de la République. Aussi commencèrent-ils sans tarder une violente campagne dans la presse, dans des réunions, à la tribune même, réclamant contre l'Eglise une guerre définitive et sans merci. Malgré eux et contre eux, commença l'évolution des catholiques, évolution lente, timide, il est vrai, mais qui ne devait plus s'arrêter. Hélas ! pourquoi n'a-t-elle pas été plus rapide et plus générale, et pourquoi compte-t-on, à l'heure actuelle, encore tant de réfractaires ?

Approbation de Rome. – A peine le toast fut-il connu en France, que les opinions les plus diverses se firent jour parmi les catholiques, surtout dans le clergé. Les uns disaient : le Cardinal Lavigerie a émis des idées qui lui sont personnelles ; les autres répondaient : non ; il n'a été que le porte-voix du Pape.

Dans les journaux, durant plusieurs jours se posa la même question : Léon XIII est-il inspirateur, approbateur du toast d'Alger ? Restera-t-il neutre ? Va-t-il désavouer le Primat d'Afrique ? On attendait avec anxiété la réponse ; on n'attendit pas longtemps.

On raconte/que le soir même du 12 novembre, la nouvelle de la Déclaration de St-Eugène en fut portée au Souverain Pontife par *l'Osservatore romano*. Léon XIII n'en témoigna à son entourage aucun étonnement : « Pourquoi, dit-il, les catholiques de France n'imiteraient-ils pas en cela le Primat d'Afrique ? »

Quatre jours après, le *Moniteur de Rome*, organe officieux du Vatican, écrivait : « Le clergé français a trop souvent été accusé d'être le clergé d'un parti... Quand ce prétexte sera brisé dans les mains des ennemis ou des indifférents, la lutte ne sera-t-elle pas plus facile et plus fructueuse ? »

Ce même journal, un peu plus tard, condamnait les théories de l'Anjou et de la *Gazette de France*, qui affirmaient que le salut de la France ne se trouvait que dans la monarchie.

Dans son toast même, Mgr Lavigerie avait déclaré être certain de n'être désavoué par aucune voix autorisée ; pouvait-il dire plus nettement qu'il n'était que l'organe du Pape, mais l'opinion continuait à être partagée en sens divers.

L'évêque de Saint-Flour, le premier parmi l'épiscopat français voulut en avoir le cœur net, et dans ce but, s'adressa le 19 novembre au Cardinal Rampolla.

La réponse émanée de la Secrétairerie d'Etat et rédigée sous les yeux de Léon XIII, indiquait nettement la doctrine de l'Eglise vis-à-vis des formes de gouvernement.

Les monarchistes qui avaient eu connaissance de la consultation de l'évêque de St-Flour et qui espéraient un blâme au Cardinal Lavigerie et un désaveu de la politique du toast, manifestèrent leur dépit de la réponse de Rome. Leur mécontentement allait s'accroitre encore.

On annonçait que Léon XIII allait faire entendre sa grande voix par une Encyclique à l'Eglise de France. C'étaient pour les monarchistes un coup décisif qu'il importait de prévenir au plus tôt. Au mois de février ils délèguèrent à Rome Mgr Freppel avec une lettre collective de soixante députés hostiles à toute adhésion à la République, lesquels suppliaient le Pape de faire droit à leurs doléances et réclamation dans l'intérêt de la France et de l'Eglise elle-même. Arrivé le 9 février, admis à l'audience pontificale le 13 et le 16, l'Evêque d'Angers fut accueilli avec les égards dus à un si vaillant défenseur dé l'Eglise. Mais la démarche de l'homme politique n'obtint aucun succès. Lorsque Mgr Freppel rentra à Paris, la lumière était totalement faite dans son esprit : sa cause était perdue.

Le Cardinal Lavigerie en fut rendu responsable. Il vit de plus en plus tarir la source des aumônes que ses œuvres d'Afrique recevaient des royalistes français. On menaçait d'affamer de même le Denier de St Pierre. Le *Gaulois* avait dit, après la Lettre du Cardinal Rampolla : « On s'aperçoit déjà des résultats de cette politique à Alger ; on s'en apercevra à Rome ». On calculait que le toast allait coûter 300.000 francs aux missionnaires en six mois. « Les pauvres enfants, s'écriait le Cardinal, ils pâtissent à cause de moi ». Si les monarchistes réfractaires avaient été mécontents de la réponse du Secrétaire d'Etat, le Primat d'Afrique lui, s'en déclara pleinement satisfait, pour générale qu'elle fût.

Toutefois, le mot de République, adhésion à la République, n'était pas prononcé dans la Lettre romaine ; ces réfractaires se firent une nouvelle arme de cette omission, qu'ils regardaient comme voulue.

Aussi le 20 décembre un membre de la droite dans une séance au Sénat, M. de l'Angle-Beaumanoir, après avoir parlé en termes amers du toast

d'Alger avait terminé son discours par ces mots : « Quant à l'approbation de la Cour de Rome, attendez-la ! Vous l'attendrez longtemps ! »

C'était forcer le Pape de s'expliquer lui-même. Il le fit dans un Bref adressé le 9 février 1891 au Cardinal Lavigerie lui-même. « Tout ce qu'a fait Votre Eminence, y est-il dit, répond parfaitement aux besoins du temps, à notre attente et aux autres marques de particulier dévouement que nous avons reçues de vous ».

La lettre du Cardinal Rampolla avait justifié l'orthodoxie du toast, le présent Bref de Léon XIII en justifiait l'opportunité **: « *optime congruebant rationi temporis* ».**

Cette solennelle approbation, Mgr Lavigerie la communiqua avec satisfaction à ses diocésains ; il pouvait maintenant affirmer ouvertement qu'il n'avait jamais été que le porte-voix du Pape.

Adhésions épiscopales – Le Cardinal Lavigerie avait parlé pour les catholiques français.

Les évêques lui feraient-ils écho ? Les fidèles l'entendraient-ils ?

L'attente ne fut pas longue.

Dès le 29 novembre, Mgr Isoard, évêque d'Annecy, adhérait par lettre publique à l'initiative du Cardinal, le félicitant « ouvrir une voie nouvelle » et déclarant que lui-même « aimait à s'y engager dès ce moment. »

L'adhésion de Mgr Fuzet, évêque de Réunion, suivit immédiatement. Il venait de voir Léon XIII et, de Rome même, il écrivait à l'Archevêque d'Alger : « Hier le Souverain Pontife m'a dit : Vous devez être content du toast du Cardinal Lavigerie. Je lui ai répondu : « Très Saint Père, le Cardinal a rendu à l'Eglise des services signalés, je ne crois pas qu'il en ait rendu de plus conisdérable que celui qui résultera des ces mémorables paroles. »

Quelques jours plus tard, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, publiait une complète approbation des principes exposés dans le discours de St-Eugène.

Plusieurs *Semaines religieuses***,** organes des évêchés, celle de Mende, Rodez, Châlons, Soissons s'enhardirent à entrer dans le mouvement qu'elles pressentaient devoir être la marche de l'avenir.

L'impulsion était donnée. L'Univers dans son N° du 9 janvier 1891, déclarait qu'un certain nombre de prélats français se groupaient résolument autour du Cardinal Lavigerie. Il citait les archevêques de Tours, Rouen, Cambrai, les évêques de Bayeux, Langres, Digne, Bayonne. Cependant au milieu du silence des autres évêques, celui di Cardinal Richard n'était pas sans cause quelque étonnant.

Il le rompit enfin (1 mars 1891) par sa *Réponse à ceux qui m'ont consulté sur le devoir social*. Cette lettre prêchait le devoir urgent de s'unir sur le terrain religieux pour défendre l'Eglise. C'était tout. L'Archevêque de Paris

ne se croyait pas encore autorisé à demander nettement aux catholiques le ralliement à la République.

Un des pas en avant les plus remarqués en France, les plus applaudis par le Cardinal Lavigerie, fut l'acte de Mgr Fava, évêque de Grenoble (24 juin 1891) par lequel il demandait à ses prêtres l'adhésion à un programme dont le premier article se formulait en ces termes : « Nous acceptons la forme du gouvernement qui est celle de la France, c'est-à-dire la République ». Nombreux furent ensuite les évêques qui, soir par des réponses à Mgr Lavigerie ou à Mgr Richard, soit par des mandements personnels, approuvèrent la « politique du Cardinal ». Plus nombreux encore furent les autres membres du clergé. Quelques-uns de nos hommes politiques s'étaient déclarés ouvertement depuis longtemps déjà, M. Piou, député catholique de Haute-Garonne, pour ne citer que le plus connu et le plus considérable.

Lettre des cinq Cardinaux (20 janvier 1892) – Encyclique de Léon XIII (16 février 1892). – Notre vénéré Père continuait à rester à la tête du mouvement politique exposé à tous les coups et à toutes les injures et suivant avec intérêt l'évolution des catholiques quand, écrit Mgr Baunard, lui arriva de France une lettre collective des cinq Cardinaux, les plus autorisés, ceux de Toulouse, de Reims, de Rennes, de Paris et de Lyon.

« C'était une Déclaration d'une très grande portée concertée avec le Saint-Siège et composée de deux parties très distinctes. La première présentait, en termes d'une mâle concision, le tableau des griefs de l'Eglise de France contre les pouvoir publics de ces dernières années. C'était superbe de calme, de courage, de raison, de patriotisme et d'éloquente douleur. La seconde partie était plus magnanime encore, puisque, nonobstant de si justes griefs, la déclaration proposait ''l'acceptation franche et loyale des institutions politiques, et le respect des lois du pays, hors le cas où elles se heurtent aux exigences de la conscience ; mais en même temps la résistance ferme aux empiétements de la puissance séculière sur le pouvoir spirituel.'' En un mot : ''Faire trêve aux dissentiments politiques ; et, en se plaçant résolument sur le terrain constitutionnel, se proposer avant tout la défense de la foi menacée.'' Tel était ce programme.

C'en était donc fait : le pas était franchi, la République était acceptée sans ambage, et le Cardinal Lavigerie obtenait enfin gain de cause au tribunal de ses pairs. En outre, en adhérant à la Constitution, les Cardinaux avaient soin de recommander ''la fidélité au devoir électoral, dont l'accomplissement par tous les gens de bien assurerait une représentation nationale capable d'opérer, dans la législation, les réformes nécessaires à la paix publique.'' C'était complet.

Un mois après, soixante-quinze évêques avaient souscrit à cette Déclaration qui, de la sorte, devenait celle de l'épiscopat français presque tout entier. Le Cardinal Lavigerie, infirme, perclus alors, s'empressa de tendre les deux mains à ses collègues de France : ''Ces pensées ont été et sont toujours les miennes, leur écrivit-il consolé, ainsi que je l'ai publiquement manifesté à plusieurs reprises. Il est impossible de mieux dire. Voilà pourquoi je tiens à ce que l'on

sache que malgré la distance et la différence de situation, je partage tous vos sentiments. »

Une dernière consolation, venue de plus haut encore, celle qu'il appelait de tant de vœux, allait lui être donnée, moins d'un mois après. Au-dessus de la voix des évêques de France, celle du Souverain Pontife se fit entendre à la France. Tout ce qui avait été dit et fait depuis le toast d'Alger n'en avait été que la lente mais nécessaire préparation et introduction. Le 16 février 1892, fut donnée à Rome, sous le sceau du Pêcheur, l'Encyclique *Inter innumeras sollicitudines*, adressée en français à « tous les évêques et catholiques de France, » avec version latine pour l'Eglise universelle.

Léon XIII commence par rappeler tour à tour son amour de la nation française, la douleur qu'il ressent de ses maux et de ses divisions, son vif désir d'y remédier, le besoin de l'union pour arriver à la paix, la mutabilité des constitutions politiques selon les lieux et les âges, la nécessité sociale d'accepter les nouvelles formes du pouvoir avec les temps nouveaux, règle que s'est prescrite l'Eglise de traiter avec les divers gouvernements qui se sont succédés en France depuis un siècle. Puis il concluait : « Une telle attitude est la plus sûre et la plus salutaire ligne de conduite pour tous les Français dans leurs relations civiles avec la République, qui est le gouvernement actuel de leur nation ».

Que si l'on arguait, contre la République, du caractère irréligieux qu'elle revêt actuellement, le Pape répondait que telle n'est pas l'essence même de cette forme politique et qu'il y avait une distinction fondamentale à établir entre la *constitution* et la *législation*. Cette distinction célèbre éclairait tout ce sujet.

C'était la constitution qu'il fallait accepter ; c'était la législation qu'il fallait réformer, en amenant au pouvoir de meilleurs gouvernants et des législateurs plus chrétiens. Après avoir réservé la question toujours brûlante de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et celle du Concordat, Léon XIII exprimait finalement l'espoir que cette instruction « dissiperait les préjugés de plusieurs hommes de bonne foi, faciliterait la pacification des esprits, et par elle l'union de tous les catholiques, pour soutenir la grande cause du Christ qui aime les Francs. »

Le Cardinal se sentait réconforté, heureux. « Sa joie, comme il l'écrivait, était de voir, dans cette Lettre le couronnement et la confirmation des enseignements que le Souverain Pontife avait donnés à l'Eglise et que lui-même avait transmis aux fidèles ».

Il pouvait désormais quitter le rôle éclatant et redoutable que lui avait assigné le Chef de l'Eglise.

Mais l'épreuve avait été dure, et beaucoup ont pensé qu'elle ne contribua pas peu à abréger sa vie.

« Je me suis tué, disait-il à un prêtre qui l'assistait ; car il est inutile qu'on essaie de me tromper, je sais bien que je m'en vais. Mais ce que j'ai fait, je n'ai pas lieu de m'en repentir ni devant Dieu ni devant les hommes. Je suis convaincu que plus tard tout le monde m'approuvera ; mais cela importe peu. J'ai fait la volonté d'En-Haut en faisant celle de Léon XIII : cela me suffit. »

En écrivant ce chapitre, qui semble à première vue étranger à l'histoire de notre Société, nous nous sommes proposés d'abord de donner à ceux de nos confrères qui le souhaitaient, une relation précise du toast de St-Eugène ; mais surtout nous voulions faire ressortir l'admirable conduite de notre vénéré Père et Fondateur, qui laissait, comme héritage, à ses fils bien aimés une si magnifique leçon et à l'Eglise tout entière un si noble et si parfait exemple de respect, d'obéissance et d'attachement au Saint-Siège.

64. Derniers événements.- Maladie du Fondateur – Mort – Funérailles nationales – Conclusion

Pour terminer l'histoire de la Société, nous n'avons plus à signaler dans ce qui a trait à son gouvernement général, que deux ou trois faits plus importants, avant d'arriver à la mort de notre illustre Fondateur.

Le 12 juillet, le Cardinal présidait à Alger au Sacre de Mgr Toulotte. Précédemment (14 décembre 1890) il avait fait ériger la Préfecture du Sahara et le Soudan en Vicariat Apostolique, en considération de l'importance donnée ou promise à cette mission, par l'occupation progressive de la France. Le R.P. Toulotte avait été présenté et agrée pour ce Vicariat nouveau.

La cathédrale d'Alger s'était pour la cérémonie du sacre, revêtue de ses ornements des plus grandes fêtes. On remarquait avec curiosité les pionniers du Sahara en uniforme, rangés dans le sanctuaire avec leur Supérieur le R.P. Hacquard, et leur Commandant, le Frère Le Chapelin.

Après que Mgr Combes, l'évêque consécrateur, eut accompli les fonctions liturgiques, le Cardinal, de son siège, adressa quelques paroles au nouvel élu. Il le félicita des vertus dont il avait toujours donné l'exemple à ses confrères, de ses remarquables travaux historiques sur l'Eglise d'Afrique ; il le félicita surtout de ce qu'il était sur le chemin du martyre que tout symbolisait en ce jour et en ce lieu : tentures rouges ornant tout l'intérieur de la cathédrale, texte ***« Ecclesia Christi moriendo non occidendo triumphavit ! »*** du pavé jusqu'aux voûtes écrit en lettres magistrales sur la porte d'entrée.

Cette nomination du P. Toulotte à la charge de Vicaire Apostolique ayant enlevé au Conseil de la Société un de ses membres, il fallait songer à le remplacer. Le Cardinal écrivit à ce sujet à Mgr Livinhac la lettre suivante :

« ...Obligé de résider dans sa nouvelle mission, le R.P. Toulotte ne pourra plus exercer ses fonctions d'Assistant, et il a dû en conséquence y renoncer. Mais d'autre part, le Conseil étant obligé, surtout dans ces temps difficiles, de

délibérer et de se prononcer sur des questions importantes et délicates, il parait nécessaire qu'il soit toujours au complet.

« Ne pouvant réunir en ce moment le Chapitre à cause de la dispersion de ses membres, et ne voulant pas, par un sentiment que vous comprendrez user moi-même des pouvoirs extraordinaires que je tiens de mon titre de Fondateur et de la Délégation du Saint-Siège, je prends le moyen déjà employé précédemment, de consulter individuellement les membres du dernier Chapitre et de les prier de me faire connaître le choix du missionnaire, qu'ils penseraient devoir remplacer le Révérendissime P. Toulote, en faisant observer toutefois que, pour ne pas occasionner de nouveaux changements à cette époque de l'année, il serait désirable que le nouveau membre du Conseil désigné par les électeurs, se trouvât déjà dans le voisinage de la Maison-Carrée pour pouvoir prendre part aux réunions hebdomadaires.

Plusieurs d'entre vous m'ont fait connaître déjà leur intention de désigner le R.P. Dausbourg comme pouvant être utilement élu, à cause de l'expérience et de l'autorité que lui donnent ses fonctions si importantes, des vertus qui le distinguent et des services déjà rendus par lui à notre petite Société.

Je ne pourrais en ce qui me concerne, qu'approuver le choix. Mais cependant je veux et je dois laisser à cet égard toute liberté aux Pères électeurs ».

Une lettre semblable fut envoyée à chaque membre du dernier Chapitre, et leur vote demandé sans retard.

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, le P. Dausbourg fut élu, à la presque majorité des voix. Entré en fonctions le 12 mai, il y resta jusqu'à sa mort, qui arriva le 18 janvier 1892.

Absorbé par la sollicitude « de toutes ses églises » : gouvernement de la Congrégation de ses missionnaires, administration de l'Institut des Pionniers du Sahara, défense de l'Ouganda persécuté, direction du mouvement politique en France, le Cardinal, malgré son état d'épuisement progressif, s'occupait en ce moment d'une œuvre nouvelle à laquelle il attachait une très grande importance. Il voulait achever l'organisation ecclésiastique de la Tunisie avant de mourir.

Son dessein était de se donner Mgr Livinhac pour coadjuteur et successeur à Carthage avec quelques évêchés suffragants autour de lui. A quelle crainte ou pressentiment de l'avenir correspondait ce dessein ? Il est, semble-t-il, assez facile de le discerner.

Le Fondateur redoutait en premier lieu qu'après sa mort un de ses successeurs à l'archevêché d'Alger se montrât pour un motif ou pour un autre peu favorable aux Pères Blancs, et, que par suite le développement de la mission d'Afrique ne fût entravé et le succès de ses travaux compromis.

Il comprenait ensuite que l'élévation sur le siège de Carthage d'un membre de la Congrégation couperait court à ces difficultés, et assurerait à ses missionnaires l'indépendance et la liberté nécessaires à la bonne marche du gouvernement de leur Société et au progrès de leurs œuvres d'apostolat.

Le Cardinal s'était donc résolu pour ces diverses raisons d'appeler Mgr Livinhac aux fonctions de Coadjuteur de Carthage avec future succession.

Il en écrivit d'abord à M. Massicault, résident de France à Tunis, pour qu'il appuyât ce projet auprès du Ministre des Affaires Etrangères. Il lui montrait l'avantage qu'il y aurait pour la Tunisie, d'avoir à la tète de son Eglise, le Supérieur Général d'une Congrégation qui avait si bien mérité de la France :

« J'ai recours à vous, M. le Résident, lui disait-il, pour traiter cette affaire auprès de M. Ribot, avec votre bienveillance accoutumée, et de plus cette fois avec la célérité que les circonstances réclament. C'est le dernier service que je puisse rendre maintenant à la Tunisie, surtout dans l'attente d'une fin qui, dans mon état de santé, ne saurait être éloignée ».

En même temps, 4 novembre, il faisait agir secrètement à Rome :

« Il faut, disait sa lettre, que le Saint Père ait la bonté de faire à Mgr Livinhac une obligation d'accepter au nom de la sainte obéissance. Sans cela il refusera ou il risquera même de s'enfuir pour éviter ce qu'il considère comme une charge et une dignité dont il est incapable et indigne. »

La fin de la lettre au P. Burtin concluait :

« N'oubliez pas, mon cher Père, que je vous fais écrire du pied de mon lit de mort, d'où je ne suis pas encore bien sorti, et que tout cela presse d'une manière très étroite, parce que tout serait inutile, si la nomination que je sollicite, n'arrivait qu'après que je ne serais plus vivant ».

Comme le Cardinal l'avait redouté, son projet échoua. D'abord, auprès de Mgr Livinhac qui y opposa un refus respectueux mais catégorique, appuyé d'ailleurs sur des raisons si graves que le Fondateur n'osa pas insister ; ensuite, auprès de M. Massicault qui, au dernier moment, ne voulut plus traiter que de la promotion d'un Auxiliaire (comme l'avait été précédemment Mgr Jourdain de la Passardière) et non plus celle d'un Coadjuteur avec future succession.

Cependant l'état de santé de notre vénéré Fondateur devenait de plus en plus précaire.

A la suite des dernières nouvelles de la persécution dans l'Ouganda le 7 et 8 Mai 1892, une crise terrible le tint pendant trois jours entre la vie et la mort. Il s'en releva cette fois encore, mais chacune de ces secousses le faisait descendre d'un degré plus bas, corps et âme. Il avait parfois de longs moments où la vie s'engourdissait, ses traits s'altéraient, son regard semblait s'éteindre.

L'idée de sa mort prochaine le poursuivait sans cesse et un jour, il dit à sa garde-malade, qu'il ne passerait pas le mois de novembre.

Un séjour de quelques mois sur les hauteurs de la Bou-Zaréa durant les plus fortes chaleurs de l'été avait paru lui faire un peu de bien. Mais là

même, il eut un commencement d'attaque, et voulut recevoir l'Extrême-onction des mains de M. l'Abbé Ravaille, curé de la paroisse[18].

Au mois de septembre, malgré son extrême faiblesse, il ne parlait que d'une chose : se rendre le samedi 17 à Maison-Carrée pour la clôture de la retraite annuelle, y revoir encore une fois ses enfants assemblés, les exhorter et les bénir avant de mourir. Mais le médecin ne le permit pas, privant ainsi le Père de ce dernier bonheur et les enfants de cette suprême consolation. Le vénérable malade quitta la Bou-Zaréa en octobre et revint s'installer à St-Eugène.

Son état, sans s'améliorer sensiblement, ne donnait pas d'inquiétudes immédiates. Il fut même un moment question d'un départ pour Biskra. Le P. Duval mandé précipitamment, était venu prendre des ordres pour le voyage et l'installation. La mort de M. Massicault (4 novembre) l'arrêta.

Son devoir, croyait-il, était de rester à Alger, pour inspirer et surveiller le choix d'un digne successeur à l'intelligent administrateur que la Régence venait de perdre.

Détourné du voyage de Biskra, il tourna alors ses pensées vers Tunis. Sur ses ordres, le P. Delattre et M. l'Abbé Bombard, sécrétaire de l'archevêché de Carthage, arrivèrent dans la matinée du 23 à St-Eugène. Leur présence lui fit plaisir. Dans l'après-midi il dicta à l'un d'eux une lettre annonçant son prochain retour à Tunis.

Mais le lendemain après la Messe et la communion, ayant voulu se lever comme il avait coutume, à l'aide de deux Frères, ce lui fut impossible ; il tomba, incapable de se tenir debout ; la paralysie s'était aggravée ; il fallut le remettre au lit, d'où il ne devait plus se relever.

Le mal augmenta bientôt ; la parole devint pesante et difficile. On crut d'abord au bienfait d'un sommeil réparateur ; mais le lendemain vendredi à une heure du matin, les symptômes d'une congestion cérébrale ne laissèrent plus d'espoir. Il ne parlait plus, mais il donnait encore des signes de connaissance. Il reçut l'Extrême-onction des mains du P. Michel, s'unissant visiblement aux dernières prières et faisant silencieusement lui-même une petite croix sur chaque membre touché par l'huile sainte. Il entra bientôt dans un état comateux précurseur de la mort. Le soir de ce jour, à 10 heures, l'agonie commença. Vers minuit, Mgr le Coadjuteur récita les prières liturgiques pour les agonisants. Les soupirs devenant plus rares, Mgr Duserre s'adressa aux assistants : « Messieurs, dit-il, baisons une dernière fois la main qui nous a bénis si souvent ! » Et lui-même s'approchant en donna le premier l'exemple. Quelques instants après, le Cardinal Lavigerie rendait sa grande âme a Dieu. C'était le samedi 26 novembre. Il avait 67 ans et 26 jours. Il y

[18] C'était le premier prêtre ordonné par Mgr Lavigerie dans le diocèse d'Alger.

en avait 29 qu'il était évêque, 10 qu'il était Cardinal de la Ste Eglise, 24 qu'il avait fondé notre Société.

Autour de son lit de mort étaient réunis les représentants de presque toutes ses œuvres d'Afrique ; pour Alger : Mgr Duserre et les deux Vicaires généraux Grussenmeyer et Roffat ; pour la Société des Missionnaires : Mgr Livinhac et le P. Michel ; pour Carthage et Tunis : le P. Delattre et l'Abbé Bombard ; pour les Sœurs Blanches : la R^{e} Mère Salomé, Supérieure Générale. Il faut y joindre son confesseur le P. Buffet, Jésuite, son secrétaire l'Abbé Teissier, son médecin M. Rocher et la Sœur de Bon-Secours qui lui avait donné ses soins.

L'attaque qui avait paralysé sa voix, ne lui avait pas permis d'adresser des adieux suprêmes à ceux qui étaient là. Mais ses dernières volontés ne devaient être perdues ni pour eux, ni pour nous. Elles se trouvaient inscrites dans un testament spirituel, laissé parmi ses papiers, et qui remontait à l'année 1884 ou 1885.C'est un testament patriotique et catholique en même temps, une dernière et ardente protestation de dévouement au Pape, à l'Eglise, à la France, à l'Afrique ; derniers amours d'un cœur fidèle[19].

Cette mort, immédiatement connue en France, puis dans le monde entier, prit les proportions d'un deuil national et universel. Ce jour même, un télégramme adressé au Cardinal Rampolla avait porté à Léon XIII la douloureuse nouvelle. Le Saint Père leva les mains au ciel. Rappelant tout ce que l'Eglise perdait dans ce grand homme : « Et moi, s'écria-il, je sens ce que je perds ! Ce Cardinal Lavigerie, je l'aimais comme un frère, comme Pierre aimait André ! »

Les obsèques du Cardinal furent un triomphe. Le gouverneur avait demandé et obtenu immédiatement du ministère que des honneurs extraordinaires lui fussent décernés. « La grandeur du rôle qu'a rempli le Cardinal, disait-il dans sa dépêche, l'importance des services qu'il a rendus à la France, notamment à Tunis, rendent ce cérémonial nécessaire, non moins que le respect dont nous devons entourer, aux yeux de la population musulmane, les grands personnages Français. »

La ville s'était mise en deuil ; les édifices publics et les navires du port avaient leurs drapeaux et leurs pavillons en berne ; le glas sonnait à toutes les paroisses d'Alger. Le Cardinal était exposé sur son lit funèbre devant lequel ses enfants priaient en pleuraient. Le samedi soir on l'embauma ; puis revêtu des ornements pontificaux, on le descendit au grand salon, où les fidèles furent admis à le vénérer. Le lundi soir, à trois heures, déposé à découvert dans un triple cercueil, il descendit vers le plateau de Notre-Dame d'Afrique où il passa la nuit dans la chapelle de Saint Joseph parmi ses missionnaires ; puis le lendemain matin, il fut transféré solennellement dans la chère

[19] On pourra le lire à l'appendice du présent volume.

Basilique dont il avait coutume de venir saluer la Reine, avant chaque voyage, et qu'il venait saluer cette fois encore avant le voyage éternel.

La cathédrale d'Alger le reçut dans la soirée du mardi ; et là, pendant trois jours, on eut le spectacle grandiose des cent mille habitants d'Alger, non seulement Européens, mais Arabes, Musulmans et Juifs, montant les degrés de la métropole entièrement tendue de rouge, puis défilant religieusement dans le chœur embrasé de lumières, pour vénérer une dernière fois le « Grand Marabout » et se prosterner devant lui.

Le samedi fut le grand jour du service et de l'adieu. Dès le matin toute la ville était sur pied, toute la garnison sous les armes. Douze coups de canon se font entendre, et la cathédrale ouvre ses portes aux autorités civiles et militaires. Les six évêques de l'Algérie et de la Tunisie avec Mgr Livinhac prennent place autour du magnifique catafalque ; les représentants de tous les pouvoirs et de toutes les religions, rabbins, pasteurs, muphtis se rangent en ordre dans l'église vingt fois trop petite pour la circonstance ; le Gouverneur a sa place réservée près du trône. La foule encombre les abords et les rues, dans l'attente.

Après la messe chantée par quatre cents voix à l'unisson, Mgr Combes montant en chaire parla longuement de cette gloire dont l'Algérie jouissait comme d'un patrimoine sacré :

« C'est, dit-il, la gloire de l'apostolat, et la gloire de la sainteté ; c'est la gloire de la charité, c'est la gloire des grands caractères trempés dans les sources vives de la grâce ; c'est la gloire de la sagesse que donne l'esprit de Dieu, c'est la gloire de la noble fermeté, des dévouements sans réserve aux intérêts de Dieu, de l'Eglise, de la patrie, qu'une âme vraiment chrétienne ne sépare jamais, c'est la gloire de la résurrection des peuples assis à l'ombre de la mort ; c'est la gloire des grands fondateurs ; c'est la gloire de l'affranchissement des horreurs de l'esclavage... »

Ainsi devait parler un évêque, un Français et un fils.

L'office achevé, le cercueil fut placé sur un char magnifiquement décoré de draperies, de couronnes rouges et palmes vertes, et l'imposant cortège se mit en mouvement entre la haie formée par les troupes de toutes armes, le clergé en tête, et, par derrière, le Gouverneur, la famille, l'amiral, l'état-major, la magistrature, l'Administration, l'Université, les consuls, la représentation de la France et des puissance étrangères. Les musiques militaires alternant avec le sourd roulement des tambours et le chant de Miserere, la foule s'étageant en grappes vivantes aux fenêtres des maisons, aux balcons, sur les terrasses, inondant les rues et les quais : c'était une pompe vraiment triomphale.

Arrivé à la rampe de l'Amirauté, le char s'arrête, le cerceuil est descendu et déposé sous une arcade, à quelques par de la rade. Le canon du port le salue. Alors M. le Gouverneur général de l'Algérie s'avance et prononce ces

paroles, paroles d'admiration, de regret et d'adieu, qu'il faut reproduire tout entières :

« Le moment est venu... Et je ne puis me résoudre à céder à la prière de Mgr l'Archevêque d'Alger[20]. Je ne puis laisser partir sans un mot d'adieu, l'homme dont la France entière salue aujourd'hui le cercueil.

Le Cardinal a voulu que son corps fût transporté à Carthage, mais il nous a laissé son cœur. C'est ici, en effet, Messieurs, que le Cardinal conçut et poursuit la grande œuvre de sa vie, et cela à une heure où personne encore ne songeait à l'Afrique. Le Cardinal avait rêvé de conquérir l'Afrique à la France et à la civilisation, et il a mené cette entreprise en bon Français et en bon Européen.

Il a été, sur la terre africaine, le précurseur de ces hardis voyageurs, de ces marins, de ces soldats, qui semblent renouveler chez nous la gloire des conquérants du Nouveau-Monde. Et, toute sa vie, cet homme vaillant a lutté ; Dieu sait aux prix de quelles amertumes quelquefois ! Il était né pour l'action. Son esprit était de ceux que tout progrès attire et que préoccupe par-dessus tout le souci du but à atteindre, du mieux à réaliser.

C'est ainsi qu'il était venu à la République. Il me le disait souvent à moi-même : ''Je suis le serviteur d'un Maître qu'on n'a jamais pu renfermer dans un tombeau.''

Qu'il me soit permis de dire aussi combien le Cardinal Lavigerie était doux et tendre à ceux qu'il aimait, constant dans ces affections, et toujours enflammant de son ardeur généreuse ceux qui l'approchaient. Sa mémoire leur restera chère, et la France, qu'il a tant aimée, gardera son souvenir comme celui d'un de ses meilleurs et de ses plus nobles enfants. Adieu ! cher et vénéré Cardinal. »

Un croiseur de l'Etat, le *Cosmao*, reçut à midi des restes mortels du Cardinal dans une chapelle ardente dressée dans son entrepont. Une dernière absoute de Mgr Combes donnée de la passerelle, et une dernière salve des canons du croiseur furent l'adieu du troisième évêque d'Alger à ce rivage qu'il venait d'immortaliser. Les efforts, la marine, les clairons et les tambours, l'acclamation de l'immense foule des quais, des boulevards, des voitures, des barques, et des maîtres répondirent à cet adieu.

Le lendemain dimanche, 4 décembre, le précieux dépôt entrait en rade de Tunis, salué non seulement par les stationnaires du port, mais par un navire de guerre danois, le *Saint-Thomas*, qui avait demandé à s'associer au deuil de la France. L'hommage de l'étranger ne devait pas manquer à cette gloire cosmopolite. La France montra à Tunis comment elle sait honorer ceux qui la servent. Ses représentants, ses nationaux, ses soldats, ses prêtres, ses religieux, se pressèrent dans la cathédrale en deuil. L'on voyait des indigènes fendre la foule pour venir déposer des suppliques sur le cerceuil du grand

[20] Mgr Dusserre avait exprimé le désir qu'aucun discours ne fût prononcé, en dehors de l'allocution de Mgr Combes, pour se conformer aux usages de l'Eglise. Je reproduis le discours de M. Cambon, d'après le *Figaro* du 4 décembre 1892.

« marabout rouge », pendant qu'au dehors on lisait une glorieuse inscription latine, composée par M. de Rossi[21].

Le 6, le Primat d'Afrique arrivait à Carthage, salue par le bourdon de Saint-Louis. Le soleil luisait comme au jour où naguère on y célébrait la grande résurrection de la Carthage chrétienne. Lorsque le cercueil eut été déposé là, chez lui, et que la multitude et les troupes se furent repliées vers Tunis, on entendit en mer des détonations lointaines ; c'était le *Cosmao* qui passait au large par le travers de Carthage, et qui envoyait à son illustre passager de tout à l'heure, une dernière salve d'honneur.

Le Cardinal rentrait pour toujours dans sa primatiale, le jour même de la fête de l'Immaculée Conception de Marie, fête patronale de la Société de ses missionnaires. Ce furent Elle et eux qui le reçurent : leur Supérieur Mgr Livinhac, ses assistants, les délégués des Missions, le clergé de Tunisie et ses évêques, les communautés religieuses avec la plupart de leurs élèves, un grand nombre d'Arabes, des nègres mêmes venus de Biskra, tout l'apostolat du Cardinal représenté par ses enfants et ses bienfaits. A la messe, l'Auxiliaire de Carthage lut une lettre dans laquelle le Préfet de la Propagande, le cardinal Ledochowski, disait « l'impérissable reconnaissance du Saint-Siège envers l'athlète du Christ tombé sur le champ de bataille et maintenant endormi dans le baiser du Seigneur.

Le même jour, à trois heures, en présence seulement du clergé, des missionnaires et de quelques Arabes, après les cinq absoutes, on précéda à la levée du corps par l'*In Paradisum.* Au même instant un rayon de soleil, coloré par les vitraux pénétrant dans la Basilique, illumina le cercueil. Le corps du grand pontife descendit dans le caveau d'où il ne devait plus remonter. L'épitaphe était prête, composée par lui depuis plus de dix ans. Il n'y manquait qu'une date.

Ces détails sur la mort et les funérailles du Cardinal sont extraits de l'ouvrage de Mgr Baunard. Lui-même a pris le récit des obsèques dans la brochure de l'Abbé Rance-Bourrrey, qui en a été le témoin oculaire à Alger, à Tunis et à Carthage.

Pendant ce temps-là, le nom du Cardinal Lavigerie était sur toutes les lèvres et remplissait tous les journaux de la France et de l'Europe. Chose étonnante ! presque partout le ressentiment des partis avait désarmé devant la majesté du tombeau ; ceux mêmes de qui la religion ne reconnaissait pas en lui le grand évêque, saluaient du moins le grand patriote. L'Algérie se rendait compte qu'elle perdait son grand homme. Les feuilles si diverses d'opinion se rencontrèrent cette fois dans l'admiration et le regret d'une grande figure nationale, d'une grande puissance coloniale et civilisatrice, telle que l'Afrique française n'en reverrait pas de longtemps. En France, ce

[21] On pourra la lire à l'appendice du présent volume.

ne furent pas seulement les journaux ecclésiastiques, mais les feuilles te toutes nuances, Paris comme en province qui, amis et ennemis, l'appelaient maintenant à l'envi « le grand Cardinal ». L'un de ceux qui l'avaient jadis le plus cruellement traité écrivait aujourd'hui : « Quand Henri III vit son ennemi, devenu sa victime, le duc de Guise, couché assassine, le roi s'écria : « Mon Dieu, qu'il était grand ! » La mort, cette sœur cadette de la gloire, grandit parfois ses victimes et prépare des apothéoses. Le Cardinal Lavigerie, discutable et discuté pendant la vie, apparaît aujourd'hui au fond de sa tombe comme un grand héros national. » Enfin M. Spuller terminait ainsi un long et brillant article de la *République Française* :

« C'était une grande figure. Tous les Français salueront ce grand mort. Cet homme vraiment supérieur aura sa place un jour dans l'histoire de son temps et de son pays, et son nom vivra plus longtemps que son image. »

La Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre firent écho à ces voix venue de France et d'Algérie. La presse italienne elle-même oublia un instant l'évêque de Tunis pour ne se souvenir que du vengeur de l'humanité broyé par l'esclavage. Il n'y eut que la *Riforma*, le journal de M. Crispi, qui ne daigna lui envoyer que « l'hommage de sa haine ». Le Cardinal s'en fût tenu pour honoré.

A Rome, l'ambassadeur français fit célébrer, dans notre église nationale de Saint-Louis, un service funèbre qui réunit autour du Cardinal Parocchi et autre illustres membres du Sacré-Collège, les personnages officiels et considérables non seulement de la colonie française, mais de l'Europe, de l'Orient, des deux Amériques et des îles.

En France, et partout où fonctionnaient les comités anti-esclavagistes, des services furent pareillement célébrés à Paris, à Lyon, à Lille, à Marseille, à Bayonne, à Nancy, à Chartres, à Rodez, à Bruxelles, l'oraison funèbre fut prononcée par Mgr le Vice-Recteur de l'université de Louvain, à Lille par le Recteur.

Plusieurs archevêques et évêques écrivirent au clergé et aux fidèles de leurs diocèses pour célébrer et pleurer celui que la presse de toute nuance nommait la grande figure de l'épiscopat. Plus tard, au mois d'avril 1893, le Cardinal Perraud de l'Académie française, présenta, dans deux oraisons funèbres, prononcées successivement l'une à Carthage, l'autre à Alger, les traits d'ensemble de cette physionomie qui avait rayonné sur ces deux Eglises et au-delà.

Vit-on jamais, à la mort même des rois, unanimité plus complète dans le deuil et regrets plus universels dans les cœurs ?

LE CERCUEIL DU CARDINAL EXPOSE SOUS UN BALDAQUIN (NOV. 1892)

LES OBSEQUES GRANDIOSES DU CARDINAL (NOV 1892)

LE CROISEUR DE L'ETAT, LE COSMAO, REÇOIT LES RESTES MORTELS DU CARDINAL

EPILOGUE

« On connait la valeur des hommes,
quand il faut les remplacer. »

Le Cardinal Lavigerie réunissait à lui seul, les titres de Primat d'Afrique, d'Archevêque d'Alger, d'Archevêque de Carthage, de Délégué Apostolique pour le Sahara, le Soudan, et Ste-Anne de Jérusalem.

Toutes ces dignités allaient désormais être forcément reparties entre plusieurs. On craignit que la rupture de se faisceau ne fût fâcheuse pour l'Algérie, la Tunisie et la Société des Missionnaires ; on disait que de son vivant la main vigoureuse du Cardinal avait su, il est vrai, merveilleusement utiliser toutes les forces vives mises à sa disposition, mais qu'à sa mort ses mêmes œuvres n'allaient pas tarder à péricliter quelque temps, puis finalement à disparaitre, au moins en partie.

Ceux qui parlaient ainsi, étaient dans l'erreur.

Le Cardinal avait dit un jour en parlant de ses œuvres : « N'en soyez pas inquiets ; c'est surtout après ma mort que vous les verrez grandir et se développer ». Il prophétisait et l'heure présente est en train de donner raison à toutes les prévisions comme a toutes les entreprises de ce lumineux génie.

Depuis dix ans qu'il n'est plus, le progrès est partout ; et pour ne parler que de cette chère Société des Missions d'Afrique dont il est le Fondateur et dont nous sommes fiers d'être les membres, les œuvres s'accroissent et se multiplient chaque jour davantage en Algérie, au Sahara en Tunisie, au Soudan, en Kabylie, à Jérusalem, à l'Equateur surtout. Le tableau de l'état actuel de nos Missions, de juin 1901 à juin 1902 en est la plus éloquente et la plus irréfutable preuve. Nous le donnons ci-dessous.

« Illustre Cardinal, ''Grand Français'', Père Vénéré, du Ciel où vous jouissez maintenant de la récompense de vos longs et glorieux travaux, près de Celui que vous avez si bien servi sur la terre, souvenez-vous de l'Eglise, de la France, de notre Société ; de l'Eglise dont Dieu vous a fait le ministre, de la France dont vous êtes resté jusqu'au bout le fils dévoué, de notre Société dont vous avez été le Fondateur et dont vous serez toujours le Père bien aimé ! »

Un publiciste français avait donc le droit, dès le lendemain de la mort du Cardinal, d'écrire dans le Moniteur de Rome ces lignes par lesquelles nous terminerons ce volume. « Maintenant qu'il repose en paix ! Aux initiatives audacieuses du grand homme va désormais succéder le développement graduel et pacifique de ses œuvres. Il a taillé de la besogne à plusieurs généra-

tions. Comme les conquérants et fondateurs d'empires, il a fait de l'histoire pour des siècles. Les Missions, Carthage, les Pères Blancs, l'Antiesclavagisme, le Sahara et le Soudan, l'Afrique des Lacs, la question française, tout marchera sous le coup de l'impulsion reçue de sa main. Quand les moissons mûrissent, les semeurs s'en vont. »

MISSIONS ET VICARIATS APOSTOLIQUES	STATIONS	NÉOPHYTES	CATÉCHUMÈNES	BAPTÊMES IN ARTICULO MORTIS	ÉCOLES	ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ	
ALGÉRIE ET TUNISIE.....	13	701	209	888	19	22	Dispensaires. 18 Hôpitaux. 3 Orphelinat. 1
SAHARA.....	3	3	7	140	2	7	Dispensaires. 5 Hôpitaux. 2
SOUDAN FRANÇAIS.....	10	341	8182	«	10	24	Léproserie. 1 Dispensaires. 9 Hôpitaux 2 Asiles (Vieillards) 2 Orphelinats. 10
NYASSA.....	4	255	2255	130	15	6	Dispensaires.
HAUT-CONGO	5	3701	9088	599	19	34	Asiles (Vieillards) 3 Hôpitaux. 7 Orphelinats. 10 Dispensaires 14
TANGANIKA.....	8	2945	10039	530	50	19	Dispensaires. 10 Orphelinats. 9
OUNYANYEMBÉ.....	6	2204	2971	88	18	18	Hôpitaux. 2 Orphelinats. 7 Dispensaires. 7 Refuges. 2
NYANZA MÉRIDIONAL	9	2439	7628	717	23	18	Orphelinats. 9 Dispensaires. 9
NYANZA SEPTENTRIONAL.	15	69590	126185	3387	33	33	Léproserie. 1 Lazarets. 4 Hôpitaux. 11 Dispensaires. 17
Totaux.....	73	82179	161200	6479	194	181	596723 malades soignés

****

LES FRERES MISSIONNAIRES

1. Mgr Lavigerie propose à l'Empereur la création en Algérie de deux Ordres religieux : agricoles et charitables

Le 7 septembre 1867, Mgr Lavigerie faisait remettre à Napoléon III, qui se trouvait alors à Biarritz, deux notes. Dans l'une il exposait son désir d'établir dans la Kabylie des maisons hospitalières pour les indigènes, dans l'autre il proposait la création en Algérie de deux Ordres religieux : agricoles et charitables en faveur de la colonisation européenne.

Voici le texte de cette seconde note :

« L'Archevêque d'Alger pense qu'il serait très avantageux pour l'Algérie d'y fonder deux Ordres religieux spéciaux, l'un d'hommes, l'autre de femmes, qui n'auraient pour but que l'agriculture et l'exercice de la charité envers les pauvres et malades et pourraient rendre aussi les même services que les Trappistes, avec une règle différente et plus douce, qui leur permettait de se prêter à tous les besoins de la colonisation

Ce projet a été déjà mis plusieurs fois en avant et M. Troplong, Président du Sénat, l'avait pris officiellement sous son patronage. Il a toujours échoué parce que l'Evêque d'Alger précédent n'avait pas cru devoir le favoriser, et que l'Autorité diocésaine seule peut fonder, surveiller et diriger un Ordre semblable.

L'Archevêque d'Alger est dans les dispositions toutes différentes. Il a déjà en main tous les éléments du personnel nécessaire pour commencer cette œuvre ; mais les ressources matérielles lui font défaut.

Il a recours à Sa Majesté l'Empereur pour lui demander s'il serait possible de venir en aide à la réalisation de cette pensée, soit sur les fonds fournis par la Société Algérienne, soit par le fond du Ministère de la Guerre.

Il suffirait pour commencer et créer les deux maisons qui serviraient de Noviciats d'un capital de trois cent mille francs pour les constructions et ensuite, pendant dix ans, de vingt mille francs pour chaque communauté soit quarante mille francs par ans en tout, à la condition toutefois, qu'on pourrait leur assigner, comme on l'a fait pour les Trappistes, deux terrains convenables que l'Etat leur céderait directement ou indirectement.

Quant aux fondations ultérieures, les deux Ordres s'en chargeraient absolument en traitant avec la Société algérienne, qui aurait tout intérêt à les appeler dans tous les centres qu'elle désire établir, parce qu'elle y trouverait à la fois un exemple pour les colons, un secours pour les malades et les pauvres, et même, en cas d'alerte de la part des Arabes, une sauvegarde momentanée dans les communautés d'hommes qui seraient organisées militairement d'après leurs constitutions.

+ CHARLES, Archevêque d'Alger

Biarritz, le 9 septembre 1867. »

Nous avons dit ailleurs, quel sort eut la proposition, relative à la Kabylie ; nous ignorons quel accueil fut fait à la seconde. Il est facile pourtant de la conjecturer. Après son audience, l'Archevêque d'Alger comprit sans doute qu'il ne pouvait compter, après Dieu, que sur lui-même, pour la réalisation des ses plans apostoliques.

2. A la Maison-Rostan – Frères Agriculteurs et Hospitaliers du Vénérable Géronimo

Bientôt les vues de Mgr Lavigerie s'élargissent, et lorsque éclate la terrible famine de 1867-1868, ce n'est plus aux besoins de la colonisation qu'il rêve, mais bien au salut des musulmans de l'Algérie et même des païens de toute la terre.

En attendant, quand le premier Noviciat de ses missionnaires s'ouvre en octobre 1868 à la Maison-Rostan, il reçoit également avec eux deux jeunes gens qui, dans sa pensée devaient être pour la congrégation naissante, ce que sont les Frères servants dans la Compagnie de Jésus ou les autre Ordres, c'est-à-dire des auxiliaires laïcs chargés du matériel des maisons, des travaux d'intérieur et même au besoin appelas aux fonctions de catéchistes.

L'essai ne fut pas heureux ; l'un quitta après quelques mois, l'autre s'enfuit avec la caisse de l'économe.

L'Archevêque cependant poursuivait un plan grandiose.

La générosité des chrétiens de France et des autres pays d'Europe pourvoyait, il est vrai, aux besoins de ses Orphelinats Arabes, mais on ne pouvait espérer qu'elle continuât longtemps les mêmes sacrifices. L'ardent prélat songea dès lors à la création d'un Institut spécial d'hommes et de femmes, exclusivement destiné à soutenir par le travail manuel et surtout par le travail des champs les œuvres dont il était chargé actuellement et celles qu'il se réservait de fonder à l'avenir.

Avant de faire connaître au public le projet qu'il méditait, l'Archevêque s'en ouvrit à quelques uns de ses amis pour leur demander conseil. L'Abbé Payan d'Augery de Marseille, fut l'un des premiers informés.

Cette ouverture le jeta dans un étonnement mêlé de crainte. « Votre lettre d'hier, écrit-il à Mgr Lavigerie (le 1er décembre 1868) me montre sous un nouveau jour votre zèle apostolique et aussi votre humilité puisque vous me demandez mon avis sur votre projet de fonder deux Ordres religieux. A première vue, la chose m'a un peu effrayé et le courrier me laisse trop peu de temps pour le méditer aujourd'hui. Je vois les Ordres religieux éprouver de telles angoisses pour le renouvellement et le recrutement de leur personnel que je ne sais qu'augurer et comme vous le dites fort bien, un insuccès serait fâcheux moralement. Le P. d'Alzon qui a essayé, y a rencontré de grandes peines et de médiocres succès... Enfin vous avez grâce d'état : ***posuit episco-***

pos regere Ecclesiam et j'ajoute ***cruce et aratro*****.** Donc je sacrifie ma première impression née sans doute d'une foi moins vive que les vôtre et je me déclare tout prêt à vous aider dans les limites que vous fixerez... »

Et l'excellent M. Payan d'Augery se mit à l'œuvre sans retard. Il chercha tout d'abord du bateau d'Algérie, les postulants agricoles ; puis il adressa à Mgr Lavigerie les Règles des Frères de St Honrat fixés jadis dans une propriété nommée la Cavalerie près de Manosque (Basse-Alpes). « Ces Frères laboureurs, lui dit-il (20 mars 1869) ont laissé en Provence les meilleurs souvenirs de sainteté pratique et leur mémoire est encore en bénédiction, bien que la Révolution les ait depuis longtemps dispersés et détruits. »

Avant de lancer dans le public le prospectus de l'Institut nouveau, le Fondateur crut bon de consulter quelques évêques du midi de la France, afin de s'assurer qu'ils n'y seraient pas opposés.

Les réponses que nous possédons les montrent favorables en principe à l'entreprise, prêts à la seconder selon leur pouvoir mais laissent toutefois percer leurs appréhensions relativement au recrutement des sujets, vu à la rareté des vocations et l'obligation du service militaire.

Fixé sur les sentiments de ses vénérables collègues, Mgr Lavigerie adressa une Lettre aux Curés des diocèses méridionaux.

Après leur avoir exposé le caractère propre de l'Institut agricole et hospitalier du Vénérable Géronimo à savoir : le travail des champs et l'exercice du zèle apostolique par l'exemple et par la charité, il les conjure de lui envoyer des sujets :

« Vous le devinez sans peines, M. le Curé, leur dit-il, ce n'est pas la population coloniale qui peut alimenter deux Ordres semblables. Elle est trop peu nombreuse pour espérer que de semblables dévouements s'y multiplient dans les proportions des besoins.

C'est de la France que les vocations doivent nous venir, comme c'est de la France que nous viennent notre clergé et les congrégations religieuses déjà établies parmi nous. Et ce sont les prêtres de France qui comprennent les grandeurs, la nécessité de notre mission apostolique, qui peuvent seuls nous aider à la remplir, en dirigeant vers nous les âmes qu'ils croient capables de nous seconder.

C'est surtout à MM. les curés des campagnes, de celles de nos campagnes en particulier qui ont conservé la foi et les mœurs patriarcales que je m'adresse ici.

Si donc dans vos paroisses il se trouvait des jeunes gens, animés de l'esprit de Dieu et se sentant appelés à la vie du travail religieux et de l'apostolat, j'oserais les supplier de leur parler de nos œuvres et de nos besoins. »

Monseigneur joignait à sa Lettre un aperçu des Règles approuvées par lui pour la Congrégation naissante. Cet aperçu devait suffire pour la juger et juger aussi ceux qui seraient propres à les pratiquer. Il avertissait que ni argent, ni trousseau, ni quoi que ce soit n'était exigé des postulants. Une voca-

tion vraiment religieuse, une réputation intacte, une forte santé, la volonté bien arrêtée de se consacrer au bien des missions par le travail des mains, étaient les seules conditions exigées pour l'admission. Il annonçait et terminant que le voyage en Algérie serait absolument gratuit.

Outre cet appel au concours du Clergé du Midi, Mgr Lavigerie adressa une longue lettre sur le même sujet aux Présidents et membres des Conseils de la Propagation de la Foi. Elle est datée du 10 juin 1869.

« Il vient, dit-il, les entretenir d'une œuvre nouvelle qui se fonde dans son diocèse, celle de la création de deux communautés agricoles, l'une d'hommes, l'autre de femmes, exclusivement destinées à soutenir par le travail mutuel et surtout par le travail des champs toutes les œuvres charitables des missions. »

« Principalement fondées pour les missions africaines, elles se rendront néanmoins l'une et l'autre, lorsque le nombre de leurs membres et les circonstances le leur permettent, à l'appel de tous les vénérables chefs de missions des autres parties du monde qui leur en feraient la demande.

Elles se sont placées sous le vocable du Vénérable martyr arabe Géronimo, dont le Saint-Siège instruit en ce moment le procès de canonisation, et nomment *les Frères, les Sœurs du Vénérable Géronimo*.

J'espère que ce nom, qui est celui d'un infidèle devenu martyr presque en même temps que chrétien, leur portera bonheur, et excitera leur zèle dans l'accomplissement des œuvres de la foi et de charité auxquels elles sont destinées.

Je n'ai pas besoin de m'entendre sur les motifs qui ont fait choisir Alger pour centre de cette œuvre, qui peut avoir plus tard un caractère plus général et plus vaste. Ici les terres sont plus abondantes qu'en France, la séparation mieux préparée, et l'acclimatation plus facile à graduer.

Mais il faut je vous dise comment ces deux fondations nouvelles doivent servir les missions africaines et les autres missions catholiques qui les appelleront à leur aide.

Pour cela, veuillez me permettre de prendre les choses d'un peu plus loin et de vous exposer à cet égard mes pensées, qui, je le sais, sont aussi celles de beaucoup de chef et d'amis de nos missions. Ces considérations ne peuvent d'ailleurs que servir à entretenir et exciter le zèle de vos associés, en leur montrant combien ce zèle est nécessaire.

L'une des plus grandes difficultés de l'apostolat dans le monde entier, à l'heure présente, est le manque de ressources matérielles suffissantes. Les dévouements personnels se multiplient ; le nombre des religieux, des prêtres, des Frères, des Sœurs qui aspirent à la gloire d'aller prêcher Jésus-Christ et mourir pour lui, s'il le faut, au milieu des infidèles, n'a jamais été si considérable. Mais à chaque instant la création des œuvres les plus nécessaires pour le développement des missions, se trouve arrêtée par la raison que l'on ne peut pas les soutenir matériellement.

On ne réfléchit pas assez en Europe que tout doit venir de nos vieux pays chrétiens à la plupart des missionnaires des pays infidèles. Il est impossible de

rien demander pour le soutiens des œuvres de charité les plus nécessaires, à des néophytes dont la foi est encore mal affermie. Le désintéressement le plus absolu non seulement dans le fond, mais dans les moindres apparences, est la condition indispensable de l'apostolat catholique, et c'est à ce signe de la charité, qui donne tout, même son sang, et ne demande rien, que l'on reconnaît aujourd'hui, comme aux premiers temps, les vrais envoyés de Dieu. »

Cette règle du missionnaire de ne rien demander à ses néophytes date du reste, des temps apostoliques. Saint Paul se vantait de la suivre, et la jetait en quelque sorte comme un défi à ses calomniateurs, car les apôtres en trouvaient déjà sur leur route.

« Mes mains, disait-il[22], ont fourni à tout ce qui m'était nécessaire et à ceux qui étaient avec moi. Nous avons travaillé péniblement comme des manœuvres. Nous n'avons mangé, sans le gagner, le pain de personne, mais nous sommes soumis nuit et jour au travail et à la fatigue pour n'être à charge à aucun de vous.

C'est vous, Messieurs, c'est votre œuvre excellente, ce sont vos pieux associés qui permettent aujourd'hui à tous les missionnaires de tenir aux peuples qu'ils évangélisent le même langage. C'est de vous qu'ils reçoivent le pain de chaque jour que les apôtres gagnaient à la sueur de leur front, et les aumônes qui leur servent à recueillir les petits enfants, à secourir les pauvres à répandre partout leurs bienfaits.

Mais, ici, et précisément parce que tout repose sur vous et sur la charité des catholiques d'Europe, se présentent des réflexions inquiétantes qui ont plus d'une fois, je le sais, attristé vos esprits, comme elles préoccupent ceux des missionnaires.

Si toutes les missions du monde dépendent aujourd'hui des aumônes que reçoit votre œuvre, si elles ne vivent que par elles, il suffira donc que ces aumônés viennent à se tarir par suite de quelques événements soudain, pour que toutes les missions soient ruinées d'un seul coup ! Il suffira qu'un bouleversement public, une de ces révolutions comme nos pères en ont vu, se prolonge durant quelques années, pour que l'Evangile cesse, presque partout à la fois, d'être annoncé aux infidèles ! Que feront alors les missions ? Où trouveront-elles leurs ressources. N'est-il pas urgent et raisonnables de se préoccuper d'une telle éventualité. Ne peut-on pas trouver, sinon un remède, du moins un palliatif à ce mal qui nous menace ? Ne peut-on pas vous décharger vous d'une portion du fardeau qui pèse sur vous ?

Je pense, s'il m'est permis, à moi le dernier venu dans les rangs des événements missionnaires, dire ici mon faible avis, qu'il est possible dans une certaine mesure, et pout toutes les missions où l'Eglise jouit de la paix et de la liberté de préparer et d'adoucir la situation qui leur serait faite le jour où vos aumônes viendraient leur manquer, et je sais que dans plusieurs missions importantes cela se fait déjà avec grand succès.

[22] St Paul, (*Cor sic).* ; 2 Thess. 3, 8.

Je m'explique :

Dans les contrées où le christianisme est depuis longtemps établi et la foi vivante et active dans un grand nombre de cœurs, les fondations territoriales ne sont pas absolument nécessaire au soutien des œuvres chrétiennes. La charité des vrais fidèles suffit ; ce sont leurs aumônes qui soutiennent pour une large part nos asiles, nos écoles religieuses libres, tout notre clergé régulier, à l'exception des Trappistes, une portion de notre clergé séculier.

Mais si les pays des missions manquent absolument de ces ressources, en retour ils possèdent un trésor, le premier de tous, puisque c'est de lui que viennent tous les autres : *la terre*.

Presque partout, en effet, dans les missions d'Afrique, d'Amérique, d'Océanie, dans la Turquie d'Asie, on trouve d'immenses espaces sans culture où l'on peut facilement créer des établissements agricoles. Pour y trouver les ressources nécessaires à la fondation des séminaristes, des écoles, des asiles, il suffit d'avoir près de soi des hommes qui, par principe de foi et de dévouement chrétien, se consacrent à cette œuvre et fassent sortir du sol, par le travail, ce pain du corps qui doit aussi nourrir les âmes.

Mais cette pensée est-elle réalisable ? Peut-on espérer trouver, dans nos pays catholiques des dévouements assez éprouvés pour embrasser une semblable vie ?

La création des deux communautés agricoles dont je vous parle tend à répondre précisément à cette question.

Travailler sans jamais demander ni rémunération, ni salaire, vivre du seul produit de leur travail, entretenir du surplus toutes les œuvres charitables des missions africaines et des autre missions où ils pourront être appelés, concourir ainsi exclusivement par l'exemple de leur charité, par celui de leur travail, par la direction des orphelinats, des asiles agricoles, aux succès de l'apostolat, c'est ce que se proposent les *Frères et les Sœurs du Vénérable Géronimo*.

Et maintenant, si quelqu'un des pieux lecteurs de vos Annales, désireux de consacrer aux missions non plus son aumône seulement, mais tout lui-même, désirait connaître le caractère et les œuvres de ces deux sociétés qui vont se fonder près d'Alger, je lui dirais que, en ce qui regarde leur caractère, elles ont pris à tâche de fuir tout ce qui est extraordinaire. Leurs abstinences et leurs jeûnes sont ceux de tous les chrétiens ; leur esprit, l'esprit de foi et de prière ; leur grande mortification, le travail ; leur grande vertu, l'exercice de la charité, pour Dieu, envers les petits et envers les pauvres. »

Le Fondateur passait ensuite en revue les principales œuvres auxquelles les Frères devaient être appliqués au dedans ou au dehors de leur monastère : travaux agricoles, ateliers, orphelinats, fermes-écoles, asiles pour les vieillards, dispensaires, hospitalité aux voyageurs, distribution d'aumônes aux pauvres ; il déclarait enfin que les ecclésiastiques seraient admis, comme les laïcs, dans la future communauté des Frères et qu'ils devaient consacrer au travail des mains tout le temps que les obligations du sacerdoce leur laisseraient libres.

Il terminait ainsi :

« J'ai la confiance que la lecture de ces lignes parlera au cœur de quelques-uns de ces généreux jeunes prêtres si nombreux dans notre France, leur révélera la grandeur et l'utilité de cette œuvre, et que j'aurai la consolation de les voir prendre place à côté de moi dans cette portion du champ que je cultive.

J'ai la confiance que ceux qui ne viendront point accorderont du moins à notre entreprise leur appui et leurs sympathies, et dirigeront vers nous les vocations que Dieu leur ferait connaître. »

3. Le R. P. Keller – Ouverture du Noviciat à la Maison-Rostan – Les Règles

Quel allait être le résultat de cette lettre adressée cette fois non plus à quelques diocèses du Midi, mais bien à toute la France ?

En l'attendant avec confiance, Monseigneur se préoccupa du choix du religieux qu'il désirait appeler à la direction du nouvel Institut.

Il ne crut pas mieux faire que de s'adresser à la Compagnie de Jésus, qui était déjà placée par lui à la tête du Noviciat des ses missionnaires du Sahara et du Soudan.

Dans sa lettre de demande, il manifesta le plaisir qu'il aurait de recevoir le R.P. Keller qu'il avait connu sans doute à Nancy. Le Père Provincial de Champagne lui répondit au mois d'août, qu'il était heureux de le lui accorder.

Tout était donc prêt pour accueillir les futurs novices au mois de septembre.

Mais déjà avant cette date, quelques jeunes gens s'étaient présentés. En attendant l'arrivée du R.P. Keller, on les confia à un Frères des Ecoles chrétiennes, de l'orphelinat de Ben-Aknoun, le Frère Joannice, qui commença à les former aux travaux d'agriculture.

Enfin dans son N° du 25 septembre l'Echo de Notre-Dame d'Afrique, [il] annonça que le Noviciat des Frères Agricoles venait de s'ouvrir, la semaine même à la Maison-Rostan, laissée disponible depuis le départ des premiers novices Missionnaires.

Le R.P. Keller avait la direction de la Communauté, et un certain Abbé Chessé, gérait l'économat et présidait aux travaux.

Dans la pensée de Mgr Lavigerie, les Frères devant former une Communauté distincte et complète, il leur donna comme aux Pères et aux Sœurs leur propre Manuel de Règles.

Ce volume in-16 de 156 pages porte le titre *Constituions, règles et directoire de l'Institut des Frères agriculteurs et hospitaliers du Vénérable Géronomo*. Il est divisé en trois parties.

Le chapitre 1er de la première partie traite de l'origine, du but, de l'organisation et du gouvernement de l'Institut, des admissions et des renvois.

En sa qualité de Fondateur et d'Archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie en est le premier supérieur, mais l'Institut est gouverné par un Frère supérieur général, assisté d'un Conseil ordinaire de quatre membres et tous les trois ans d'un Conseil extraordinaire composé de quinze Frères.

Les admissions se rapportent aux postulants, aux novices et aux profès.

Le postulat dure trois mois, le Noviciat au moins une année. La profession comprend deux catégories : celle des vœux temporaires renouvelables chaque année durant cinq ans. Après ce temps, les vœux deviennent perpétuels. Les Frères font les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ; ils y ajoutent la promesse solennelle de travailler de leurs mains au profit des œuvres de charité et de zèle.

Le chapitre 2ème de cette même partie contient un ensemble d'avis et de prescriptions destinés à établir la vie intérieure et spirituelle dans l'Institut. Celui-ci devant être fondé sur la base des vœux, les recommandations qui s'y rattachent tiennent naturellement une certaine place dans ce chapitre, mais la grande partie garde pour tous et toujours son utilité ; aussi s'en est-on inspiré dans les règles et les directoires composés dans la suite.

La seconde partie du Manuel comprend le règlement des exercices pour le jour, la semaine, le mois et l'année puis des règles de conduite relatives aux rapports des Frères avec leurs supérieurs, leurs confrères, les personnes du dehors, aux travaux, à l'organisation de la vie matérielle, ainsi que des avis sur les divers emplois dans la communauté.

Au Manuel est joint un appendice de 66 pages contenant des réflexions morales sur les principales obligations de vie religieuse. C'est une adaptation aux Frères du Vénérable Géronimo des Us de l'Ordre des Trappistes.

Nous savons peu de choses de ce premier Noviciat et le lecteur devra se contenter de quelques détails qu'il nous a été possible de recueillir.

La communauté, nous dit le Frère Joannice, se composait à l'époque où j'y donnais des leçons d'agriculture d'un ex-Abbé, d'un ex-Frère des Ecoles Chrétiennes, d'un ex-Frère jésuite, d'un ex-Frère de St-Jean de Dieu. Il s'en présenta encore deux ou trois ; mais les uns quittèrent, les autres furent renvoyés.

Ce n'était pas certes, ce qu'avait rêvé Mgr Lavigerie en lançant son éloquent appel.

Le P. Prudhomme nous écrit à son tour : « Durant notre Noviciat de 1869-1870 nous sommes allés visiter depuis St-Eugène, les Frères Agricoles à la Maison-Rostan. Ils étaient très peu nombreux et encore se succédaient-ils les uns aux autres. Je me souviens d'un de ces Frères. C'était un Breton,

bretonnant de langue et d'habit, petite veste à la zouave, culotte genre sarouel, gilet chargé de boutons, chapeau parasol etc. Il était pieux, travailleur et connaissait la culture. Après quelques temps de probation il vint un beau jour trouver le P. Keller : « Mon Père, lui dit-il tout naïvement, je me plais beaucoup chez vous, j'aime le bon Dieu, le travail ne me fait pas peur, mais vous pensez bien que je ne veux pas rester garçon comme vous, aussi je viens vous demander si vous alliez bientôt me marier ? »

On comprend que le P. Keller au lieu de faire prendre l'habit à ce singulier novice, lui fit prendre le bateau sans retard.

4. Postulat de Chassagne (Ardèche)

A la vue du peu de résultats satisfaisant du Noviciat de la Maison-Rostan, effrayé d'autre part des frais considérables que nécessitaient les voyages de novices et de l'effet moral de tous ces retours au pays, Monseigneur songea à établir un postulat dans le Midi de la France. C'était d'ailleurs le vœu de plusieurs curés. Celui de Chassagne, l'Abbé Guérin, lui écrivait : « Sans des marques extraordinaires de vocation, on ne peut guère envoyer des jeunes gens dans des contrées si lointaines, sans qu'ils aient subi quelque temps d'épreuve. Il est donc nécessaire d'établir en France une maison où, sous la conduite d'un sage directeur on examinerait les vocations, on formerait les postulants à la vertu et au travail, après quoi on les enverrait en Afrique. En agissant ainsi on évitera bien des mécomptes. »

La difficulté était de trouver un endroit convenable pour l'établissement proposé. Une occasion favorable se présenta.

A Chassagne même, existait à l'époque un vaste domaine appartenant à M. le Marquis de Chanaleille et comprenant, un château féodal, une ferme avec des terrains très fertiles. « L'olivier et le figuier y croissent communément disait le rapport adressé à Mgr Lavigerie et sur les hauteurs la vigne produit d'excellent vin ; il s'y trouve des oseraies, des bois, des pacages. Le climat est fort doux, la situation magnifique, une source abondante coule à côté du château et une rivière poissonneuse longe la propriété... »

On voit le tableau était enchanteur et bien capable de décider l'acquéreur le plus difficile ; ce qui suivait était plus séduisant encore :

« Nos contrées, disait l'excellent curé de Chassagne, sont une pépinière de religieux et de religieuses. Je puis citer à votre Grandeur, ma paroisse dont la population est de 440 habitants et d'où est sorti trois prêtres, trois religieux et dix religieuses actuellement en vie. Il en est de même en proportion dans le voisinage. »

Le bon curé promettait son concours, trop heureux, disait-il, d'aider à une si belle œuvre.

Décidé dès lors à établir un postulat dans l'Ardèche, Monseigneur communiqua son projet à l'évêque du diocèse. Le vénérable et saint Mgr Delcusy accueillit avec joie cette proposition.

Mais l'Archevêque d'Alger voulait voir de ses yeux cette propriété si vantée et ce pays dont on lui disait tant de bien. Il arriva à Chassagne le 29 novembre 1869, régla sans retard la question du bail avec M. le Marquis de Chanaleille et repartit après avoir loué le domaine pour trois ans à raison de 1800 francs chaque année.

Au mois de mars 1870, l'Abbé Combes, secrétaire de Mgr Lavigerie, arriva à Chassagne avec deux enfants arabes, pour prendre possession de la propriété, commencer quelques plantations et ouvrir le Postulat.

Nous ignorons la date exacte de l'arrivée des premiers Postulants, tout ce que nous savons c'est qu'au mois de mai la communauté en comprenait une dizaine et cinq enfants arabes, qui avaient manifesté des signes de vocation religieuse. Le directeur était le Frère Marie aidé du Frère Joseph, tous deux sortis du Noviciat de la Maison-Rostan et envoyés à Chassagne pour former les postulants. M. le Curé de la paroisse remplissait les fonctions d'aumônier. A la fin de juillet il eut pour successeur M. l'Abbé Roure.

Mgr Lavigerie arriva à cette époque (25 juillet) à Chassagne pour se rendre compte par lui-même de la marche de la petite Communauté.

Après avoir visité la maison, questionné le personnel, il apprit avec peine que la Règle était peu observée, que le silence surtout n'était pas gardé et, ce qui était plus grave encore, que des dissentiments régnaient entre les Frères venus d'Algérie. Il crut opportun de sévir et décida le renvoi de l'un d'eux et de deux Arabes. Une lettre au P. Charmetant (31 juillet) nous apprend cette exécution :

« Le dernier courrier à dû vous amener François et Charles des Vans ; ces deux enfants y ont perdu leur vocation de Frères. Augustin c'est cassé le bras, et Jean-Baptiste est à Vichy où je vais le laisser à mon frère pour un mois. Quand au Frère Joseph qui accompagne les deux enfants employez-le au travail et à la surveillance en lui faisant suivre sa Règle. Je ne sais pas si nous pourrons le garder ; aux Vans, il était en perpétuelles querelles avec le Frère Marie son compagnon. »

Mgr Lavigerie, durant son séjour, nomma M. l'Abbé Roure directeur de l'œuvre au matériel comme au spirituel puis quitta Chassagne paraissant fort peu satisfait des premiers résultats.

La déclaration de guerre bientôt suivie des premiers désastres désorganisa le Postulat de Chassagne comme d'ailleurs les maisons de l'Algérie. Le Fondateur, au commencement d'août, prévint l'aumônier d'avoir à amener sans retard en Afrique toute la communauté : postulants et ouvriers arabes.

Celui-ci se conformant aussitôt à cet ordre conduisit à Alger une douzaine de jeunes gens. On plaça d'abord les arrivants au petit Séminaire arabe de

St-Eugène, puis on les dispersa bientôt de côté et d'autre selon les besoins du moment.

L'Abbé Roure, accueilli avec grande bonté par Mgr Lavigerie, séjourna à Maison-Carrée durant deux mois et demi, après quoi il reprit la route de l'Ardèche en compagnie de Jean-Baptiste et d'Augustin pour s'occuper de la culture des terres louées. Mais ces deux jeunes Arabes ne pouvant venir seuls à bout de tout le travail, force fut de prendre des ouvriers dans le pays. A la fin de cette année 1870, la situation était bien peu consolante à tous points de vue ; pas un postulant ne s'était présenté et les dépenses étaient disproportionnées avec les revenus.

Cependant la paix entre la France et l'Allemagne étant signée le 1er mai 1871, Mgr Lavigerie songea aussitôt à Chassagne. Il pria l'Abbé Roure de faire insérer dans les Semaines Religieuses que le Postulat allait se rouvrir ; lui-même prépara une nouvelle lettre aux Curés du diocèse de Viviers et des diocèses voisins dans laquelle il faisait appel à leur concours pour lui envoyer des sujets (24 mai). Un passage de cette lettre est à citer :

« ... Par suite d'un malentendu général, dit-il, les postulants qui se présentent à nous sont presque tous dénués d'instruction. Sans doute, même sans instruction les Frères peuvent très utilement servir les missions pour les œuvres purement matérielles, mais il nous faudrait aussi des Frères et des Sœurs capables de catéchiser et d'instruire les enfants et ayant par conséquent déjà eux-mêmes de l'instruction. Ces Frères appliqués à l'éducation sont par là même dispensés des travaux agricoles, quoiqu'ils restent soumis à la Règle qui est commune pour tous et qu'ils soient, en tout, les égaux des autres... »

Monseigneur n'était pas sans appréhension sur la réouverture de Chassagne ; il était effrayé des dépenses qui avaient été faites et presque découragé de voir qu'aucune demande d'admission ne lui était adressée.

Malgré ses craintes, il se décida pourtant à rouvrir le Postulat. Il envoya alors à Chassagne pour y former les futurs postulants les Frères Marie, François et Géronimo. La caravane africaine arriva le 21 mai 1871 amenant avec elle un petit berger indigène nommé Gabriel, bientôt suivi de deux autres enfants arabes chrétiens ; mais Jean-Baptiste et Augustin qui étaient restés seuls avec M. Roure depuis sept mois regagnèrent l'Afrique.

Pensant qu'une visite de sa part à Chassagne était sinon nécessaire, au moins très utile, Monseigneur s'y rendit le 1er août. Son désappointement fut extrême en n'y trouvant que deux postulants ; cette stérilité de l'œuvre le déconcertait ; ce fut bien autre chose encore lorsqu'il les vit à l'œuvre à Maison-Carrée. « Vos deux novices sont arrivés, écrit-il à l'aumônier le 21 octobre, l'un paraît léger, l'autre fainéant, tous deux bien étranges à toute règle. Je commence à craindre que les frais énormes que nous faisons ne soient en pure perte. J'écris à M. le Marquis pour lui dénoncer son bail à la fin des trois premières années. Nous louerons autre chose meilleur marché, s'il le

faut. » On était loin, des espérances qu'avait jadis fait prévoir le curé de Chassagne, soit pour les bénéfices à réaliser dans le domaine, soit pour le recrutement des sujets !

Le pauvre aumônier, écrivant à cette époque à Mgr Lavigerie, avoue qu'il est lui-même découragé à la vue de ce peu de résultat ; malgré les notes qu'il fait insérer dans les Semaines Religieuses, dans les Revues, malgré la campagne de propagande qu'il mène auprès du Clergé, le Postulat reste vide.

Le bon Dieu eut enfin pitié de ses peines et lui envoya en novembre deux jeunes gens qui lui donnèrent de vraies consolations[23]. Le Frère Marie dans une lettre à Monseigneur loue leur obéissance et leur amour du travail, aussi dès le mois de janvier 1872 furent-ils dirigés sur l'Algérie.

Ceux-ci partis, il se présenta encore dans les mois suivants quelques postulants, mais qui ne présévèrent pas. Monseigneur décida alors de fermer Chassagne ; il ordonna donc, le 28 juillet, de vendre immédiatement les récoltes, le matériel et le bétail et d'avertir le Marquis de Chanaleille que sa propriété était à sa disposition. Le Frère Marie obéit aussitôt et quand tout fut terminé, il quitta définitivement Chassagne avec les jeunes arabes.

C'était le 29 septembre 1872.

5. Le deuxième Noviciat à Maison-Carrée (Octobre 1871)

Nous avons dit ailleurs que la déclaration de guerre en juillet 1870, avait désorganisé toutes les maisons de la Société ; mais bien avant cette époque le premier Noviciat des Frères Agricoles paraît ne plus exister virtuellement. M. l'Abbé Chessé était parti à la fin de février et le R.P. Keller avait repris le 15 juin le chemin de la France.

A part les Frères Marie et Joseph, envoyés au Postulat de Chassagne, aucun de ceux qui s'étaient présentés à la Maison-Rostan n'étaient restés, si ce n'est le Frère Jérôme, venu de Bavière le 26 mars 1870.

L'arrivée, au mi d'août, des douze postulants amenés à Maison-Carrée par l'Abbé Roure, fit espérer un instant que l'œuvre allait reprendre vie, mais cet espoir dura peu, car les nouveaux arrivants firent défection, les uns après les autres. Deux seulement restèrent fidèles ; il faut citer leurs noms, car ces noms doivent rester en vénération dans la Société ! Ce sont les Frères Jean et Paul, tous deux morts dans la paix du Seigneur, après de longues années passées en Afrique dans l'exemple de travail et des vertus religieuses.

Ces quelques rares novices furent alors employés à Maison-Carrée soit comme surveillants des orphelins arabes, soit occupés aux jardins.

[23] L'un de ces deux postulants est devenu le Frère Laurent, actuellement à St-Louis de Carthage.

Dans une lettre de janvier 1871, le P. Finateu écrivant à Mgr Lavigerie lui disait : « Nos Frères vont bien, M. l'Abbé Delorme nous est très précieux pour leur direction. »

Le Fondateur répondit qu'il pouvait leur donner l'habit si le P. Creusat le jugeait convenable.

Voilà à peu près tout ce que nous savons sur l'état de la communauté des Frères à cette époque.

Découragé presque complètement à la vue de tant de défections dans les rangs des missionnaires et des Frères, et ne sachant que devenir avec si peu de monde en face de tant de besogne, Monseigneur eut un instant la pensée de confier ses œuvres à une Congrégation de France, mais la tentative échoua.

Il se reprit bientôt à espérera et décida qu'un nouveau Noviciat s'ouvrirait en octobre.

6. Noviciat à Maison-Carrée – Premiers Frères envoyés en Mission

Le 10 octobre 1871, le Noviciat s'ouvrit sous la direction du R.P. Ducat, jésuite. Il comprenait cinq jeunes gens arrivés récemment : Max Blum, bavarois amené par le Frère Jérôme[24], son oncle, Arsène Bertrand et Charles Chorin venus du Postulat de Chassagne, et Vincent, italien, du village de Kouba, et enfin Pierre X., hollandais, ancien frère de Ste-Croix du Mans, de l'Orphelinat arabe de Constantine.

Le R.P. Ducat était également le directeur des Frères profès qui n'étaient alors qu'au nombre de trois : les Frères Jérôme, Paul et Jean.

Les Règles primitives n'étaient plus en vigueur, on peut même dire qu'elles n'avaient jamais pu être mises en pratique. On en faisait pourtant encore la lecture. Quel était donc le règlement de cette époque ? Nous trouvons celui des jours ordinaires dans le premier diaire manuscrit de la Société. Le voici :

4 h. Lever – prière – méditation – assistance à la Ste Messe.
5 h. 30 Travail à l'intérieur de la maison.
6 h. 30 Déjeuner.
6 h. 45 Travail à l'extérieur.
9 h. Prière dans les champs durant une demi-heure.
11 h. 30 Fin du travail
1 h. 30 Travail à l'extérieur.
3 h. Prière dans les champs.
5 h. 15 Fin du travail – Lecture spirituelle – travail dans l'intérieur.
7 h. Souper.

[24] Le Frère Jérôme avait été envoyé en quête en Allemagne à la fin d'août 1871.

8 h. Prière – Examen – Préparation de la méditation.
8 h. 30 Coucher.
8 h. 45 Lumières éteintes.

Le costume n'était pas tout à fait le même que celui adopté actuellement. Il se composait :

Pour le travail : d'un sarrau en laine blanche pendant l'hiver, en toile blanche pendant l'été, descendant un peu au-dessous du genou et ayant un capuchon. Le sarrau portait sur le devant une croix de Malte en étoffe rouge.

En dehors du travail : d'une gandoura en laine blanche, d'un burnous en laine noire.

Pour les sorties : d'un chapeau noir à larges bords et d'une douillette.

La ceinture ne se portait qu'après l'émission des vœux. Jusque là elle était remplacée pour un cordon blanc.

Nous savons peu de choses sur ce Noviciat et nous ne pouvons que signaler les rares faits suivants.

Le diaire mentionne à la date du 21 janvier 1872 la prise d'habit des Frères : Pierre, cuisinier, Max, laboureur, Arsène, jardinier-caviste et Vincent puis le lendemain l'arrivée des deux postulants Laurent Dufour et Firmin Thomas venant de Chassagne.

Le P. Ducat qui à ses fonctions de Directeur des Frères joignait clle de professeur d'arabe et d'économe de toute la maison, ne pouvait sans doute pas être facilement avec sa communauté, il fut décidé en février, que chaque jour un novice-missionnaire viendrait passer la récréation avec les Frères.

Durant toute l'année, il y eut ce va-et-vient d'entrées et de départs, comme cela arrive dans toutes les Congrégations ; pour les Frères qui restaient après avoir prononcé leurs vœux annuels, ils étaient employés à la Maison-Mère ou recevraient une destination pour l'un des postes de la mission. Le Frère Jean resta chargé des écuries, le Frère kabyle Léon mis à la tête d'une division d'orphelins, le Frère Jérôme et son neveu le Frère Max furent envoyés aux Attafs (4 avril 1872) où les Frères Paul et Vincent allèrent les rejoindre (14 octobre) puis le Frère Paul reçut sa nomination pour Géry-ville l'année suivante (6 juillet 1873) pendant que le Frère Laurent allait à Biskra (3 mars 1873). A son retour de France après la fermeture du postulat de Chassagne, le Frère Marie fut nommé économe général. Monseigneur qui reconnaissait en lui de très réelles qualités d'administrateur, le maintint jusqu'en février 1874 dans ce poste, en tous temps difficile mais surtout à cette époque : il l'envoya même en Espagne (8 février 1874) acheter des mulets, puis le plaça aux Attafs (19 novembre).

Le Frère Jérôme fut envoyé à trois reprises en Allemagne pour y recueillir des ressources[25]. C'est le seul Frère qui ait jamais été appelé à ce ministère si délicat et parfois si pénible. Ses quêtes furent bénies de Dieu. Il ne rapporta pas seulement de l'argent mais fit connaître l'œuvre et ramena successivement avec lui en Afrique son neveu, le Frère Max, sa nièce, la Sœur Marie des Anges, et deux jeunes gens, le Frère Joseph et le P. Schmitt Bernard.

7. Postulat de St-Laurent d'Olt (Aveyron) de 1874

Le R.P. Ducat avait gardé la direction du Noviciat des Frères jusqu'à son de départ de Maison-Carrée (21 mars 1872), le P. Gras également jésuite lui succéda dans sa charge jusqu'en octobre 1873 ; au mois de mars de l'année suivante le R.P. Lévesque aussitôt après son ordination fut nommé Directeur des Frères. Il y en avait alors à peine une demi-douzaine.

A la vue du petit nombre de jeunes gens qui se présentaient au Noviciat, Mgr Lavigerie comprit la nécessité d'établir hors de l'Algérie un Postulat pour leur recrutement. C'est alors qu'il envoya à la fin de décembre 1873 le P. Charbonnier en France pour y trouver un établissement favorable.

Le résultat de ce voyage fut la location du château de St-Laurent d'Olt dans l'Aveyron.

Monseigneur fut satisfait des démarches du P. Charbonnier, mais il lui écrivit pourtant (6 mai) qu'il ne fallait pas songer à la fondation du Postulat des Frères avant le mois d'octobre. Il le priait, en conséquence, de prendre simplement possession du château et d'amener, en Afrique, les jeunes gens qui lui avaient fait leur demande d'admission.

On a cru longtemps que la maison de St-Laurent avait été primitivement destinée au Petit Séminaire arabe et que le Postulat y avait été adjoint ensuite. C'est le contraire qui est la vérité.

Une lettre de Mgr Lavigerie datée de Carlsbad (5 août 1874) met ce point historique hors de doute.

« ... Je ne cesse de revenir à la pensée de transporter hors de l'Algérie le Petit Séminaire indigène et je prie le bon Dieu de m'éclairer. Voilà l'Archevêque de Malte qui vient de mourir et nous ne trouverons pas de ce côté désormais les facilités que nous aurions (sic) sans doute avec le défunt. D'autre part, je dois aussi songer à l'établissement du Postulat des Frères dans le diocèse de Rodez et là encore la chose peut n'être pas facile, au point de vue de nos sujets surtout avec la fondation à Paris de notre Procure Générale. Où trouver tant de monde ?

[25] Une première fois d'août à octobre 1871, la seconde de novembre 1875 à octobre 1876, accompagné d'une petit nègre Ferraghit, la troisième du 6 mars au 28 octobre 1878 avec le nègre Joseph Patchi qui fut baptisé en Allemagne.

Je réfléchis donc que si on unissait les deux choses et si au lieu de transporter le Petit Séminaire à Malte, on l'établissait dans le château où doit être le Postulat des Frères, on résoudrait assez bien les difficultés... »

Le Postulat s'ouvrit en novembre 1874, formant une communauté distincte, ayant même son réfectoire particulier. Le directeur était le P. Chevalier, à qui on adjoignit comme admoniteur le Frère Paul.

Les Postulants ne tardèrent pas à se présenter ; le 3 décembre, le P. Chevalier annonçait qu'il en avait déjà quatre animés des meilleurs dispositions, mais leur nombre n'augmentant pas sensiblement, les Pères de maison durent parcourir les paroisses de l'Aveyron pour y faire connaître l'œuvre et susciter des vocations. Evidemment, parmi ceux qui étaient reçus, tous ne restaient pas ; plusieurs étaient congédiés, d'autres se retiraient d'eux-mêmes ; on ne gardait que ceux qui donnaient des signes réels de persévérance. Leur probation achevée on les faisait passer en Afrique.

Le Postulat de St-Laurent d'Olt existe toujours et il n'a pas cessé depuis 1874 d'envoyer au Noviciat des Frères de nombreux sujets.

Mais revenons à Maison-Carrée.

8. Chapitre de 1874 – Nouvelles Règles – Le serment remplace les vœux

Si nous parlons de ce Chapitre, c'est qu'il eut, dans plusieurs de ses séances, à s'occuper des Frères.

On se rappelle qu'en 1872, le Fondateur donna aux Pères de nouvelles Règles ; il composa également un nouveau manuel pour les Frères, mais nous ignorons la date de sa publication. C'est une brochure de 15 pages ayant pour titre : Règles des Frères Catéchistes de la Société des Missionnaires d'Afrique.

Les trois vœux de religion y étaient maintenus. Le diacre Saint Etienne leur était donné comme modèle et patron. Le costume avait subi des modifications : le burnous noir, la ceinture ne devaient plus être portés. Le lever était fixé à 4 heures en été et à 4 heures et demie en hiver. Comme par le passé on interrompait les travaux à 9 heures pour réciter du chapelet.

Cette Règle fut suivi jusqu'à l'époque du Chapitre de 1874, mais comme elle ne répondait pas sans doute aux désidérata du Fondateur où des Frères, les membres du Chapitre furent appelés à présenter leurs observations sur plusieurs des ses points**.**

A la suite de délibérations, il fut décidé que le mot *catéchistes* serait supprimé et que les Frères s'appelleraient simplement Frères. Dans la séance du 25 octobre, les vœux furent abolis et remplacés par le serment. On traité ensuite de quelques points de moindre importance qu'il est superflu d'indiquer ici.

Comme suite de ces décisions, un nouveau texte de règles fut remis aux Frères et il a subsisté jusqu'à nos jours. Ce n'est plus qu'une annexe de la Règle des missionnaires, le titre l'indique en effet : Règles de la Société des Missionnaires d'Afrique, Manuel des Frères.

Tous les Frères qui avaient terminé leur probation et même ceux qui avaient jadis prononcé les vœux furent appelés au serment. Les premiers serments eurent lieu au commencement de l'année 1875. A Maison-Carrée, le 17 janvier, celui du Frère Jean, à St-Martial, le 19 du même mois, ceux des Frères Jérôme, Max et Laurent et le 2 février, à N.-D. d'Afrique, celui du Frère Léon, le premier Frère de race kabyle[26]. A St-Laurent d'Olt celui du Frère Paul le 29 avril.

Le Frère Marie, hanté, paraît-il, par des idées d'entrer à la Trappe, ne fit pas son serment et quitta la Société le 29 janvier 1875.

Après le Chapitre, quelques indigènes demandèrent à entrer dans la communauté des Frères, ils furent admis ; mais soit qu'ils trouvèrent cet état trop parfait, soit qu'ils manquèrent de persévérance, tous se retirèrent successivement. Quelques-uns, avant eux, s'étaient déjà présentés ; aucun, si ce n'est le Frère Léon, n'avait persévéré.

Durant les années qui suivent, sous la direction du Pères Chevalier, Levasseur, Moncet, nous ne trouvons rien d'important à signaler. Le Noviciat continue sa marche normale sans incidents.

Pourtant, au commencement de 1877, il y eut dans la communauté un moment fort critique. Bon nombre de novices quittaient l'Œuvre et ces retours fréquents produisaient dans leurs diocèses une fâcheuse impression surtout aux yeux du clergé. La plupart étaient absolument découragés, et des murmures prélude ordinaire du mauvais esprit, éclataient déjà parmi eux.

Les uns se plaignaient qu'on les traitait non en religieux mais en domestiques, les autres que les Supérieurs voulant tirer d'eux la plus grande somme de travail possible leur avaient retranché la classe et leur faisaient réciter au chapelet pendant la Messe au lieu de le leur laisser dire pendant le travail, d'autres enfin, que c'était par mépris qu'on ne leur laissait plus porter l'habit de missionnaire. Ces plaintes étaient certainement exagérées. Expliquons ce qui donna lieu à celle relative aux vêtements.

La lingerie commune du Noviciat n'était pas aussi bien fournie que maintenant. On remettait le lundi à chaque Frère un habit propre pour la semaine. Au milieu des travaux du jardin, de la basse-cour, de la cuisine, ces vête-

[26] Il se nommait Mohammed, était né vers 1853, près de Cherchel, et avait été recueilli à l'époque de la famine. Le Frère Léon fut toujours un modèle de piété, d'amour des Règles, d'humilité. Il resta longtemps surveillant d'une division d'orphelins, puis fut nommé en Kabylie (1877). La maladie l'ayant obligé quelques mois après à quitter cette Mission, il fut placé comme sacristain à Notre-Dame d'Afrique, puis alla à Biskra. Il mourut à Maison-Carrée dans des sentiments admirables de foi et de résignation, le 20 octobre 1879.

ments blancs étaient, on le comprend, vite salis. On crut donc nécessaire de faire confectionner un habit de même forme, mais de couleur grise, sur lequel la malpropreté parut moins. Il n'y avait évidemment pas lieu de voir là une marque de mépris de la part des Supérieurs.

Emu de cette grave situation, le P.Livinhac crut qu'il était urgent de remédier sans retard à toutes ces causes de découragement et de murmures. Il proposa au Conseil, comme moyen provisoire, la combinaison suivante. Le Noviciat des Frères serait, pour le personnel, annexé au Noviciat des Pères, mais les exercices des deux Noviciats resteraient parfaitement distincts. Le personnel comprendrait, les Pères Charbonnier, Bridoux et Moncet. Le P. Charbonnier aurait la direction spirituelle des Frères et leur donnerait chaque jour une conférence, le P. Bridoux leur ferait le catéchisme et le P. Moncet serait chargé de la classe et de la surveillance matérielle.

Cette combinaison qui avait l'avantage pour les Frères de mettre à leur tête un Supérieur ayant de l'expérience et qui leur inspirait pleine confiance, fut immédiatement mise en exécution et produisit les meilleurs résultats. Les départs cessèrent et la paix, un moment troublée, revint dans la communauté. Dès ce jour, les deux Noviciats prirent en commun leurs récréations.

9. Noviciat transféré à St-Martial – Mort des Pères Dioré et Dereviers

Le Fondateur manifesta à cette époque aux membres du Conseil combien le séjour à Maison-Carrée au milieu des ouvriers et des enfants arabes lui paraissait peu favorable à la formation des Frères. Il décida donc de transporter ailleurs leur Noviciat. Mais où le placer ?

On parla des maisons des sables, mais elles exigeaient de si fortes réparations pour les adapter à cette destination qu'on y renonça aussitôt.

Le Conseil proposa ensuite la ferme de Jacquin sur leTigzel, près du village de St-Cyprien où tout était prêt pour recevoir les novices. Sans doute, ils ne pourraient faire valoir toutes les terres qui dépendaient de la ferme, mais il leur serait possible, sans préjudice pour leurs exercices spirituels d'en cultiver une partie. Le Fondateur n'approuva point cette proposition et décida que le Noviciat s'ouvrirait à St-Martial près de Ste-Monique.

Les Frères au nombre de 6, arrivèrent à St-Martial le samedi 19 octobre 1878 sous la conduite de leur directeur le P. Hirth.

La ferme St-Martial n'était nullement préparée pour les recevoir ; aussi les premiers jours furent-ils des jours de rudes privations. Un peu de paille étendue sur le pavé constitua le dortoir. Le froid de la nuit était déjà très vif à cette époque et l'on n'avait pas de couverture !

Le P. Hirth, en attendant l'arrivée du P. Dereviers, supérieur, fit immédiatement connaître cette situation précaire à Maison-Carrée et l'on s'empressa de lui envoyer les choses de première nécessité : provisions de bouche,

quelques planches et fers de lit et instruments de travail. Le Supérieur Général vint lui-même constater la pénurie absolue dans laquelle se trouvait la petite communauté et l'encouragea à supporter ces privations avec esprit de foi.

On comprend que les Frères, au milieu des tracas d'une installation nouvelle, facilitée heureusement par cet esprit d'abnégation toujours content et satisfait de ce qu'il trouve eussent fait quelques brèches à la Règle et que le besoin de la retraite se fit sentir. Le P. Chevalier, ancien maître des novices vint la leur prêcher le 19 décembre.

On ne s'attend pas à ce que nous donnions par le détail la vie du Noviciat. On connaît les occupations ordinaires des Frères, chacun était employé selon ses aptitudes aux diverses œuvres : bâtisses, soins du jardin, labours, aménagement de la maison, plantations d'arbres, creusement de norias, etc...

Aux Attafs, comme au Sahara et en Kabylie, les missionnaires avaient reçu pour instruction de s'efforcer avec toute prudence de rapprocher d'eux les musulmans par la charité, au lieu de les effaroucher par des controverses déplacées, de les conquérir par le cœur et de se faire leurs amis avant d'être leurs apôtres. Les tournées dans les villages indigènes, pour soigner les malades furent organisées, et dans chacune un Frère de St-Martial accompagnait toujours les Pères.

Le P. Dereviers, s'il exigeait de ses novices un travail assidu et l'acquisition des vertus de leur état, savait les accompagner en leur procurant de temps à autre des récréations fort goûtées : partie de pêche dans les Chélif, excursions dans la montagne, visite aux ruines de Tigava, etc...

Après de pareilles journées, on revenait le soir, fatigué il est vrai, mais plein de reconnaissance pour le bon Père Supérieur et plus résolu encore à le satisfaire dans ses moindres désirs.

Est-il besoin de le dire, le Noviciat perdait de temps en temps quelques-uns de ses membres. Les uns, bons travailleurs, mais manquant d'esprit religieux étaient renvoyés, d'autres après quelques mois se retiraient d'eux-mêmes. Mais ces vides étaient remplis par l'arrivée des Postulants de St-Laurent d'Olt.

Le 20 mars 1879, une grande nouvelle fit tressaillir d'une sainte allégresse, le Noviciat tout entier. On apprit que les Frères Jérôme et Max étaient appelé à faire partie de la deuxième caravane pour les missions de l'Afrique Equatoriale. Chacun félicita les heureux élus et envia leur sort.

L'un des deux comptait déjà 48 ans d'âge. Quand la nouvelle de sa nomination lui fut communiquée, sa joie fut au comble. Un Père missionnaire témoin de son bonheur, lui ayant dit alors : « Vous êtes bien âgé, mon Frère Jérôme, votre tombe sera vite creusée sous ce climat meurtrier ». –

« Qu'importe où tombera le corps, répondit en souriant le saint religieux, pourvu que l'âme aille au Ciel ! »

Les craintes du missionnaire ne devaient pas se réaliser. Le Frère Jérôme passa de longues années dans la Mission de Tanganyika ; il est mort à Karema le 2 juillet 1898, plein de jours de mérites, après avoir été constamment l'édification non-seulement des Noirs mais aussi de tous les missionnaires.

Cette année 1879 se termina par un événement tragique. Le 16 décembre le P. Dereviers conduisait les Frères au travail, quand tout à coup le chien de garde, se précipita sur lui et le mordit à la main. Le même jour, la bête furieuse se jeta sur les Frère Pierre, cuisinier et lui fit au bras de profondes blessures ; le lendemain le Frère Augustin fut mordu plus gravement encore.

Le docteur, mandé en tout hâte, rassura les blessés, mais son assurance dura peu et il ordonna sans retard un traitement spécial. Durant quelque temps Père et Frères durent se rendre à Miliana pour y prendre des bains maures, mais le P. Deguerry craignant avec raison que le chien net fût enragé et que le traitement ne fût pas suffisamment énergique, arriva à St-Martial (17 janvier 1880) et administra au Père et au Frère Pierre le fameux remède tonkinois le hoàng-nàn, souverain contre la rage, même après l'accès déclaré

L'effet du remède fut terrible, mais sauva probablement nos confères. Cependant la secousse avait été si violente, que le P. Dereviers fut obligé d'aller consulter un docteur à Alger (3 février).

Le bon Supérieur était à peine de retour qu'un événement bien autrement terrible que le précédent vint jeter l'éprouvante et la consternation dans la communauté. Le P. Dioré, curé du village de Ste-Monique, avait été envoyé en Bretagne (8 novembre 1879) pour y recueillir quelques secours. Tombé malade durant la quête, il avait annoncé à Mgr Lavigerie qu'il rentrait en Afrique, et s'était embarqué sans attendre sa réponse.

Arrivé à Ste-Monique à midi, le P. Dioré reçut à trois heures une dépêche le rappelant à N.-D. d'Afrique.

Monseigneur reconnut, il est vrai, l'état de fatigue du missionnaires, mais pour sauvegarder le principe d'obéissance, il lui donna pour pénitence de faire la retraite d'un mois de silence et avec privation de célébrer la Sainte Messe durant 15 jours.

Le Père se soumit humblement, ne se doutant pas que cette retraite était la préparation prochaine à son entrée dans l'éternité !

Le P. Dioré revint le 6 février à Ste-Monique. En attendant que sa chambre fût complètement achevée à St-Martial, il se rendait chaque soir au village, couchait au presbytère et ne revenait que le lendemain après avoir dit sa messe.

« Le 12 février, à 7 heures et demie, écrit le P. Dereviers dans le diaire du poste, le Frère Joseph se rend au village, comme de coutume, pour servir la

messe. Il trouve la porte de la chambre du P. Dioré entrebâillée, frappe, mais personne ne répond ; il appelle, même silence ; il va à l'église, sonne le premier coup et attend environ un quart heure, personne ne venant il se décide alors à rentrer à St-Martial. En revenant, il aperçoit la lanterne du Père dans un petit ravin, elle était pleine d'eau, car il avait plu pendant la nuit. Il la prend et me l'apporte tout inquiet, en me disant qu'il ne savait où était le P. Dioré. Mille pensées lugubres me traversent l'esprit. Serait-il arrivé quelque malheur ? Je me rends à Ste-Monique avec le Frère. Je trouve la porte de la chambre toujours entrebâillée, je frappe, j'entre. Tout est dans le plus grand désordre, le lit est défait et les couvertures gisent à terre. Je me dirige vers l'église : elle est fermée, où donc est le Père ?

J'entrevois la réalité, mais elle est si horrible que je me cramponne encore à l'idée qu'il a dû partir de grand matin pour St-Cyprien. Je vais avec le Frère Joseph chez les Sœurs.

Elles ne l'ont pas vu depuis hier soir ; je leur fais part alors de sa disparition et de mes inquiétudes qui grandissent à chaque instant, puis je me décide à retourner à St-Martial. Arrivé à l'endroit où le Frère a ramassé la lanterne, j'examine attentivement le terrain. Sous des feuilles arrachés à ces gros oignons qui poussent un peu partout en Afrique, j'aperçois du sang coagulé dans lequel je reconnais des cheveux ainsi que des grains de rosaire ; je découvre bientôt une jarretière, le doute n'est plus possible, le P. Dioré a été assassiné.

Mais où est le cadavre ? Tout à coup le Frère Joseph me fait voir, à une dizaine de pas de la terre fraichement remuée. C'est là que doit être le corps. Sans plus continuer mes recherches, je reviens à la maison et je fais part au P. Leblond de ce que je viens de découvrir. Nous revenons immédiatement. Le Père écarte avec ses mains quelques poignées de terre et la tête du P. Dioré nous apparaît alors horriblement mutilée.

Le médecin constata 7 blessures : quatre derrière la tête, deux épouvantables à la tempe et sur la joue droite et une à la gorge.

Le P. Dereviers fit alors recouvrir le corps d'un drap blanc, mit un cierge allumé à la tête et posa une croix sur la poitrine. L'inhumation eut lieu le lendemain. »

Nous n'insistons pas sur les détails de ce meurtre horrible car nous l'avons relaté déjà tout au long au Tome I de l'histoire de la Société, page 191[27].

On comprend sans peine qu'après avoir été, presque coup sur coup, victime et témoin d'événements aussi douloureux, la santé du P. Dereviers, déjà affaibli par l'excès des fatigues de sa charge, ait été profondément altérée. Le médecin, lui ayant ordonné deux mois de repos absolu, il quitta St-Martial le

[27] Voir la transcription du Tome I, pp. 157-158.

26 juillet et se rendit à Maison-Carrée ; les Supérieurs Majeurs envoyèrent, pour prendre la direction du Noviciat, le P. Michel qui resta jusqu'au 11 septembre. A cette date la maladie, suite des chaleurs accablantes dans la vallée du Chélif et des travaux fatigants de la ferme s'abattit sur la communauté et transforma peu à peu le Noviciat en hôpital.

Le P. Dereviers revenu après la retraite annuelle n'était lui-même pas très valide pour reprendre ses fonctions. Si le côté sanitaire laissait à désirer, par contre le Supérieur n'avait qu'à bénir Dieu de la bonne marche du Noviciat.

Voici ce qu'en écrivait à cette époque au Supérieur Général un missionnaire de St-Martial :

« Je veux vous parler de ce qui est à la fois la principale et la plus importante partie de mon ministère ; celle qui regarde les Frères Coadjuteurs. Sans m'arrêter à faire ressortir l'importance des services qu'ils sont appelés à rendre aux missionnaires dans les différentes stations, j'arrive à un point auquel vous tenez beaucoup, je n'en doute pas ; point sans lequel, eussent-ils toutes les qualités, vous n'en voudrez à aucun prix dans la Société. Sont-ils bons religieux ?

Je ne crois pas me tromper, en vous affirmant que tous ont une excellente bonne volonté et un grand désir de bien faire. Ils sont pieux, obéissant, mortifiés, et bon nombre réellement humbles et doux.

Tous ces heureux succès, et je suis heureux de rendre cet hommage à la vertu et au zèle d'un Père qui est à la fois mon Supérieur et mon ami, sont dus à la direction prudente et éclairée du R.P. Dereviers.

Est-ce pourtant à dire que tout est fait ? Ce n'est pas là ma pensée. Tous ont bien encore leurs petits défauts ; la charité fraternelle, la correspondance aux attentions dont ils sont l'objet de la part des supérieurs, l'observation du silence nécessaire en toute communauté, le sérieux et la prudence qui ne sont pas d'ordinaire l'apanage de la jeunesse, auraient encore beaucoup à gagner parmi nos bons Frères, et c'est ce qui est principalement le but de leurs efforts quotidiens.

Aussi nous espérons que Dieu continuera de bénir leurs travaux et les nôtres et les rendra utiles à notre chère Œuvre. »

L'année 1881 offre quelques faits que nous nous contenterons de citer brièvement. On se rappelle qu'en 1878, les membres du Conseil de la Société avaient humblement prié Mgr Lavigerie de composer un directoire destiné au Supérieurs des Frères.

Le Fondateur voulut bien faire ce travail ; il fit plus, il élabora pour les novices un règlement nouveau plus complet et plus détaillé que le précèdent. Le règlement fut mis en vigueur le 1er octobre de cette présente année 1881. Il est resté jusqu'à nos jours le manuel du noviciat et les supérieurs ont continué à s'inspirer des avis pleins de sagesse et de piété qu'il contient pour la conduite de leur communauté.

Les jours de joie et de tristesse se partagent cette année. C'est d'abord les scolastiques qui viennent en juillet passer leurs vacances à St-Martial. Leur séjour de 2 semaines (21 juillet-5 août) amena une joie exubérante dans toute la maison. C'est ensuite, le 13 octobre, la mort qui a choisit la première victime du Noviciat ou plutôt le Noviciat qui compte au Ciel un protecteur de plus. Le Frère Maxime, âgé de 18 ans, fut emporté par la fièvre typhoïde. « Ce bon Frère, écrit le P. Supérieur, ne cessait, pendant son délire de chanter le ***Laetatus sum, le Magnificat, le Te Deum*** et tous les psaumes et cantiques qu'il savait »

Cette mort n'était que le prélude de plusieurs autres ; le noviciat allait de nouveau être frappé au cœur, puis à la tête.

Le jour de la Pentecôte (28 mai 1882), les Frères, après les Vêpres avaient organisé une partie de pêche dans le Chélif. Tout à coup, l'un des pécheurs tombe dans un trou dont ou ignorait la profondeur ; le voyant en danger, le Frère Corneille, quoiqu'il ne sût lui-même pas nager, s'élance sans calculer. En voulant sauver son confrère c'est lui qui succombe. Quand on retrouva son corps, ce n'était plus qu'un cadavre. Ce Frère était peintre et excellent décorateur ; son pinceau avait embelli l'humble oratoire du Noviciat et en avait fait une charmante chapelle. Mais ce qui était mieux encore, il joignait à tous ces talents de rares vertus et toutes les qualités d'un bon novice.

A quelques jours de là, le P. Dereviers, fatigué plus que de coutume, fut contraint, une seconde fois, d'aller demander à Maison-Carrée le repos qu'il ne pouvait prendre aux Attafs. Mais impatient de revenir au milieu de ses enfants, il ne voulut rester qu'un mois absent. Le 3 juillet, il revenait mais son état de santé aggrava presque aussitôt. Sa faiblesse devint telle qu'il pouvait à peine se tenir debout et qu'un confrère dut le reconduire à Maison-Carrée (13 juillet).

Aussitôt que le Major de l'Hôpital du Dey vit le pauvre malade, il annonça sa fin prochaine. Il ne se trompait pas. Le 15, un télégramme apportait aux novices la nouvelle de la mort de leur bien aimé Supérieur.

Ils écrivirent au R.P. Supérieur Général une lettre dans laquelle ils exprimaient leurs profonds regrets de la perte cruelle qui venait de les frapper. On peut lire cette lettre touchante dans le N° 15 de la Chronique trimestrielle.

10. Le R.P. Hirth, Supérieur – Transfert du Noviciat à Maison-Carrée

Le 10 août, le P. Hirth venait à St-Martial en qualité de Supérieur. A peine était-il entré en fonctions que la maladie s'abat de nouveau sur la communauté : successivement plusieurs Frères sont atteints et envoyés à l'Hôpital Ste-Elisabeth. Le P. Hirth est frappé à son tour et son état s'aggrave si rapidement que le 1er septembre on lui donne le saint Viatique.

Les Supérieurs de Maison-Carrée, effrayé de la situation sanitaire du Noviciat, ordonnent d'évacuer immédiatement St-Martial et d'aller s'établir provisoirement à St-Cyprien. Bientôt une lettre du Supérieur Général appelle tous les Frères valides à Maison-Carrée pour soigner leurs confrères malades.

La communauté quitta la vallée du Chélif le 9 septembre.

« A Maison-Mère, écrit l'un des novices, on nous garde comme des pestiférés et, par prudence, nous habitons les maisons des sables et prenons nos récréations sur le bord de la mer. »

Maison-Carrée devint un véritable lazaret, quand à quelques jours de là, 80 enfants de l'Ecole apostolique, chassés, eux aussi de St-Eugène par l'épidémie vinrent demander aux bords de la Méditerranée avec la préservation du fléau un air pur et des vacances plus agréables.

Cependant les malades laissés aux Attafs, au fur et à mesure qu'ils entraient en convalescence, venaient rejoindre la Communauté qui fut au complet à la fin de septembre.

L'état de santé du R.P. Hirth, ne lui permettant pas sans doute de reprendre sa charge, le R.P. Le Roy fut appelé à lui succéder, mais ses fonctions ne dévaitent être que transitoire car après quelques semaines il quittait Maison-Carrée pour aller remplir une mission en Angleterre. En attendant l'arrivée du nouveau titulaire, le P. Ragnet fut chargé de l'intérim (8 novembre).

Enfin le 12 janvier 1883 arriva de Kabylie le supérieur. C'était le R.P. Gerboin. Il devait, au grand profit de la formation matérielle et religieuse des Frères, rester à leur tête durant huit années consécutives.

Au mois de juin de cette année (le 28) mourut à Maison-Carrée le Frère Jean. Entré dans la Société en 1870, il était, après ses vœux temporaires, puis son serment, toujours resté à la Maison-Mère. « Les Supérieurs, raconte un missionnaire, nous le citaient comme un modèle d'humilité, de patience, de mortification, obéissance et de fidélité aux exercices de piété. Depuis plusieurs années, il portait continuellement un cilice et il fallait la modérer dans ses austérités. La veille de sa mort, quoiqu'à bout de forces et après avoir subi une crise violente, il s'était fait porter à la salle des Exercices pour assister à la lecture spirituelle. »

« Parmi les Frères dont j'eus la direction en 1873, nous écrit le P. Roger, se distinguait le bon Frère Jean, l'homme le plus humble et le plus dévoué que j'aie jamais connu. Son humilité et son dévouement tenaient compagnie chez lui à une vraie et solide piété. Il priait sans cesse, c'était bien, à la lettre le *sine intermissione* de l'Evangile. »

Faut-il pleurer de pareilles morts ? Quel est celui qui n'en désirerait une semblable ?

11. Les Frères d'Armes

Les premiers missionnaires de l'Equateur avaient fait part à Mgr Lavigerie des difficultés qu'ils avaient eues à conduire les nombreux porteurs de leurs caravanes et à donner des ordres aux soldats (askaris) chargés de les défendre contre les Rougas-Rougas.

Ces fonctions de conducteurs de caravanes et de chefs de soldats ne convenaient guère à des apôtres. Ils le comprirent bien, aussi l'un d'eux, le P. Deniaud émit, dans ses lettres, la pensée que d'anciens zouaves pontificaux se trouveraient sans doute heureux de sacrifier leur vie à la cause de Dieu en servant d'escorte à ses missionnaires.

Merveilleuse fécondité du dévouement catholique ! A peine cette pensée fut-elle connue, que de toutes parts de France, de Belgique, d'Angleterre, d'Amérique même des demandes furent adressées à Mgr Lavigerie par d'anciens officiers ou soldats de Pie IX.

On accepta les offres de quelques-uns seulement et la caravane de 1879 en amena six : quatre Belges[28] et deux Ecossais[29]. Dans celle de 1880, leur nombre s'éleva et leur chef était capitaine Joubert.

Ces auxiliaires, pour des causes diverses, ne rendirent pas les services qu'on attendait d'eux. D'une part, il leur était difficile de s'accommoder de la vie de pauvreté et de sacrifice des missionnaires ; de l'autre, après leurs trois années d'engagement terminées, au moment même où ils commençaient à pouvoir rendre service à la Mission, ils revenaient en Europe. C'étaient donc des frais considérables à faire un nouvel appel à ces auxiliaires.

Toutefois, d'après les lettres que lui écrivaient les Pères du Tanganyika, il pensa que cette œuvre devait être reprise mais modifiée en ce sens qu'on créerait une seconde catégorie de Frères nommés Frères d'Armes. Ils se-

[28] MM. Van Oost, Loosweldt, d'Hoop, Verhaert.
[29] MM. Stewart, Owald.

raient comme les anciens chevaliers de Malte et prendraient des engagements à vie.

Le Fondateur pria à la fin de novembre 1883 le Conseil, tout en admettant à l'unanimité l'urgence de l'envoi au Tanganyika d'auxiliaires armés, différent de sentiments sur les deux questions suivantes :

1° Ces auxiliaires seraient-ils laïques ou seraient-ils religieux ?

2° Prendraient-ils un engagement temporaire ou à vie ?

Le R.P. Bridoux, Supérieur Général, était d'avis que les auxiliaires s'engageassent à vie et qu'ils fussent religieux. D'après lui, ils feraient le serment des Frères Coadjuteurs et y ajouteraient cette quatrième obligation : de défendre par les armes la vie et les œuvres des missionnaires. On les choisirait dans les rangs des novices appelés à la profession et de préférence parmi ceux qui avaient été autrefois soldats.

Le P. Charbonnier, au contraire, voulait que les auxiliaires fussent laïcs et qu'ils ne prissent tout d'abord qu'un engagement de dix ans qui pourrait devenir définitif ensuite selon leur désir et l'acceptation des missionnaires.

Comme les voix étaient partagées, le Conseil s'en remit à l'autorité du Fondateur du soin de trancher la question. Son Eminence opta pour les auxiliaires religieux et chargea le R.P. Bridoux et le P. Gerboin d'élaborer un projet de règlement pour cette seconde catégorie de Frères.

Nous avons trouvé dans les Archives ce projet corrigé et annoté en quelques endroits de la main même du Fondateur. Il a pour titre : Règles des Frères d'armes des Missions de l'Afrique Equatoriale. En somme ce n'était que la Règle des Frères Coadjuteurs, sauf les modifications nécessitées par le rôle militaire qu'ils étaient appelés à remplir.

« Aux trois obligations ordinaires d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, dit le texte, ils ajoutent celle de protéger et de défendre les missionnaires quand leur existence ou celle de leurs œuvres seront en péril et de me dévouer sous leur direction au maintien de la paix et de l'ordre au milieu des peuples barbares de leurs missions. »

Saint Maurice soldat leur était donné comme Patron.

Le Fondateur semble avoir hésité à prendre sur lui de mettre à exécution immédiate ce règlement.

Profitant du retour du P. Livinhac venu en Europe pour son sacre, il ordonna aux membres du Conseil de la Société de l'inviter à donner son avis sur la question des auxiliaires armés réclamés par un certain nombre de missionnaires de l'Afrique Equatoriale surtout par ceux du Tanganyika. Voici quelle fut son opinion.

« Je suis contraire à l'établissement d'un corps de zouaves auxiliaires, que son organisation rendrait indépendante des Missionnaires, soit que l'engagement à imposer à ces auxiliaires soit à vie, soit qu'il n'ait qu'une durée tempo-

raire : un engagement temporaire entraine pour la Société des charges hors de tout rapport avec les services à attendre ; un engagement à vie rendrait inévitable des conflits qui pourraient compromettre la mission. Je suis au contraire partisan d'une mesure qui autoriserait nos Frères, sans en faire un corps à part, à porter les armes, afin d'exercer dans leur maniement un certain nombre de nègres choisis parmi les grands enfants ou les catéchumènes, pour les mettre ainsi en mesure de défendre les missionnaires et leurs œuvres en cas de danger. »

Le sentiment de Mgr Livinhac fut adopté par tous les membres du Conseil.

Le Cardinal n'abandonna pas cependant son projet en 1885, il l'exposa aux missionnaires réunis en Chapitre Général. Après avoir dit que la présence des auxiliaires laïcs avait eu une réelle utilité au Tanganyika, en donnant la sécurité aux villages entourant les stations, il demanda aux membres du Chapitre s'il ne leur semblait par opportun de créer une catégorie de Frères chargés de défendre les missionnaires et de former les nègres au maniement des armes.

Mais une grosse difficulté se présentait, et en apparence inconciliable.

Si ces Frères devaient rester sous la dépendance des missionnaires, comment empêcher ceux-ci de prendre la responsabilité directe de l'effusion du sang ?

Les membres du Chapitre, après avoir cherché, sans le trouver, le moyen de concilier ces deux choses, et le R.P. Charbonnier ayant fait observer que la présence d'une force armée dans les missions devenait moins nécessaire après les conquêtes de la Belgique et de l'Allemagne, on vota simplement sur le principe de la création d'une milice de Frères mais en laissant au Conseil de la Société le soin d'étudier la question délicate dont il est parlé plus haut. C'était, semble-t-il, enterrer la question. De fait il ne paraît plus qu'on s'en soit occupé à l'avenir. Le Cardinal devait reprendre en 1891 cette idée d'un Ordre militaire pour les Missions par la création des Frères armés du Sahara, mais il le fit cette fois avec des éléments pris en dehors de notre Société.

12. Les Frères soignent des soldats cholériques – Quelques décisions du Conseil de la Société

Vendredi 21 novembre, deux régiments de la Légion étrangère, comprenant chacun 1000 hommes, arrivèrent de la Province d'Oran, afin de s'embarquer pour le Tonkin. Comme on avait constaté parmi eux quelques cas douteux de choléra, l'autorité ne voulut pas les recevoir à Alger et ils campèrent à Maison-Carrée, à côté du bois d'eucalyptus. Le lendemain le général en chef envoya son aide de camp avec le directeur de la Santé au R.P. Supérieur Général, pour lui demander s'il voudrait bien se charger de

recevoir et de soigner quelques soldats plus dangereusement atteints. Le R.P. Bridoux répondit qu'il offrait de grand cœur ses missionnaires pour soigner les malades et indiquait les anciennes maisons des sables comme pouvant servir d'ambulances.

Il fit aussitôt préparer une de ces maisons. Il était temps car le lendemain matin dimanche, on amena du camp deux malades, mais quand on voulut les descendre de la prolonge l'un avait déjà succombé. Quelques heures plus tard un troisième arriva.

« Je confessai et administrai ces pauvres gens, écrit le R.P. Bridoux, à la date du 25 novembre. Hier nous en avons reçu deux autres et aujourd'hui cinq.

Ce matin a eu lieu un nouveau décès, de sorte qu'il nous reste à l'heure présente huit malades dont trois presque désespérés. On nous en annonce encore d'autres, car le Général Davous venu ce matin avec plusieurs officiers supérieurs m'a dit que la frayeur était telle à Alger qu'il devenait impossible de faire même travers la ville à un malade pour le transporter à l'hôpital du Dey.

Nous avons organisé dans les sables une vraie ambulance avec médecins, infirmiers, pharmacie. Il va sans dire que j'ai pris toutes les mesures de prudence possibles pour mettre la communauté à l'abri du fléau. Cinq Pères et trois Frères sont seuls en contact avec les cholériques, ils prennent leurs repas et couchent à part. »

Alarmé des proportions toujours croissantes de l'épidémie qui venait de faire trois nouvelles victimes, l'autorité militaire fit évacuer la troupe sur le Cap Matifou ; le P. Vignon et le Frère Alexandre l'accompagnèrent. Sept malades trop souffrants pour y être transportés restèrent dans l'ambulance des sables.

Peu à peu l'épidémie cessa. Six victimes avaient succombé, mais aucun des charitables et dévoués infirmiers n'avait été atteint du terrible fléau.

Il nous reste pour clore se paragraphe à signaler quelques décisions du Conseil de la Société.

En avril 1885, il est décidé que les Frères prendront l'habit laïc toute les fois qu'ils iront en voyage ou devront paraître dans une cérémonie publique. En septembre 1886, l'engagement décennal n'étant plus admis pour les Frères, les Supérieurs Majeurs se voient dans la pénible nécessité de renvoyer dans leurs familles les novices qui n'ont pas encore satisfait à la loi militaire. On fera connaître dans les Postulats de France qu'on ne recevra plus à l'avenir que des jeunes ayant fait leur service. Ce fut avec une véritable peine que le P. Gerboin vit partir à la suite de cette décision sept de ses chers novices.

13. Les Frères catéchistes – Instituteurs

Dans le courant de juin 1889, le Fondateur adressa aux membres du Conseil une lettre dans laquelle il se plaignait que les Frères, ayant toujours et

exclusivement été employés aux travaux manuels, il ne s'en trouvait parmi eux pas un seul qui fût capable de diriger dans les stations une classe élémentaire, pas un qui fût en mesure d'instruire de la religion enfants ou adultes infidèles.

S'il en était ainsi, disait-il, c'est qu'on n'avait pas tenu compte du § 1er du chapitre V de la Règle des Frères. Non content d'adresser cette sévère observation, il fit paraître le 20 juin une ordonnance en 5 articles sur la réforme à introduire dans le règlement du Noviciat. Résumons-les : Les postulants seront désormais examinés sur les études qu'ils ont faites précédemment et sur celles qu'ils ont sont capables de faire.

Ceux qui auront été choisis pour devenir Frères catéchistes – instituteurs consacreront chaque jour dix heures à l'étude, trois aux matières classiques : lecture, écriture, calcul, tenue des livres, et langue indigène ; trois à l'instruction religieuse. Chaque jour les Frères assisteront à l'explication du catéchisme de persévérance de Gaume : mais deux fois aussi par semaine l'un d'entre eux fera une classe de catéchisme en présence des autres novices, pour se former à ses futures fonctions.

Les Frères catéchistes – instituteurs garderont le sarrau pour les travaux manuels, mais porteront la gandoura et le burnous durant les classes et les répétitions de catéchisme.

Ce règlement entra en vigueur dès le 2 juillet. Cinq novices parmi les 16 qui composaient la communauté furent choisis pour faire partie de la nouvelle catégorie de Frères. Le P. Raynaud fit le cours de français, le P. Toulotte celui d'arabe. Au P. Gerboin, supérieur du Noviciat, était réservée l'instruction catéchistique.

Après essai et par suite de circonstances nouvelles on apporta plus d'une modification à l'horaire du règlement et au règlement lui-même ; l'œuvre dura sans grande vitalité jusqu'au départ du R.P. Gerboin pour les missions de l'Equateur (juin 1890).

14. Le R.P. Girault Supérieur du Noviciat

Après le départ du P. Gerboin, ce fut le P. Girault qui fut appelé à diriger le Noviciat.

Mais il n'entra pas aussitôt en fonctions, une grave et douloureuse maladie des yeux l'ayant obligé à résider à Paris durant plusieurs mois pour y recevoir les soins d'un oculiste. Il ne revint en Algérie que le 4 novembre. Durant son absence le P. Raynaud fit l'intérim.

C'est sous le Supériorat du P. Girault que l'œuvre des Frères catéchistes et instituteurs fut supprimée ou plutôt qu'elle finit d'elle-même. Elle n'avait pas donné jusque là des résultats qu'on en avait espéré et l'on ne prévoyait pas qu'elle pourrait en donner à l'avenir.

Ce fut également sous ce même Père qu'eut lieu l'installation des premiers ateliers : forge, menuiserie, cordonnerie. Modeste dans ses débuts, cette œuvre n'a cessé depuis de progresser au grand profit de la Mission.

Terminons ici la notice historique sur le Noviciat des Frères. Le mémento chronologique donne les noms des Supérieurs qui se sont succédé au Noviciat depuis le P. Girault jusqu'à nos jours. A l'heure actuelle, le Noviciat toujours fixé à la Maison-Mère reçoit deux fois par an des recrues de divers Postulats qui se sont successivement fondés en divers pays d'Europe, de St-Laurent d'Olt (France), d'Anvers (Belgique), de Boxtel (Pays-Bas), de Trêves (Allemagne), de Mariental (Grand-Duché de Luxembourg).

Daignent Jésus, le Maître des Apôtres, Marie la Reine de l'Afrique et Saint Joseph, le patron du Noviciat, continuer à bénir l'œuvre des Frères missionnaires et la faire croître chaque jour davantage. C'est qu'en Afrique la moisson grandit si rapidement que pour la recueillir il faut des ouvriers de plus en plus nombreux.

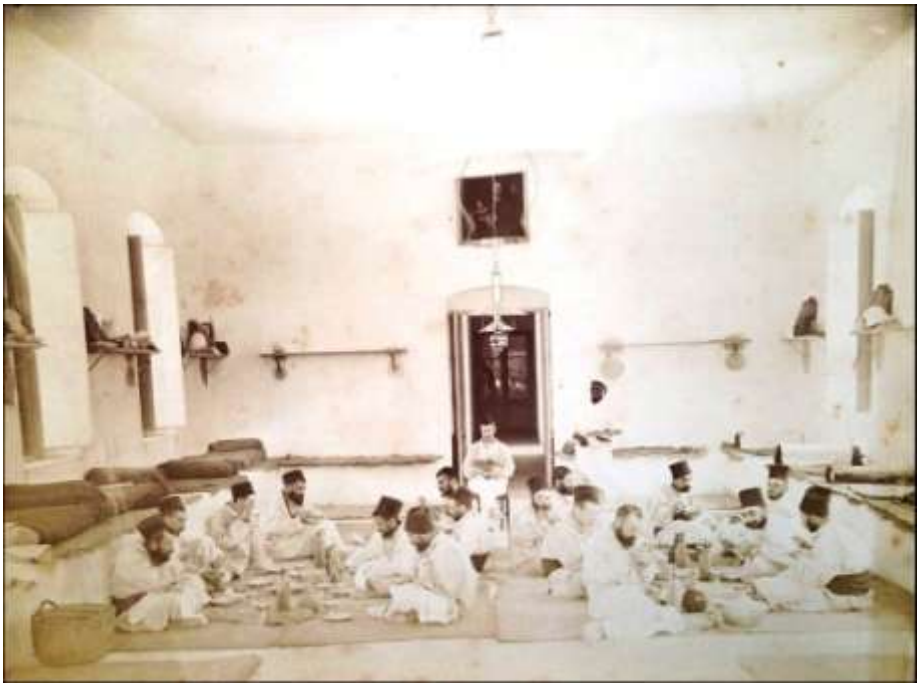

LES FRERES ARMES DU SAHARA A BISKRA (1892 ?)
réunis pour un repas dans leur salle à manger qui servait en même temps de dortoir

APPENDICE

1.

Ecce ego, Domine, quia vocasti me !

Liste des missionnaires entrés dans la Société durant les 10 premières années (1868-1878)

NOMS	ENTREES	SORTIES	DECES
	1868		
Finateu.	18 octobre	18 juin 1871	
Barbier.	18 octobre	12 décembre 1868	
Pux.	18 octobre	12 décembre 1868	
Blanchard.	18 octobre	12 décembre 1868	
Dubut.	19 octobre	31 octobre 1868	
Tassy.	19 octobre	1er novembre 1868	
Charmetant.	2 novembre	Juillet 1879	
Deguerry.	16 novembre	11 janvier 1890	
Bouland.	16 novembre	1871	
Couprieu.	17 novembre	2 février 1869	
	1869		
Soboul.	3l août	10 août 1870	9 janvier 1880
Breuillot.	4 octobre		
Paulmier.	22 octobre	9 octobre 1878	fin janvier 1876
Prudhomme.	22 octobre	2 novembre 1870	
Feuillet.	25 octobre	28 novembre 1870	
Chanard.	22 octobre	2 mars 1871	
Labardin.	18 novembre		
	1870		
Tassy (2ème fois)	1er février	8 septembre 1871	
Barbe	1er février	30 septembre 1871	
Griselain	19 mai	28 mars 1871	
Castex	9 juillet		20 novembre 1888
	1871		
Feuillet (2ème fois)	24 avril	février	30 avril 1877
Plagne	11 mai	10 avril 1872	
Combarieu	Septembre		
Bouchand	3 octobre	24 septembre 1885	fin janvier 1876
Pinot	13 octobre		
Pascal	16 octobre		19 août 1878
Fretz	19 octobre		3 octobre 1873
Boulanger	2 novembre	8 mars 1872	5 juillet 1875
Glaire	13 novembre		
Aquilina	27 décembre		

NOMS	ENTREES	SORTIES	DECES
1872			
Allary	2 janvier	octobre 1878	
Hervien	4 janvier	9 avril 1873	
Dioré	4 janvier		11 février 1880
Hours	4 janvier	octobre 1895	
Chardron	12 janvier	1897	
Boulier	12 janvier	19 octobre 1875	
Richard Louis	15 janvier		21 décembre1881
Malaurie	15 février	février 1878	
Bouillon	5 avril		
Voisin	30 avril		19 août 1884
Charbonnier	27 mai		16 mars 1888
Breuillot (2ième fois)	2 août	20 août 1872	
Le Monnier	7 octobre		15 octobre 1873
Ragnet	7 octobre		
Chevallier	8 octobre		1er novembre 1889
Moles	8 octobre	9 juillet	
Aubert	10 octobre	20 juillet	
Lechaptois	10 octobre		
Gerboin	10 octobre		
Monsallier	10 octobre	25 juin 1881	
Chorin	14 octobre	3 octobre 1877	
Kermabon	17 octobre		16 mars 1886
Moulin	21 octobre		31 juillet 1884
Quiblier	21 octobre		
Richard Jean-Joseph	21 octobre		
Richard Joseph	25 octobre	27 octobre 1875	
Roger	19 novembre	janvier 1891	
de Serre	11 décembre	28 décembre 1872	
1873			
Barbot	2 janvier		3 décembre 1882
Ménoret	16 janvier	1er février 1873	fin janvier 1876
Mouillard	27 janvier	26 août 1876	
Barbé	10 février		
Colliaux	10 février		24 juin 1873
Louail	10 février	9 juin 1873	
Pitot	13 février		
Bridoux	24 février		21 octobre 1873
Toulotte	24 février		
Ostein	24 février	26 novembre 1873	
Depoisier	24 février	14 octobre 1875	
Rhuin	24 février		
Bresson	24 février		

NOMS	ENTREES	SORTIES	DECES
Moncet	31 mars		26 août 1889
Livinhac	31 mars		
Labardin (2ème fois)	17 avril	19 février 1885	
Delattre	19 juin		
Coulon	30 juin		12 décembre 1873
Lévesque	29 septembre		
Favre	29 septembre	11 octobre 1877	
Ferrière	29 septembre	14 juin 1879	
Macherel	2 octobre		
Jamet	2 octobre		
Leroy	2 octobre	11 octobre 1882	
Mutel	2 octobre	juin 1878	
Vignard	2 octobre	février 1878	
Royer	2 octobre		16 septembre 1889
Sivignon	6 octobre	novembre 1883	
Vermay	6 octobre		26 juillet 1880
Charbonnier	6 octobre	17 octobre1873	
Jullien	6 octobre		
Malfreyt	6 octobre		
Bertin	9 octobre	avril 1877	
Chambon	9 octobre	9 octobre 1876	
Dromaux	13 octobre		
Combarieux (2ème fois)	6 novembre		12 juillet 1881
Blanc	14 novembre		20 août 1886
Mercier	24 novembre	29 avril 1874	
1874			
Delaunay	26 janvier		15 juillet 1885
Levasseur	5 février		
Lourdel	19 février		12 mai 1890
Carpentier	19 février		
Moinet	26 février		
Lagoutte	10 septembre		
Laporte	20 septembre		2 novembre 1874
Munynck	26 septembre	14 août 1887	
Morat	1 octobre		21 décembre 1881
Balmonet	1 octobre	27 juillet 1875	
Crozier	5 octobre		14 mai 1880
Hugenot	8 octobre		
Blin	12 octobre	1876	
Aribaud (2ème fois)	5 novembre	9 octobre 1875	
Foulet	19 novembre	28 septembre	
Bonhomme	23 novembre	30 décembre 1891	
Fabre	23 novembre	27 avril 1878	

NOMS	ENTREES	SORTIES	DECES
1875			
Duval	17 janvier		
Vérot	2 février	8 février 1875	
Bossé	12 avril	24 juillet	
Gruat	30 septembre		
Facy	4 octobre		19 novembre 1879
Faure	4 octobre		9 juillet 1886
Hirt[h]	4 octobre		
Daniel	4 octobre	11 octobre 1875	
Augier	7 octobre		4 mai 1881
Michel Pierre	7 octobre		
Deffay	7 octobre	octobre 1875	
Ménard	16 octobre		13 mai 1881
Ruellan	21 octobre		24 novembre 1879
Jacot	25 octobre	20 novembre 1875	
Levasseur (2ème fois)	8 novembre	Septembre 1887	
Anscaume	8 novembre	12 août 1876	
Deblock	15 novembre	11 novembre 1876	
1876			
Rambard	7 février	11 novembre	
Randabel	10 avril		
Chupin	1 mai	avril 1891	
Dereviers	24 août		15 juillet 1882
Borier	25 septembre	30 septembre 1876	
	5 octobre	octobre	
	5 octobre	octobre	
Normand	9 octobre	1881	
Jacquim	12 octobre		29 septembre
Viven	19 octobre		
Celestin ben Mokhtar	29 novembre	28 novembre 1877	
Barthelemy ben Mira	29 novembre		
Michel Larbi	29 novembre		
1877			
Girault Ludovic	1 février		
Deniaud	12 février		4 mai 1881
Hamard	22 février	1886	
Boullé	26 mars	17 mai 1880	
Meindre	9 avril	16 mars 1878	
Burtin	9 avril		
Guillet	18 juin		29 novembre 1884
Gillouaye	9 juillet		24 juin 1887
Bornette	9 juillet	Août 1878	

NOMS	ENTREES	SORTIES	DECES
Ganachaud	12 juillet		22 mai 1880
Federlin	18 juillet		
Leblond	19 juillet		
Maurice Djelloul	16 octobre		28 avril 1878
Georges Hamed	16 octobre	18 mai 1878	
Jules Mohamed	16 octobre	13décembre 1877	
Clément Hassen	22 octobre		13 septembre 1879
Mercui	26 octobre		
1878			
Heydet	7 février	14 février 1879	
Gabory	7 février		
Jourdren	18 mars	1887	
Van Ost	27 mai		20 avril 1895
Hauttecoeur	12 septembre		
Hacquard	23 septembre		4 avril 1901
Michel Jules	26 septembre	octobre 1893	
Landeau	26 septembre	1887	
Gaudard	30 septembre	septembre 1887	
Rocher	10 octobre		
Duchêne	21 octobre		
Desmars	31 octobre	14 octobre 1880	
Carmoi	28 novembre		27 mars 1890

2.

Liste des Membres du Conseil du 12 octobre 1874 à la mort du Fondateur

1874

R.P. Deguerry, *Vicaire Général de la Société.*
P.P.Charbonnier et Livinhac, *Assistants.*

Le 18 octobre 1875,1e Conseil s'augmente de deux Assistants : Pères Toulotte et Pascal.

1877

R.P. Deguerry, *Vicaire Général*.
P P. Livinhac, Charbonnier, Pascal, Le Roy : *Assistants.*

Le 10 octobre 1878 nomination d'Assistants pour remplacer les Pères Livinhac et Pascal, partis à l'Afrique Equatoriale: Pères Bridoux et Viven.

1880

R.P. Charbonnier, *Vicaire Général.*
Pères Bridoux, Le Roy, Viven, Toulotte : *Assistants.*

1883

R.P. Bridoux, *Vicaire Général.*
Pères Deguerry, Charbonnier, Viven, Lechaptois : *Assistants.*

Le P. Gerboin *est nommé Assistant suppléant pour le cas où le Conseil ne réunirait pas 4 de ses membres a Maison-Carrée.*
Le 12 Mars 1885, nomination de 2 membres suppléants qui résideront en Tunisie: Pères Mercui et Dausbourg.

1886

R.P. Deguerry, *Vicaire Général*.
Pères Bridoux, Viven, Lechaptois, Gerboin : *Assistants.*

Le 15 Avril 1889 le Fondateur nomme Assistants les Pères Toulotte et Dausbourg *pour suppléer à l'absence du R.P.Deguerry et au départ de Mgr Bridoux pour le Tanganyika.*

1889

Mgr Livinhac, *Vicaire Général*.
Pères Deguerry, Viven, Voillard, Toulotte : *Assistants*.

En 1890 nomination du R.P. Girault *comme Assistants pour remplacer le R.P. Deguerry.*

1) par le Cardinal le 20 juillet à titre provisoire.
2) par le Chapitre le 4 novembre à titre définitif.

1894

Mgr Livinhac, *Supérieur Général*.
Pères Voillard, Viven, Girault, Mercui : *Assistants*.

3.

NOTES SUR LA CEREMONIE DE LA PROCLAMATION DES PREMIERES REGLES DE LA SOCIETE (2 février 1869)[30]

Le Fondateur voulut présenter les 1^res^ Règles à ses novices. Il le fit dans une instruction d'une dizaine de pages. Elles sont d'une grande élévation et elles en montrent bien le caractère spécial. Voici ce document tel que nous l'avons trouvé dans les archives de l'œuvre, écrit de main du Fondateur.

MES BIEN-AIMES FILS ET TRES CHERS FRERES

Je remets entre vos mains la Règle qui doit désormais être la loi de votre vie.

Je la confie à votre respect filial, à votre charité, à votre zèle, avec l'espérance que, si vous la gardez fidèlement, elle vous gardera vous-mêmes et vous permettra de porter sur cette pauvre terre africaine des fruits de paix, de civilisation et de salut.

Dieu me préserve de vouloir vous donner de vous-mêmes et de l'œuvre à laquelle vous vous consacrez des pensées contraires à l'humilité chrétienne. Vous et moi, moi surtout, nous ne sommes rien, et le poids de nos péchés et de notre misère nous avertit assez que nous ne devons point nous enorgueillir de travailler à l'œuvre de Dieu. Mais quand je considère le passé, quand je vois ce qu'on fait dans le monde, des hommes pauvres comme nous, faibles comme nous, par la puissance de la vertu, vous recevrez des bénédictions semblables.

Il y a douze siècles, mes Frères, l'Europe présentait à peu près le même spectacle que présente aujourd'hui notre Afrique. D'une part, son sol était profondément ravagé par les hordes barbares qui l'occupaient ou le traversaient traînant partout après elles, la dévastation, l'incendie, le désert, campant sur des ruines dont elles ignoraient les nom, et ne connaissant d'autres droits que celui de la force ; de l'autre une société dont le centre était Byzance, et qui périssait dans la honte par suite de l'abus des richesses, des plaisirs, du despotisme, et surtout par manque de caractères virils et chrétiens.

Tout semblait donc irrémédiablement perdu, lorsque du sein de cette société, s'éleva tout d'un coup une armée qui sauva le monde, ouvrit partout des asiles aux petits, aux faibles, aux malades, et par un travail continu de six

[30] Voir page 15 du volume.

siècles forma, par son exemple et son influence le monde nouveau dont nous sommes les fils.

Cette armée ce fut celle des moines, de nos moines d'Europe dont Saint Benoît fut le Législateur et qui par le travail des mains, par celui des champs surtout, par l'exercice de la charité, par l'éducation des enfants, par l'exemple et l'influence de ses vertus à fait sortir de la barbarie des vainqueurs et de la décadence morale des vaincus, nos nations européennes.

Je ne parle pas ici de la France seulement ; vous savez que presque toutes les villes de notre patrie doivent leur création ou leur conservation à ces monastères. Je parle encore de toutes les autres contrées et, en particulier, de celles que les Barbares avaient le plus ruinées, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Scandinavie. Là vous ne trouverez pas une cité, un évêché, qui n'ait commencé par une abbaye de Bénédictins. Ces asiles de travail, de la charité, de la prière, de l'étude furent comme des phares lumineux placés de distance en distance par la main de Dieu, par celle de l'Eglise, pour guider ces grandes races au port de la civilisation.

Ah ! si ces ruines aujourd'hui presque partout déshonorées par des générations oublieuses pouvaient parler et dire tout le bien que leurs habitants ont fait à nos pères ! Toutes les lumières, toutes les consolations qu'ils ont répandues, tous les obstacles qu'ils ont courageusement opposés aux entreprises sauvages de la force toute puissante, combien les bénédictions d'un monde même tel que le nôtre d'où la foi se retire, ne leurs seraient-elles pas acquises ?

Eh bien, mes Frères bien-aimés, je vous le répète, c'est à une œuvre semblable dans ses résultats et qui dans son accomplissement doit offrir encore bien des points de ressemblance que vous convie la Règle que vous embrassez.

Comme l'Europe du sixième siècle, l'Afrique du Nord dont nous faisons partie, a été dévastée par des hordes barbares et avec ce surcroit de désolation que depuis huit siècles sa ruine est consommée et que jusqu'au jour des conquêtes de la France elle est devenue de plus en plus profonde avec les années.

Tout a disparu de son sol. Ses villes magnifiques, ses huit cents Eglises épiscopales, ses monastères, ses vingt millions d'habitants, et tout cela a été remplacé par des hordes de conquérants sauvages, dont le génie destructeur, l'incurable insouciance, la religion sensuelle et fataliste ont tout enseveli sous la poudre des siècles et dans la mémoire des hommes. Eux-mêmes livrés à toutes les conséquences fatales de leurs principes sociaux et de leurs vices, ne marchent même plus, ils se traînent vers un sépulcre où nous les voyons tomber par hécatombes.

En présence de cette barbarie, nous assistons aux efforts d'un grand pays qui est le nôtre et qui depuis trente-neufs années fait appel à toutes les forces vives de la civilisation contemporaine pour rendre à ces contrées si riches et si désolées, la place qu'elles occupaient autrefois.

Certes, loin de moi de méconnaître le résultat de tous ces efforts. Des travaux considérables ont été faits. Des routes, des édifices, des villes mêmes ont été construites, mais il faut le dire des routes, des édifices, des villes ne font point un peuple. Nous nous traînons péniblement dans une ornière où tout est en souffrance. Les indigènes ne nous sont pas acquis, il s'en faut ; les Européens sont loin d'avoir, le plus souvent les qualités morales que demande l'œuvre de la fondation d'un peuple. Et aussi malgré des appels réitérés, les difficultés matérielles et l'insalubrité d'un sol abandonné sans culture, depuis tant de siècles, d'une part, les répulsions morales de l'autre, n'ont pas permis à plus de cent mille Français et cent mille Etrangers de se fixer parmi nous. Ce qui manque c'est une âme. ***Nisi Dominus etc.***

Mais vous, mes bien aimés Frères, vous vous placerez courageusement, ici l'étendard du travail chrétien, du dévouement et de la charité. Vous renouvellerez les exemples et pourquoi ne le dirai-je pas, les miracles des premiers disciples de Saint Benoît.

Le sol de notre Afrique est sur certains points, un obstacle insurmontable, à l'établissement d'une population nouvelle jusqu'à ce qu'il soit assaini par le travail. Vos mains courageuses l'assainiront, heureuses de succomber, s'il faut à la peine, et de préparer par ce martyre du travail chrétien, la voie à de nouveaux habitants, heureux de donner l'exemple à de plus timides.

La vie est rude pour nos colons, et souvent ils succombent au milieu de leur course, laissant après eux des enfants sans ressources et sans appui. Personne, mieux que moi n'en sait le nombre. Vous serez les pères de ces enfants dont les pères ne sont plus. Vous les recueillerez dans vos pauvres demeures, vous les nourrirez de votre travail ; vous partagerez avec eux le pain de chaque jour et surtout le pain de l'âme, c'est-à-dire les leçons et l'exemple de la vertu.

Quelquefois aussi les vieillards voient sur la fin de leur carrière leurs espérances trompées. Vous prendrez la place de leurs fils, vous leur ferez une famille nouvelle, après les avoir consolés et soutenus jusqu'à la fin, vous fermerez pieusement leurs yeux et vous veillerez sur leurs tombes.

Et surtout, vous verrez autour de vous, un pauvre peuple éloigné de nous par des préjugés farouches, par notre qualité de maîtres et de vainqueurs. Vous, mes bien aimés Frères, vous devrez chercher à gagner son cœur uniquement par vos bienfaits. Quelque soit leur abaissement moral d'aujourd'hui, vous vous rappelez que ces hommes, ces femmes, ces enfants en haillons sont comme vous, les enfants de Dieu. Vous n'imiterez jamais

ceux qui maltraitent ou brutalisent leur faiblesse. Vous aurez pour eux le respect et la charité que donne la foi. Vous donnerez l'hospitalité de Dieu, comme ils disent eux-mêmes, à tous ceux qui frapperont à vos portes, un remède pour leurs maladies à ceux qui seront infirmes, un asile à leurs petits orphelins, et à tous la preuve par vos discours et par vos actes que vous les aimez comme des frères.

Peu à peu, au contact de vos bienfaits et de vos exemples, vous les verrez se rapprocher de vous, vous donner eux-mêmes leur cœur, et ceux qui viendront après nous, verront un jour ici, un seul troupeau et un seul pasteur.

Voilà votre œuvre, mes bien aimés Frères, dans toute la simplicité et dans toute sa grandeur. Sans doute elle aura ses difficultés et ses peines mais elle aura ses douceurs ineffables. Et lorsque le soir, après les travaux de la journée, vous lèverez les yeux vers le ciel si beau de notre Afrique, vous sentirez que Dieu est avec vous et qu'il vous bénit. Et surtout, au soir de la vie, lorsqu'après de longues années de travaux et de souffrances vos mains fatiguées transmettront à d'autres l'instrument du travail, songeant aux pauvres que vous aurez secourus, aux orphelins que vous aurez nourris, aux malades que vous aurez soulagés, à la grande œuvre de civilisation et de foi que vous aurez commencée, vous remerciez Dieu d'avoir ainsi utilisé à ses desseins votre faiblesse.

Peut-être, pourquoi dirai-je peut-être, très certainement, mes bien-aimés Frères, votre récompense ne sera-t-elle pas de ce monde. Votre dévouement sera calomnié durant votre vie, méconnu après votre mort. Sur les champs que vous aurez défrichés, sur les demeures que vous aurez construites de vos mains, il viendra des hommes, un jour, qui parleront de la fainéantise et des richesses des moines. Mais que vous importe, l'Œuvre sera faite et vous travaillez pour un maitre qui ne laisse pas sans récompense les travaux de ses serviteurs !

Courage donc ! Ouvrier fidèles ! Mettez la main à la charrue et voyant la moisson qui vous est réservée ne regardez plus en arrière, mais fortifiez-vous chaque jour, par la prière, le travail, la souffrance et l'humilité.

****

4.

RETRAITES GENERALES

Liste des prédicateurs.

1871 : R.R. Pères Creusat et Carmel, *jésuites*.
1872 : R.P. Gagnière, *jésuite*.
1873 : R.P. Gagnière, *jésuite*.
1874 : R.P. Bardet, *jésuite*.
1875 : M. l'Abbé Alauzet, *lazariste*.
1876 : R.P. Livinhac, *missionnaire d'Afrique*.
1877 : R.P. Ledoré, *eudiste.*
1878 : R.P. Lescœur, *oratorien.*
1879 : R.P. Aubert, *missionnaire d'Afrique.*
1880 : R.P. Bridoux *missionnaire d'Afrique.*
1881 : R.P. Petit, *eudiste.*
1882 : R.P.Gagnière, *jésuite*.
1883 : R.P. Dausbourg, *missionnaire d'Afrique*.
1884 : R.P. Ledoré, *eudiste.*
1885 : R.P. Lechaptois, *missionnaire d'Afrique*.
1886 : R.P. Viven, *missionnaire d'Afrique*.
1887 : R.P. Féderlin, *missionnaire d'Afrique*.
1888 : R.P. Gabory, *missionnaire d'Afrique*.
1889 : R.P. Voillard, *missionnaire d'Afrique*.
1890 : R.P. Burtin, *missionnaire d'Afrique*.
1891 : Mgr Livinhac, *missionnaire d'Afrique*.
1892 : R.P. Michek, *missionnaire d'Afrique*.

****

5.

LISTE DES VICAIRES GENERAUX DE LA SOCIETE

Du 12octobre 1874 jusqu'à la mort du Fondateur (26 novembre 1892).

R.P. Deguerry	du 12 octobre	1874 au 10 octobre	1877.
R.P. Deguerry	du 10 octobre	1877 au 24 septembre	1880.
R.P. Charbonnier	du 24 septembre	1880 au 27 septembre	1883
R.P. Bridoux	du 27 septembre	1883 au 23 septembre	1886
R.P. Deguerry	du 23 septembre	1886 au 10 octobre	1889
Mgr Livinhac	du 23 septembre	1889 au 26 novembre	1892

Premier Supérieur Général

Mgr Livinhac du 26 novembre 1892 au 26 avril 1894 (1re fois).

****

6.

D. O. M.

HENRICUS COLLIAUX

Clericus

EÉDÉE IN BRITANNIA MINORI NATUS

DIE 3. JANUARII 1852.

THEODULUS OSTEN

ad ordines minores promotus

STEENWERCK IN FLANDRIA NATUS

DIE 16 AUGUSTI 1848

IN MISSIONARIORUM SEMINARIO NOVITII

PIETATE MORUM INTEGRITATE

CARITATEQUE CONSPICUI

UT UNI EX SOCIIS VITA PERICLITANTI

OPEM FERRENT

AMBO IN MARE PROSILIENTES

UNDIS ABSORPTI

PERIERE

DIE 24 JUNII 1873

PACEM ILLIS ADPRECAMINI

ET REQUIEM SEMPITERNAM.

Projet d'épitaphe dans les Archives pour un monument funéraire à élever, semble-t-il, aux Frère Osten et Colliaux, morts dans la Méditerranée en voulant sauver le Frère Bridoux qui se noyait[31].

[31] Voir Volume, page 74 (voir pp.60-70 de la transcription).

7.

TESTAMENT SPIRITUEL DU CARDINAL LAVIGERIE

« AU NOM DU PERE ET DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT. AINSI SOIT-IL.

Ceci est mon testament spirituel.

Je le commence en déclarant, en présence de l'éternité qui va s'ouvrir devant moi, que je veux mourir dans les sentiments où j'ai toujours vécu, à savoir ceux d'une obéissance et d'un dévouement sans bornes au Saint-Siège apostolique et à notre Saint-Père le pape, vicaire de Jésus-Christ sur la terre. J'ai toujours cru, je crois tout ce qu'ils enseignent et dans le sens où ils l'enseignent. J'ai toujours cru, je crois qu'en dehors du pape ou contre le pape, il n'y a et ne peut y avoir dans l'Eglise que trouble, confusion, erreur et perte éternelle. Lui seul a été établi comme le fondement de l'unité et par conséquent de la vie, et tout ce qui tient aux choses du salut.

J'ai l'insigne honneur d'appartenir de plus près au Saint-Siège Apostolique par mon caractère de prêtre, d'évêque, et par mon titre de Cardinal de la sainte Eglise romaine. Sans doute ces honneurs qui sont fort au-dessus de ma misère et de ma faiblesse sont faits pour me confondre, en ce moment surtout où je songe à me présenter au tribunal de Dieu, mais je veux y voir un motif de reconnaissance et de fidélité d'autant plus grandes envers la chaire de Pierre et envers notre Saint-Père le pape, qui m'a comblé des marques de sa confiance et de sa bonté.

Je l'ai servi de mon mieux, tant que j'ai pu. Ne pouvant plus rien maintenant, je prie Notre Seigneur d'agréer le sacrifice que je lui fais de ma vie et les souffrances qui accompagneront ma mort, pour la prolongation des jours précieux de Léon XIII et le triomphe de ses desseins magnanimes.

Avec le dévouement que je professe pour le Saint-Siège, je confonds celui que j'ai toujours eu pour la France chrétienne et pour les missions de l'Afrique à la tête desquelles je suis placé.

La paix, la gloire, la vie même de la France sont étroitement liées à sa foi catholique et par conséquent à sa fidélité envers le Saint-Siège. C'est surtout d'elle qu'on a pu dire à chacune des pages de son histoire : ***Sacerdotium et regnum cum inter se consentiunt bene regitur mundus ; cum autem non concordant, non tantum parvae res non crescunt, sed etiam magnae miserabiliter dilabuntur***. J'ai tout fait, dans la mesure de mes faibles forces et de mon intelligence, pour maintenir cette concorde si désirable. Je puis dire en vérité que j'en meurs, car la maladie qui me conduit au tombeau est la conséquence des fatigues surhumaines que je me suis imposées, l'été dernier, à

Rome et à Paris, pour empêcher une rupture éclatante que tout semblait rendre inévitable. Et là, je travaillais encore plus, dans un sens, pour ma pauvre et chère patrie et pour l'Eglise. Car l'Eglise a des assurances d'immortalité.

Si elle est persécutée, supprimée même par la violence, elle transporte ailleurs son action bienfaisante et elle attend. Mais il n'en est pas ainsi de la France. Elle n'a d'autres promesses que celles que la Providence a faites aux nations de la terre. Elle a aussi les mêmes menaces. ***Omne regnum contra se divisum desolabitur. Omnis civitas contra se divisa non stabit***. Oh ! si je pouvais lui parler encore du fond de ma tombe ! Si je pouvais, avec ce désintéressement de toutes choses qui est le propre de la vie à venir, lui représenter une dernière fois, comme je l'ai souvent fait à ceux qui la gouvernent, ce qui peut lui donner la paix ! Je la vois avec une amère douleur descendre chaque jour du rang de puissance et d'honneur où l'avaient placée dans le monde la foi et les vertus de nos pères, la politique sage et persévérante de nos rois. Je ne parle pas de son régime intérieur. Je ne me suis jamais mêlé à l'action et surtout aux passions des partis. Ma vie s'est écoulée presque tout entière au-dehors, depuis que je suis à l'âge d'homme ; c'est là que j'ai pu juger de sa décadence, combien son nom est chaque jour moins respecté, sa voix moins écoutée, son influence moins grande. D'année en année, à mesure que l'abandon de ses traditions nationales, c'est-à-dire de sa foi, de son respect pour la religion s'accentue, son soleil pâlit et j'en viens à entendre et à voir chaque jour les Français rougir devant l'étranger de leur propre patrie. C'est là ma plus grande et dernière douleur, celle qui donne à mes derniers jours et à mes dernières pensées une cruelle amertume. La France va-t-elle donc finir ? Dieu va-t-il lui retirer la mission qu'il lui avait confiée dans le monde, de défendre et de protéger d'une manière désintéressée la justice, la faiblesse, la vérité ? Ma prière suprême est que ce malheur lui soit épargné ; mais qu'est la prière d'un homme devant la justice de Dieu ?

C'est à toi que je viens maintenant, ô ma chère Afrique. Je t'avais tout sacrifié il y a dix-sept ans, lorsque poussé par une force qui était visiblement celle de Dieu, j'ai tout quitté pour me vouer à ton service. Depuis, que de traverses, que de fatigues, que de peines !... Je ne les rappelle que pour pardonner et pour exprimer encore une fois mon invincible espérance de voir la portion de ce grand continent qui a connu autrefois la religion chrétienne, revenir pleinement à la lumière et à la vérité, et celle qui est restée jusqu'ici plongée dans la barbarie la plus affreuse, sortir de ses ténèbres et de sa mort. C'est à cette œuvre que j'avais consacrée ma vie. Mais qu'est-ce qu'une vie d'homme pour une semblable entreprise ? A peine ai-je pu ébaucher ce travail. Je n'ai été que la voix du désert appelant ceux qui doivent y tracer les

voies à l'Evangile. Je meurs donc sans avoir pu faire autre chose pour toi que souffrir et par mes souffrances te préparer des apôtres. »

Lorsque six ans après, le 8 juin 1890, le Cardinal Lavigerie écrivit à Carthage ses dispositions testamentaires, il se référa d'abord à ces mêmes pages :

« J'ai consigné, dit-il, dans mon testament spirituel, mes sentiments et mes pensées relativement à mes devoirs et au jugement qui m'attend auprès de Dieu. Je me contente de répéter ici que je meurs plein de regret de mes fautes et de confiance dans la miséricorde divine et dans la protection maternelle de Marie que j'ai toujours tendrement aimée.

Je me recommande aussi aux prières de tous, et particulièrement à celles de mes fils spirituels, de mes prêtres, de mes missionnaires, de mes filles, les sœurs des diverses congrégations, surtout de celle que j'ai fondée... »

****

8.

ECRITES A LA MAIN MEME DE MGR LAVIGERIE

Nous avons trouvé dans nos archives, écrites à la main même de Mgr Lavigerie, les lignes suivantes ainsi que cette inscription funéraire.

Mon épitaphe – à placer sur ma tombe qui doit être faite, entre le village de St-Cyprien et celui de Ste-Monique, sur la première colline, en venant de St-Cyprien, près de la route. Elle (aura ma tombe) la forme d'un marabout arabe, surmonté d'une croix double.

HIC IACET.
IN SPEM DIVINÆ MISERICORDIÆ

KAROLUS MARTIALIS ALLEMAND-LAVIGERIE

EX AUDITORE CAUSARUM SACRI PALATII APOSTOLICI
ET DEINDE EPISCOP NANCEIENSIS
ARCHIEPISCOPOS ALGERIENSIS
NUNC CINIS
QUI CUM ARABAS DILEXISSET
IN FINEM DILEXIT EOS
ET VOLUIT MORTUUS INTER PARTURIERAT
ANNO R. S. MDCCCLXXX

****

Rapprochons de cette inscription, celle que le Cardinal composa pour le tombeau qu'il se fit construire dans la Primatiale de Carthage :

+

HIC IACET

IN SPEM INFINITÆ MISERICORDIÆ REQUIESCIT

KAROLUS MARTIALIS ALLEMAND-LAVIGERIE

OLIM
ARCHIEPISCOPUS CARTAGINIENSIS ET ALGERIENSIS
AFRICÆ PRIMAS
NUNC CINIS
ORATE PRO EO
NATUS EST BAYONNÆ DIE TRIGESIMA PRIMA OCTOBBRIS 1825
DEFUNCTUS EST DIE VIGESIMA SEXTA NOVEMBRIS 1892

****

Terminons cette série d'épitaphes par celle que M. le Commandeur J. B. de Rossi composa expressément comme témoignage de son estime et de sa profonde vénération pour le Cardinal Lavigerie. Elle fut placée sur la porte de l'Eglise Saint-Louis-des-Français à Rome le jour du service solennel pour le repos de son Eminence (1er décembre 1892).

KAROLO LAVIGERIE

V. E. PRESB. CARL. S. E. R.
ARCHIEP. CARTAG. PRIMATI AFRICÆ.
OB SINGULARIA. ERGA. NOMEN CATHOLICVM.
ET. GENVS HVMNVM. MERITA
GALLORVM NATIO
TANTO. CIVE. ET. DECORE. ORBATA
MŒRENS. IVSTA. HERSOLVIT

****

Les expressions dont M. le Commandeur de Rossi s'est servi pour honorer la mémoire de notre illustre Père, sont tirées d'un bref où S.S. Léon XIII exaltait précisément les mérites singuliers qui le placent au rang des hommes qui ont le plus mérité du monde catholique et de la civilisation.

****

Description en style héraldique des armes de Monseigneur Livinhac.

Coupé :
Au 1er d'azur, au pélican et à une étoile du canton sénestre, le tout d'argent.
Au 2me d'argent, à l'image de Notre-Dame du Bon Conseil issante et une étoile, au canton dextre, le tout d'azur.
Légende : ***Totus tuus sum ego***.

9.

VOYAGE D'ALGER A ORAN

(février-mars 1869)

Ce récit se rapporte au Chapitre II à la page 18[32] du présent volume.

Parmi les papiers que la famille du R.P. Deguerry a bien voulu nous communiquer, nous avons trouvé cette relation de voyage d'Alger à Oran des premiers novices de Ben-Aknoun. Nous croyons être agréables aux confrères en la donnant dans son intégralité.

Le Frère Deguerry l'envoyait à des amis du Séminaire de Belley, son diocèse

Après avoir reçu en même temps que l'ordre de partir, la bénédiction de notre Archevêque, diverses instructions sur la manière de nous comporter soit durant le voyage, soit durant le séjour à Oran, nous laissâmes sans trop de regret notre chère solitude de Ben-Aknoun, sous la protection de la Sainte Vierge dont la statue domine le portail.

Quelle poésie dans ce pèlerinage ! En vrais enfants de la Providence, toutes nos provisions consistaient en deux chemises, quatre mouchoirs, deux paires de bas avec les habits qui nous couvraient : nous comptions bien laver nous même notre linge au premier oued (ruisseau) venu.

Outre ce petit bagage, nous portions quelques remèdes, de la quinine, et les instruments les plus nécessaires de la grosse chirurgie : lancette, ciseaux, pinces ; tout cela dans un cabas en palmier nain, tressé par les enfants arabes de l'Orphelinat.

A quelques pas de la maison, nous nous divisâmes en deux bandes, afin de n'être pas trop à charge à ceux auxquels nous allions demander l'hospitalité. Pendant que nos deux confrères se dirigent du côté de la Trappe de Staouëli[33], le P. Charmetant et moi prenons la route de Boufarik. Le rendez-vous commun était fixé à Miliana, huit jours après.

La séparation faite, nous récitâmes l'office des Pèlerins pour attirer sur notre voyage les bénédictions d'En-Haut ; puis, nous marchâmes en silence jusqu'à Douéra.

Les collines du Sahel n'attiraient guère nos regards, malgré les richesses si variées dont elles étaient couvertes à cette époque de l'année (20 février), tant de pensées se pressaient dans notre esprit... Qu'allions-nous faire si loin d'Alger (100 lieues par terre) à travers des pays inconnus et des populations

[32] Voir p. 24 de la transcription.
[33] Le P. Finateu et le F. Boulard.

peut-être hostiles ; sans argent, obligés, suivant les prescriptions de Mgr Lavigerie de mendier notre pain partout où nous aurions à séjourner parmi les Arabes ? Si on avait simplement pour but de nous faire visiter Oran, pourquoi interrompre ainsi le cours de nos études, ou au moins pourquoi ne pas prendre la voie bien autrement rapide des paquebots, qui font toutes les semaines le trajet d'Alger à Oran ?...

Et à toutes ces questions, venait infailliblement la même réponse : nous avions à accoutumer nos corps à la fatigue et aux privations ; il nous fallait tremper nos âmes à cette vie d'imprévu qui plus tard devra être notre vie de chaque jour ; en un mot tout ce voyage n'était qu'une sorte de noviciat à la vie apostolique afin de n'être pas surpris lorsque le moment sera venu, de nous enfoncer dans le désert et de vivre de la vie nomade des Sahariens, moment qui peut-être n'est pas très éloigné.

Après avoir traversé Dely-Ibrahim, et laissé à gauche El-Achour et Baba-Hassen, nous arrivons à Douéra, charmante localité dont le nom exprime en arabe l'idée d'une jolie gracieuse petite ville. Bâtie comme par enchantement en une année, Douéra possède une belle église, chose assez rare en Algérie, un hôpital civil, une caserne ; sa population est presque composée en entier d'agriculteurs auxquels la merveilleuse fécondité du sol donne une assez grande aisance.

Nous passâmes notre première nuit à Boufarik, au camp d'Erlon où les Révérends Pères Jésuites dirigent un orphelinat français. Boufarik est maintenant une oasis de verdure au milieu de la Métidja, plaine fertile, mais insalubre et dénuée d'arbres. Quatre générations de colons s'y sont succédé ; mais la ténacité de ces courageux pionniers y a opéré un changement si complet que le séjour de Boufarik est recommandé aux phtisiques, et cependant, il n'y a pas encore bien longtemps, les Arabes disaient : qu'un chevalier au galop prenait la fièvre en traversant ce pays. Actuellement l'eau y est abondante et les arbres nombreux. Ce qui m'a le plus frappé à Boufarik, c'est son église entourée d'une magnifique couronne d'orangers et de palmiers. Un compatriote, M. l'Abbé Joly y est depuis vingt ans, solide au poste.

Le lendemain nous entrions à Blida. Blida dont un poète arabe a dit : « On t'appelle petite ville, moi je te nommerai petite rose ». Jamais peut-être épithète n'a été mieux mérité. Sa population est d'environ 12 000 âmes, dont le tiers est arabe. Il est impossible de trouver un site plus enchanteur ; vrai jardin des Hespérides, sans fiction, disait Mgr Dupuch. Assise au pied de l'Atlas qui la protège contre le vent brûlant du désert, elle offre un séjour délicieux, même pendant les fortes chaleurs de l'été ; les bosquets d'orangers qui l'entourent offrent des lieux de promenade ou des rayons du soleil ne peuvent pénétrer et l'on a qu'à lever la main pour cueillir dans la saison, les fruits les plus savoureux.

Pourtant, nous ne devions pas tarder à renconter d'autres sites, aussi beaux, mais une beauté toute différente, je veux parles des gorges de la Chiffa... Je ne m'arrêterai pas à en faire la description ; on la trouve sur tous les guides Joanne ; laissez-moi seulement vous dire que mon compagnon de voyage, qui a visité une partie de la Suisse, la Savoie et les Alpes, m'a avoué n'y avoir rien vu qui surpassât la majestueuses beauté de ces gorges. A l'oued Chadi nous eûmes, comme le nom de l'endroit pouvait nous le faire espérer, le plaisir de voir des singes en troupe et à l'état sauvage. Séparés de nous, par un ravin au fond duquel coule la Chiffa, ils nous regardaient avec un air moqueur et semblaient nous reprocher de venir les troubler jusque dans ces lieux solitaires, dont, il y a peu d'années encore, ils étaient les seuls maîtres.

C'est à proprement parler aux gorges de la Chiffa que commence notre vie arabe. Un marabout, Mohamed ben Kouider, s'étant offert à nous accompagner chez les Beni Salah, nous dûmes faire l'ascension presque complète de l'Atlas avant de rencontrer un petit village kabyle, mais, nous eûmes la consolation de distribuer là des remèdes à plusieurs malades, et de panser quelques plaies, au grand étonnement des assistants, stupéfaits de notre désintéressement. Le père d'un enfant que nous venions de soigner, nous avait, par reconnaissance, préparé un bon couscous auquel nous fîmes honneur, n'ayant pris depuis la veille qu'une tasse de café maure, car nous étions en carême. Après le plat national, vinrent les œufs, puis des gâteaux indigènes, des oranges et enfin le café dans lequel on laisse le marc.

C'est une règle assez gênante de l'étiquette arabe, de ne boire qu'à la fin du repas, et il serait du plus mauvais ton de l'enfreindre. Lorsqu'on a assez mangé on dit *chebat*, je suis rassasié et le maître de la maison vous donne un vase rempli de lait où l'on peut tout à son aise saucer sa barbe et ses moustaches lorsqu'on en a.

Il faut remarquer que l'Arabe qui donne l'hospitalité, ne prend jamais part au repas de ses hôtes ; il reste là pour veiller au service ; à la fin il distribue les restes aux assistants. Lorsque ses visiteurs sont marabouts, celle s'appelle manger la *baraka* (bénédiction), mais Ben Kouider notre guide, sous prétexte, je pense, de désaltérer en route ses protégés, remplit d'oranges le capuchons de son burnous, sans s'inquiéter s'il en resterait pour la baraka.

Après-dîner, nous eûmes le loisir d'examiner le paysage, tout à notre aise. Sur nos têtes, la cime de l'Atlas couronnée de neige, sous nos pieds, à une profondeur où l'œil se perd, gronde l'oued-Merdja. Les pentes abruptes sur le flanc desquelles le village kabyle est bâti, cultivées partout où elles sont susceptibles de l'être ; des amandiers, des grenadiers et surtout des orangers faisant, avec les rochers qu'on aperçoit de tous côtés, un contraste des plus pittoresques.

La nuit même, nous n'eûmes qu'à nous étendre sur la natte où nous étions assis pour dormir profondément jusqu'au lever du soleil.

Le lendemain, après déjeuner, nous nous dirigeâmes vers Médéa.

Après avoir descendu l'Atlas et repris la route qui serpente à travers les gorges, nous rencontrâmes un curieux village, bâti en partie à la française, et habité par les Arabes. Ce village a été construit il y a une douzaine d'années par l'Administration, sur la proposition du Général Youssouf, pour les Turcos blessés durant la guerre de Crimée ; mais les indigènes ne comprennent rien de notre civilisation, aussi ne trouvèrent-ils rien de mieux que de parquer dans ces jolies maisons leurs bourricots et leurs poules et d'élever pour eux, un mauvais gourbi, devant la porte d'entrée. Cet état de choses dure encore et les invalides du Général Youssouf, ne sont pas prêts à changer leurs pénates.

Médéa est une ville moitié française, située sur le versant opposé du petit atlas, elle n'a de remarquable que ses environs fort bien cultivés, ce qui faisait dire à Si Hamed ben Youssouf. « Médéa est une ville d'abondance ; si la famine y entre le matin, elle en sort le soir ».

J'ai trouvé comme vicaires de Médéa, des condisciples de Kouba ; ils nous firent, cela se conçoit, le plus grand cordial accueil.

De Médéa à Lodi, il n'y a qu'une promenade : M. le Curé est un des nombreux prêtres, qui en venant en Algérie croyaient y trouver établie la Mission que nous allons entreprendre ; il connaît parfaitement la langue arabe et nous a promis que du jour où le bon Dieu aurait pris ses vieux parents qui habitent avec lui, il serait heureux de venir nous rejoindre. On éprouve de bien douces émotions, en recevant de tels encouragements, d'autant plus que nous sommes tous jeunes et nous sentons le besoin d'avoir à notre tête un Nestor capable de nous diriger.

M. le Curé de Lodi nous indiqua, pour passer la nuit, la demeure d'un vieil Arabe de ses amis, à 25 kilomètres de sa paroisse.

Nous nous mîmes en route après-midi ayant pris quelques renseignements, assez peu précis d'ailleurs, sur le pays où nous allions nous engager.

A partir de Lodi jusqu'à Aïn-Sultan près de Miliana, plus de villages d'Européens ; on n'a devant soi que des montagnes et des vallées sans routes et des rivières sans ponts qu'il faut traverser sur le dos de quelques Arabes, lorsqu'on a la bonne fortune d'en rencontrer près du rivage.

De Lodi chez le caïd Miliani, il nous arriva une aventure que nous ne sommes pas prêts à oublier.

Après deux heures de marche, nous étions entrés dans une vallée, au milieu de laquelle coulait un ruisseau. Cette vallée était si gracieuse avec son vert tapis, ses arbres gigantesques où gazouillaient mille oiseaux invisibles, sa cascade qui tombait d'une grande hauteur entre des murailles couvertes de

lianes ; ce lieu formait un si frappant contraste avec les collines sablonneuses et arides que nous venions de traverser ; l'air était si pur, en un mot la nature en cet endroit était si belle, que nous ne nous lasssions pas de l'admirer. Nous marchions émerveillés ; mais voilà qu'à sept heures du soir, nous nous aperçûmes que nous nous étions égarés. Pour moi, le charme de la belle nature disparût aussitôt, et je l'avoue, je commeçai à m'inquiéter, tandis que mon compagnon plus enthousiaste se montrant tout disposé à souper avec les yeux, puis à passer la nuit dans un creux de rocher ou sous un buisson. La longue marche que nous venions de faire avait bien vite eu raison du dîner de M. le Curé de Lodi, et le besoin de nourriture nous fit presser le pas. Après une heure de marche, nous arrivâmes à un café maure occupé par une dizaine d'Arabes qui se disposaient à dormir. Payer à chacun une tasse de café (cinq centimes la tasse) et leur raconter notre aventure fut l'affaire d'un instant. Le kaouadji (cafetier), après avoir bien ri, nous dit de reprendre notre cœur, nous offrit un guide en nous assurant que dans un quart d'heure nous serions chez le caïd. Je crois plutôt que ce brave homme n'avait pas grande envie de nous laisser passer la nuit sous son toit. Nous continuâmes notre route, mais nous avions beau marcher comme des dératés. Nous n'arrivions pas au but annoncé, le guide interpellé répétait sans cesse : « Nous arrivons, nous arrivons ». Et nous de presser le pas, et les chiens des douars près desquels nous passions de hurler après nous. Nous ne savions que penser, lorsque notre homme nous montrant un petit monticule nous dit : « Nous voilà arrivés, restez avec le bien et que Dieu vous bénisse ». Nous lui répondîmes : « Pars avec le salut et que Dieu augmente ton bien ». Après ces mutuels compliments, nous gravîmes la hauteur en tâtonnant et bientôt nous aperçûmes des formes humaines devant un tas de paille. Qui vive, nous cria-t-on en arabe. « Maître de la tente, ce sont les hôtes de Dieu ». L'hôte de Dieu est pour les Arabes un personnage sacré et inviolable ; néanmoins le vieux caïd, représentant du Bureau arabe de Médéa crut devoir nous demander nos papiers ; nous n'en avions pas. Cela pouvait nous mettre dans un grand embarras, car ce chef était en droit de nous retenir jusqu'à ce que nous eussions obtenu un permis régulier de voyage. Cependant, nous étant aperçus que le fils aîné de la maison connaissait le français, nous lui présentâmes une pièce revêtue du sceau de l'Archevêché.

C'était une lettre de recommandation pour MM. les Curés chez lesquels nous devions passer. Dès que l'on sut que nous étions les envoyés de Mgr Lavigerie, il se fit un revirement complet dans les esprits. Le chef nous fit mille excuses. Avec cette lettre un grand marabout (qu'Allah le protège), dit-il, vous serez les bienvenus chez tous les caïds de l'Algérie. Cinq minutes après nous étions assis sur des tapis et des coussins de Mascara, sous une tente éclairée par une magnifique lampe arabe à quatre branches. Après

quelque temps, une négresse couverte de bracelets aux bras et aux jambes plaça devant nous le couscous, avec du lait, une bonne et belle poule et un excellent gâteau pétri au miel sauvage ; on nous servit ensuite le thé sur un plat d'argent travaillé, donné au caïd par l'Empereur Napoléon III lui-même.

Après souper, le caïd s'excusa de ce que le manque de temps avait empêché de nous servir d'une manière digne de notre haut rang ; puis commencèrent d'interminables causeries sur le grand marabout sur les orphelins de Ben-Aknoun, dont quelques-uns sont originaires de ces pays, sur le télégraphe, etc.

Les Arabes, à moins que de coupables menées ne les aient induits en erreur ont pour Mgr Lavigerie un respect profond et singulier ; ils connaissent sa charité et son amour pour eux et ne tarissent pas d'éloges à son sujet.

De temps en temps on entendait dans le lointain un coup de feu, signal de mort pour quelque pauvre chacal.

L'Arabe chasse uniquement par passion, le chacal mort sert d'appât au sanglier (halolouf) et le sanglier au chacal. Interrogés par nous pourquoi ils ne mangent pas la chair du sanglier, qu'ils savent pourtant être fort bonne, ces braves gens nous répondirent, que Dieu avait défendu à notre père Adam de manger d'une certaine partie de cet animal ; mais qu'elle est cette partie ? On l'a oublié, et pour plus de sûreté, on laisse de côté comme défendu la bête toute entière. Ceci, me rappelle qu'un domestique arabes de Ben-Aknoun a fait cette année le Ramadan et le Carême afin d'être plus sûrs d'avoir accompli son devoir.

Il était plus de minuit, lorsqu'enfin on nous laissa dormir. Outre que nous étions harassés de fatigue, il fallait le lendemain se lever de bonne heure pour continuer la route. Après avoir pris le café, le caïd nous offrit, pour la journée, deux chevaux, que nous acceptâmes avec reconnaissance.

Avant de le quitter, nous lui fîmes présent d'un peu de poudre et d'une tabatière en écaille de tortue ; et nous nous séparâmes excellents amis. A cheval, je pus continuer mon sommeil, grâce à la selle arabe où l'on se trouve comme dans un fauteuil. Lorsque je me réveillai, nous traversions le Chélif. Nous dînâmes à l'Arbâ des Djendel. C'est un marché indigène où il y a aussi une école. Tous les enfants voulaient nous suivre, prétendant que leur instituteur un français protestant les frappait ; leur ayant dit en riant que nous ne prenions que les orphelins, ils se trouvaient tous à la fin sans père ni mère.

Que de bien se ferait et comme l'Algérie changerait vite de face, si ces écoles indigènes étaient tenues par des hommes revêtus d'un caractère religieux, comme nos Frères des Ecoles Chrétiennes.

Le lendemain soir, nous faisons notre entrée à Miliana, rendez-vous des deux bandes de pèlerins. Nos compagnons de Ben-Aknoun y étaient arrivés depuis une demi-heure. Durant notre court séjour, la neige tomba assez

abondamment et cela n'a rien qui doive vous surprendre, vu l'altitude de la ville. Le climat en hiver y est même assez rigoureux.

J'eus le plaisir, certes bien inattendu, de trouver ici un condisciple de Belley dont la famille est venue se fixer en Algérie.

En quittant Miliana, nous poursuivîmes de concert notre route. A Duperré l'un d'entre nous, le P. Finateu, dût s'arrêter pour remplacer le curé malade, mais il nous rejoignit bientôt à Orléansville.

Il sera trop long de vous raconter en détail le reste du voyage jusqu'à Oran. Nous le fîmes tantôt à pied, tantôt en voiture et même en wagon.

De Miliana à Relizane, nous eûmes à traverser d'immenses plaines parsemées de ruine romaines, couvertes en partie de palmiers nains et de buissons de jujubiers. Pas de routes, seulement des tracés inachevés ; pas de pont sur les rivières, aussi arrive-t-il fréquemment que la voiture est obligée d'attendre pendant deux ou trois jours que les eaux grossies par les pluies aient baissé pour permettre le passage du gué. Ces retards, est-il besoin de le dire, sont très désagréables pour les voyageurs.

A Relizane, nous prîmes le chemin de fer qui va de cette ville à Oran ; mais arrivée à St-Denis-du-Sig, nous eûmes la fantaisie, le P. Charmetant et moi de pousser une pointe jusqu'à Mascara capitale d'Abdek-el-Kader en 1932. Défendue du côté du nord par d'énormes et abruptes montagnes, Mascara, entre les mains des Français eût été imprenable. Des hauteurs de cette ville guerrière, nous ne nous lassions pas de contempler les lointaines limites du désert, notre future et désirée patrie ; notre cœur était vivement ému et de nos vœux nous appelions cette terre si délaissé, comme le matelot, lorsque de la haute mer, il commence à entrevoir le rivage du pays natal. Aux pieds de Mascara s'étend une grande plaine où l'on aperçoit les tentes noires, des Flittas, adversaires autrefois si terribles et dont maintenant les immenses troupeaux paissent dans les hautes herbes.

De retour à St-Denis, nous visitâmes le barrage, énorme maçonnerie qui en arrêtant la rivière du Sig entre deux collines, forme un lac artificiel, d'où l'on distribue l'eau dans toute la plaine qu'elle fertilise.

Quelques jours après nous étions enfin à Oran. Notre premier soin fut d'aller rendre visite à Mgr Callot et de lui présenter les lettres de notre Archevêque. Sa Grandeur nous reçut avec son amabilité ordinaire et ne voulut pas que nous eussions d'autre logement que son palais épiscopal, ancienne manufacture de tabac mise à sa disposition par le Génie.

La chapelle de Santa-Cruz élevée sous le fort de ce nom[34], était le but de notre pèlerinage. Nous y montâmes, le lendemain de notre arrivée, sous la conduite du P. Henri capucin de la maison de Lyon qui prêchait alors le

[34] Le Fort fut bâti par les Espagnols (1698-1708). La chapelle fut construire en 1849, à l'occasion du choléra.

carême à la cathédrale d'Oran. Notre pèlerinage avait commencé à N.-D. d'Afrique, il se terminait à N.-D. de Santa-Cruz. Nous y priâmes la Reine des Apôtres de prendre notre œuvre naissante sous sa maternelle et puissante protection et d'appeler à la lumière de l'Evangile, tant de peuples assis en Afrique à l'ombre de la mort**.**

Durant les dix jours environ de notre séjour à Oran, nous visitâmes dans la ville, quelques communautés religieuses, et à Misserghin l'orphelinat arabe de Mgr Callot dirigé par le P. Abram. Nous devions revenir à Alger par le bateau, mais il s'éleva un vent tellement violent que pas un navire ne put prendre de large.

Mgr d'Alger, consulté par le télégraphe, nous répondit de revenir immédiatement par la voie de terre, afin de pouvoir être de retour pour la semaine sainte. Partis d'Oran le samedi 20 mars, nous arrivâmes à Alger le mardi matin suivant.

L'EMIR ABD-EL-KADHER (1808-1883)

****

10.

LETTRE DE MONSEIGNEUR LIVINHAC AUX MISSIONNAIRES LEUR ANNONÇANT LA MORT DU CARDINAL LAVIGERIE

Maison-Carrée, le 26 novembre 1892

MGR LIVINHAC (1846-1922)

MES BIEN CHERS CONFRERES,

Dieu vient d'appeler à lui notre vénéré Père. Il s'est endormi doucement du sommeil des justes aujourd'hui à minuit et demi. La mort de S.E. le Cardinal Lavigerie est une grande perte pour l'Eglise catholique ; pour nous, qui avons l'honneur d'être ses enfants, c'est un immense malheur. Je n'essaierai pas de vous faire l'éloge de celui dont le nom béni remplit le monde entier. Ses œuvres le louent plus éloquemment que tout ce que nous pourrions écrire. Notre devoir en ce moment est de prier avec la ferveur qui convient à des fils priant pour le repos de l'âme du meilleur des pères. Vous ne vous contenterez donc pas du service solennel qui doit se faire dans chacune de nos maisons et des autres prières que nous prescrivent nos saintes Règles. Les Prêtres se feront un devoir de se souvenir de lui tous les jours au saint autel, et les Frères le recommanderont à Dieu dans leurs communions et leurs autres exercices de piété.

Pour rendre nos supplications plus efficaces, nous redoublerons tous de ferveur et nous nous efforcerons d'imiter les vertus de notre héroïque Fondateur, et en particulier, son amour de Dieu et des âmes, son zèle toujours ardent et l'esprit d'obéissance qui a animé toute sa vie.

Puisse la cruelle épreuve qui nous frappe augmenter notre confiance en Dieu et resserrer, s'il est possible, les liens de la charité fraternelle qui nous unit.

Daignez agréer, mes bien chers confrères, les sentiments affectueux et dévoués aves lesquels je suis tout à vous en N.S.

+ Léon LIVINHAC

11.

LE R.P. DEGUERRY

Nos confrères nous sauront gré de leur donner une courte notice biographique sur le R.P. Deguerry. Les détails intéressants qu'elle contient et qui leur sont certainement inconnus, nous ont été fournis très obligeamment par son frère aîné, M. Félix Deguerry.

Couronné de sapins géants, adossé aux montagnes interminables qui vont se confondre avec la belle forêt de Meyriat, célèbre jadis par son abbaye, Outriaz est un gentil hameau du Haut-Bugey qu'on dirait perdu au sommet des Alpes. C'est là que le 23 Octobre 1847 naquit Francisque Deguerry.

Six frères ou sœurs l'avaient déjà précédé au foyer paternel, et cinq autres devaient le suivre.

Son enfance fut, pour ainsi dire, bercée par le bruissement du vent dans les hauts peupliers qui entouraient le moulin et la scierie de l'Hermitière, propriété et habitation de sa famille.

OUTRIAZ – SCIERIES DEGUERRY

Il se développa rapidement et de bonne heure manifesta bientôt cette santé robuste que les rudes privations de son apostolat en Afrique devaient seules compromettre.

A cinq ans, ses parents l'envoyèrent avec ses frères chez l'instituteur de Lantenay, car il n'y avait pas d'école primaire au hameau d'Outriaz.Sa nature vive et turbulente, son caractère querelleur lui valurent plus d'une correction. Un jour, entre autres, comme il dissipait ses camarades de classe et se disputait avec ses voisins, l'instituteur énervé lui asséna un si violent coup de baguette sur sa tête qu'il lui laboura assez profondément la joue.

Si sévère que fut la punition, si douloureuse que fut la blessure dont il porta la marque toute sa vie, le petit Francisque oublia vite l'une et l'autre, recommença de plus belle ses escapades et fit même plus souvent encore que par le passé l'école buissonnière.

Notre écolier était âgé d'environ neuf ans quand un ecclésiastique de Paris arriva à Lantenay passer quelques jours de vacances chez le curé de la paroisse. Dans l'une de leurs promenades, les deux prêtres entrèrent au moulin de l'Hermitiere.

A la vue de cette belle et nombreuse famille, l'ecclésiastique manifesta son admiration, et dit à M. Deguerry : « Vraiment : vous devriez consacrer un de vos fils au service de Dieu ». – « C'est depuis longtemps notre vif désir, répondirent les pieux parents, mais nos ressources ne nous permettent pas de le placer au Séminaire »[35]. – « M. le Curé de la Madeleine qui est votre parent et mon ami, peut bien prendre sa part des frais d'éducation. Ecrivez-lui ; j'appuierai chaudement votre demande ».

Le conseil fut suivi, et M. 1'Abbé Deguerry promit de verser chaque année la somme de 200 francs, jusqu'à la fin des études de son jeune parent. Le plus important était fait ; restait maintenant à choisir celui que Dieu se destinait. Les préférences du père et de la mère tombèrent sur Francisque, et le curé de la paroisse de Lantenay s'offrit à lui donner les premières notions du latin.

Les débuts furent pénibles ; se voyant seul, séparé de ses camarades de jeu, empêché de donner libre essor à sa nature tapageuse, le jeune écolier mettait peu d'ardeur à l'étude ; peut-être aussi lui semblait-il que les règles de la grammaire française et les déclinations latines exigeaient trop d'application, nous ne savons, mais ce qu'il y a de certain c'est que le temps lui pesait au presbytère de Lantenay. L'Abbé Durafour qui ne savait à quoi attribuer cet état de choses, jugea bon d'en prévenir M. Deguerry. Un jour donc que son élève n'avait pu réciter un mot de leçon, il le chargea de porter à Outriaz un billet qui ne contenait que ces trois mots : ***Ego sum piger***[36]. L'enfant qui ignorait le sens de cette phrase, arrive joyeux à la maison pater-

[35] Trois fois la propriété non assurée de l'Hermitière avait été incendiée en partie.

[36] M. Deguerry avait fait toutes ses études secondaires ; il était même entré au Grand Séminaire de Brou, et se destinait à l'état ecclésiastique quand la mort prématurée de son père l'obligea à venir prendre, en sa qualité d'aîné, la direction de la famille.

nelle ; mais quelle n'est pas sa surprise de recevoir de sévères reproches suivies d'une verte correction. « S'il en est ainsi, dit-il, à son père, je ne veux plus apprendre le latin, et je vais me faire canut ». (On commençait alors dans le pays l'industrie de la soie). Pour toute réponse, le père frappa plus fort et renvoya l'enfant à ses livres.

Toutefois pensant que le séjour dans un pensionnat serait plus profitable à son fils, M. Deguerry le conduisit au Petit Séminaire de Meximieux. C'était en 1857. Francisque, quoique âgé alors de dix ans, n'entra qu'en neuvième, mais bientôt ses progrès furent sensibles et ses notes de classe et de conduite en apportèrent à sa famille l'heureux témoignage.

Cependant bien que vertueux, intelligent, excellent camarade, il eut durant presque tout le temps de son séjour au Séminaire la réputation d'un élève turbulent et espiègle.

La mort de sa pieuse mère arrivée le 30 août 1862, semble pourtant avoir tempéré cette vivacité de nature et cette exubérance de vie.

Nous en avons la preuve dans ce passage d'une lettre à son père : 16 avril 1866 – « On fait de grands préparatifs pour la fête de M. le Supérieur. Musique vocale, musique instrumentale, pièce de théâtre. On fait même venir de Lyon un jeune artiste de 12 ans ! Aussi tous les élèves sont dans l'allégresse ; quant à moi, je n'aime pas ces fêtes ; je m'y ennuie, tandis que tout le monde se réjouit ».

Durant les vacances de rhétorique, le 20 août 1866, il perdit son père. Cette mort, qui l'affligea beaucoup, fut le point de départ d'un changement profond dans son caractère. Il porta dès lors dans sa personne cette gravité triste dont il ne devait plus se départir.

Sans retard il écrivit à M. le curé de la Madeleine, pour l'informer du deuil cruel qui venait de le frapper, et lui annoncer sa résolution d'entrer au Petit Séminaire de Belley pour y faire sa philosophie. Il le priait en même temps de vouloir bien lui continuer ses secours pécuniaires.

A Belley, nous apprend un de ses condisciples[37], il fut un élève sérieux, d'un jugement sûr, d'une piété solide, mais plutôt travailleur que brillant. C'était aussi le plus aimable de ses camarades. Nous l'appelions en termes d'écoliers : « le bon sapin » soit à cause de son pays d'origine célèbre par ses magnifiques forêts, soit à cause de sa haute taille et de son caractère très droit et qui ne pliait pas.

Durant cette année, le jeune philosophe se lia plus particulièrement avec deux condisciples, MM. Vallet et Réty. Ce dernier était parent du curé de Souk-Ahras dans la province de Constantine. Les lettres qu'il recevait d'Algérie étaient lues en commun par les trois amis. Les récits enthousiastes

[37] M. l'Abbé Vallet, curé archiprêtre de Villars-les-Dombes, qui nous a fourni ces détails intéressants.

qu'elles contenaient sur la vie accidentée du prêtre en Afrique et sur le ministère paroissial auprès des colons émerveillaient nos jeunes gens et ils résolurent de solliciter à la fin de l'année de philosophie leur admission dans le clergé algérien.

Quand Francisque revint dans sa famille après l'année passée à Belley, on remarqua bien en lui quelque chose d'étrange, d'incompréhensible même, mais personne ne put soupçonner ses projets de départ.

Comme d'habitude, il passa une partie de ses vacances a Corcelles chez son oncle Pélisson et l'autre à Outriaz dans la maison paternelle. Cependant vers le milieu des vacances, il commanda deux soutanes au tailleur du pays. Tout le monde crut alors qu'il allait entrer au Grand Séminaire de Brou.

Sur ces entrefaites, Francisque Deguerry apprend tout à coup que M. l'Abbé Gatheron vient d'arriver en France pour voir son père gravement malade. Il va aussitôt le trouver, afin de lui faire part de son vif désir d'aller en Algérie et lui demander les renseignements nécessaires pour se faire admettre au Grand Séminaire de Kouba. Le curé de Souk-Ahras accueille affectueusement le jeune homme et lui promet de solliciter son admission auprès de Mgr Lavigerie qui se trouvait alors à Lyon pour le sacre de l'Abbé Callot, nommé évêque d'Oran (22 septembre 1867).

M. Gatheron alla trouver son Archevêque, qu'il voyait d'ailleurs pour la première fois, lui parla de ses œuvres africaines avec cette rondeur qui provoquait immédiatement la sympathie et le mit au courant de la demande du séminariste de Belley. L'admission à Kouba fut obtenue sans difficulté.

Le brave curé, en faisant part de cette bonne nouvelle à son jeune ami lui donna rendez-vous à Marseille pour la semaine suivante.

A la réception de cette lettre, Francisque pria ses sœurs de lui préparer son linge pour la huitaine, et annonça son départ pour l'Afrique.

Cette décision inattendue produisit dans la famille une profonde émotion. On discuta, on pleura, on chercha à le dissuader, mais rien ne put ébranler sa résolution. Son oncle Pélisson, curé de Corcelles, qui l'avait nommé d'avance héritier d'une partie de sa fortune, eut beau lui faire entrevoir qu'il retirerait ses promesses s'il partait à Alger, il lui répondit que rien ne pourrait l'empêcher de suivre sa vocation.

Francisque partit donc, mais au moment du départ, en voyant sa famille en pleurs, on dit que, malgré son énergie morale, il ne put retenir ses larmes.

Il arriva à Marseille au jour fixé, et pendant que M. Gatheron se rendait à Bône, lui prenait le bateau pour Alger. Il y arriva le 4 octobre.

A peine débarqué, il se rend à Kouba et se présente au Grand Séminaire. « Mais, M. l'Abbe, lui dit le vénérable supérieur étonné, je n'ai reçu aucune lettre de demande à votre sujet. Qui vous adresse ici ? ».

– « Je viens, répond le séminariste, sur la parole formelle de M. Gatheron, curé de Souk-Ahras, qui a obtenu mon admission à Kouba de Mgr Lavigerie lui-même. – « Dans ce cas, mon ami, reprend M. Girard, allez trouver l'Archevêque, et rapportez-moi un mot de sa part ». M. Deguerry prend immédiatement la route de St-Eugène, et demande une audience à Mgr Lavigerie. Le prélat se rappelant la promesse faite à Lyon, lui remit aussitôt le billet demandé.

Les premiers jours à Kouba furent pénibles pour notre séminariste. La transition entre Belley et Kouba était si tranchée, le milieu si nouveau, les visages si inconnus, le genre de vie si différent, que la tristesse d'abord, puis le découragement s'emparèrent de lui, et il en vint bientôt à la résolution de s'en retourner en France. Ayant appris que le curé de Mustapha-Inférieur était du diocèse de Belley, il alla le trouver pour lui demander l'argent nécessaire à son passage. L'Abbé Rion, comprenant facilement le motif de la peine de son jeune compatriote, remit facilement le calme dans son âme agitée, et lui conseilla de rester à Kouba. La tentation était vaincue pour toujours.

Aux vacances de 1868 il revint à Outriaz. Ce fut une grande joie pour toute sa famille de revoir le séminariste africain ; parents et amis se disputaient le plaisir de le recevoir à leur table et de le fêter de leur mieux.

C'est durant son séjour à la maison paternelle qu'il assista au mariage de son frère ainé, M. Félix Deguerry, à la conclusion duquel il avait d'ailleurs contribué personnellement.

Cependant l'époque du retour à Alger approchait. Quelques jours avant son départ il annonça à sa nouvelle belle-sœur qu'il désirait inviter quelques-uns de ses anciens condisciples de Meximieux ou de Belley, et la priait de préparer elle-même le repas. Dans sa pensée, nous écrit M. Félix Deguerry, c'était in dîner d'adieu, car il prévoyait qu'il ne les reverrait pas de longtemps.

Avait-il donc entendu déjà retentit à son cœur le « ***sequere me*** » du Maitre des Apôtres ? Voulait-il s'offrir à l'Archevêque pour l'œuvre arabe, commencée depuis plus de six mois à Ben-Aknoun ?

Il nous était impossible de l'affirmer, mais voici qu'une lettre du P. Charmetant nous en donne la quasi certitude. « Lui aussi, nous dit-il, songeait à la Mission ; dès la première année de Kouba, et avant les vacances de 1868 s'en était ouvert à moi, vaguement il est vrai, car rien de définitif n'était encore arrêté chez lui ».

A la fin de septembre, l'Abbé Deguerry prit pour la seconde fois le chemin de l'Afrique. En arrivant à Alger, il apprend que Mgr Lavigerie vient d'ouvrir à la Maison-Rostan, pres d'El Biar, un noviciat pour les Missions d'Afrique.

A quoi allait-il se résoudre ? Eut-il la pensée de solliciter son admission ? C'est encore le P. Charmetant qui va nous l'apprendre. « Je lui annonçai pendant la retraite, que ma décision était prise, et que, avec l'assentiment de M. Dazincourt, mon directeur, j'allais entrer au Noviciat d'El Biar ; ce que je fis en effet le 2 novembre. Il me dit alors qu'il allait consulter le sien, M. Alvernhe. La réponse fut favorable, car, quinze jours plus tard il venait me rejoindre en compagnie d'un autre séminariste de Kouba. »

Il n'entre pas dans le cadre de cette notice biographique de retracer la vie complète du P. Deguerry, dans la Société, puisqu'elle se trouve écrite presque à chacune des pages de ce volume. Nous voulons citer seulement quelques traits qui feront connaître combien profonde était sa répugnance pour les dignités et complet son détachement de sa famille.

Au premier Chapitre Général, en octobre 1874, il avait été choisi par Mgr Lavigerie pour gouverner la Société sous sa direction immédiate.

Malgré ses plus vives instances auprès du vénéré Fondateur, pour être relevé de fonctions dont il ne s'estimait ni digne ni capable, il avait été réélu pour une seconde période triennale, mais au Chapitre de 1880, redoutant d'être placé une troisième fois à la tête de la Congrégation, il prit la fuite et alla se cacher chez un de ses amis curé dans le diocèse d'Alger. Il ne revint que lorsqu'il fut assuré de l'élection du R.P. Charbonnier.

Son contentement était extrême, mais il fut court. A peine de retour à Maison-Carrée, il apprend qu'il est question de lui pour la charge de Provicaire du Tanganyika. A cette nouvelle, il écrit au R.P. Charbonnier pour lui exprimer sa stupéfaction et le supplier d'intervenir auprès de Mgr Lavigerie afin d'empêcher à tout prix cette nomination ; dans l'intérêt même, disait-il, de la persévérance dans sa vocation.

Monseigneur céda cette fois. Mais en 1886, lui ayant manifesté sa volonté de le replacer à la tête de la Congrégation, il se heurta à un refus catégorique. Le Cardinal qui pouvait commander, se fit alors affectueux, paternel, suppliant ; il alla même jusqu'à lui déclarer que, s'il persistait dans sa résolution, lui, Fondateur allait immédiatement donner sa démission au Saint-Père, regardant ce refus comme la marque certaine qu'il ne pouvait plus gouverner la Société.

Devant une pareille déclaration, toute résistance devenait impossible, aussi ne resta-t-il au P. Deguerry qu'à se soumettre. Il courba donc une troisième foi les épaules sous la lourde charge du Supériorat.

Ces divers événements sont assez connus de la plupart des missionnaires; mais ce que bien peu savent, c'est la proposition que Mgr Lavigerie lui fit en novembre 1879, de le nommer Vicaire Général titulaire du diocèse d'Alger.

Tout en se déclarant fort touché de cette haute marque d'estime et de confiance, le P. Deguerry crut devoir décliner l'offre qui lui était faite, allé-

guant d'une part la crainte d'indisposer le clergé séculier qui verrait peut-être d'un mauvais œil l'entrée d'un Père Blanc au Conseil diocésain, et d'autre part la crainte non moins réelle, de créer par là dans la Société un précédant fâcheux et de détourner les missionnaires de l'esprit de leur vocation en leur mettant dans l'esprit des idées de grandeur et de recherche des dignités.

Heureuses les Congrégations qui ont à leur tête des hommes qui mettent plus d'empressement et de joie à fuir les honneurs que les mondains n'en mettent à les poursuivre !

Chez le P. Deguerry le détachement de la famille fut non moins remarquable. Appelé par ses fonctions à faire de nombreux voyages en France, il lui eût été facile de passer plus d'une fois dans son pays. Ce ne fut pourtant que douze ans après son entrée dans la Société qu'il y revint.

Cette première visite fut même marquée d'un assez curieux incident.

Comme il arrivait à Maillat par la dernière diligence, trop fatigué pour faire à pied les huit kilomètres qui le séparaient d'Outriaz, il se dirigea vers l'hôpital Jacquemet dont la propriétaire était sa parente. Plus de lumière, tout était fermé. Il frappe à la porte; une fenêtre s'ouvre, et une voix demande : « Qui est là ? » – « Un voyageur qui veut une chambre pour la nuit. » L'hôtelier regarde, mais à la vue de cette grande forme blanche qui ressemble à un fantôme, il est saisi de frayeur, et referme précipitamment la fenêtre en criant : « On ne loge pas ».

Comprenant l'inutilité d'une réclamation, le P. Deguerry se dirige vers l'écurie, l'ouvre et s'installe de son mieux. Le matin venu il va saluer en souriant le maître et la maîtresse d'hôtel.

Quelle pénible surprise, pour eux de reconnaître leur parent, dans cet étranger qu'ils ont obligé, quoique bien involontairement, d'aller passer la nuit dans leur écurie ! Aussi se confondent-ils en excuse, et lui expriment-ils leurs regrets de ce qui s'est passé...

Quelques heures plus tard, il était à Outriaz. On devine sans peine, nous écrit M. Félix Deguerry, à qui nous devons les détails qui précèdent, la joie de toute la famille en revoyant après tant d'années ce frère bien aimé, ce prêtre à la figure énergique, ce missionnaire, portant avec tant d'aisance le costume arabe ! Mais ces heureux moments furent courts. Un missionnaire ne s'appartient pas, nous dit-il, et il nous quitta au bout d'une semaine ; nous le revîmes une seconde fois cinq ans plus tard, durant quelques jours seulement, et ce fut tout. Il ne reparut au pays, qu'en 1890, lorsqu'il était aumônier des Dames de Sion à Grandbourg.

Beaucoup d'entre nous se rappellent encore l'émotion qui saisit les cœurs, à la nouvelle du départ du P. Deguerry, et le regret plus vif encore quand on apprit sa résolution bien arrêtée de ne plus rentrer dans la Congrégation.

En vain plusieurs de ses confrères lui écrivirent-ils pour le faire revenir sur sa résolution ; en vain le Cardial lui-même lui fit-il savoir que son retour lui serait agréable ; il demeura inflexible.

Cette détermination causa une peine profonde à tous les missionnaires ; elle fut particulièrement sensible aux membres du Conseil de la Société, et l'on peut ajouter sans crainte de se tromper, surtout au Vénéré Fondateur.

Le P. Deguerry devint aumônier du pensionnat des Dames de Sion à Grandbourg, dans le diocèse de Versailles. C'est là qu'il apprit en novembre 1892 la mort du Cardinal Lavigerie. On se demanda alors, si cet événement n'allait pas lui faire prendre une décision nouvelle et le ramener en Afrique.

Une lettre adressée à son frère ainé, à la date du 1 janvier 1893, nous montre quels étaient ses sentiments.

« Vous avez dû vous demander, lui dit-il ce que j'allais devenir depuis que les journaux vous ont fait connaitre la mort du Cardinal Lavigerie. Ce gros événement m'a été, en effet, dans une grande perplexité. Mes anciens confrères me réclament avec instance, et ici à Grandbourg on ne fait pas, moins d'instances pour que je reste... D'autre part, un ecclésiastique auquel le gouvernement vient d'offrir l'évêché de Carthage, déclare qu'il ne consent à accepter que si je consens moi-même à l'accompagner en Tunisie. Tiraillé en sens divers, je ne sais trop à quoi me résoudre et j'ai pris le parti d'achever ici l'année scolaire commencée. En attendant, le bon Dieu m'inspirera, je l'espère, la meilleure détermination à prendre. »

La nomination de l'ecclésiastique dont il parle et qui n'est autre que le P. Charmetant, n'ayant pas eu lieu, lui-même resta définitivement à Grandbourg. Il aimait à se tenir au courant des œuvres de la Société, et son plus grand plaisir était de recevoir chez lui les anciens confrères qu'une mission appelait en France et plus particulièrement à Paris. Chaque année il revenait passer quelques mois de vacances au sein de sa famille. Dans celle de 1900 on constata un changement profond dans toute sa personne, sa haute taille se courbait, sa barbe était devenue toute blanche, le moindre effort le fatiguait.

Au moral le changement était peut-être plus visible encore ; un air de mélancolie se reflétait sur son visage, et sa conversation n'avait plus l'entrain d'autrefois.... toutefois, comme il ne se plaignait jamais, personne ne se rendit compte de la gravité de son état.

A la fin des vacances, il retourna à Grandbourg pour y reprendre ses fonctions d'aumônier. Au mois d'avril de l'année suivante, une dépêche lui apprit la mort d'une de ses sœurs ; il alla assister aux obsèques. « Vois-tu, mon cher Félix, dit-il à son frère aîné en sortant du cimentière, c'est moi qui passe après. »

Il disait vrai : quinze jours plus tard il s'alitait vaincu par la maladie, et le 8 mai, jour de l'Ascension, il rendait pieusement son âme à Dieu.

Le P. Laurens, de la Procure de Paris, qui a assisté le P. Deguerry à ses derniers instants, nous a donné sur sa maladie et sa mort, les détails les plus circonstanciés. La Chronique trimestrielle les ayant reproduits dans son numéro d'avril 1902, nous y renvoyons le lecteur, certain qu'il trouvera dans ce récit un sujet de grande édification.

Beati qui in Domino moriuntur.

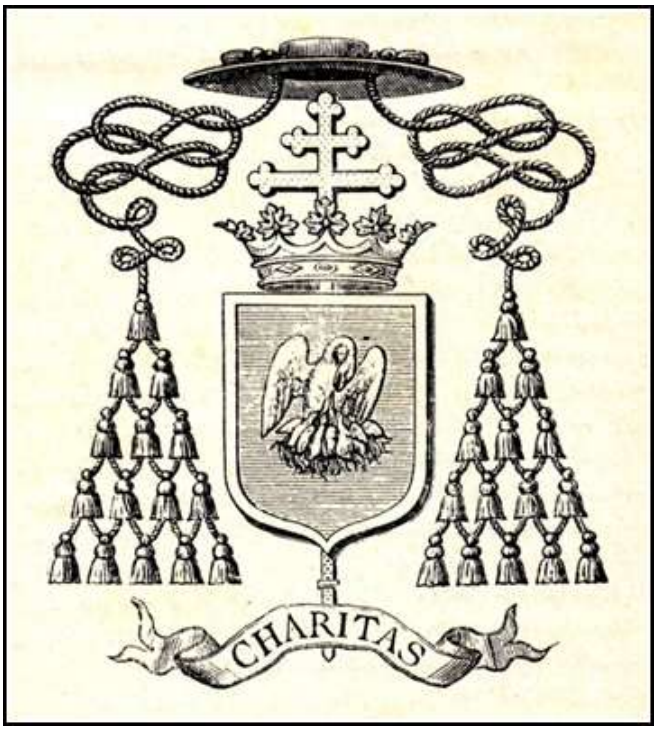

ARMOIRIES DU CARDINAL LAVIGERIE

DOCUMENTS JOINTS

1.

LE P. F. CHARMETANT
MES NOTES ET MEMOIRES
SUR LES PREMIERES ANNEES DE LA SOCIETE
DES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE

2.

EXTRAIT DES NOTES ET SOUVENIRS
DU PERE JAMET (1849-1919)

3.

MORT DU R.P. DEGUERRY

4.

FEUILLE DE CHEF DE DIZAINE
L'ŒUVRE DES ECOLES D'ORIENT, MISSION D'ALGER,

JOUR DE FANTASIA

MGR LAVIGERIE A BISKRA PEU AVANT SA MORT EN NOVEMBRE 1892

1.

MES NOTES ET MEMOIRES SUR LES PREMIERES ANNEES DE LA SOCIETE DES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE[38]

LE P. CHARMETANT (1882 ?)[40]

F. CHARMETANT

Pourquoi ce travail ?

Aux pages III et IV de sa Préface[39], le P. Duchêne écrit : « La première génération de Missionnaires d'Afrique disparaissant, le contrôle des faits ou l'explication de leurs causes devient difficile. »

C'est surtout ce travail de contrôle que je me propose de faire, au cours de ces Notes ; elles suivent autant que possible, page par page, le récit du P. Duchêne. J'y ajouterai certains faits qui n'ont pas été signalés par nos anciens confrères, ainsi que les renseignements et éclaircissements

[38] F. CHARMETANT, *Mes notes et mémoires sur les premières années de la Société des Missionnaires d'Afrique*, A.G.M. Afr. Fonds Lavigerie, N° A 8.2.

[39] Voir p. 10 de la transcription.

[40] Félix Jacques Joseph CHARMETANT (1844-1921) est né le 20 juin 1844 à Saint-Maurice-l'Exil (Isère). D'abord élève du grand séminaire de Lyon, il rejoint en 1867 le grand séminaire diocésain d'Alger. Le 18 octobre de cette même année il s'engage comme missionnaire. Il entre chez les Pères Blancs, société missonnaire fondée en 1868 par Mgr Lavigerie. Ordonné prêtre en 1869, il est nommé responsable du groupe des orphelins de Maison-Carrée. Jouissant de la confiance de Mgr Lavigerie, il est associé à la rédaction des premières constitutions des Pères Blancs. Il participe aux premières missions en Kabylie, puis au Sahara. Il est envoyé à plusieurs reprises effectuer des démarches pour sa Société missionnaire en France et à Rome. Il fait un voyage au Canada en 1874, pour lever des fonds et susciter des vocations. En 1878, il est envoyé à Zanzibar pour préparer la première caravane missionnaire envoyée par Mgr Lavigerie vers le centre de l'Afrique. Mais ce voyage atteint gravement sa santé. Il doit rentrer rapidement en France, et en 1880 les médecins lui interdisent le retour en Afrique. Mgr Lavigerie le nomme alors procureur pour ses affaires à Paris et lui demande d'assurer une présence active auprès de L'Œuvre des Ecoles d'Orient (qu'il dirige à partir de 1883). Son passage de la Société des Pères Blancs à la charge de directeur de l'Œuvre d'Orient est officialisé en 1885, et l'année suivante le cardinal Lavigerie le décharge définitivement de sa mission de procureur pour qu'il se consacre entièrement à ses nouvelles fonctions. Entre-temps il est élévé à la dignité de prélat. Il reste directeur de L'Œuvre d'Orient jusqu'à sa mort en

complémentaires qui me semblent nécessaires pour rectifier certaines assertions erronnées.

Une vocation providentielle

Puisque je dois parler surtout des faits qui me concernent ou auxquels j'ai été mêlé, je rappelle tout d'abord que dans une lettre à Mgr Lavigerie (p. 55) [41] pour le détourner de confier ses œuvres à une Société déjà formée, je lui parle de ma propre vocation providentielle. Je dois donc faire connaître ce côté providentiel de ma vocation à l'apostolat africain.

Pour cela, je dois remonter au temps de mon Grand Séminaire à Lyon. J'avais fait connaître à mon Directeur, le P. Denavit, Sulpicien, mon peu de goût pour le ministère paroissial et mon ardent désir d'être missionnaire.

Il encouragea beaucoup ces dispositions, et me recommanda de réfléchir encore et de prier beaucoup, en attendant l'heure fixée par la Providence pour prendre une décision qui, d'ailleurs, ajouta-t-il, ne pourrait être envisagée sérieusement qu'après le Sous-Diaconat.

Vers la fin de 1866, il me fit appeler, après le passage d'un évêque d'Amérique qui avait demandé des aspirants missionnaires.

– « Que pensez-vous, me dit-il, de cette Mission ? Vous plairait-elle ? – Pas du tout, répondis-je. – Pourquoi ? – Parce que ce bon Evêque s'est appliqué à nous faire valoir les agréments et les charmes de la vie des missionnaires et nous a expliqué que notre situation pécuniaire serait bien meilleure en Amérique que dans nos paroisses de France. Je préfère la Chine avec ses infidèles et ses martyrs. – Vous avez raison, me répondit-il, c'est de ce côté qu'il faut diriger vos vues, vos aspirations et vos prières. Oui, priez beaucoup, afin que le bon Dieu manifeste sa volonté sur vous. »

J'ajoute ici que pas un séminariste ne se laissa séduire par ces riantes perspectives des Missions d'Amérique. Aucun ne demanda à partir ! C'est ce souvenir qui me guida lorsque je fus chargé, à plusieurs reprises, de visiter des Séminaires : je m'appliquai surtout à expliquer, dans mes conférences, que la Mission d'Afrique était la plus difficile, la plus pauvre et la plus rude de toutes les Missions.

1921. Il fait partie du comité restreint de huit membres (avec notamment Ferdinand de Lesseps, Ernest Renan, Louis Pasteur, Jules Verne) qui le 21 juillet 1883 se réunit pour fonder l'Alliance Française (et participe à l'assemblée générale de fondation officielle le 10 mars 1884). En 1896, c'est l'un des fondateurs de la Revue de l'Orient Chrétien. Il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1882, chanoine de Carthage en 1885, protonotaire apostolique en 1898. Il s'est illustré par la campagne qu'il mena à partir de 1895 pour dénoncer les massacres d'Arméniens dans l'Empire ottoman. Il meurt le jeudi 21 juillet 1921 à Aix-les-Bains (https://fr. wikipedia.org/wiki/F%C3%A9lix_Charmetant).

[41] Voir p. 51 de la transcription.

1867 – Maladie

Il arriva que vers la fin du Carême de l'année 1867, un fort rhume, négligé depuis près de deux ans, amena une bronchite, puis une pneumonie, accompagnée de crachements de sang accompagnés d'une toux opiniâtre qui, lorsque les quintes survenaient, m'obligeait à sortir de la salle des exercices, car j'étais une cause de dérangement pour toute la communauté. Les crachements de sang ne cessèrent qu'après une médication énergique et un long repos à l'infirmerie.

Vers les Missions Etrangères de Paris

– « C'est une indication de la Providence, me dit mon Directeur, car le médecin est d'avis qu'il sera préférable pour vous d'exercer le S. Ministère dans les pays chauds ; et puisque vos aspirations vous portent vers les Missions d'Extrême Orient, je vous engage à écrire au P. Albrand, Supérieur du Séminaire des Missions Etrangères à Paris. J'apostillerai votre lettre pour expliquer qu'il vous faudra un poste dans un climat spécial. »

La réponse ne se fit pas attendre : le P. Albrand me répondit que j'étais admis en principe, sur le bon témoignage de mon Directeur ; mais comme un missionnaire devait jouir d'une bonne santé, il déclarait ne pouvoir me recevoir que lorsque je serais complètement guéri.

Je me réjouissais du mieux sensible qui continuait à se manifester dans mon état, lorsque, quelques jours avant les vacances, je fus repris de vomissements de sang plus violents qu'au printemps, et qui continuèrent jusqu'au 15 août, jour où se terminait une neuvaine à la T.S.Vierge pour obtenir ma guérison.

– « C'est une nouvelle indication de la Providence, m'écrivit mon Directeur, car le médecin, renseigné par moi, me prévient que, dans l'état où vous êtes, vous ne pouvez vous exposer à passer l'hiver prochain au Grand Séminaire de Lyon. Il faut aller en Afrique où le climat vous conviendra mieux, et quand vous serez complètement guéri, vous irez vous présenter à M. Albrand pour ses Missions de Chine. J'écris dans ce sens à M. Dazincourt, mon ancien élève, aujourd'hui Directeur du Grand Séminaire d'Alger. Je sais qu'il vous recevra à bras ouverts. »

M. Dazincourt avait répondu que si je venais à Kouba, avec l'intention de me consacrer au service paroissial, je serais reçu gratuitement, car l'Etat payait alors la pension des séminaristes qui se destinaient au service religieux de la colonie ; mais, dans le cas contraire, j'aurais à payer une pension annuelle de 600 Fr. J'optais pour ce dernier mode, car je ne voulais pas renoncer à mon espoir d'entrer, après ma guérison, aux Missions Etrangères de Paris.

Vers l'Afrique

La réponse fut en effet très accueillante, et je m'embarquai les premiers jours d'octobre sur l'*Aréthuse*, le paquebot qui suivit l'*Hermus*, sur lequel Mgr Lavigerie faillit périr. Je fis route avec le P. Deguerry qui, lui aussi, venait pour la première fois en Algérie et avec qui je me liai d'affection dès le premier jour. Je l'avais remarqué au départ de Marseille, car bien qu'en costume laïc, il avait dit pieusement son *Benedicite*, seul de tous les passagers de l'*Aréthuse*. Je l'abordais aussitôt après le repas, et j'appris que, lui aussi, venait au Séminaire de Kouba ; mais il avait dû partir avec ses habits civils, car, sur les conseils de M. Gatheron (?), son compatriote, il avait quitté sa famille, sans la prévenir de sa décision. Tous le croyaient parti pour le Séminaire de Belley. C'est là que commença l'amitié toute fraternelle qui nous a unis l'un à l'autre, sans aucun nuage, jusqu'à la mort de cet ami qui fut le plus intime et le plus fidèle de tous ceux que j'ai rencontrés ici-bas.

En arrivant à Alger, nous apprîmes que le choléra sévissait un peu partout, à la suite des sauterelles et surtout des criquets qui avaient empoisonné rivières et fontaines et amené la famine chez les Arabes.

A Kouba, dès mon premier entretien avec M. Dazincourt, je le mis au courant de ce qui avait été convenu et déjà fait avec M. Denavit, pour la réalisation de mon désir d'entrer aux Missions Etrangères de Paris.

– « C'est très bien, me répondit-il avec sa bonne franchise, mais avant de bâtir des châteaux en Espagne ou en Chine, il faut d'abord vous guérir, car vous êtes présentement dans de bien mauvaises conditions pour faire un missionnaire. Nous en reparlerons plus tard. »

Le retour à la santé

Cependant ma santé s'améliorait rapidement dans ce bon et doux climat africain. Non seulement je ne crachais plus le sang, mais je ne toussais plus, les forces revenaient à vue d'œil, et M. Burenu, médecin du Séminaire qui m'auscultait chaque semaine, me déclara bientôt que les cavernes qu'il avait constatées dans mes poumons – et qui l'avaient tant inquiété tout d'abord – commençaient à se cicatriser, phénomène qui l'étonnait et paraissait l'intéresser beaucoup. Je n'étais presque plus essoufflé en montant les escaliers, et, les jours de promenade, je pouvais faire sans trop de fatigue, des kilomètres à travers les campagnes du Sahel algérien où tout m'intéressait vivement : végétation, cultures, habitants surtout.

Très désireux de me mettre le plus vite possible en contact avec les indigènes, je me mis à travailler la langue arabe, non seulement aux cours que nous faisait, chaque semaine, M. Alvernhe, un de nos Directeurs du Séminaire, mais en consacrant à l'étude de cette langue tout mon temps disponible, qui s'augmenta pour moi d'une façon imprévue, car notre cours de

morale de cette année était celui de la Justice et des Contrats, le même que j'avais déjà suivi, l'année précédente, à Lyon. Je n'avais donc qu'à revoir mes notes pour me remémorer la leçon du jour, ce qui me permit de donner beaucoup plus de temps à l'arabe. Mes progrès furent assez rapides pour pouvoir, après un temps assez court, échanger quelques phrases avec les indigènes que nous rencontrions au cours de nos promenades.

La famine

Hélas ! ces occasions-là augmentaient chaque semaine, car les chemins qui conduisaient de l'intérieur vers Alger commençaient à se remplir d'enfants demi-nus, de fermiers en haillons, chassés par la famine qui sévissait dans les tribus. On les refoulait de la ville dans les campagnes des environs, où ces squelettes en loques se traînaient le long des fossés des routes, pour chercher certaines herbes, certaines racines qu'ils mangeaient avidement, ainsi que les détritus de toute sorte que les colons jetaient et qu'ils disputaient aux chiens !

Tout cela m'émut profondément, et je sentis une immense pitié m'envahir pour cette pauvre population arabe, doublement malheureuse puisqu'elle était privée à la fois de tous les secours nécessaires à la vie du corps et à la vie de l'âme.

J'en étais là de mes dispositions, quand eut lieu la lecture spirituelle dont il est question à la page 2[42]. D'après mes notes, ce n'est pas un soir de décembre, mais au commencement de janvier, que le vénérable M. Girard, nous parlant de la grande misère corporelle et spirituelle de ces pauvres Arabes, forma le vœu que, sous l'impulsion de notre très zélé Archevêque, l'année 1868 ne s'achève pas sans que plus de liberté soit enfin donnée à l'apostolat africain ; ce qui l'amena à formuler les mémorables paroles qui sont très exactement reproduites à cette page 2[43].

Vers l'apostolat africain

Cette lecture spirituelle, venant à la suite de tout ce que j'éprouvais, à la vue de tant de misères chez les pauvres Arabes, m'avait vivement impressionné. Je m'en ouvris aussitôt au P. Dazincourt. Il m'embrassa en me disant : – « Je m'y attendais, et je suis heureux d'admirer les voies mystérieuses par lesquelles Dieu vous a conduit en Afrique, dans les circonstances actuelles, pour faire naître en vous le désir de diriger de ce côté vos aspirations à l'apostolat. Mais rien ne presse. Attendons les événements pour prendre une détermination dans un sens ou dans l'autre, selon les indications

[42] Voir p.11 de la transcription.
[43] *Ibidem.*

de la Providence. » Il m'engagea cependant à m'en ouvrir à M. Girard, le vénérable Supérieur du Grand Séminaire, que nous appelions « le père éternel », et qui nous entretenait si souvent, avec tant de chaleur, de l'évangélisation des Arabes. Il m'écouta avec bienveillance et attention, me posa de nombreuses questions et, finalement, me dit qu'il partageait la manière de voir de M. Dazincourt. Il lui semblait préférable de ne pas informer immédiatement Monseigneur de mes intentions ; il était même mieux d'attendre la fin de l'année scolaire, d'aller ensuite passer mes vacances dans ma famille pour achever ma guérison. – « A votre retour, ajouta-t-il, je pourrai faire connaître vos dispositions à Monseigneur, puisqu'il cherche parmi ses prêtres des collaborateurs pour s'occuper des Arabes. »

Ceci se passait pendant que les Abbés Finateu, Pux et Barbier songeaient de leur côté à s'offrir à l'Archevêque pour l'œuvre arabe ; et si je n'ai pas été présenté en même temps qu'eux à Monseigneur par le vénérable P. Girard, c'est qu'à cette époque on me considérait encore comme un « poitrinaire » qui avait besoin de soins spéciaux pour achever sa guérison.

Parmi les élèves de Kouba, le P. Deguerry est celui avec lequel je m'étais plus particulièrement lié. Je lui fis un jour la confidence de mon entretien avec mon Directeur. Il m'avoua alors qu'il était dans les mêmes idées mais qu'il n'en avait pas encore parlé à M. Alvernhe, qui était son Directeur. Venant d'être appelé à la tonsure, il se proposait de parler de son dessein à son Directeur après l'ordination qui, cette année-là, fut avancée et eut lieu au mois de Mai, car Monseigneur venait d'avoir, au sujet de ses orphelins, son retentissant conflit avec le Maréchal Mac-Mahon, et il tenait à partir sans délai pour Paris, afin d'en saisir lui-même l'Empereur.

Un peu plus tard, MM. Barbier et Pux, qui me voyaient souvent, à titre de compatriotes, me firent part de leur projet, mais sans entrer dans les détails. Je les félicitai en leur disant que j'y songeais moi aussi, mais que mon Directeur s'était réservé de m'indiquer le moment d'agir. Il n'en fut plus question entre nous, mais nous allions plus souvent ensemble et avec M. Finateu, dans les villages indigènes, les jours de promenade, pour avoir l'occasion de parler l'arabe et d'apprendre de nouvelles phrases en cette langue.

Nous tenions d'autant plus à nous perfectionner dans cette étude que Monseigneur, dans une des lectures spirituelles qu'il venait quelquefois présider, nous engagea vivement à apprendre l'arabe. Il nous dit son étonnement douloureux et le vif mécontentement qu'il avait éprouvé, en constatant que parmi tous les prêtres, trois seulement comprenaient cette langue : c'était, en dehors de M. Alvernhe, le vieux chanoine Le Moeuff, le chanoine Bauvoy et l'Abbé de Laplanche. Tous les autres se servaient, comme la plupart des colons, d'un mauvais Sabir pour communiquer avec les indigènes ! Il ne pouvait s'expliquer que le clergé algérien, si dévoué cependant, puisque

beaucoup de ses prêtres acceptaient d'aller quêter en France et à l'étranger pour l'aider à nourrir ses pauvres orphelins, ait négligé à ce point d'apprendre une langue qui seule pouvait le mettre en contact efficace avec la population indigène, dont l'Eglise avait le devoir de s'occuper aussi bien que de la population européenne. C'est ainsi qu'il avait eu le regret d'être dans l'obligation de s'adresser aux Jésuites pour avoir un prêtre – le P. Ducat – pour parler du bon Dieu à ses orphelins.

Avant de partir en vacances, mon Directeur m'annonça qu'à la prochaine rentrée il aurait probablement du nouveau à m'apprendre, car Monseigneur venait d'être nommé Délégué apostolique du Sahara et du Soudan ; il aurait donc besoin de missionnaires pour travailler à l'apostolat dans cette nouvelle mission que lui confiait le S. Siège.

En effet, dès la rentrée, vers le 20 octobre, M. Dazincourt m'apprit que le Noviciat venait de s'ouvrir à Ben Aknoun, où se trouvaient déjà trois de mes condisciples : – « Faites bien votre retraite, ajouta-t-il et, si Dieu vous appelle, vous irez les rejoindre. »

Une retraite décisive

Monseigneur s'était installé à Kouba pendant les jours de notre retraite qui devait se terminer le jour de la Toussaint ; il nous fit plusieurs conférences sur l'apostolat. Je fus autorisé à le voir pour m'offrir à lui comme novice dans la Société qu'il allait fonder. Il me questionna longuement et parut frappé du côté providentiel de ma vocation. – « Cher enfant, ajouta-t-il, c'est moi-même qui viendrai vous prendre ici, le lendemain de la retraite, pour vous conduire à Ben Aknoun. » Et c'est ainsi que, le 2 novembre, je fis mon entrée au Noviciat de la Maison Rostan.

A la Maison Rostan

J'y trouvai mes amis Finateu, Barbier et Pux. MM. Dubut, Tassy et Bénéjean n'y avaient fait qu'une apparition de quelques jours et étaient déjà partis (ils partirent le 7 novembre, d'après un extrait du diaire des Jésuites). M. Blanchard les suivit peu après.

A propos du personnel du Noviciat dont il est fait mention à la page 8[44], on dit que le jeune nègre Luigi s'y trouvait au mois de septembre. Il ne nous arriva qu'à la fin de décembre, vers la fête de Noël. De même il est question du cuisinier François Boulac qui se faisait appeler Si-Hassen. Il est dit que Monseigneur l'envoya à Ben Aknoun pour s'occuper des orphelins. Il aidait simplement d'abord la Sœur, puis le Frère proposé à la cuisine, surtout pour préparer la nourriture des 800 enfants, avant de devenir notre cuisinier.

[44] Voir p. 16 de la transcription.

Il aidait aussi à l'ensevelissement de ceux et celles qui mouraient en si grand nombre, et que l'on plaçait côte à côte dans les larges tranchées creusées par les zouaves que l'administration militaire avait mis à la disposition de Monseigneur, ainsi que des tentes pour abriter les malades et des pioches, brouettes, etc. pour ceux qui pouvaient travailler. Quant à François, il avait peu de contact avec les enfants, si ce n'est pour servir d'interprète entre eux et le reste du personnel, quand il en était besoin.

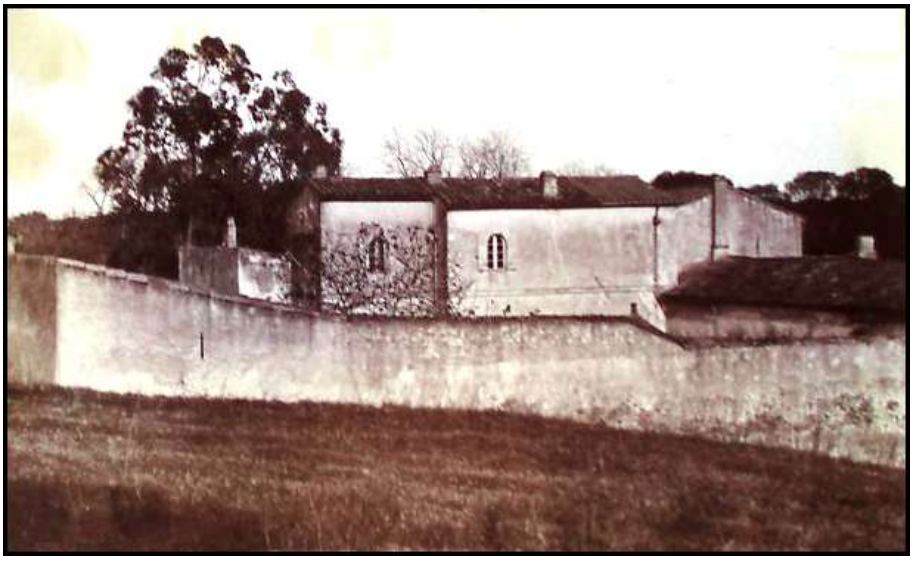

MAISON ROSTAN

Le caporal des zouaves

C'était le P. Ducat qui surtout s'occupait d'eux avec son zèle débordant auquel on ne saurait trop rendre hommage. C'est lui qui présidait à leur récréation et leur apprenait les chants arabes, dont il sera question plus loin, que lui-même composait quelquefois et qu'ils faisaient entendre en se rendant au travail sous la direction de trois zouaves et surtout d'un caporal dont je regrette de ne plus savoir le nom, tant il était admirable par son dévouement à ces pauvres orphelins qu'il aimait comme un missionnaire et avec l'âme d'un vrai religieux. C'est lui qui divisa les enfants, selon leur âge, en escouades et en divisions à la tête desquelles il mit les plus âgés et les plus vaillants, avec le grade de caporal et de sergent, organisation qui nous a été si précieuse plus tard à Maison-Carrée pour la division du travail et la bonne marche de la maison.

Il en a été ainsi tout le temps que les Sœurs furent chargées de l'orphelinat et pendant les premiers mois de l'administration des frères. Mais

quand il fut décidé, après le conflit du Maréchal avec Monseigneur, que les soldats et le matériel militaire seraient retirés de St-Eugène et de Ben Aknoun, c'est le Général de Wimpfen, l'excellent sous-gouverneur, qui tint à venir lui-même porter cette décision à l'Archevêque, avec tous les ménagements inspirés par le dévouement et l'affection qu'il portait à sa personne et à son œuvre. Monseigneur n'en parut nullement affecté, car il s'attendait à cette mesure vexatoire ; mais ce fut autre chose quand, en sortant pour accompagner le Général, ils rencontrèrent le brave caporal à qui on annonça son prochain départ. Celui-ci resta quelques instants sans dire une parole, la main à son turban pour le salut militaire, mais bientôt son rude visage se contracta et tout-à-coup il eut une explosion de larmes qui provoqua celles du Général ; Monseigneur prit le parti de disparaître pour ne pas pleurer lui aussi. C'est de lui que je tiens l'anecdote.

Le Kabyle Houssine

Il est dit, à cette même page 9[45], que François rasait les enfants, pour les débarrasser de la vermine et soigner leur teigne. C'est inexact, car cet office a toujours été rempli par un ancien tirailleur indigène, le Kabyle Houssine, qui avait été blessé en Crimée, car il avait servi la France pendant plus de 20 ans ; il parlait l'arabe comme le kabyle, sa langue maternelle. Je m'étonne qu'il ne soit pas plus question de lui dans cette histoire de notre Société de Missionnaires, à laquelle il a rendu des services bien plus importants que François, qui disparut après huit ou dix mois. Je l'ai vu pleurer quelquefois de reconnaissance, en voyant tout ce que faisaient Monseigneur et ses missionnaires pour ces pauvres enfants. Aussi nous fut-il toujours dévoué, avec le plus complet désintéressement. Les orphelins avaient pour lui le plus grand respect et ne l'appelaient que Baba Houssine. Ils lui baisaient les mains quand il les avait rasés ou leur avait enduit la tête d'une pommade bleuâtre que nous lui préparions avec de la fleur de soufre et de la poussière de charbon de bois, délayées dans de l'axonge. Tous étaient plus ou moins atteints de la teigne, et ce remède appliqué régulièrement, tous les deux ou trois jours, soit par Houssine, soit par nous, fut très efficace et finit par les guérir tous. Les plus malades étaient toujours l'objet de ses soins les plus affectueux, de ses plus délicates attentions et de ses plus encourageantes paroles.

Il accompagnera plus tard, en Kabylie, les premiers missionnaires pour leur servir d'interprète et surtout pour se rendre à la Djemâ des villages, afin de donner aux Kabyles, qui y passent une partie de leurs journées, tous les renseignements qu'il étaient avides de connaître sur les nouveaux-venus. Il

[45] Voir p. 17 de la transcription.

ne cessait d'en faire l'éloge le plus sincère, racontant avec force détails, ce que lui-même leur avait vu faire pour de pauvres orphelins, soit à Ben Aknoun, soit à Maison-Carrée.

Il ne faut pas oublier qu'on était alors presque au lendemain de l'insurrection de 1871, dont la répression avait été si dure pour les Kabyles : la plupart de leurs terres cultivables étaient encore sous séquestre, et on les obligeait à faire, par corvées, sous la direction du Génie, tout un ensemble de routes stratégiques, à travers leurs tribus qui jusque là n'étaient desservies et reliées entre elles que par d'affreux chemins muletiers ou des sentiers.

Le P. Deguerry m'a souvent répété que c'est grâce à Houssine que les Kabyles, d'abord soupçonneux et inquiets, se montrèrent plus favorables, après ses explications et ses longues causeries à la Djemâ. J'ai pu constater moi-même, quand j'ai remplacé ce père comme supérieur de la Mission de Kabylie, quelle prudence, quelle habileté et souvent quelle éloquence vraie ce brave Houssine savait employer pour faire tomber les préjugés des Kabyles contre les missionnaires. Je me faisais toujours accompagner par lui, quand je parcourais les tribus à la recherche des points les plus avantageux et à l'achat de terrains où nous pourrions établir de nouveaux postes dans le Djurdjura, et je dois reconnaître que, sans son précieux concours, j'aurais eu beaucoup de difficultés à remplir cette double mission que me confiait Monseigneur.

Je trouve dans mes notes un dernier trait concernant Houssine, qui fera mieux connaître la fidélité et la valeur morale de ce précieux serviteur. Monseigneur avait mis en dépôt une somme importante dans une banque de Malte. Ayant besoin, dans un moment difficile, d'une partie de ces fonds, il envoya secrètement le P. Deguerry pour retirer 60.000 frs et les rapporter, autant que possible, en pièces d'or. Le P. Deguerry obtint d'emmener Houssine avec lui pour l'aider à remplir cette délicate mission. Au retour, comme la mer était mauvaise et que le bateau qui les ramenait faisait de longs arrêts dans chaque port de la côte, le P. Deguerry – qui avait hâte de rentrer – décida de débarquer à Bône (ou Philippeville) pour revenir à Alger en chemin de fer. Il prit avec lui 20.000 frs soigneusement enfermés dans une ceinture et laissa le reste à Houssine, bien persuadé qu'avec ses vêtements indigènes, personne ne soupçonnerait qu'il était porteur de 40.000 frs sous ses pauvres haillons. Il le prévint d'ailleurs qu'il irait l'attendre au port d'Alger dès l'arrivée du bateau.

J'étais présent, quand le pauvre P. Deguerry, tout radieux, présenta à Monseigneur la ceinture contenant 20.000 frs, en lui expliquant que le reste allait arriver incessamment avec Houssine. Je n'ai jamais vu, chez Monseigneur, pareille tempête de reproches indignés : – « Mais c'est de la démence ! C'est de la vraie folie ! s'écria-t-il. Comment avez-vous pu confier à

un Arabe une si forte somme et le laisser seul sur le bateau ? Le meilleur indigène ne résisterait pas à une pareille tentation ! Vous ne reverrez plus Houssine, ni les 40.000 frs, car son premier soin a été certainement de débarquer à l'escale suivante et d'aller jouir en paix de cette fortune au fond de quelque tribu, en changeant de nom, et plus jamais nous ne retrouverons ses traces … » Je crois bien qu'il renvoya ce pauvre Père avec une excommunication en règle, pour avoir commis une faute aussi grave et porté à la Société un tel préjudice.

Cette sortie avait été si véhémente que la belle assurance du P. Deguerry et sa confiance dans Houssine paraissaient très ébranlées. Malgré mes efforts pour le rassurer, il était pâle d'inquiétude et se reprochait amèrement son imprudence. Jamais je ne l'ai vu aussi tourmenté.

Nous allâmes ensemble à l'arrivée du bateau. Le premier voyageur que nous aperçûmes fut Houssine qui nous saluait de la main. – « Tu n'as rien perdu de ce que tu apportes ? », lui demandai-je, dès que nous fûmes à l'archevêché. – « Non, mon Père, répondit-il, c'est comme au régiment : "Masse complète ! », et il remit les 40.000 frs au P. Deguerry qui, très ému et tout joyeux, l'embrassa avec effusion, au grand étonnement d'Houssine qui était certainement convaincu d'avoir accompli la chose la plus simple du monde en rapportant fidèlement la somme qui lui avait été confiée.

1868 et les premiers orphelins

J'ai remarqué que le livre du P. Duchêne contient peu de renseignements sur Ben Aknoun et sur Maison-Carrée, de 1868 à la fin de 1870. En consultant les notes que j'ai prises pendant cette période, je trouve certains détails que je consigne ici, dans la pensée qu'ils pourraient être utiles à l'historien, au point de vue documentaire, s'il juge à propos de s'en servir.

Au début, quand Mgr Lavigerie écrivit à ses prêtres de lui envoyer les orphelins du typhus et de la famine, c'est près de lui, à St-Eugène, qu'il prit les premiers qu'on lui adressa. Mais leur nombre augmentant, il loua [une maison ?] d'abord à la Bouzaréah, pour y installer les malingres et les souffreteux qu'il confia aux Sœurs de Bon Secours. Il ne garda près de lui que les plus robustes, pour travailler aux jardins de St-Eugène, sous la direction de deux zouaves et de l'excellent caporal dont il est question plus haut.

Le nombre des arrivants augmentant toujours, il loua l'ancien orphlinat de Ben Aknoun qui avait été donné au dévoué P. Brusnault, sj., comme le Camp d'Erlan, à Bouffarik, par le Maréchal Pélissior, pour y recevoir les orphelins de la colonie et ceux recueillis sur le pavé de Paris, dont on espérait faire des *colons* [?]. La plupart de ces pauvres orphelins arabes étaient amenés dans un état pitoyable par les *prolonges* [?] militaires.

Les Sœurs de la Doctrine

Pour ne pas contaminer les locaux de l'orphélinat, les Sœurs de la Doctrine installèrent les plus malades et les douteux sous les tentes que le Général de Wimpfen avait mises à leur disposition, avec des pioches, des pelles et des brouettes du génie qui servaient aux plus valides pour commencer l'apprentissage du travail de la terre, sous la direction des zouaves. Notre caporal faisait ainsi la navette entre St-Eugène et Ben Aknoun, pour veiller au bon ordre et à l'organisation toute militaire des sections de travailleurs, sous la surveillance de ses petits caporaux.

Les orphelines furent envoyées à Kouba, sous la direction des Sœurs de St-Charles de Nancy, dont la supérieure, Mère Antoinette, était une femme remarquable qui sut donner à cette maison une direction parfaite.

Les orphelines les plus grandes et les plus fortes furent installées à la Maison Rostan pour le blanchissage et le raccomodage des orphelins en attendant l'arrivée des Sœurs de S. Joseph des Vans (Ardèche), qui vinrent s'installer à La Flanelle avec les grandes orphelines de la Maison Rostan qu'on allait aménager en noviciat pour les missionnaires.

La maréchale Mac-Mahon

La maréchale Mac Mahon, qui s'était d'abord vivement intéressée à cette œuvre de Monseigneur, et l'avait favorisée de tout son pouvoir, ne tarda pas à vouloir en faire son œuvre propre, en y apportant cet esprit de domination qu'elle montrait partout.

Monseigneur, qui tout d'abord avait témoigné tant de satisfaction pour un si précieux concours, se rendit compte bientôt qu'une autre volonté se substituait à la sienne et s'imposait pas à pas dans la direction de ses orphelinats. Il s'en inquiéta et résolut d'arrêter ces empiètements successifs qui menaçaient de transformer une fondation qui lui était personnelle en une œuvre gouvernementale, ce qui la rendrait plus précaire et la compromettrait sûrement aux yeux des catholiques qui, par leurs dons et leurs aumônes, avaient voulu en faire une œuvre de charité et d'apostolat.

Presque chaque matin, la maréchale venait à Ben Aknoun, pour exposer tout d'abord ses idées à la supérieure sur la bonne marche de la maison ; mais bientôt ce fut pour donner des ordres concernant tels ou tels points, sur lesquels Monseigneur n'avait pas été consulté. C'est généralement dans l'après-midi qu'il venait à l'orphelinat, et, mécontent de ce qui avait été fait, il n'hésitait pas à donner d'autres ordres qui, dès le lendemain matin, étaient contredits par la maréchale. Elle finit par expliquer à la pauvre supérieure qu'il fallait faire comprendre à Monseigneur que ces détails-là étaient affaire à régler entre femmes et non par un archevêque.

Monseigneur mit le holà à ces agissements par la scène que raconte Mgr Baunard, mais il persista à demander le changement de la supérieure, entendant rester seul maître de son œuvre. La maréchale le comprit et ne revint plus à Ben Aknoun ; mais, par après, les tentes et les outils furent retirés de l'orphelinat, comme il est dit plus haut. Tel fut le point de départ, non avoué de part et d'autre, du conflit qui allait éclater publiquement, par après, entre le maréchal et l'archevêque.

LA MARECHALE MAC MAHON (1834-1900)

Les Sœurs de la Doctrine furent remplacées par les Frères des Ecoles Chrétiennes dans la direction de Ben Aknoun, avec mission d'en faire un orphelinat agricole. On établit un hôpital auprès des Sœurs de La Flanelle pour y recevoir les malades ou les affaiblis, incapables de travailler.)

Renvoi des premiers novices

A la page 12[46], le renvoi des Pères Barbier et Pux est présenté de façon peu conforme à la vérité.

Il m'est pénible d'avoir à rectifier cette version du P. Finateu. Qu'il me suffise de dire que Monseigneur vint, ce 12 décembre, avec l'intention de renvoyer les trois premiers novices, P. Finateu compris, pour d'autres motifs que celui de la Règle qui n'en fut que le prétexte.

C'est grâce à l'intervention pressante du P. Vincent et surtout de l'Abbé Giblet, que Monseigneur fit grâce au P. Finateu et lui pardonna, par cette considération, exposée devant nous tous, qu'ayant eu le grand tort de l'ordonner prêtre tout récemment, il devrait le garder dans son diocèse et lui assigner un poste, ce qui provoquerait trop de commentaires dans le clergé ; tandis que les deux autres novices – qui étaient de simples clercs – il put les faire partir par le bateau du lendemain. Mais certainement il était dans la pensée bien arrêtée du Fondateur de ne pas garder le P. Finateu qui, du reste, dût partir deux ans plus tard. Quant à la parole que Monseigneur lui aurait dite, c'est à nous tous que le Fondateur dit, en français, et non pas en latin : –

[46] Voir p. 19 de la transcription.

« Pour vous, mes chers enfants, vous êtes les pierres de fondation sur lesquelles je vais édifier une Mission », et il nous bénit avec effusion en ajoutant : « ***Posui vos ut eatis et fructum afferatis et fructus voster maneat !*** »

L'Epiphanie de 1869

Ce jour-là, Monseigneur me prit en particulier et m'annonça, devant le P. Vincent, qu'il me conférerait le Diaconat le 6 janvier, et non le 9 comme il est dit page 94[47] du memento, dans la chapelle de Ben Aknoun, en présence de tous nos orphelins qui, à cette occasion, seraient admis pour la première fois à pénétrer dans cette chapelle, et le sacerdoce le 2 février, à N. Dame d'Afrique, jour qu'il fixa également pour nous revêtir lui-même de l'habit arabe et promulguer notre Règle provisoire. Le P. Deguerry fut également prévenu qu'il recevrait les ordres mineurs le 2 février.

Dès le lendemain de la visite de Monseigneur, et d'après ses recommandations, nous dûmes donner aux enfants, dans nos catéchismes quotidiens, quelques notions générales sur les sacrements et en particulier sur le Saint Sacrifice de la Messe et sur le sacrement de l'Ordre. M. le chanoine Bauvoy fut chargé de rédiger, en arabe, dans ce sens, un certain nombre de phrases – quatre ou cinq – que nous devions faire répéter aux enfants, pour leur donner une idée de la cérémonie à laquelle ils devaient prendre part, car Monseigneur tenait d'autant plus à ce que cette ordination du 6 janvier eût lieu avec solennité, qu'il avait décidé d'y faire assister les orphelins de Ben Aknoun et les orphelines de La Flanelle.

Jusque là, ni les uns ni les autres n'avaient jamais été admis à entrer dans la chapelle. Il fallait donc leur faire comprendre que c'était la maison de Dieu, la résidence de Sidna Aïssa, le sanctuaire réservé à la prière, et qu'ils ne pourraient y pénétrer eux-mêmes que lorsqu'ils sauraient suffisamment le Pater (Id Babana), l'Ave (Salam Althi) et le premier chapitre du petit catéchisme d'Alger que le P. Ducat avait traduit en arabe vulgaire, et que nous leur enseignions de la manière suivante : nous posions nous-mêmes la question en arabe, et ils faisaient tous ensemble la réponse que nous leur avions apprise, en leur faisant répéter, après nous, chaque mot ou chaque membre de phrase, séparé par une petite pause, sous cette forme : A notre demande – Qu'est-ce que Dieu ? –Achenou Allah ?, ils répondaient tous ensemble « Allah houa Roh – Kamel – Kader – elli Khelok sma, ou, al hard, ou, Denia el Koul », etc. (Dieu est un esprit, parfait, tout puissant, qui a créé le ciel, la terre, l'univers tout entier, etc.)

Chacun des novices était préposé à une division, pour cet enseignement du catéchisme, ce qui était un excellent moyen de nous perfectionner dans la

[47] Voir p. 81 de la transcription.

pratique de l'arabe et surtout dans la prononciation, car nous étions obligés de préparer nous-mêmes et d'apprendre par cœur les prières et les réponses du catéchisme que nous devions faire répéter aux enfants, un mot après l'autre, jusqu'à ce qu'ils les aient retenues suffisamment pour les répéter d'eux-mêmes, tous ensemble, puis isolément.

Ces catéchismes, entremêlés de chants arabes, se faisaient généralement en plein air, sous les arbres d'une allée, où tous les enfants d'une même division s'asseyaient par terre, et à une certaine distance les uns des autres pour ne pas se gêner. Nous nous tenions debout devant eux, et je revois encore, non sans émotion, leurs regards attentifs, fixés sur moi, leur avidité d'apprendre nos prières et les premières notions de nos vérités chrétiennes.

Pendant les quatre ou cinq semaines qui précédèrent la fête de l'Epiphanie, la petite notice du chanoine Bauvoy fut le thème principal de nos catéchismes. Nous obtînmes cependant de Monseigneur que les plus sages et les plus avancés – quatre ou cinq par division – auraient la faveur d'assister à la messe de minuit et à l'inauguration de la crêche, ce qui provoqua chez tous le plus vif désir de pénétrer à leur tour dans cette chapelle, devant laquelle ils ne passaient jamais sans venir baiser respectueusement et avec grande dévotion, le pommeau de la porte.

1869 – Une ordination à Ben Aknoun

La veille de l'Epiphanie, Monseigneur vint nous annoncer qu'il passerait une partie de la journée au noviciat et déjeunerait au kouskous avec nous.

Le lendemain, il arriva en voiture, accompagné du chanoine Bauvoy, et revêtu de la Cappa Magna, mitre en tête et crosse en main. C'était la première fois qu'il paraîssait ainsi devant les enfants qui, en le voyant, poussèrent tous ensemble un formidable cri de Vive Monseigneur ! puis se précipitèrent près de lui, en baisant ses mains et ses vêtements. Cette scène touchante devait se renouveler bien souvent depuis, à peu près chaque fois que « Baba Monseigneur » revenait au milieu d'eux.

Les bons Frères eurent grande peine à rétablir l'ordre, avant l'entrée à la chapelle, où ils les placèrent par rang de taille et de division. Une fois installés, Monseigneur leur expliqua, en quelques mots, ce qu'il allait faire en ce grand jour de l'Epiphanie qui rappelle la vocation des gentils et la première manifestation de la religion de Sidna Aïssa à ces trois Rois mages venus d'Orient pour l'adorer dans sa pauvre crêche de Bethléhem, scène que rappelait la crêche qu'on avait établie dans le choeur, à gauche de l'autel et qu'eux aussi étaient appelés à vénérer pour la première fois. Il chargea le chanoine Bauvoy de traduire aux enfants les paroles qu'il venait de prononcer, et lui demanda de leur expliquer ce qu'il allait faire en consacrant un de leurs Ba-

bas comme diacre, au cours de la messe que lui-même allait célébrer devant eux.

Une prophétie du Cardinal

La cérémonie de l'ordination terminée, il pria le chanoine Bauvoy, qui l'assitait à l'autel, de céder sa place au nouveau diacre. Mais auparavant il m'adressa quelques paroles dont le passage suivant résonne encore au fond de mon âme. – « Mon cher enfant, s'écria-t-il, vous êtes le proto-diacre de votre Société ; peut-être en serez-vous le proto-martyr ? Je l'ignore et ne puis que vous le souhaiter, mais ce que je sais bien, c'est qu'à l'exemple d'Etienne, le proto-diacre des apôtres, vous travaillerez à distribuer la parole évangélique à ces pauvres infidèles, et, s'il le faut, à pourvoir à leurs besoins matériels, en m'aidant ainsi dans la rude tâche que j'ai assumée. »

En entendant ces paroles, dont je fus vivement impressionné, j'eus le sentiment qu'elles avaient pour moi quelque chose de prophétique, et j'eus comme la vision de ce que serait la plus grande partie de ma vie de missionnaire …

Que de fois elles me revinrent à l'esprit, lorsque je me voyais arraché à nos chères Missions du Sahara ou de la Kabylie pour venir m'occuper, comme procureur, du matériel de ces missions, ou pour aller tendre la main et solliciter des aumônes, soit en France, soit en Amérique, et jusque dans cette charge que le désir de Monseigneur m'a obligé d'accepter, pour continuer ses propres traditions dans cette Œuvre des Ecoles d'Orient, dont il fut le premier Directeur, et où, depuis 33 ans, je continue, comme il me l'annonça le 6 janvier 1869, « à pourvoir aux besoins matériels » des Missions.

Le fondateur s'entretient avec les missionnaires

Après la cérémonie, Monseigneur, conformément à sa promesse de la veille, se rendit avec nous à la Maison Rostan, et voulut partager notre repas en mangeant un kouskous fort pimenté, qu'il trouva d'ailleurs très mauvais.

Il eut avec nous, ce jour-là, de longs entretiens familiers, du plus haut intérêt. Il nous fit remarquer le côté tout providentiel de notre Société qui, à peine formée, trouvait à sa base cette œuvre des orphelins arabes, ces pauvres petits infidèles qu'il fallait instruire des vérités de la foi, dans leur propre langue, ce qui nous obligeait de l'apprendre nous-mêmes par une pratique journalière, plus efficace et plus rapide que par des leçons ordinaires, tout en nous permettant d'exercer, dès notre noviciat, le pus intéressant et le plus fécond des apostolats.

Nous devions donc remercier Dieu de ces avantages, si exceptionnels, pour des aspirants missionnaires, et nous dévouer corps et âme à ces pauvres

orphelins : – « Aimez-les, ajouta-t-il, avec des entrailles de pères, et n'oubliez jamais que c'est à l'occasion de leur réunion ici, après la famine et le typhus, que le S. Siège s'est décidé à me confier la Délégation apostolique du Sahara et du Soudan, et que la nécessité d'une nouvelle Société de missionnaires, pour l'évangélisation de l'Afrique, s'est clairement manifestée. »

C'est sur ces divers sujets que roulèrent nos entretiens pendant les quelques heures que le Fondateur passa avec nous, en cette journée inoubliable.

Prise d'habit et ordination

Il nous quitta en nous recommandant de nous préparer à la fête du 2 février, où lui-même viendrait présider à notre vêture dans le costume arabe : – « C'est vous, mon cher enfant, me dit-il, qui serez le premier apôtre de la Société, ordonné dans ce costume. » Il nous annonça que cette double cérémonie aurait lieu dans la grande basilique de Notre-Dame d'Afrique, bien qu'à cette époque elle fût encore loin d'être achevée. Les Prémontrés, arrivés depuis peu, avaient dû s'occuper tout d'abord de fermer l'édifice par une porte provisoire, et remplacer par de simples vitres les toiles transparentes qui avaient été clouées aux fenêtres, en guise de vitraux. Une couche de ciment venait d'être étendue sur le sol nu, que les ouvriers travaillaient à recouvrir d'un dallage qui n'était pas encore terminé, à l'exception du chœur, où l'on avait placé un grand autel provisoire en planches, et quelques stalles pour les trois ou quatre religieux qui devaient desservir la basilique.

L'intention de Monseigneur était tout d'abord de faire en grande solennité cette cérémonie du 2 février, à laquelle devaient prendre part non seulement les orphelins de Ben Aknoun, mais encore les orphelines de Kouba et de La Flanelle et la plupart des communautés d'Alger.

Mais vers le milieu de ce mois de janvier, on apprit que quelques soulèvements venaient d'avoir lieu dans le Sud, et certain journal officieux, qui passait pour recevoir les inspirations du général Gresky, chef des fameux Bureaux Arabes de cette époque, prétendit que ces soulèvements avaient lieu en manière de protestation, en apprenant que l'archevêque d'Alger gardait dans des établissements chrétiens les orphelins et orphelines arabes, au lieu de les renvoyer dans les tribus, comme le désirait le gouvernement de l'Algérie !

Par mesure de prudence, Monseigneur modifia aussitôt son premier projet. C'est dans la petite chapelle, presque à huis-clos, qu'eut lieu cette cérémonie qu'on avait pris soin de n'annoncer nulle part. Nous quittâmes Ben Aknoun avant le jour, pour nous rendre à pied à Notre-Dame d'Afrique, car la cérémonie devait commencer de très bonne heure, avant l'arrivée des personnes pieuses qui viendraient faire leurs dévotions dans ce sanctuaire, en

cette fête de la Sainte-Vierge. Seuls les Pères Prémontrés y furent admis, ainsi que Mademoiselle Agarithe, la dévouée et pieuse Lyonnaise que Mgr Pavy avait établie gardienne du pèlerinage.

Le 2 février 1869

Au moment de commencer la cérémonie de la vêture, Monseigneur prit la parole pour nous dire, en quelques mots, pourquoi il avait abandonné sa première intention de donner une grande importance à cette fête de la Chandeleur qu'il regardait comme la principale fête de la Société naissante, puisqu'il la destinait à porter le « flambeau de la Révélation » chez les Infidèles de l'Afrique. Lumen ad revelationem gentium, ainsi qu'on le chantait, en ce jour de la Chandeleur, dans toutes les églises de la catholicité. C'est pour cela qu'il avait choisi cette date du 2 février pour la prise du costume indigène qu'il allait imposer à ses missionnaires ; pour la promulgation de la Règle qu'il donnait provisoirement à leur Société, et pour l'ordination du premier prêtre de cette Société dans le costume arabe.

Après la cérémonie, Monseigneur me dit qu'il venait de donner des ordres pour que l'autel provisoire de la grande basilique soit préparé pour le lendemain, afin que j'y puisse dire ma première messe. Ce fut le P. Deguerry qui me la servit, et c'est le P. Dazincourt, mon Directeur de Kouba, qui voulut bien m'assister à l'autel.

Le dimanche suivant, ma première messe chantée fut célébrée, en grande solennité, dans la chapelle de Ben Aknoun, devant tous nos enfants. Le P. Vincent m'assista à l'autel, et prononça une chaleureuse allocution, dont il est question à la page 16[48].

Je note la double erreur commise à cette page 16[49], où il est dit que ma première messe eut lieu à la chapelle du noviciat, là où 25 jours auparavant j'avais reçu le diaconat. Cette chapelle du noviciat n'était qu'une simple chambre, où nous nous succédions pour dire nos messes sur l'unique autel qui s'y trouvait. Aucune cérémonie importante ne pouvait s'y faire. C'est pour cela que nos messes chantées avaient toujours lieu dans la chapelle de l'orphelinat que les Pères Jésuites avaient faite grande et belle, avec un haut clocher, garni de trois cloches et d'une horloge. Et ce n'est pas cinq jours avant, ni le 9 janvier, comme le dit le memento (p. 94)[50], que je reçus le diaconat, c'est le jour de l'Epiphanie.

[48] Voir p. 22 de la transcription.
[49] *Ibidem.*
[50] Voir p. 81 de la transcription.

Docete ! Curate !

Dans l'entretien tout paternel que Monseigneur eut avec nous, dans la journée du 6 janvier, il avait insisté sur ce point que, dans la Mission d'Afrique, l'apostolat devra sortir de l'ordinaire, se résumer dans le mot de sa devise *Charitas*, et se manifester exclusivement par ces deux recommandations de Notre-Seigneur à ses apôtres : *Docete ! Curate* ! Aussi devrons-nous, pendant longtemps, borner notre apostolat à l'école et au dispensaire : faire l'école aux enfants et soigner les malades. C'est pour cela que, même pendant notre noviciat, il nous a confié le soin de faire le catéchisme aux orphelins, et a tenu à nous faire donner les notions essentielles pour le soin des maladies les plus répandues chez les Arabes, le pansement de leurs plaies et la petite chirurgie.

Je dois reconnaître que cette seconde partie de notre programme apostolique m'intéressait autant que la première. Je fus chargé de la pharmacie, et mon premier soin fut de me procurer le Manuel de Bouchardat à l'aide duquel j'appris bien vite à faire la plupart des remèdes qui, en dehors des spécifiques, comme le sulfate de quinine et les iodures, nous étaient d'un usage courant, tels que pommades diverses, cérat camphré, eau blanche, certains purgatifs, etc.

Des recettes et des conseils précieux me furent aussi donnés par le docteur Léon Lavigerie, médecin de la station thermale de Vichy, qui passa presque tout le mois d'avril auprès de son frère, et qui venait fréquemment à Ben Aknoun pour nous donner, lui aussi, des leçons de médecine pratique qui me furent très utiles pour le soin des malades de La Flanelle et des Arabes qui venaient se faire panser à notre dispensaire, dont j'étais également chargé.

Le Bacha-Agha Mokrani

C'est là que je connus plus intimement le Bacha-Agha Mokrani qui m'amena d'abord les Arabes et des Kabyles malades, avant de me conduire la petite Zora, sa fille de prédilection (page 10)[51], charmante enfant de sept ou huit ans, mais dont la tête était envahie par la teigne. J'eus la satisfaction de la guérir complètement, après quelques semaines de soins réguliers.

Pendant les fréquentes visites qu'il me fit, à cette occasion, le Bacha-Agha se plaisait à me raconter une foule d'anecdotes bien curieuses, sur ses nombreux voyages à Paris, où il était appelé presque chaque année par l'Empereur et l'Impératrice, comme invité aux fêtes de Compiègne, où sa distinction native et sa haute situation de grand chef indigène en faisaient un

[51] Voir p. 17 de la transcription.

des personnages les plus en vue. D'ailleurs, il prétendait descendre d'un Montmorency qui faisait partie de la dernière Croisade de S. Louis, et qui, ayant été fait prisonnier à Tunis, avait pu s'échapper et se réfugier chez les Berbères de l'Atlas, où il fit souche de la famille des Mokrani ou grands chefs en langue berbère.

Après la guérison de sa fille, il me dit un jour textuellement : – « Ce que tu as fait pour ma petite Zora me lie pour toujours à toi. Mais je vais te demander un service plus grand encore en sa faveur. Cette enfant, comme tu as pu le voir, est remplie d'intelligence et de cœur. Je serais désolé qu'elle devienne comme nos femmes indigènes que nous sommes obligés de tenir enfermées, car ce sont de vrais démons ; tandis que vos femmes françaises peuvent aller et venir seules partout ; elles se respectent et savent se faire respecter. Vous avez donc, vous autres Français, un secret pour rendre ainsi vos femmes si différentes des nôtres. Je constate déjà que vos orphelines ne ressemblent plus à ce qu'elles étaient, il y a un an. Je viens donc te demander de donner à ma Zora le remède ou le philtre – je ne sais – qui en fera une femme comme vos Françaises. En le faisant, tu seras pour moi plus qu'un ami : nous deviendrons frères. »

Abasourdi par cette proposition, je ne pus que lui expliquer que le philtre ou remède qu'il sollicitait pour sa fille n'existait pas. Seule l'éducation donnée sérieusement et avec soin pourrait obtenir le résultat qu'il désirait. Il faudrait donc pour cela qu'il consentît à se séparer complètement de Zora, pendant des années, pour la confier à des Religieuses qui l'élèveraient comme sont élevées, depuis leur enfance, celles de nos femmes françaises dont il admire le charme et la grâce pleine de modestie et d'honneur.

Mokrani m'écouta jusqu'au bout, puis me répondit d'un air très attristé : – « Tu sais que cette enfant est la joie de ma vie. Je ne peux donc m'en séparer, car j'en mourrais. Mais, quoique tu en dises, j'ai la conviction que toi, qui as des remèdes pour la guérir aussi complètement de son mal, tu as aussi celui que vous donnez certainement aux femmes françaises pour les rendre ce qu'elles sont. Pourquoi le refuser à mon enfant ? Tu me fais ainsi la plus grande peine de ma vie, car j'avais en toi la plus grande confiance, et je te croyais le meilleur de mes amis. Je vois que je me suis trompé ! Eh bien, garde ton secret, et adieu ! »

Il partit, et je ne le revis plus, jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante. Il m'arriva un jour à Maison-Carrée, monté sur un cheval superbe. – « Je viens te dire adieu, me dit-il, je vais partir pour la Kabylie. Je ne peux plus rester ici, car les Français deviennent mabouls : ils ont proclamé la République et nous envoient, comme Gouverneur Général, un Du Bouzet inconnu, pour remplacer un maréchal de France et commander à vos généraux et à vos soldats ! De plus, les imbéciles qui gouvernent maintenant Paris et la

France viennent de naturaliser les Juifs ! Si vous n'avez plus de soldats pour marcher contre les Prussiens, et si vous vous défiez des indigènes, pourquoi ne donnez-vous pas des fusils à vos femmes ? Elles s'en serviraient mieux que ces Joudis ! Aucun d'eux ne s'est jamais fait tuer, comme nous, pour la France. Jusqu'ici nos Arabes, et surtout nos Kabyles ne demandaient qu'à marcher contre les Prussiens ; ils l'auraient fait sous l'Empereur, mais aujourd'hui ils sont indignés de voir que votre République fait des Français avec ces lâches Juifs. Je crains que ce soit là l'occasion que quelques-uns de mes subalternes attendent pour provoquer un soulèvement chez nos Kabyles. C'est pour cela que j'ai hâte de partir pour le Djurdjura, afin d'empêcher l'insurrection de gagner les tribus. Si je ne réussis pas, je me verrai dans la nécessité de me mettre à leur tête, au moins pour contenir les plus fanatiques et empêcher le mouvement de gagner toute la Kabylie. »

Tel est le résumé de cette douloureuse conversation où Moktar me fit part de ses appréhensions, qui devaient se réaliser un peu plus tard. Nous verrons, le moment venu, comment fut paralysée sa bonne volonté d'arrêter ce soulèvement où il perdit la vie (page 46)[52].

Départ pour Maison-Carrée

Le *Memento chronologique* dit (page 9)[53] qu'en septembre 1869 les Pères Deguerry et Charmetant viennent prendre chacun la direction d'une division à Maison-Carrée. C'est le 8 septembre, après notre retraite, qui eut lieu à la maison Rostan, que je fus désigné par Monseigneur pour venir prendre la direction, non d'une division, mais de l'orphelinat de Maison-Carrée. Le P. Deguerry, qui n'était alors que sous-diacre, fut adjoint pour me seconder. Il y avait alors un peu moins de cent orphelins, venus de Ben Aknoun, et choisis parmi les plus grands et les plus forts. Depuis le commencement de mai, ils travaillaient là, non sous la direction de l'Abbé Cathale, qui était alors trésorier de l'archevêché, mais sous celle de M. Bénèche, ancien curé de Beni-Mered, qui, vu ses connaissances spéciales et son dévouement, était chargé en même temps, avec le Frère Brivois, venu de Nancy, de faire les constructions indispensables pour le transfert, à Maison-Carrée, des orphelins de Ben Aknoun, dont 50 environ vinrent en même temps que nous.

La plupart de ceux qui étaient venus en mai appartenaient à ma division et à celle du P. Deguerry. Par ordre de Monseigneur, nous venions, depuis le mois de mai, trois fois par semaine, de Ben Aknoun à Maison-Carrée, pour leur faire le catéchisme. Ils couchaient d'abord sous la tente, puis dans une longue et large baraque en planches, adossée au vieux fortin qui s'élevait sur un monticule de sable, non loin de l'embouchure de l'Harrache, et où

[52] Voir p. 45 de la transcription.
[53] Voir p. 17 de la transcription.

M. Bénèche aménageait quelques chambres et une cuisine qui, d'abord, se faisait en plein vent. Quant au réfectoire, il fut construit à l'aide de quatre vieux canons, trouvés dans les sables, et que nous fîmes dresser aux quatre angles, en y introduisant des troncs d'arbres qui supportaient tout la charpente de la toiture. Cette grande salle servait à la fois de réfectoire et de chapelle, car à son extrémité s'ouvraient deux grandes portes sur un autel où nous célébrions la messe.

Dans l'autre fortin, qui s'élevait à l'extrémité des sables, près de l'Harrache, nous installâmes les chevaux avec leurs écuries et leurs attelages, destinés aux charrois des maçons et aux norias. Il n'y en avait qu'une, quand nous arrivâmes en septembre. Je fus chargé d'en installer deux autres, sans retard, pour l'arrosage des nouveaux jardins que je devais faire préparer à l'aide de nos enfants. Travail pénible, car il fallait d'abord arracher les broussailles des lentisques, des térébinthes et surtout des palmiers nains ; puis niveler le sol, en transportant la terre d'un point à l'autre, à l'aide de brouettes et de « bayarts », sorte de civières portées par deux orphelins, pour l'étendre parallèlement à la mer, en longues bandes de dix mètres de large, séparées entre elles par d'épaisses haies de roseaux, pour briser les vents salins du large, si nuisibles à la culture maraîchaire, si elle n'est pas suffisamment abritée.

Ce vaste domaine de Maison-Carrée appartenait, pour la plus grande partie, à la famille de La Vallière qui l'avait acquis ou peut-être hérité du maréchal Clauzel, à qui il avait été donné, vers les premiers temps de la conquête. La partie voisine du marché de l'Harrache, jusqu'au premier fortin, avait été cédée au général Maison, dans les mêmes conditions. C'est M. l'Abbé Calvet, curé de Maison-Carrée, qui informa son archevêque que ce domaine allait être mis en vente. Monseigneur avait d'abord l'intention d'acheter Ben Aknoun ; mais le P. Rochelandet, alors procureur des Jésuites, émit de telles prétentions que Monseigneur se décida, en février 1869, à conclure l'achat de Maison-Carrée, ce qui fut une bien meilleure affaire.

Le jour où Monseigneur m'envoya à Maison-Carrée, il me demanda mon âge : – « J'ai 25 ans – Vous êtes bien jeune, mon enfant, pour cette charge que je vous confie de Directeur d'un orphelinat agricole. Heureusement vous paraissez plus âgé. Néanmoins, je vous défends de dire votre âge exact : si on vous le demande, vous répondrez, comme en badinant, que vous avez vingt ans passés… »

Programme des travaux

En prévision de la longue absence qu'il allait être obligé de faire, un peu plus tard, pour se rendre au Concile, Monseigneur me donna par écrit ses instructions sur les différents travaux que j'avais à faire exécuter. Ils étaient

considérables, car il fallait continuer, avec nos orphelins, le défrichement du sol, tracer des routes et voies de communication à travers la propriété, niveler les parties défrichées en longues bandes de jardins ou en terres labourables, ensemencer ou planter immédiatement le terrain ainsi préparé. Tout cela, non seulement dans la région dite des sables, mais dans toute la partie qui la sépare de la colline où allait être construite la maison destinée aux Frères coadjuteurs, qui devint plus tard la Maison-Mère, et dont je posais la première pierre, le 2 février suivant, là où plus tard fut ouverte la porte de la chapelle. C'était le milieu de ce premier corps de bâtiment.

C'est l'Abbé Bénèche qui devait faire exécuter cette construction, appelée d'abord Le Monastère, puis, sur le mamelon voisin, la maison de Monseigneur, appelée La Délégation et enfin, les deux autres maisons dans les sables pour y loger les orphelins qui étaient encore à Ben Aknoun. Mais cet excellent prêtre tomba malade et dut nous quitter pour aller se soigner. Monseigneur confia alors ces constructions à deux entrepreneurs d'Alger, MM. Mazelli et Torelli.

Je me mis aussitôt à la besogne, avec le P. Deguerry, à qui je confiai, avec l'économat dont Monseigneur l'avait chargé, le soin de s'occuper plus spécialement des enfants. Je me réservai la section des plus grands et la direction du matériel et des travaux, avec le concours de M. Gomila, qui, bien qu'illettré, avait géré pendant deux ans la propriété La Vallière, et que Monseigneur conserva dans ces mêmes fonctions, sur la recommandation du curé de Maison-Carrée. Ce Gomila était un mahonnais possédant une assez belle propriété à Maison-Carrée ; il ne savait ni lire ni écrire, mais il avait une pratique telle des choses de la terre, qu'il pouvait estimer, à un kg. près, une charge de blé, le poids d'un veau ou d'un porc. Il excellait dans les achats de troupeaux et de matériel agricole.

Organisation intérieure

Mon premier soin fut d'apporter plus de régularité et plus de discipline chez les orphelins, car, depuis leur départ de Ben Aknoun, elle s'était relâchée un peu trop avec M. Bénèche et le Frère Brivois qui s'étaient trouvés tout-à-coup avec ces jeunes indigènes, sans savoir ni leur langue ni la manière d'agir avec eux.

Je commençai donc par rétablir les sections, avec un caporal à la tête de chacune. Ces caporaux nous aidaient à maintenir efficacement le bon ordre dans l'orphelinat et la surveillance dans les travaux. Je pus alors constater combien cette race possède à la fois le sentiment de l'autorité et de la soumission à celui qui en est investi. Dès que l'un d'eux était établi caporal et avait reçu un bâton ou un simple roseau, comme signe de son autorité, il prenait immédiatement son rôle au sérieux et savait se faire obéir tout le

temps qu'il restait en fonction. D'ailleurs, tous se soumettaient complètement, avec la même docilité qu'ils nous témoignaient à nous-mêmes. Mais, dès qu'il n'était plus en fonction, le caporal devait déposer son roseau, et alors il n'était plus qu'un simple camarade de ses subordonnés qui le traitaient comme tel, sans aucune affectation.

Vraiment, cette institution, organisée dès le principe par le caporal des Zouaves, nous a rendu les plus grands services, surtout pendant cette période de 1869-70, où le P. Deguerry et moi étions seuls pour faire face à tant d'obligations.

Les orphelins au travail

Avant d'aller au travail, chaque section se mettait sur deux rangs ; puis, sur un signal du caporal, elle partait dans la direction qui lui avait été assignée, en chantant à tue-tête les airs que leur avait appris le bon P. Ducat. Ces chants étaient de deux sortes :

L'un était une sorte de prière qui commençait ainsi :

Kitlaou ennhor …..	**Quand le jour se lève**
Ki tderouï ecChems ….	**Quand brille le soleil**
Akda oudj el-Bahar (etc.)	**Sur la face de la mer, etc.**

L'autre chant racontait l'histoire du Vénérable Geronymo. En voici le premier couplet et le refrain :

Ouahad Babas chera …...	**Un prêtre acheta**
Ouahad tefel mselem …	**Un enfant musulman**
Ou hebbou ou rebba …..	**Il l'aima et l'éleva**
Ou baou Allah tâlem …..	**Et lui enseigna la science de Dieu**
Refrain	
Akda irrebbina ….	**C'est ainsi que nous élève**
Monseigneur Babana ….	**Monseigneur notre Père (bis)**

Certainement mes orphelins d'alors, devenus chefs de famille aux Attafs, doivent se rappeler encore ces chants de leur jeunesse. Ces airs très entraînants, comme des pas-redoublés, étaient entonnés par toute une division ou section se rendant au travail, et se continuaient sans arrêt, le long des sentiers de la propriété, jusqu'à l'endroit où ils devaient s'arrêter, sur l'ordre de leur caporal ou du Père qui les accompagnait, pour se mettre à la disposition de l'employé mahonnais qui indiquait le travail à faire dans un chantier, et le dirigeait en travaillant lui-même à leur tête. Il y en avait un par division. C'étaient des serviteurs honnêtes et sûrs, tous excellents travailleurs, qui nous ont rendu les plus grands services, et dont je garde toujours un souvenir reconnaissant : l'un s'appelait Jean-Baptiste, l'autre Djasumé (Jacques) et le troisième Tony.

Quand l'heure de rentrer à la maison, pour le repas, était venue, chacun, sur un signal du caporal, si le Père n'était pas là, mettait sa pioche sur l'épaule, et ils reprenaient, deux à deux, le chemin du réfectoire, en chantant à l'unisson leurs airs accoutumés. Souvent quand deux sections se suivaient, les chants alternaient, ce qui, le long des sentiers, dans le silence du soir, était à la fois charmant et très impressionnant. Bien des fois j'ai senti mes paupières humides, en entendant, dans le lointain, ces chants de mes pauvres orphelins, et en songeant à la maigre pitance que j'avais à leur donner, après une rude journée de labeur.

Le refrain de l'histoire du Vénérable Geronymo se chantait sur le même air que ce refrain d'une certaine chanson arabe qui faisait la joie de nos enfants et qu'ils entonnaient souvent dans leurs promenades du dimanche ou en revenant du travail :

- La Khbar âla Kaddour..…. Plus de nouvelles de Kaddour
- Joum ki ressâlia, etc..…... Depuis le jour qu'il m'a quitté (etc.)

Grâce à ce travail de nos orphelins, le champ des cultures grandissait chaque jour, et l'épais tapis des broussailles disparaissait de plus en plus sous leurs pioches, pour faire place à la terre nue. Ce résultat me réjouissait, d'une part, mais en même temps me désolait, à la vue de ces larges espaces sans arbres et sans ombre, où nos enfants devaient travailler sous un soleil brûlant.

Né sur les bords du Rhône, j'avais la nostalgie de la verdure, et je rêvais de couvrir de plantations variées tous les espaces libres de la propriété, tant pour lui donner un peu d'ombre et de fraîcheur, que pour en assainir l'air, car l'Harrache qui, pendant la saison des pluies inonde assez fréquemment ses rives, devient presque stagnante pendant l'été, surtout quand les vagues de la mer amènent une barrière de sable devant son embouchure. Il s'en exhale alors des émanations malsaines peu favorables à la santé.

Les plantations d'Eucalyptus

Le hasard m'avait mis en rapport avec M. Prosper Ramel dont le nom mérite d'être retenu et béni, à cause des services qu'il a rendus, non seulement à l'Algérie, mais à toutes les régions similaires où croissent déjà l'oranger et l'olivier. C'était un savant modeste mais intrépide qui avait consacré sa fortune et sa vie à parcourir les différentes parties du monde, pour en rapporter des produits inconnus dans nos régions, mais pouvant s'acclimater soit en France soit dans notre grande colonie africaine.

Déjà il avait pu offrir au Museum de Paris et à nos jardins d'acclimatation une quantité considérable de graines et de plants divers. Mais il m'expliqua que sa découverte la plus importante, il l'avait faite dans la Tasmanie australienne, où il avait vu des eucalyptus atteindre des dimensions gigantesques,

surtout le globulus, le *red gum* **[vere : *blue* gum]** et quelques autres variétés de cette même espèce. Il avait rapporté des graines de toutes les essences si nombreuses qu'il avait pu se procurer, et il désirait d'autant plus en faire le placement auprès des personnes qui pourraient en tirer profit, que cet arbre serait précieux dans notre colonie, si souvent ravagée par des incendies de forêts, car l'eucalyptus ne produit qu'une gomme peu inflammable, au lieu de résine comme nos pins ; de plus, son bois étant très dur, il pourrait faire d'incomparables traverses de chemin de fer, dans un pays d'avenir comme l'Algérie, où les bois de ce genre étaient si rares. – « Malheureusement, ajouta-t-il, mes avances n'ont rencontré presque partout qu'indifférence ou scepticisme. » Trois personnes seulement, en situation de lui être utiles, l'avaient écouté avec intérêt et commençaient à favoriser sa propagande en faveur de cet arbre merveilleux : c'étaient le général Genet, directeur du génie, qui avait donné des ordres pour qu'on prépare certains terrains militaires à recevoir ces plantations. Puis M. Noblemaire, alors ingénieur ou chef du réseau P.L.M d'Algérie, qui promit de planter l'eucalyptus près de certaines gares, le long des lignes en construction, pour servir d'exemple aux colons et aux localités. Enfin et surtout M. Trottier qui devait être le véritable apôtre de l'eucalyptus en Algérie.

Sur ma demande, M. Ramel me mit en rapport avec lui, et il fut convenu entre nous que je chercherais à persuader Monseigneur qu'il y avait intérêt à faire planter dans sa propriété de Maison-Carrée des eucalyptus, des casuarinas, des mimosas et autres essences australiennes. Je dois avouer que ma démarche auprès de Sa Grandeur eut peu de succès : – « Occupez-vous tout d'abord du nécessaire, ensuite de l'utile, me fut-il répondu, et on verra plus tard ce qu'on peut faire pour l'agréable. » Aussi fus-je assez surpris de recevoir, peu de jours après, la visite de M. Trottier lui-même, m'apportant une lettre qu'il venait de recevoir de Monseigneur, le priant de se mettre en rapport avec moi, pour examiner ensemble ce qui pourrait être fait, au point de vue des plantations ! Mais la lettre ajoutait qu'il fallait faire « le moins de frais possible ».

– « Qu'à cela ne tienne », me dit M. Trottier, « par amitié pour vous, et pour favoriser vos projets, je vous fournirai, aux prix le plus réduit, tout ce que je ne pourrai pas vous offrir gratuitement ». C'est ce qui fut fait. Tout joyeux, je me mis à l'œuvre sur le champ ; mais que de difficultés de tout genre j'eus à surmonter, avant de pouvoir réaliser une faible partie de mon programme, car celui que j'avais en vue était autrement important que ce que j'ai pu faire.

Règlement de la maison

D'après le règlement, approuvé par Monseigneur, nous faisions chaque jour le catéchisme aux enfants pendant un quart d'heure ou vingt minutes, avant la prière du soir précédant le coucher. Les dimanches et jours de fête, ils assistaient à la messe, après laquelle avait lieu une longue récréation, suivie d'un catéchisme d'une demi-heure ou de trois quarts d'heure, avant le repas de midi. Ce repas était suivi d'une promenade à travers la propriété et nos enfants armés de leurs matraques, se mettaient à la recherche des chacals qui, les premiers temps, étaient assez nombreux dans les fourrés. Il s'y trouvait aussi quelques hyènes dont le ricanement aigu précédait le plus souvent le glapissement, dans de curieux concerts qu'ils nous donnaient assez souvent, dès que la nuit était venue. Nos enfants les poursuivaient parfois jusqu'au bord de l'eau, en poussant de grands cris. Ils en ont tué plusieurs, en ces chasses d'un nouveau genre. Mais ils excellaient surtout dans celle des perdrix et même des lièvres qui abondaient dans nos broussailles. Ils arrivaient à les cerner en les affolant par leurs cris, et alors ils lançaient leurs matraques avec une telle adresse que le plus souvent ils tuaient ou étourdissaient la pauvre bête. C'était alors des cris de joie, et ils portaient triomphants leur capture à la cuisine, en priant la bonne Madame Delpech d'en faire un plat pour leurs Babas.

Madame Delpech

Une mention spéciale doit être faite ici sur cette dévouée auxiliaire de la première heure. Mme Delpech était une vieille femme, à moitié aveugle, car elle avait un œil complètement recouvert d'une épaisse taie blanche. Devenue veuve et sans enfant, elle avait dû céder sa maison et sa concession aux créanciers de son mari, et s'était mise en service. C'est alors que, sur la recommandation des Filles de la Charité, d'Alger, nous la prîmes comme cuisinière, en lui donnant, pour l'aider, deux ou trois orphelins plus ou moins infirmes, qu'elle appelait ses « marmitons ». Je garde un souvenir reconnaissant des soins tout maternels que cette vieille femme savait prodiguer à nos personnes et à nos orphelins, surtout quand ils étaient malades.

Monseigneur part pour la France

Le moment approchait où Monseigneur devait se rendre à Rome pour le Concile du Vatican. Nos orphelins l'ayant appris, en furent très alarmés, car c'était la première fois qu'ils le voyaient s'éloigner d'eux, et ils s'inquiétaient en se demandant s'ils allaient redevenir orphelins une seconde fois ! Une de leurs préoccupations était de savoir s'il les baptiserait avant son départ, puisque maintenant ils savaient convenablement leur catéchisme. C'était la question qu'ils me posaient fréquemment. Je leur répondis de

s'adresser à Monseigneur lui-même, la première fois qu'il viendrait, puisque lui seul pouvait prendre une pareille décision.

Ce même jour, Monseigneur vint les voir, et, comme d'habitude, les enfants abandonnèrent leurs travaux pour accourir autour de sa voiture, en criant : Vive Baba Monseigneur ! Quand ils furent tous réunis devant la maison, Monseigneur remarqua qu'ils l'entouraient avec une sorte d'attitude mystérieuse qu'ils n'avaient pas d'ordinaire. Il leur demanda ce qu'ils avaient à lui dire.

– « Atina el mahmoudia – donne-nous le baptême », répondirent-ils d'une seule voix.

Baptême des orphelins

Monseigneur, soit pour les éprouver, soit parce qu'il était moins bien disposé, ce jour-là, que d'habitude, leur répondit d'un ton bourru : –« Non, pas encore, vous n'êtes pas assez sages pour cela. » Je leur traduisis sa réponse qui parut les affliger beaucoup ; et comme Monseigneur faisait signe à sa voiture d'avancer, quelques uns se mirent résolument devant les chevaux, pendant que d'autres insistaient en suppliant Monseigneur de ne pas les quitter pour un temps aussi long, avant d'avoir fait chrétiens au moins les plus sages.

Cette scène toute spontanée, appuyant une pareille demande, sembla l'émouvoir. Il me demanda si je pensais qu'ils soient suffisamment instruits pour recevoir le baptême. Je ne pus que répondre affirmativement, au moins pour un certain nombre.

Alors, Monseigneur leur demanda de désigner, séance tenante, six d'entre eux, parmi les plus grands et surtout parmi ceux qu'ils jugeaient les plus dignes de recevoir, les premiers, cette grande faveur. Le tour des autres viendrait un peu plus tard, quand ils l'auraient méritée par leur sagesse, par leur travail et par leur application à apprendre le catéchisme et les prières.

Cette réponse provoqua une explosion de joie et de remerciements à Monseigneur qui, sur leurs indications, et surtout sur les miennes et celles du P. Deguerry, désigna lui-même les six aspirants que nous devions préparer, dès ce même jour, car la cérémonie du baptême devait avoir lieu quelques jours après, à Notre-Dame d'Afrique.

C'est le 29 octobre que Mgr Lavigerie et son suffragant, Mgr Callot, évêque d'Oran, conférèrent le baptême à ces six orphelins de la famine qui furent ainsi les prémices de notre apostolat auprès des indigènes de l'Afrique.

Scène de départ

Quelques jours après, Monseigneur et son suffragant prenaient le paquebot de Marseille pour se rendre à Rome. Nos orphelins savaient que le départ

devait avoir lieu à midi. Aussi, dès que le signal fut donné de cesser le travail pour venir prendre leur repas, tous, en quittant le chantier, vinrent en courant, non au réfectoire, mais près de la mer, à l'embouchure de l'Harrache, d'où l'on voyait le paquebot sortir du port et s'avancer lentement vers la pleine mer qui, ce jour-là, était assez mauvaise, car de grosses vagues déferlaient sur le rivage, puis se retirèrent avec fracas. Les enfants agitaient leurs chéchias et couraient derrière les vagues en criant : Baba Monseigneur, Arouah ! – Reviens, Monseigneur, ne laisse pas tes enfants ! Bientôt le navire ne fut plus qu'un point noir à l'horizon, et quand il eut disparu, ils crièrent une dernière fois : Bka âla Kréir, Baba Monseigneur ! Allah iselemek ! – Adieu, Monseigneur ! Que Dieu te garde ! Puis, tristes et les larmes aux yeux, ils vinrent à moi, en me disant : – « Père, donne-nous les pioches, nous allons travailler. – Mais il faut d'abord prendre votre repas. – Nous n'avons pas faim : notre cœur est trop triste pour manger aujourd'hui. » Je leur fis cependant distribuer le morceau de pain qui les attendait près de leur soupe refroidie. Ils le prirent et, laissant leurs gamelles pleines, ils partirent pour se rendre au travail, mais, cette fois, sans entonner leur chant habituel.

J'écrivis à Monseigneur le jour même, cette scène touchante. Il la fit inscrire en partie dans le Bulletin de l'Œuvre des Ecoles d'Orient.

En l'absence de Monseigneur

En partant, Monseigneur me recommanda de lui écrire chaque semaine, pour le tenir au courant de la marche de l'orphelinat et des travaux, promettant de répondre chaque fois qu'il jugerait nécessaire de me donner sa direction personnelle. Mais s'il surgissait une difficulté quelconque, il fallait la soumettre à son vicaire général, le vénérable P. Girard, supérieur du Grand Séminaire, et me conformer à tous ses avis. Quant aux dépenses, j'avais à m'adresser à M. l'Abbé Combes qu'il venait d'adjoindre, comme trésorier de ses œuvres, au chanoine Ancelin, secrétaire général de l'archevêché.

Cependant les espaces défrichés se développaient de plus en plus, et les plantations maraîchaires suivaient immédiatement, dès qu'était terminé le nivellement destiné à l'arrosage par l'eau des norias. Mais avant de procéder à aucune culture dans la partie plus sablonneuse de ce vaste jardin, j'y faisais installer une sorte de parc mobile pour bestiaux, où le troupeau de moutons était parqué pendant un certain nombre de nuits, ce qui constituait pour ce sol un peu maigre, un excellent engrais, surtout pour les ignames, ou patates douces et les pastèques qui, bien arrosées, y venaient les unes et les autres, très rapidement, énormes et d'excellente qualité. Les patates étaient pour nos orphelins le plat qu'ils préféraient ; ils ne s'en lassaient jamais. Nous en faisions la base de leur nourriture, ainsi que les pommes de terre, choux, pois chiches, navettes, oignons blancs, salades, tomates, arachides (ou ca-

caouètes), etc. Le maïs également y venait énorme et faisait aussi le régal des enfants. Mais ce qu'ils préféraient à tout c'était la pastèque qu'on leur servait de préférence les jours de gala. Ils s'en délectaient et me répétaient souvent : – « Ia Baba, loukan iakelou el hadja fisma, iakelou deulla – Si on mange quelque chose dans le paradis, on doit manger de la pastèque. »

Le défrichement près de l'Harrache

Le défrichement qui nous a donné le plus de mal, après celui des vastes terrains entourant le mamelon où allait être construit le « Monastère » et la « Délégation » pour Monseigneur, c'est celui qui s'étend des bords de l'Harrache au chemin conduisant aux deux fortins, et où Monseigneur avait eu la pensée de faire planter des asperges, dont il espérait tirer de gros bénéfices au profit de ses œuvres.

Il y avait là, sur cette longue et large bande de terrain limoneux, une sorte de forêt vierge impénétrable, dont nous n'avons pu avoir raison qu'en y mettant le feu. Puis il fallut scier, au ras du sol, les troncs d'arbres qui restaient, et ensuite arracher leurs racines. Ce travail si pénible nous donna un dédommagement par la découverte d'un petit trésor déposé entre les racines d'un vieux saule : c'était un pot de terre contenant près de 200 petites pièces arabes carrées, blanches et très minces, et quelques pièces d'or, plus minces encore. Le P. Toulotte qui, plus tard, parvint à les déchiffer, découvrait que ces pièces dataient d'un calife règnant au Maroc, il y a trois ou quatre siècles, mais que la plupart de ces pièces blanches étaient de la fausse monnaie. J'ignore ce qu'elles sont devenues, après avoir été remises à Monseigneur, mais j'en ai conservé quelques unes, que j'ai retrouvées, il y a quelques mois, après les avoir complètement perdues de vue pendant de nombreuses années. Je les mets à la disposition de notre musée où elles pourront avoir leur place.

Le nivellement de ce vaste terrain terminé, nous dûmes réunir des monceaux de chiendents pour les brûler, afin de les détruire. Mais il eût fallu au moins une année de cultures préparatoires, pour faire disparaître cette engence qui se renouvelle et se multiplie toujours, tant qu'elle n'est pas complètement extirpée.

Ce travail était à peine terminé quand je reçus une lettre de M. Louis Lhérault, le grand spécialiste d'Argenteuil, dont les asperges avaient alors une réputation européenne. Il m'annonçait qu'il allait arriver par un prochain courrier, avec une équipe de jardiniers, pour faire la plantation d'asperges, demandée par Monseigneur. Il apportait, peu de jours après, une quantité considérable de grands paniers remplis de greffes de ses plus belles asperges, et se mit aussitôt au travail.

Aidés par une escouade de nos meilleurs travailleurs, ils firent, en quelques semaines, cette énorme plantation qui, tout d'abord, parut très bien réussie. Mais, au bout de quelques mois, le chiendent reparut et se multiplia à tel point, malgré tout ce qu'on put faire pour l'arracher de nouveau, que le résultat fut seulement passable, la première année, et à peu près nul, l'année suivante, au grand déplaisir de Monseigneur. Il fallut abandonner cette plantation qu'on remplaça par de la luzerne.

Tous ces défrichements d'une terre, restée inculte pendant tant de siècles, avaient occasionné surtout parmi nos enfants, de nombreux cas de fièvre paludéenne, dont les accès revenaient tous les trois ou quatre jours. Aussi fallut-il faire une consommation énorme de sulfate de quinine. Nous en avions sur notre table, avec le sel et le poivre, pour en prendre avant le repas, afin de combattre nos fréquents accès. Le P. Deguerry en eut de si violents que, sur le conseil du P. Girard, je dus le faire transporter, pour quelques jours, à l'hôpital du Dey.

Vers le milieu de novembre, je reçus une lettre de Monseigneur m'annonçant la prochaine arrivée d'un collaborateur, en la personne d'un de ses compatriotes Béarnais, et me recommandant de lui confier l'économat et de me décharger sur lui le plus possible de mes préoccupations matérielles, afin de me donner davantage, avec le P. Deguerry, à la direction des enfants.

L'Abbé Cazajus

L'abbé Cazajus était un aumônier de communauté religieuse qui, en lisant les belles lettres de Monseigneur dans le Bulletin des Ecoles d'Orient, avait pris la décision de s'offrir à lui, malgré ses 60 ans, pour venir se dévouer à ses œuvres. Avant d'accepter aucune des charges que je désirais lui confier, il voulut se rendre compte par lui-même de la situation matérielle de la propriété, des travaux déjà réalisés et de ceux qui restaient encore à entreprendre.

Au bout de quelques jours, il me déclara qu'il voulait bien accepter l'économat, mais que, vu son ignorance de la langue et de nos cultures africaines, si peu semblables à celles de la région des Pyrénées, il ne pouvait prendre la responsabilité de la direction des travaux.

Il consentit cependant à s'occuper de tout ce qui rentre dans les attributions de l'économe concernant le bétail, les chevaux et mulets, les porcs et les bœufs, les moutons et les poules. Le jour même il s'installa à la batterie où se trouvaient les écuries et le matériel agricole, et là, aidé de deux ou trois enfants qu'il s'était choisis lui-même, il mit partout, en quelques jours, un ordre parfait dans cette partie de l'exploitation qui laissait le plus à désirer.

Il présidait lui-même aux diverses rations d'orge, d'avoine et de fourrage à donner aux chevaux et mulets, à la nourriture des autres animaux et à

l'organisation de la porcherie et de la basse-cour. Quelques semaines après, nous avions des hangards, provisoires mais convenables, pour abriter le foin et la paille ainsi que les voitures, charriots et instruments aratoires.

Cet excellent prêtre resta à peine une année parmi nous et ne cessa d'édifier grandement nos orphelins par sa piété, son humilité, son air modeste et doux et le soin qu'il mettait à s'occuper des plus humbles travaux. Pourquoi le Frère Tassy, en parlant du vin qui fut le prétexte de son renvoi (page 32)[54] ne dit-il pas que ces deux barriques (et non un chargement complet), il les avait fait venir de son pays natal et les avait payés de ses deniers, précisément pour décharger le pauvre budget de l'orphelinat de cette dépense nouvelle ? Si vraiment Monseigneur a tenu, en cette circonstance, les propos que lui prête le jeune Frère Tassy, je suis certain que cet excellent M. Cazajus a dû garder le silence, sans chercher à se disculper, dans la pensée que Monseigneur devait avoir d'autres motifs pour se priver de ses services.

Pénurie de vêtements

Aux approches de l'hiver, nos enfants, vêtus d'une sorte de paletot de toile blanche, d'une chemise et d'un pantalon de coutil, commencèrent à grelotter, d'autant plus que ces vêtements devenaient vieux et usés. J'en écrivis à Monseigneur qui ne répondit rien, à ce sujet, dans ses lettres cependant fréquentes à cette époque. Je m'adressai alors au trésorier, M. l'Abbé Combes, qui me répondit être autorisé à payer seulement les frais de nourriture de l'orphelinat, et non ceux des vêtements des enfants.

Je me décidai alors d'augmenter de quelques unités le nombre des jeunes tailleurs de M. Paul, afin de faire face plus rapidement aux nombreux raccomodages nécessités par le mauvais état de ces vêtements que nous faisions porter chaque semaine à La Flanelle, pour les faire laver, mais qui nous revenaient chaque fois dans un état plus lamentable.

Ce M. Paul était un indigène, originaire de Constantine, qu'un Frère coadjuteur des Jésuites de cette ville avait recueilli tout enfant et élevé auprès de lui, en lui apprenant le métier de tailleur, car il était boîteux et ne marchait qu'à l'aide d'une béquille. Il avait été baptisé secrètement et le P. Ducat l'avait fait venir à Ben Aknoun, pour que les Sœurs, puis les Frères, aient auprès d'eux un interprète de plus, dans leurs rapports avec les orphelins.

Je lui avais installé un atelier de couture dans un coin de la batterie, où nous avions établi la lingerie, et les auxiliaires que je lui donnais étaient tous plus ou moins infirmes ou éclopés, ce qui leur rendait difficile le travail des champs. Mais, malgré ce renfort, le bon P. Deguerry se lamentait chaque

[54] Voir p.34 de la transcription.

dimanche soir, à cause de la difficulté de faire changer tous nos enfants, parce que beaucoup de ces pauvres vêtements n'étaient plus en état d'être portés.

Je pus m'en procurer un certain nombre, grâce aux ressources dont je pouvais disposer. Elles me venaient, en partie, de quelques familles généreuses que je connaissais en France et qui eurent la charité de m'envoyer, en outre, du calicot et des pièces de grosse toile que nos jeunes tailleurs transformèrent bien vite en paletots et en pantalons.

La banque des bons points

J'eus alors l'idée d'intéresser davantage nos orphelins à la conservation de leurs vêtements en les leur faisant acheter de leurs propres deniers. Voici comment. Je fis imprimer un grand nombre de bons points représentant les chiffres 1-2-5-10 et 20, sur de petits cartons, de couleur différente. Ces chiffres représentaient autant de sous mis à la disposition de chaque enfant, qui pourrait employer ces gains à l'achat des vêtements qu'il désirerait et qui désormais lui appartiendraient en propre.

Sur les secours que j'avais sollicités, il me restait encore un millier de francs disponibles. Je fixais donc à 3, 4, 5 sous par semaine, selon les sections, le gain que chacun recevrait pour son travail. Mais il fut décidé que toutes les punitions se solderaient, selon le cas, par des amendes de 1 ou 2 sous, qui viendraient en déduction de la somme gagnée.

Afin de rendre aussi simple que possible cette comptabilité, qui aurait pu devenir très compliquée, je fis faire par le Frère Brivois et ses jeunes auxiliaires, une sorte de crédence, avec de nombreux tiroirs très peu profonds et divisés en un grand nombre de petits casiers, portant des numéros qui correspondaient à celui qui fut assigné à chaque orphelin. C'est dans ces casiers que nous mettions la monnaie en billon ou en pièces blanches, représentée par le nombre de bons points que chacun possédait et devait conserver par devers lui – ce qu'il faisait avec soin.

C'est le dimanche que ces règlements de compte avaient lieu, section par section, et caporal en tête, par la distribution des bons points de la semaine et la remise d'une somme équivalente dans chaque casier, à la grande joie des enfants, heureux de voir dans ces casiers, portant leur numéro, la petite fortune leur appartenant et qui grossissait un peu chaque semaine, s'il n'y avait pas eu de punition. Dans ce cas, nous leur retirions le nombre de bons points qu'ils devaient payer en amende, et la même somme était sortie immédiatement de leurs casiers. C'était simple et peu compliqué. Aussi tout était terminé en moins d'une heure, la plus intéressante, pour nos enfants, en cette journée de repos.

Les premiers achats qu'ils demandèrent à faire avec l'argent de leurs bons points, furent des chéchias neuves et des chaussures : pendant l'été, ils marchaient nu-pieds sans inconvénients ; mais le froid étant venu, ils souffraient de n'avoir ni espadrilles ni souliers. Ces derniers étaient l'objet de leurs convoitises. Je pus me procurer toute une pacotille de chaussures napolitaines, à bon compte. Elle ne tarda pas à être achetée par de nombreux amateurs, et il fallut la renouveler.

Quelque temps après, des ressemelages ou raccommodages devenant nécessaires, je dus faire revenir d'Alger un de nos grands orphelins qui, étant estropié des deux jambes, avait été mis en apprentissage, depuis l'année précédente, chez un cordonnier sicilien, très bon catholique. Il connaissait assez bien son métier pour faire ce genre de travail, et nous dûmes lui adjoindre un ou deux estropiés comme lui, à qui il enseigna à son tour l'art du savetier. Nous avions ainsi, dans l'orphelinat, des apprentis tailleurs, cordonniers, boulangers, pêcheurs, charretiers, menuisiers et surtout jardiniers.

Cette innovation des bons points, représentés par de la monnaie, ne tarda pas à produire les meilleurs résultats, au point de vue de la discipline, du travail et de la bonne conduite des enfants, tant il est vrai que l'homme a besoin d'un stimulant pour parvenir au but qu'on veut lui faire atteindre.

La possession tangible de ce petit pécule, le désir naturel de l'augmenter par le travail et la bonne conduite, et la crainte de le voir diminuer par une punition, suivie de l'amende, favorisèrent singulièrement la bonne volonté de ces jeunes gens à bien faire et à se bien conduire. Ajoutons que ce pécule, étant mis à leur disposition, mais non en leur possession, ils ne pouvaient ni le perdre, ni le gaspiller, ni le voler les uns aux autres, ce qui était à considérer, car certaines natures conservaient encore les instincts pillards de leur race.

J'aurais vivement désiré que cette utile institution puisse être maintenue et développée, tant pour les bons résultats moraux qui s'affirmaient de plus en plus, que pour l'économie qui finalement en serait résultée dans les dépenses de l'orphelinat. En effet, en mettant dans cette forme, à la disposition des enfants, les sommes qu'il fallait nécessairement employer au renouvellement de leur linge et de leur habillement, outre les encouragements qui en résultaient pour eux, nous les aurions facilement amenés à se servir de leur argent pour se procurer ces vêtements qui, marqués du numéro de chacun leur auraient appartenu en propre ; ils en auraient certainement pris beaucoup plus de soin qu'en les laissant dans la collectivité, tant l'instinct de la propriété est naturel chez l'homme, surtout chez l'enfant.

Malheureusement, des difficultés surgirent plus tard, à ce sujet, quand les Frères des Ecoles Chrétiennes eurent amené à Maison-Carrée la totalité des orphelins restés à Ben Aknoun. Ces bons religieux avaient une conception

différente sur la manière de conduire les enfants. Nous ne pûmes nous entendre sur ce point, comme sur bien d'autres, et finalement, Monseigneur leur ayant donné raison, il fallut abandonner définitivement, à notre grand regret, cet excellent système d'éducation et de formation, si apprécié de nos orphelins qui, eux aussi, le regrettaient plus encore que nous.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes à Ben Aknoun

C'est vers la fin de janvier que nous arriva de Ben Aknoun une première section d'orphelins, sous la conduite du Frère Joannice, excellent religieux dont je tiens à faire ici l'éloge, car il montra toujours un véritable dévouement aux orphelins et la plus respectueuse déférence envers les missionnaires.

Comme les maisons des sables n'étaient pas encore terminées, Monseigneur m'écrivit de l'installer, avec ses enfants, dans la maison qui avait été prêtée au jardinier Tony, avec sa famille et qui se trouvait près du chemin conduisant au village. Une sorte de hangar qui s'y trouvait fut allongé et transformé en dortoir pour abriter les enfants.

Un second contingent d'orphelins et de Frères nous arriva vers la fin de mars, et le reste quelques semaines après, quand les deux maisons des sables furent à peu près habitables. La situation devint alors difficile et délicate, par ce contact incessant de deux communautés ayant chacune leurs méthodes et leur esprit propre, avec une règle différente. Les Frères voulaient avoir, outre leur autonomie, une autorité à peu près complète sur les enfants et même sur la direction générale de l'orphelinat, comme à Ben Aknoun. Monseigneur, interrogé par moi, sur ces différents points, répondit qu'à son retour, il se rendrait compte par lui-même de la situation et lui donnerait la solution qu'elle comporte.

En attendant, pour éviter le plus possible les difficultés et les heurts qui auraient pu se produire, j'abandonnais aux Frères la grande maison de la batterie et toutes ses dépendances, avec l'Abbé Cazajus comme aumônier, et nous nous retirâmes, le P. Deguerry et moi, dans les maisons des sables, avec les deux divisions des plus grands orphelins. Je me réservai cependant la direction générale que Monseigneur m'avait confiée, d'où nouvelles occasions de conflit, malgré tous mes soins et mes efforts pour les éviter.

A son retour de Rome, Monseigneur sembla se contenter du statu quo établi et évita de se prononcer pour donner à cette situation la solution définitive qu'il avait promise. Tout en paraissant vouloir donner satisfaction aux Frères, il nous engagea à prendre patience jusqu'à ce que soit achevé le noviciat de nos premiers Frères coadjuteurs qui avait été établi à la Maison Rostan, sous la direction du P. Keller, sj.

Je dois ajouter ici qu'à la suite d'une sorte de mise en demeure des Frères qui déclarèrent vouloir être, à Maison-Carrée, les seuls directeurs de l'orphelinat, comme ils l'étaient à Ben Aknoun, Monseigneur, qui manquait de personnel pour les remplacer, nous rappela, le P. Deguerry et moi-même, à St-Eugène. Pas pour longtemps. En effet, quelques uns de plus grand orphelins, habitués à notre manière de les conduire et ne pouvant se faire à celle des Frères, ne voulaient pas rester avec eux ; et beaucoup d'autres menacèrent de s'en aller en masse. Monseigneur, effrayé, nous fit revenir et, cette fois, nous imposa aux Frères.

Mais la guerre, qui éclata peu après, brusqua les événements. Monseigneur mit en avant la nécessité d'économies urgentes à réaliser, puisque cette guerre supprimait d'un coup toutes les ressources qui lui venaient de la charité, pour prier les Frères de Ecoles Chrétiennes de se retirer, ce qu'ils firent dans le courant de septembre.

Pour les remplacer, j'avais déjà reçu (page 29)[55], en prévision de leur départ, ceux des novices dont le temps de probation approchait de sa fin : c'étaient les Pères Labardin, Fouillet, Barbé, Griselaine, Soboul et Paulmier, ainsi que quelques Frères coadjuteurs, venus de la maison Rostan et de Chassagne. En outre, Monseigneur m'avait envoyé, pour les utiliser comme surveillants, quelques séminaristes Alsaciens de Kouba qui, par suite de la guerre, ne pouvaient rentrer dans leurs familles : c'étaient les Abbés Crucem, Lacroix, Fund et Nennig, et aussi un de ses compatriotes des Pyrénées, M. Passeaux.

Série de baptêmes

Comme, d'après nos instructions, écrites par Monseigneur, nous avions, depuis plusieurs mois, préparé au baptême nos plus grands orphelins, il me donna l'ordre, dès qu'il fut question d'une guerre probable, de baptiser ceux qui nous paraîtraient les mieux disposés, parmi les plus âgés. Nous eûmes donc, coup sur coup, des cérémonies de douze baptêmes d'adultes à la fois, et autant de cérémonies de première communion.

Je demandai à l'un d'entre eux, Maurice Djelloub, qui devait mourir quelques années après dans le costume de nos novices missionnaires, ce qu'il avait éprouvé en ces instants inoubliables :

– « Le jour de mon baptême, répondit-il, j'entendais comme une voix d'ange qui chantait dans ma tête, mais à ma première communion, c'est le paradis tout entier que je sentais dans mon cœur. » Cette phrase dite avec la concision de la langue arabe était vraiment jolie et d'une poésie charmante, dont la traduction ne donne qu'une faible idée.

[55] Voir p. 32 de la transcription.

Une pénitence publique

Cependant il arriva qu'une faute grave, connue bientôt de tous les orphelins de la grande division, fut commise par un de nos jeunes gens, non encore baptisé, et provoqua chez tous un vrai scandale. Il fallut donner à cette faute une sanction en rapport avec sa gravité.

C'était un dimanche. Après la messe, je pris le coupable en particulier et lui déclarai que sa faute ayant été rendue publique, j'étais obligé de le chasser de l'orphelinat ou de lui imposer une pénitence publique qui, s'il l'acceptait, pourrait le réhabiliter auprès de ses camarades. Il me répondit qu'il se repentait sincèrement et qu'il se soumettait d'avance à la réparation que je déciderais, car il ne voulait à aucun prix nous quitter ainsi sans être baptisé. Bref, il accepta de demander publiquement pardon de sa faute et de subir, selon l'usage arabe, le châtiment corporel de la falaka. Dans les tribus, elle consiste à appliquer des coups de nerf de boeuf sur la plante des pieds du délinquant, ce qui est un vrai supplice ; mais, dans la circonstance, je remplaçai cette douloureuse opération par un coup de courroie qu'il recevrait de chacun des membres de sa section, sur la partie charnue de son corps.

C'est ce qui eut lieu dans l'après-midi de ce même jour. Je réunis la section au réfectoire et, là, j'expliquai que leur camarade ne méritait plus de rester parmi les enfants de Monseigneur et devrait être chassé. Mais comme il regrettait sa faute et voulait réparer le scandale qu'il avait causé, il acceptait de recevoir cette sorte de falaka de la main de tous ceux qu'il avait si mal édifiés.

Je le fis alors sortir de la chapelle où il était resté depuis le matin, et très humblement il demanda pardon du scandale qu'il avait donné, et dit qu'il se soumettait à la punition qui lui était imposée, car il désirait rester pour expier sa faute et se rendre digne de recevoir le baptême. Il s'étendit ensuite sur une table, et chacun vint à son tour lui administrer un coup de cette forte lanière, sans que le patient fît entendre une seule plainte ; et cependant les coups furent appliqués consciencieusement, à une exception près.

En effet, quand ce fut le tour de Martial, j'eus comme une secrète appréhension que ce jeune Kabyle refuserait d'agir comme les autres, non parce qu'il pouvait être un camarade plus intime de Kaddour, mais les Kabyles ont une aversion profonde pour les châtiments corporels, si fréquents et si efficaces chez les Arabes, car les Berbères les considèrent comme dégradants. Je savais que Martial partageait cette manière de voir. Aussi se contenta-t-il de prendre la lanière du bout des doigts et d'effleurer à peine le dos du patient. Je lui en fis l'observation et ordonnai de recommencer. Il le fit aussi mollement que la première fois : – « Non, lui dis-je, ce n'est pas ainsi qu'un enfant qui, comme toi, est désireux de faire son devoir, doit donner ce mauvais

exemple. » Pour maintenir aux yeux de tous le principe d'autorité, je pris moi-même la courroie et lui appliquai un coup sec, en lui disant : – « C'est ainsi qu'il faut exécuter la consigne. Recommence. » Cette fois, il s'exécuta: il avait compris la leçon que je venais de lui donner, bien à contrecœur, car c'était un de mes orphelins les meilleurs, les plus intelligents et les plus sérieux.

Constructions nouvelles

Le P. Prud'homme dit (page 35)[56] que les maisons des sables furent commencées au printemps de 1869. C'est une erreur, car on ne les commença qu'en janvier 1870, un peu avant la maison destinée aux Frères coadjuteurs, à la fin de leur noviciat, et qui devint la Maison-Mère. Comme cette construction allait être occupée plus tôt qu'on ne l'avait d'abord prévu, je m'empressai de faire combler la large fosse qui partait de la batterie des écuries et aboutissait à la colline où se trouve le cimetière, pour en faire une route carrossable, le long de laquelle je plantais des eucalyptus, et qui était destinée à desservir la Maison-Mère.

Histoire d'une tranchée

Ce fossé a une histoire qu'il est bon de raconter ici. Le général Genet, directeur du Génie, m'a assuré qu'il avait été creusé par nos troupes, au début de la conquête d'Alger, alors que notre occupation ne comprenait encore que le territoire s'étendant de Sidi-Farruch au port de l'Empereur, et, de là, à l'Harrache, derrière laquelle s'étaient massés de nombreux combattants arabes qui harcelaient nos avant-postes.

On songea alors à franchir cette limite pour les refouler plus loin. Afin de s'y établir plus solidement on construisit tout d'abord cette sorte de fort-caserne quadrangulaire (ou Maison-Carrée) qui donna son nom au groupement de maisons qui se forma peu à peu sous sa protection, près du vieux pont de l'Harrache. Puis on utilisa les deux batteries que l'on dit avoir été construites par les Turcs, et d'où une ancienne tradition locale, encore en vigueur de notre temps, prétend que fut bombardée une flotte espagnole. Elle avait été envoyée en 1541 par Charles-Quint pour châtier les corsaires d'Alger ; mais une violente tempête la fit échouer, en partie, près de l'embouchure de l'Harrache, où les Turcs la détruisirent et capturèrent les quatre canons que nous avons utilisés pour construire une partie de l'orphelinat.

Ce fossé était destiné à abriter un certain nombre de nos soldats, dans cette sorte de camp retranché, contre les attaques incessantes des Arabes sur

[56] Voir p. 36 de la transcription.

le front de nos troupes, un peu trop espacées, vu la longue ligne du territoire déjà occupé, jusqu'à l'arrivée de nouveaux renforts qu'on attendait de France.

C'est alors que se serait passé un fait du plus haut intérêt, dont parle, dans un de ses livres, Louis Veuillot qui fut, pendant un certain temps, secrétaire du maréchal Bugeaud.

Soldats français martyrisés à Maison-Carrée

Or je tiens de Louis Veuillot lui-même, qui me l'a affirmé à plusieurs reprises, que c'est non loin de l'Harrache que furent surpris ces vingt soldats français par une troupe d'Arabes qui, séance tenante, les massacrèrent, sur leur refus d'apostasier.

La mort de ces martyrs serait restée ignorée, comme tant d'autres peut-être, si un soldat de cette troupe héroïque n'avait cru pouvoir employer un stratagème pour éviter d'être tué comme ses camarades. Voici ce qu'il raconta plus tard à Louis Veuillot et à Bugeaud lui-même.

Depuis plusieurs jours, ces soldats ne voyaient plus d'ennemis devant eux. Ils sortirent donc sans défiance de leur fossé et se disposaient à faire leur petite cuisine en plein air, lorsqu'ils furent tout à coup entourés par une troupe d'Arabes, cachés dans la broussaille. Ils furent immédiatement désarmés, et un des chefs qui parlait un mauvais français – un apostat, peut-être – les plaça sur deux rangs et leur déclara que ceux d'entre eux qui refuseraient de répéter avec lui les formules de l'islam, pour se déclarer musulmans, seraient tués sur-le-champ, tandis que ceux qui la prononceraient seraient épargnés. On les conduirait dans une tribu éloignée, où ils se marieraient à des femmes arabes, et où ils resteraient sous la surveillance de leurs nouveaux chefs, jusqu'à ce qu'ils soient devenus de bons et vrais mahométans.

Tous ces hommes se regardèrent et paraissaient hésiter, lorsque le sergent sortit des rangs, en s'écriant : – « Moi, je ne renonce pas ! » – « Ni moi ! Ni moi ! » répondirent successivement les autres et tous furent immédiatement saisis et égorgés. Il n'en restait plus qu'un, qui n'avait encore rien dit, et il demanda quelle était la formule à répéter, pour ne pas être massacré comme les autres. On lui indiqua le chahed des musulmans : « la Allah ilAllah – Mohamed rassoul Allah », formule qu'il s'empressa de répéter ainsi, en bredouillant le plus qu'il put : « La La ! Hi ! La La ! – Mohamed, vieux soldat. » Il fut épargné, et, quelque temps après, il put s'échapper et revenir à Alger où il fit connaître ce qui s'était passé à l'extrémité de ce fossé de l'Harrache.

N'est ce pas par une permission spéciale de la Providence que ce même sol, qui a bu le sang de ces héroïques soldats français, vrais martyrs de leur

Foi, ait été choisi, sans que personne alors n'y ait songé, pour devenir la Maison-Mère des missionnaires destinés à l'évangélisation de l'Afrique ? Notre vieux Tertullien avait raison : Sanguis martyrum, semen christianorum.

La guerre de 1870

La guerre fut déclarée le 15 juillet. Dès que cet événement fut connu, il provoqua une vive exaltation parmi nos plus grands orphelins dont les instincts guerriers de leur race se révélèrent immédiatement. Plusieurs parlèrent de s'enrôler comme soldats pour aller combattre les Prussiens. Je calmai le plus possible cette belle ardeur ; mais quelque temps après, les plus âgés insistèrent de nouveau très fortement pour partir. J'en référai à Monseigneur qui se montra heureux de voir chez ses aînés de tels sentiments pour la France malheureuse. Il en laissa partir cinq qui allèrent s'engager à Blidah dans le premier régiment des tirailleurs indigènes. Après quelques semaines d'exercices, leur bataillon fut envoyé en France, où ils prirent part à divers engagements. L'un d'eux fut blessé au pied, d'un éclat d'obus, et revint avec les galons de caporal, quand la paix fut conclue. Monseigneur en fit son cocher.

Le Père Finateu à Maison-Carrée

Je relève une inexactitude qui a été commise par les Fr. Tassy (p. 39)[57] et Prudhomme (p. 36)[58], et reproduite par le Memento (p. 95)[59]. Elle concerne la réunion du 16 octobre, à Maison-Carrée, où il est dit que Monseigneur établit le P. Finateu comme supérieur des missionnaires. Il y a là une confusion que je dois rectifier. En réunissant ce jour-là tous les missionnaires, Monseigneur avait nettement établi nos fonctions respectives : le P. Finateu cessait d'être supérieur du Petit Séminaire, qui venait d'être transféré à Kouba, et devenait directeur des Pères et des Frères auxiliaires qui allaient résider avec lui, dans la maison nouvellement construite, et qu'on appelait alors le « Monastère ». Mais Monseigneur me laissait la charge et les fonctions de supérieur non seulement de l'orphelinat, comme par le passé, mais encore des missionnaires en résidence soit dans la batterie, soit dans les maisons des sables, et qui, sous ma direction, devaient s'occuper des orphelins.

C'est à ce titre qu'il s'adressa à moi, quelques jours après (le 28 octobre), la veille de son départ pour Constantine et la France, pour m'ordonner de licencier les orphelins et de rendre leur liberté aux missionnaires eux-mêmes.

[57] Voir p. 39 de la transcription.
[58] Voir p. 37 de la transcription.
[59] Voir p. 81 de la transcription.

C'est à moi également, et non au P. Finateu, comme le dit le Fr. Prudhomme (p. 36)[60] que les pères devaient s'adresser pour tous les travaux de défrichements ou autres, dans l'orphelinat. D'ailleurs chaque division avait son maître-jardinier, un Mahonnais de confiance, à qui Gomila transmettait, au besoin, les indications nécessaires pour certains travaux, car il ne cessa ses fonctions qu'à la fin de 1870, pour raison d'économie.

En réalité, il y avait alors, à Maison-Carrée, deux communautés et deux supérieurs, et cet état de choses dura pendant toute cette longue absence de Monseigneur. C'est sans doute de là que vient la confusion qui a pu se faire, après coup, dans l'esprit des auteurs de ces deux mémoires.

Il est exact cependant que le Fr. Tassy ne relevait pas de moi, comme économe, mais du P. Finateu, soit parce que Monseigneur aimait à diviser l'autorité de ceux à qui il la confiait, pour mieux les avoir en main, soit parce qu'ayant la charge et la responsabilité de l'orphelinat, il craignait que je sois tenté de m'adresser trop souvent à la caisse. C'est ce qui explique la lettre que Monseigneur écrivit au P. Finateu, à propos de mes dépenses (p. 44)[61].

Période difficile

Elles étaient pourtant bien minimes, ces dépenses, et j'avais à cœur de les réduire le plus possible, sans trop nuire cependant à la santé des Pères et des orphelins, pendant cette longue et dure période où Monseigneur nous laissa à peu près sans ressources.

Comme défense nous était faite de toucher ni au troupeau de moutons, ni à celui des porcs, ni aux poules de la basse-cour, je fis planter dans tous les jardins arrosables des patates en quantités considérables. Ce fut la base de notre alimentation journalière pendant de longs mois.

Quand la mer était calme, je faisais doubler l'escouade de nos jeunes pêcheurs, afin d'avoir du poisson en quantité suffisante pour varier un peu cette nourriture qui, à la longue, devenait fastidieuse. Quant à la viande, elle nous était presque aussi inconnue que dans un couvent de Trappistes ou de Chartreux.

J'avais cependant dressé deux ou trois de nos pêcheurs les plus adroits à chasser sur l'Harrache, à l'aide d'une barque, les canards sauvages et les macreuses qui, à certaines époques de passage, venaient séjourner dans les roseaux et les tamaris de la rivière. C'était alors jour de fête au réfectoire. Il en était de même quand nos enfants avaient pu cerner et abattre, soit un lièvre, soit une perdrix. On nous fit même manger, à mon insu, un chat que le P. Prudhomme affectionnait particulièrement. C'est le P. Deguerry qui le fit tuer clandestinement et servir comme « lapin sauvage ». Mais le lendemain

[60] Voir p. 37 de la transcription.
[61] Voir p. 43 de la transcription.

le pauvre P. Prudhomme aperçut la peau de son chat, qu'il cherchait partout, depuis deux jours. Il en pleura et nous eûmes de la peine à le consoler.

Tant de privations finirent par démoraliser certains missionnaires et surtout les enfants, dont les vêtements tombaient en lambeaux, malgré les efforts et le dévouement admirable du bon P. Castex que j'avais spécialement chargé de la lingerie. Il se mit à la besogne, comme une vraie couturière, et passait ses jours et une partie de ses nuits à rafistoler tant bien que mal, selon ses expressions, les costumes délabrés de nos pauvres enfants et surtout leurs vieilles chemises que je ne pouvais plus remplacer par des neuves. Mais il devenait impossible de les changer tous les samedis ou le dimanche matin, comme par le passé. Et bientôt ils durent porter, pendant plusieurs semaines, leurs chemises et leurs pantalons de coutil sans être lavés ! Malgré le dévouement des missionnaires dont plusieurs firent l'abandon d'une partie notable de leur propre linge de corps pour aider à vêtir ceux dont les vêtements étaient trop en loques.

Tout cela était d'autant plus lamentable que le découragement commençait à se faire sentir parmi le Pères et parmi les enfants, à la suite de tant de privations.

C'est alors que j'eus la douleur de voir quelques orphelins nous quitter subrepticement, dans l'espoir de trouver ailleurs moins de dénuement, avec la même somme d'un travail qui serait rémunéré …

Que de larmes j'ai versées alors, en secret, sur ces pauvres petits, sur mes chers confrères que je voyais dépérir, eux aussi, et sur mon impuissance à secourir leur propre détresse.

J'évitais cependant de leur montrer mes propres angoisses, afin de ne pas les décourager davantage, et je m'appliquais à leur montrer un visage rasséréné et même gai, quand je le pouvais, pour leur faire prendre patience et courage devant la situation lamentable que nous avions à traverser, en attendant de meilleurs jours.

J'avoue qu'en outre des encouragements de mon Directeur, le vénérable supérieur de Kouba, j'avais pour me soutenir dans ma rude tâche, la responsabilité personnelle que j'avais assumée le jour du départ de Monseigneur, en lui déclarant que je ne renverrais aucun orphelin, et que je m'efforcerais de faire face à toutes les conséquences et difficultés qui pourraient en résulter.

Je dois donc revenir sur la scène qui s'est passée alors et dont certains détails manquent d'exactitude, dans le récit qu'en a fait Mgr Baunard, probablement d'après les notes que lui avait envoyées l'Abbé Prud'homme ou le P. Deguerry.

Ce n'est pas quelques jours avant son départ, comme il est dit à la page 32[62] de l'ouvrage du P. Duchêne, que Monseigneur vint à Maison-Carrée, c'est la veille même, le 28 octobre, qu'il vient nous annoncer qu'il partait le lendemain, d'abord pour Constantine dont le S.Siège lui avait confié l'administration, et de là pour la France, où il désirait suivre de plus près les événements.

Le découragement de Monseigneur

Il nous réunit, ce jour-là, pour nous dire ses tristesses et ses angoisses, ce qui nous impressionna beaucoup, car il paraissait très découragé. Il nous fit ses adieux, en ajoutant qu'il ignorait quand il pourrait nous revoir, car son retour dépendra des événements, et peut-être l'obligeront-ils à prendre de graves décisions concernant ses œuvres. Après ces paroles énigmatiques, il me demanda de l'accompagner jusqu'à la Délégation.

Voici, d'après les notes que j'ai prises alors, ce qui s'est passé. Il me fit passer dans la salle à manger, et, après quelques instants de silence, il me dit : – « Les dernières paroles que j'ai adressées tout à l'heure, aux Pères et Frères sont une sorte de préface à ce que j'ai à vous dire, concernant une décision douloureuse que les événements m'obligent à prendre dès maintenant, car nos ressources sont à peu près épuisées, et je ne reçois plus rien de France ! La situation ne peut que s'aggraver en se prolongeant. Je vous donne donc l'ordre de réunir aujourd'hui même vos confrères et de leur dire que je leur rends leur liberté ! Ils peuvent partir dès maintenant. Vous me ferez connaître leur décision par une lettre que je ferai prendre demain, avant mon départ. »

– « Monseigneur, répondis-je, j'ignore quelle sera la décision des autres Pères, mais je puis vous dire qu'il y en aura au moins un qui ne consentira pas à partir et à abandonner nos pauvres orphelins … C'est moi ! – Que ferez-vous, seul ici, avec les enfants qui consentiront à rester, puisque nous n'avons plus rien pour les faire vivre ? – Je l'ignore, mais nous tâcherons de vivre aussi pauvrement que possible, sur la propriété, et, si cela nous devient impossible, j'irai avec mes orphelins à Staouëli demander aux Trappistes de travailler à leurs vignes : ils emploient pour ces travaux des condamnés militaires qu'ils sont obligés de louer et de payer. J'aime à penser qu'ils nous occuperont, au moins pour notre nourriture, et l'œuvre sera sauvée, en attendant des temps meilleurs. – Allez, me répondit tristement Monseigneur, et dites à vos confrères qu'ils peuvent partir, puisque je leur en donne la pleine liberté. Quant à vous, mon cher enfant, réfléchissez encore. Vous me direz

[62] Voir p. 34 de la transcription.

demain votre décision. » Il me dit ces dernières paroles en montant en voiture.

Je réunis immédiatement tous les Pères pour leur répéter les paroles de Monseigneur, puis j'ajoutais : « Avant de recevoir votre réponse, je tiens à vous dire que j'ai affirmé à Monseigneur qu'en ce qui me concerne, je n'abandonnerai jamais mes orphelins ; et je leur répétais toute notre conversation. Le P. Paulmier fut le premier à me déclarer qu'il resterait, quelles que soient les privations en perspective, et, après lui, tous les autres Pères m'affirmèrent qu'eux aussi ne partiraient pas, et me chargèrent d'en informer le Fondateur.

Le lendemain, pendant que j'écrivais la lettre que Monseigneur devait faire prendre, son cocher vint me dire qu'il m'attendait à la Délégation. Je m'y rendis aussitôt et le trouvai se promenant à grands pas et les mains derrière le dos, sur le sentier qui alors longeait la crête de la colline faisant suite à sa maison. Il avait l'air absorbé et le regard anxieux : – « Mon enfant, me dit-il, dès qu'il m'aperçut, au lieu de faire prendre votre réponse, j'ai préféré venir la chercher moi-même avant mon départ qui a lieu à midi. Eh bien ! qu'ont-ils répondu ? .. »

Le reste de la conversation et la scène qui suivit sont exactement reproduits à la page 33[63] de l'ouvrage du P. Duchêne, sauf en ce qui concerne Staouëli que Monseigneur cita en effet, mais dont il avait été question la veille. Inutile de les reproduire ici.

Misère et dénuement

Ce qui est raconté, dans le livre du P. Duchêne, sur la période si pénible que nous avons traversée, après le départ de Monseigneur, est à peu près exact. L'arrivée des orphelins arabes de Constantine, quoique assez peu nombreux, compliqua la situation, car ils avaient été habitués à plus de bien-être : Monseigneur de las Casas dépensait sans compter, puisqu'il avait l'assurance du gouvernement impérial de recevoir de larges subsides pour ses œuvres. La présence de ces nouveaux-venus, outre l'augmentation des dépenses, a plutôt nui au bon esprit des nôtres, dont la formation avait été toute différente, et entra pour une part assez large dans les défections que nous eûmes à déplorer. J'ajoute qu'elles ne furent pas aussi nombreuses qu'on semble le dire, et surtout je tiens à noter ici qu'aucun de nos baptisés ne songea à nous quitter à cette époque.

Je n'insisterai pas sur le dénuement et la misère que missionnaires et orphelins ont endurés pendant cette longue absence de Monseigneur. Elle est racontée, à leur manière, par les Frères Prudhomme et Tassy. Mais que de

[63] Voir p. 35 de la transcription.

choses tristes il y aurait à ajouter à leur récit. J'estime qu'il vaut mieux passer sous silence certains détails trop pénibles et clore ici cette période néfaste. Nous avons semé dans les larmes. D'autres recueilleront dans la joie. Cela nous suffit.

C'est au commencement d'avril que Monseigneur rentra à Alger, précédant de quelques jours l'arrivée de l'Amiral de Gueydon, comme Gouverneur Général, pour mettre fin au régime anarchique qui avait prévalu sous le proconsulat de M. Du Bouzet, ce professeur de lycée du Vendôme, que le gouvernement provisoire avait envoyé comme Commissaire Civil en Algérie !

L'insurrection Kabyle

La Kabylie était alors en pleine insurrection, selon les prévisions de Mokrani, lors de notre dernier entretien. Sous son commandement, la Mahalla des insurgés, partie de l'autre côté du Djurdjura et grossie de contingents nouveaux, à chacune de ses étapes, était venue tout d'abord assiéger Fort-Napoléon (depuis Fort-National) que les indigènes de l'Atlas appelaient un « clou dans l'œil de la Kabylie ». De là, ils étaient descendus sur Tizi-Ouzou qu'ils avaient occupée, et on disait maintenant dans les journaux que de là ils allaient marcher sur Alger !

La situation devenait d'autant plus inquiétante que l'Algérie était alors à peu près vide de soldats. Il n'y avait que quelques contingents de troupes, assez réduits et disséminés dans les trois provinces. Celles qui se trouvaient dans la province d'Alger avaient pour chef le vieux colonel Fourchaud, en attendant l'arrivée du général Cérès, que les journaux annonçaient comme prochaine, avec de nouveaux renforts envoyés de France.

Nous n'étions pas sans inquiétude à Maison-Carrée, si vraiment les insurgés marchaient sur Alger, comme on l'affirmait, car nous étions sur leur passage, et nous craignions pour nos orphelins. Eux, au contraire, ne demandaient qu'à se défendre, en cas d'attaque. Dans cette prévision, ils s'étaient tous taillé de vigoureuses matraques avec les plus fortes tiges de myrtes ou de lentisques qu'ils trouvaient dans les broussailles, et nous demandaient même des armes pour s'en servir, en cas de besoin, et en apprendre le maniement par Houssine.

Le 12 avril, le cocher de Monseigneur vint me chercher à Maison-Carrée, avec ordre de me ramener immédiatement à l'archevêché où il m'attendait.

Les inquiétudes du gouverneur

Là, il me dit ses angoisses et celles du Gouverneur arrivé depuis deux ou trois jours seulement. Il venait de le voir et il l'avait trouvé préoccupé et inquiet de cette insurrection, d'autant plus qu'il avait peu de troupes sous la

main et ne voulait pas envoyer contre les Kabyles les quelques compagnies de … [?] et de spahis qui gardaient certains postes de l'intérieur. Le colonel Fourcaud, envoyé l'avant-veille, pour réunir les contingents disponibles, n'était pas encore revenu et, pendant ce temps, l'insurrection gagnait du terrain et semblait déjà menacer le Sahel. Monseigneur me demanda si, dans ces conditions, il ne me semblait pas opportun de faire évacuer la Maison-Carrée, pour ramener les orphelins à St-Eugène et à Notre-Dame d'Afrique ?

C'est alors que je lui fis connaître mes relations d'intimité avec Mokrani et ma dernière conversation avec lui, quelques mois auparavant. Je lui proposai d'aller le trouver et chercher à parlementer avec lui, soit pour connaître ses intentions, soit pour l'amener à traiter avec l'amiral Gouverneur qui certainement aurait plus de prestige à ses yeux que le Du Bouzet inconnu qu'il avait vu s'installer, avec tant de dépit, dans le palais du Gouvernement.

Monseigneur, très intéressé par cette communication, envoya immédiatement M. l'Abbé Gillard demander une audience à l'amiral qui, en homme de décision, préféra se rendre lui-même en toute hâte, à l'archevêché. Monseigneur le mit au courant de notre conversation, et, séance tenante, il fut décidé que je me rendrais, dès le lendemain, au-devant de Mokrani, afin de connaître ses dispositions, la situation exacte de sa Mahalla et les motifs réels qui le faisaient s'insurger.

Ma mission auprès de Mokrani

Il me donna pleins-pouvoirs pour régler avec Mokrani, si je le jugeais utile, les préliminaires d'une suspension des hostilités, en vue de pourparlers officiels qui seraient engagés dans le plus court délai possible. Je fus autorisé à me porter garant qu'il serait donné satisfaction aux Kabyles pour toutes les revendications justes et raisonnables qu'ils auraient à soumettre, soit au Gouverneur Général, soit même à l'archevêque d'Alger, si Mokrani préférait traiter tout d'abord avec le grand Marabout d'Alger.

Dès le lendemain, Monseigneur arrivait à Maison-Carrée pour me donner ses dernières instructions, et je partis sur un des deux beaux chevaux noirs, dits cardinalices, appelés ainsi parce qu'ils étaient de l'espèce de ceux qui forment les attelages réservés aux cardinaux de Rome, d'où Monseigneur les avait fait venir pour conduire son carrosse, quand il arriva à Alger. Mais, depuis la création de ses orphelinats, il n'allait plus qu'en voiture de louage, et ses deux grands chevaux noirs avaient été envoyés à Maison-Carrée, pour tourner les norias ! L'un mourut à la peine, l'autre, celui que je montai, était resté fort et fringant ; il dura encore plusieurs années.

Je partis en galop au-devant de la Mahalla des insurgés qui, disait-on, venait de ravager et brûler toutes les fermes et les villages, échelonnés sur la route de Kabylie, et s'avançaient vers Alger ! Les uns les disaient sur les

rives du Boudouaou, les autres vers l'Issar, d'autres plus près de nous encore ! L'affolement le long de la route était général, mais c'est surtout à partir de Rouïba que la panique fut lamentable. C'était une fuite éperdue de colons et surtout de femmes et d'enfants, sur tous les véhicules possibles, chargés d'objets mobiliers et de literie.

Ma vue les rassurait un peu. Ils me prenaient pour un spahi, précédant en éclaireur nos troupes libératrices ; ils me demandaient avec anxiété si elles allaient enfin arriver pour les protéger contre les Kabyles qu'ils disaient derrière eux, à leur poursuite, mais sans jamais préciser le point où ils se trouvaient. Je leur répondais par quelques paroles rassurantes, sans arrêter l'allure de mon cheval, car, sur les vagues indications de ces pauvres gens, je croyais que Mokrani et ses Kabyles étaient tout près de là, et j'avais hâte de le rejoindre.

J'arrivais enfin au village de l'Alma. Là, je fus immédiatement entouré par la population mâle armée de fusils et de pistolets de tous calibres, de poignards, de sabres, voire même de faux. Tous ces braves colons, aidés par ceux qui avaient dû fuir devant la Mahalla Kabyle, s'étaient organisés en hâte pour la défense, après avoir fait partir les femmes, les infirmes et les enfants, tous ceux que j'avais croisés en chemin.

Ils avaient fermé la route en établissant sur le pont une sorte de barricade avec des troncs d'arbres, des charrettes et des tombereaux, derrière lesquels ils étaient décidés de se battre en tirailleurs, si les Kabyles faisaient mine d'avancer, en attendant l'arrivée de nos soldats. Ils me demandaient si je ne venais pas de la part du colonel, si impatiemment attendu, car les troupes Kabyles, depuis la veille au soir, campaient de l'autre côté de la rivière, et semblaient vouloir faire là leur concentration, avant de marcher sur Alger, si on les laissait passer.

Les détails donnés (pages 46 et 47)[64] étant à peu près exacts, je n'y reviendrai pas ici. Je dirai seulement que, dans mon entretien avec le Kahlifat de Mokrani, je m'efforçai de le persuader qu'ils allaient commettre une lourde faute en continuant cette campagne inconsidérée, qui ne pouvait aboutir à aucun profit pour eux, et amènerait au contraire les plus terribles représailles dont ils pâtiraient pendant des années. J'affirmai qu'ils étaient mal renseignés sur nos troupes, car elles étaient toutes prêtes à marcher contre eux, sous la conduite d'un général, venu de France avec de nombreux renforts. Il était temps encore de réfléchir et d'accepter de traiter, afin d'éviter les maux qui ne tarderaient pas à fondre sur leurs tribus.

Dans ce même entretien, j'acquis une double certitude : c'est que les armes et les munitions de contrebande leur venaient des Allemands par Delhys et Bougie, et que Mokrani, à cause de ses sympathies pour la France, ne

[64] Voir pp. 45 et 46 de la transcription.

tarderait pas à disparaître, frappé par quelque fanatique. On a dit qu'il avait été tué d'une balle de Zouave. Je crois que c'est par une balle kabyle, ou plutôt prussienne !

Départ du Père Finateu

La page 60[65] contient une coquille sans doute, car le chapitre 6 a pour titre : Départ du P. Finateu – Le P. Deguerry supérieur, erreur qui d'ailleurs est corrigée, page 53[66], où se trouvent les lettres que Monseigneur m'adressa comme supérieur.

Quant au récit qui est fait, pages 50-51[67], du départ du P. Finateu, il présente la chose sous un jour inexact. Je ne puis dire ici, par égard pour cet ancien confrère, les motifs qui ont déterminé Monseigneur à se séparer de lui, et que je tiens confidentiellement du Fondateur lui-même ; mais peut-être serait-il préférable de résumer en quelques lignes, dans l'édition définitive de l'ouvrage, tout le second alinéa de la page 51[68] et les suivants, en mettant simplement ce départ sur le compte du découragement de ce Père.

Il était, en effet, très découragé, surtout depuis son départ de St-Eugène, et je sais que c'était chez lui une intention bien arrêtée de se retirer, du jour où il constata que son idéal de moine-missionnaire (voir la fin de la page 5)[69] ne devait pas se réaliser. Dès lors, il se désintéressa de plus en plus des travaux de ses confrères et finit même par se tenir presque continuellement à l'écart, en la seule compagnie du jeune Frère Chanard dont il avait fait une sorte de secrétaire. On ne le voyait plus guère qu'aux exercices de la communauté, qu'il présidait très régulièrement, comme Directeur.

Ce qu'il dit du P. Bouland est exact, mais c'est après sa confrontation avec ce Père, en présence de Monseigneur, que, dans l'esprit de ce dernier, le P. Finateu devait partir, lui aussi. Toutefois, par égard pour sa situation spéciale dans la communauté des missionnaires, ce départ fut ajourné à quinzaine. C'est tout ce que je puis dire ici.

Nouveau découragement du Fondateur

L'état d'esprit du Fondateur, signalé à la page 52[70], est exact ; mais il avait surtout pour cause les motifs réels qui l'obligeaient à se séparer du P. Finateu, et aussi la désagrégation – c'est son expression – de notre petite

[65] Voir p. 55 de la transcription.
[66] Voir p. 50 de la transcription.
[67] Voir p. 47-53 de la transcription.
[68] Voir p. 48 de la transcription.
[69] Voir p. 14 de la transcription.
[70] Voir pp. 48-49 de la transcription.

Société et de ses orphelinats, qui étaient maintenant pour lui une si lourde charge.

Pendant les quelques jours qui précédèrent son départ pour la France, il m'appela souvent auprès de lui pour me dire son découragement et me parler de l'éventualité, qui lui paraissait de plus en plus pressante, de mettre en avant les graves événements actuels pour liquider honorablement une pareille situation de ses œuvres.

Je cherchais à remonter son moral gravement atteint, d'autant plus qu'en réunissant à Maison-Carrée les principaux membres de son clergé et ceux de ses prêtres qui avaient quêté pour ses œuvres, sa première intention avait été de leur montrer ce qui avait été fait avec le produit de leurs quêtes, et leur expliquer la nouvelle destination qu'il projetait de donner à ses œuvres, en faveur du diocèse, par suite de la nécessité où il se trouvait d'abandonner ses anciens projets.

Je m'efforçai de tout mon pouvoir à le détourner d'une aussi grave résolution. Mais il y revenait toujours et donnait surtout pour motif de sa décision notre « pusillus grex » dont aucun membre – moi le premier – ne semblait avoir les qualités nécessaires pour l'aider à mener à bonne fin les projets qu'il avait conçus.

J'acceptais sans restriction son jugement sur nous et je renchérissais même sur notre non valeur, en reconnaissant que nous n'étions tous, dans ses mains, que des matériaux informes, comme ceux qu'on jette pêle-mêle dans les fondations. Mais si ces premiers moellons sans valeur sont destinés à être enfouis et à disparaître à tous les regards, ils n'en constituaient pas moins les frustes assises sur lesquelles l'édifice projeté allait maintenant sortir de terre. C'est alors qu'on pourrait mieux choisir et façonner à loisir les matériaux qui devaient servir à sa construction définitive.

Je pus constater enfin que cette attitude résolue que je m'efforçais de prendre, et les motifs mis en avant pour affirmer ma confiance, finirent par amener un peu de calme et d'autres résolutions dans l'esprit du Fondateur.

La réunion du clergé eut lieu, mais seulement pour le remercier de sa collaboration, et lui montrer les résultats déjà obtenus, malgré les difficultés de l'heure présente ; et lorsque, deux jours après, Monseigneur partit de nouveau pour la France, il me serra avec effusion dans ses bras, en me demandant de continuer l'œuvre avec le même dévouement et la même confiance que par le passé. Puis il ajouta : – « Je vous laisse là, je le reconnais, une rude mission à remplir, puisque le départ du P. Finateu me met dans la nécessité de joindre à votre tâche déjà lourde de supérieur de l'orphelinat, celle de supérieur des missionnaires, et cela dans les circonstances les plus difficiles qu'ait encore traversées votre jeune Société. Mais j'ai confiance en vous et je pars plus tranquille. »

Grave situation

Les circonstances, en effet, étaient difficiles et elles ne tardèrent pas à s'aggraver encore, par suite du manque de ressources et du dénuement dans lequel nous laissait Monseigneur. Les orphelins, mal nourris et presque sans vêtements, paraissaient découragés, surtout par la froideur, presque la dureté, que venait de leur témoigner Monseigneur qui, jusque-là, les avait entourés de tant de sollicitude. Ils s'inquiétaient en outre de voir qu'on les envoyait en France sous le prétexte d'apprendre un métier. Malgré tous mes efforts, la démoralisation commençait à s'emparer d'eux, et bientôt les désertions recommençaient plus nombreuses. J'eus même la douleur d'en compter sept parmi nos baptisés. Mais, grâce à Dieu, la plupart nous revinrent un peu plus tard.

Les Pères et les Frères étaient dans les mêmes conditions de dépression morale et physique, d'autant plus que la plupart des santés étaient fortement ébranlées, par suite de la mauvaise nourriture et des autres privations qui ne faisaient que s'aggraver. Pendant ce rude été de 1871, les fièvres et les insolations furent nombreuses parmi eux et compliquèrent singulièrement la situation déjà inquiétante. La marche ordinaire de la communauté dut forcément en souffrir, et, par suite, la surveillance des enfants devint plus difficile et plus pénible. Aussi le découragement ne tarda pas à se faire sentir chez plusieurs, même chez les plus ardents et les plus dévoués. Les premiers missionnaires qui ont assisté à la fondation de la Société et de ses différentes œuvres du début, étaient loin d'avoir reçu une formation aussi sérieuse et aussi complète que celle qu'il a été possible de donner à leurs successeurs. C'est ce qui explique, en partie, leur disparition successive d'une œuvre qui leur était particulièrement chère, et pour laquelle tous eussent donné avec joie leur propre vie.

Dernier survivant de ces ouvriers de la première heure, qui ont supporté si courageusement tant de labeurs et de souffrances, au début de cette Société que j'aime toujours de toute mon âme – et à laquelle je n'ai pas cessé d'appartenir par le cœur et le dévouement – j'ai tenu à donner cette explication sincère, en ce qui concerne les défections de quelques uns de mes premiers compagnons d'apostolat. Tout en m'efforçant de soutenir leur courage, d'entretenir les bonnes volontés et de persuader tous que tout cela n'était qu'une crise passagère qu'il fallait traverser gaiement et courageusement, je crus devoir faire part à Monseigneur de mes inquiétudes, en le suppliant d'améliorer le régime qu'il nous avait imposé ; de modifier nos Règles qui, à l'usage, me semblaient peu faites pour notre genre de vie. Je lui demandais d'abréger le plus possible son séjour en France et de hâter son retour parmi nous, afin de ranimer les courages par sa présence et par les mesures que sa sollicitude paternelle croirait devoir prendre pour modifier une situation qui,

j'en avais la conviction, ne pouvait que nuire à son œuvre. Il répondit à nos communications par les lettres, citées en partie, aux pages 53 et 54[71] ; mais son retour n'eut lieu qu'au mois de septembre.

Monseigneur songe à dissoudre la Société de ses missionnaires

Dès le lendemain de son arrivée, il me fit appeler à St-Eugène. Je m'y rendis aussitôt dans la pensée qu'il allait me demander de lui faire, comme d'habitude, un rapport oral sur la situation. Hélas ! c'était pour m'apprendre confidentiellement qu'il était en pourparlers avec une Société religieuse, en vue de lui confier, sous son autorité et juridiction, ses œuvres et les missions dont il était le Délégué apostolique, et il ajouta qu'avant de prendre une résolution définitive, il avait tenu à me voir pour me demander mon avis.

C'étaient, sous une autre forme, les mêmes indécisions qu'il m'avait déjà confiées, quelques mois auparavant. Il me demanda, cette fois, d'y songer mûrement devant Dieu, et de lui dire ensuite par écrit toute ma pensée sur ce grave sujet. C'est quelques jours après ce douloureux entretien que je lui écrivis la lettre reproduite à la page 55[72]. Je n'en avais encore jamais parlé à mes confrères, et j'ai été fort surpris de la retrouver dans le livre du P. Duchêne.

Ce n'est que quelques jours après avoir reçu ma communication écrite que Monseigneur fit sa première apparition à Maison-Carrée. J'appréhendais beaucoup cette première rencontre avec les Pères et les orphelins, car tous semblaient en attendre quelque chose de grave et peut-être d'irréparable.

Ma lettre le réconforte

Grâce à Dieu, il en fut autrement : avec les missionnaires, il se montra paternel et affectueux, et avec les enfants il fut plein de bonté, poussant la condescendance jusqu'à leur expliquer lui-même que s'il leur avait paru dur et sévère, en ces temps derniers, c'était à cause de l'impossibilité où il se trouvait, par suite de la guerre, de faire pour eux tout ce que son cœur aurait désiré. Mais il allait maintenant s'occuper d'eux comme par le passé, plus encore, puisqu'il continuerait à envoyer en France tous ceux qui désireraient apprendre un métier, auprès de maîtres plus expérimentés que ne fournit la colonie, afin qu'ils puissent gagner honorablement leur vie, maintenant que certains d'entre eux vont être bientôt en âge de s'établir.

Il me prit ensuite en particulier pour me dire tout le bien que lui avait fait ma lettre, et sa joie de constater que j'avais conservé mon ardeur première et ma foi dans l'avenir de l'œuvre.

---

[71] Voir pp. 50-51 de la transcription.
[72] Voir p. 51 de la transcription.

Il m'assura avoir été douloureusement impressionné par les lettres que je lui avais écrites sur l'état d'esprit des enfants et surtout sur la dépression qui se manifestait parmi le petit nombre de Pères et de Frères qui restaient encore à leur poste, dans notre pauvre communauté en désarroi. Il avait cru que moi-même je n'avais plus la même confiance qu'autrefois et que je subissais à mon tour le déclanchement général.

C'est sous cette impression, ajouta-t-il, que craignant une catastrophe, une sorte de débandade générale, il était revenu à son projet précédent de licencier les Frères et les missionnaires qui n'étaient pas encore dans les ordres sacrés ; de donner des postes, dans son diocèse, aux prêtres qui voudraient rester dans la colonie ; de procurer des places aux plus grands orphelins, soit en France soit en Algérie, et de mettre les plus jeunes dans des orphelinats de France ou d'Italie.

De tout cela il s'était occupé pendant son dernier voyage, et surtout il avait engagé avec une société religieuse (qu'il ne me nomma pas alors) des pourparlers qui étaient sur le point d'aboutir, pour lui confier ce qui restait de ses œuvres, ainsi que les missions relevant de sa Délégation.

Mais aujourd'hui il abandonnait définitivement tous ces projets. Il continuerait cependant à envoyer en France les plus grands orphelins, afin de permettre aux jeunes missionnaires de continuer leurs études théologiques, car il se proposait de rouvrir prochainement le Scolasticat. Le P. Deguerry et moi, seuls prêtres de la communauté, continuerions comme par le passé à nous occuper de ceux des orphelins qui ne seront pas envoyés en France.

Quant au prochain noviciat, qui ne comptait encore que deux postulants, le P. Castex et le Frère Plagne, Monseigneur se proposait de faire un appel qu'il enverrait dans tous les Séminaires, dès la rentrée des élèves ; mais il comptait davantage, pour le succès, sur une tournée de conférences qu'il me demanda d'aller faire dans les principaux Séminaires de France, surtout dans ceux qui sont plus riches en vocations missionnaires, afin de faire connaître aux maîtres et aux élèves l'existence de ce nouveau champ du père de famille, ses besoins, ses difficultés et ses espérances, et surtout la nécessité d'y amener le plus grand nombre possible de bons ouvriers apostoliques.

Je fus heureux et je bénis Dieu d'un pareil revirement dans les dispositions du Fondateur, et je me remis avec plus de confiance et plus de courage au labeur toujours bien dur, et souvent bien délicat, qui m'incombait alors.

Ma première visite aux Séminaires

Ce fut au commencement de novembre, le lendemain de la fête de Saint Charles que je partis pour commencer ma première tournée dans les Séminaires de France. *[Notes difficilement lisibles : il arrivait à Marseille, le 30 octobre : – il est parti le 28 avec 20 orphelins]*

Monseigneur me recommanda de faire cette première tournée le plus rapidement possible, à cause du vide qu'allait occasionner l'ouverture du Scolasticat et du noviciat dans le personnel occupé à l'orphelinat. J'avais cependant le projet de parcourir une quinzaine de Séminaires dans les régions du Midi, de l'Ouest et du Nord, puis de visiter ceux de l'Est, en rentrant à Alger.

Je commençai par le Rouergue qui fournit tant de sujets à toutes les missions. Au Séminaire de Mende, qui était alors dirigé par les Jésuites, le Supérieur me signala tout particulièrement l'Abbé Charbonnier, absent en ce moment, mais à qui j'écrivis pour lui demander un entretien, en lui envoyant la notice de Monseigneur et un exemplaire des nos Règles nouvelles, qui venaient d'être imprimées. Cette démarche nous valut cette première recrue, car, quelque temps après, le P. Charbonnier faisait sa demande d'admission au noviciat.

De Mende, je me rendis à Rodez, puis à Toulouse, Tarbes, Bayonne, Bordeaux, d'où je gagnais Nantes et les divers Séminaires de Bretagne, puis Le Mans, Laval, Sées, Coutances et Bayeux, d'où je me proposais d'aller à Rouen, Arras et Cambrai d'où je pensais revenir par l'Est et le Sud-est. Mais je dus renvoyer à plus tard la visite des Séminaires non encore parcourus, car une lettre de Monseigneur m'ordonnait de rentrer le plus tôt possible à Maison-Carrée.

Plusieurs missionnaires m'ont demandé, depuis, si j'avais conservé le texte de mes conférences, afin que ceux qui furent chargés de faire, après moi, ces mêmes tournées, puissent s'en inspirer. Je n'avais pu leur donner satisfaction, croyant n'avoir pas gardé les canevas de mes allocutions. Je les ai retrouvés seulement l'année dernière, en cherchant dans de vieilles paperasses les notes que j'avais prises en ce temps-là. Je me suis empressé de les remettre au P. Jamet, mon cousin, qui a dû les confier au P. Duchêne.

C'est la veille de Noël que je rentrais à Alger, après cette rapide visite dans les Séminaires. Elle avait été bénie de Dieu, car une dizaine de postulants, venus de différents points de la France, entrèrent au noviciat, quelques semaines après.

Renvoi des Missionnaires de Lyon

Dès mon arrivée, Monseigneur me dit le motif qui l'obligeait de me rappeler : il ne pouvait conserver plus longtemps à St-Eugène les Pères des Missions Africaines de Lyon qu'il avait fait venir, au mois d'octobre, pour leur confier la direction du Séminaire indigène ; et c'est sur moi qu'il comptait pour les remplacer.

C'est alors que Monseigneur m'avoua que pendant son dernier séjour en France, il avait d'abord songé, dans son découragement, à se décharger sur la

Société des Eudistes, de ses œuvres et des missions qui relevaient de sa Délégation apostolique.

Mais le Rév. P. Le Doré, Supérieur Général de cette Société, après avoir consulté son Conseil, lui avait répondu ne pouvoir accepter cette proposition, d'abord parce qu'ils étaient trop peu nombreux pour se charger d'une pareille mission, et surtout parce que leur Institut avait été fondé avec un but déterminé, autre que celui des missions en pays infidèles.

C'est sur le conseil de ce même P. Le Doré, que Monseigneur s'arrêta à Lyon, avant de rentrer à Alger, pour voir le R. P. Planque, dont la Société avait été fondée par Mgr Marion de Brésiliac spécialement pour l'évangélisation de l'Afrique.

Et c'est alors qu'il fut convenu que les Missionnaires de Lyon prendraient d'abord la direction du Séminaire arabe, et on verrait plus tard s'il y avait lieu de donner suite à d'autres projets.

Mais cette première expérience avait été peu satisfaisante, car Monseigneur m'annonça qu'il écrivait le jour même au R. P. Planque, pour lui demander de rappeler ses missionnaires par un prochain courrier. En attendant, il me dit de me réinstaller à Maison-Carrée pour y recevoir l'Amiral de Gueydon qui désirait y venir le lendemain pour visiter l'orphelinat.

1872 – Je prends la direction du Séminaire arabe

Quinze jours après, le Pères de Lyon s'embarquaient pour la France et je venais les remplacer, avec les Abbés Fund, Nennig et Latour, comme professeurs. Je m'étais réservé de faire les cours d'instruction religieuse et d'arithmétique, et je fus surpris des progrès rapides que je constatais bientôt chez ces enfants.

Je fus frappé surtout de voir avec quelle avidité ils suivaient le cours du catéchisme, sans cependant me poser jamais une demande d'explication concernant la doctrine chrétienne, tandis qu'à la classe d'arithmétique, c'était à qui solliciterait la faveur d'aller au tableau noir, pour la solution d'un problème, ou pour s'assurer qu'ils avaient bien compris la leçon. Je leur en fis un jour la remarque, en leur disant combien j'étais surpris de les voir si passionnés pour tout ce qui touchait à la science, et si calmes en entendant l'explication de la parole de Dieu.

Là-dessus, l'un d'eux se lève – c'était Maurice Djelloal, qui mourut novice quelques mois après – en me disant : – « C'est parce que la parole de Dieu est comme le soleil : on la voit sans avoir besoin d'aucune démonstration, tandis que la science du calcul est moins claire. Elle a besoin d'explications pour la comprendre. » Cette réponse faite du tac au tac, et sans chercher les mots, me frappa beaucoup et me fit comprendre, une fois de plus, combien cette race était profondément douée de l'esprit religieux.

Quand vint la retraite de cette année 1872, Monseigneur m'annonça qu'il allait mettre à exécution ce qu'il avait dit à Pie IX, quelques semaines auparavant, dans l'audience où il nous avait présentés, le P. Deguerry et moi, en m'envoyant faire un voyage d'exploration du Mzab, pour chercher le point stratégique le plus avantageux, où nous pourrions établir une première station de missionnaires, en plein Sahara, dans la Délégation apostolique.

Je pars pour le Sahara

Je partis dès le lendemain de la retraite avec le P. Paulmier, pour Laghouat, où je devais remplacer, comme curé et aumônier militaire, le P. Rocher, Jésuite. Le P. Bouchand vint nous rejoindre quelques jours après.

LE P. CHARMETANT (1844-1921)

Nous fûmes bien accueillis par le lieutenant-colonel de Langle, qui commandait le Cercle de Laghouat, mais le capitaine Vincent, chef du Bureau Arabe, nous vit arriver avec inquiétude, surtout quand il apprit que je me proposais de me rendre au Mzab.

« En m'envoyant au Sahara, Monseigneur me confia plus spécialement deux missions à remplir : visiter le Mzab pour chercher le point le plus avantageux où nous pourrions établir une station de missionnaires, et me mettre en relations avec les Chambaâ de Metlili qui, avec les Touaregs, étaient les convoyeurs ordinaires des caravanes dans ces contrées.

Il est à noter qu'à cette date, aucun Français n'avait pu pénétrer au Mzab, en dehors de l'explorateur Duveyrier et du général Margueritte, quand il commandait le Cercle de Laghouat,

Ce voyage ne pouvait se faire alors qu'en caravane. Celle à laquelle je m'étais joint comptait une cinquantaine de chameaux chargés de marchandises et produits d'Europe. J'en ai raconté les incidents dans mes conférences au Canada, dans les bulletins de Ste Monique, et dans une relation qui a paru, un peu plus tard, dans une série de numéros des Missions Catholiques.

Je m'étais fixé tout d'abord à Ghardaïa, pour pouvoir rayonner plus facilement dans les autres villes du Mzab. C'est là que je me suis lié d'affection avec Saïd ould Omar, un des plus intelligents et des plus riches notables de tout le Mzab. Je tiens à reproduire ici ce que je trouve dans mes notes à son sujet. Mon compagnon, le Frère Falcon, étant tombé malade, Saïd nous apporta chaque jour des vivres meilleurs et moins hétéroclites que la nourriture habituelle du Dar el Diaf. Il venait fréquemment m'entretenir en particulier

et m'inspira assez de confiance pour m'ouvrir à lui sur nos futurs projets de venir nous établir au Mzab. C'était alors, en effet, le plus ardent désir de Monseigneur d'avoir des missionnaires chez les Mzabites, ces Berbères du Sahara, beaucoup plus jaloux de garder leur indépendance et leur canoun national que fanatiques de l'islam qui les met au rang des Infidèles. Nous voyions alors un grand intérêt à nous fixer dans ce groupement de villes indépendantes, situées en plein désert, et dont les habitants, tous marchands, rayonnaient dans toutes les directions.

On fit un grief à Saïd, parmi ses compatriotes, de l'affection qu'il me témoignait et du concours qu'il me prêta ouvertement pour la réalisation de nos projets, car c'est grâce à lui que je pus visiter et séjourner à Ben-Isguen et à Melika, villes rigoureusement fermées, alors, surtout la nuit, aux étrangers. Il m'indiqua lui-même l'emplacement le plus avantageux où nous pourrions nous fixer, près de Mélika, la ville sainte, située à peu près au centre du pays. Il eût voulu que je mette immédiatement à profit les bonnes dispositions de l'opinion et des Djémas en ma faveur, pour acheter cet emplacement central et m'offrit même de me prêter, pour cette acquisition, tout l'argent nécessaire, ou au moins de me donner un arboun (arrhes) suffisant pour lier les propriétaires envers moi. Mais mes instructions n'allant pas jusqu'à faire une acquisition de ce genre, j'ajournai au plus tard la décision à prendre. Il me remit, pour continuer mon voyage, des lettres de recommandation et même de crédit (au cas où j'aurais besoin de fonds) auprès de ses divers correspondants commerciaux de Metlili, Ouargla, El Goléah, même Rhadamès, Ermacin [?] et Rhat, si je voulais pousser jusque là. Moins d'un mois après mon départ, il y eut un retour d'opinion et mon ami Saïd mourut subitement, après avoir bu une tasse de café. J'en ai pleuré ! »

Il (le capitaine Vincent) en informa par dépêche le général de Logerot (de Loverdo?), qui commandait la subdivision de Médéah, et dont l'hostilité était connue. La réponse ne se fit pas attendre : défense m'était faite de me rendre au Mzab, où ma présence pourrait occasionner des troubles parmi les Chambâa.

Je télégraphiai aussitôt à Monseigneur qui s'empressa d'en informer le Gouverneur Général, et, deux jours après, l'interdiction était levée ; mais le Général exigeait que je laisse entre les mains du Capitaine du Bureau Arabe une déclaration écrite, affirmant que j'entreprenais cette excursion à mes risques et périls !

Cette formalité remplie, je partis seul avec le frère Falcon, en me joignant à une caravane, composée d'une quinzaine de chameaux qui appartenaient à des marchands mzabites et arabes, se rendant à Ghardaïa et à Metlili, pour y porter des produits sahariens.

Parmi eux se trouvait un jeune homme, nommé Larouï, très débrouillard, connaissant à fond la région que nous devions visiter, et qui, dès le premier jour, s'offrit gracieusement à moi, pour me servir de domestique, ce qu'il fit d'ailleurs avec empressement et intelligence, sans vouloir jamais aucune rétribution.

J'appris, un peu plus tard, que c'était un espion, payé par les Oulad-Sidi-Cheikh, la grande tribu de Marabouts qui exerçait alors une sorte d'autorité, avec prélèvement de tribut, sur toute cette région saharienne, depuis les confins du Maroc jusqu'au Soudan.

Chose bien surprenante, ils avaient été renseignés sur mon arrivée à Laghouat et sur mon prochain départ pour le Mzab et le pays des Chambâa. Ils s'en inquiétaient, dans la pensée que je m'y rendais avec une mission secrète du Gouvernement, et ils voulaient être renseignés, pour ainsi dire, jour par jour, sur tous mes faits et gestes et savoir exactement ce que j'allais faire dans ces régions qui alors étaient à peu près indépendantes.

Cette surveillance incessante, de jour et de nuit, me servit beaucoup, comme on le verra plus loin, car Larouï avait obtenu de coucher dans notre tente, sous prétexte de me protéger, et, comme il comprenait le français, il put suivre très exactement mes conversations avec le bon frère Falcon et faire ainsi aux Oulad-Sidi-Cheikh des rapports parfaitement conformes à nos véritables dispositions.

J'ai raconté ailleurs, dans le Bulletin et dans mes conférences au Canada, imprimés à Montréal, les diverses péripéties de ce voyage que je dus faire, avec la lenteur habituelle des caravanes, à travers le Sahara, puis à Berrian, Ghardaïa, Melika, Ben-Izguen et enfin Metlili. Je n'y reviendrai pas ici.

Rachat du premier esclave nègre

C'est à Metlili que je rencontrai le petit esclave nègre Messaoud, attelé à une sorte de manivelle, pour tirer l'eau d'un puits avec un chameau. C'était le 20 novembre, fête de S. Félix de Valois, mon patron, fondateur de l'Ordre de la Merci. Je résolus de le racheter et de lui donner son nom.

Le caïd Sliman, son propriétaire, en demanda 60 Douros (300 frs). C'était le prix de mon cheval, acheté à Laghouat. Je le donnai à Sliman, en échange de son jeune nègre, car je n'avais pas cette somme, et c'est ainsi que Félix de Valois devint le premier esclave racheté par la mission, dont le Fondateur devait, quelques années plus tard, fonder également l'œuvre anti-esclavagiste.

Si-Lalla et ses Oulad-Sidi-Cheikh

A peine étais-je arrivé à Metlili, que le bruit se répandait tout-à-coup, que Si-Lalla, le grand chef des Oulad-Sidi-Cheikh, arrivait avec toute sa smala,

et n'était plus qu'à quelques heures de l'oasis, En effet, ce même jour, il vint camper près des palmiers, et, peu après, je reçus la visite de Si-Eddin, son neveu, escorté de cinq cavaliers qui venait me souhaiter la bienvenue, au nom de son oncle.

Larouï leur prépara aussitôt du café qu'il leur offrit de ma part, et leur annonça que nous allions monter en cheval et les accompagner jusqu'au camp de Si-Lalla, pour le saluer.

L'entrevue fut tout d'abord, comme toutes les rencontres en pays sahariens, entremêlée de salutations, de compliments et surtout de nombreuses questions pour amener les interlocuteurs à se faire mieux connaître, après quoi la conversation s'engagea de façon assez cordiale car, sur un mouvement que je fis pour me retirer, Si-Lalla me pria de rester, car il faisait préparer une Diffa pour fêter notre rencontre.

Le lendemain matin, à la maison des hôtes, j'avais à peine terminé la sainte messe, que me servait le frère Falcon, que Si-Lalla et Si-Eddin arrivaient pour me saluer. Ils m'annonçaient que leurs gens allaient donner en mon honneur une grande fantasia à l'entrée de l'oasis, et m'engagèrent à venir sous leur tente pour la présider.

Je passai là toute la journée à soigner des ophtalmies, à panser les plaies et les ulcères de quelques membres de la smala, et surtout en de longues conversations pendant lesquelles il fut question de tout ce qui pouvait les intéresser, tant sur la personne que sur la situation présente de la France et de l'Algérie, et surtout sur le but que se proposaient mes frères, les missionnaires, et le grand Marabout d'Alger, en venant dans leur pays, sans escorte et sans armes, comme moi, non pour conquérir, ni oppprimer, ni pour faire fortune, au détriment de la population, mais uniquement pour soigner les malades, instruire les enfants, et faire tout le bien possible autour de nous, âla Khater Rebbi , pour le seul amour de Dieu !

Si-Lalla et Si-Eddin ne perdaient pas une des mes paroles, et je vis bientôt que leurs préjugés et leur inquiétudes à mon sujet disparaissaient peu à peu. Si-Lalla finit même par me prendre en particulier pour m'avouer le rôle que Larouï avait joué auprès de moi, par son ordre, et il s'en félicita, car il m'assura que les renseignements presque journaliers qu'il recevait de lui sur mon compte lui avaient inspiré le grand désir de me connaître, et mes explications achevaient de dissiper toute inquiétude à mon endroit, au point qu'il se sentait attiré à devenir mon ami …

Il propose de me conduire au Soudan

– « Puisque tu es venu, ajouta-t-il, pour voir sur quels points de nos contrées tes frères pourraient s'installer, afin de faire le bien parmi nous, je t'invite à te joindre à nous, et je te conduirai moi-même partout où il te plaira

d'aller, à Ouargla, à El-Goléah, à Rhadamès, même au Soudan, puisque tes frères veulent s'y établir. Je ne mets à ce concours que je t'offre qu'une seule condition : c'est que tu ne porteras avec toi ni or, ni argent, ni aucune monnaie, pour ne pas tenter la cupidité de quelques Bédouins rapaces qui, s'ils voyaient un seul douro entre tes mains, pourraient avoir la tentation de t'assassiner pour le voler, malgré ma protection sur ta personne. Si tu as des dépenses à faire, en cours de route, il suffira que tu donnes ta signature – que j'authentifierai de mon sceau – pour chaque somme, même minime, sur un papier payable à Laghouat, à ton retour, et ainsi tous seront intéressés à ce que tu fasses un bon voyage et un heureux retour. Quant à moi, je te remettrai un écrit, signé par moi, avec mon sceau, que tu enverras au grand Marabout d'Alger, et dans lequel je m'engagerai à t'accompagner, à te protéger envers et contre tous, et à te ramener sain et sauf à Laghouat. Si par malheur tu venais à mourir de maladie, je rapporterais ton corps pour qu'ils puissent constater que c'est Dieu seul, et non les hommes, qui a mis fin à tes jours. »

Tout cela fut dit avec un accent de sincérité qui me frappa et dont je fus ému. Je répondis que je serais heureux d'accepter sa noble et si amicale proposition, mais que j'avais besoin pour cela de l'autorisation de mon grand chef, le Marabout d'Alger. – « Eh bien, écris-lui de ma part pour qu'il te donne cette permission, et nous partirons dès qu'elle nous sera parvenue. »

Il fut alors convenu que j'allais faire, le soir même, une lettre explicative que Larouï, escorté des trois meilleurs cavaliers de la smala, porterait immédiatement à Laghouat, avec un résumé télégraphique que le P. Paulmier transmettrait à Monseigneur.

Monseigneur interrogé, me rappelle par télégramme

Quelques jours après, Larouï et ses compagnons revenaient avec un télégramme de Monseigneur me disant que cette intéressante expédition était impossible en ce moment, mais pourrait se faire plus tard. Il me demandait de revenir le plus tôt possible à Alger, pour un voyage urgent à faire en France. Je compris qu'il s'agissait d'une nouvelle tournée dans les Séminaires ; mais je ne pus m'empêcher de regretter vivement de manquer cette occasion si imprévue, si favorable et si sûre, de pénétrer dans le Soudan !

Plus tard, j'aurais voulu qu'on utilisât ce concours si précieux et si désintéressé, offert par Si-Lalla et ses Oula-Sidi-Cheikh ; mais mon avis n'a pas prévalu. On s'est rangé à celui du P. Paulmier d'abord, puis à celui du P. Richard qui préconisaient, l'un le concours des Chambaâ, l'autre celui des Touaregs. Dieu l'a permis ainsi pour donner à la Société naissante ses premiers martyrs, à l'aurore de notre apostolat africain. Qu'il en soit loué et béni.

Si-Lalla ne voulut pas me laisser partir sans me raconter longuement ses griefs contre la France, que lui et les siens avaient loyalement servie, depuis la bataille d'Isly, au point que, plus tard, le Maréchal Pélissier, pour mettre à profit sa grande influence dans le Sud de l'Algérie, l'avait nommé Bacha-Agha de toute la région saharienne. Mais les Chambaâ, jaloux et inquiets, avaient attiré dans une embuscade le colonel Beauprêtre et l'avaient assassiné ; puis ils écrivirent que le crime avait été commis par ordre des Oulad-Sidi-Cheikh.

Une colonne fut alors envoyée pour les combattre et, depuis, ils n'ont cessé de vivre en hostilité avec la France ; mais ils se demandent s'il ne serait pas préférable, maintenant, de faire cesser ce malentendu ?

J'affirmais à Si-Lalla que jamais meilleure occasion ne se présenterait pour opérer cette réconciliation si désirable. Je l'engageais vivement à m'accompagner à Alger, où je le présenterais au grand Marabout qui le conduirait lui-même chez son ami, le Gouverneur Général. C'était un homme loyal et inteligent qui, sur le bon témoignage que j'étais prêt à rendre des excellentes dispositions des Oulad-Sidi-Cheikh et de leur chef, se ferait un devoir et un plaisir de lui rendre l'amitié de la France.

Si-Lalla, très ébranlé par ma proposition, demanda la nuit pour réfléchir et prendre conseil des siens. Le lendemain, il vint me trouver avec Si-Eddin, et me dit : – « Moi je suis trop âgé pour aller traiter de toutes ces choses avec le Gouvernement français. Nous avons donc décidé que c'est mon neveu Si-Eddin, accompagné des principaux membres de notre famille, qui partira avec toi pour se rendre d'abord à Laghouat, puis à Alger, afin de régler, sous tes auspices et avec l'appui du grand Marabout, toutes ces questions concernant notre famille et notre tribu. »

C'est ce qui fut fait. Nous partîmes le jour même de Metlili pour nous rendre à Laghouat, puis à Alger, et, depuis, les Oulad-Sidi-Cheikh n'ont jamais commis aucun acte d'hostilité contre la France.

1873 – Nouvelle visite aux Séminaires de France

Je ne restai que quelques jours à St-Eugène, avant mon départ pour la France qui eut lieu le 4 janvier, avec Félix de Valois, car malgré toutes les câlineries et même les menaces de Monseigneur pour le garder auprès de lui, ce pauvre enfant avait refusé de me quitter, depuis Metlili. Il avait changé quatre fois de maîtres, depuis que les Arabes l'avaient capturé au Soudan, et tous, affirmait-il, avaient été méchants. Aussi ne voulait-il plus se séparer du dernier qui avait été bon pour lui.

Monseigneur me déclara qu'il ne me remettait aucune provision pour mon voyage. J'aurais donc à y pourvoir, en cours de route, par des quêtes, non seulement pour payer mes frais de chemin de fer et ceux de mon jeune

nègre, mais encore pour venir en aide à la caisse de la mission qui était à peu près vide ! C'était la vie de quêteur qui allait commencer pour moi et qui se continue depuis plus de quarante ans, conformément à la prédiction de Monseigneur, dans son allocution du 4 janvier 1869, à l'occasion de mon diaconat.

C'est à N.-D. des Victoires, en traversant Paris, que je fis, le 2 Février, mon premier sermon de quêteur, grâce au bienveillant accueil que je trouvais auprès du Premier Vicaire, Directeur de l'Archiconfrérie, M. l'Abbé Couillé, qui fut plus tard Cardinal Archevêque de Lyon. Je racontai simplement l'histoire du jeune esclave racheté, et quand j'eus terminé, l'Abbé Couillé le prit par la main et fit lui-même la quête dans une partie de l'église, tandis que je quêtais dans l'autre moitié. Ce sermon impromptu, qui n'avait pu être annoncé, produisit près de 900 frs.

Encouragé par ce premier succès, je visitai en hâte quelques personnes charitables parmi lesquelles Madame Ozanam, la veuve du grand Frédéric, dont le dévouement à nos œuvres n'a jamais cessé depuis, après quoi je repris immédiatement ma tournée, car je venais de recevoir une lettre de Monseigneur me disant de hâter le plus possible ma visite dans les Grands Séminaires, afin d'être à Alger avant la fin de février, car il avait décidé de m'envoyer de nouveau dans le Sahara, à un poste plus important que celui de Laghouat.

Rappelé, je suis envoyé à Biskra

Le 24, je rentrais à Alger avec huit postulants et d'assez nombreuses demandes d'admission qui devaient encore amener un certain nombre de novices. Monseigneur m'expliqua que les Lazaristes abandonnaient la cure de Biskra et que Mgr Robert, évêque de Constantine, lui proposait de les remplacer par les Pères Blancs. L'occasion s'offrait donc à nous d'attaquer le Sahara à la fois par Laghouat et le Mzab, et par Biskra, Touggourt, Ouargla et les Touaregs.

Peu de jours après, je partis pour Constantine, avec le P. Richard et un Frère, pour recevoir de l'évêque de Constantine les pouvoirs de curé et d'aumônier militaire, puis nous partîmes pour Biskra, où, quelques jours après notre arrivée, Mgr Robert vint faire sa visite pastorale et nous installer.

Ma mission en Kabylie

Rappelé au mois de septembre pour la retraite, Monseigneur m'envoya aux Ouadhias, comme supérieur de la Mission de Kabylie, pour remplacer le P. Deguerry nommé aux Attafs. Il me chargea, en outre, d'explorer toute la région du Djurdjura, de Tizi Ouzou et Dra-el-Mizan au col de Tirourda, et de lui faire un rapport sur les points à occuper, dès que nos ressources en sujets

et en argent nous le permettraient. Après chaque excursion, je lui indiquais les endroits qui me paraissaient réunir les conditions désirées, après quoi je fus autorisé à acheter des terrains dans six tribus différentes, parmi lesquelles je signalais les Beni-Ismaïl et surtout les Beni-Menghallat, et Hammam (où fut créé peu après le village de Michelet) comme les plus intéressants à occuper tout d'abord. Tous ces terrains me semblaient de vrais points stratégiques, échelonnés de manière à enserrer toute la Kabylie par un réseau de postes pouvant facilement communiquer entre eux, car, à cette époque, Monseigneur pensait à porter de ce côté le principal effort de notre apostolat.

Troisième tournée dans les Séminaires et quêtes en France

J'avais à peine conclu ces différentes acquisitions, que Monseigneur m'envoyait de nouveau en France, avec Félix de Valois, pour faire une troisième tournée dans les Séminaires, et surtout avec la mission de quêter pour la Kabylie et pour les Attafs, où il se proposait de construire un hôpital.

Au cours de mes quêtes, je ne tardai pas à constater que ce qui intéressait le plus les donateurs, c'était l'œuvre des villages d'Arabes chrétiens, complément naturel de nos orphelinats indigènes. J'ouvris donc une souscription, à la tête de laquelle le Comte de Paris consentit à s'inscrire pour 500 frs ainsi que son frère, le Duc de Chartres et son oncle le Duc de Nemours.

Muni de ces signatures, je m'adressai aux principaux députés royalistes, alors très nombreux dans l'Assemblée Nationale, et mon registre ne tarda pas à se couvrir de la plupart des signatures des hommes politiques les plus en vue.

Ma lettre au P. Deguerry, citée à la page 112[73], parle de ma démarche à la Commission du Budget. Voici comment elle se produisit.

Un jour, M. Keller, député de Belfort, à qui j'avais demandé sa souscription, s'intéressa très vivement à la fondation des villages d'Arabes chrétiens. Il me présenta à son collègue et ami, le Comte Darru, ancien ministre de Napoléon III, et président de la Commission du Budget, qui fut, lui aussi, émerveillé d'apprendre que les orphelins et orphelines de la famine, sauvés par Mgr Lavigerie, servaient maintenant à constituer de nouveaux villages dans notre colonie africaine. J'en profitai pour lui faire remarquer que la création de ce premier village de St-Cyprien des Attafs n'avait rien coûté au budget de l'Etat, ni pour l'acquisition des terres, ni pour la construction et l'ameublement des habitations, ni pour les instruments aratoires et le bétail à fournir à nos jeunes ménages d'indigènes devenus chrétiens et français. Toutes ces énormes dépenses sont restées à la charge exclusive du budget

[73] Voir p. 95 de la transcription.

des œuvres de Mgr Lavigerie, et je me demandais pourquoi le Budget de l'Etat ne donnerait pas son concours à une œuvre aussi patriotique ?

Ma convocation à la Commission du Budget

Le Comte Darru me promit d'examiner la question et d'en parler à quelques membres influents de sa Commission du Budget. Le soir même, je recevais une dépêche de lui, me disant de venir le voir le lendemain, à 10 h du matin au Palais de l'Assemblée Nationale à Versailles.

J'y arrivai en même temps que le comte Darru qui me prit par le bras et m'introduisit dans une immense salle où se trouvaient réunis une trentaine de députés dont quelques uns m'étaient déjà connus ; mais la plupart se montrèrent assez surpris de voir leur Président avec ce moine, revêtu du costume arabe.

La présentation se fit rapidement, après quoi le comte Darru leur annonça que j'avais des renseignements du plus haut intérêt à leur communiquer sur la fondation, en Algérie, de villages d'Arabes chrétiens par Mgr Lavigerie et sa jeune Société de missionnaires.

Je leur fis, en quelques mots, l'historique de nos orphelinats agricoles, destinés à doter la colonie de nouveaux villages d'un genre spécial, puisqu'ils sont composés de ménages formés par les orphelins de la famine, que nous avions élevés dans des sentiments de reconnaissance et d'amour envers la France. Je fis ressortir que, par suite de leur formation, ces jeunes indigènes n'avaient plus les préjugés de leur race contre notre domination. Nous avions donc conscience de faire ainsi une œuvre d'assimilation vraie (ce qui, après la récente insurrection, était un sujet de grosses préoccupations, en France comme en Algérie), et j'ajoutais que cette grave question de l'assimilation ne pouvait se résoudre par d'autres moyens que ceux employés par nous, c.à.d. en élevant la jeunesse indigène dans d'autres principes que ceux que nous laissions donner dans les Mederza, par l'enseignement du Koran. Là, on ne fait que des fanatiques, tandis que nous formons de bons Français.

Je leur fis remarquer, en outre, que les deux villages d'Alsaciens-Lorrains, créés récemment, avaient coûté environ trois millions pour leur construction, l'aménagement des édifices publics et des voies de communication, et pour l'avance faite à ces nouveaux colons en semences, instruments agricoles, etc., non compris cependant l'emplacement de ces deux villages ni leur territoire qui avaient été pris aux indigènes, tandis que pour l'achat de tous les terrains nécessaires à St-Cyprien, pour la fourniture complète, à nos ménages indigènes, du matériel agricole, du mobilier, du cheptel et même du linge et des vêtements, puisque nos pauvres orphelins n'avaient

rien en propre, nous avions dépensé à peine un demi million, sans rien demander au Budget de la France !

Je conclus en disant que l'Etat devait comprendre qu'il ne pouvait laisser de telles charges à l'initiative privée qui, livrée ainsi à ses seules ressources, serait dans l'impossibilité de donner à l'Algérie de nouveaux villages de ce genre. Je priais donc la Commission de nous venir en aide par un subside annuel suffisant, pour permettre à l'archevêque d'Alger de continuer cette œuvre si patriotique de colonisation et de véritable assimilation des indigènes à la patrie française.

Pendant près de deux heures que dura cette séance, les Députés présents me témoignèrent tout l'intérêt qu'ils prenaient à mes renseignements en me posant de nombreuses questions auxquelles je répondais en m'efforçant de les intéresser de plus en plus à notre œuvre.

Bref, il fut décidé, séance tenante, que la Commission demanderait à la Chambre de voter une allocation annuelle de 100.000 frs pour aider à la création de nouveaux villages d'Arabes chrétiens et à la continuation de nos orphelinats indigènes destinés à alimenter ces villages.

Je partis le soir même, pour continuer ma tournée dans les Séminaires, en bénissant Dieu de ce qui venait d'être fait, puisqu'il devait en résulter la reconnaissance officielle, par la Loi des Finances, des orphelinats et villages indigènes.

Monseigneur, informé par moi, m'en témoigna sa satisfaction, mélangée d'inquiétude, car, m'écrivit-il, tout cela est trop beau pour que Satan ne se mette pas en travers.

75.000 frs votés pour les villages d'Arabes chrétiens

Il avait vu juste : la discussion en séance publique réduisit d'abord à 75.000 frs des 100.000 demandés par la Commission qui dut, en outre, modifier sa proposition, en la restreignant aux seuls villages indigènes, pour la faire accepter par l'opposition qu'avait ameutée le député d'Alger, Warnier, à qui Monseigneur répondit d'ailleurs si péremptoirement. Mais le mal était fait !

L'année suivante, le maréchal Mac Mahon étant président de la République, Gambetta fut élu président de la Commission du Budget, et cette allocation de 75.000 frs, qui devait être annuelle, fut complètement supprimée !

Quelques années pus tard, je dus avoir de fréquents entretiens avec Gambetta, alors ministre des Affaires Etrangères, au sujet de la Tunisie. Il ne cessait, à cette occasion, d'exalter le patriotisme de l'archevêque d'Alger et de ses missionnaires. J'en profitais pour lui reprocher la suppression si intempestive, faite par lui, du subside de 75.000 frs. Il reconnut qu'il avait eu

tort, en cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, quand il était dans l'opposition, et il ajouta que pour réparer son tort, il allait travailler de tout son pouvoir à faire nommer cardinal l'archevêque d'Alger et de Carthage. C'est également sur sa proposition que je devins Chevalier de la Légion d'Honneur.

Projet d'une Procure à Paris

Vers le milieu de juin, ma visite dans les Séminaires touchait à sa fin, lorsque je reçus de Monseigneur une lettre m'appelant à Paris, où il venait d'arriver. Il avait vu un certain nombre d'hommes politiques, à l'occasion du subside proposé par la Commission du Budget, et il m'expliqua qu'il fallait mettre à profit les relations déjà nombreuses que je m'étais faites dans la capitale, pour y installer notre maison de procure, comme le font toutes les autres sociétés religieuses, car Paris est un centre où il est nécessaire de se créer des relations suivies, tant avec le monde politique que dans les milieux charitables.

Il me demanda quel quartier me semblait préférable pour y établir cette Procure. J'indiquais le quartier S.-Sulpice, puisque l'Œuvre des Ecoles d'Orient, si dévouée à Monseigneur et à nos missions, s'y trouvait déjà. Mais, sur les instances de l'Abbé Cathelin, curé de S.-Philippe du Roule, qui avait été son professeur au Petit Séminaire de Paris, il décida de la placer sur cette paroisse et me chargea de chercher avec un Vicaire, un local où il pourrait s'installer lui-même, en attendant de céder la place aux Pères de la Procure.

Nous trouvâmes dans la petite Avenue Beaucourt, s'ouvrant sur la Rue du Faubourg St Honoré, une sorte de petite villa, précédée d'un jardinet, avec trois pièces au rez-de-chaussée, et trois pièces au premier étage, pour la somme de 3000 frs par année. Il vint la voir, elle lui plut et, le jour même, il chargea un tapissier de la meubler. Il s'y installa immédiatement, pendant les quelques jours qui précédèrent son voyage à Carlsbad, où les médecins l'envoyaient pour sa maladie de foie. Il me proposa d'y rester après son départ, en attendant la prochaine retraite, où deux autres missionnaires seraient désignés pour me seconder, car, à partir de ce jour, il me nommait procureur de la Société, malgré mes protestations respectueuses mais très fermes. Comme il insistait, je mis en avant mon état de grande fatigue, après ces quatre ou cinq mois de courses incessantes, à travers Paris et la France, pour lui demander – ce à quoi il consentit – d'aller me reposer quelques jours dans ma famille, avant de regagner la Kabylie, où j'éprouvais le besoin de reprendre ma vie de missionnaire, avant la retraite.

Pourquoi je n'ai pas assisté au premier Chapitre

Vers le milieu de septembre je reçus, aux Ouadhias où j'avais repris mes fonctions de supérieur de la Mission de Kabylie, une lettre de Monseigneur, de retour de Carlsbad et de Paris, me demandant de revenir immédiatement à Alger, où il désirait me communiquer l'ordonnance épiscopale promulguant les nouvelles Règles de la Société. Sa première parole, en me revoyant, fut celle-ci :

– « Vous savez qu'en vertu de mon Ordonnance, le premier chapitre de votre Institut va se réunir dans trois semaines, pour procéder à l'élection des supérieurs majeurs qui doivent constituer le Conseil de la Société. Je ne vous cacherai pas ma principale appréhension à ce sujet : c'est que le vote de vos confrères se porte sur vous pour être Assistant et même Vicaire de la Société. Or, dans les circonstances actuelles, je considère que ce serait un désastre pour nos œuvres qui, par suite des dépenses engagées, peuvent sombrer avant peu, si les ressources continuent à nous faire défaut. Vous seul pouvez nous les procurer. Tant que je vivrai, je resterai le principal supérieur de la Société, et plusieurs de vos confrères peuvent remplir cette charge de Vicaire, sous mon autorité. Mais, en dehors de vous, je ne vois personne, absolument personne, qui réunisse présentement les qualités requises pour occuper la Procure de Paris, telle que je me propose de l'établir. »

A ce propos, il m'expliqua longuement ses projets concernant cette Procure dont il voulait faire maintenant le siège même de la Société, dans l'espoir d'y centraliser et d'y recueillir des ressources plus abondantes, pour faire face au développement toujours grandissant de nos œuvres. Dans ce but, il faudrait faire, à Paris et un peu partout en France, des sermons et des conférences, en vue de provoquer des dons.

– « Vous aurez, en outre, me dit-il, à développer vos relations avec les hommes politiques et dans certains ministères, pour défendre, au besoin, les intérêts de la Société et me renseigner sur les dispositions favorables ou malveillantes de quelques uns de nos gouvernants. Vous seul, mon cher enfant, ajouta-t-il, avec le ton persuasif qu'il savait prendre, en certains cas, vous seul avez présentement les aptitudes suffisantes et êtes en situation de remplir ces diverses missions si délicates. Vous avez dirigé nos orphelinats ; vous avez conduit nos premiers missionnaires au Sahara, par Laghouat et Biskra, et avez pénétré au Mzab ; vous venez de fonder de nouveaux postes en Kabylie, et surtout vous nous avez procuré nos principales ressources en sujets pour la mission, et en argent pour nos villages. »

– « Malheureusement les dépenses engagées à cette heure, pour la construction de l'Hôpital des Attafs et l'achèvement des travaux à St-Cyprien, dépassent de beaucoup nos ressources disponibles. Je vais donc vous demander encore un grand sacrifice, c'est de vous rendre au Canada, pour y recueil-

lir au moins une cinquantaine de mille francs qui me manquent, tant pour les divers travaux des Attafs que pour les besoins grandissants de la Société dont la caisse est vide. Mais je ne veux pas vous laisser entreprendre seul un si long voyage : je vous donnerai un socius aussitôt après la clôture du Chapitre auquel je vous demande de ne pas assister, pour les motifs que je viens de vous exposer, afin d'éviter plus sûrement votre élection comme assistant, ce qui me mettrait personnellement dans un grand embarras. »

Je l'écoutais sans rien répondre, car je sentais la tristesse m'envahir, en face des perspectives de cette situation qui m'était imposée et qui était si peu conforme à mes aspirations, puisqu'elle m'obligeait à vivre presque toujours loin de ces œuvres et de ces missions auxquelles je m'étais si sincèrement dévoué et attaché de corps et d'âme !

A toutes mes objections, il opposait des réponses victorieuses et persuasives. Je n'avais plus qu'à m'incliner, ce que je fis la mort dans l'âme ! Je tins ferme cependant sur un seul point : j'acceptai d'être envoyé comme missionnaire quêteur au Canada, mais je ne pourrais accepter la responsabilité de la charge que Monseigneur voulait m'imposer d'être en même temps le Procureur Général de la Société, puisque je ne serais pas là pour en exercer les fonctions auprès du Conseil. Il finit par entrer dans mes vues et m'assura que, pendant mon séjour au Canada, il ferait nommer un intérimaire, mais qu'à mon retour il me demanderait d'en accepter le titre et les fonctions. Je remarquai cependant que, dans les lettres qu'il me remit pour les archevêques de Paris et de Québec, et pour Mgr Fabre, coadjuteur de Montréal et son ancien condisciple de St-Sulpice, il me donnait le titre de Procureur des ses œuvres.

Départ pour le Canada

Le lendemain, je partis pour Paris, où je fis ma retraite chez les Pères Jésuites, puis je vins m'installer à l'Avenue Beaucourt, en attendant l'arrivée du P. Delattre qui avait été désigné pour m'accompagner. Nous nous embarquâmes au Havre, le 21 novembre sur le paquebot *La France* qui nous amena à New-York douze jours après. Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, je fis mon premier sermon dans la grande église de Notre-Dame de Montréal, devant un auditoire immense, car, avec ses tribunes et ses vastes galeries qui font tout le tour de la nef, elle peut contenir 25.000 fidèles, presque autant que St-Pierre de Rome. Je n'ai jamais vu un pareille assemblée.

1873–1874

Mgr nous avait recommandé de lui convoyer au moins 50.000 frs qui lui étaient absolument nécessaires. Or, au cours de ces sept mois de quêtes,

faites de porte en porte, car nous prêchions ou faisions des Lectures (conférences) sans quêter dans les églises – ce qui eût été moins fructueux – nous eûmes la satisfaction de lui faire parvenir, par nos envois mensuels, plus de 60.000 frs.

Je revenais du Lac Erié, aux chutes du Niagara, où j'avais conduit le P. Le Roy, qui devait quêter dans une région de langue anglaise, lorsque, vers le milieu de juillet, au moment où je me disposais à partir pour l'Amérique du Sud, dont le climat est plus favorable, en cette saison, je reçus un câblogramme de Monseigneur, me demandant de revenir le plus tôt possible à Paris, où de nouvelles instructions m'attendaient. Je pris le paquebot de Québec à Southampton et, en arrivant à Paris, je trouvai, à l'Avenue Beaucourt, une lettre de Monseigneur me disant d'aller me reposer près de lui à Biarritz. Je partis le soir même.

1874 – Quêter pour St-Louis de Carthage

Son accueil fut des plus paternels. Je passais là une quinzaine de jours pendant lesquels il m'entretenait longuement de ses projets sur St-Louis de Carthage. Il avait fait faire par son parent, M. Julien, architecte, un plan de la Basilique qu'il se proposait d'élever sur le point culminant de l'ancienne Byrsa, en l'honneur de S. Louis et des Croisés, morts comme lui de la peste sur les ruines de Carthage, et, comme, d'après les devis, ce monument et ses dépendances coûteraient plusieurs centaines de mille francs, il me demanda mon avis sur les moyens qui me paraissaient devoir être employés pour réunir cette somme énorme, sans nuire à ses autres œuvres.

Il fut décidé que Monseigneur adresserait immédiatement une brochure, qu'il était en train d'écrire, à tous les châtelains de France, sur la construction de ce monument commémoratif de S. Louis et des Croisés à Carthage, et que je me rendrais auprès du Comte Raymond de Buisseret, pour le prier d'accepter le titre de président de cette œuvre spéciale. Je me mettrais ensuite à sa disposition pour visiter personnellement les anciennes familles françaises ayant eu des ancêtres aux Croisades.

Comme j'avais pu constater précédemment, à Paris et au Canada, combien le système des souscriptions, écrites par le donateur lui-même, sur un registre spécial, était avantageux, il fut convenu que c'est ainsi que je procéderais dans une tournée auprès des châtelains des bords de la Loire d'abord, puis de la Bretagne, et enfin dans les autres parties de la France.

J'obtins en outre de Monseigneur, en vue de mieux assurer le succès, qu'on ne me verserait, en souscrivant, aucun fonds entre les mains, et que je n'accepterais, pendant mes tournées, aucune offrande particulière pour nos autres œuvres. Les souscriptions devaient être de 1000 frs au moins, à verser en plusieurs années, au choix du souscripteur, dès que le Comte de Buisseret,

qui devait centraliser les fonds, le préviendrait que les travaux sont commencés. C'est là surtout ce qui peut expliquer le succès de cette souscription.

Le Comte de Chambord, consulté sur ce projet, accepta de s'inscrire, en tête de la souscription, pour une somme de 5000 frs d'abord, et plus tard de 100.000 frs qu'il laissa par testament à cette œuvre. Je partis aussitôt pour Paris, afin d'obtenir des Princes d'Orléans cette même souscription de 5000 Fr. Le Duc de Nemours, le Comte de Paris et le Duc de Chartres consentirent à s'inscrire, à la suite du Comte de Chambord, sur mon registre, pour cette somme.

Je me rendis ensuite auprès du Comte de Buisseret qui se trouvait alors dans son château, près de Blois. C'est lui et quelques autres membres de sa famille qui acceptaient de s'inscrire en tête des souscriptions à 1000 frs.

Bref, à la fin de septembre, je quittais la France pour me rendre à la retraite, avec près de 40.000 frs de souscriptions, réalisées en quelques semaines, dans le Blaisois, et dans certains châteaux des bords de la Loire. C'était de bon augure pour le succès futur.

Après la retraite, Monseigneur désirait que je reprenne au plutôt le chemin de Paris, pour aller m'installer à la Procure, et de là, en Province pour continuer les souscriptions.

J'obtins de me rendre d'abord à Carthage, afin de pouvoir parler *de visu*, dans mes tournées, des lieux où devait s'élever la basilique. C'est après cette visite que je repris cette pénible tournée de ville en ville, de château en château, où j'eus la satisfaction de réaliser, au cours de cette année 1879, environ 300.000 frs pour cette œuvre qui m'avait vivement intéressé.

Retour à Maison-Carrée – Visite en Kabylie

Dans les premiers mois de 1876, j'obtins de Monseigneur de ne pas mener constamment cette vie errante, et de jouir enfin un peu plus des avantages de la vie de communauté.

Je passai donc une partie de l'année à Maison-Carrée, d'où je fus envoyé en Kabylie comme Visiteur avec mission de mettre dans chaque poste plus d'uniformité, au point de vue de la régularité, de l'instruction des enfants et surtout des orphelins, et de la vie intérieure de chaque communauté. Je devais voir, en outre, les autorités civiles et militaires, pour me rendre compte de leurs dispositions au sujet de nos stations dans les tribus, et, au besoin, recevoir leurs appréciations et observations.

De tout cela Monseigneur avait demandé de lui faire un rapport que je lui adressai, à mon retour, et qui est reproduit *in extenso* dans l'appendice du troisième volume.

A la retraite suivante, je fus nommé, à ma grande joie, supérieur de la Mission de Kabylie. J'allais donc reprendre enfin la vraie vie de mission-

naire à laquelle j'aspirais depuis longtemps. Mais, hélas ! l'illusion fut de courte durée. Je fus rappelé à Maison-Carrée, à la fin de novembre, et il fallut reprendre le harnais de quêteur, tout en conservant – pas pour longtemps – mon titre de supérieur de la Mission de Kabylie.

Je redeviens quêteur

A Paris, j'avais pour mission, outre les quêtes à faire, d'un bout de l'année à l'autre, dans la capitale et en Province, de voir fréquemment le Quai d'Orsay pour faire aboutir diverses questions concernant Carthage, ainsi que les pourparlers au sujet de Ste-Anne de Jérusalem, dans le sens que désirait Monseigneur, c'est à dire une cession non à titre onéreux, mais avec l'assurance qu'une allocation annuelle suffisante pour assurer l'avenir de l'œuvre à y établir, nous serait garantie.

Après la retraite de 1877, Monseigneur me fit part de trois projets dont il était vivement préoccupé, et qu'il désirait faire accepter et régler par Rome le plus tôt possible. Il s'agissait, premièrement d'obtenir de la Propagande d'occuper Ste-Anne de Jérusalem qui nous était définitivement concédée par le Gouvernement français, avec la subvention demandée. En deuxième lieu, de présenter une Règle et d'en obtenir le Décret laudatif. Troisièmement, d'offrir à la Propagande notre jeune Société pour l'évangélisation des Nègres des vastes territoires nouvellement découverts dans l'intérieur de l'Afrique, et de solliciter la création de deux missions, l'une au Tanganika, l'autre au Nyanza.

Triple mission à Rome

Après avoir rédigé et fait imprimer des mémoires sur ces trois questions, Monseigneur m'annonça, vers la fin de décembre, qu'il allait m'envoyer, à titre de Procureur, à Rome, où j'arrivai le 9 janvier, muni de lettres d'introduction auprès des Congrégations avec lesquelles j'avais à traiter.

D'après les usages romains, les différents bureaux de ces Congrégations sont à peu près fermés, à cette époque, par suite des fêtes de Noël, de la Circoncision et de l'Epiphanie. Je ne pus voir tout d'abord que le cardinal Franchi, Préfet de la Propagande, qui me fit le plus cordial accueil, car il avait l'archevêque d'Alger en très haute estime.

Pour l'affaire de Ste-Anne, il me mit aussitôt en rapport avec Mgr Rampolla, Secrétaire de la Propagande pour les rites orientaux et, pour l'Afrique équatoriale, avec Mgr Agnozzi, secrétaire, et Mgr Zitelli, minutante.

Les bureaux venaient de se rouvrir, lorsqu'on annonça la mort du Roi Victor Emmanuel venu de sa villégiature à Rome, à l'occasion de la fête des Rois. Il tomba malade, au Quirinal, où il n'avait jamais osé coucher, dans ce *lupanar* [?] des papes, et c'est là qu'il mourut !

Chose singulière, les Bureaux se refermèrent de nouveau, jusqu'après les funérailles qui eurent lieu au Panthéon, onze jours plus tard.

Malgré les lenteurs de la Curie romaine, je parvins, avec la protection du Cardinal Franchi, de Mgr Agnozzi et de Mgr Rampolla, à faire se réunir les diverses congrégations, chargées d'examiner les trois affaires. Des cardinaux « poneat » furent désignés, pour faire les rapports, et je parvins à les voir en particulier, pour leur donner les explications dont ils pouvaient avoir besoin.

Solution de l'affaire Sainte-Anne

L'affaire de Ste-Anne, grâce au Cardinal Franchi et à Mgr Rampolla, fut décidée à la fin de janvier, malgré l'opposition violente des Franciscains, qui redoutaient l'arrivée à Jérusalem des Pères Blancs de Mgr Lavigerie.

Affaire des missions de l'équateur

Quant à l'affaire des deux missions de l'Afrique équatoriale, le Cardinal Franchi en pressait vivement la solution. Il me convoquait fréquemment à la Propagande, où, le 1er février, il me présenta au cardinal Pecci qui, quelques semaines plus tard, allait devenir le pape Léon XIII. Mon costume arabe parut l'intéresser, et il me fit de nombreuses questions sur nos missions, notre Société et nos projets sur l'évangélisation de l'Afrique centrale. C'est ce jour-là que le cardinal Franchi m'annonça qu'il allait pouvoir porter à Pie IX, après la Chandeleur, une décision favorable du Congresso des cardinaux sur la création de ces missions.

Dernière audience de Pie IX

Le 2 février, je fus admis, comme tous les Procureurs présents à Rome, à l'audience pontificale pour présenter au Pape le cierge que chaque procureur lui offre, au nom de sa Société. Aussitôt après, le cardinal Franchi me prit avec lui pour aller me présenter lui-même à Pie IX comme Procureur de Mgr Lavigerie et des missionnaires qui demandent à partir pour l'intérieur de l'Afrique : – « Ah ! Lavigerie, s'écria le Pape, je le bénis ainsi que ses missionnaires : il faut qu'ils pénètrent dans ces contrées avant les Protestants. » Ce fut la dernière audience que donna Pie IX, déjà très affaibli. Le jour même il se mit au lit et mourut cinq jours après, le 7 février.

Mort de Pie IX

Je note ici, en passant, deux erreurs qui se trouvent à la page 152[74] du deuxième volume, où il est dit que dans le Consistoire du 4 février, les cardinaux avaient décidé la création des missions de l'Equateur, mais que le Pape

[74] Voir p. 122 de la transcription.

n'avait pas pu présider ce Consistoire, étant mort deux jours avant – donc le 2 février. Or, ce jour-là, il me donnait audience. Ce n'est pas un Consistoire mais un Congresso de cardinaux qui est appelé à prendre les décisions qui n'ont ensuite leur force d'exécution qu'après avoir été approuvées par le Pape. C'est pour cela que la décision prise au Congresso du 4 février, pendant la dernière maladie de Pie IX, dut attendre l'élection du nouveau Pape pour lui soumettre le rescrit concernant la fondation de ces deux missions nouvelles.

C'est ainsi qu'après avoir assisté aux funérailles de Victor Emmmanuel, j'assistai à celles de Pie IX, puis à l'élection de Léon XIII.

Aux pieds de Léon XIII

Dès le lendemain, le cardinal Franchi, toujours très dévoué, me présenta à Léon XIII dont il devenait le Secrétaire d'Etat. Le nouveau pape me dit qu'il était heureux d'inaugurer son pontificat par la création de ces nouvelles missions : toutes les formalités allaient être terminées, et il fallait se hâter d'envoyer des missionnaires à la conquête des âmes du continent noir.

Je télégraphiai les paroles du Pape à Monseigneur, et je partis le soir même pour Marseille et Alger, où Monseigneur, heureux de toutes les bonnes nouvelles que je lui apportais, m'annonça qu'il fallait partir par le prochain courrier, pour me rendre à Zanzibar, pour y préparer la caravane des missionnaires, afin qu'ils restent le moins possible à Zanzibar et à Bagamoyo.

Ma mission à Zanzibar

Je m'étonne qu'il ne soit pas question, à la page 169[75], de cette décision de Monseigneur. C'est avec le P. Deniaud que je me rendis d'abord à Aden, un mois avant le départ des missionnaires désignés pour l'Equateur. J'eus là de longs entretiens avec Gordon-Pacha, gouverneur anglais de la région du Haut-Nil. Il s'étonna que nous ayons pris la voie de Zanzibar, au lieu de pénétrer dans l'Ouganda par le Nil ; il m'engagea à revenir par cette voie. Il allait partir pour Khartoum, et me donna quelques unes de ses cartes, avec des recommandations spéciales pour les agents indigènes qu'il entretenait en ces régions des grands lacs, afin de faciliter par eux mon retour, le cas échéant.

A Zanzibar, où nous arrivions le 1er mai, de grosses difficultés m'attendaient pour l'organisation de la caravane : Le P. Horner et ses missionnaires du S. Esprit, jaloux de nous voir pénétrer dans le Centre africain qu'ils regardaient comme leur domaine propre, nous accueillirent d'abord

[75] Voir p.135 de la transcription.

assez froidement. Je m'informai ailleurs. Le consul, Fierry d'Eclandes, est un alcoolique demi-fou ; M. Greffulhe, chef de la seule maison française (de Marseille) est protestant ; son accueil cependant est sympathique, à titre de Français. C'est encore auprès du Sultan Saïd Bergache et du Dr Kirk, ministre Résident de la Grande-Bretagne, que je rencontrai un plus sérieux appui.

Partout on me répète que les porteurs deviennent de plus en plus rares et il m'en faudra quatre ou cinq cents ! Il y a présentement cinq expéditions en préparation, toutes arrêtées par le manque de *pagazis* : celle du Roi des Belges, avec ses éléphants ; celle des Allemands pour le Kilimandjaro ; celle des Anglicans, avec M. Mathey pour le Nyanza ; celle des Méthodistes (rivale de la précédente), avec M. Price, et enfin la nôtre. On m'assure qu'il faudra passer ici, au moins cinq ou six mois, comme toutes les autres, avant que ma caravane soit prête ! Et nos Pères arrivent dans un mois …

Je trouve tous ces détails – et bien d'autres – dans les notes journalières que j'écrivais alors, sur un vieil agenda de portefeuille. J'y lis ce passage : – « Que Marie, Joseph et le Sacré Cœur m'assistent : je vais remuer ciel et terre pour trouver les porteurs et les ânes qui me seront nécessaires. Si je ne réussis pas, je me brouille avec S. Joseph ! » Enfin le Bon Dieu y mit la main. Après de nombreuses démarches, je parviens à traiter avec un notable arabe et avec deux Hindis négociants, d'abord pour 150 pagazis. Le reste viendra plus tard.

C'est alors que commença le rude travail de la confection des ballots, avec une liste de chaque objet qu'il contient, pour que les missionnaires puissent s'y reconnaître, en cours de route. Il faut songer à tout, car une fois partis, pour un temps indéfini, ils n'auront plus aucun moyen de se ravitailler. Aussi, de longues semaines sont employées à ce travail minutieux qui m'absorbe autant la nuit par préoccupation, que le jour. J'en perds le sommeil et l'appétit et je ne tarde pas à subir les terribles et fréquents assauts d'une sorte de fièvre bilieuse. Impossible de ne prendre aucune nourriture, sans provoquer des vomissements de bile à flots, avec des douleurs incessantes et intolérables, au foie et dans les reins. Je finis par me nourrir presque exclusivement de quinine et du lait très raffraîchissant de la noix de coco – sans cependant m'arrêter dans mon rude labeur.

Bref, j'arrive à réunir 400 porteurs avec 50 Askaris armés, parmi lesquels deux hommes de Stanley, dont l'un l'a accompagné dans ses deux voyages et a reçu de Londres la médaille de Livingstone. Nos confrères vont donc pouvoir partir, sans trop attendre dans ce climat meurtrier de Bagamoyo qui m'a tant éprouvé, au point que je trouve ce passage dans mes notes : « Il faut me hâter de les mettre en route, dussé-je mourir ici de fatigue. Ma tombe, à 2 000 lieues de mon berceau, serait ainsi le premier jalon de ce long chemin

que doivent suivre les apôtres de la Foi, pour aller en planter l'étendard au centre de l'Afrique … Vraiment, ce serait pour moi trop de bonheur. »

C'est le 16 juin que les missionnaires se sont mis en route pour l'intérieur, le drapeau du Sacré Cœur à leur tête. Je les accompagnai jusqu'au fleuve Kingani, et suis resté sur ses bords, jusqu'à ce que la longue caravane ait disparu au loin ! En serrant une dernière fois dans mes bras ces chers confrères, j'eus la tentation de ne pas m'en séparer, de les accompagner jusqu'au Nyanza, et de revenir par le Haut-Nil, selon l'avis de Gordon. Mais l'ordre de Monseigneur était formel : je devais revenir, dès que ma mission serait terminée. Jamais l'obéissance ne m'a tant coûté !

Grave maladie

Je revins seul et triste à Bagamoyo, puis à Zanzibar, plus malade que jamais, au point que les jours après, il fut impossible de m'embarquer sur le *British India* pour Aden. Le médecin du bord qui vint me voir à l'hôpital me dit brutalement : – « Vous n'arriveriez pas vivant à l'Equateur ; il faudrait vous jeter à la mer ! »

Mais dix jours plus tard, un bateau français – le *Sully* de Marseille venant de Madagascar – s'arrêta à Zanzibar. Le commandant, plus humain, m'accepta. Il fallut me porter, couché sur le brancard des morts, jusqu'au port où le Sultan me fit prendre sur son embarcation, pour me conduire au *Sully* où je fis la traversée, étendu dans une sorte de hamac, sur un tapis de Perse que m'avait offert Saïd Bargache.

Les dernières notes que j'ai pu prendre alors se terminent ainsi : « Depuis le départ de mes confrères, je suis dans une prostration complète. Malgré l'énergie de ma volonté, je reste comme une masse inerte, incapable d'agir, d'écrire, à peine de penser. J'attribue cette sorte de suspension de la vie aux deux mois écoulés, où il m'a fallu faire, dans les ardeurs de ce soleil équatorial, le plus écrasant travail que j'ai dû subir dans ma vie. »

Les vomissements bilieux n'avaient fait que redoubler, au point que je ne pouvais plus prendre une seule goutte d'eau sans rendre des flots de bile épaisse et noirâtre comme le ***vomito negro***, avec des souffrances intolérables dans la région du foie et des reins. Le Sultan qui faisait prendre fréquemment de mes nouvelles, me fit demander ce que je pensais pouvoir supporter sans vomir : de la glace, répondis-je. J'en avais fait chercher partout dans l'île, sans en trouver nulle part. Une heure plus tard, je reçus du palais une carafe glacée qu'un eunuque venait remplacer plusieurs fois par jour. Saïd Bargache, par le courrier précédent, avait reçu de la Reine d'Angleterre, une machine à glace qui lui servait à faire des sorbets pour ses femmes. J'en absorbais abondamment, au point que les vomissements cessèrent, mais je fus

pris d'un violent rhumatisme articulaire aigu, qui me paralysa tous les membres, dans d'insupportables douleurs.

Monseigneur m'attend à Marseille

Je note ces faits, parce qu'ils ont eu sur le reste de mon existence une conséquence inattendue, comme on le verra un peu plus loin, puisqu'ils ont été la cause occasionnelle qui me fixa définitivement en France.

En effet, Monseigneur, prévenu par le P. Horner de mon état et de mon départ, vint m'attendre à Marseille, en revenant de Vichy. Il me fit examiner par les trois meilleurs médecins de la ville, réunis en consultation, à laquelle assista Monseigneur. Après un long et minutieux examen, ils lui déclarèrent, en particulier, que mon état était grave. Il fallait d'abord soigner le rhumatisme, puis m'envoyer à Vichy, et enfin rester, pendant une certaine période, éloigné des pays chauds, où ma vie serait compromise ; seul un climat tempéré pourrait me rétablir. Trois jours après, nous partions pour Alger. Monseigneur voulut me soigner lui-même et m'installa près de lui à St-Eugène, pour faire d'abord une cure de raisins. Quand je fus un peu rétabli, il m'envoya faire une cure d'arrière-saison à Vichy. – « De là, ajouta-t-il vous irez vous fixer à la Procure de la Rue du Regard. Cette fois encore la Providence se sert de la maladie pour manifester sa volonté à votre endroit : les médecins m'ont déclaré que notre climat africain vous serait nuisible, pendant un certain temps. Seul un climat tempéré pourra vous rétablir. Or, j'ai absolument besoin d'avoir désormais, à Paris, un représentant de mes œuvres, à poste fixe. Vous seul, en ce moment pouvez en remplir les fonctions, et le personnel me manque pour y établir une Procure définitive. D'autre part, Mgr Dauphin, vieux et souffrant, me demande un auxiliaire, à l'Œuvre des Ecoles d'Orient. Installez-vous donc à la Rue du Regard, après Vichy. Je vous donnerai ultérieurement mes instructions pour tout ce que vous aurez à faire … »

Il fut fait ainsi, hélas ! Mais non sans un profond déchirement de cœur, chez moi. Combien de fois, depuis, ma pensée et mon cœur sont allés vers la Maison-Carrée, Notre-Dame d'Afrique, la Kabylie, les vastes horizons du Sahara.

Pendant deux ans, je dus mener de front la Procure des missions d'Afrique et ma collaboration à l'Œuvre d'Orient, situation souvent inconciliable. A la mort de Mgr Dauphin, le Conseil central de l'Œuvre demanda à Mgr Lavigerie de m'autoriser à prendre la succession de Directeur Général. Monseigneur refusa tout d'abord, mais sur les instances réitérées du Conseil, il y consentit, à la condition formelle que je continuerais à être son représentant à Paris.

Plus que jamais cette fonction devenait absorbante, avec toutes les affaires à traiter, à propos de la Tunisie, puis du cardinalat et, bientôt après, de l'œuvre anti-esclavagiste. Ne pouvant suffire à tout, je lui demandai de m'autoriser à me décharger des Œuvres d'Orient. Il s'y opposa, mais finit par m'envoyer d'abord l'Abbé Briveat, en me chargeant d'établir son bureau près de celui des Ecoles d'Orient. Un peu plus tard, il établissait la Procure de ses missionnaires à la rue Cassette.

MGR CHARMETANT

C'est ainsi que, d'étapes en étapes, je cessai d'appartenir à la Société des Missionnaires d'Afrique. Mais si je ne fais plus partie de son corps, je me considère toujours comme faisant partie de son âme elle-même ; et c'est dans mon ancien costume de Père Blanc que je veux être enseveli.

****

2.

EXTRAIT

DES NOTES ET SOUVENIRS DU PERE JAMET DE 1873 A 1892

JOURNAL D'UN MISSIONNAIRE[76]

COMME IL ETAIT AU COMMENCEMENT
Notes et Souvenirs de la Vie missionnaire
du Père LOUIS JAMET (1849-1919)

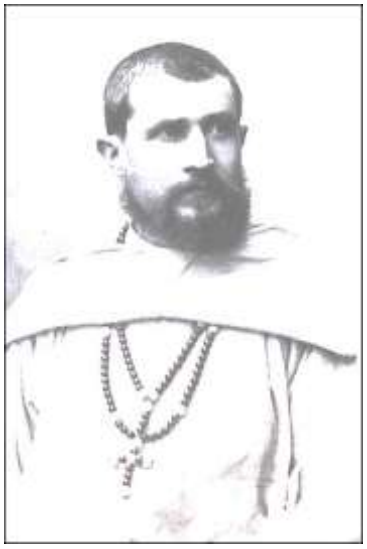

LE P. JAMET (1849-1919)

1873

Après notre troisième année de théologie au Grand Séminaire de Grenoble, nous sommes partis, trois diacres du même cours, pour répondre à l'appel que le P. Charmetant était venu nous faire pour les missions de Monseigneur Lavigerie : les Abbés Louis Macherel, Honoré Royer et Louis Jamet. Nous avons rencontré à Marseille les Abbés Leroy, Mutel et Vignard, à destination, eux aussi, de Maison-Carrée. Nous sommes arrivés à Alger le 2 octobre 1873 et nous nous sommes dirigés vers le sanctuaire de Notre-Dame d'Afrique et le Petit Séminaire où nous nous sommes pré-sentés à Mgr Lavigerie. Ces six recrues ont été accueillies très paternellement par Sa Grandeur. Le soir, nous nous sommes rendus en voiture à la Maison-Carrée, non sans admirer le paysage de ce pays nouveau pour nous, mais dont nous voulons tous faire notre seconde patrie par notre vie apostolique. Nous avons quitté la France, nos familles, tous ceux qui nous étaient chers, pour travailler de toutes nos forces au salut de l'Afrique. C'est avec un cœur plein de confiance en Dieu et en Notre-Dame d'Afrique que nous arrivons au noviciat.

Nous avons quelques jours, avant de commencer la retraite précédant l'entrée au noviciat. Quelques jours après notre arrivée eut lieu la consécration de l'église pa-

[76] Y. PAGES, Extrait des Notes et Souvenirs de la vie missionnaire du Père louis Jamet, M.Afr. (1849-1919), in *Série Historique n° 5*, Rome, 2005, pp. 1-29.

roissiale du village de Maison-Carrée ; je fus désigné pour remplir les fonctions de diacre ; le plus grand nombre des nouveaux arrivés et des novices avaient une fonction dans cette cérémonie. A la fin, on s'était rendu dans une salle voisine de l'église, pour enlever les vêtements sacrés. Monseigneur, s'étant retourné, s'aperçoit que chacun était occupé à se dévêtir : « Mes enfants, dit-il, quand on a l'honneur de servir un archevêque dans une cérémonie, on attend qu'il soit sorti pour enlever les ornements qu'on porte ».

Nous avons le temps de faire connaissance avec le Maître des novices, le bon P. Terrasse de la Compagnie de Jésus, chargé par Monseigneur de la direction du noviciat et de la Maison-Mère. Il avait pour auxiliaire le P. Roger dont le noviciat était à peine achevé.

A la clôture de la retraite, nous sommes appelés à prendre l'habit blanc et j'éprouvais une impression difficile à exprimer, en remplaçant ma soutane par la gandoura et le burnous. On pense malgré soi à ces paroles de Notre Seigneur : ***« Non vos me elegistis sed ego elegi vos, ut eatis et fructum afferatis ».*** Comment sommes-nous arrivés à cet appel apostolique ? Chacun de nous pouvait reconnaître les divers moyens employés par la Providence. Puissions-nous tous persévérer dans notre sainte vocation ! Nous étions arrivés assez nombreux à la même époque. Nous trouvons au Noviciat, parmi les anciens, les Pères Delattre, Ragnet, Bridoux, Louail, Lechaptois, etc. ; ils nous servaient d'exemples et de modèles. Pendant les récréations on essayait de parler arabe et à mettre en pratique les leçons développées en classe par M. Banvoy, chanoine d'Alger. On profitait plus dans les promenades faites aux environs de Maison-Carrée. Le Dr Pain, d'Alger, nous donnait, chaque semaine, deux classes de médecine ou plutôt les notions nécessaires pour soigner les malades. Notre vie de missionnaire chez les Musulmans consisterait surtout à donner le bon exemple et à exercer la charité afin de pouvoir, par les soins du corps, arriver jusqu'à l'âme des pauvres infidèles.

A ce moment on bâtissait l'aile gauche de la maison ; ensuite on construirait la chapelle ; malgré ces constructions, les jours s'écoulaient dans le calme nécessaire à la formation spirituelle. Monseigneur venait de temps en temps voir ses novices, vérifier les travaux et se reposer un peu de ses labeurs. De sa maison, il avait l'œil sur tout et voyait tout par lui-même. Il tenait à s'assurer que les exercices fussent fidèlement suivis. Le bon P. Terrasse, d'ailleurs, travaillait avec tant d'onction et de tact à notre formation que nous étions tout heureux de lui obéir et de suivre ses instructions.

Pour ma part, j'avais le plaisir de profiter de l'expérience du P. Charmetant, mon parent ; je le regardais comme un vieil africain. Il me prenait de temps en temps pour compagnon dans ses visites chez les Sœurs, à Saint-Charles-de-Kouba. Il connaissait très bien les orphelins de Maison-Carrée ; il en conduisait à Saint-Charles un groupe de trois ou quatre afin de faire conclure des mariages avec les orphelines. Ces unions ont formé les premiers ménages du village des Attafs.

1874

Malheureusement, au bout de quatre mois, je dus interrompre ce beau temps du noviciat. Vers la fin de janvier 1874 une fièvre tenace m'obligea de garder la

chambre et au commencement de février Monseigneur m'envoya à St-Eugène, où le climat est meilleur qu'à Maison-Carrée. Le changement d'air et les bons soins du P. Chevalier eurent bientôt raison de la fièvre et je pouvais, après quelques semaines, retourner à Maison-Carrée reprendre les exercices du noviciat ; je ne devais pas les suivre longtemps.

Vers le milieu de mars, Monseigneur me dit de me préparer à l'ordination de la prêtrise. Je lui répondis que j'aurais préféré attendre encore et compléter mes études de pastorale, mais il m'en dispensait et je dus obéir.

Le 22 mars 1874, dimanche de la Passion, je reçus l'onction sacerdotale des mains de Mgr Lavigerie, à la Maison-Carrée, avec le P. Lévesque qui, comme moi, était venu diacre. A la même cérémonie, Monseigneur ordonna diacre le P. Boulanger, son secrétaire. Avec quelle ardeur ne m'offris-je pas à Dieu dans mon action de grâces : ***Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi*** **?** Seigneur, prenez toutes les puissances de mon âme et toutes les forces de mon corps, employez-les à votre service, au salut des âmes et à la régénération de cette pauvre Afrique ! Seigneur, sanctifiez votre serviteur, qu'il ne soit pas trop indigne de travailler à votre gloire. Notre Dame d'Afrique, recevez-moi au nombre de vos fidèles serviteurs ! Saint Joseph spécialement honoré pendant ce mois, obtenez-moi une vie de recueillement en union avec Jésus et Marie !

A la sortie de la cérémonie, le bon P. Terrasse s'empressa de baiser la main des nouveaux prêtres et demanda leur bénédiction ; son exemple est suivi par tous les novices. Le P. Levesque est désigné comme surveillant des orphelins à la Maison-Carrée et on me charge d'aller renforcer le personnel du Petit Séminaire arabe de Saint-Eugène. Le lendemain, après avoir célébré ma première messe à Maison-Carrée, avec l'assistance du R. P. Terrasse, je me rendis à mon nouveau poste, non sans un serrement de cœur. Il m'était pénible de m'éloigner si vite de mes confrères du noviciat !

Le 23 mars, j'arrivais à Saint-Eugène où se trouvaient les PP. Charbonnier, supérieur, Gerboin, Dioré, Moncet, Lechaptois et Louail. Le P. Charbonnier étant en France reviendra deux mois plus tard.

Une classe et la direction des travaux me sont assignés ; au mois de mai, l'économat se joindra aux deux premières fonctions et un peu plus tard une partie du ministère de la paroisse de Saint-Eugène, dont le curé, M. Bénèche, est malade. Me voilà lancé assez brusquement dans la vie active, mais toujours heureusement vie de communauté ; je vais prendre mon orientation aux pieds de Notre Dame d'Afrique où, chaque jour, j'ai le bonheur de dire la Messe. Près du sanctuaire j'avais aussi l'avantage de me recommander aux prières de Mlle Agarit, de douce et sainte mémoire.

A Saint-Eugène, la vie était bien remplie par les classes, les travaux manuels, la surveillance, et par le service de Saint-Eugène. Mgr Lavigerie, qui aimait tant ses orphelins arabes, faisait de fréquentes visites au Séminaire où il nous appelait près de lui. Un soir, pendant que nous étions auprès de lui, on lui apporta une lettre venant de Metlili ; le P. Paulmier écrivait à Sa Grandeur qu'il avait réussi à faire l'acquisition d'une maison destinée à une fondation de Mission ; à la lettre était annexé l'acte d'achat, en arabe. S'adressant au P. Charbonnier, il lui demanda de traduire cette pièce. « Je ne la pourrais traduire, lui dit le Père, je ne sais pas assez

l'arabe ! ». – « Eh bien je vous ordonne d'assister chaque jeudi à la classe d'arabe que vient faire M. Belkassem ». Le P. Boulanger reçoit le même ordre. Chaque semaine, les notes des élèves étaient présentées à Sa Grandeur auprès de laquelle se réunissait toute la communauté. Un matin, on trouva un de ces jeunes gens, nommé Paulus, mort dans son lit ; Monseigneur était bien souffrant d'une crise du foie ; on lui cacha cette nouvelle et le lendemain on porta le corps dans la vallée près de Notre-Dame-du-Ravin, où se trouvaient déjà quelques tombes.

Le jour de la Pentecôte, 24 mai, pendant la sieste, des nuages de sauterelles passent sur Alger et une partie s'arrête sur la vigne de Notre-Dame d'Afrique. Nous nous précipitons pour vite les chasser et les empêcher de déposer leurs œufs. Quelques jours plus tard, nous allâmes tous à la Maison-Carrée pour aider à arrêter la marche des criquets.

SAINT-LAURENT D'OLT
4 NOVEMBRE 1874
(*Fête de Saint Charles, patron de Monseigneur Lavigerie).*

Nous partons d'Alger le lendemain 5, sur le *Caïd,* soixante-cinq personnes, dont : le R. P. Charbonnier, supérieur ; les Pères Bridoux, Jamet, Moulin Pierre, Dioré, Louail et Chevalier et cinquante Arabes, ainsi que le Frère Paul et un Nègre, Joseph, confié par M. Courajod.

Arrivés à Marseille, le 8 au soir, avec le bateau *Caïd,* nous passons à Marseille les deux jours du samedi et du dimanche, sous la direction du si bienveillant M. Payan d'Augéry, vicaire de la Trinité de Marseille. Le dimanche, la communauté va faire une promenade au Prado et rejoint le bateau le soir. Nous arrivons à Cette le lendemain matin et le soir nous prenons la voie ferrée qui nous conduit à Millau, où nous arrivons vers dix heures de la nuit, avec près de deux heures de retard. Des voitures conduisent ces pèlerins d'un nouveau genre à Saint-Laurent. Le P. Jamet, économe, doit rester à Millau jusqu'au matin pour prendre livraison des bagages qu'on a refusé de donner à l'arrivée du train. Ce ne fut donc que le mardi soir que tout fut arrivé et l'installation n'eut lieu que le mercredi 11 novembre. Avec l'aide de M. Germain, curé, et des Sœurs de Saint-Laurent, la communauté n'eut pas à souffrir de la faim ni à manquer du nécessaire. Malheureusement, la neige fit son apparition et le froid n'était pas le bienvenu surtout chez nos enfants qui n'avaient pour les protéger qu'un sarouel et une blouse. Avec des débris de caisses, nous allumons du feu dans une chambre du château, mais le feu prend à la cheminée et nous voyons accourir les habitants et à leur tête le tailleur Salomon. Il fait si bien l'office de pompier que le feu est vite éteint.

Nous avions déjà la dénomination de « Messieurs du Château ». Par l'entremise du R. P. Charbonnier, ce château nous avait été prêté gracieusement, à condition toutefois d'en supporter les charges et les impôts. Perché sur un rocher dominant le Lot qui contourne la colline, ce château a bonne apparence, mais il n'est pas large et se prête peu à une communauté. Enfin, tant bien que mal nous nous installons du mieux que nous pouvons. Une petite remise en dehors du bâtiment est réparée et convertie en chapelle. Plus tard, on sera plus à même pour arranger la grange et en faire une assez grande chapelle ; on devra attendre que le château soit acheté.

Notre supérieur, le R. P. Charbonnier, atteint d'une pleurésie à la suite d'un refroidissement attrapé pendant le voyage, est obligé de garder le lit et il faut pourvoir aux objets nécessaires à l'installation de la communauté. On fait des commandes de couvertures, de bas, de tricots, d'ustensiles de cuisine ; mais la bourse de l'économe est bientôt épuisée et cependant il faut payer. Que faire ? A notre demande d'argent, Monseigneur Lavigerie répond qu'il n'a que cent francs à nous envoyer et il joint un billet de cent francs à sa lettre. On tient conseil, et, en ma qualité d'économe, on me charge d'aller quêter ce qu'il faut pour vivre. Il est décidé que j'irai à Toulouse solliciter la charité des fidèles ; le départ est fixé au 31 décembre et j'emmènerai avec moi un jeune kabyle, Géronimo ; on priera pendant mon absence.

1875

Arrivé à Toulouse avec mon compagnon kabyle par une froide soirée d'hiver, je ne puis me défendre d'un frisson en sortant de la gare et me dirigeant vers un hôtel. Le lendemain, 1er janvier 1875, je vais frapper à la porte du Petit Séminaire où l'on nous offre l'hospitalité un peu à contrecœur en attendant la permission de Monseigneur l'Archevêque de Toulouse, Monseigneur Desprez ; mais il était impossible de se présenter le jour de l'an.

2 JANVIER. – Le lendemain matin, après une bonne recommandation à l'Ange Gardien, on se dirige vers l'Archevêché. Sa Grandeur veut bien nous recevoir et prendre en considération la lettre de M. le chanoine Coste, vicaire général de Rodez, sur l'état de pauvreté où se trouvait notre maison de Saint-Laurent-d'Olt. « Je ne puis pas vous permettre de quêter, ni donner ma signature, dit aussitôt Monseigneur, je ne puis vous défendre de faire des visites, mais vous ne trouverez rien ». – « Si

Votre Grandeur voulait bien me permettre de prêcher dans quelques églises, lui hasardai-je, pour faire connaître notre œuvre. » – « Pour cela, non », répliqua-t-il. – « Si, toutefois Messieurs les Curés m'invitaient ». – « Alors, je vous le permets, mais ils ne vous inviteront pas. » Il me remit son offrande, vingt francs, en signe d'encouragement, comme je l'ai supposé. Avant de me congédier, Monseigneur me demanda pourquoi en Algérie on ordonnait des sujets qui avaient été renvoyés du Petit Séminaire de Toulouse ; ces Abbés revenaient à Toulouse et demandaient une place dans le clergé du diocèse. J'étais trop jeune et trop en dehors de ces sortes d'affaires pour lui donner une réponse. En quittant Sa Grandeur, je me dirige au secrétariat de l'Archevêché, où un vicaire général à la bonté de signer mon celebret et d'y apposer le cachet de l'Archevêché.

Avant de nous mettre à l'œuvre, nous devions, mon Kabyle et moi, quitter le Petit Séminaire sur l'ordre de Monseigneur l'Archevêque et aller demander l'hospitalité au Grand Séminaire, tenu par les Sulpiciens. Le supérieur, M. Firmin, nous reçoit puisque nous venons chez lui de la part de Monseigneur, il nous fait donner une chambre et nous indique le règlement de la communauté.

Maintenant, il faut absolument que Saint Joseph vienne à notre aide dans cette ville inconnue, au milieu de l'hiver ; toutes les familles riches sont en ville, mais comment les aborder et toucher les cœurs. On prie pour nous à Saint-Laurent-d'Olt. Y aura-t-il possibilité de se faire entendre à la Cathédrale et de décider le Directeur de la *Semaine Religieuse* à faire paraître un petit article sur les besoins de nos jeunes Arabes transplantés dans l'Aveyron ? Celui-ci n'y consentit qu'après trois semaines et M. le Doyen du Chapitre permit à grande peine de me faire entendre à la cathédrale St-Etienne le dimanche 10, solennité de l'Epiphanie, mais à la condition de crier pour me faire comprendre dans cette église dépourvue d'acoustique.

En attendant, les Pères Jésuites me permirent de parler dans leur belle église de la rue des Fleurs. On ne pouvait pas y faire de quête, mais on priait les fidèles de remettre leur offrande au Frère Portier.

A la Cathédrale, ma pauvre allocution a été donnée devant Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque et grâce à la protection de Saint-Joseph, la quête a été assez fructueuse.

Enfin, j'étais à même de pouvoir envoyer les premiers secours à Saint-Laurent ; on les attendait avec impatience ; le crédit était depuis longtemps à une dure épreuve. Mes visites à domicile se faisaient au petit bonheur faute de renseignements ; mais de bonnes connaissances furent assez vite faites. Dans une visite chez le Commandant du Corps d'armée, Mme de Salignac Fénelon, dont le père, le maréchal Randon, avait laissé tant de souvenirs en Algérie, me fit le meilleur accueil et me recommanda chez quelques familles, entre autres, chez le Préfet, M. le Comte de Rambuteau. Mais la connaissance qui m'était la plus agréable était celle de M. et Mme Deltour ; leur adresse m'avait été donnée par M. Privat, de Campagnac, libraire à Toulouse. Ils me remirent pour Saint-Laurent l'ostensoir de leur ancienne chapelle, du temps qu'ils tenaient une institution à Toulouse.

Aidé et guidé par la bonne Providence, la quête ne chômait pas ; MM. les Curés ne faisait pas trop de difficultés pour les petits sermons et les quêtes dans les églises, même dans l'église de la paroisse de Saint-Cyprien. Trois mois plus tard, ce quartier fut dévasté par l'inondation de la Garonne.

A cette époque de l'année, c'est bien la ville qui pouvait donner le plus, car les quêtes à Saint-Gaudens, Montréjau, Bagnères-de-Luchon n'étaient guère encourageantes.

En mars, nous trouvant sur les limites du diocèse, nous allâmes jusqu'à Lourdes afin d'avoir la consolation de remercier Notre Dame de la protection qu'elle nous avait accordée. Le R. P. Sampé, supérieur des missionnaires, voulut bien nous donner l'hospitalité à leur presbytère, situé, dans ce temps-là, tout près de la piscine.

Aux abords de la Basilique, une dame nous aborda vers la tombée de la nuit : « Ne venez-vous pas de Saint-Laurent-d'Olt », nous dit-elle. – « Mais oui, Madame, lui fut-il répondu ; comment pouvez-vous connaître cette paroisse du Rouergue ? » – « C'est que je vois que vous devez venir d'Algérie et je sais que Mgr Lavigerie vient de fonder un Séminaire arabe dans l'Aveyron, à Saint-Laurent-d'Olt. Je suis Mlle de Royère, ma sœur et moi nous connaissons Mgr Lavigerie et nous nous intéressons à ses œuvres. A propos, où êtes-vous logés ? » – « Chez les Missionnaires de Lourdes. Le Père Supérieur nous a donné une chambre. » – « C'est bien pour cette fois, reprit Mlle de Royère, mais une autre fois que vous viendrez à Lourdes, nous serons heureuses de vous offrir l'hospitalité, ainsi qu'à tous vos confrères. » Et en effet, ces bonnes dames ont toujours reçu avec générosité les Pères qui faisaient le pèlerinage de Lourdes. Je ne saurais dire pendant combien d'années elles ont pu exercer ainsi leur charité.

Après les fêtes de Pâques, vers le 10 avril, nous rentrâmes à Saint-Laurent où le P. Roger avait remplacé, comme supérieur, le P. Charbonnier, envoyé à Metlili. Mais je crois devoir ouvrir une parenthèse dans mon récit. Ayant quitté Toulouse le mercredi de la Semaine Sainte, je me dirigeai avec mon jeune Kabyle, un peu fatigué des courses de quête, vers mon pays natal où nous arrivâmes le Jeudi Saint. Le Curé de ma paroisse, voulant faire plaisir à ma famille, me fit chanter la Messe de Pâques et aux Vêpres me permit de dire quelques mots aux paroissiens de Saint-Maurice-l'Exil. C'était la première fois qu'on me voyait monter à l'autel dans ma paroisse. Je ne saurais exprimer les sentiments que j'éprouvai ce jour béni. Sentiments de reconnaissance envers Dieu, sentiments de piété filiale envers mes parents, père, mère, frères, sœurs, oncles, tantes et cousins. Comme je priais pour tous ! La famille Dugas voulut aussi me faire fête et je dus aller dire la sainte Messe à la chapelle du Colombier. Quelques jours plus tard, après une visite à Chozeau, chez ma sœur religieuse, Sœur Marie-Philippe, nous nous dirigeâmes sur Saint-Chamond, pour saluer les parents du P. Charmetant. Là, nous vîmes une pieuse bienfaitrice, Mme Camille Thiollière ; elle nous promit de s'intéresser à notre fondation de Saint-Laurent. Ensuite nous prîmes le chemin de Saint-Laurent par Le Puy, Langogne, Mende et Marvejols. Depuis Langogne, le voyage se faisait en voiture, le chemin de fer était en construction, le tunnel de Campagnac n'était pas encore achevé.

Notre arrivée était attendue avec impatience à cause d'une traite à payer et l'on comptait sur nous pour ce paiement. Grâce à Dieu on pouvait y faire honneur. La traite fut présentée quelques heures après notre arrivée et le crédit put encore une fois être sauvé. Pendant le mois du Sacré-Cœur, nous arriva le secours promis par Mme Camille Thiollière, de Saint-Chamond, et depuis cette époque la Providence fut généreuse.

Avec plaisir, je repris mes fonctions de professeur, de surveillant et d'économe, avec la vie régulière. On ne tarda pas à refaire connaissance avec M. et Mme Deltour, revenus de Toulouse pour passer l'été à la Naxe. Comme ils avaient à la Naxe une chapelle, on était heureux d'y aller à tour de rôle dire la Sainte Messe. Le curé de Saint-Laurent, M. Germain, venait quelquefois partager notre dîner. Il nous indiquait les lieux de promenade: à la Plagne, à la Boulesque, à Canac, etc. Une fois, son cousin, curé d'une paroisse des bords du Lot, nous fit faire une pêche merveilleuse. Les poissons semblaient s'être entendus pour remplir le filet à la grande satisfaction de nos jeunes arabes.

Une autre fois, nous fûmes très bien reçus par les professeurs du Collège de Marvejols. Le but de nos petites promenades était le plus souvent la propriété du Maire, M. de Saint-Urbain.

Au mois de juillet, une dizaine de nos enfants furent envoyés à Marseille ; c'était le moyen de conserver les autres. On me chargea de les accompagner et de les confier au R. P. Arnaud, supérieur des Frères de Saint-Pierre-ès-Liens à Marseille ; le voyage se fit sans encombre. A la fin de septembre, j'accompagnais notre Supérieur, le P. Roger, à la retraite, à la Maison-Carrée. Pendant cette retraite, le P. Roger a été retenu presque tout le temps au lit, souffrant de ses névralgies.

Quelques jours après la clôture de la retraite, je reçus l'ordre d'aller à Marseille et de prendre huit des enfants que j'y avais conduits chez le R. P. Arnaud ; pour les conduire à Turin, chez Don Bosco. Me conformant aux recommandations du R. P. Deguerry, je conduisis les huit enfants désignés, par le bateau, jusqu'à Gênes, de manière à leur donner à entendre qu'on les conduisait en Algérie. De Gênes, le train nous transporta à Turin, où nous arrivâmes vers onze heures et demie de la nuit. Heureusement Don Bosco avait envoyé un professeur pour nous recevoir à la gare.

Ce ne fut que le lendemain que nous pûmes nous présenter à Don Bosco, lorsqu'il sortait de la chapelle de Notre-Dame Auxiliatrice, où il avait dit la Sainte Messe. Un grand nombre d'enfants l'entourèrent aussitôt, lui baisèrent la main ; puis il vint à nous, demanda des nouvelles de Mgr Lavigerie, eut un mot pour chacun des jeunes arabes. Bien qu'il eut un millier d'enfants dans l'établissement de Turin, il n'avait pas d'habits pour remplacer les gandouras et les burnous des enfants que je lui conduisais. La matinée fut employée à visiter les ateliers et l'après-midi il nous fit accompagner en ville pour voir les églises et le Palais Royal. Le costume arabe attirait les regards, mais nous facilitait l'entrée des monuments. Au Palais, on nous montra le Saint Suaire, dans la chapelle. Les curiosités de la ville de Turin avaient peu de charmes aux yeux de nos jeunes africains ; ils se voyaient encore condamnés à passer l'hiver dans un pays où ne fleurissait pas l'oranger. Ils ne comprenaient guère que c'était pour leur bien, pour leur faire apprendre des métiers qu'ils exerceraient plus tard en Algérie.

Ce jour-là Don Bosco eut la bonté de me faire dîner et souper à côté de lui au réfectoire des professeurs, clercs et laïques de la maison. Au commencement du repas, un de ces messieurs montait en chaire et commençait la lecture: « La storia di Bossuet ». Après quelques minutes de lecture, Don Bosco donnait *Deo Gratias.* Il me disait alors qu'il estimait beaucoup les œuvres de Mgr Lavigerie. Il pensait qu'il n'aurait pas envoyé si tôt des enfants à Turin ; il lui avait écrit que dans deux ou trois mois s'ouvrirait une de ses maisons à Nice, là le climat aurait été plus favorable aux

jeunes arabes. Il était heureux, car ce jour-là même plusieurs de ses prêtres étaient à Rome aux pieds de Pie IX pour demander au Saint Père sa bénédiction avant de partir pour la Patagonie où ils étaient envoyés pour fonder des missions. « Ecoutez bien, Père, me disait-il, je suis sûr que les premiers missionnaires que j'envoie dans ces pays auront beaucoup à souffrir, il est même probable qu'ils seront mangés par les sauvages. Mais d'autres suivront et fonderont des chrétientés ». Il me parlait aussi de la maison en voie de prospérité de San Pier d'Arena, près de Gênes. Le soir, après souper, je fis mes adieux à ce protecteur de l'enfance et je lui demandais sa bénédiction. En partant, je bénissais la Providence de m'avoir fourni l'occasion d'approcher un saint, un fondateur d'œuvres. Dieu me fera-t-il la grâce de devenir un homme selon son cœur, un homme de charité ? Ne devrais-je pas plutôt me demander si je corresponds bien aux grâces de Dieu ? A l'exemple de l'Apôtre, lorsqu'il s'écriait : ***« Dei in me vacua non fuit. Omnia possum in eo qui me confortat. »*** Mais je ne sais encore si la volonté de Dieu m'appellera dans une mission d'Afrique après avoir fait mes premières armes comme professeur. Le soir même, je prenais le train pour le retour à Saint-Laurent, par le Mont-Cenis et Lyon.

Les Pères Lévesque et Moinet viennent à Saint-Laurent remplacer le P. Chevalier ; rappelé à Notre-Dame d'Afrique, et le P. Dioré nommé curé de Sainte-Monique des Attafs. Le P. Lévesque était du pays ; Sévérac est assez près de Saint-Laurent ; il était donc préférable que l'économat lui fût confié, et sur le consentement du conseil de la maison, je fus déchargé de cette fonction. Quelque temps après, le P. Roger, nommé aux Attafs, fut remplacé par le P. Pascal.

Parmi nos élèves, quelques-uns réussiront plus tard, mais ce sera le petit nombre. On peut citer Roch, qui devient le P. Roch, prêtre missionnaire, mort en 1910, après avoir beaucoup travaillé à la conversion des âmes. Citons encore ceux qui devinrent docteurs-médecins : Frédéric, Lin, Michel, Félix et Vital.

1876

Plusieurs de nos enfants arabes n'étaient pas encore baptisés ; sur le désir de Mgr Bourret, Evêque de Rodez, nous en préparâmes douze au baptême et la cérémonie fut fixée au Samedi Saint, 15 avril 1876, à la Cathédrale de Rodez. Comme cette cérémonie était extraordinaire dans ces pays, il nous fut assez facile de trouver des parrains et des marraines, soit à Saint-Laurent-d'Olt, dans les familles Galonier, de Saint-Urbain et Vidal ; à Rodez, dans les familles Affre de Saint-Rome, Boysset, sénateur, etc. Le P. Bridoux voulut aussi être parrain d'un enfant. La cérémonie du Samedi Saint dans une Cathédrale est déjà bien longue ; elle fut encore allongée par ces douze baptêmes d'adultes. Mgr Bourret voulut faire lui-même ces douze baptêmes. Il appela auprès de lui les séminaristes employés à la cérémonie : « Approchez, leur dit-il, et voyez comment on doit baptiser sans ménager l'eau, ordinairement on la ménage trop ». Et il inondait la tête de ces grands garçons. Aux noms indiqués à chaque baptisé, il ajoutait un nom d'apôtre. Après la cérémonie, il dit que c'était la plus belle cérémonie qu'il avait faite en sa vie. Il l'écrivit à son illustre ami, Mgr Lavigerie, et il le remercia de lui avoir donné l'occasion et la consolation de coopérer de loin à son œuvre en faisant ces baptêmes. Le lendemain, fête de Pâques, Monseigneur eut la bonté de nous inviter à sa table.

Trois mois plus tard, en juillet, une dizaine de nos enfants sous la direction de deux Pères, eurent le bonheur de faire le pèlerinage de Lourdes. A leur retour, ils furent accompagnés par deux prêtres du diocèse de Grenoble, mes condisciples du Grand Séminaire. Le dimanche suivant devait avoir lieu à Rodez le couronnement de Notre Dame de Ceignac ; il fut décidé que les Pères et les enfants qui n'étaient pas allés à Lourdes iraient à Rodez assister à cette cérémonie. Il fut convenu qu'on ferait le trajet à pied ; nos deux visiteurs consentirent à nous accompagner dans cette promenade de 56 kilomètres. On partit de Saint-Laurent le vendredi après dîner, afin de coucher à Laissac dans l'école des Frères et le samedi on arrivait à Rodez où le P. Levesque ne put nous trouver un logement. Les Frères du Saint-Viateur consentirent à nous prêter leurs classes dans leur collège de Camonille, près de Rodez. Il y avait foule à Rodez, et, en effet, grâce au beau temps, la cérémonie fut grandiose. Elle était présidée par S. E. Monseigneur Chigi, Nonce à Paris, entouré de plusieurs Evêques, parmi lesquels se trouvait Mgr Bonnet, Evêque élu du diocèse de Viviers.

Mes deux amis grenoblois prirent le train à Rodez pour continuer leur voyage et le lundi matin nous reprîmes la route de Saint-Laurent-d'Olt. On ne s'était guère reposé à Rodez, aussi la marche était plus modérée qu'à l'aller. Arrivée dans l'après-midi à Saint-Saturnin, l'excellente famille de M. Touzary, secrétaire de l'évêché, nous offrit une copieuse réfection à laquelle on fit honneur. Après un moment de repos on se mit en route tout péniblement, content d'arriver après un heureux voyage, dans l'espoir que la Sainte Vierge nous tiendra compte de notre bonne volonté.

Les vacances se passèrent à faire des petits travaux et de grandes promenades dans les environs. Au mois d'octobre 1876, les Pères furent appelés à la retraite à la Maison-Carrée. Avec le P. Moinet, je fus désigné pour garder la Maison. Mais j'avais le pressentiment que mon stage était terminé dans cette maison que j'avais contribué à fonder et où régnait un bon esprit avec une tendre dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, à la Sainte Vierge, à Saint Joseph et aux Saints Anges. En effet, vers le milieu d'octobre, une dépêche de Maison-Carrée m'apprenait ma nomination à Bou-Saada, paroisse située à environ trois cents kilomètres au sud d'Alger. Mes préparatifs furent bientôt terminés au milieu des visites des braves gens du pays qui m'avaient toujours, depuis la fondation de la maison, témoigné beaucoup de sympathie. Il m'en coûtait aussi de me séparer de mes élèves auxquels je m'étais attaché depuis deux ans et demi. Au milieu d'eux, j'avais terminé mon noviciat et fait mon apprentissage de la vie de missionnaire. Mon départ coïncidant avec l'arrivée des confrères et de mon remplaçant, je me séparai avec peine du P. Moinet avec lequel je devais, six ans plus tard, correspondre entre Zanzibar et le Lac Tanganika, en ma qualité de procureur.

A la fin de mai 1890, j'ai eu l'occasion de revoir Saint-Laurent-d'Olt, en revenant de la fête de la consécration de la Cathédrale de Carthage et peu après pour assister à une retraite annuelle, mais alors on arrivait à Saint-Laurent par le chemin de fer.

BOU-SAADA

Vers le milieu d'octobre, une dépêche m'annonce ma nomination à Bou-Saada. Je quittais à regret cette maison de Saint-Laurent-d'Olt au moment où les Pères

revenaient de la retraite. Arrivé à la Maison-Carrée je commençais aussitôt ma retraite sous la direction du R. P.Livinhac. A la fin de cette retraite, Monseigneur l'Archevêque me donna ses instructions. Je devais remplir les fonctions de curé de la paroisse, d'aumônier militaire et d'aumônier d'hôpital. A ce dernier titre, j'étais impatiemment attendu: Bou-Saada était sans prêtre au moment où sévissait parmi les soldats et surtout les disciplinés, une épidémie de dysenterie et de fièvre typhoïde, outre quelques cas de choléra. Défense expresse était portée à mes confrères et à moi de fréquenter le cercle militaire, même d'y aller, de prendre et d'accepter à manger ou à boire dans la paroisse en dehors du presbytère. Mes deux confrères étaient le P. Plagne et le Frère Louis ou Ludovicus. Nous étions partis à la fête de la Toussaint. Nous prîmes à Alger la voiture d'Aumale et à Aumale, grâce à la recommandation de M. le Curé, le Commandant supérieur nous fit donner des mulets du train des équipages. Nous dûmes faire en quatre jours le trajet d'Aumale à Bou-Saada.

BOU-SAADA (1915 ?)

Enfin j'entrevoyais le désert et j'espérais bien aller plus loin, dans le désert véritable, celui de Tombouctou, comme nous disions du temps du noviciat. D'Aumale à Bou-Saada on ne voit plus un arbre ; tantôt on piétine le sable, tantôt on passe au milieu des champs d'alfa ; plus loin le sentier est rocailleux. Pour éviter la chaleur, on partait avant le lever du soleil et il nous était facile, sur le mulet, de faire nos prières et notre méditation. Ne semblait-il pas que nous étions plus près du ciel et plus à l'abri des distractions ?

Enfin, nous apercevons Bou-Saada derrière les dunes de sable d'où émergent ses trois minarets. L'oasis contient environ trois mille habitants, dont un tiers de juifs, une centaine d'Européens, Maltais pour la plupart, à peu près deux cent cinquante disciplinés et une compagnie de zouaves. Voilà notre champ d'évangélisation. La paroisse, depuis 1857, a eu cinq ou six curés envoyés par l'Evêché de Constantine,

elle devait être peu encourageante pour ses pasteurs. Le confessionnal se trouvait dans la sacristie de cette petite chapelle appelée église. Les autorités avaient bien fait construire une église, mais la voûte s'était effondrée et même après les réparations on n'osait s'en servir.

L'épidémie durait toujours ; près de soixante disciplinés étaient soignés à leur campement, dans des maisons construites sur le modèle des maisons arabes, et la mort venait assez souvent y faire des victimes. Vers la fin de novembre, un nouveau Major se décida, et c'était bien le moyen d'enrayer les maladies, à renvoyer en convalescence tous ceux qui pourraient supporter le voyage et tout s'arrangea pour le mieux.

Mon confrère, le P. Plagne, commença aussitôt à soigner les malades et ceux-ci étaient nombreux. Dans ce pays de chaleur et de sécheresse, il y a beaucoup de vieillards et presque tous plus ou moins aveugles, à cause probablement du manque de propreté.

Notre Commandant supérieur, faisant fonctions de maire, était M. Pan-Lacroix. Dès la première visite que je lui fis, il y alla aussi de ses recommandations. « Vous êtes jeune, me dit-il, vous n'avez pas encore l'expérience de ces pays qui portent à l'impatience, à la colère ou au moins à la précipitation. Il faut, en toute occasion, avoir de la patience, savoir attendre, avec le temps tout arrive à s'arranger et on ne se repent jamais d'avoir agi avec calme et avec modération. » Enfin, il nous était sympathique, il eut même un peu plus tard la bonté de nous avertir que l'Aide-Major militaire nous avait dénoncés à Alger comme faisant illégalement la pratique de la médecine, ce qui me permit d'en référer aussitôt à Mgr Lavigerie. Quelques semaines après l'Aide-Major était changé de garnison et les malades venaient plus nombreux demander des remèdes, quelquefois quatre-vingts par jour.

1877

Mais notre bourg de Bou-Saada ne resta plus longtemps dans le calme. Une dénonciation adressée au Gouverneur général de l'Algérie, le général Chanzy, attaqua les autorités militaires ; elle citait des faits qui, malheureusement, étaient vrais. Le Commandant supérieur en reçut une copie et aussitôt il vint m'en faire part en me disant que le Curé seul n'avait rien contre lui dans cette dénonciation et il ajoutait que nous avions agi sagement en ne mettant jamais les pieds au Cercle militaire. Même deux officiers en vinrent aux mains dans le bureau arabe. Le résultat de cette triste affaire fut le rappel à Alger de tous les officiers. Ils partirent à l'arrivée de leurs remplaçants. Ce fut le jour de la fête de Saint Joseph, le 19 mars 1877, que j'allais faire mes adieux à Mme Pan-Lacroix. Elle me recommanda de prier pour elle et pour sa famille. Quatre mois après, nous recevions l'annonce de sa mort.

Le nouveau Commandant supérieur fut M. Ruyssen, du département du Nord ; il avait placé ses deux fils au Collège Saint-François-Xavier à Alger. Il voulut bien nous venir en aide pour faire construire, à la cure et aux frais de la commune, un hangar destiné aux malades. Mais il ne voulut pas rester dans ce poste ; il demanda et obtint son changement et son retour en France. Il fut remplacé par M. Maréchal, dont nous n'eûmes pas à nous louer.

Les fêtes de Pâques ne nous apportèrent guère de consolation: quatre paroissiens et une vingtaine de disciplinés firent leur devoir. Deux de ces derniers firent leur première communion après avoir eu à part des instructions suffisantes, avec la permission du commandant de discipline. Hélas ! nous n'avons pas non plus cette sainteté qui touche les cœurs et les ramène de leur torpeur et de leur indifférence. Le dimanche de Quasimodo se passa à M'sila, situé du côté de Sétif, à soixante-dix kilomètres de Bou-Saada, et appartenant à notre paroisse. Je reçus un accueil amical chez le Commandant, M. Durand, mais les quelques familles catholiques de cette oasis ne manifestèrent aucun empressement à faire leurs Pâques. Les commandements de l'Eglise y étaient inconnus. La Sainte Messe a été dite à l'école ; on y a bien assisté ; un petit corps de musique militaire de Sétif a joué quelques morceaux religieux. On devait danser le soir, ce qui expliquait la présence des musiciens. Dans l'après-midi, fantasia de huit cents cavaliers arabes ; cette fantasia n'était pas sans inquiéter le Commandant ; il craignait de recevoir une balle au moment du défilé. Malgré ses appréhensions, tout s'est bien passé. Mais je ne pus m'empêcher, à mon départ de M'sila, de secouer la poussière de mes souliers ; j'avais visité toutes les familles sans espoir de les ramener. Le meunier m'a fait bénir la tombe de son enfant. Une famille maltaise ayant un enfant d'une dizaine d'années avait bien dans la maison une lampe allumée devant la Vierge, mais on n'était pas encore marié à l'église ; on a bien promis d'y venir, c'est tout.

Après la retraite, le P. Plagne et le Frère Louis furent remplacés par le P. Normand et le P. Moulin. Nous pûmes alors organiser une école pour les enfants arabes. Le P. Moulin soignait les malades et le P. Normand enseignait à une vingtaine d'enfants les rudiments de la grammaire française et de l'arithmétique. La classe n'était pas grande et le mur en terre n'était pas suffisant pour amortir le bruit. Le capitaine de Saint-Germain, logé dans la petite maison voisine, pouvait entendre à satiété les « b-a-ba » ; toutefois il ne s'en formalisait pas. Les jours de congé on faisait des promenades, une entre autres au Hamel, à quelques kilomètres au sud-ouest de Bou-Saada, chez le grand marabout. Nous étions bien reçus et bien traités, nous pouvions visiter la zaouïa et la propriété. Nous y portions des remèdes. Il est venu à l'époque du jour de l'an en ville chez le commandant et il a profité de cette occasion pour nous faire une visite au presbytère, à la stupéfaction des Arabes.

1878

Au mois de février 1878, nous reçûmes du R. P. Deguerry l'ordre de nous tenir prêts à quitter Bou-Saada. Monseigneur l'Archevêque avait reçu du Saint Père l'autorisation d'envoyer des missionnaires au centre de l'Afrique, près des Grands Lacs ; on devait nous rappeler et nous placer dans d'autres postes. Le P. Moulin était désigné pour la première caravane et devait se rendre à Alger ; j'étais nommé avec le P. Normand aux Beni-Ismaïl, en Kabylie.

Quelques jours après nous reçûmes le P. Vignard, il était nommé curé de Bou-Saada. Il n'avait pas signé son acceptation des missions de l'Afrique Equatoriale et il s'était retiré de la mission. Après avoir célébré un service pour Pie IX, dont nous venions d'apprendre la mort, nous partîmes tous les trois pour notre nouvelle destination. A notre passage chez M. le curé d'Aumale, M. Teyssère, nous apprîmes

l'élection de Léon XIII. Nous nous dirigeâmes sur Aïn-Bessem et Bouïra, où le P. Moulin prit la route de Maison-Carrée et nous le sentier des montagnes de Kabylie, dans la direction de Bou-Noh après avoIr reçu, pour la nuit, l'hospitalité chez M. l'Abbé Valette, curé de Bouïra.

23 FEVRIER. – Nous trouvons aux Beni-Ismails les Pères Barbot et Bouillon. La maison construite par le P. Barbot n'est pas entièrement achevée si ce n'est la chapelle et la chambre commune aux trois Pères. Le P. Barbot nous quitte et va rejoindre à la Maison-Carrée les missionnaires de la première caravane pour le centre de l'Afrique. Nous faisons la visite de présentation à Dra-el-Mizan, chez M. le curé Ravaille et chez l'administrateur, M. Choisnet. Nous nous mettons ensuite en quête d'élèves pour la classe ; c'est tout ce qu'on peut faire avec le soin des malades. Ceux-ci connaissent déjà le chemin de la mission. Nous prenons le garde-champêtre kabyle et nous parcourons les villages de la tribu des Beni-Ismails. Nous faisons promettre, non sans peine, à plusieurs pères de famille, d'envoyer leurs enfants à l'école, école neutre bien entendu, puisque nous devons être très prudents pour les questions religieuses. Peu à peu les enfants s'habituèrent à nous et nous en reçûmes plus de quarante.

L'été fut très chaud ; nous n'étions pas assez garantis contre la chaleur, et, d'ailleurs, notre budget ne nous permettait pas d'avoir assez de confort. Nous tombâmes tous les trois malades à la fin de l'année scolaire. Obligés d'aller à l'hôpital de Dra-eI-Mizan, nous y passâmes le mois d'août à nous relever de notre état d'anémie, et quelques jours passés à la Maison-Carrée, avant la retraite, finirent par nous remettre.

Au mois d'octobre eut lieu la rentrée des classes ; nos élèves furent fidèles à venir, du moins pour le plus grand nombre. Le P. Sivignon vint remplacer le P. Bouillon, nommé à un autre poste. Comme les dimanches nous paraissent longs et tristes ! Pas de classe ; du reste, c'était jour de marché à Boghni et tout Kabyle qui se respecte doit aller au marché, voir, prendre des nouvelles. D'ailleurs nous n'avons aucune cérémonie religieuse, la moindre cérémonie, même la cloche offenserait la liberté de conscience et serait interprétée comme un délit et une excitation à la révolte des Kabyles, dont la religion devait être respectée. Enfin nous nous soumettons ; l'obéissance vaut mieux que les victimes, mais de tout cœur nous appelons le jour où le missionnaire pourra, sans difficulté, annoncer la parole de Dieu et sauver ces pauvres âmes si abandonnées.

1879

Au commencement de janvier 1879, nous recevons du R. P. Deguerry l'invitation d'aller assister à la bénédiction de la maison des Beni-Mengallet ; la cérémonie était fixée au jour de la fête de l'Epiphanie. Il nous restait juste le temps de faire le voyage ; je m'y rendis avec le P. Normand, par les Ouadhias. Nous eûmes le plaisir d'y rencontrer des confrères de tous les postes de Kabylie. Le retour se fit par Fort National et les Ouadhias.

Un mois après, le 2 février 1879, j'apprends que le Conseil m'a désigné pour aller dans le diocèse d'Arras chercher les ressources nécessaires à la construction d'une nouvelle maison aux Beni-Ismaïils ; celle qui nous abritait se fendait de partout et bientôt il ne serait plus prudent de l'habiter ; elle glissait sur un terrain de

terre glaise. Je laisse la direction de la maison au P. Sivignon et je gagnai la Maison-Mère d'où, après quelques jours, j'allais solliciter la charité des bons catholiques de l'Artois. A la même époque, le P. Voisin quêtait dans le diocèse de Cambrai. On était heureux de se voir et de s'encourager de temps en temps.

Grâce à la divine Providence, je trouvais bon accueil auprès de Mgr Lequette, Evêque d'Arras, et auprès du Supérieur du Petit Séminaire, M. Labouré, devenu plus tard Evêque et Cardinal. Ma quête commençait avec le mois de Saint-Joseph ; c'était d'heureux augure d'être en faveur auprès du patron des quêtes. Après ce puissant protecteur, j'avais aussi le soutien des familles et des condisciples des confréries d'Arras, les Pères Bridoux, Lourdel, Toulotte, Carpentier ; tous me portaient beaucoup de sympathie. Les principaux centres furent visités pendant les mois de mars, avril, mai et juin. En juillet, on m'autorisa pour finir mon temps, à aider le P. Voisin dans les pays flamands du diocèse de Cambrai, depuis Lille jusqu'à Dunkerque. S. E. le Cardinal Régnier voulut bien me donner cette permission.

Le 31 août, je quittais Dunkerque avec le P. Voisin, pour aller à la retraite à Maison-Carrée vers le 16 septembre. Nous voyageons sur le bateau entre Marseille et Alger avec un groupe de députés chargés de faire une enquête sur notre colonie d'Algérie. L'un d'entre eux, Albert Joly, demande à mon confrère le nom de l'Evêque d'Alger. Apprenant que Mgr Lavigerie était Archevêque d'Alger: « Ah oui, reprit-il, j'ai entendu dire que c'est un homme intelligent. » Nous apprîmes dans la suite qu'il avait fait une visite à Mgr l'Archevêque.

A la fin de la retraite, on se rend à Saint-Eugène, où devaient se publier les nominations, au palais de Monseigneur. Grand fut mon étonnement lorsque je m'entendis désigner pour Tripoli ; je ne savais même pas qu'on devait y établir une procure. Pour ce poste, sont nommés le P. Hauttecoeur et le Frère Raymond. J'acceptai de grand cœur cette nouvelle orientation dans ma vie ; je n'avais qu'à me « soumettre à la volonté de Dieu, indiquée par mes supérieurs. » Le P. Labardin, devenue plus tard Père trappiste, sous le nom de P. Etienne, me remplaçait aux Benilsmail et était chargé de bâtir la nouvelle résidence. Ce n'est que le 23 octobre, que mes deux confrères et moi, nous prîmes à Alger un bateau anglais pour Malte où nous arrivâmes le 26 au matin. Difficultés pour les bagages, pour les deux chiens que nous avions avec nous ; enfin, nous pûmes, non sans peine, descendre à l'Hôtel de Paris. Peu après nous avions la consolation de dire la Sainte Messe à la cathédrale San Giovanni. Nous dûmes attendre pendant quelques jours à Malte la correspondance avec Tripoli par le bateau italien. Il n'y avait pas encore les services de bateaux qu'il y a maintenant. Pendant notre séjour à Malte, nous visitons, en compagnie de M. Xuéreb, les églises de la Valette, celle de Civitavecchia, le palais du Gouverneur de Malte. Mgr Lavigerie avait fait louer deux villas près de La Valette et M. Xuéreb avait été l'intermédiaire de cette location ; nous lui portions de la part de l'Archevêché les termes échus de ces deux loyers. Ces deux villas étaient le Palazzo Léoni et le Palazzo Rosso ; dans cette dernière villa, fut installée plus tard une école apostolique.

Le jeudi, 30, nous faisons transporter nos bagages sur un petit bateau italien, le « Caprera » de la Compagnie Rubattino, et nous nous embarquons pour Tripoli. Une tempête a secoué pendant toute la nuit notre petit navire. Installés autour de la salle à manger nous avons vu le va-et-vient de nos valises, de la vaisselle du bateau, que le

roulis faisait manœuvrer avec un tapage presque égal à celui des vagues. Le lendemain avant midi, nous étions en vue de Tripoli par un temps calme et un beau soleil. La ville, située au bord de la mer, semblait être encadrée par la verdure des palmiers et des oliviers de l'oasis. Le port, formé par une ceinture de rochers a une entrée assez étroite en face d'un fort turc.

Nous nous empressons d'aller faire notre visite à M. Féraud, consul général de France. Il nous fait ses recommandations et nous promet son appui le plus bienveillant. Il nous fait conduire à notre résidence de l'oasis. Quelques mois auparavant, le P. Richard, se rendant à Rhadamès, avait, à son passage à Tripoli, acheté une maison et un jardin pour les missionnaires qui devaient gérer la procure. Notre arrivée à Tripoli mit en émoi les Pères Franciscains ; ils se demandaient si nous allions faire du ministère à Tripoli, comme quelques confrères en faisaient dans le nord de la Tunisie. M. le Consul n'eut pas de peine pour les rassurer en leur affirmant que nous ne nous occuperions que de la procure en faveur de nos confrères du désert. D'ailleurs, les Franciscains n'exerçaient leur ministère qu'auprès des Maltais et des Italiens de Tripoli ; ils ne faisaient pas de mission proprement dite auprès des indigènes. Tripoli, outre la mission des Franciscains, possède un hôpital et une école de filles tenus par les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition de Marseille. Un an plus tard viendront à Tripoli des Frères Marianistes, pour tenir l'école de garçons dirigée par des frères Franciscains : le Consulat donnait au nom de la France une subvention de 600 francs par an à chacune de ces œuvres.

Notre pauvre résidence était située sur les confins de l'oasis et du désert, à environ 3 kilomètres de la ville. Nous étions donc tout à fait isolés avec le soin des malades pour occupation. La culture du jardin n'était pas rémunératrice à cause de l'eau. On devait tirer de deux puits l'eau nécessaire à l'arrosage. Les deux domestiques, un Nègre et un Fezzan, absorbaient tout le bénéfice de l'exploitation du jardin. Celui-ci contenait une trentaine de dattiers, des orangers, des pommiers, quelques mandariniers, des jeunes oliviers ne donnant rien, et un carré de jasmins. Les légumes produisaient peu ou presque rien ; ils ont si peu de valeur en ville à cause de la proximité de l'oasis.

Les relations avec les Pères de Rhadamès n'étaient pas très fréquentes. L'office de chameliers se faisait par des Djibelins, habitants des montagnes situées au sud de Tripoli, le Djebel Nefousa. On pouvait leur confier les commandes, mais pour l'argent nécessaire à l'entretien des Pères, on n'osait pas le leur confier. Avec l'autorisation du Pacha de Tripoli, Assim-bey, on portait l'argent au trésorier du gouvernement ; celui-ci envoyait au Kaïmacan de Rhadamès l'ordre de verser la même somme aux Missionnaires. Ce Kaïmacan était le père de notre voisin de l'oasis: Bou-Aïcha.

Le P. Hauttecoeur s'occupa, au jardin, à planter des palmiers et à mettre l'exploitation en valeur, après toutefois que nous eûmes fait à notre habitation quelques réparations urgentes et arrangé une chambre pour nous servir de chapelle. Les constructions étaient primitives, à la manière arabe, avec une petite cour intérieure entourée de bâtiments bas et étroits. A la porte d'entrée, une petite salle servait aux malades qui venaient assez nombreux nous demander des remèdes. Comme ce coin de l'oasis était triste sur les confins de l'oasis et du désert qui sépare Tripoli des montagnes !

Le consul, M. Féraud, ne cessait de nous prêcher la prudence, surtout au point de vue religieux. On était au milieu des Musulmans et on ne pouvait parler de Dieu si ce n'est à la manière des Musulmans. Enfin, notre seule consolation était de baptiser quelques petits êtres *in articulo mortis.*

Nous allions de temps à autre, les jours de fête, assister aux offices à Tripoli, dans l'église des Pères Franciscains. Le Père Préfet, Padre Angelo di Sant'Agata, nous faisait quelques rares visites, surtout pendant la semaine sainte où il parcourait l'oasis pour bénir les maisons appartenant à des Maltais ou à des Italiens, mais elles étaient rares.

L'oasis est formée d'un grand nombre de jardins, assez bien cultivés et plantés d'arbres fruitiers ; on y trouve l'oranger, le citronnier, le mandarinier, le grenadier, l'abricotier, l'olivier et surtout le palmier dont le panache domine tous les autres arbres. Chaque jardin contient l'habitation de son propriétaire et des logements pour ceux qui le travaillent, ordinairement des esclaves, des Nègres amenés du Soudan par les caravanes des trafiquants tripolitains.

1880

Au mois de février 1880, le P. Hauttecoeur, désigné pour aller à l'Afrique Equatoriale, est rappelé à la Maison Carrée et remplacé à Tripoli par le P. Pouplard. Rien de saillant dans les premiers mois de cette année ; les malades continuent à venir se faire soigner.

A la fin du mois d'août, nous recevons deux confrères de Rhadamès : les Pères Guillet et Kermabon; ils se rendent à la retraite à la Maison-mère. Je me joins à eux pour aller aussi faire ma retraite et je laisse à la procure de Tripoli le P. Pouplard et le Frère Raymond.

A la fin de la retraite, le P. Pouplard et le Frère Raymond sont nommés au poste de Rhadamès d'où devaient partir trois Pères dans le but d'aller fonder une station à Ghat. Notre Vénéré Fondateur admettait la thèse du P. Richard: d'échelonner des postes dans le désert pour arriver au Soudan. Le P. Guillet était désigné pour la mission du lac Tanganika. Je revins à Tripoli où plus tard je fus rejoint par les Pères Moulin et Sivignon, deux anciens confrères que j'avais eus, le premier à Bou-Saada, le second en Kabylie, aux Beni-Ismaïl.

Peu après mon retour à Tripoli, arrivèrent les Pères Kermabon et Royer, mais leurs bagages et les provisions achetées en vue du poste de Ghat furent perdues à la suite d'un accident de bateau de la Compagnie Transatlantique. Il ne fallait pas songer à rejoindre Rhadamès sans de nouvelles provisions. Dans le conseil tenu à la Procure, il fut décidé que j'irais à Tunis auprès de Sa Grandeur Mgr Lavigerie lui exposer la situation et demander les fonds nécessaires en attendant les résultats des démarches faites pour se faire indemniser de la perte des effets. La démarche faite à la Marsa n'obtint pas de résultat ; le P. Kermabon se fit autoriser par le conseil de la Société et alla chercher à Malte les ravitaillements indispensables. Après plusieurs mois d'attente, il put enfin organiser sa caravane et emmener à Rhadamès les Pères Royer et Pouplard ainsi que le Frère Raymond.

1881

En janvier 1881, on reçut la nouvelle du massacre de la mission Flatters. Une lettre de notre vénéré fondateur m'ordonnait d'empêcher le départ de Rhadamès de la caravane des Pères pour Ghat ; c'était une mesure de prudence. Heureusement la lettre arriva quelques jours avant le départ de la caravane et les Pères attendirent de nouveaux ordres à Rhadamès.

Tripoli n'avait pas de télégraphe, mais était depuis peu desservi par les bateaux de la Compagnie Transatlantique, qui n'eurent pas de peine à prendre toute la clientèle du fameux bateau *Traboulous*, du tunisien Karkani et des rares bateaux *Rubattino*, faisant de temps en temps escale à Tripoli. Nous avions des échos des événements qui se passaient alors en Tunisie. Les troupes françaises partant de l'Algérie, menaient rapidement la campagne de la Kroumirie et se présentaient devant Tunis. La ville de Sfax opposa une assez longue résistance et supporta le bombardement. Le contrecoup de cette expédition se fit peu sentir à Tripoli. Cependant, la Turquie y concentra peu à peu environ 20.000 hommes de troupe. L'Italie comptait sur la Tunisie et elle ne vit pas sans dépit la marche des Français et surtout la signature du traité du Bardo qui donnait à la France le protectorat de la Tunisie. Elle se tourna vers la Tripolitaine et la Cyrénaïque où les Italiens formaient aussi presque la majorité des Européens. Mais les troupes turques s'exerçaient ostensiblement autour de la ville de Tripoli. Des canons envoyés de Constantinople étaient placés dans les forts aux environs de la ville. Enfin l'Italie renvoya probablement à plus tard l'exécution de ses projets sur la Tripolitaine.

Vers la fin du mois d'août, le P. Sivignon alla seul à la retraite à la Maison-Mère et il revint après les exercices de la retraite. Au mois de décembre, le 21, nous eûmes la visite du R. P. Charbonnier, Supérieur Général, envoyé par Monseigneur Lavigerie pour faire la visite canonique de notre poste de Tripoli. Dans le courant de l'été, nous avions été éprouvés par les fièvres ; on pouvait à juste titre l'attribuer à l'insalubrité de notre habitation. Aussi son premier soin fut de louer une maison sur les bords de la mer. Cette maison nous avait été offerte, elle était bien située et sans plus de retard nous opérâmes notre déménagement, ce qui fut vite fait vue la pauvreté de notre mobilier.

1882

Le R. P. Charbonnier passa les fêtes de Noël auprès de nous et vers le 2 janvier 1882, il profita d'un bateau pour Port-Saïd afin de se rendre à Jérusalem. A peine ce bateau eut-il quitté le port de Tripoli que le consul de France, M. Féraud, nous fit savoir qu'un courrier de Rhadamès venait d'arriver et avait apporté la triste nouvelle du massacre de nos trois confrères les PP. Richard, Morat et Pouplard. Ces confrères avaient reçu pendant le mois de novembre la permission de partir de Rhadamès pour se rendre à Ghat et d'après ce que nous apprenions, ils avaient organisé leur départ très difficilement. Le Kaïmakan avait exigé qu'ils signassent une déclaration attestant qu'ils entreprenaient ce voyage à leurs risques et périls et que s'il leur arrivait malheur, on n'aurait pas à réclamer auprès du gouvernement turc. Les Pères qui restaient à Rhadamès durent aussi signer cette déclaration.

Le départ s'effectua le 21 décembre et les guides firent faire des détours à la caravane de sorte qu'on campa le soir non loin de la ville de Rhadamès et c'est ce soir-là que nos pauvres confrères ont été tués.

Je m'empressais d'envoyer cette douloureuse nouvelle à Mgr Lavigerie, qui se trouvait alors à Carthage, à La Marsa. Comme nous n'avions pas de télégraphe, j'envoyai par le bateau une lettre à M. Mattei, consul de France à Sfax, en le priant de télégraphier à Sa Grandeur. Nous apprîmes plus tard que Monseigneur avait reçu en même temps la nouvelle de M. Roustan, résident de France à Tunis.

Un mois plus tard, nos trois autres confrères de Rhadamès, les PP. Kermabon et Royer, ainsi que le Frère Raymond vinrent nous rejoindre à Tripoli. Ils apportaient les quelques objets qu'ils avaient pu se procurer de ce qui était resté près des corps au lieu du massacre, entre autre le burnous du P. Richard. Nous y avons compté seize trous de balles ou de poignard. Les guides étaient revenus à Rhadamès et plusieurs même avaient demandé l'hospitalité aux Pères.

Monseigneur avait été très affecté d'apprendre ce massacre de trois de ses enfants qui n'avaient pas hésité à donner leur vie pour étendre le règne de Dieu et faire connaître son saint nom. Notre douleur ne pouvait s'exprimer ; nous avions toujours les regards fixés sur cet intérieur de l'Afrique, vers ce Soudan que nous voulions aller évangéliser et voilà, en cinq ans, deux massacres de missionnaires sur la route de ces missions. Quelle épreuve pour notre vénéré Fondateur !

Le Consul de France nous convoqua sans tarder pour aller voir le Pacha de Tripoli et lui demander de faire punir les coupables. Mais après toutes les explications qu'on a pu lui donner, il demanda aux Pères de Rhadamès sans s'émouvoir: « Comment viviez-vous là-bas à Rhadamès ? ». Il ajouta qu'il prendrait des renseignements et qu'il ferait son possible pour nous faire rendre justice. Décidément le démon tenait fermée pour nous cette route du Sahara. La Providence suscitera, espérons-le, un autre chemin de pénétration vers le Soudan et vers ces contrées que nous désirons tant évangéliser.

Dans les premiers jours de mai 1882, une lettre de Maison-Carrée m'invitait à quitter immédiatement Tripoli et à me rendre à Alger pour aller de là fonder une procure à Zanzibar avec le bon Frère Raymond, revenu de Rhadamès avec les PP. Kermabon et Royer, après le massacre des PP. Richard, Morat et Pouplard. Nous prenons le bateau pour Tunis ; nous avons le temps d'aller saluer les confrères de Carthage ; nous en sommes réduits à passer par Marseille pour arriver plus vite à Alger. Les bateaux de la côte algérienne y mettent plus de temps à cause de leurs nombreuses escales. A Marseille, nous allons saluer Son Eminence le Cardinal Lavigerie, à l'Hôtel de Noailles. Nous lui présentons nos respectueuses félicitations à l'occasion de son cardinalat.

A notre arrivée à la Maison-Carrée nous apprenons que notre départ pour Zanzibar est différé jusqu'au mois de septembre, après la retraite annuelle. Entre temps, je suis envoyé en quête dans le diocèse d'Arras, déjà connu.

Me voici, à mon départ de Tripoli, à ma 33° année ; l'âge avance et mes travaux sont, hélas ! bien peu de chose, soit devant les hommes, soit devant Dieu. La procure de Tripoli n'avait plus de raison d'être, et, comme on pouvait le prévoir, elle serait enlevée et on abandonnerait Tripoli comme voie de pénétration vers l'intérieur.

Comme toujours, simple instrument dans la main de Dieu, je n'avais qu'à me conformer avec toute ma bonne volonté aux décisions des supérieurs en attendant mon départ pour Zanzibar.

La quête ne me coûtait guère, surtout dans le diocèse d'Arras où j'avais déjà quêté en 1879. Quand on est connu, les démarches sont plus faciles ; malgré cela, il faut reléguer en dernière place son amour-propre, sa petite fierté naturelle et se faire tout petit devant les autres. C'est un exercice qui, s'il est bien exécuté, doit être agréable au divin Maître. Aussi, que de fois on est édifié, par la charité, la générosité des donateurs et donatrices. Cette aumône que l'on reçoit est souvent accompagnée de sacrifices et de privations connus de Dieu seul ! Elle ira ensuite appeler les bénédictions divines sur les âmes charitables.

Après la retraite du mois de septembre, on nous adjoignit le P. Barbot et c'est le 28 septembre que nous prîmes à Alger le bateau pour Marseille. Le 1er octobre, dimanche du Saint Rosaire, nous nous embarquons sur le *Sindh*, des Messageries Maritimes. Nous nous trouvons en compagnie du R. P. Toulotte en route pour Jérusalem ; il nous quitte à Port-Saïd et nous faisons route par le canal de Suez pour la Mer Rouge et pour Aden. Là nous avons treize jours à passer en attendant le bateau de la British-India faisant le service de Zanzibar. Tout le monde sait que le séjour à Aden est loin d'être intéressant. Sur l'invitation du P. François, nous allons dans la mission des Pères Capucins de la ville d'Aden et nous tâchons de nous occuper jusqu'au passage du bateau. Nous voyons ces trois fameuses citernes, dites citernes de Salomon, échelonnées au pied des rochers pour recueillir l'eau de pluie. Depuis longtemps la pluie se faisait désirer, les fontaines étaient complètement à sec. Aden fait un grand commerce de cafés, mais on se demande comment les habitants peuvent vivre dans ce pays brûlé par le soleil et où l'on boit de l'eau de mer distillée.

Enfin notre séjour touche à sa fin, nous nous dirigeons vers Steamer-Point où nous avions laissé nos bagages et nous nous embarquons sur le *Simla* de la Compagnie British-India faisant le service de Bombay à la côte du Zanguebar, le 27 octobre. Nous laissons à droite le Cap Gardafui et à gauche l'île de Sokotora, et le 4 novembre, nous voyons l'île verdoyante de Zanzibar. Dans l'après-midi nous débarquons et nous allons demander l'hospitalité aux Pères du Saint-Esprit, en attendant d'avoir un logement pouvant servir de procure. Nous trouvons bon accueil auprès des Pères qui avaient déjà reçu et aidé les missionnaires des trois premières caravanes. Nous allons ensuite nous présenter au Consul de France, M. Ledoulx. Il connaissait notre arrivée et le but de notre installation à Zanzibar. Je l'avais rencontré à Paris avec M. Greffulh, en me rendant dans le diocèse d'Arras où j'allais quêter dans les derniers jours du mois de juin.

Après plusieurs jours de recherches dans la ville et dans les environs, nous nous décidons à louer une dépendance de la maison d'un français établi depuis plus de trente ans à Zanzibar, M. Charles Adoux, alias French-Charly, comme on l'appelait.

Nous nous installons comme nous pouvons dans les quelques appartements dont nous pouvons disposer à côté de son magasin. Une chambrette servait de chapelle et nous avions le bonheur de posséder Notre Seigneur dans cette maison située au milieu des huttes des Nègres. Notre divin Maître voulait bien consoler ses missionnaires en partageant notre pauvreté. Nous étions sous le coup d'une épreuve. Notre confrère le P. Barbot avait réussi à cacher son état de santé. Pendant tout le voyage il

avait souffert de la dysenterie et son état empirait de jour en jour et le 4 décembre il succombait après avoir reçu le Saint Viatique. Le lendemain, l'enterrement devait avoir lieu à 4 heures, mais à 3 heures de l'après-midi, un incendie poussé par le vent détruisit un grand nombre de huttes et vint enflammer celles qui entouraient notre habitation. Les matelots des bateaux français et anglais stationnant dans la rade, furent envoyés pour arrêter les ravages du feu. L'enterrement de notre pauvre confrère ne put avoir lieu qu'à la tombée de la nuit.

1883

Depuis quelques jours, nous avions avec nous un auxiliaire hollandais, M. de Groot, revenu de Tabora pour raisons de santé. Il avait profité de la caravane de l'explorateur allemand Wisemann pour revenir à Zanzibar. A la place du P. Barbot on nous envoya le P. Bornette, qui nous arriva vers la fin de janvier 1883. Le bon Frère Raymond, excédé de travail, tomba malade à son tour et il dut se faire soigner par les Sœurs à l'Hôpital des Pères du Saint-Esprit. Il lui fallut un mois pour se remettre et pouvoir reprendre son travail.

LE PALAIS DU SULTAN DE ZANZIBAR

Dès les premiers jours de mon arrivée à Zanzibar, malgré tous les ennuis, je m'étais appliqué d'abord à prendre contact par correspondance avec mes confrères de l'intérieur, ensuite à profiter de tout pour apprendre le *kiswahili*, indispensable dans ce pays. Je voulus prendre un professeur, puisque les livres manquaient ; je n'avais que le Handbook, de Bishop Steer, en anglais. Un Parsi consentit à me donner quelques leçons en anglais, il ne savait pas le français, moyennant 5 francs par leçon. Quand il arrivait, il posait sa coiffure, espèce de mitre, sur la table, à côté il mettait ses pantoufles et ses chaussettes ; ensuite il luttait, pas toujours avec succès,

contre le sommeil. Après quatre leçons, son élève pouvait se tirer d'affaire tant bien que mal. Le plus gênant c'était les traites envoyées de l'intérieur et payables à Zanzibar. Un Indien consentit, après renseignements pris chez les Pères du Saint-Esprit, à nous faire crédit en nous avançant une assez forte somme remboursable à Alger à la présentation, à cinq jours de vue de la traite.

SULTAN SAÏD-BARGASCH

Nous avons aussi le souci d'envoyer le courrier des confrères. Ces envois se font tous les deux mois par l'entremise de trois Nègres chargés de porter les lettres de Zanzibar à Tabora. Ces Nègres se joignent à ceux qui font le même service pour les missions protestantes, ils ont ainsi plus de sécurité pendant le voyage. Une fois nos hommes ont été volés par les Rougasrougas ; les lettres ont été déchirées ; les Nègres croient que ce sont des sorcelleries par lesquelles les Blancs voient à certains signes mis sur le papier ce que pensent les blancs de l'Ulaya (Europe). Au courrier était jointe une montre et sa chaîne que le P. Hauttecoeur avait demandées pour faire cadeau au Sultan Siké. Un des rougas-rougas ne trouva rien de mieux que de fixer la montre à son pied, la chaîne s'y prêtait facilement. Plus tard, grâce au Consul anglais, nos hommes furent délivrés et la montre rendue moyennant compensation, mais pas à l'état de neuf.

Les jours de fêtes nous allons assister aux offices à la Mission. Dans le but d'éviter tout malentendu avec les Pères du Saint Esprit, près desquels nous venions nous installer comme simples procureurs, il est convenu que les questions de nos missions respectives ne seraient pas soulevées entre nous ; d'autre part nous ne ferions pas de ministère à Zanzibar.

Le long séjour à Zanzibar avait ruiné la santé de Charles Adoux, notre propriétaire ; je le voyais assez souvent et je profitais de ces entrevues pour le disposer peu à peu à nous vendre une petite propriété qu'il possédait sur le bord de la mer, près de l'Hôpital de la mission. La petite maison était occupée par le chancelier du Consulat de France, M. Kouri. Le sultan Saïd-Bargasch, aussi bien que les Pères du Saint Esprit, désiraient faire l'acquisition de ce petit coin si bien situé, mais à chaque demande d'achat, Charles Adoux répondait que si le bon Dieu la lui demandait, il ne la vendrait pas. Cependant sa maladie s'aggravant et aussi le besoin d'argent contribuèrent à le décider à nous céder cette propriété moyennant 24.000 francs, à la condition que personne ne le saurait. Ce qui n'empêcha pas qu'à peine l'acte de vente fut passé au Consulat de France, le 12 avril 1883, Charles Adoux reçut des reproches de la part du Sultan et le bon P. Etienne Baur nous dit qu'il fallait que la Providence nous voulût à Zanzibar, pour nous permettre d'acheter une maison qu'il désirait depuis dix ans. Pour contenter le Consul, nous dûmes payer un dédommagement à M. Kou-

ri, chancelier. Il se logea ailleurs et nous pouvions à la fin d'avril 1883, nous installer dans notre résidence définitive.

Le 21 mai nous recevons les missionnaires de la caravane : les Pères Coulbois, Vyncke, Landeau et Pierre Giraud, et les Frères Gérard et Marie. Ils venaient d'arriver lorsque, le 29, nous apprîmes la mort du pauvre Charles Adoux. Jusqu'au dernier moment, il n'a pas voulu entendre parler de confession. Les Nègres ont montré à son enterrement combien ils aimaient ce French-Charly qui, en étant honnête négociant, était généreux envers les pauvres Nègres et leur rendait de grands services. Nous organisons la caravane des Pères avec Tippo-Tip, le grand commerçant de l'intérieur et le grand trafiquant d'esclaves. Il fallait le ménager, car il pouvait faire beaucoup de mal à nos confrères avec une armée d'esclavagistes. D'autant plus que se trouvait aussi à Zanzibar un neveu du gouverneur d'Ujiji, du nom de Buana-Mkombe, recommandé par les Pères du Tanganika. La caravane put partir vers le milieu de juillet. Il faut savoir attendre avec les Nègres ; on doit être patient avec eux. Tippo-Tip avait chargé un de ses lieutenants, Mohamed ben Rhelfan, de prendre toutes les dispositions relatives à cette caravane et à son paiement.

1884

Ce fut pendant le mois d'avril 1884 qu'arriva à Zanzibar le vaisseau-amiral *La Flore*, avec le contre-amiral Pierre, chargé par le gouverneur d'aller à Madagascar faire respecter les droits de la France par la reine de cette île. Nous eûmes la visite de l'Amiral Pierre, auquel nous étions allés présenter nos devoirs de Français, à l'arrivée de son bateau. Il y eut dîné chez le Sultan en l'honneur de l'Amiral et de son Etat-Major. J'acceptai l'invitation qui m'avait été adressée, comme aux Pères du Saint Esprit. Ce repas ne manquait pas d'originalité. Son Altesse le Sultan reçoit à la porte de son palais, ses invités arrivant en corps du Consulat de France. Le menu est imprimé, les plats son abondants, le sirop remplace le vin, les musiciens goanais jouent pendant le repas. Les conversations ne sont guères animées, le Sultan ne parlant pas le français et les officiers ne connaissant pas le Kissouahili. On va prendre le café sur le balcon, du côté de la place. Un feu d'artifice y est préparé et, au signal du Sultan, les bombes apprennent à la ville que Son Altesse fait plaisir aux Européens. Les artificiers ont l'ordre de jeter dans la foule des Nègres, venus sur la place pour voir ce feu d'artifice, des serpenteaux allumés. Les Nègres aux jambes nues ne peuvent, malgré leurs sauts, éviter les brûlures de ces engins lancés à leur intention. Du haut de son balcon, le Sultan jouit des cris et du tumulte. Enfin, on voit s'élever trois petites montgolfières: rouge, blanche et bleue, que le vent pousse en pleine mer. « Elles vont vers la France », me dit le Sultan.

Cette année se passe sans peine, comme sans grand souci. La caravane est bien arrivée à sa destination et, grâce à Dieu, notre situation sur le bord de la mer nous est une garantie de salubrité autant qu'on peut y compter dans un pays toujours chaud et humide et où la végétation trouve son compte, mais les hommes déclinent bientôt par l'anémie et la fièvre.

La Préfecture Apostolique du Zanzibar fut érigée en Vicariat Apostolique et le 23 mars 1884 arriva à Zanzibar Sa Grandeur Mgr de Courmont, de la Société des Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. Magnifique réception à laquelle

prirent part les Goanais et les Consuls catholiques. Monseigneur voulut bien m'inviter à l'accompagner dans sa visite au Sultan de Zanzibar.

Le 29 mars, nous avons le plaisir de recevoir Mgr Livinhac, notre premier Evêque, élu comme vicaire apostolique de l'Ouganda. Il est accompagné du P. Lévesque. Nous faisons visite à Monseigneur de Courmont et au Consul de France, M. Ledoulx. Le 3 avril, Mgr Livinhac, par l'entremise du Consul de France, est reçu en audience chez le Sultan Saïd-Bargasch. Nous l'accompagnons au palais ; le Sultan fait des questions sur les voyages à l'intérieur, même sur notre résidence à Zanzibar, demandant si, comme par le passé, des mauvais génies viennent encore rôder autour de la maison. Le bateau doit passer le lundi de Pâques ; nous célébrons la fête de Pâques avec Monseigneur. Mon confrère, le P. Bornette, part aussi, et il est remplacé par le P. Guillemé.

Pendant ces cinq années passées à Zanzibar, mon service est de servir d'intermédiaire entre mes confrères de l'intérieur et les supérieurs et le monde civilisé, ensuite d'organiser les moyens de transport pour les marchandises qui leur servent d'objets d'échange, puisqu'il n'y a plus d'argent dès qu'on est à quelques kilomètres de la côte. Pour l'envoi du courrier, je me suis arrangé avec M. Makchomordy, procureur des missions allemandes ; nos porteurs vont ensemble et peuvent mieux se défendre en cas de danger. Une seule fois ils ont été arrêtés par les Massaïs, qui ont fait un prisonnier, racheté plus tard. Les lettres ont été déchirées à titre de sorcellerie, les noirs ne peuvent comprendre qu'on se serve du papier pour se parler de loin. Le courrier contenait une montre pour le Sultan Sike de Tabora, et un thermomètre médical. La montre fut attachée par sa chaîne au pied d'un Nègre, comme ornement, et le thermomètre servait à mesurer la force du soleil ; on avait compris son emploi. Ces deux objets furent rachetés plus tard par le capitaine Bloyet.

Chaque fois que j'avais l'occasion d'aller à Bagamoyo, je rachetais quelques enfants ; j'étais arrivé à une quinzaine de petits Nègres, tout étonnés de se trouver bien traités. Tour à tour je leur faisais le catéchisme ou la classe ; mon confrère s'en occupait aussi. Nous étions heureux de travailler ainsi pour la mission, en formant des jeunes chrétiens. Ils iraient plus tard avec les missionnaires de l'intérieur et même quelques-uns pourraient retrouver leurs familles.

Nos exercices spirituels se font régulièrement et n'ayant pas le souci de fonder des chrétientés, comme nos confrères des missions, il est bien juste de prier pour eux et d'offrir à Dieu nos petits sacrifices pour le succès des travaux apostoliques entrepris sur les bords des Grands Lacs Victoria Nyanza et Tanganika. Nous pouvons offrir à Dieu nos jours de fièvre, ou du moins, pour ma part, je ne suis guère épargné sous ce climat humide et toujours chaud, excellent pour les plantes, mais mauvais pour les pauvres Européens. Après deux ans de bonne santé, l'anémie se fait sentir et peu à peu, malgré les soins, le corps se fatigue et s'épuise.

1885

C'est avec la plus grande peine que je me résigne à faire partir le bon Frère Raymond. Le médecin ne répond pas de lui et me fait un devoir de conscience de l'éloigner de Zanzibar. Ce Frère nous quitte le 20 janvier 1885.

Le chef de la mission protestante à Zanzibar est le Bishop Smythies de la haute-église, ou ritualiste. Il nous fait des visites que nous lui rendons. Dans sa belle église de Zanzibar il cherche à imiter nos cérémonies catholiques. D'un abord facile et sympathique, il désire le bien des pauvres Nègres. Comme il est regrettable que tant de zèle et de dévouement, même accompagné de bonne foi, soit au service de l'erreur. Un jour le consul d'Angleterre, en nous parlant des bonnes relations maintenues dans l'intérieur de l'Afrique entre les missionnaires catholiques et les missionnaires anglais protestants, nous disait qu'en Europe on voyait vite une différence entre les diverses églises, mais qu'ici il n'y en avait pas: une pareille assertion suppose une bonne dose d'indifférence religieuse. Il est bien à souhaiter que les enfants élevés dans les missions catholiques ne ressemblent pas à ceux des missions protestantes même ritualistes.

Au mois de juin, le 18 de cette année 1885, nous recevons Mgr Livinhac et ses missionnaires: les Pères Denoit, Lombard, etc., et le R. P. Charbonnier, qui sera le premier vicaire apostolique de Tanganika, accompagné des Pères Chevalier et Josset. Le P. Chevalier, malade, est remplacé par mon confrère, le P. Guillemé.

Nous sommes dans un moment difficile de changement de régime ou plutôt de gouvernement. L'Allemagne va s'emparer du pays qui s'étend de la côte du Zanzibar au lac Tanganika et l'Angleterre prendra aussi une large part du territoire de l'intérieur. Une Commission, composée de diplomates, s'occupe pour la forme de vérifier les Etats appartenant au Sultan de Zanzibar. Nos missions pourraient bien avoir à souffrir du choc causé par la rivalité des puissances. Ma position me fait un devoir de tenir S. E. le Cardinal Lavigerie au courant des événements et surtout de tout ce qui concerne nos missions à l'intérieur. Les unes se trouveront en territoire anglais, comme l'Ouganda ; d'autres en territoire du Congo, comme Kibanga et Mpala, que le Roi des Belges nous a cédé ; d'autres enfin, en territoire allemand, comme Tabora, Karéma et Bukoba. Les missionnaires devront avoir assez de tact pour ne blesser aucune des autorités qui s'installeront dans leurs régions.

Déjà Mwanga, qui avait succédé à son père Mtésa, comme roi du Buganda, vient de faire massacrer, malgré les observations du bon P. Lourdel, le Bishop anglais Hannington, pour la seule raison qu'il avait pris la route de l'Est et non celle du lac, au Sud, pour se rendre dans l'Ouganda. On sent qu'il y aura lutte entre les Européens quels qu'ils soient et les indigènes ; et les Arabes commerçants et surtout marchands et pourvoyeurs d'esclaves exciteront les inimitiés et susciteront la haine contre les blancs en général. Nous devons prier afin que l'œuvre de Dieu se continue chez ces pauvres noirs devenus l'objet des convoitises des Européens, moins soucieux du salut des âmes que de créer des débouchés de commerce. Ici, comme dans beaucoup d'autres régions africaines, l'Européen se trouve en face du Musulman dont la haine est excitée par sa religion et par ses intérêts. Celle-là sera peut-être trop respectée par un libéralisme moderne, mais les intérêts du Musulman ne le seront pas, et l'Arabe le sait très bien. Que sortira-t-il de ce conflit ? Dieu saura tirer le bien du mal, mais nous, missionnaires, nous devons unir la prudence et le travail à la prière.

1887

En 1887, Stanley passe à Zanzibar et emmène avec lui au Congo, par la voie du Cap, 6 ou 700 Zanzibaristes ; il s'adjoint Tipo-Tipo, venu à Zanzibar depuis quelque temps. Quelques mois après son départ, nous recevons la caravane du R. P. Hirth ; elle me laisse à Zanzibar le P. Chantemerle à la place du P. Chevalier, qui se rend à Tabora par cette caravane. Les événements se succèdent, mais n'éclaircissent pas la situation. Stanley fera par le Congo une expédition pacifique pour délivrer Emin Pacha qui ne demande rien. D'après le Consul d'Angleterre, cette caravane, en portant secours à Emin-Pacha, aura aussi pour mission de faire un contrat avec Mwanga, si c'est possible. Nos Consuls de France se succèdent assez rapidement. M. Ledoulx est remplacé par M. Raffray, celui-ci par M. Lacant, en 1887. M. Piat fait deux fois la gérance du Consulat et il ne craint pas de venir avec nous jusqu'à Bagamoyo pour nous aider à faire partir en bon ordre la caravane du R. P. Hirth.

1888

En 1888, nous transmettons à Son Eminence par le télégraphe, la triste nouvelle de la mort de Mgr Charbonnier, qui n'a survécu que quelques semaines à la cérémonie de son sacre. Au mois d'août, nous arrive Mgr Bridoux avec sa caravane. Mon confrère, le P. Chantemerle, remplacé par le P. Guillermain, se joint à cette caravane. C'est la dernière caravane que je fais à Zanzibar, et au lieu d'aller comme les confrères travailler au salut des âmes dans l'intérieur de l'Afrique, je me vois condamné ou à mourir à Zanzibar ou à retourner en Europe. Mais S. E. le Cardinal, ayant appris en mars 1889 mon triste état de santé, me rappelle à la Maison-Carrée où j'arrivai en mai. Quel sacrifice pour un missionnaire d'être obligé de cesser son travail lorsqu'il est encore dans la force de l'âge.

1889

L'organisation de la caravane de 1888 de Mgr Bridoux m'avait bien éprouvé ; j'étais atteint d'une hypertrophie du foie. Au mois de janvier 1889, nous reçûmes la visite du R. P. Deguerry, envoyé au Mozambique par Son Eminence, dans l'intention de prendre des renseignements sur la voie de pénétration vers le Nyassa et le Tanganika. Mon triste état de santé fut signalé à Son Eminence par le R. P. Deguerry et au mois d'avril, une dépêche d'Alger m'autorisait à prendre le premier bateau pour rentrer en Europe en confiant la procure au P. Guillermain jusqu'à l'arrivée du P. Auguste Bresson, désigné pour me remplacer à Zanzibar. Dans l'intervalle nous arriva le R. P. Deguerry, de retour de son voyage au Mozambique et au Zambèze. Il en revenait avec la fièvre et, de mon côté, je déclinais de jour en jour ; il était temps de quitter Zanzibar. Nous devons tous les deux prendre *l'Amazone,* des Messageries Maritimes, faisant le service de Madagascar à Marseille. J'eus à peine le courage de faire mes adieux au bon P. Guillermain et à mes Nègres rachetés de l'esclavage, auxquels je m'étais attaché de cœur. Nous nous embarquons le 4 mai, nous voyagerons pendant le mois de Marie.

L'air de la mer me fit grand bien, l'appétit revint au bout de trois ou quatre jours, mais le R. P. Deguerry eut encore la visite de la fièvre, il en fut très éprouvé jusqu'à

l'escale que le bateau fit à Aden. La traversée de la Mer Rouge lui fut salutaire au point qu'il put descendre à Port-Saïd et se rendre à Jaffa et à Jérusalem où il avait des affaires à traiter.

Le lendemain de mon arrivée à Marseille, le 23 mai, je pris le bateau pour Alger et j'allai sans tarder me jeter aux pieds de S. E. le Cardinal Lavigerie à Saint-Eugène et je me rendis à la Maison-Carrée où trois semaines plus tard le R. P. Deguerry vint me rejoindre. Son Eminence nous envoya tous les deux faire une cure à Vichy ; c'était le meilleur remède à notre état de santé.

Au mois de septembre suivant, je me trouvais tout heureux d'assister à la retraite annuelle à la Maison-Mère ; il y avait sept ans que je n'avais pas fait ma retraite en communauté. J'en remerciai Dieu et je fis mes efforts pour bien profiter des exercices en offrant au divin Maître toutes les forces qui me restaient à le servir dans les fonctions auxquelles sa volonté m'appellerait par la voie des supérieurs.

Ma prière fut exaucée, car à la fin de la retraite le Conseil me désigna pour aller fonder un postulat des Frères en Hollande où je serais accompagné des Pères Gaudibert et de Louw et du Frère Théodore ces deux derniers hollandais. Nous attendîmes jusqu'au milieu d'octobre le retour de Son Eminence, très occupée dans ce temps-là en France, à sa courageuse croisade contre l'esclavage.

Pendant notre retraite, le P. Royer, mon compatriote et mon condisciple de Séminaire et de noviciat, fut rappelé à Dieu. Sa mort, attendue, il est vrai depuis quelque temps, m'affecta beaucoup. Nous nous étions rencontrés à Tripoli en 1880 et en 1882, à son retour de Rhadamès, après le massacre de nos trois confrères. J'étais allé faire une visite à son frère, l'Abbé Royer, curé de Romagnieu, après ma saison à Vichy, au mois d août. Son sacrifice est achevé, tâchons de continuer le nôtre tant qu'il plaira à Dieu de nous permettre de travailler à son service.

Le 18 octobre, je vais avec le P. de Louw demander la bénédiction de Son Eminence et ses instructions pour la fondation du postulat de Frères en Hollande, et, le lendemain, nous prenons congé de notre vénéré fondateur et de nos supérieurs. Le voyage se fit rapidement jusqu'en Belgique où nous nous rendons à Woluwé-St-Lambert ; nous y rencontrons le P. Gaudibert et le Frère Théodore. Le 23 octobre, nous nous arrêtons à la frontière hollandaise, à Roosendaal, pour saluer M. et Mme Laane, dont un fils, Joseph venait de partir pour le noviciat de la Maison-Carrée. Quelle aimable et cordiale réception dans cette pieuse famille ! Cette bienveillance n'a fait que se fortifier dans la suite. Nous remplacions le fils absent. Dans la soirée, nous allâmes à Oudenbosch, chez le bon curé cistercien, M. Roovers, et chez les Frères de l'Institut Saint-Louis, si dévoués à nos missions. Déjà avant notre arrivée ils avaient fondé et ils continuent à rédiger et à gérer les Annales des Missions d'Afrique, édition hollandaise répandue dans tout le pays. A Oudenbosch, en français « Vieux Bois », j'ai dit pour la première fois la Sainte Messe en Hollande, dans la magnifique église bâtie sur le modèle réduit de Saint-Pierre de Rome. Le lendemain, 24 octobre, une voiture nous ramène à Roosendaal où nous devons prendre le même train qui amènera Mgr Brincat le R. P. Louail, les deux délégués par le Cardinal Lavigerie pour présider notre installation (24 octobre 1889).

La maison louée au Grand Séminaire de Bois-le-Duc, à quelques kilomètres de cette ville, devait être notre habitation provisoire, en attendant la construction de notre maison de mission. Elle portait le nom de Gerra-Haaren ; Gerra était le titre

épiscopal de Mgr Zwijsen avant l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique en Hollande, et Haaren du nom de la commune où se trouvait la maison, dont la première destination était de servir d'évêché. Elle était sur la même propriété que le Grand Séminaire. Notre installation fut faite par Mgr Brincat. Il accepta aussi l'emplacement de la nouvelle maison située sur la commune de Boxtel, à trois kilomètres de ce bourg, le long de la route de Bois-le-Duc.

Une nouvelle vie commençait pour moi, et je devais mettre toute ma confiance dans le secours de Dieu et compter sur la direction de sa bonne Providence. Un peu désorienté dans ce pays nouveau, au commencement de l'hiver, le pauvre missionnaire de Zanzibar sentait son impuissance et il ne perdait pas courage. « Aide-toi et le Ciel t'aidera », telle était sa devise ! Avec l'aide de ses deux confrères hollandais, ses interprètes, avec l'appui de quelques bienfaiteurs : M. Alphonse Van Rijckevorsel et M. Henri Cramer, on réussit à se faire connaître et à recevoir quelques postulants Frères. En quelques semaines, nous en avions une dizaine et notre communauté était heureuse d'avoir atteint le but de sa fondation: de trouver des jeunes gens pieux, dévoués et disposés à mettre au service de nos missions d'Afrique leurs forces, leurs talents et leur vie entière.

Monseigneur l'Evêque de Bois-le-Duc nous fit un bon accueil et voulut bien bénir notre œuvre, sans toutefois nous permettre de faire des quêtes proprement dites. Quelques journaux catholiques de Bois-le-Duc, d'Amsterdam, de Rotterdam et d'autres villes nous ouvrirent leurs colonnes avec beaucoup de bienveillance et nous furent d'un grand secours, ainsi que nos Annales hollandaises.

Les mois de novembre et de décembre de cette même année se passèrent en voyages et en démarches de toutes sortes. Notre premier postulant, fils d'un industriel, montrait les meilleures dispositions, il servait d'exemple et de modèle aux autres par son obéissance et par son humilité. Mais la persévérance lui a manqué deux mois plus tard ; il retourna chez lui et voulut revenir, mais je m'y opposai. II est devenu plus tard un excellent père de famille et un bon directeur de la fabrique de son père. Les recrues nous venaient un peu de toutes les provinces, mais surtout des pays du Nord de la Hollande où la majorité de la population est protestante. Les catholiques, entourés de protestants, ont, semble-t-il, la foi plus vive et l'esprit de sacrifice plus développé.

1890

Dans le courant de janvier 1890, je dus me diriger vers le grand-duché de Luxembourg, dépendant encore du roi de Hollande. Le Cardinal Lavigerie avait l'intention de fonder dans le Luxembourg, pour les Allemands, une maison semblable à celle de Hollande. On venait de fonder une école apostolique à Trèves, on avait le devoir de viser à l'avenir d'une partie de nos missions de l'Afrique Equatoriale. Dans le partage du territoire du centre de l'Afrique, la partie allemande contenait trois de nos vicariats apostoliques, il fallait prévoir la formation de missionnaires allemands, Pères et Frères.

Vers la fin de janvier, j'allais, par ordre du Cardinal, faire une visite à Sa Grandeur Mgr Koppes, Evêque du Luxembourg, pour m'assurer qu'il ne s'opposerait pas à l'établissement d'un postulat de Frères dans son diocèse. Sa Grandeur me reçut

très paternellement et voulut bien me donner l'hospitalité pendant mon séjour au Luxembourg. L'été suivant fut fondé le postulat de Marienthal, près de Mersch.

Ce fut le 3 février, dans la cathédrale du Luxembourg, que je reçus de Monseigneur la première bénédiction de Saint-Blaise, pour préserver des maux de la gorge et des autres maux. Cette bénédiction se donne en tenant deux cierges en forme de croix sous le menton de celui qui la reçoit. Les Hollandais sont aussi très fidèles à recevoir cette bénédiction.

Au printemps suivant, fut commencée la construction de notre futur établissement Saint-Charles, sur le terrain agréé par Mgr Brincat, sur la commune de Boxtel, en face de la campagne « Eikenhorst » de M. Alphonse Van Rijckevorsel, et non loin du village de Esch, où l'on nous promettait une petite station sur le chemin de fer de Boxtel à Bois-le-Duc. Ce n'est que dans deux ans que nous viendrons habiter cette maison dont on ne bâtira maintenant qu'une partie et la chapelle. En attendant, nous formons nos jeunes gens à la vie régulière et apostolique et nous tâchons de faire des connaissances parmi les catholiques des diocèses de Bois-le-Duc et de Breda.

Au mois de mai suivant, sur l'invitation du Cardinal nous allons à deux, le P. Gaudibert et moi, à Carthage, où aura lieu, le 15 mai, la consécration solennelle de la Cathédrale, édifiée par les soins du Cardinal Lavigerie. A cette belle fête, assistaient un grand nombre de missionnaires et de membres du clergé d'Algérie. Son Eminence, entouré de plusieurs Evêques de France, de Sardaigne et de Sicile, présida cette grandiose cérémonie avec toute la pompe qu'il savait si bien déployer pour l'honneur de l'Eglise. Peu après la cérémonie, j'allais voir à l'infirmerie de la maison le P. Kreyns, Hollandais de Rotterdam, malade depuis deux ou trois mois. Quelle ne fut pas ma surprise d'y rencontrer le Cardinal en tête-à-tête avec le malade. Le Cardinal se retira, mais il m'attendait à la porte et m'ayant rejoint, il me demanda des nouvelles de la fondation en Hollande. Il voulut bien me promettre de m'aider lorsque l'occasion se présenterait, par son influence et par ses écrits. Deux jours plus tard, étant allé à La Marsa, lui faire mes adieux et le remercier d'une nomination de chanoine honoraire de Carthage, le Cardinal me chargea de prendre dans son jardin un bouquet de roses et de le porter en son nom au malade hollandais : « Tous les jours, me dit-il, je lui porte un bouquet ; aujourd'hui, j'aurais des visites qui m'empêcheront de sortir, portez un bouquet de ma part au petit malade. Bientôt je l'ordonnerai prêtre pour lui donner la consolation et le bonheur de dire la Sainte Messe avant sa mort. » (Or, vingt-cinq ans plus tard, le malade vit encore).

Mon retour en Hollande s'effectua par Saint-Laurent-d'Olt, en compagnie du P. Dupont, qui en était le supérieur. Il ne déplait pas de revoir après un certain nombre d'années les endroits où l'on a travaillé, où l'on a peiné, mais aussi où l'on a eu des consolations. Ce voyage était plutôt un encouragement pour continuer en Hollande mes démarches dans l'intérêt de nos chères missions. Elles avaient besoin de sujets et de ressources et on pouvait trouver les uns et les autres chez les catholiques hollandais. Peu à peu nous vîmes augmenter le nombre de nos postulants et aussi le nombre de nos bienfaiteurs. Des abbés des Séminaires et des jeunes prêtres étaient déjà au noviciat et servaient d'exemples à d'autres bonnes vocations. Ce qui me servait bien, c'est que dans la plupart des familles de nos bienfaiteurs on parlait bien le français. Dans les autres familles je me faisais accompagner d'un confrère

hollandais, ce qui était bien accepté grâce au grand esprit d'hospitalité et de générosité des catholiques de Hollande.

Quelles actions de grâces ne dois-je pas rendre à Dieu pour m'avoir soutenu au moral et au physique dans les courses, les voyages, les visites, par tous les temps, nécessaires pour faire un peu de propagande en faveur de nos œuvres ! Quels remerciements ne dois-je pas à l'Evêque de Bois-le-Duc, au vénéré supérieur du Grand Séminaire, à celui du Petit Séminaire, à certains professeurs auprès desquels j'ai trouvé des encouragements et des renseignements précieux ! A combien de pieuses et charitables familles ne pourrais-je jamais témoigner assez de reconnaissance pour leur bienveillant intérêt et leur inépuisable générosité ! A tous, je demande à Dieu, par Notre Dame d'Afrique d'accorder au centuple la récompense des services rendus.

MAISON DES PERES BLANCS A BOXTEL

J'ai peut-être mécontenté, sans le savoir, quelques bienfaiteurs, comme ce bon curé d'Oisterwijk, auquel je fis visite avec les postulants, dans le commencement de notre séjour à Gerra. « Mon Père, me dit-il, prenez-vous un cigare ? » – « Non, merci, Monsieur le Curé » – « Accepterez-vous un verre de vin ? » – « Merci encore, Monsieur le Curé. » Un moment après arrive mon cuisinier le Frère Théodore, qui faisait partie des promeneurs. Après les salutations, le bon Curé lui demande en hollandais s'il prendrait un cigare et un verre de vin. « Avec plaisir, Monsieur le Curé », lui répond le Frère. – « Ah ! tant mieux, reprit le bon Curé, je reconnais un vrai hollandais, tandis que votre supérieur a tout refusé, c'est un homme délicat, un Français. » Là-dessus je dus m'exécuter et faire comme les autres. Au moment de partir, le Curé me remit un billet de cent florins. « Ce n'est pas pour vous, me dit-il, je vous le remets en votre qualité de supérieur, mais c'est pour les Frères. » Pour être digne de charité, il est bon quelquefois dans certaines maisons, de savoir goûter un bon cigare et apprécier un verre de vin.

Nos jeunes gens se succédèrent assez nombreux au postulat ; ceux qui partaient pour l'Afrique étaient remplacés par d'autres. Mes confrères aussi furent changés ; je gardais auprès de moi mes deux Hollandais, le P. de Louw et le Frère Théodore ; le premier était de La Haye, le second était de Schiedam.

1892

Au mois d'avril 1892, nous quittons notre maison de Gerra pour aller nous installer dans la nouvelle construction de Boxtel. Le 7 avril nous fîmes le déménagement et notre entrée dans l'établissement de Saint-Charles. Nos voisins avaient voulu faire un arc de triomphe et nous félicitèrent de leur mieux. M. Alphonse Van Rijckevorsel et M. Hubert Van Leemven furent assez bons pour nous souhaiter la bienvenue et nous offrir leurs services de bon voisinage, et ils ont toujours fait leur possible pour nous être utiles dans la suite.

Le lendemain, M. le doyen de Boxtel, autorisé par Mgr Van de Ven, Evêque de Bois-le-Duc, vint bénir notre chapelle et notre maison, du moins la partie qui était construite. Ce ne fut que quatre ans plus tard que l'autre aile de la maison et une partie du corps du bâtiment furent achevés.

Quelques mois après nous eûmes l'avantage d'avoir une halte à Esch, dans notre voisinage. Notre installation avait décidé le Directeur général des Chemins de fer de l'Etat de faire arrêter à Esch la plupart des trains circulant sur voie unique entre Bois-le-Duc et Boxtel, ce qui nous dispense de faire le long trajet de chez nous à Boxtel. Nous devons en grande partie cette halte à l'intervention de notre excellent M. Félix Westenvondt, Directeur général des Chemins de fer hollandais à Amsterdam et P. (sic) de notre voisine Mme Alphonse Van Rijckevorsel. Merci à la divine Providence qui arrange tout à notre gré et à notre avantage. Même le maçon qui a bâti la petite gare de Esch est venu comme postulant Frère et rendra dans la suite beaucoup de services à nos missionnaires en bâtissant des églises et des maisons dans l'Afrique Equatoriale, près des Grands Lacs, en plein pays nègre.

La chapelle devait avoir une large part à mes préoccupations, mais la charité m'est toujours venue en aide. Trois familles ont tenu à payer les trois autels de Saint Charles, le patron ; de Notre-Dame de Lourdes et de Saint Joseph ; d'autres familles ont bien voulu donner la Table de communion, les statues et les huit beaux vitraux qui ornent si bien la chapelle et qui sont l'ouvrage de Georges-Claudius Lavergne, de Paris. Un terrain d'environ quatre hectares entoure la maison ; nous pouvons faire des allées, un jardin potager, un verger et laisser un petit bois dénommé « le Congo. » Le travail ne manque pas à nos postulants, ils ont en plus les travaux de propreté de la maison. La même année, les Sœurs Blanches, aussi fondées par le Cardinal Lavigerie, établies à Maestricht, viennent s'installer dans le village voisin, à Vucht, dans une maison louée, en attendant qu'elles fassent construire un établissement dans notre voisinage.

Le 27 novembre 1892 nous arrive à l'improviste la triste nouvelle de la mort de S. E. le Cardinal Lavigerie. Je m'empresse d'en faire part à Monseigneur l'Evêque de Bois-le-Duc. Toute la communauté prie pour le repos de l'âme de notre vénéré Fondateur et Père. C'était sur son avis que notre maison avait été placée sous la protection de Saint Charles Borromée, son patron. Raison de plus pour perpétuer son

souvenir dans ce pays où il nous avait envoyés. Toute la charge de la mission reposera sur Sa Grandeur Mgr Livinhac, Supérieur Général. Notre œuvre de recrutement en Hollande continue sa marche assez régulièrement, mais nous ne voyons malheureusement pas augmenter le nombre de nos postulants, tout en voyant augmenter le nombre de nos bienfaiteurs.

(...)

REQUIESCAT lN PACE !

PALAIS DU CARDINAL LAVIGERIE « LA MARSA » PRES DE TUNIS

3.

MORT DU R.P. DEGUERRY

Tous les missionnaires qui ont connu le R.P. Deguerry savent déjà que le bon Dieu l'a rappelé à lui. Nous croyons cependant leur faire plaisir en leur communiquant une longue lettre que nous écrit le P. Laurent sur les derniers jours de celui qui fut l'un des premières auxiliaires de notre Vénéré Fondateur[77].

LE PERE DEGUERY (1847 – 1902)

Paris, le 18 mai 1901

Monseigneur et très Vénéré Père,

Depuis quelques mois le P. Deguerry atteint d'une grave maladie d'estomac sentait ses forces diminuer rapidement ; mais son état ne devint réellement inquiétant que quelques jours avant l'Ascension.

Dès que les Pères de la Procure de Paris en furent informés, ils se firent un devoir d'aller à tour de rôle passer quelques heures auprès du malade pour le distraire et le réconforter, sachant bien combien il aimait la compagnie de ses anciens confrères, et quel intérêt il prenait à ce que nous lui rapportions des nouvelles de nos diverses œuvres.

Nous croyions à une grande anémie qui cèderait bientôt à un régime fortifiant, et tout le monde le croyait avec nous, lui seul ne se faisait aucune illusion sur son état. Aussi voulut-il faire au plus tôt ses derniers préparatifs pour le grand voyage. Lorsque j'arrivai le 29 avril, pour passer la journée auprès de lui, je le trouvai tout rayonnant de joie, parce que, me disait-il, dans une petite promenade que je l'aidais à faire dans le parc, la veille, il avait parfaitement réglé ses affaires avec le bon Dieu. Je le lui promis en effet, en lui disant qu'il était bon d'être toujours prêt et que d'ailleurs ces formalités ne faisaient pas mourir. Le lendemain donc il mit ordre à ses affaires matérielles, comme il l'avait fait deux jours auparavant pour le spiri-

[77] Chronique trimestrielle, N°94, Janvier 1902, pp.161-164.

tuel, et dans l'après-midi, je le laissai tout heureux, en reprenant le chemin de la Procure.

A mon retour, trois jours après, je le trouvai bien affaibli. Il se leva encore pourtant, mais sans pouvoir sortir.

Dans la soirée, une ses sommités médicales de Paris qui vint le voir nous déclara en se retirant que le mal ne lui paraissait pas défini, mais qu'il était important de bien veiller, car on pouvait s'attendre à une fin très prochaine.

Le lendemain, dimanche, je conseillai au Père de ne pas se lever, car sa faiblesse était telle que le moindre effort lui causait d'évanouissements. Le lundi et le mardi furent pour lui des jours de grande consolation. Il y reçut en effet le sacrement des malades et le St Viatique, répondant lui-même aux prières liturgiques avec le calme le plus admirable, et me témoignant à moi-même la plus vive reconnaissance après que je lui eus donné la Ste Communion.

Il était d'ailleurs entièrement entre les mains de la divine Providence, sans la moindre crainte de la mort qu'il désirait presque, répétant souvent, quand on lui parlait de guérison cette parole d'abandon : « Comme le bon Dieu voudra » ! On lui demanda de faire le vœu d'aller à Lourdes, au mois de septembre, si Marie lui rendait la santé dans le courant du mois de mai. Il refusa d'abord, en disant qu'il fallait laisser faire le bon Dieu ; puis, pour ne pas contrister ceux qui l'entouraient, se résigna à faire le vœu demandé.

Comme l'affaiblissement s'accentuait chaque jour, on essaya de relever les forces du malade par des piqûres arsenicales ; elles n'eurent aucun résultat apparent, et le matin de l'Ascension, au moment où j'allais lui proposer de lui apporter encore la Ste Communion, je m'aperçus qu'il n'avait plus sa pleine connaissance.

C'était l'agonie qui commençait. D'ailleurs durant la nuit, j'avais déjà eu de vives inquiétudes, car il m'était resté dans les bras sans connaissance et à plusieurs reprises, il avait prié les Sœurs qui le veillaient de lui permettre de se lever et le *laisser partir !* Avant d'aller dire la messe, je lui donnai l'absolution sous condition, et nous récitâmes les prières de la recommandation de l'âme ; puis j'allai célébrer pour lui le St Sacrifice, priant pour son neveu, qui était accouru depuis quelques heures, de renouveler l'absolution durant mon absence, si le Père reprenait ses sens.

A mon retour, je le trouvai un peu plus calme et j'essayai de lui parler encore et de lui suggérer quelque bonne pensée ; mais je ne pus me rendre compte s'il me comprenait. J'allais me retirer dans la pièce voisine, lorsque nous nous aperçûmes qu'il me suivait du regard. Je revins donc près de lui, le priant, mais inutilement encore, de me montrer par quelque signe s'il me comprenait. Comme mal, malgré tout, j'insistais, le cher malade fit effort sur lui –même, et put prononcer le mot *Oui* ; le seul que je lui aie entendu profé-

rer durant sa longue agonie. J'en profitai pour lui dire que j'allais donc lui donner encore l'absolution et la bénédiction apostolique, et au moment où je commençais, nous fûmes heureux de le voir joindre les mains sur la poitrine, dans l'attitude de prière.

Vers midi, Mgr Charmetant vint le voir, et un peu plus tard M. l'Abbé Piquepé, ancien aumônier du lycée d'Alger, et l'un de ses bons amis. Les reconnut-il ? Je le pense : il sembla du moins le montrer par un mouvement des yeux, mais il ne put proférer aucune parole. Pour moi, je suis convaincu que jusqu'à la fin il a gardé sa pleine connaissance, du moins d'une façon générale, mais sans pouvoir le manifester. En tout cas, visiblement il me reconnaissait à mon habit blanc et était heureux de voir auprès de lui, représentée en ma personne, notre chère Société qui tenait toujours la plus grande place dans son cœur. Jusqu'au dernier moment aussi il suivait du regard le crucifix que je lui donnais à baiser.

Enfin, vers 6 h. 30 du soir, comme je l'entendais respirer plus difficilement, et sachant que durant toute sa maladie il avait toujours beaucoup souffert de la soif, j'essayai de le rafraîchir en humectant ses lèvres avec un linge trempé dans de l'eau de Lourdes. Puis, à travers les dents, qu'il tenait serrées depuis plus de 6 heures, je lui en versai quelques gouttes dans la bouche. A ce moment, tandis que de la main je lui soutenais la tête, le Père ouvrit grandement les yeux, les tourna vers moi, comme pour me dire merci, avec une expression de soupirs, et sans souffrances, sans agitation, avec un calme inexprimable, rendit son âme à Dieu !...

Beati qui in Domino moriuntur... – Fiant novissima mea horum similia ! En ce moment, en effet, nous eûmes tous l'impression profonde qu'en ce soir de l'Ascension, il y avait un bienheureux de plus au Ciel. Aussitôt après son dernier soupir, ses traits, un peu défigurés par une agonie si prolongée quoique paisible, reprirent une sérénité si pleine de douceur que l'exclamation de tous ceux qui accoururent auprès de sa dépouille mortelle fut invariablement celle-ci : *C'est la mort de St Joseph.*

Je n'essaierai pas, Monseigneur et très Vénéré Père, de vous dépeindre la désolation profonde de la nombreuse communauté qu'il dirigeait. Mieux que moi, Votre Grandeur connaît les éminentes qualités dont le P. Deguerry était doué et par suite l'estime et le profond attachement qu'on devait avoir pour lui, dans cette communauté dont il était vraiment le Père. Pour vous en donner une idée, qu'il me suffise de vous dire que, depuis le jour surtout où il commença à avoir des craintes sérieuses sur l'issue de la maladie, élèves et maîtresses avaient rivalisé d'ardeur et de générosité pour obtenir de Notre-Seigneur et de Notre-Dame de Lourdes une guérison pour laquelle la science humaine se déclarait impuissante. Dieu seul connaît les prières, les sacrifices héroïques, les offrandes de vie, qui lui furent faits, durant ces quelques jours

pour obtenir la conservation de ce Père si aimé et si vénéré. Durant l'agonie encore on demandait un miracle, et on le demandait avec une confiance qui aurait sûrement touché le Cœur de N.-S. si, dans ses desseins impénétrables, Il n'avait pas jugé que, pour le plus grand bien de tous, il était temps de récompenser son fidèle serviteur.

Avant de terminer, permettez-moi, Monseigneur, de vous transmettre l'expression émue de la reconnaissance des Religieuses de N.-D. de Sion, pour tout ce que, par mon ministère notre Société a fait pour elles dans cette pénible circonstance. Elles ont été touchées, plus qu'on ne saurait le dire, que nous ayons éclairé d'un rayon de bonheur les derniers moments de celui quelles regardaient comme leur Père, et qu'un membre de la Société des Pères Blancs ait été là, dans ces jours de deuil, pour les aider elles-mêmes à supporter avec résignation et confiance la pénible épreuve que le bon Dieu leur imposait.

Je vous prie d'agréer, Monseigneur et Très Vénéré Père, les sentiments de profond respect et de filiale affection avec lesquels j'aime à me dire,

De Votre Grandeur le fils très obéissant en N.S.

J. Laurens,
des Pères Blancs »

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

LES FRERES ARMES DU SAHARA

4.

Feuille de chef de dizaine

ŒUVRE DES ECOLES D'ORIENT

MISSION D'ALGER

COMPRENANT

LE SAHARA ET SOUDAN, LA KABYLIE, SAINT-LOUIS-DE-CARTHAGE ET L'AFRIQUE EQUATORIALE

SOUS LE PATRONAGE

DE SAINT AUGUSTIN ET DE SAINTE MONIQUE

FEUILLE DE CHEF DE DIZAINE

Cette œuvre est spécialement destinée à soutenir les établissements des missions fondées en Afrique par le Saint-Siège, et à la tête desquelles est placé Mgr l'Archevêque d'Alger.

Un grand nombre de ces établissement se trouvent en Algérie et sont, par là même, destinés à introduire et à développer la vie et la civilisation chrétiennes dans notre grande colonie. – C'est là une œuvre catholique par excellence, celle que la Providence a imposée surtout à notre patrie, lorsque, le 14 juin 1830, nos armes prirent possession de la terre de saint Augustin, de saint Cyprien, de sainte Monique et de tant d'autres héros du christianisme.

Tous, depuis ce jour, ont cherché à acquitter leur dette ; nos soldats, en versant leur sang ; nos hommes d'Etat, en poursuivant la solution des problèmes de la conquête ; nos missionnaires, en allant chercher, sous ces durs climats, une mort prématurée. – C'est aux chrétiens de France à payer aujourd'hui la leur par l'obole de leur charité, c'est à eux de soutenir et de fonder définitivement les œuvres déjà commencées et qui amèneront, peu à peu sans doute, mais infailliblement la régénération d'un continent immense encore plongé dans les ténèbres de la barbarie, et qui renferme près de DEUX CENTS MILLIONS d'infidèles, dont plus de cent millions sont idolâtres.

Une Société d'hommes apostoliques, appelée *Société des Missionnaires d'Afrique*, et qui a son centre à Alger même, est consacrée spécialement à l'évangélisation de ces peuples nombreux.

L'œuvre de la régénération de l'Afrique est, du reste, tellement importantes, qu'elle s'impose, malgré tant d'autres sujets de graves préoccupations, à l'attention du monde contemporain. De toutes parts des efforts sont tentés pour la faire réussir, et les Souverains ne dédaignent pas de présider eux-mêmes des Associations destinées à la civilisation du continent africain.

Le Saint-Siège n'a pas voulu rester en dehors de ce mouvement : il a fondé récemment les Missions de l'Afrique Equatoriale, où des millions de nègres vivent dans la barbarie, l'infidélité et le plus affreux esclavage.

L'évangélisation de ces immenses contrées, nouvellement découverts, est confiée à la *Société des Missionnaires d'Alger* qui, a deux reprises, y a déjà envoyé vingt-quatre de ses membres. Ils occupent en ce moment deux missions distinctes dans la religion des lacs Nyanza et Tanganyika.

Notre Saint-Père, le Pape Léon XIII, a tenu à encourager ces efforts, en accordant aux Missions sa protection paternelle et en confirmant les faveurs spirituelles déjà accordées par Pie IX à nos bienfaiteurs de L'ŒUVRE DE SAINT-AUGUSTIN ET DE SAINTE-MONIQUE, qui s'adresse spécialement aux âmes pieuses s'intéressant à la civilisation chrétienne de l' Afrique. Elle a ses bureaux à L'ŒUVRE DES ECOLES D'ORIENT, 12, *rue du Regard, à Paris*.

Pour que cette Association reste vraiment populaire, on ne demande à ceux qui désirent en faire partie qu'une souscription annuelle de CINQUANTE CENTIMES.

Le *Bulletin des Missions d'Afrique*, où sont relatés les travaux des Missionnaires est adressé régulièrement, chaque trimestre aux associés, chefs de dizaine, qui envoient la somme de cinq francs, au minimum, soit dix souscriptions de *cinquante centimes*.

Voici les indulgences accordées par le Saint-Siège aux associés de l'Œuvre :

I. Une indulgence plénière :

1° Le jour de l'entrée dans l'association.
2° Aux fêtes suivantes : *Janvier*, l'Epiphanie de N.-S. – *Février*, Purification de la T.S. Vièrge. – *Mars*, saint Joseph. – *Avril*, Compassion de la T.S. Vierge. – *Mai*, sainte Monique. – *Juin*, saint Louis de Gonzague. – Juillet, sainte Anne. – *Août*, saint Augustin. – *Septembre*, N.-D. des Sept-Douleurs. – *Octobre*, les saints Anges. – *Novembre*, Octave de la Toussaint. – *Décembre*, Immaculée Conception.
3° En outre, les jours de la fête du Sacré-Cœur de N.-S., du Saint-Nom de Marie, de sa Nativité.
Les indulgences susdites peuvent être gagnées pourvu que les associés, se conformant aux règles prescrites en pareil cas, se confessant avec un cœur contrit, reçoivent la sainte communion, visitent le sanctuaire de Confrérie ou leur église paroissiale, et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

II. Toutes ces indulgences peuvent être appliquées aux défunts.

III. Les messes des morts, dites à la prière des associés, à quelque autel que ce soit, serviront à l'âme pour laquelle elles seront offertes, comme si elles étaient dites à un autel privilégié.

Ces indulgences sont accordées à tous ceux qui donnent une aumône annuelle pour l'œuvre. L'aumône ordinaire est de cinquante centimes par année, au minimum.

NOMS DE SOUSCRIPTEURS

(La souscription est de 0f, 50 par personne et par année AU MINIMUM,

	fr	cts
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		

TOTAL.....

Nom du chef de dizaine : .....
Adresse : .....

Renvoyer cette feuille une fois que le total de CINQ FRANCS, au moins, a été obtenu, quel que soit d'ailleurs le nombre des souscripteurs, au *Secrétariat des Ecoles d'Orient, 12 rue du Regard, à Paris*.

Le Bulletin trimestriel des Missions d'Afrique, destiné à tenir nos bienfaiteurs au courant des travaux des Missionnaires d'Alger, sera envoyé régulièrement aux Chefs de dizaine, qui sont priés de le communiquer à leurs souscripteurs[78].

[78] SAINT-CLOUD. – IMPRIMERIE DE Mme Ve EUG. BELIN.